


32
3 D
22



LA SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

TOME QUATORZIEME.

CONTENANT

EZECHIEL ET DANIEL.

2

LA
SAINTE BIBLE

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU
TESTAMENT,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

AVEC DES NOTES POUR L'INTELLIGENCE
des endroits les plus difficiles.

Par Monsieur LE MAISTRE DE SACI.

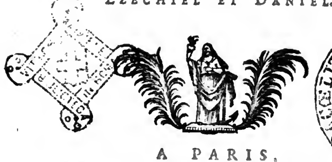
NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Préfaces de S. Jerôme, & d'un Sommaire instructif
à la tête de chaque Livre.

TOME QUATORZIEME.

Qui contient

EZECHIEL ET DANIEL.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi : & PIERRE-GUILLAUME CAVELIER fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M DCCXLII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROI.



PREFACE
DE S. JEROME
Sur Ezechiel *.



LE Prophete Ezechiel fut conduit à Babylone avec Joachin Roi de Juda, & il y prophetiſa contre ceux qui, voyant encore Jeruſalem ſur pié, ſe repentoient de s'être livrés volontairement aux Babyloniens ſur la foi des propheties de Jeremie. Il commença à prophetiſer [a] la trentiéme année de ſon âge, & la cinquiéme de la captivité; & quoique moins âgé que Jeremie, ils prophetiſerent en même-tems, l'un en Judée, & l'autre en Chaldée : ſon ſtile n'eſt ni trop fleuri, ni trop négligé [b]. Ezechiel fut Prêtre auſſi-

* On ne ſçait point à qui ce Pere a adreſſé cette Préface ni ce Livre. *Voyez la nouvelle edition in-folio tom.* 1. *p.* 647.
a *lettr.* de parler à ceux qui étoient comme lui en captivité.
b *lettr.* mais il tient le milieu entre l'un & l'autre.

bien que Jeremie : l'on trouve au commencement & à la fin de son livre, de grandes difficultés, & dans la Vulgate[c] il est fort peu different de l'hebreu, d'où je ne puis assez m'étonner que les mêmes Interpretes ayant traduit tous les livres de l'Ecriture, il s'y trouve cependant des differences si considerables[d]. Lisez donc ce livre dans ma version ; les divisions frequentes que j'y ai faites ne contribuent pas peu à en éclaircir le sens ; si ceux mêmes qui sont mes amis se moquent encore de ce dernier ouvrage, qu'ils se souviennent que jusqu'à présent personne ne les a sollicités d'écrire & d'être utiles aux autres, & je crains fort que leurs railleries & leurs risées ne retournent à leur confusion[f].

c. *expl.* c'est-à-dite, dans l'ancienne Version latine ou Italique, qui étoit la commune & la vulgaire avant celle de saint Jerôme.

d *autr.* comment les mêmes Interpretes (comme on le suppose) ayant traduit toute l'Ecriture, ils se trouvent souvent si differens d'eux-mêmes en divers endroits.

e *expl.* On ne sçait point à qui ce Pere adresse la traduction de ce Livre.

f *lettr* qu'on ne les appelle des avaleurs d'injures, ou gens qui se nourrissent & vivent d'injures ; ce que les Grecs expriment plus vivement par ce mot φαγολοίδορι. *Expl.* Ce mot est composé de deux autres mots grecs, de φάγος qui signifie, *mangeur & devoreur*, & λοιδορία qui signifie, *injure*, *outrage*. Saint Jerôme explique lui-même ce dernier par celui de *Sannas*, qui signifie des railleries : d'autres exemplaires portent *senecias* ou *senedas*, mais on ne sçait point ce qu'ils signifient ; car ils ne se trouvent point en usage ni chez les Grecs, ni chez les Latins. On peut voir une autre Préface de ce Pere sur ce même Prophete, *tom. 3. p. 698. de la nouvelle édition.*

EZECHIEL.

Ezechiel *fils de Busi, de la race Sacerdotale, fut emmené en Babylone par Nabuchodonosor avec Joachin, surnommé Jechonias Roi de Juda, ainsi que plusieurs autres personnes de la Cour de ce Prince; & la cinquiéme année de cette captivité, il commença ses Propheties, dans lesquelles il a eu soin de nous en marquer les differentes dattes, ce qui peut servir à leur donner l'ordre & le rang qu'elles n'ont pas dans les exemplaires que nous en avons. Il rapporte lui-même qu'il a prophetisé la cinquiéme, la sixiéme, septiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, vingt-cinquiéme & vingt-septiéme année de sa captivité, c'est-à-dire, pendant l'espace de vingt-deux années ou environ, depuis l'an du monde 3409. jusques en l'année 3432. ainsi les onze premieres années de ses Propheties conviennent avec les onze dernieres de Jeremie: C'estpourquoi ses prédictions touchant la ruine de Jerusalem & du temple, & l'entiere captivité du peuple Juif, contiennent à-peu-près les mêmes choses, & servirent à confirmer les verités de*

ce que Jeremie avoit prédit, & à confondre les libertins qui s'en railloient. Dieu appella EZECHIEL *à ce saint ministere par une mission toute particuliere*, voyez chap. 2. & chap. 3. *& par des visions extraordinaires; car étant assis près du fleuve de Chobar, Dieu lui représenta sous des symboles effrayans de sa colere, les fleaux dont il vouloit punir les desordres de son peuple, & ensuite ceux dont il vouloit accabler les nations barbares qui avoient servi à sa juste vengeance. C'est ce que ce Prophete décrit d'un stile vif, figuré sous des expressions fortes, sous des similitudes, des emblêmes & des jeroglifes propres à inspirer aux Juifs de la terreur & de la crainte, & à en cacher les mysteres aux Babyloniens; ce qui a fait dire aux Juifs même que ce Prophete étoit obscur & difficile à entendre; c'estpourquoi ils ne prétendoient pas qu'il fût permis de lire ce Prophete avant l'âge de trente ans, ce qu'il disoit sur-tout à l'égard du premier chapitre, au rapport d'Origenes & de saint Jerôme; mais si d'un côté le Prophete effrayoit & menaçoit les Juifs rebelles, il consoloit le petit nombre des fideles d'entre eux, par l'esperance qu'il leur donnoit, non-seulement d'une délivrance prochaine sous le regne de Cyrus; mais d'une délivrance entiere, parfaite &*

permanente par l'avenement de JESUS-CHRIST.

Quelques traditions Juives rapportent que ce saint Prophete étoit du territoire de Sarera ; & qu'ayant reproché aux Juifs captifs en Babylone leur idolâtrie, il fut tué par un de leurs chefs, & qu'il fut enterré dans un champ nommé Maur*, dans le même lieu où étoient les tombeaux de Sem & d'Arphaxad, mais ces faits ne sont point appuyés sur des témoignages bien certains.*

Saint Jerôme prétend que le stile de ce Prophete tient le milieu entre le bas & l'élevé : cependant on ne peut guéres être plus sublime qu'il est dans ses comparaisons, dans ses similitudes, & dans ses descriptions figurées ; il est vrai qu'il y a des repetitions frequentes, & qu'il y a quelques endroits qu'on doit lire avec quelque sorte de précaution, comme le chap. 16. & le chap. 23. *mais il n'y a rien de plus beau que l'énumeration qu'il fait des devoirs du Juste, au* chap. 18. *ni rien de plus vif que les reprimandes qu'il fait aux mauvais Pasteurs, aux Juifs infideles & corrompus, pour les obliger à se convertir au Seigneur, & à quitter le culte abominable des idoles.*

Pour lire ce Prophete de suite, en gardant, autant qu'on le peut conjecturer, l'ordre des tems, on doit lire depuis le

premier chapitre jusques & compris le vingt-quatriéme chapitre, après lequel il faut lire les chapitres 28. 29. le 26. le 27. le 30. & le 31. puis reprendre le chapitre 25. le 32. & le reste tout de suite jusques à la fin.





EZECHIEL.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Vision de quatre animaux.*

1. *Et factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cùm essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt cœli, & vidi visiones Dei.*

2. *In quinta mensis ipse est annus quintus transmigrationis*

1. En la trentiéme année ‖, le cinquiéme jour du quatriéme mois ‖, étant au milieu des captifs près du fleuve de Chobar ‖, les cieux furent ouverts ‖, & j'eus des visions divines ‖.

2. Le cinquiéme jour de ce même mois, dans l'année qui fut la cinquiéme

L'an du monde 3409. avant J.C. 595. *Infr.* 3. 23. 10. 20. 43. 3.

ỽ. 1. *expl.* Depuis que ce livre de la loi ayant été retrouvé, Josias fit une alliance solennelle avec Dieu. *Chald. S. Jerôme & autres. Voyez* 4. *Rois les chap.* 22. 23. & 24.

Ibid. *expl.* Juin.

Ibid. *expl.* Quelques-uns traduisent, de l'Euphrate, appellé Chobar, à cause de la rapidité de ses eaux. *Vatab.*

Ibid. *expl.* non par une séparation réelle du firmament, mais par la penetration de la lumiere de sa foi. *Hieron.*

Ibid. *lettr.* Visions de Dieu ; *i. e.* extraordinaires, admirables, comme on lit ailleurs, les montagnes & les cedres de Dieu, pour *très-hauts : ou*, que Dieu me fit voir ; *ou* dans lesquelles je voyois Dieu. *Synops.*

depuis que le roi Joachin fut transferé à Babylone",

3. le Seigneur adressa sa parole à Ezechiel prêtre, fils de Buzi dans le payis des Chaldéens près du fleuve de Chobar; & étant en ce lieu, la main du Seigneur agit sur lui".

4. Voici la vision qui me" fut représentée" : Un tourbillon " de vent venoit du côté de l'aquilon, & une grosse nuée, & un feu qui l'environnoit, & une lumiere qui éclatoit tout-autour : & au milieu, c'est-à-dire, au milieu du feu, il y avoit une espece de métal très-brillant ".

regis Joachin,

3. *factum est verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi sacerdotem in terra Chaldaorum, secus flumen Chobar : & facta est super eum ibi manus Domini.*

4. *Et vidi, & ecce ventus turbinis veniebat ab aquilone : & nubes magna, & ignis involvens, & splendor in circuitu ejus, & de medio ejus quasi species electri, id est de medio ignis.*

ỳ. 2. *autr.* depuis la transmigration du roi Joachin.

ỳ. 3. *expl.* C'est-à-dire, que la divine vertu qui le remplissoit de l'esprit de prophetie agit en lui.

ỳ. 4. *expl.* Le Prophete parle de lui-même, tantôt en la premiere, & tantôt en la troisiéme personne. Cette vision représentoit à Ezechiel la gloire de Dieu.

Ibid. *autr.* Voici ce que je vis d'abord, un tourbillon, &c.

Ibid. *expl.* Ce *tourbillon, &c.* pouvoit bien marquer la colere & la fureur du Seigneur, qui devoient éclater sur Jerusalem, lorsque Nabuchodonosor viendroit au bout de quelques années pour la renverser & la détruire.

Ibid. lettr. *Electrum*, ou *aurichalcum*, airain précieux, dont la couleur est comme celle de l'or. *Synops.* ou métal composé d'or & d'argent, qui ne se consume pas par le feu. Cela marquoit le peuple d'Israel, que les calamités les plus grandes ne purent jamais exterminer. *Ou*, la fermeté & l'infléxibilité de la justice éclatante que Dieu devoir exercer sur son peuple : *ou* même l'effet que produiroit sur plusieurs le feu salutaire de cette divine justice, dont

5. *Et in medio ejus similitudo quatuor animalium: & hic aspectus eorum, similitudo hominis in eis.*

5. Et au milieu de ce même feu on voyoit la ressemblance de quatre animaux qui étoient de cette sorte": On y voyoit la ressemblance d'un homme".

6. *Quatuor facies uni, & quatuor pennæ uni.*

6. Chacun d'eux avoit quatre faces, & quatre aîles.

7. *Pedes eorum pedes recti, & planta pedis eorum quasi planta pedis vituli, & scintillæ quasi aspectus æris candentis.*

7. Leurs pieds étoient droits, la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau, & il sortoit d'eux des étincelles comme il en sort de l'airain le plus luisant".

8. *Et manus hominis sub pennis eorum in quatuor partibus: & facies & pennas*

8. Il y avoit des mains d'homme sous leurs aîles aux quatre côtés, & ils avoient chacun quatre fa-

l'épreuve serviroit à faire connoître ceux qui seroient comme un métal éclatant.

℣. 5. *expl.* Ces quatre animaux qui paroissent au milieu du feu représentent les esprits célestes, exécuteurs de la justice de Dieu. Le nombre de quatre peut marquer l'étendue de leur ministere dans tout l'univers divisé en quatre parties. *Voyez plus bas ch.* 10. *v.* 14. 15. 16. ils paroissent *comme quatre animaux*, pour marquer leur parfaite soumission, & ils avoient en même-tems *la ressemblance d'hommes*, parcequ'entre les animaux l'homme est sans comparaison le plus parfait.

℣. 7. *Hebr.* de l'airain poli. *Expl. leurs pieds étoient droits* & fermes & très-propres à marcher promptement, *comme la plante du pied d'un veau*, & ils étoient tous *étincellans comme l'airain le plus luisant*; parcequ'ils étoient debout devant le Très-haut, comme ses ministres, toujours prêts à aller par-tout où l'impetuosité de l'esprit les poussoit, selon qu'il est dit ensuite, & parcequ'ils imprimoient par-tout des marques éclatantes de leur mission.

gebant corpora eorum. leurs corps par les deux autres ".

12. *Et unumquodque eorum coram facie suâ ambulabat : ubi erat impetus spiritûs, illuc gradiebantur, nec revertebantur, cùm ambularent.*

12. Chacun d'eux marchoit devant soi. Ils alloient où les emportoit l'impetuosité de l'esprit, & ils ne retournoient point, lorsqu'ils marchoient ".

13. *Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum ignis ardentium, & quasi aspectus lampadarum. Hæc erat visio discurrens in medio animalium, splendor ignis, & de igne fulgur egrediens.*

13. Et les animaux paroissoient à les voir ", comme des charbons de feu brûlans, & comme des lampes ardentes. On voyoit courir au milieu des animaux des flammes de feu, & des éclairs qui sortoient du feu ".

14. *Et animalia ibant & revertebantur in similitudinem fulguris corruscantis.*

14. Et les animaux alloient & revenoient comme des éclairs qui brillent *dans l'air* ".

℣. 11. *expl.* par le respect qu'ils avoient pour la majesté de Dieu.

℣. 12. *expl.* ne pouvoient faire que ce qui leur étoit commandé. *Voy. v.* 9.

℣. 13. *autr.* à leur couleur.

Ibid. *expl.* parceque cette vision représentoit à Ezechiel les ministres du Seigneur, comme tout prêts à lancer les feux & les foudres de sa justice sur son peuple ; & parcequ'ils étoient eux mêmes tout pleins d'ardeur & de feu pour obéir à la volonté de Dieu dans l'instant qu'ils l'avoient connue.

℣. 14. *expl.* C'est-à dire, que dans l'instant qu'ils avoient executé l'ordre de Dieu, ils revenoient aussi vîte que des éclairs, pour recevoir de nouveau ses ordres.

§. 2. *Vision de quatre roues.*

15. Lorsque je regardois ces animaux, je vis paroître près d'eux une roue qui étoit sur la terre, & qui avoit quatre faces".

16. A voir les roues " & la maniere dont elles étoient faites, elles paroissoient semblables à l'eau de la mer. Elles se ressembloient toutes quatre, & elles paroissoient dans leur forme & dans leur mouvement, comme si une roue étoit au milieu d'une autre roue.

17. Leurs quatre parties alloient en un même-tems, & elles ne retournoient point lorsqu'elles marchoient.

18. Les roues avoient aussi une étendue, une hauteur & une forme qui
Infr. 20. 12. étoit horrible à voir ", &

15. *Cumque aspicerem animalia, apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies,*

16. *& aspectus rotarum, & opus earum, quasi visio maris: & una similitudo ipsarum quatuor: & aspectus earum & opera, quasi sit rota in medio rotæ.*

17. *Per quatuor partes earum euntes ibant, & non revertebantur cùm ambularent.*

18. *Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aspectus: & totum cor-*

ỳ. 15. *expl.* Dieu nous ayant d'abord représenté l'ardeur toute sainte de ses ministres pour exécuter ses ordres dans tout l'univers; il nous montre maintenant sous cette image d'une roue, ou plutôt de ces quatre roues tournant l'une dans l'autre, & suivant très-exactement tous les mouvemens des quatre animaux, la parfaite dépendance où toutes les créatures inferieures sont toujours à l'égard des saints ministres de Dieu, qui y président pour y donner tel mouvement qu'ils le reçoivent eux-mêmes de l'esprit divin, qui les anime & les pousse.

ỳ. 16. *autr.* la couleur des roues.

ỳ. 18. *expl.* on ne pouvoit voir leur hauteur sans étonnement.

pus oculis plenum in circuitu ipsarum quatuor.

19. *Cumque ambularent animalia, ambulabant pariter & rotæ: juxta ea: & cùm elevarentur animalia de terra, elevabantur simul & rotæ.*

20. *Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, & rotæ pariter elevabantur, sequentes eum. Spiritus enim vitæ erat in rotis.*

21. *Cum euntibus ibant, & cum stantibus stabant: & cum elevatis à terra pariter elevabantur, & rotæ, sequentes ea: quia spiritus vitæ erat in rotis.*

tout le corps des quatre roues étoit plein d'yeux, tout autour ‖.

19. Lorsque les animaux marchoient, les roues marchoient aussi auprès d'eux; & lorsque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient aussi avec eux.

20. Par-tout où alloit l'esprit, & où l'esprit s'élevoit, les roues s'élevoient aussi, & le suivoient ‖; parceque l'esprit de vie étoit dans les roues ‖.

21. Lorsque les animaux alloient, les roues alloient aussi; lorsqu'ils demeuroient, elles demeuroient: lorsqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient aussi avec eux, & les suivoient ‖, parceque l'esprit de vie étoit dans les roues.

℣. 18. *expl.* L'Hebreu porte qu'il étoit peint de diverses couleurs; c'est-à-dire, qu'il étoit comme la queue d'un paon. Selon Grotius cela marquoit les divers Rois qui devoient servir à la punition du peuple d'Israel.

℣. 20. *expl.* C'est-à-dire, que ce char divin n'étoit pas tiré par des animaux, mais que c'étoient les esprits celestes qui le faisoient mouvoir; *ou* qu'il suivoit de lui-même les animaux; c'est-à-dire, les esprits celestes, n'étant poussés & conduits que par l'inspiration de Dieu. *Menoch.*

Ibid. *expl.* c'est-à-dire, qu'elles représentoient principalement les hommes répandus dans les quatre parties du monde, parcequ'ils agissent avec lumiere & connoissance, comme créatures vivantes & raisonnables.

℣. 21. *expl.* Ce qui nous figure admirablement la con-

§. 3. *Vision d'un firmament.*

22. Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament qui paroissoit comme un crystal étincellant & terrible à voir, qui étoit étendu sur leurs têtes ″.

23. Sous ce firmament ils tenoient droites leurs aîles ″, les unes vis-à-vis de celles de l'autre : l'un couvroit son corps de deux de ses aîles, & l'autre le couvroit de même ″.

24. Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles, étoit comme le bruit des plus grandes eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du

22. *Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis, & extenti super capita eorum desuper.*

23. *Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum: unumquodque duabus alis velabat corpus suum, & alterum similiter velabatur.*

24. *Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum sublimis Dei: cùm ambularent, qua-*

duite de la sagesse suprême de Dieu dans tout l'univers; où les hommes sont tous comme renfermés dans un cercle qui n'a point d'autre mouvement que celui que lui donne Dieu, ou par lui-même, ou par le ministere des saints Anges, qui sont par toute la terre les exécuteurs des ordres de sa providence. Car quoique les hommes agissent & vivent chacun selon le libre mouvement de sa volonté : Dieu sçait néanmoins accomplir toujours sa volonté par eux-mêmes sans qu'ils y pensent, & il est l'arbitre suprême du mouvement & du gouvernement géneral de toutes ses créatures.

ꝟ. 22. *expl.* Ce *firmament* dans lequel Dieu nous est ici représenté, comme un Souverain assis sur son trône, d'où il gouverne & juge tout l'univers, est comparé à un *crystal*, &c. pour nous marquer la pureté souveraine & la lumiere inaccessible où Dieu habite.

ꝟ. 23. *expl.* comme pour voler par-tout où l'esprit les envoieroit.

Ibid. Vide supr. v. 11.

si sonus erat multitudinis ut sonus castrorum, cumque starent, demittebantur pennæ eorum.

haut du ciel ″. Ils faisoient un bruit lorsqu'ils marchoient, comme le bruit d'une grande multitude, & comme le bruit de toute une armée ″ ; & quand ils s'arrêtoient, ils baissoient leurs aîles.

25. *Nam cùm fieret vox super firmamentum, quod erat super caput eorum, stabant & submittebant alas suas.*

25. Car quand ils entendoient retentir la voix du firmament qui étoit au-dessus de leurs têtes, ils s'arrêtoient, & baissoient leurs aîles ″.

26. *Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis saphiri similitudo throni : & super similitudinem throni, similitudo quasi aspectûs hominis desuper.*

26. Et dans ce firmament qui étoit au-dessus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui ressembloit au sapphir ″, & il paroissoit comme un homme assis sur ce trône ″.

℣. 24. *expl.* C'est à-dire, qu'ils ne parlent sur la terre, que selon que Dieu leur parle à eux-mêmes du haut des cieux ; & que n'ayant point d'autre voix que celle de leur Souverain, ils la font entendre par toute la terre par les effets éclarans de sa justice.

Ibid. *expl.* Ceci pouvoit bien marquer en particulier les troupes si formidables que le Seigneur se disposoit à envoyer contre la Judée & contre Jerusalem pour la détruire.

℣. 25. *expl.* ils s'arrêtoient pour entendre cette voix divine qui regloit tous leurs mouvemens : & ils baissoient leurs aîles, pour marquer leur profond respect, & l'anéantissement où ils se tenoient en sa présence.

℣. 26. *i. e.* comme d'un bleu celeste.

Ibid. *expl.* Ce trône qui parut à Ezechiel étoit simplement une figure & une image du trône de Dieu tout spirituel & invisible ; or Dieu étant un pur esprit & invisible à

27. Je vis comme un métal très-brillant, & semblable au feu ‖, tant au-dedans qu'autour de lui. Depuis ses reins jusqu'en haut, & depuis ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit sa lumiere tout au-tour;

28. & comme l'arc qui paroît au ciel dans une nuée en un jour de pluie. C'est à quoi ressembloit la lumiere qui brilloit tout autour ‖.

27. *Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis, intrinsecus ejus per circuitum: à lumbis ejus & desuper, & à lumbis ejus usque deorsum, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu,*

28. *velut aspectum arcûs cùm fuerit in nube in die pluviæ, hic erat aspectus splendoris per gyrum.*

nos yeux choisissoit de s'y faire voir à son Prophete sous l'image d'un homme comme de la créature la plus parfaite qui pût tomber sous sa vûe.

℣. 27. autr. *selon la ponctuation de saint Jerôme, & selon le 2. vers. du chap. 8. qui fait la même description:* Je vis au-dedans & au-tour de lui depuis ses reins jusqu'en-haut comme un métal très-brillant & semblable au feu: & depuis ses reins jusqu'en bas je vis comme un feu, &c. Ce métal très-brillant, &c. peut marquer que Dieu est ferme & infléxible dans ses decrets éternels, & est en même-tems la vraie lumiere, & en lui-même, & à l'égard de ses créatures.

℣. 28. *expl.* Ce qui peut nous marquer cette admirable diversité de tant d'effets differens, soit de sa misericorde, soit de sa justice que Dieu répandoit anciennement sur son peuple, & qu'il répand en tout tems sur tous les hommes. On peut dire aussi que comme depuis le deluge Dieu a donné ce signe pour assurance de sa reconciliation avec nous, il le fit paroître alors aux yeux du Prophete, afin qu'il jugeât par là, qu'en exerçant toutes les rigueurs de sa justice sur la ville de Jerusalem, il n'oublieroit pas néanmoins entierement à son égard sa misericorde & la verité de ses promesses, mais qu'il se reconcilieroit avec elle de nouveau.

CHAPITRE II.

§. 1. *Ezechiel appellé à prophetiser.*

1. *HÆc visio similitudinis gloriæ Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis, & dixit ad me: Fili hominis, sta super pedes tuos, & loquar tecum.*

1. TElle fut cette image de la gloire du Seigneur, qui me fut représentée. Ayant vû ces choses je tombai le visage en terre ‖, & j'entendis une voix ‖ qui me parla, & qui me dit : Fils-de-l'homme ‖, tenez-vous sur vos pieds, & je parlerai avec vous.

2. *Et ingressus est in me spiritus postquàm locutus est mihi, & statuit me supra pedes meos: & audivi loquentem ad me,*

2. Et l'esprit m'ayant parlé de la sorte entra dans moi, & m'affermit sur mes pieds ‖, & je l'entendis qui me parloit,

3. *& dicentem : Fili hominis, mitto ego te ad filios Israel, ad gentes apostatrices, quæ recesserunt à me:*

3. & me disoit : Fils-de-l'homme, je vous envoye aux enfans d'Israel, vers un peuple apostat qui s'est retiré de moi;

℣. 1. *expl.* frappé de ces prodiges, & dans la vûe de son néant, pour adorer Dieu.

Ibid. *expl.* de Dieu.

Ibid. *expl.* Dieu parlant à Ezechiel l'appelle souvent, *Fils de l'homme*; dont S. Jerôme rend cette raison, Que ce saint Prophete étoit établi de Dieu pour parler à Israel comme en la personne de JESUS-CHRIST, qui s'appelle lui-même très-souvent dans l'Evangile : *Fils de l'homme. Ou* selon d'autres, de peur que la grandeur de ses revelations ne lui causât de l'élevement. *Ou* enfin pour le distinguer des Anges au milieu desquels il étoit alors.

℣. 2. *expl.* sans crainte.

Ils ont violé jusqu'à ce jour, eux & leurs peres, l'alliance que j'avois faite avec eux.

ipsi & patres eorum prævaricati sunt pactum meum usque ad diem hanc.

4. Ceux vers qui je vous envoye, sont des enfans qui ont un front dur, & un cœur indomptable ″. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu,

4. *Et filii durâ facie, & indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te : & dices ad eos : Hac dicit Dominus Deus :*

5. pour voir s'ils écouteront enfin eux-mêmes, & s'ils cesseront *de pecher* ″ ; parceque c'est un peuple ″ qui m'irrite *sans cesse* ; & ils sçauront au moins qu'un Prophete a été au milieu d'eux ″.

5. *Si fortè vel ipsi audiant, & si fortè quiescant, quoniam domus exasperans est : & scient quia propheta fuerit in medio eorum.*

§. 2. *On dit au Prophete de parler sans crainte.*

6. Vous donc, fils-de-l'homme, ne les craignez point ; n'appréhendez point leurs discours ″ ; parceque ceux qui sont avec vous sont des incredules & des rebelles, &

6. *Tu ergo, fili hominis, ne timeas eos, neque sermones eorum metuas : quoniam increduli & subversores sunt tecum, & cum scorpio-*

ỷ. 4. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils étoient & impudens pour commettre le peché, & infléxibles pour s'en repentir.

ỷ. 5. lettr. *autr.* se tiendront en repos, *& ainsi plus bas.* *Expl.* Dieu parle de cette sorte, pour marquer que dans cette grande multitude de personnes, à qui le Prophete devoit parler, il n'y en auroit que peu qui l'écouteroient.

Ibid. *lettr.* une maison.

Ibid. *expl.* & ainsi ils seront inexcusables.

ỷ. 6. *expl.* depeur que la crainte de leurs mauvais traitemens & de leurs discours outrageux ne l'empêchât de leur rapporter toutes les paroles qu'il lui ordonnoit de leur dire.

nibus habitas. Verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

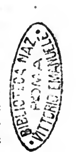
que vous habitez au milieu des scorpions ". Ne craignez point leurs paroles, & que leurs visages ne vous fassent point de peur, parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

7. *Loquèris ergo verba mea ad eos, si fortè audiant, & quiescant, quoniam irritatores sunt.*

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront *de pecher*; parceque c'est un peuple qui ne fait que m'irriter.

8. *Tu autem, fili hominis, audi quacumque loquor ad te: & noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est: aperi os tuum, & comede quacumque ego do tibi.*

8. Mais vous, fils-de-l'homme, écoutez tout ce que je vous dis. Ne m'irritez pas vous-même ", comme fait ce peuple: ouvrez la bouche, & mangez ce que je vous donne ".



9. *Et vidi, & ecce manus missa ad me, in qua erat involutus*

9. Alors j'eus cette vision: Tout-d'un-coup une main " s'avança vers moi,

ṽ. 6. *expl.* Les scorpions représentent les homicides; Dieu appelle ainsi les Israélites: afin que le Prophete ne soit point rebuté de leur endurcissement & de leur fureur, & qu'il se prépare à tout, pour être en état de s'acquiter pleinement de son ministere.

ṽ. 8. *expl.* Ne me resistez pas dans la commission que je vous donne, si vous ne voulez que ma colere tombe aussi sur vous: *ou* Prenez-garde d'imiter la corruption de ce peuple.

Ibid. *expl.* Dieu avertit le Prophete d'ouvrir son cœur, pour se remplir & se nourrir lui même de la verité de ses paroles qu'il lui commandoit d'annoncer à la maison de Jacob.

ṽ. 9. *expl.* celle de Dieu même ou de quelqu'un de ses Anges.

laquelle tenoit un livre roulé : elle étendit devant moi ce livre qui
Apoc. 5. 1. étoit écrit dedans & dehors ", & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des maledictions ".

liber : & expandi illum coram me, qui erat scriptus intus & foris : & scripta erant in eo lamentationes, & carmen, & væ.

ỳ. 9. *expl.* Ce *livre* marquoit la prophetie dont Dieu devoit le charger. Il étoit *roulé* parceque les mysteres qu'il renfermoit étoient cachés. Ce livre étoit *écrit dedans & dehors*, soit à cause de la multitude des choses qui y étoient représentées, soit pour marquer que le sens de la lettre & de l'histoire en renfermoit un qui étoit spirituel & mystique.

Ibid. *expl.* Ces plaintes lugubres regardoient ceux qu'on exhortoit à la pénitence : les cantiques étoient pour les justes ; & les maledictions contre les reprouvés & ceux qui ne témoignoient que du mépris pour la verité.

CHAPITRE III.

§. I. *Le Prophete mange un livre, & reçoit la force pour dire la verité.*

1. ENsuite le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, mangez tout ce que vous trouverez ; mangez ce livre ", & allez parler aux enfans d'Israel.

2. En même-tems j'ouvris la bouche, & il me fit manger ce livre ",

3. & me dit : Fils-de-

1. *ET dixit ad me: Fili hominis, quodcumque inveneris comede : comede volumen istud, & vadens loquere ad filios Israel.*

2. *Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo :*

3. *& dixit ad me :*

ỳ. 1. *expl.* méditez tout ce qui est contenu dans ce livre.

ỳ. 2. *expl.* il me découvrit tout ce qui y étoit contenu. On voit la même chose *Apoc.* 10. 9.

Fili hominis, venter tuus comedet, & viscera tua complebuntur volumine isto, quod ego do tibi. Et comedi illud, & factum est in ore meo sicut mel dulce.

l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en seront remplies ". Je mangeai ce livre, & il devint doux à ma bouche comme le miel ". *Apoc. 10. 9. 10.*

4. *Et dixit ad me: Fili hominis, vade ad domum Israel, & loqueris verba mea ad eos.*

4. Et il me dit: Fils-de-l'homme. allez trouver la maison " d'Israel, & vous leur annoncerez mes paroles.

5. *Non enim ad populum profundi sermonis & ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israel.*

5. Car c'est à la maison d'Israel que je vous envoye, & non pas à un peuple dont le langage ne vous soit pas intelligible, & dont la langue vous soit inconnue.

6. *Neque ad populos multos profundi sermonis, & ignotæ linguæ, quorum non possis audire sermones: & si ad illos mittereris, ipsi audirent te.*

6. Je ne vous envoye pas vers des hommes de diverses nations, dont le langage vous seront inintelligible, & la langue inconnue, ensorte que vous ne les puissiez pas entendre: & quand je vous envoyerois vers des peuples de cette sorte, ils vous écouteroient ".

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, qu'il devoit songer à remplir son cœur de ces grandes verités, & s'en nourrir par une profonde méditation.

Ibid. *expl.* Ce n'est pas que le saint Prophete fût cruel envers ses freres, lorsqu'il trouvoit de la douceur dans un livre qui les menaçoit des châtimens les plus rigoureux: mais c'est que son grand amour pour Dieu lui faisoit aimer sa justice, qui menace & qui punit les pecheurs pour détruire le peché. *Voy. Ps. 18. 11. & Ps. 118. 103.*

℣. 4. *expl.* le peuple.

℣. 6. *expl.* La vocation des Gentils & la reprobation

7. Mais ceux de la maiſon d'Iſrael ne veulent pas vous entendre, parceque'ils ne veulent pas m'écouter. Car toute la maiſon d'Iſrael a un front d'airain //, & un cœur endurci.

8. Mais j'ai rendu votre viſage plus ferme que leur viſage, & votre front plus dur que leur front.

9. Je vous ai donné un front de pierre & de diamant. Ne les craignez donc point, & n'ayez point de peur devant eux // ; parceque c'eſt // une maiſon qui ne ceſſe point de m'irriter.

10. Et il me dit : Fils-de-l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, & écoutez-les attentivement :

11. Allez trouver ceux qui ont été emmenés cap-

7. *Domus autem Iſrael nolunt audire te : quia nolunt audire me. Omnis quippe domus Iſrael attritâ fronte eſt, & duro corde.*

8. *Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, & frontem tuam duriorem frontibus eorum.*

9. *Ut adamantem, & ut ſilicem dedi faciem tuam : ne timeas eos, neque metuas à facie eorum : quia domus exaſperans eſt.*

10. *Et dixit ad me : Fili hominis, omnes ſermones meos, quos ego loquor ad te, aſſume in corde tuo, & auribus tuis audi :*

11. *Et vade, ingredere ad tranſmi-*

des Juifs ſont marquées ici viſiblement ; car Dieu deſigne ce tems heureux, auquel il devoit envoyer ſes Apôtres vers toutes les nations, pour aſſujettir le monde à ſon joug, & réunir ſous l'unité de la même foi cette grande diverſité de langues que l'orgueil des hommes avoit produites. Il prédit donc & la dureté des Juifs & l'humble & prompte obéïſſance des Gentils.

℣. 7. lettr. *Attritâ fronte*, i. e. *impudente*. Menoch. Hebr. *durâ*.

℣. 9. *expl.* de les reprendre.

Ibid. *autr.* quoique ce ſoit, &c.

grationem,

grationem, ad filios populi tui, & loquêris ad eos, & dices eis: Hæc dicit Dominus Deus: si fortè audiant, & quiescant.

tifs", les enfans de mon peuple; parlez-leur, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu, pour voir s'ils écouteront, & s'ils cesseront *de pecher*".

§. 2. *L'esprit se saisit du Prophete.*

12. *Et assumpsit me spiritus, & audivi post me vocem commotionis magnæ: Benedicta gloria Domini de loco suo;*

12. Alors l'Esprit se saisit de moi", & j'entendis derriere moi cette voix avec un grand bruit: Benie soit la gloire du Seigneur du lieu où il reside".

13. *& vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum sequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.*

13. *J'entendis* aussi le bruit des animaux qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui suivoient les animaux, & le bruit comme d'une grande secousse".

14. *Spiritus quoque levavit me, &*

14. L'Esprit aussi m'éleva, & m'emporta avec

ỳ. 11. lettr. *ad transmigrationem.*

Ibid. *Voy. chap.* 2. 5.

ỳ. 12. *expl.* L'esprit de Dieu, soit par lui-même, ou par le ministere de ses Anges, transporta Ezechiel du lieu où il avoit eu cette vision pour le conduire vers les autres captifs.

Ibid. *expl.* Cette voix étoit celle des Anges représentés par les animaux: ils benissoient Dieu dans la vûe de sa gloire, de sa puissance & de la justice qu'il étoit prêt d'exercer contre son peuple. Cette gloire étoit la majesté de Dieu qui avoit paru à Ezechiel sur le char.

ỳ. 13. *expl.* Ceci nous marque & l'adoration où les ministres de la justice de Dieu étoient de ses jugemens, & l'ardeur avec laquelle ils étoient prêts de s'acquitter de ses ordres, & les effroyables renversemens qui devoient s'ensuivre de cette exécution des ordres de la justice de Dieu.

lui, & je m'en allai plein d'amertume & mon esprit rempli d'indignation ". Mais " la main du Seigneur étoit avec moi qui me fortifioit.

assumpsit me : & abii amarus in indignatione spiritûs mei : manus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Je vins au lieu où étoient les captifs près d'un tas de blé qui venoit d'être coupé ", & je me joignis à ceux qui demeuroient près du fleuve de Chobar. Je m'assis où ils étoient assis, & je demeurai là sept jours au milieu d'eux en versant des larmes ".

15. *Et veni ad transmigrationem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & sedi ubi illi sedebant : & mansi ibi septem diebus mœrens in medio eorum.*

16. Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit :

16. *Cùm autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :*

Inf. 33. 7. 17. Fils-de-l'homme,

17. *Fili hominis,*

℣. 14. *expl.* soit de celle de Dieu même que cette vision mysterieuse venoit de lui faire connoître ; ou de la sienne propre, étant indigné contre l'endurcissement de ce peuple ingrat & aveugle : ou étant peutêtre dans la tristesse à cause de tous ces maux qu'il envisageoit comme étant prêts de tomber sur Jerusalem, & qu'il se voyoit engagé d'annoncer à son peuple.

Ibid *lettr.* Car. *Expl.* Le sens est : J'étois triste ; mais la puissance de Dieu me fortifioit. *Synops.*

℣. 15. *Hebr.* Telabib. Ce que quelques-uns croient être le nom propre d'un canton dont la Vulgate a mis la signification.

Ibid. *expl.* Saint Jerôme dit que ce saint Prophete considera en silence pendant tout ce tems la maniere dont ils agissoient, & tout ce qui se passoit entre eux ; afin qu'ils ne pussent l'accuser de temerité, s'il eût entrepris de les corriger, sans qu'ils fussent persuadés qu'il connoissoit ce qu'il reprenoit en eux.

ſpeculatorem dedi te domui Iſrael : & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.

je vous ai donné pour ſentinelle à la maiſon d'Iſrael ♰, vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

18. *Si dicente me ad impium : Morte morieris : Non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur à via ſua impia, & vivat : ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.*

18. Si lorſque je dirai ♰ à l'impie: Vous ſerez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis ; & ſi vous ne lui parlez pas, afin qu'il ſe détourne de la voie de ſon impiété, & qu'il vive ; l'impie mourra dans ſon iniquité, mais je vous redemanderai ſon ſang ♰.

19. *Si autem tu annuntiaveris impio ; & ille non fuerit converſus ab impietate ſua, & à via ſua impia : ipſe quidem in iniquitate ſua morietur, tu autem animam tuam liberaſti.*

19. Que ſi vous annoncez la verité à l'impie, & qu'il ne ſe convertiſſe point de ſon impiété, & ne quitte point ſa voie impie, il mourra dans ſon iniquité ; mais pour vous, vous aurez délivré votre ame.

20. *Sed & ſi converſus juſtus à juſtitia ſua fuerit, & fecerit iniquitatem : ponam offendiculum coram eo, & ipſe morie-*

20. Que ſi le juſte abandonne ſa juſtice, & qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement ♰ : il mourra, par-

℣. 17. *expl.* pour les avertir de leurs crimes, & des dangers qui les menacent.
℣. 18. *expl.* lorſque je vous ordonnerai de dire.
Ibid. *expl.* vous répondrez de ſa perte.
℣. 20. *expl.* Quoique Dieu, comme dit S. Jacque, ſoit

ceque vous ne l'avez pas averti : il mourra dans son peché, & la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avoit faites, sera effacée ; mais je vous redemanderai son sang.

tur, quia non annuntiasti ei : in peccato suo morietur, & non erunt in memoria justitiæ ejus quas fecit : sanguinem verò ejus de manu tua requiram.

21. Que si vous avertissez le juste afin qu'il ne tombe point, & qu'il ne peche point dans le peché, il vivra de la vraie vie, parceque vous l'aurez averti, & vous aurez ainsi délivré votre ame.

21. *Si autem tu annuntiaveris justo ut non peccet justus, & ille non peccaverit : vivens vivet, quia annuntiasti ei, & tu animam tuam liberasti.*

22. Alors la vertu ‖ du Seigneur se saisit de moi, & il me dit : Levez-vous, sortez à la campagne, & là je parlerai à vous.

22. *Et facta est super me manus Domini, & dixit ad me : Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.*

§. 3. *Ezechiel voit la gloire de Dieu.*

23. Je me levai donc, & je sortis à la campagne, & tout-d'un-coup je vis paroître en ce lieu la

23. *Et surgens egressus sum in campum : & ecce ibi gloria Domini stabat*

incapable de tenter les hommes & de les porter au peché, il peut toute-fois en permettre très-justiment les occasions, pour punir l'orgueil des superbes : & il fait servir les tentations mêmes à la justice de ses desseins, quoiqu'il n'en soit par l'auteur. S. Jerôme & quelques autres expliquent ces paroles encore d'une autre maniere : Lorsque le juste est tombé dans le peché, le Seigneur met devant lui comme une pierre d'achoppement, ce que d'autres ont traduit, un tourment, une infirmité ; c'est-à-dire, que Dieu permet qu'il soit tourmenté interieurememt, ou même exterieurement ; & que trouvant de la difficulté dans sa voie, il ait lieu de ressentir & sa langueur & sa plaie.

℣. 22. *lettr.* la main.

quasi gloria, quam vidi juxta fluvium Chobar: & cecidi in faciem meam.

gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vûe près du fleuve de Chobar. En même-tems je tombai le visage contre terre ″, Supr. 1. 3.

24. *Et ingressus est in me spiritus, & statuit me super pedes meos: & locutus est mihi, & dixit ad me: Ingredere, & includere in medio domûs tuæ.*

24. & l'Esprit entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla, & me dit: Allez vous enfermer au milieu de votre maison ″:

25. *Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, & ligabunt te in eis: & non egrediêris de medio eorum.*

25. Fils-de-l'homme, voici des chaînes préparées pour vous; ils vous en lieront ″, & vous n'en sortirez point ″.

26. *Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quasi vir objurgans: quia domus exasperans est.*

26. Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais; que vous deviendrez muet comme un homme qui ne reprend personne, parceque la maison d'Israel ne cesse point de m'irriter ″.

℣. 23. *expl.* ne pouvant soutenir la vue de cette gloire.

℣. 24. *expl.* pour avertir par ce signe la maison d'Israel, que Jerusalem doit être assiegée & enfermée comme vous.

℣. 25. *expl.* Quelques-uns croient qu'on doit entendre ces *chaînes* seulement d'une maniere spirituelle; c'est-à-dire, que Dieu l'engageoit à demeurer enfermé dans sa maison, comme s'il y eût été effectivement enchaîné. D'autres les expliquent des vraies chaînes dont ils disent que ses proches le chargerent, en le regardant comme un fou & un fanatique.

Ibid. *autr.* ne sortirez point du milieu d'eux. *Hieron.*

℣. 26. *expl.* C'est le plus grand châtiment dont Dieu

27. Mais lorsque je vous aurai parlé, j'ouvrirai votre bouche, & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Que celui qui écoute, écoute [a]; que celui qui se repose, se repose [b], parceque la maison d'Israel m'irrite sans cesse.

27. *Cùm autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos: Hac dicit Dominus Deus: Qui audit, audiat: & qui quiescit, quiescat, quia domus exasperans est.*

puisse punir les peuples, que de leur donner des Pasteurs muets qui n'ont pas la force de reprendre les peuples.

℣. 27. *expl.* Cela peut signifier qu'il ne suffit pas d'entendre les sons exterieurs de la parole de Dieu, mais qu'ils faut l'accomplir du fond du cœur.

Ibid. *expl.* Ce repos dont Dieu parle ici, se doit entendre à l'égard du mal dont il exhortoit son peuple de s'abstenir. C'est donc comme s'il disoit : Que celui qui se repose dans ce repos salutaire, travaille à s'y affermir de plus en plus, sans être ébranlé par l'exemple pernicieux de tant d'autres, qui sont dans un mouvement perpetuel pour courir à leur perte.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Le Prophete prédit par divers tems les calamités qui vont tomber sur Jerusalem.*

1. ET pour vous, fils-de-l'homme, prenez une brique [1], mettez-la devant vous, & tracez dessus la ville de Jerusalem.

2. Figurez un siege formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environ-

1. *ET tu, fili hominis, sume tibi laterem, & pones eum coram te: & describes in eo civitatem Jerusalem:*

2. *& ordinabis adversus eam obsidionem, & adificabis munitiones, & com-*

[1] ℣. 1. *expl.* non cuite; de l'argile.

portabis aggerem, & dabis contra eam castra, & pones arietes in gyro.

ne, & des machines de guerre ″ autour de ses murs.

3. *Et tu sume tibi sartaginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem : & obfirmabis faciem tuam ad eam, & erit in obsidionem, & circumdabis eam : signum est domui Israel.*

3. Prenez aussi une poële de fer ″, & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, & regardez-la d'un visage ferme ″, & elle sera assiegée, & vous l'assiegerez. C'est un signe pour la maison d'Israel.

4. *Et tu dormies super latus tuum sinistrum, & pones iniquitates domûs Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, & assumes iniquitatem eorum.*

4. Vous dormirez aussi sur le côté gauche ″, & vous mettrez les iniquités de la maison d'Israel sur ce côté-là pour autant de jours que vous dormirez dessus, & vous prendrez sur vous ″ leurs iniquités ″.

℣. 2. *lettr.* des beliers, poutre de bois ferrée par le bout, qui étoit suspendue, que l'on poussoit contre une muraille, & qui à force de coups la renversoit.

℣. 3. *expl.* Cette poële mise entre le Prophete & Jerusalem, pouvoit marquer que les pechés de ses habitans étoient venus à leur comble, ayant excité contre eux la grande fureur du Seigneur, & éloigné toute esperance de misericorde : ou bien, que Jerusalem devoit être toute brûlée, & que ses habitans devoient souffrir de très-grands tourmens, comme si on les avoit frits dans la poële.

Ibid. *autr.* irrité.

℣. 4. *expl.* Le royaume d'Israel est représenté par la gauche ; parcequ'il étoit moins noble que celui de Juda.

Ibid. *expl.* vous figurerez.

Ibid. *expl.* Le Prophete est couché sur le côté gauche 390. jours, pour marquer que Dieu avoit usé pendant autant d'années d'une grande patience pour souffrir les iniquités du royaume d'Israel, c'est-à-dire, des dix tribus,

5. Je vous ai donné trois cens quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités, & vous porterez l'iniquité de la maison d'Israel.

Nomb. 14. 34.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta dies; & portabis iniquitatem domûs Israel.

6. Lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une seconde fois sur votre côté droit; & vous prendrez sur vous l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours: c'est un jour que je vous donne pour chaque année ″.

6. Et cùm compleveris hæc, dormies super latus tuum dexterum secundò: & assumes iniquitatem domûs Juda quadraginta diebus, diem pro anno, diem inquam, pro anno dedi tibi.

7. Vous tournerez le visage vers le siege de Jerusalem, & votre bras sera étendu, & vous prophetiserez contre elle ″.

7. Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum, & prophetabis adversus eam.

8. Vous voyez comme je vous ai environné de

8. Ecce circumdedi te vinculis: & non

depuis que Jeroboam introduisit l'idolatrie parmi les Hebreux. Ces 390. jours représentoient aussi le tems que devoit durer le siege de Jerusalem, lorsqu'elle fut resserrée plus étroitement par les troupes de Nabuchodonosor après la déroute de l'armée du roi d'Egypte.

℣. 6. *expl.* C'étoit pour représenter, que le Seigneur supportoit aussi l'iniquité du royaume de Juda qui étoit comme à la droite & le premier, avec autant de patience que s'il eût été comme assoupi depuis quarante ans; c'est-à dire, depuis le renouvellement d'alliance que le roi Josias fit avec Dieu. 4. *Rois* 22. 11. Et pour marquer encore, selon quelques Interpretes, les jours mêmes qui se passerent depuis la prise de Jerusalem jusqu'à son entiere destruction.

℣. 7. *expl.* par ces actions.

te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.

chaînes [″], & vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre jusqu'à ce que les jours du siege soient accomplis.

§. 2. *Autres figures des calamités de Jerusalem.*

9. *Et tu sume tibi frumentum, & hordeum, & fabam, & lentem, & millium, & viciam; & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum: trecentis & nonaginta diebus comedes illud.*

9. Prenez aussi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de la véce; mettez-les dans un vaisseau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté [″]. Vous les mangerez pendant trois cens quatre-vingt-dix jours.

10. *Cibus autem tuus quo vescêris, erit in pondere viginti stateres in die: à tempore usque ad tempus comedes illud.*

10. Ce que vous mangerez chaque jour sera du poids de vingt sicles [″]; & vous en mangerez d'un tems à un autre [″].

11. *Et aquam in mensura bibes, sextam partem hin: à tempore usque ad tempus bibes illud.*

11. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixiéme partie du hin [″]; & vous la boirez d'un tems à un autre.

12. *Et quasi subcinericium hordeaceum*

12. Ce que vous mangerez sera comme un

℣. 8. *Voy. la note ch.* 3. 25.

℣. 9. *expl.* Dieu commande à son Prophete de prédire encore par cette autre action figurée, la famine dont son peuple seroit affligé.

℣. 10. *expl.* environ 9. onces de France.

Ibid. *expl.* du soir au soir du lendemain. *Hieron.*

℣. 11. *expl.* un peu moins d'un demistier de notre mesure.

pain d'orge cuit sous la cendre. Vous le couvrirez ″ devant eux de l'ordure qui sort de l'homme ″.

comedes illud : & stercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.

13. Les enfans d'Israel, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain
Osée. 9. 3. tout souillé parmi les nations, vers lesquelles je les chasserai.

13. Et dixit Dominus : Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes, ad quas ejiciam eos.

14. Je dis alors : Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu ! mon ame n'a point encore été souillée, & depuis mon enfance jusqu'à maintenant, jamais bête morte d'elle-même, ou déchirée par d'autres bêtes, ni aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche ″.

14. Et dixi : A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta, & morticinum, & laceratum à bestiis non comedi ab infantia mea usque nunc, & non est ingressa in os meum omnis caro immunda.

15. *Le Seigneur* me répondit : Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au-lieu de ce qui sort du corps de l'homme ; & vous en mettrez avec votre pain.

15. Et dixit ad me : Ecce dedi tibi fimum boum pro stercoribus humanis : & facies panem tuum in eo.

16. Et il me dit : Fils-
Inf. 5. 16. & 24. 13. de-l'homme, je vais briser dans Jerusalem la for-

16. Et dixit ad me : Fili hominis, ecce ego conteram bacu-

℣. 12. *Hebr.* Vous le cuirez.
Ibid. *expl.* C'étoit pour représenter l'état effroyable où les habitans de Jerusalem devoient se trouver un jour.
℣. 14. *expl.* C'est comme s'il disoit : Je ne me suis jamais souillé en mangeant de ce qui étoit reputé impur par la loi, comment donc pourrai-je manger ce qui est naturellement impur, & dont la nature a horreur ?

lum panis in Jerusalem : & comedent panem in pondere, & in sollicitudine : & aquam in mensura, & in angustia bibent :

17. *ut deficientibus pane & aquâ, corruam unusquisque ad fratrem suum : & contabescant in iniquitatibus suis.*

ce du pain ". Ils mangeront le pain au poids, & dans la frayeur ; & ils boiront l'eau par mesure, & dans une grande affliction d'esprit :

17. ensorte que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tomberont sur les bras les uns des autres, & sécheront de faim dans leur iniquité.

℣. 16. *expl.* J'ôterai le pain qui est le soutien de l'homme.

CHAPITRE V.

§. 1. *Le Prophete donne de nouvelles figures des malheurs de Jerusalem.*

1. *ET tu, fili hominis, sume tibi gladium acutum, radentem pilos : & assumes eum, & duces per caput tuum, & per barbam tuam : & assumes tibi stateram ponderis, & divides eos.*

2. *Tertiam partem*

1. ET vous, fils-de-l'homme, prenez un rasoir tranchant, faites-le passer sur votre tête, & sur votre barbe, pour en raser tous les poils, & prenez un poids & une balance pour les partager ".

2. Vous en mettrez un

℣. 1. *expl.* Le rasoir, selon les Interpretes, figuroit la justice & la vengeance de Dieu ; la tête signifioit la ville de Jerusalem ; les poils & les cheveux, les Juifs, & surtout ceux qui y demeuroient ; le poids & la balance, la souveraine équité de Dieu ; & ce partage en trois, les differens châtimens par lesquels Dieu devoit punir les Juifs.

tiers au feu & le brûlerez au milieu de la ville, jusqu'à ce que les jours du siege soient accomplis ″. Vous en prendrez l'autre tiers, & vous le couperez avec l'épée autour de la ville, vous jetterez au vent les poils du tiers qui restera, & je les poursuivrai l'épée nue ″.

igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis: & assumes tertiam partem, & concîdes gladio in circuitu ejus: tertiam verò aliam disperges in ventum, & gladium nudabo post eos.

3. Et vous prendrez de cette troisiéme partie un petit nombre que vous lierez au bord de votre manteau ″.

3. *Et sumes inde parvum numerum: & ligabis eos in summitate pallii tui.*

4. Vous tirerez encore quelques-uns de ceux-ci, & vous les jetterez au milieu du feu, & les y brûlerez; d'où il sortira une flamme qui se répandra sur toute la maison d'Israel ″.

4. *Et ex eis rursum tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni: & ex eo egredietur ignis in omnem domum Israel.*

℣. 2. *autr.* à mesure que les jours du siege s'accompliront; *i. e.* les trois cens quatre-vingt dix jours pendant lesquels il devoit représenter le siege de Jerusalem, étant enfermé dans sa maison. *Synops.*

Ibid. Le vers. 12. explique celui-ci.

℣. 3. *expl.* Il semble désigner par là les plus pauvres des Juifs, que Nabuzardan laissa dans le payis pour cultiver les vignes & pour labourer les champs; mais ils n'y demeurerent pas encore tous; car à l'occasion du mettre de Godolias, la plus grande partie se retira en Egypte. *Ou bien*, ce peu de Juifs que le Seigneur devoit choisir du milieu de tous les captifs, pour les faire revenir un jour à Jerusalem. Ils demeurerent comme liés à son manteau; c'est-à-dire, que sa divine protection les devoit mettre à couvert, pour empêcher que leur race ne fût tout-à-fait éteinte.

℣. 4. *expl.* Pour entendre le sens litteral de cet endroit, il faut se souvenir de ce qui se lit dans l'histoire des Ma-

5. *Hæc dicit Dominus Deus : Ista est Jerusalem , in medio gentium posui eam , & in circuitu ejus terras.*

6. *Et contempsit judicia mea , ut plus esset impia quàm gentes ; & præcepta mea , ultrà quàm terræ quæ in circuitu ejus sunt : judicia enim mea projecerunt , & in præceptis meis non ambulaverunt.*

7. *Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Quia superastis gentes , quæ in circuitu vestro sunt , & in præceptis meis non ambulastis , & judicia mea non fecistis , & juxta judicia gen-*

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : C'est-là cette Jerusalem " que j'ai établie au milieu des nations, & qui est environnée de leurs terres ".

6. Elle a méprisé mes ordonnances jusqu'à se rendre plus impie que les nations ; & elle a violé mes préceptes plus que toutes celles qui sont autour d'elle. Car ils ont foulé aux pieds mes ordonnances , & ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes ".

7. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez surpassé *en impiété* les nations qui sont autour de vous , que vous n'avez point marché dans *la voie de* mes préceptes ; que vous n'avez point

chabées : Qu'une partie des Juifs s'abandonnerent lâchement à la volonté d'Antiochus Epiphanès , le plus cruel persecuteur de la vraie religion , & qu'ils l'exciterent à tout renverser dans Jerusalem & parmi le peuple de Dieu. 1. *Mach.* 1. 11. 12. 13. 14. 2. *Mach.* 4. 8. *&c.*

℣. 5. *expl.* C'est-à-dire , que cette figure marquoit ce qui devoit arriver à Jerusalem.

Ibid. *expl.* Dieu l'avoit établie comme dans le centre de l'univers , étant environnée de l'Asie , de l'Europe , & de l'Afrique ; afin que , selon la pensée de S. Jerôme , Dieu étant connu dans la Judée , toutes les nations , qui l'environnoient pussent suivre son exemple & l'imiter dans sa foi.

℣. 6. *autr.* loin de marcher dans mes préceptes.

observé mes ordonnances, que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent ",

tium, quæ in circuitu vestro sunt, non estis operati:

8. je viens à vous maintenant, dit le Seigneur *notre* Dieu, & j'exercerai moi-même mes jugemens au milieu de vous à la vûe des nations,

8. *Ideò hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, & ipse ego faciam in medio tui judicio in oculis gentium,*

9. & je ferai parmi vous des choses que je n'ai *jamais* faites, & que je ne ferai point dans la suite, pour punir toutes vos abominations.

9. *& faciam in te quod non feci, & quibus similia ultrà non faciam, propter omnes abominationes tuas.*

10. Les peres mangeront leurs enfans au milieu de vous, & les enfans mangeront leurs peres. J'exercerai dans vous mes jugemens, & je disperserai de tous côtés " tous ceux qui seront restés de vous.

10. *Ideò patres comedent filios in medio tui, & filii comedent patres suos, & faciam in te judicia, & ventilabo universas reliquias tuas in omnem ventum.*

§. 2. *Menaces de Dieu contre le peuple.*

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que comme vous avez violé mon sanctuaire par tous vos crimes, & par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre, que mon

11. *Idcircò vivo ego, dicit Dominus Deus: nisi pro eo quòd sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quo-*

℣. 7. *expl.* en demeurant fermes dans la vraie religion, comme ils le sont dans la fausse.

℣. 10. lettr. *in omnem ventum.*

que confringam, & non parcet oculus meus, & non miserebor.

œil vous verra sans être fléchi, & que je ne serai point touché de compassion.

12. *Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui: & tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo, tertiam verò partem tuam in omnem ventum dispergam, & gladium evaginabo post eos.*

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, & sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs, & je disperserai de tous côtés le tiers qui sera resté, & je les poursuivrai l'épée nue ″.

13. *Et complebo furorem meum, & requiescere faciam indignationem meam in eis, & consolabor; & scient quia ego Dominus locutus sum in zelo meo, cùm implevero indignationem meam in eis.*

13. Je contenterai ma fureur ″, je satisferai mon indignation dans leurs maux ″, & je me consolerai; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé dans ma colere, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.

14. *Et dabo te in desertum & in opprobrium gentibus, quæ in circuitu tuo*

14. Je vous réduirai en un desert, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont au-

℣. 12. *expl.* Dieu marque par là aux captifs, qu'ils devoient s'attendre encore à éprouver dans la suite toutes sortes de rigueurs.

℣. 13. *expl.* Il ne faut rien concevoir ici d'humain, ni attribuer aucun mouvement de trouble & de passion à Dieu. Il s'exprime, dit S. Jerôme, par un langage qui nous est connu, afin de nous faire mieux comprendre, parceque chacun de nous sent en lui même ce que nous nous sommes rendus dignes d'éprouver de la part de sa justice.

Ibid. *autr.* je ferai cesser ma colere lorsque je me serai vengé d'eux.

tour de vous à la vûe de tous les passans.

15. Et vous deviendrez à l'égard des peuples qui vous environnent, un sujet de mépris & de malediction, & un exemple terrible & étonnant, lorsque j'aurai exercé mes jugemens au milieu de vous dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effusion de ma colere.

16. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé : Lors, *dis-je*, que je lancerai les fleches perçantes de la famine " qui seront mortelles, que je les lancerai pour vous perdre ; lorsque j'envoyerai de
Supr. 6. 16. toutes parts la famine
pour vous accabler, &
Infr. 14. 13. que je briserai parmi vous
la force du pain ;

17. lorsque je ferai venir tout-ensemble la famine & les bêtes les plus cruelles" pour vous exterminer entierement ; que la peste & le sang regne-

sunt, in conspectu omnis praetereuntis.

15. *Et eris opprobrium, & blasphemia, exemplum, & stupor in gentibus quae in circuitu tuo sunt, cùm fecero in te judicia in furore, & in indignatione, & in increpationibus irae.*

16. *Ego Dominus locutus sum: Quando misero sagittas famis pessimas in eos, quae erunt mortiferae, & quas mittam ut disperdam vos: & famem congregabo super vos, & conteram in vobis baculum panis;*

17. *& immittam in vos famem, & bestias pessimas usque ad internecionem: & pestilentia, & sanguis transibunt*

ŷ. 16. *expl.* On peut entendre par *les fleches de la famine*, la grêle, les pluies vehementes, les souris, les sauterelles, la nielle.

ŷ. 17. *expl.* Quelques-uns entendent par là les Chaldéens : d'autres les bêtes feroces ausquelles les Juifs furent exposés lorsque fuyant devant leurs ennemis qui les poursuivoient, ils furent obligés de se cacher dans les cavernes des montagnes.

per te, & gladium inducam super te. Ego Dominus locutus sum.

ront parmi vous, & que je vous ferai passer au fil de l'épée. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé ".

ỳ. 17. *expl.* Ces paroles sont comme le sceau de l'arrêt que Dieu prononce contre son peuple.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Maux que les Chaldéens vont faire au peuple de Jerusalem.*

1. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israel, & prophetabis ad eos,*

3. *& dices : Montes Israel, audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus : Ecce ego inducam super vos gladium, & disperdam excelsa vestra,*

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit : L'an du monde 3410. avant J.C. 594.

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage vers les montagnes d'Israel "; prophetisez *ce qui* leur *doit arriver*,

3. & dites-leur : Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers & aux vallées : Je vais faire tomber l'épée sur vous, je détruirai vos hauts-lieux. *Infr.* 36. 1.

ỳ. 2. *expl.* Le Prophete doit s'adresser aux montagnes & aux collines, parceque c'étoit sur elles que les plus grandes abominations se commettoient : car les Juifs y avoient élevé leurs idoles : néanmoins ils sacrifioient aussi dans les vallées près des fontaines. Quelques-uns entendent par là toute la Judée qui étoit pleine de montagnes.

4. J'abattrai vos autels; je briserai vos statues, & je vous ferai tomber morts devant vos idoles.

5. J'étendrai les corps morts des enfans d'Israel devant vos statues ‖, & je répandrai vos os autour de vos autels.

6. Les villes seront desertes dans tous les payis où vous habitez, les hauts-lieux seront détruits & renversés; vos autels tomberont, & seront brisés; vos idoles ne seront plus adorées; vos temples seront abattus, & tous vos ouvrages periront.

7. Il se fera un carnage d'hommes au milieu de vous, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur ‖.

8. Je m'en reserverai quelques-uns parmi vous qui auront échapé de l'épée des nations, lorsque je vous aurai dispersés parmi les peuples.

4. *& demoliar aras vestras, & confringentur simulacra vestra: & dejiciam interfectos vestros ante idola vestra.*

5. *Et dabo cadavera filiorum Israel ante faciem simulacrorum vestrorum, & dispergam ossa vestra circum aras vestras,*

6. *in omnibus habitationibus vestris. Urbes deserta erunt, & excelsa demolientur, & dissipabuntur: & interibunt ara vestra, & confringentur: & cessabunt idola vestra, & conterentur delubra vestra, & delebuntur opera vestra.*

7. *Et cadet interfectus in medio vestri: & scietis quia ego sum Dominus.*

8. *Et relinquam in vobis eos, qui fugerunt gladium in gentibus, cùm dispersero vos in terris.*

✝. 5. *lettr.* devant la face de vos statues.
✝. 7. *expl.* qui me venge, tant des idoles qui ne sont que vanité, que de leurs adorateurs.

9. *Et recordabuntur mei liberati vestri in gentibus, ad quas captivi ducti sunt: quia contrivi cor eorum fornicans, & recedens à me; & oculos eorum fornicantes post idola sua: & displicebunt sibimet super malis quæ fecerunt in universis abominationibus suis.*

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés ″, se souviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs, parceque je briserai leur cœur qui étoit tombé dans la fornication en se retirant de moi ″, & leurs yeux qui s'étoient corrompus par la fornication en se prostituant aux idoles ″; & qu'ils se déplairont à eux-mêmes, à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations où ils sont tombés.

10. *Et scient, quia ego Dominus non frustrà locutus sum, ut facerem eis malum hoc.*

10. Ils sçauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorsque j'ai prédit que je leur ferois ces maux ″.

§. 2. *Personne ne sera exemt de la punition.*

11. *Hæc dicit Dominus Deus: Percute manum tuam, & allide pedem tuum, &*

11. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Frappez de la main & battez du pied ″, & dites, Mal-

℣. 9. *expl.* quelques-uns de ceux qui auront, &c.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que les affligeant par une longue captivité, il les fera rentrer en eux-mêmes, & convertira ces cœurs endurcis.

Ibid. *expl.* Les yeux du Juif s'étoient corrompus, parceque regardant les idoles avec complaisance, & étant épris de leur beauté, ils y attacherent leur cœur.

℣. 10. *autr.* & que ce n'est pas en vain que je les ai menacés que je leur ferois souffrir ces maux.

℣. 11. *expl.* Dieu veut que le Prophete fasse connoître

heur sur tous les peuples, & sur toutes les abominations de la maison d'Israel, parcequ'ils periront par l'épée, par la famine & par la peste.

12. Celui qui est loin ‖ mourra de peste, celui qui est près perira par l'épée; celui qui sera resté & qui sera assiegé, mourra de faim, & mon indignation se satisfera dans leur supplice ‖.

13. Et vous sçaurez que je suis le Seigneur, lorsque vos corps morts & tout sanglans seront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, autour de vos collines élevées, & sur toutes vos hautes montagnes, sous tous vos arbres chargés de feuilles, sous tous vos chênes toufus, & dans tous les lieux où l'on sentoit auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de vos idoles.

dic : Heu ad omnes abominationes malorum domûs Israel : quia gladio, fame, & peste ruituri sunt.

12. *Qui longè est, peste morietur : qui autem propè, gladio corruet, & qui relictus fuerit, & obsessus, fame morietur : & complebo indignationem meam in eis.*

13. *Et scietis quia ego Dominus, cùm fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, & in cunctis summitatibus montium, & subtus omne lignum nemorosum, & subtus universam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura redolentia universis idolis suis.*

à son peuple la grandeur de ses pechés, tant par ses paroles qui marquoient son indignation, que par le bruit de ses pieds & de ses mains, qui pouvoit faire juger de l'étonnement & de la douleur où il étoit. *S. Jerôme.*

℣. 12. *expl.* de l'ennemi : c'est-à-dire, que ceux qui auroient évité le siege de Jerusalem en se retirant dans les deserts ne pourroient pas néanmoins se dérober à la justice de Dieu.

Ibid. *lettr.* dans eux.

14. *Et extendam manum meam super eos : & faciam terram desolatam & destitutam, à deserto Deblatha in omnibus habitationibus eorum: & scient quia ego Dominus.*

14. J'étendrai ma main sur eux //, & je rendrai la terre toute desolée & abandonnée depuis le desert de Deblatha //, dans tous les lieux où ils habitoient, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

ỷ. 14. *expl.* pour punir leurs impietés avec la derniere rigueur.

Ibid. *expl.* Quelques-uns expliquent cela comme s'il y avoit : Je rendrai la terre aussi desolée & abandonnée qu'est le desert de Deblatha, & ils entendent par ce desert celui dont Moïse fait mention *Deut.* 8. 15. *Hebr.* & *LXX.* depuis le desert jusqu'à Deblatha.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Désolation de Juda.*

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Et tu, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus terræ Israel : Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ.*

3. *Nunc finis super te, & immittam furorem meum in te : & judicabo te juxta vias*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Et vous, fils-de-l'homme, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israel : La fin vient //, elle vient cette fin sur les quatre coins de la terre //.

3. Votre fin est arrivée: Je vais maintenant répandre ma fureur sur vous : je vous jugerai selon vos

ỷ. 2. *expl.* la desolation entiere.

Ibid. *expl.* non de toute la terre, mais de la Judée. *Estius.*

voies ", & je ferai retomber toutes vos abominations sur vous.

tuas : & ponam contra te omnes abominationes tuas.

4. Mon œil vous verra sans être fléchi, & je ne ferai point touché de compassion. Je mettrai sur vous *le poids de* vos crimes ", vos abominations seront au milieu de vous, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

4. *Et non parcet oculus meus super te, & non miserebor : sed vias tuas ponam super te, & abominationes tuæ in medio tui erunt : & scietis quia ego Dominus.*

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Une affliction vient, *& tout aussitôt* il en vient une autre ".

5. *Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit.*

6. La fin vient, la fin est proche, elle s'avance " contre vous ; la voilà qui vient.

6. *Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te : ecce venit.*

7. Vous qui habitez sur la terre ", une ruine en-

7. *Venit contritio super te, qui habitas*

ỳ. 3. *expl.* selon vos crimes. *Vat.* C'est-à-dire, C'est vous-mêmes qui avez dressé votre jugement & votre arrêt, ayant choisi de marcher plutôt dans vos voies, qui vous ont conduits à votre perte, que dans celles que je vous avois tracées par mes préceptes.

ỳ. 4. *lettr.* Je mettrai sur vous vos voies. *Expl.* On peut dire aussi avec quelques Interpretes, que ce qui est dit des crimes & des abominations de la maison d'Israel pourroit bien encore se prendre ici pour les peines mêmes qui étoient dûes à ces crimes, & que Dieu se préparoit à faire tomber sur leur tête, comme un poids qui devoit les accabler.

ỳ. 5. *expl.* La Vulgate peut aussi signifier, que l'affliction qui viendra fondre sur Israel sera si grande qu'il n'en faudra pas une seconde pour punir ce peuple très-severement.

ỳ. 6. *lettr. evigilavit, pro citò veniet.* Hebraïs.

ỳ. 7. *expl.* de la Judée.

in terra : venite tempus, propè est dies occisionis, & non gloria montium.

tiere vous vient accabler. Le tems est venu, le jour est proche, le jour du carnage des hommes, & non de la gloire des montagnes ‖.

8. *Nunc de propinquo effundam iram meam super te, & complebo furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia scelera tua.*

8. C'est maintenant que je répandrai de près ma colere sur vous, que ma fureur se satisfera dans vous ‖, que je vous jugerai selon vos voies, & que je vous chargerai de tout *le poids de* vos crimes.

9. *Et non parcet oculus meus, nec miserebor, sed vias tuas imponam tibi, & abominationes tuæ in medio tui erunt : & scietis quia ego sum Dominus percutiens.*

9. Mon œil vous verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion : mais je mettrai sur vous *le poids de* vos actions criminelles ; vos abominations seront au milieu de vous ; & vous sçaurez que c'est moi qui vous frappe, moi qui suis le Seigneur.

10. *Ecce dies, ecce venit : egressa est contritio, floruit virga, germinavit superbia.*

10. Le jour vient, le jour est déja présent, la ruine va tomber ; la verge a fleuri ; l'orgueil a poussé ses rejettons ‖.

℣. 7. *expl.* des cris de joie qu'on entendoit sur les montagnes, soit dans le tems des vendanges, soit lorsque le peuple faisoit gloire de sacrifier sur ces hauts-lieux aux idoles. *Synops.*

℣. 8. *autr.* que j'assouvirai sur vous ma fureur.

℣. 10. *expl.* La *verge* signifie ici, comme souvent ailleurs, le châtiment ; c'est donc une repetition de ce qu'il vient de dire, que le châtiment ne tardera pas : car lors-

11. L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété ″, & elle ne viendra point d'eux″, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait ; & ils n'auront point de repos ″.

12. Le tems est venu, le jour est proche : que celui qui achete ne se réjouisse point ″, & que celui qui vend ne s'afflige point, parceque la colere accablera tout le peuple.

13. Celui qui vend ne rentrera point en possession de ce qu'il vend ″ ; car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement. Les visions *prophetiques* qui regardent tout le peuple

11. *Iniquitas surrexit in virga impietatis, non ex eis, & non ex populo, neque ex sonitu eorum : & non erit requies in eis.*

12. *Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non latetur ; & qui vendit, non lugeat : quia ira super omnem populum ejus.*

13. *Quia qui vendit, ad id quod vendidit non revertetur, & adhuc in viventibus vita eorum. Visio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur : & vir in*

que les arbres commencent à fleurir & poussent des rejettons ; on en attend bientôt du fruit. Ces *rejettons de l'orgueil*, sont tous les crimes ausquels ils s'étoient abandonnés.

ỳ. 11. *expl.* C'est-à-dire, que l'iniquité est la cause du châtiment des impies : *ou*, que l'iniquité surpasse encore le châtiment.

Ibid. *autr.* il ne restera personne d'eux, &c.

Ibid. *expl.* Ces paroles suivant le sens que leur ont donné quelques Interpretes, semblent marquer qu'il ne falloit pas que Jerusalem & toute la Judée regardât tous ces malheurs qui lui étoient préparés comme lui venant des Chaldéens, ni de tous les peuples qui devoient se joindre à eux pour la perdre, ni de tout le bruit de leurs armes & de leur armée si nombreuse & si redoutable ; mais plutôt de son propre orgueil & du fond de sa propre iniquité, & qu'ainsi les Chaldéens ne se donneroient point de repos qu'ils ne l'eussent exterminée. *Synops.*

ỳ. 12. *expl.* car il n'en jouira pas longtems.

ỳ. 13. *expl.* à l'année du jubilé.

iniquitate

iniquitate vitæ suæ non confortabitur.

ne seront point vaines, & tout homme reconnoîtra, qu'au-lieu de trouver de l'appui dans le déreglement de sa vie, *il y trouvera sa perte* ‖.

§. 2. *Suite de la prédiction de la ruine prochaine de Juda.*

14. *Canite tubâ, præparentur omnes, & non est qui vadat ad prælium: ira enim mea super universum populum ejus.*

14. Sonnez de la trompette, que tous se préparent ‖; cependant il ne se trouvera personne qui aille au combat, parceque ma colere est sur tout le peuple ‖.

15. *Gladius foris; & pestis, & fames intrinsecùs: qui in agro est, gladio morietur: & qui in civitate, pestilentiâ & fame devorabuntur.*

15. L'épée au-dehors, la peste & la famine au-dedans. Celui qui est aux champs mourra par l'épée; celui qui est dans la ville sera dévoré par la peste & par la famine.

16. *Et salvabuntur qui fugerint ex eis: & erunt in montibus quasi columbæ convallium omnes trepidi, unusquisque in*

16. Ceux d'entre eux qui s'enfuiront seront sauvés, & ils seront sur les montagnes comme les colombes des vallées, tremblans de crainte dans la

℣. 13. *Hebr.* ils ne pourront échapper, & ils se trouveront comme abîmés dans les iniquités qu'ils ont commises.

℣. 14. *expl.* C'est une ironie dont Dieu se sert pour confondre d'une maniere plus sensible la vanité & l'orgueil de ceux qui s'étant confiés en leurs propres forces & moqués de ses menaces, se trouveroient ensuite sans vigueur & sans courage aux approches de l'ennemi qui venoit les attaquer.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que Dieu les a livrés à la frayeur, pour être la proie de Nabuchodonosor qui vient fondre sur eux.

vûe de leurs pechés.	*iniquitate sua.*
17. Toutes les mains seront affoiblies, & tous les genoux seront sans force ".	17. *Omnes manus dissolventur, & omnia genua fluent aquis.*
18. Ils se revêtiront de cilices, & ils seront saisis de frayeur : tous les visages seront couverts de confusion, & toutes les têtes deviendront chauves ".	18. *Et accingent se ciliciis, & operiet eos formido, & in omni facie confusio, & in universis capitibus eorum calvitium.*
19. Leur argent sera jetté dehors, & leur or sera comme du fumier ". Leur argent ni leur or ne les pourra délivrer au jour de la fureur du Seigneur, ils ne leur serviront point pour se rassasier & pour remplir leur estomac ; parceque leur iniquité s'en est fait un sujet de chute ".	19. *Argentum eorum foras projicietur, & aurum eorum in sterquilinium erit. Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam suam non saturabunt, & ventres eorum non implebuntur quia scandalum iniquitatis eorum factum est.*
20. Ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers pour repaître leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles. C'estpourquoi je met-	20. *Et ornamentum monilium suorum in superbiam posuerunt, & imagines abominationum suarum & simulacrorum fecerunt ex eo : propter hoc dedi*

Isa. 15. 2. Jerem. 48. 37.

Prov. 11. 4. Eccli. 5. 10. Soph. 1. 18.

℣. 17. lettr. *fluent aquis.*

℣. 18. *expl.* Ils se raseront les cheveux & la barbe en signe de deuil. *Voyez Isaï.* 3. 4. *Jer.* 48. 37. *Mich.* 1. 16.

℣. 19. *expl.* parcequ'on ne songera qu'à sauver sa vie.
Ibid. *expl.* en se faisant des idoles & de leur or, & de leur argent.

nis illud in immunditiam :

trai leur or & leur argent au rang les choses impures :

21. *& dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.*

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers ; il deviendra la proie des plus impies de la terre, & ils en useront comme d'une chose souillée.

22. *Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcanum meum : & introibunt in illud emissarii, & contaminabunt illud.*

22. Je détournerai d'eux ‖ mon visage, & ils violeront le secret de mon *sanctuaire* ‖, des brigands y entreront, & le profaneront.

23. *Fac conclusionem : quoniam terra plena est judicio sanguinum, & civitas plena iniquitate.*

23. Faites une fin à leur condannation‖, parceque la terre est pleine de sang *des innocens* qu'ils ont répandu ‖, & que la ville est remplie d'iniquité.

24. *Et adducam*

24. Je ferai venir les

℣. 22. *expl.* des Juifs. On peut dire aussi avec quelques Interpretes, que le Seigneur ayant déja détourné son visage d'un peuple si criminel, devoit encore le détourner d'une autre maniere de dessus tous ces ennemis de Jerusalem, en les laissant faire ce qu'ils voudroient comme s'ils ne les voyoit point.

Ibid. *expl.* Dieu a permis que ce qu'il y avoit de plus sacré parmi les Juifs fût violé, pour punir la profanation qu'ils en avoient faite eux-mêmes.

℣. 23. lettr. *Fac conclusionem.* L'Hebreu & le Chaldéen portent : Faites une chaîne ; par où il veut marquer la captivité du peuple. D'autres croient que Dieu ordonnoit à son Prophete de conclure en peu de paroles le dernier arrêt que sa justice irritée prononçoit contre son peuple, & que c'est ce qu'il fait par les paroles suivantes.

Ibid. lettr. *judicio sanguinum ; i. e.* du sang qu'ils ont répandu injustement. *Synops.*

plus méchans d'entre les nations, ils s'empareront de leurs maisons. Je ferai cesser l'orgueil des puissans, & *leurs ennemis* possederont leurs sanctuaires.

pessimos de gentibus, & possidebunt domos eorum: & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.

25. Les maux fondront sur eux tout-d'un-coup, ils chercheront alors la paix, & ils n'en trouveront point.

25. Angustiâ superveniente, requirent pacem, & non erit.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante"; & les bruits *affligeans* se succederont l'un à l'autre. Ils chercheront quelque vision *favorable* d'un Prophete; la loi perira dans la bouche des Prêtres, & le conseil dans les anciens.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum: & quarunt visionem de propheta, & lex peribit à sacerdote, & consilium à senioribus.

27. Le Roi sera dans les larmes, le Prince sera tout couvert de tristesse, & les mains du peuple tomberont de frayeur; je les traiterai selon leurs œuvres, je les jugerai selon qu'ils auront jugé les autres"; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur".

27. Rex lugebit, & princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundùm viam eorum faciam eis, & secundùm judicia eorum judicabo eos: & scient quia ego Dominus.

ỷ. 26. *autr.* calamité sur calamité.
ỷ. 27. lettr. *secundùm judicia eorum.*
Ibid. *expl.* Ces paroles repetées si souvent peuvent marquer que les supplices & les tourmens servent à faire connoître la grandeur & la puissance de Dieu à ceux qui étoient auparavant comme aveuglés par leurs crimes.

CHAPITRE VIII.

§. 1. *Nouvelle vision d'Ezechiel.*

1. *ET factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis; ego sedebam in domo mea, & senes Juda sedebant coram me, & cecidit ibi super me manus Domini Dei.*

2. *Et vidi, & ecce similitudo quasi aspectus ignis: ab aspectu lumborum ejus, & deorsum ignis: & à lumbis ejus & sursum, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.*

3. *Et emissa similitudo manûs apprehendit me in cincinno capitis mei: & elevavit me spiritus inter terram & cœlum: &*

1. LE cinquiéme jour du sixiéme mois de la sixiéme année″, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur *mon* Dieu tomba tout-d'un-coup sur moi ″; L'an du monde 3410.

2. & jeus cette vision: Quelqu'un me parut comme un feu ardent ″; depuis les reins jusqu'au bas, ce n'étoit qu'une flamme; & depuis les reins jusqu'en haut, il paroissoit un airain mêlé d'or étincellant de lumiere.

3. Je vis en même-tems comme une main ″ qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'Esprit m'éleva entre le ciel & la terre, & m'a- Dan. 14. 35.

℣. 1. *expl.* depuis que le roi Jechonias avoit été emmené à Babylone.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'une vertu toute divine se fit sentir tout-d'un-coup à lui, afin qu'il pût penetrer les mysteres de la vision qui alloit lui être représentée.

℣. 2. *Voyez chap.* 1. 27.

℣. 3. *expl.* Comme il n'y a rien en Dieu de corporel, le Prophete ne voit que la ressemblance des choses.

mena à Jerusalem ‖ dans une vision de Dieu, près la porte interieure qui regardoit du côté de l'aquilon, où étoit placée l'idole de jalousie ‖ pour irriter le Dieu jaloux ‖.

adduxit me in Jerusalem in visione Dei, juxta ostium interius, quod respiciebat ad aquilonem, ubi erat statutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israel selon la vision que j'avois dans le champ ‖,

Supr. 1. 23.

4. Et ecce ibi gloria Dei Israel, secundùm visionem quam videram in campo.

5. & il me dit : Fils de l'homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel cette idole de jalousie qui étoit à l'entrée.

5. Et dixit ad me : Fili hominis, leva oculos tuos ad viam aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam aquilonis : & ecce ab aquilone porta altaris, idolum zeli in ipso introitu.

℣. 3. *expl.* en esprit seulement, & non de corps. *Hieron. Estius.*

Ibid. *expl.* L'Idole de Baal, que Manassès avoit mise dans le temple, que Josias avoit détruite, & que Joakim & Sedecias avoient rétablie de nouveau. Cette idole est appellée, *idole de jalousie*, parcequ'elle avoit été placée dans le temple comme pour irriter le Dieu d'Israel & lui insulter.

Ibid. lettr. *ad provocandum æmulationem.*

℣. 4. *expl.* Dieu vouloit sans doute lui inspirer à lui-même par cette vûe un plus grand zele pour la sainteté de son nom ainsi offensé & outragé par son peuple : & comme opposer sa gloire, qu'il lui fait voir de nouveau, aux abominations qui se commettoient dans le culte de cette idole, & lui faire comprendre d'une maniere plus vive quel étoit le crime des habitans de Jerusalem, & ce qu'ils devoient attendre de la rigueur de sa justice. *Voyez chap.* 3. 23.

§. 2. *Abominations qui obligent Dieu à se retirer de son sanctuaire.*

6. *Et dixit ad me : Fili hominis, putasne, vides tu quid isti faciunt, abominationes magnas, quas domus Israel facit hic : ut procul recedam à sanctuario meo? Et adhuc conversus videbis abominationes majores.*

6. Il me dit ensuite : Fils-de-l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israel fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes ″.

7. *Et introduxit me ad ostium atrii : & vidi, & ecce foramen unum in pariete.*

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis ″, je vis qu'il y avoit un trou à la muraille,

8. *Et dixit ad me : Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodissem parietem, apparuit ostium unum.*

8. & il me dit : Fils-de-l'homme, percez la muraille ″, & ayant percé la muraille, je vis une porte ″,

9. *Et dixit ad me : Ingredere, & vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic.*

9. & il me dit : Entrez, & voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

ỷ. 6. *expl.* C'est de même que s'il lui eût dit : Ne croyez donc pas que j'abandonne injustement ce peuple, ni que je donne sans sujet à mes ennemis le pouvoir de le détruire.

ỷ. 7. *expl.* des Levites.

ỷ. 8. *expl.* Dieu a voulu nous marquer par ce langage figuré, qu'il se commettoit alors beaucoup de crimes jusques dans le temple du Seigneur, que les Prêtres s'efforçoient de tenir secrets.

Ibid *expl.* C'est-à-dire, qu'il avoit percé la muraille jusqu'à ce qu'il y eût la grandeur d'une porte.

10. J'entrai, & en ce même tems je vis des images de toutes sortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maison d'Israel, & toutes ces idoles étoient peintes sur la muraille tout-autour.

11. Et soixante & dix" des anciens de la maison d'Israel " étoient debout devant ces peintures, & Jezonias " fils de Saphan étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encensoir à la main, & la fumée de l'encens qui en sortoit, s'élevoit en haut.

12. Et il me dit : Certes vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israel font dans les ténébres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre ; car ils disent : Le Seigneur ne nous voit point, le Seigneur a abandonné la terre ".

10. Et ingressus vidi, & ecce omnis similitudo reptilium & animalium, abominatio, & universa idola domûs Israel depicta erant in pariete in circuitu per totum.

11. Et septuaginta viri de senioribus domûs Israel : & Jezonias filius Saphan stabat in medio eorum, stantium ante picturas : & unusquisque habebat thuribulum in manu sua : & vapor nebulæ de thure consurgebat.

12. Et dixit ad me : Certè vides, fili hominis quæ seniores domûs Israel faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui: dicunt enim : Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram.

℣. 11. *expl.* Il semble que ces soixante & dix hommes étoient les soixante & dix senateurs du grand senat des Juifs, appellé le grand Sanedrin. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Tout ceci ne se doit entendre que de la tribu de Juda. *Voyez v. 1.*

Ibid. *expl.* Ce Jesonias semble avoir été ou le chef du Sanedrin, ou un homme éminent en dignité & en autorité parmi les Juifs. *Synops.*

℣. 12. *i. e.* la Judée.

13. *Et dixit ad me : Adhuc conversus videbis abominationes majores, quas isti faciunt.*

13. Alors il me dit : Si vous vous tournez d'un autre côté ‖, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

14. *Et introduxit me per ostium portæ domûs Domini, quod respiciebat ad aquilonem, & ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.*

14. Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur, qui regarde du côté du septentrion, je vis des femmes assises en ce lieu qui pleuroient Adonis ‖.

15. *Et dixit ad me : Certè vidisti, fili hominis : adhuc conversus videbis abominationes majores his.*

15. Et il me dit : Certes vous voyez, fils-de-l'homme, ce qu'ils font ; & si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

16. *Et introduxit me in atrium domûs Domini interius : & ecce in ostio templi Domini inter vestibulum & altare, quasi vigintiquinque viri, dorsa habentes contra templum Domini, &*

16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis interieur ‖ de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au temple

℣. 13. *autr.* Tournez-vous encore, & vous verrez.

℣. 14. *expl.* Cet Adonis étoit, selon les fables ridicules des payens, un jeune-homme parfaitement beau, qui avoit de la passion pour la déesse Venus, & qui ayant été tué revint en vie. Les femmes attachées aux superstitions du paganisme, pleuroient tous les ans cette mort au mois de Juin, & chantoient ensuite des chants de joie pour sa resurrection, prétendant se rendre favorable cette fausse divinité.

℣. 16. *expl.* qui étoit pour les Prêtres seuls.

du Seigneur, & dont le visage regardoit l'orient, & ils adoroient le soleil levant ".

facies ad orientem: & adorabant ad ortum solis.

17. Et il me dit: Certes vous voyez, fils-de-l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité, & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau ".

17. Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis: numquid leve est hoc domui Juda, ut faceret abominationes istas, quas fecerunt hîc; quia replentes terram iniquitate, conversi sunt ad irritandum me? Et ecce applicant ramum ad nares suas.

18. C'est pour cela que je les traiterai aussi dans ma fureur: mon œil les verra sans être fléchi; je

18. Ergo & ego faciam in furore: non parcet oculus meus, nec miserebor: & cùm

℣. 16. *expl.* C'étoit un violement manifeste de la loi, de tourner le dos au temple dans le temple même, puisque l'on étoit obligé de se tourner vers le temple quand même on s'en étoit éloigné. C'en étoit un autre encore bien criminel; non seulement de se tourner vers l'orient, contre la défense du Seigneur, mais d'adorer dans son temple le soleil levant; c'est-à-dire, la créature à la place du Créateur. Enfin c'étoit le comble de l'impudence de tourner le dos à l'autel étant dans le temple, comme si on eût voulu par là témoigner le dernier mépris à la majesté de Dieu présent dans son sanctuaire.

℣. 17. *expl.* Plusieurs arbres étant consacrés par la superstition payenne à differens dieux, il semble que Dieu se plaint par ces paroles, que son peuple faisoit gloire de l'idolatrie, & paroissoit comme vouloir lui insulter en portant quelque rameau de ces arbres, & l'approchant de leur nez, soit pour le sentir, ou pour témoigner qu'ils honoroient la fausse divinité à laquelle ce rameau étoit consacré.

clamaverint ad aures meas voce magnâ, non exaudiam eos.

ne ferai point touché de compassion; & lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

CHAPITRE IX.

§. 1. *Le Prophete voit six hommes.*

1. *ET clamavit in auribus meis voce magnâ, dicens: Appropinquaverunt visitationes urbis, & unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.*

2. *Et ecce sex viri veniebant de via portæ superioris, quæ respicit ad aquilonem: & uniuscujusque vas interitûs in manu ejus: vir quoque unus in medio eorum vestitus erat lineis, & atramenta-*

1. IL" cria ensuite devant moi avec une voix forte, & me dit: Ceux qui doivent visiter" la ville sont proche, & chacun tient en sa main un instrument de mort".

2. En même-tems je vis venir six hommes du côté de la porte superieure qui regarde vers le septentrion", ayant chacun à la main un instrument de mort. Il y en avoit aussi un au milieu d'eux, qui étoit revêtu d'une robe de fin lin".

℣. 1. *expl.* Dieu.

Ibid. *i. e.* châtier.

Ibid. lettr. *vas*; *i. e.* instrumentum *interfectionis.*

℣. 2. *expl.* C'est-à-dire, du côté de Babylone. Et ce fut aussi de ce côté même du nord, comme le plus foible, que Jerusalem fut prise par les Chaldéens. C'étoient des *hommes* en apparence, mais des Anges en effet, & ils formoient avec celui qui paroissoit comme le Prince au milieu d'eux, le nombre de sept.

Ibid. *expl.* Celui-ci qui étoit vêtu comme le Grand-prêtre, figuroit selon plusieurs Interpretes, JESUS-CHRIST

& qui avoit une écritoire pendue sur les reins ″, & étant entrés ils se tinrent près l'autel d'airain ″.

rium scriptoris ad renes ejus : & ingressi sunt, & steterunt juxta altare areum.

3. Et la gloire du Dieu d'Israel s'éleva de dessus le Cherubin où elle étoit ″, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur les reins.

3. Et gloria Domini Israel assumpta est de cherub, quæ erat super eum ad limen domûs ; & vocavit virum, qui indutus erat lineis, & atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

Exod. 12. 7. Apoc. 7. 3. 4. Et le Seigneur lui dit : Passez au-travers de la ville, au milieu de Jerusalem, & marquez un Thau ″ sur le front des hommes qui gémissent, & qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle ″.

4. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem, & signa Thau super frontes virorum gementium & dolentium super cunctis abominationibus, quæ fiunt in medio ejus.

même le grand Pontife, dont celui des Juifs n'étoit que l'image : *il avoit une écritoire pendue sur les reins*, pour écrire, dit S. Jerôme, les pechés de tous les Juifs, & pour séparer les justes d'avec les pecheurs.

℣. 2. *expl.* Ils se tinrent près l'autel d'airain, qui étoit celui des holocaustes, pour marquer peut-être qu'ils étoient prêts d'immoler à la justice de Dieu un grand nombre de victimes, non de bêtes, mais d'hommes impies.

℣. 3 *expl.* C'est-à-dire, de cette espece de char de triomphe ou de trône de justice composé des quatre animaux mysterieux & des quatre roues aussi mysterieuses dont il est parlé aux chapitres précedens.

℣. 4. *expl.* Ce *Thau* dont la figure, selon les anciennes lettres Hebraïques, & selon les langues Samaritaine, Grecque & Latine, représente une croix de cette sorte T. pouvoit bien être une figure de la croix sur laquelle Jesus-Christ notre Sauveur devoit être immolé pour nous.

Ibid. *autr.* dans son enceinte.

§. 2. *Arrêt de mort contre ceux qui ne sont point marqués du Thau.*

5. *Et illis dixit, audiente me: Transite per civitatem sequentes eum, & percutite: non parcat oculus vester, neque misereamini.*

5. Et j'entendis ce qu'il disoit aux autres: Suivez-le, & passez au-travers de la ville, & frappez *indifferemment*. Que votre œil ne se laisse point fléchir, & ne soyez touchés d'aucune compassion.

6. *Senem, adolescentulum, & virginem, parvulum, & mulieres interficite usque ad internecionem: omnem autem, super quem videritis Thau, ne occidatis, & à sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo à viris senioribus, qui erant ante faciem domûs.*

6. Tuez tout sans qu'aucun échape, vieillards, jeunes-hommes, vierges, femmes & enfans: mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Thau écrit, & commencez par mon sanctuaire ". Ils commencerent donc le carnage par les plus anciens qui étoient devant la maison ";

7. *Et dixit ad eos: Contaminate domum, & implete atria interfectis: egredimini. Et egressi sunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.*

7. & il leur dit: Profanez la maison ", & remplissez le parvis de corps tout sanglans, & sortez ensuite. Et étant sortis, ils allerent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.

8. *Et cadē com-*

8. Et après qu'ils eu-

ỳ. 6. *expl.* C'est-à-dire, par les Prêtres, qui se laissoient aller jusqu'à cet excès, que d'adorer les idoles: & qui, étant cause du peché des peuples, étoient aussi les plus coupables.

Ibid. *expl.* par ces vingt-cinq dont il est parlé au chap. 8. vers. 16. *ou* par les soixante & dix anciens qui logoient autour du temple.

ỳ. 7. *i. e.* le temple.

rent fait tout ce carnage, je demeurai là ; & m'étant jetté le visage contre terre, je dis en criant : Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu ! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israel, en répandant votre fureur sur Jerusalem ?

pletâ, remansi ego, ruique super faciem meam, & clamans aio : Heu, heu, heu, Dominus Deus ! ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum super Jerusalem ?

9. Et il me dit : L'iniquité de la maison d'Israel, & de la maison de Juda est dans le dernier excès, & elle est montée à son comble : la terre est toute couverte de sang ", la ville est remplie de gens qui m'ont quitté ", parcequ'ils ont dit : Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point ".

9. *Et dixit ad me : Iniquitas domûs Israel & Juda magna est nimis valdè, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est aversione : dixerunt enim ; Dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt :*

10. C'estpourquoi mon œil ne se laissera point fléchir, je ne serai point touché de compassion, & je ferai tomber sur leurs têtes les maux qu'ils méritent.

10. *Igitur & meus non parcet oculus, neque miserebor, viam eorum super caput eorum reddam.*

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur ses reins, dit

11. *Et ecce vir, qui erat indutus lineis, qui habebat atramentarium in dorso suo,*

℣. 9. *i. e.* du sang des innocens ; *ou* de crimes.
Ibid. lettr. *aversione.* Hebr. *perverso judicio.*
Ibid. *expl.* c'est-à-dire, la providence du Seigneur ne s'étend point jusqu'aux choses qui sont sur la terre.

respondit verbum, dicens: Feci sicut præcepisti mihi.

ces mots : J'ai fait ce que vous m'avez commandé ''.

ỽ. 11. *expl.* J'ai marqué tous les justes.

CHAPITRE X.

§. 1. *Ordre de prendre des charbons de feu entre les cherubins.*

1. *ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat super caput cherubim, quasi lapis sapphirus, quasi species similitudinis solii, apparuit super ea.*

2. *Et dixit ad virum, qui indutus erat lineis, & ait: Ingredere in medio rotarum, quæ sunt subtus cherubim, & imple manum tuam prunis ignis, quæ sunt inter cherubim, & effunde*

1. J'Eus encore une vision. Il parut dans le firmament qui étoit sur la tête des Cherubins, comme une pierre de sapphir, & comme une espece de trône ''.

2. Et *le Seigneur qui étoit sur le trône*, dit à l'homme '' vêtu d'une robe de lin : Allez au milieu des roues qui sont sous les Cherubins, & prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les Cherubins '',

ỽ. 1. *expl.* Cette vision étant presque la même qui a été rapportée au premier chapitre, il semble qu'elle n'est représentée de nouveau au Prophete, qu'afin de le confirmer de plus en plus dans la certitude de ce qu'elle prédisoit, & de l'assurer aussi que le moment de ces redoutables jugemens de Dieu s'approchoit de plus en plus. Il lui fait entendre que cette ville toute remplie d'abominations, devoit être purifiée & consumée par le feu.

ỽ. 2. *lettr.* à l'homme, *c'est-à-dire*, à l'Ange. *Synops.*

Ibid. *expl.* Dieu étoit sur ce trône à peu près comme sur l'arche d'alliance : ainsi comme devant l'arche il y avoit l'autel des parfums, de même il y avoit ici une poële pleine de charbons.

& répandez-les sur la ville : & il s'y en alla devant moi.

super civitatem. Ingressusque est in conspectu meo.

3. Les Cherubins étoient au côté droit de la maison du Seigneur lorsqu'il y entra, & une nuée" remplit le parvis interieur.

3. *Cherubim autem stabunt à dextris domûs cùm ingrederetur vir, & nubes implevit atrium interius.*

4. La gloire du Seigneur s'éleva de dessus les Cherubins, & vint à l'entrée de la maison ", & la maison fut couverte de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur ".

4. *Et elevata est gloria Domini desuper cherub ad limen domûs : & repleta est domus nube, & atrium repletum est splendore gloriæ Domini.*

5. Le bruit des aîles des Cherubins retentissoit jusqu'au parvis exterieur, & paroissoit comme la voix du Dieu toutpuissant qui parloit ".

5. *Et sonitus alarum cherubim audiebatur usque ad atrium exterius, quasi vox Dei omnipotentis loquentis.*

6. *Le Seigneur* ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'un robe de lin, & lui ayant dit : Prenez du feu du milieu des roues qui sont entre les Cherubins, il y alla, & se tint près d'une des roues.

6. *Cumque præcepisset viro, qui indutus erat lineis, dicens : Sume ignem de medio rotarum, quæ sunt inter cherubim, ingressus ille stetit juxta rotam.*

℣. 3. *expl.* C'étoit un signe assuré de la présence de Dieu. *Synops.*

℣. 4. *i. e.* du temple.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que la gloire du Seigneur se retiroit peu à peu du temple, parcequ'il devoit être consumé par le feu. *Hieron.*

℣. 5. *expl.* comme un tonnerre.

7. *Et extendit cherub manum de medio cherubim, ad ignem, qui erat inter cherubim: & sumpsit, & dedit in manus ejus, qui indutus erat lineis: qui accipiens egressus est.*

7. Alors l'un des Cherubins étendit sa main du milieu des Cherubins, vers le feu qui étoit entre les Cherubins; & en ayant pris il le mit dans les mains de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu s'en revint ″.

8. *Et apparuit in cherubim similitudo manûs hominis subtus pennas eorum.*

8. Et il parut dans les Cherubins comme une main d'homme″ qui étoit sous leurs aîles.

§. 2. *Vision de quatre roues.*

9. *Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta cherubim: rota una juxta cherub unum, & rota alia juxta cherub unum: species autem rotarum erat quasi visio lapidis chrysolithi;*

9. Voici encore ce que je vis: Il me parut quatre roues près des Cherubins. Il y avoit une roue près d'un Cherubin, & une autre roue près d'un autre. Les roues paroissoient à les voir comme une pierre de chrysolithe;

10. *& aspectus earum similitudo una quatuor: quasi sit rota in medio rotæ.*

10. & toutes les quatre paroissoient semblables, comme si une roue étoit au milieu d'une autre.

11. *Cumque ambularent, in quatuor partes gradiebantur; & non revertebantur ambulantes; sed ad locum, ad quem ire declinabat, quæ prima erat, sequebantur &*

11. Et lorsqu'elles marchoient, elles marchoient de quatre côtés, & ne retournoient point en marchant; mais quand celle qui étoit la premiere alloit d'un côté, les autres suivoient aussitôt sans

℣. 7. *expl.* pour aller brûler la ville.
℣. 8. *Voyez la note ch.* 1. 8.

tourner ailleurs. *cetera, nec convertebantur.*

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs aîles, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout-autour;

12. Et omne corpus earum, & colla, & manus, & pennæ, & circuli, plena erant oculis, in circuitu quatuor rotarum.

13. & il appella ces roues devant moi, Les roues legeres ♯.

13. Et rotas istas vocavit volubiles, audiente me.

14. Chacun *de ces animaux* avoit quatre faces; la premiere étoit celle d'un Cherubin; la seconde, celle d'un homme; la troisiéme, celle d'un lion; & la quatriéme, celle d'un aigle ♯.

14. Quatuor autem facies habebat unum: facies una, facies cherub: & facies secunda, facies hominis: & in tertio facies leonis: & in quarto facies aquilæ.

15. Et les Cherubins s'éleverent en haut. C'étoient les mêmes ani-

15. Et elevata sunt cherubim: ipsum est animal, quod vide-

℣. 13. *expl.* à cause de leur vitesse.

℣. 14. *expl.* S. Jerôme & plusieurs autres Peres disent que les quatre Evangelistes ont été prédits par cette vision. La face de *l'homme* représentoit S. Matthieu, qui commence son Evangile en racontant la genealogie de JESUS-CHRIST selon la nature humaine. Par la face du *lion* on entend S. Marc, dont l'Evangile commence par la prédication de S. Jean dans le desert, & par la voix qui crie que l'on fasse pénitence: ce qui étoit comme le rugissement du lion. L'Evangile de S. Luc étoit figuré par la face du *bœuf*, parceque comme cet animal étoit destiné pour les sacrifices, aussi cet Evangeliste parle d'abord du sacerdoce de Zacharie. Enfin la face de *l'aigle* figuroit S. Jean, qui s'élevant comme un aigle jusques dans le ciel, décrit la génération éternelle du Fils de Dieu. D'autres entendent par ces quatre animaux les quatre grandes monarchies: par *le lion* celle des Chaldéens, par l'*homme* celle des Perses, par *le bœuf* celle des Grecs, & par *l'aigle* celle des Romains. *Estius.*

ram juxta fluvium Chobar.

16. *Cumque ambularent cherubim, ibant pariter & rota juxta ea, & cùm elevarent cherubim alas suas ut exaltarentur de terra, non residebant rota, sed & ipsa juxta erant.*

17. *Stantibus illis, stabant: & cum elevatis elevabantur; spiritus enim vita erat in eis.*

18. *Et egressa est gloria Domini à limine templi: & stetit super cherubim.*

19. *Et elevantia cherubim alas suas, exaltata sunt à terra coram me: & illis egredientibus, rota quoque subsecuta sunt: & stetit in introitu porta domûs Domini orientalis: & gloria Dei Israel erat super ea.*

20. *Ipsum est ani-*

maux" que j'avois vûs près du fleuve de Chobar.

16. Lorsque les Cherubins marchoient, les roues marchoient aussi auprès d'eux, & lorsque les Cherubins étendoient leurs aîles pour s'élever de terre, les roues n'y demeuroient point; mais elles se trouvoient auprès d'eux.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient, & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parceque l'esprit de vie étoit en elles.

18. La gloire du Seigneur sortit ensuite de l'entrée du temple", & elle se plaça sur les Cherubins.

19. Et les Cherubins étendans leurs aîles en haut s'éleverent de terre devant moi; & lorsqu'ils partirent, les roues les suivirent aussi. Et *les Cherubins* s'arrêterent" à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur du côté de l'orient; & la gloire du Dieu d'Israel étoit sur eux.

20. C'étoient les mê-

℣. 15. *lettr.* c'étoit le même animal. *Nombre singulier pour un plurier.*

℣. 18. *Voyez la note du vers.* 4.

℣. 19. lettr. *stetit.*

Sup. 1. 1. 3.

mes animaux que j'avois vûs au-dessous du Dieu d'Israel, près le fleuve de Chobar; & je reconnus que c'étoient des Cherubins ‖.

mal, quod vidi subter Deum Israel juxta fluvium Chobar: & intellexi quia cherubim essent.

21. Chacun avoit quatre visages & quatre aîles; & il paroissoit comme une main d'homme sous leurs aîles.

21. Quatuor vultus uni, & quatuor alæ uni: & similitudo manûs hominis sub alis eorum.

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard & cette impetuosité avec laquelle chacun marchoit devant soi, étoit les mêmes que j'avois vûes près le fleuve de Chobar.

22. Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus eorum, & impetus singulorum ante faciem suam ingredi.

℣. 20. *expl.* Il semble que le Prophete ne sçavoit pas d'abord comment on nommoit ces animaux qu'il avoit vûs; mais les voyant souvent, & les considerant avec moins de frayeur, il s'apperçut que c'étoient des Cherubins, comme il y en avoit sur l'arche d'alliance. Il pouvoit avoir entendu des Grands-Prêtres de quelle forme étoient ces Cherubins.

CHAPITRE XI.

§. 1. *Prophetie contre Jezonias & contre Pheltias.*

1. *ET elevavit me spiritus, & introduxit me ad portam domûs Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum: & ecce in introitu portæ viginti quinque viri, & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, & Pheltiam filium Banaiæ principes populi.*

2. *Dixitque ad me: Fili hominis, hi sunt viri, qui cogitant iniquitatem, & tractant consilium pessimum in urbe ista,*

3. *dicentes: Nonne dudum ædificatæ sunt domus? Hæc est lebes, nos autem carnes.*

1. L'Esprit ensuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale, de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil levant. Je vis alors à l'entrée de la porte" vingt-cinq hommes, & j'apperçus au milieu d'eux Jezonias fils d'Azur, & Pheltias fils de Banaïas princes du peuple ".

2. Et *l'Esprit* me dit: Fils-de-l'homme, ce sont-là ceux qui ont des pensées d'iniquité, & qui forment des desseins pernicieux en cette ville,

3. en disant: Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtems? Mais cette *ville* est *comme* la chaudiere *qui est sur le feu*, & nous sommes la chair *qu'on mettra dedans* ".

ỷ. 1. *Voyez ch.* 8. 16.

Ibid. *expl.* Quelques-uns croient que c'est ici la suite de la vision qui est à la fin du huitiéme chapitre; & que les chapitres neuf & dix sont mis ici comme par parenthese. D'autres croient que c'est une autre vision, & que celle-ci ne regarde pas les Prêtres, mais les Princes de Jerusalem. Cette ville, disent-ils, étoit divisée en vingt-quatre quartiers, dont chacun avoit son Gouverneur, & un autre avoit intendance sur ces vingt-quatre.

ỷ. 3. *autr.* Cependant cette ville est la chaudiere, & nous

4. C'estpourquoi prophetisez sur leur sujet, fils-de-l'homme, prophetisez [a].

4. *Idcircò vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.*

5. En même-tems l'Esprit de Dieu me saisit, & me dit : Parlez ; Voici ce que dit le Seigneur : Voici ce que vous avez dit, maison d'Israel, & je connois les pensées de votre cœur.

5. *Et irruit in me spiritus Domini, & dixit ad me : Loquere : Hæc dicit Dominus : Sic locuti estis, domus Israel, & cogitationes cordis vestri ego novi.*

6. Vous avez tué un grand nombre de personnes dans cette ville [b], & vous avez rempli ses rues de corps morts.

6. *Plurimos occidistis in urbe hac, & implestis vias ejus interfectis.*

7. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *no-*

7. *Propterea hæc dicit Dominus Deus :*

autres la chair. *Expl.* Ils avoient entendu dire au Prophete Jeremie qui menaçoit cette ville dans le même tems : Qu'elle seroit comme *une chaudiere bouillante. Jerem.* 1. 13. ou plutôt, que Nabuchodonosor roi des Chaldéens, seroit lui-même comme cette chaudiere bouillante par la fureur avec laquelle il viendroit fondre sur Jerusalem pour châtier & pour consumer tous ses citoyens. Ils répondent donç avec mépris, à ce que disoit ce Prophete : Notre ville *n'est-elle pas bâtie* & fortifiée *depuis longtems ?* qu'avons-nous à craindre de la part des Chaldéens ? Ou selon les LXX. *N'avons-nous pas* encore *bâti des maisons depuis peu d'années*, c'est-à-dire, depuis la captivité de Jechonias nonobstant toutes les menaces qu'on nous a faites ? Que si la ville de Jerusalem devient pour nous comme une chaudiere bouillante, & que nous soyons comme les chairs qu'on mettra dedans, cela n'arrivera qu'après notre mort, c'est-à-dire, que lorsque nous serons morts d'une mort naturelle, on nous y enterrera comme on y a enterré nos ancêtres ; & ainsi nous ne serons point emmenés captifs.

ỳ. 4. *expl.* annoncez ce qui leur arrivera.

ỳ. 6. *expl.* par des jugemens injustes : *ou* en les portant à commettre des crimes qui leur ont attiré la mort. *Synops.*

Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt carnes, & hæc est lebes: & educam vos de medio ejus.

tre Dieu : Ceux que vous avez tués*, que vous avez étendu morts au milieu de la ville, ceux-là sont la chair, & la ville est la chaudiere : & pour vous, je vous ferai sortir du milieu de cette ville*.

8. *Gladium metuistis, & gladium inducam super vos, ait Dominus Deus.*

8. Vous craignez l'épée, & je ferai tomber sur vous l'épée*, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. *Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hostium, & faciam in vobis judicia.*

9. Je vous chasserai du milieu de cette ville : je vous livrerai entre les mains des ennemis, & j'exercerai sur vous mes jugemens *les plus rigoureux**.

10. *Gladio cadetis: in finibus Israel judicabo vos, & scietis quia ego Dominus.*

10. Vous perirez par l'épée, je vous jugerai dans les confins d'Israel*, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

11. *Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes: in finibus Israel judi-*

11. Cette ville ne sera point une chaudiere à votre égard, & vous ne serez point *comme* la chair au milieu d'elle ; mais je

ỽ. 7. *expl.* en les condannant injustement.
Ibid. *expl.* car vous n'êtes pas dignes d'être ensevelis dedans.
ỽ. 8. *expl.* des Chaldéens.
ỽ. 9. *expl.* par le ministere des Chaldéens.
ỽ. 10. *expl.* à Reblatha, où le roi de Babylone après la prise de Jerusalem, fit mourir les enfans de Sedecias roi de Juda, & ensuite tous les principaux du royaume. 4. *Rois* 25. 6. & *Jerem.* 39. 5. & 52. 9. ou, hors de la Terre sainte. *Synops.*

vous jugerai dans les confins d'Israel, *cabo vos.*

12. & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur; parceque vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, & que vous n'avez point observé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits selon les coutumes des nations qui vous environnent.

12. *Et scietis quia ego Dominus: quia in præceptis meis non ambulastis, & judicia mea non fecistis, sed juxta judicia gentium, quæ in circuitu vestro sunt, estis operati.*

§. 2. *Mort de Pheltias. Retour & bonheur des captifs.*

13. Comme je prophetisois *de cette sorte*, Pheltias fils de Banaïas mourut. Alors je tombai le visage contre terre, & je criai à haute voix, en disant: Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu! vous achevez donc de perdre ce qui reste d'Israel "?

13. *Et factum est, cùm prophetarem, Pheltias filius Banaiæ mortuus est: & cecidi in faciem meam clamans voce magnâ, & dixi: Heu, heu, heu, Domine Deus! consummationem tu facis reliquiarum Israel.*

14. Et le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

14. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

15. Fils-de-l'homme, vos freres, vos freres, *dis-je*, vos proches ", &

15. *Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui.*

ỳ. 13. *expl.* Le Prophete s'afflige de la mort de Pheltias, parcequ'il craignoit que toute la ville n'eût le même sort; c'estpourquoi il s'écrie: Perdrez-vous donc ainsi le reste du peuple?

ỳ. 15. *expl.* Dieu commence ici à consoler ceux qui lui avoient obeï en se rendant à Nabuchodonosor, & à qui ceux qui étoient restés dans le payis insultoient en se raillant.

tui, & omnis domus Israel, universi, quibus dixerunt habitatores Jerusalem: Longè recedite à Domino, nobis data est terra in possessionem.

toute la maison d'Israel sont tous ceux à qui les habitans de Jerusalem ont dit : Allez-vous-en bien loin du Seigneur″ ; c'est à nous à qui la terre a été donnée pour la posseder.

16. *Propterea hæc dicit Dominus Deus, quia longè feci eos in gentibus, & quia dispersi eos in terris: ero eis in sanctificationem modicam in terris, ad quas venerunt.*

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Quoique je les aye envoyés si loin parmi les nations, & que je les aye dispersés en divers payis, je ne laisserai pas de sanctifier leur petit nombre dans les payis où ils sont allés.

17. *Propterea loquere: Hæc dicit Dominus Deus: Congregabo vos de populis, & adunabo de terris, in quibus dispersi estis, daboque vobis humum Israel.*

17. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vous″ rassemblerai du milieu des peuples ; je vous réunirai des payis où vous avez été dispersés, & je vous donnerai *encore* la terre d'Israel.

18. *Et ingredientur illuc, & auferent omnes offensiones, cunctasque abominationes ejus de illa.*

18. Ils y entreront *de nouveau*, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute, & toutes ses abominations″.

ỳ. 15. *expl.* du temple où reside le Seigneur.

ỳ. 17. *expl.* C'est aux captifs de Babylone que le Seigneur adresse ici sa parole. Et l'on vit l'accomplissement de cette promesse, selon le sens litteral, du tems de Zorobabel, d'Esdras & de Nehemias.

ỳ. 18. *expl.* toutes ses idoles.

Jer. 31. 33. Infr. 36. 36.

19. Et je leur donnerai *à tous* un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre ″, & je leur donnerai un cœur de chair ″ :

19. Et dabo eis cor unum, & spiritum novum tribuam in visceribus eorum : & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum.

20. afin qu'ils marchent dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le fassent ; qu'ils soient mon peuple, & que je sois leur Dieu.

20. Ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea custodiant, faciantque ea : & sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum.

21. *Mais* pour ceux dont le cœur s'abandonne à ce qui leur est un sujet de chute″, & à leurs abominations, je ferai retomber leurs crimes sur leurs têtes, dit le Seigneur *notre* Dieu.

21. Quorum cor post offendicula & abominationes suas ambulat, horum viam in capite suo ponam, dicit Dominus Deus.

22. Alors les Cherubins éleverent leurs aîles en haut, les roues s'éleverent avec eux, & la gloire du Dieu d'Israel étoit sur les Cherubins.

22. Et elevaverunt cherubim alas suas, & rota cum eis : & gloria Dei Israel erat super ea.

23. Et la gloire du Sei-

23. Et ascendit glo-

ꝟ. 19. *expl.* C'est-à-dire, ce cœur infléxible qui étoit toujours rebelle à ma volonté.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, un cœur docile & fléxible à ses divines inspirations. Cette prédiction ne s'est accomplie parfaitement qu'au tems de l'incarnation du Fils de Dieu, lorsqu'on a vû arriver cette pleine & entiere conversion de cœur de ceux qui étoient captifs du démon. Hebr. 10.

ꝟ. 21. *expl.* C'est-à-dire, aux idoles.

ria Domini de medio civitatis, stetitque super montem, qui est ad orientem urbis.

gneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville ".

24. *Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigrationem in visione, in spiritu Dei: & sublata est à me visio, quam videram.*

24. Après cela l'Esprit m'éleva en haut, & me ramena en vision par *la vertu de* l'Esprit de Dieu en Chaldée ", vers le peuple qui étoit captif; & la vision que j'avois eue s'étant évanouie de mon esprit ",

℣. 22. & 23. *expl.* Ce qui marque que cette espece de char de triomphe, à qui l'Ecriture donne le nom de la gloire du Seigneur pour les raisons qu'on a expliquées, quitta enfin tout à-fait le temple & la ville de Jerusalem, & qu'il s'arrêta sur la montagne, que S. Jerôme assûre être celle des oliviers, comme pour considerer de ce lieu la destruction & l'embrasement de la ville de Jerusalem: ou pour exercer de ce lieu-là son jugement sur tout le payis de la Judée.

℣. 24. *expl.* Ce qui marque que tout ce qu'il vient de dire se passa d'une maniere toute spirituelle, & dans un ravissement de son esprit. Que si on demande à quoi servoit ce que l'Esprit saint faisoit dire à Ezechiel dans cette vision, & comment lorsque Dieu exposoit seulement ces choses à l'esprit de ce Prophete, il pouvoit les faire entendre aux habitans de Jerusalem puisqu'ils ne le voyoient pas, & qu'il n'étoit pas réellement avec eux. Il semble qu'on peut répondre, que selon la pensée de S. Augustin, il étoit au pouvoir de Dieu de faire entendre d'une maniere toute spirituelle à ces impies, ce que leur disoit aussi en esprit son saint Prophete; comme il étoit en son pouvoir de faire entendre spirituellement à son Prophete, ce que ces impies eux mêmes pensoient dans leurs cœurs, & ce qu'ils disoient. On peut dire aussi que lorsque Dieu l'obligeoit de leur parler, il ne l'obligeoit peutêtre que d'annoncer ses propheties au lieu même où il étoit, c'est-à-dire, à Babylone, afin que de là elles se répandissent plus loin & vinssent jusques à Jerusalem, à la connoissance de ceux qu'elles regardoient principalement.

Ibid. *lettr.* de devant moi. *Expl.* de mon esprit, où cette vision m'avoit été représentée.

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

25. *Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.*

CHAPITRE XII.

§. I. *Captivité de Jerusalem & de son roi figurée par plusieurs signes.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. Fils-de-l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple ‖ qui ne cesse point de m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voient point ; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point ‖, parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

2. *Fili hominis, in medio domûs exasperantis tu habitas : qui oculos habent ad videndum, & non vident : & aures ad audiendum, & non audiunt : quia domus exasperans est.*

3. Vous donc, fils-de-l'homme, préparez pour vous ce que peut avoir une personne qui quitte son payis pour aller ailleurs : Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein-jour, & vous

3. *Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, & transmigrabis per diem coram eis : transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conspectu*

ỳ 2. *lettr.* d'une maison.
Ibid. *expl.* Une telle surdité & un tel aveuglement étoit l'effet de la malice & de la dépravation de leur cœur, qui ne les excusoit point devant Dieu. *Ou bien*, ils voyoient bien ce qu'ils auroient dû faire, mais ils faisoient le contraire.

eorum, si fortè aspiciant: quia domus exasperans est.

passerez vous-même d'un lieu à un autre devant leurs yeux [n], pour voir s'ils y feront mention; parceque c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter.

4. *Et efferes foras vasa tua quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum: tu autem egrediêris vesperè coram eis, sicut egreditur migrans.*

4. Vous transporterez hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge; & vous en sortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

5. *Ante oculos eorum perfode tibi parietem: & egrediêris per eum.*

5. Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite [v].

6. *In conspectu eorum in humeris portaberis, in caligine*

6. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules devant

℣. 3. *expl.* Dieu faisoit représenter devant les Juifs qui étoient déja captifs à Babylone, des choses qui ne regardoient que ceux qui étoient restés dans la Palestine; sans doute pour affermir ces captifs dans l'obeïssance qu'ils avoient rendue à Dieu, en leur faisant voir tous les maux que l'obstination de leurs freres leur attireroit bientôt, & pour convaincre davantage les uns & les autres de la certitude de ces propheties, par l'union si parfaite qui paroissoit entre les prédictions d'Ezechiel & celles de Jeremie. Car comme l'on envoyoit les propheties de ce dernier à Babylone, celles d'Ezechiel étoient aussi envoyées aux habitans de Jerusalem. *Hieron.*

℣. 5. *expl.* pour marquer que leur roi Sedecias sortiroit ainsi de Jerusalem durant la nuit pour s'enfuir, après que la muraille de la ville auroit été percée par les ennemis.

eux[//]; on vous emportera dans l'obscurité, vous vous mettrez un voile sur le visage, & vous ne verrez point la terre: car je vous ai choisi pour être *comme un signe & un* prodige à la maison d'Israel[//].

efferêris: faciem tuam velabis, & non videbis terram: quia portentum dedi te domui Israel.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé; je transportai mes meubles en plein-jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs. Le soir je fis de ma propre main un trou à la muraille *de ma maison*; & je sortis dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules devant tout le peuple.

7. *Feci ergo sicut præceperat mihi Dominus: vasa mea protuli quasi vasa transmigrantis per diem: & vesperè perfodi mihi parietem manu: & in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.*

8. Le matin le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

8. *Et factus est sermo Domini manè ad me, dicens:*

9. Fils-de-l'homme, le peuple d'Israel, le peuple qui m'irrite *sans cesse* ne vous a-t-il point dit: Qu'est-ce donc que ce que vous faites[//]?

9. *Fili hominis, nunquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans: Quid tu facis?*

10. Dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Cette prédiction de maux tombera

10. *Dic ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Super ducem onus istud, qui est*

ỳ. 6. *Voyez vers.* 12.
Ibid. *expl.* par vos actions.
ỳ. 9. *autr.* Que veut dire ce que vous faites?

in Jerusalem, & super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.

11. *Dic: Ego portentum vestrum: quomodo feci, sic fiet illis: in transmigrationem, & in captivitatem ibunt.*

12. *Et dux, qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur: parietem perfodient ut educant eum: facies ejus operietur ut non videat oculo terram.*

13. *Et extendam rete meum super eum, & capietur in sagena mea: & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum: & ipsam non videbit, ibique morietur.*

14. *Et omnes qui circa eum sunt, præsidium ejus, & agmi-*

sur le chef " qui est dans Jerusalem, & sur toute la maison d'Israel qui est au milieu d'eux.

11. Dites-leur : Je suis le prodige qui prédis leurs maux ". Ils souffriront tout ce que j'ai fait : ils passeront ainsi d'un payis en un autre ", & seront emmenés captifs.

12. Le chef qui est au milieu d'eux sera emporté sur les épaules ; il sortira dans l'obscurité, ils perceront la muraille pour le faire sortir de la ville. Son visage sera couvert d'un voile ", afin que son œil ne voie rien sur la terre.

13. Je jetterai mon rets sur lui, & il sera pris dans mon filet ". Je l'emmenerai à Babylone dans la terre des Chaldéens. Cependant il ne la verra point, & il y mourra. *Infr.* 17. 20.

14. Je disperserai de tous côtés tous ceux qui sont autour de lui, tous

ỳ. 10. *expl.* Sedecias.
ỳ. 11. lettr. *Ego portentum vestrum.*
Ibid. *expl.* de Jerusalem en Chaldée.
ỳ. 12. *expl.* C'est-à-dire, qu'on lui creveroit les yeux.
ỳ. 13. *expl.* il espérera s'échapper par la fuite, à la faveur de la nuit ; mais je les ferai tomber entre les mains de ses ennemis.

ceux qui le gardent, & qui composent ses troupes; & je les poursuivrai l'épée nue ″.

na ejus, dispergam in omnem ventum: & gladium evaginabo post eos.

15. Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers payis, & que je les aurai dispersés parmi les peuples.

15. *Et scient quia ego Dominus, quando dispersero illos in gentibus, & disseminavero eos in terris.*

16. Je me reserverai d'entre eux un petit nombre d'hommes, qui échaperont à l'épée, à la famine & à la peste, afin qu'ils publient tous leurs crimes parmi les nations où ils auront été envoyés; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur ″.

16. *Et relinquam ex eis viros paucos, à gladio, & fame, & pestilentia: ut enarrent omnia scelera eorum in gentibus ad quas ingredientur: & scient quia ego Dominus.*

§. 2. *Vie miserable de ceux qui resteront à Jerusalem.*

17. Le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

17. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

18. Fils-de-l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante, buvez votre eau à la hâte & dans la tristesse:

18. *Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede: sed & aquam tuam in festinatione & mœrore bibe.*

19. & vous direz à ce

19. *Et dices ad po-*

℣. 14. *Voyez ch.* 5. 12.

℣. 16. *expl.* afin qu'ils racontent, soit de bouche, soit par l'état même où leurs crimes les auroit reduits, le sujet pourquoi cette ville a été ainsi détruite avec son temple, & que les nations connoissent ensuite que c'est moi qui suis seul le Seigneur. *Hieron.*

pulum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos, qui habitant in Jerusalem in terra Israel : panem suum in sollicitudine comedent, & aquam suam in desolatione bibent, ut desoletur terra à multitudine sua, propter iniquitatem omnium qui habitant in ea.

peuple : Voici ce que le Seigneur *notre* Dieu dit à ceux qui habitent dans Jerusalem, dans le payis d'Israel : Ils mangeront leur pain dans la frayeur, & ils boiront leur eau dans l'affliction", & cette terre si peuplée autrefois deviendra toute désolée, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20. *Et civitates, quæ nunc habitantur, desolatæ erunt, terraque deserta : & scietis quia ego Dominus.*

20. Ces villes qui sont maintenant habitées deviendront une solitude, la terre sera deserte : & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

§. 3. *Discours impies des Juifs. Vérité de la parole de Dieu.*

21. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

21. Le Seigneur m'adressa encore la parole, & me dit :

22. *Fili hominis, quod est proverbium istud vobis in terra Israel, dicentium : In longum differentur dies, & peribit omnis visio ?*

22. Fils-de-l'homme, quel est ce proverbe qu'ils font courir dans Israel, en disant : Les maux qu'on nous prédit sont differés pour longtems", & " toutes les visions des Prophetes iront en fumée ?

23. *Ideò dic ad eos : Hæc dicit Dominus*

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Sei-

ẏ. 19. *expl.* pendant le siege de la ville ; *ou*, durant la captivité.

ẏ. 22. lettr. *In longum differentur dies.*

Ibid, *autr.* ou.

gneur *notre* Dieu : Je ferai cesser ce proverbe, & on ne le dira plus à l'avenir dans Israel ; Assurez-leur que les jours sont proches, & *que* les visions des Prophetes *seront bientôt accomplies.*

24. Les visions à l'avenir ne seront point vaines, & les prédictions ne seront point incertaines ‖ *ni* ambigues au milieu des enfans d'Israel.

25. Je parlerai moi-même qui suis le Seigneur ; & toutes les paroles que j'aurai prononcées seront accomplies sans retardement. Et pendant vos jours mêmes, peuples qui ne cessez point de m'aigrir, dit le Seigneur *notre* Dieu, je parlerai, & j'executerai ce que j'aurai dit.

26. Le Seigneur m'adressa ensuite sa parole, & me dit :

27. Fils-de-l'homme, la maison d'Israël a accoutumé de dire : Les visions de celui-ci sont bien éloignées, & il propheti-

Deus : Quiescere faciam proverbium istud, neque vulgò dicetur ultrà in Israel: & loquere ad eos quòd appropinquaverint dies, & sermo omnis visionis.

24. *Non enim erit ultrà omnis visio cassa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel.*

25. *Quia ego Dominus loquar : & quodcumque locutus fuero verbum, fiet, & non prolongabitur ampliùs : sed in diebus vestris, domus exasperans, loquar verbum, & faciam illud, dicit Dominus Deus.*

26. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

27. *Fili hominis, ecce domus Israel dicentium : Visio, quam hic videt : in dies multos : & in tempo-*

℣. 24. *autr.* ne passeront plus pour vaines, ni les prédictions pour incertaines. *Expl.* parceque tout ce que les Prophetes ont prédit arrivera si clairement, que personne ne pourra douter de l'accomplissement de leurs propheties.

va longa iste prophetat.

se pour les tems futurs [//].

28. *Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultrà omnis sermo meus : verbum, quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.*

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Mes paroles à l'avenir ne seront point differées ; mais tout ce que j'ai dit s'accomplira, dit le Seigneur *notre* Dieu.

℣. 27. *autr.* Ce que cet homme-ci voit dans ses visions est bien éloigné, & ce qu'il prophetise n'arrivera de longtems.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Malheur aux faux-prophetes.*

1. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, vaticinare ad prophetas Israel, qui prophetant : & dices prophetantibus de corde suo : Audite verbum Domini :*

3. *Hæc dicit Dominus Deus : Væ prophetis insipientibus, qui sequuntur spiri-*

1. Le Seigneur me parla encore en ces termes, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, adressez vos propheties aux Prophetes [//] d'Israel, qui se mêlent de prophetiser ; & vous direz à ces gens-là qui prophetisent de leur tête [//] : Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur aux Prophetes insensés qui suivent leur

Jer. 23. 1. *Infr.* 14. 9. 34. 2.

℣. 2. *expl.* aux faux-prophetes.
Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qui veulent faire passer les visions de leur esprit pour des choses revelées de Dieu.

propre esprit, & qui ne voient rien ".

4. Vos Prophetes, ô Israel, ont été parmi vous comme des renards dans les deserts ".

5. Vous n'êtes point montés contre *l'ennemi*, & vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la maison d'Israel ", pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.

6. Ils n'ont que des visions vaines, & ils ne prophetisent que le mensonge, en disant : Le Seigneur a dit ceci, quoique le Seigneur ne les ait point envoyés, & ils persistent à assurer ce qu'ils ont dit une fois.

7. Les visions que vous avez eues ne sont-elles pas vaines, & les propheties que vous publiez, ne sont-elles pas pleines de

tum suum, & nihil vident.

4. Quasi vulpes in desertis, prophetæ tui, Israel, erant.

5. Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini.

6. Vident vana, & divinant mendacium, dicentes : Ait Dominus, cùm Dominus non miserit eos : & perseveraverunt confirmare sermonem.

7. Numquid non visionem cassam vidistis, & divinationem mendacem locuti estis ? & dicitis,

℣. 3. *autr.* Lorsqu'ils n'ont pas eu de vision. Ce qui peut aussi marquer, que n'étant point éclairés de la lumiere de Dieu, ils étoient par consequent aveugles.

℣. 4. *expl.* Il compare les faux-prophetes aux renards, soit parcequ'ils sont comme ces bêtes qui ont des tanieres où ils se cachent ; ainsi ces faux-prophetes déguisent & cachent leurs mensonges sous des apparences specieuses de l'avantage de ceux à qui ils veulent plaire, ou afin de mieux tromper les simples, parcequ'ils sont craintifs comme les renards, & n'osent s'opposer à ceux qui veulent séduire le peuple.

℣. 5. *expl.* en combattant pour le peuple par vos prieres.

à

Ait Dominus ; cùm ego non sim locutus.

mensonges ? Et après cela vous dites : C'est le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne soit point moi qui aye parlé.

8. *Propterea hac dicit Dominus Deus : Quia locuti estis vana, & vidistis mendacium : ideò ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus.*

8. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez publié des choses vaines, & que vous avez eu des visions de mensonge, je viens à vous ", dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. *Et erit manus mea super prophetas, qui vident vana, & divinant mendacium : in consilio populi mei non erunt, & in scriptura domûs Israel non scribentur, nec in terram Israel ingredientur : & scietis quia ego Dominus Deus.*

9. Ma main s'appesantira sur les Prophetes qui ont des visions vaines, & qui prophetisent le mensonge : Ils ne se trouveront point dans l'assemblée de mon peuple " ; ils ne seront point écrits dans le livre de la maison d'Israel ; ils n'entreront point dans la terre d'Israel ", & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu :

10. *Eò quòd deceperint populum meum, dicentes : Pax, &*

10. parcequ'ils ont séduit mon peuple, en lui annonçant la paix lors-

℣. 8. *expl.* pour vous punir.

℣. 9. *autr.* mon peuple ne prendra plus conseil d'eux.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que quand les captifs retourneront dans la Palestine, ces faux-prophetes & toute leur race seront exclus pour toujours du conseil des Juifs, & que leur nom sera même effacé du catalogue de la maison d'Israel, parcequ'ils ne retourneront point avec les autres dans la Judée, soit qu'ils soient alors exterminés du nombre des vivans, ou dispersés en d'autres payis.

qu'il n'y avoit point de paix : Lorsque mon peuple bâtissoit une muraille〃, ils l'ont enduite avec de la boue seule, sans y mêler de la paille〃.

11. Dites à ceux qui enduisent la muraille sans y rien mêler, qu'elle tombera, parcequ'il viendra une forte pluie, que je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront, & souffler un vent impetueux qui la renversera par terre〃.

12. Et quand on verra que la muraille sera tombée ; ne vous dira-t-on pas alors : Où est l'enduit dont vous l'avez enduite?

13. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je ferai éclater des tourbillons & des tempêtes〃 dans mon indignation ; les torrens de pluie se déborderont dans ma fureur, & de grosses pierres tomberont dans ma colere, pour renverser tout ce qui se rencontrera.

non est pax : & ipse ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto absque paleis.

11. *Dic ad eos, qui liniunt absque temperatura, quòd casurus sit : erit enim imber inundans, & dabo lapides pragrandes desuper irruentes, & ventum procella dissipantem.*

12. *Siquidem ecce cecidit paries : numquid non dicetur vobis : Ubi est litura, quam linistis?*

13. *Propterea hac dicit Dominus Deus : Et erumpere faciam spiritum tempestatum in indignatione mea, & imber inundans in furore meo erit : & lapides grandes in ira in consumptionem.*

ỷ. 10. *expl.* lorsqu'il se promettoit la sureté.
Ibid. *expl.* ils les confirmoient dans cette vaine esperance.
ỷ. 11. *expl.* Cette *pluie* & ces pierres marquent l'armée des Chaldéens.
ỷ. 13. *expl.* Il entend par là les Chaldéens.

14. *Et destruam parietem, quem linistis absque temperamento: & adaquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus: & cadet, & consumetur in medio ejus: & scietis quia ego sum Dominus.*

14. Et je détruirai la muraille ″ que vous avez enduite sans rien mêler avec la boue; je l'égalerai à la terre; & on en verra paroître les fondemens, elle tombera, & *celui qui l'avoit enduite* sera enveloppé dans sa ruine; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

15. *Et complebo indignationem meam in pariete, & in his qui liniunt eum absque temperamento, dicamque vobis: Non est paries, & non sunt qui liniunt eum.*

15. Mon indignation se satisfera dans la muraille, & dans ceux qui l'enduisent sans y mêler ce qui l'auroit affermie; je vous dirai alors: La muraille n'est plus, & ceux qui l'avoient enduite ne sont plus;

16. *Prophetæ Israel, qui prophetant ad Jerusalem, & vident ei visionem pacis: & non est pax, ait Dominus Deus.*

16. *Ils ne sont plus* ces Prophetes d'Israel qui se mêloient de prophetiser à Jerusalem, & qui avoient pour elles des visions de paix, lorsqu'il n'y avoit point de paix, dit le Seigneur *notre* Dieu ″.

§. 2. *Malheur aux fausses prophetesses.*

17. *Et tu, fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde suo: &*

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le visage contre les filles de votre peuple qui se mêlent de prophetiser de

℣. 14. *expl.* Jerusalem & tout son peuple.

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, qui leur annonçoient toute sorte de prosperité, les flatant dans leurs desordres, même lorsque Dieu étoit en colere contre eux.

leur tête & de leur propre cœur, & prophetisez contre elles ‖,

vaticinare super eas ;

18. & dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur à celles qui préparent des coussinets pour les mettre sous tous les coudes, & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre *ainsi* les ames ‖ ; & qui lorsqu'elles ont surpris les ames de mon peuple, les assurent que leurs ames sont pleines de vie ‖.

18. *& dic : Hæc dicit Dominus Deus : Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manûs, & faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas : & cùm caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.*

19. Elles ont détruit la verité de ma parole dans l'esprit de mon peuple pour une poignée d'orge & pour un morceau de pain ‖, en tuant les ames qui n'étoient point mortes, & en promettant la vie à celles qui n'étoient point vivantes ‖, & sé-

19. *Et violabant me ad populum meum, propter pugillum hordei, & fragmen panis, ut interficerent animas, quæ non moriuntur, & vivificarent animas, quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti*

℣. 17. *expl.* Il y avoit eu quelquefois de vraies Prophetesses, comme Debora & Olda : d'autres femmes en ce tems-là s'attribuoient le même honneur, animés par le démon, & séduisoient le peuple par des paroles pleines de douceur.

℣. 18. *expl.* en les flatant dans leurs desordres, & les entretenant dans une vie molle par les belles esperances qu'elles leur donnoient contre toutes les menaces des saints Prophetes.

Ibid. *expl.* leur promettant toute sorte de prosperité.

℣. 19. *expl.* C'est-à-dire, que par un vil interêt elles se jouoient des peuples.

Ibid. *expl.* soit en prédisant la mort des saints Prophetes

46

mendaciis.

duisant *ainsi* par leurs mensonges la credulité *inconsiderée* de mon peuple.

20. *Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos vestros, quibus vos capitis animas volantes, & dirumpam eos de brachiis vestris: & dimittam animas, quas vos capitis, animas ad volandum.*

20. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vos coussinets par lesquels vous surprenez les ames comme des oiseaux qu'on prend dans leur vol; je romprai vos coussinets entre vos bras ", & je laisserai aller les ames que vous avez prises, ces ames qui devoient voler.

21. *Et dirumpam cervicalia vestra, & liberabo populum meum de manu vestra, neque erunt ultrà in manibus vestris ad prædandum: & scietis quia ego Dominus.*

21. Je romprai vos oreillers, je délivrerai mon peuple de votre puissance, & ils ne seront plus à l'avenir exposés en proie entre vos mains; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

22. *Pro eo quòd mœrere fecistis cor justi mendaciter, quem ego non contristavi: & confortastis manus impii, ut non rever-*

22. Car vous avez affligé le cœur du juste sur de fausses suppositions lorsque je ne l'avois point attristé moi-même; & vous avez fortifié les mains de

que Dieu gardoit; ou en declarant que ceux qui s'étoient rendus à Nabuchodonosor perdroient la vie, quoique Dieu eût assuré qu'ils la sauveroient; & trompant ceux qu'elles détournoient de se soumettre à ce Prince par l'assurance qu'elles leur donnoient aussi contre la parole de Dieu, que ce seroit le moyen de sauver leur vie, quoique ce fût au contraire un moyen très-assuré de la perdre.

ỳ. 20. *expl.* en découvrant la vanité de vos propheties.

l'impie pour l'empêcher de revenir de sa voie mauvaise & corrompue, & de trouver la vie [a].

teretur à via sua mala, & viveret.

23. C'estpourquoi vous n'aurez plus vos fausses visions à l'avenir, & vous ne débiterez plus vos divinations *fantastiques* [b], parceque je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; & que vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

23. *Propterea vana non videbitis, & divinationes non divinabitis amplius, & eruam populum meum de manu vestra: & scietis quia ego Dominus.*

℣. 22. *expl.* C'est à-dire, vous affoiblissiez par de fausses craintes l'Esprit de ceux qui vouloient être fideles à Dieu, & obeïr à ses ordres. Et affermissant au-contraire par des promesses trompeuses ceux qui s'opposoient comme des impies à sa volonté, vous les teniez comme enfermés dans vos filets, & les détourniez d'user des moyens qu'il leur présentoit pour sauver leur vie.

℣. 23. *expl.* car vous perirez pendant le siege par la famine, par la peste & par les armes des Chaldéens.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Malheurs qui vont fondre sur les Juifs idolâtres.*

La même année 3411.

1. QUelques-uns des plus anciens d'Israel m'étant venu voir [a], ils s'assirent devant moi.

1. *ET venerunt ad me viri seniores Israel, & sederunt coram me.*

2. Alors le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

2. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

℣. 1. *expl.* pour consulter le Seigneur par mon ministere, mais avec un cœur double; car ils l'avoient plein de l'amour de leurs idoles.

3. *Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, & scandalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam: numquid interrogatus respondebo eis?*

3. Fils-de-l'homme, ceux que vous voyez ont dans leur cœur les impuretés *de leurs idoles*, & ils se sont affermis dans cette iniquité scandaleuse, quoique le contraire paroisse sur leur visage ". Comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font?

4. *Propter hoc loquere eis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Homo homo de domo Israel, qui posuerit immunditias suas in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad prophetam interrogans, per eum me: ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum:*

4. C'estpourquoi parlez-leur, & leur dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Tout homme de la maison d'Israel, qui a renfermé ses impuretés dans son cœur, & qui s'est affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage", & qui viendra trouver le Prophete pour sçavoir par lui ma réponse; je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes ses impuretés *qu'il cache en lui-même* ":

5. *ut capiatur domus Israel in corde suo, quo recesserunt*

5. afin que la maison d'Israel soit surprise dans *le déreglement de* son cœur,

ỳ. 3. *autr.* & ils ont toujours devant les yeux leurs idoles.
ỳ. 4. *autr.* & qui a toujours devant les yeux ses idoles.
Ibid. *expl.* En sorte que la réponse qu'il recevra soit conforme à sa volonté & à sa créance; parceque celui-là ne merite pas d'être corrigé, qui consulte Dieu, non pour s'instruire, mais pour le tenter. *Hieron.*

par lequel ils se sont retirés de moi, pour suivre toutes leurs idoles [//].

à me in cunctis idolis suis.

6. C'est pourquoi dites à la maison d'Israel : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Convertissez-vous, & quittez vos idoles, & détournez vos visages de toutes vos abominations.

6. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Convertimini, & recedite ab idolis vestris, & ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras.

7. Car si un homme de la maison d'Israel, quel qu'il puisse être, ou un étranger d'entre les proselytes qui sont en Israel s'éloigne de moi, & garde toujours ses idoles dans son cœur, & s'étant affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage [//], vient trouver le Prophete pour sçavoir par lui ma réponse ; moi qui suis le Seigneur, je répondrai à cet homme-là par moi-même.

7. Quia homo homo de domo Israel & de proselytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit à me, & posuerit idola sua in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad prophetam, ut interroget per eum me : ego Dominus respondebo ei per me.

8. Je regarderai cet homme *dans ma colere* [//] ; j'en ferai un exemple, *je le rendrai* l'objet des in-

8. Et ponam faciem meam super hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in

℣. 5. lettr. *in cunctis idolis suis. Hebr.* ils se sont tous retirés de moi pour suivre leurs idoles.

℣. 7. *autr.* & les tenant toujours devant ses yeux.

℣. 8. *autr.* je jetterai sur cet homme un regard d'indignation.

proverbium, & disperdam eum de medio populi mei: & scietis quia ego Dominus.

sultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

9. *Et propheta cùm erraverit, & locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi prophetam illum; & extendam manum meam super illum, & delebo eum de medio populi mei Israel.*

9. Et lorsqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra *faussement*, c'est moi qui suis le Seigneur qui aurai trompé ce Prophete "; j'étendrai ma main sur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israel. Sup. 13. 3.

10. *Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas prophetæ erit:*

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité, & le peuple qui a desiré d'être seduit, & le Prophete qui en a été le séducteur ":

11. *ut non erret ultrà domus Israel à me, neque polluatur in universis prævari-*

11. afin que la maison d'Israel ne s'égare plus " à l'avenir en se retirant de moi, & qu'elle ne se cor-

℣. 9. *expl.* C'est d'un faux-prophete qui veut se faire passer pour véritable que cela s'entend. C'est le Seigneur qui le trompe; soit en l'abandonnant au déreglement de son cœur, ou en permettant dans la suite, que le peuple corrompu se laisse séduire par ses mensonges. Dieu use de ce Langage, dit S. Jerôme, afin qu'on n'attribue pas à la force des faux-prophetes, de ce que le peuple est ainsi trompé: mais qu'on reconnoisse que c'est un effet de la colere de Dieu, de ce qu'il permet que des gens qui ont le cœur corrompu ferment leurs oreilles à la verité pour les ouvrir au mensonge. Dieu trompe aussi les faux-prophetes lorsqu'il fait arriver le contraire de ce qu'ils ont prédit.

℣. 10. *lettr.* telle qu'est l'iniquité de celui qui interrogeoit, telle sera l'iniquité du Prophete.

℣. 11. *expl.* lorsqu'elle verra le châtiment des autres.

rompe plus dans tous ses crimes par lesquels elle a violé ma loi ; mais qu'ils soient tous mon peuple, & que je sois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

cationibus suis : sed sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

§. 2. *Pouvoir d'un petit nombre de justes.*

12. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

12. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

13. Fils-de-l'homme, lorsqu'un payis aura peché contre moi, & qu'il se sera endurci dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main
Supr. 4. sur ce payis-là, je brise-
16.5. 16. rai la force du pain, j'y envoyerai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

13. *Fili hominis, terra cùm peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum meam super eam, & conteram virgam panis ejus, & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem, & jumentum.*

14. Que si ces trois hommes, Noé, Daniel & Job se trouvent au milieu de ce payis-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice, dit le Seigneur des armées.

14. *Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel, & Job : ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas, ait Dominus exercituum.*

15. Que si j'envoye en ce payis-là des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inaccessible sans que personne y puisse plus passer à cause des bêtes :

15. *Quòd si & bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam ; & fuerit invia, eò quòd non sit pertransiens propter bestias :*

16. je jure par moi-

16. *tres viri isti*

si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios nec filias liberabunt: sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.

même, dit le Seigneur notre Dieu, que si ces trois hommes sont en ce payis-là, ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés, & que le payis sera détruit ʺ.

17. *Vel si gladium induxero super terram illam, & dixero gladio: transi per terram: & interfecero de ea hominem, & jumentum:*

17. Que si je fais venir l'épée sur ce payis-là, & si je dis à l'épée: Passez au travers de ce payis-là, & que j'y tue les hommes avec les bêtes:

18. *& tres viri isti fuerint in medio ejus: vivo ego: dicit Do-*

18. si ces trois hommes s'y trouvent en même-tems; je jure par moi-

℣. 16. *expl.* Dieu ne prétend pas nous faire entendre par ces paroles, qu'il ne pardonne jamais aux impies en consideration de ceux qui sont justes. Mais il veut premierement nous faire connoître que la malice de Jerusalem étoit consommée & arrivée à son comble, & qu'ainsi l'arrêt de sa destruction étoit prononcé, sans qu'il put être revoqué. En second lieu Dieu nous apprend que les pecheurs perseverant dans leurs pechés ne se doivent point attendre à être sauvés par la pieté des justes. La raison que rend S. Jerôme du choix de ces trois personnes que Dieu nomme ici préferablement à tous les autres, est que *Noé* ne put point par sa justice particuliere empêcher le deluge universel. Que *Daniel*, quelque saint qu'il fût, ne put point non plus par ses larmes détourner la captivité de dessus les Juifs: & enfin que Job étant affligé pour l'épreuve de sa vertu, ne sauva point ni sa maison ni ses enfans. D'autres croient que c'est pour marquer que comme ces Saints ayant joui d'abord de la prosperité, & étant tombés ensuite dans l'adversité, furent enfin rétablis dans l'état heureux où ils s'étoient vûs auparavant; aussi les enfans d'Israel qui avoient été d'abord dans la jouissance de toute sorte de biens, & qui tomberent ensuite dans la captivité des Chaldéens, devoient recouvrer leur premiere felicité, s'ils avoient recours à la pénitence.

même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles; mais qu'eux seuls seront délivrés.

minus Deus, non liberabunt filios, neque filias: sed ipsi soli liberabuntur.

19. Que si j'envoye la peste contre ce payis-là, & si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant " pour en exterminer les hommes avec les bêtes:

19. *Si autem & pestilentiam immisero super terram illam, & effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex eo hominem, & jumentum:*

20. & que Noé, Daniel & Job s'y trouvent en même-tems, je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'ils n'en délivreront que leurs propres ames par justice.

20. *& Noe, & Daniel, & Job fuerint in medio ejus: vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium & filiam non liberabunt: sed ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas.*

21. Mais voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Si j'envoye tout ensemble contre Jerusalem ces quatre plaies mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peste ", pour faire mourir dans

21. *Quoniam hæc dicit Dominus Deus: Quòd & si quatuor judicia mea pessima, gladium & famem, ac bestias malas, & pestilentiam immisero in Jerusalem, ut*

℣. 19. lettr. *in sanguine.*

℣. 21. *expl.* Dieu déclare qu'il doit punir l'iniquité de Jerusalem en lui envoyant tout ensemble ces quatre fleaux, sçavoir, *l'épée* des Babyloniens qui devoient y faire un si grand carnage; *la famine* horrible que l'on devoit y souffrir pendant le siege; *les bêtes farouches* qui devoreroient ceux qui s'enfuiroient dans les deserts & dans les bois; & *la peste*, qui suit toujours la famine.

interficiam

interficiam de ea hominem, & pecus:

22. *tamen relinquetur in ea salvatio educentium filios, & filias: ecce ipsi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum, & adinventiones eorum, & consolabimini super malo, quod induxi in Jerusalem, in omnibus quæ importavi super eam.*

23. *Et consolabuntur vos, cùm videritis viam eorum, & adinventiones eorum: & cognoscetis quòd non frustrà fecerim omnia, quæ feci in ea, ait Dominus Deus.*

elle les hommes avec les bêtes:

22. il en restera néanmoins quelques-uns qui se sauveront, & qui en feront sortir leurs fils & leurs filles; & ils vous viendront trouver ", & vous verrez quelle a été leur conduite, & leurs œuvres, & vous vous consolerez des maux que j'aurai fait tomber sur Jerusalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée.

23. Ils vous consoleront, *dis-je*, lorsque vous verrez quelle a été leur voie & leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été sans un juste sujet que j'aurai fait fondre sur Jerusalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur *votre* Dieu.

℣. 22. *expl.* C'est-à-dire, que ceux qui ne periront point dans Jerusalem seront emmenés captifs à Babylone; & que ceux qui y étoient déja connoissant par leur rapport les abominations de Juda, seront consolés, voyant que c'est avec justice que Dieu aura ainsi traité cette ville, & que c'est par un effet de sa bonté que quelques-uns seront sauvés.



CHAPITRE XV.

§. 1. *L'impie traité comme le bois de la vigne.*

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne " si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois & dans les forêts ?

3. En peut-on prendre pour quelque ouvrage de bois", ou en peut-on faire seulement une cheville pour y pendre quelque chose dans une maison ?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture ; la flamme en consume l'un & l'autre bout, & le milieu est réduit en cendres : après cela sera-t-il bon à quelque chose ?

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien ; combien plus sera-t-il inutile à toutes

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ sunt inter ligna sylvarum ?*

3. *Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in ea quodcumque vas ?*

4. *Ecce igni datum est in escam : utramque partem ejus consumpsit ignis, & medietas ejus redacta est in favillam : numquid utile erit ad opus ?*

5. *Etiam cùm esset integrum, non erat aptum ad opus : quantò magis cùm illud*

℣. 2. *expl.* L'Ecriture compare souvent le peuple Juif à une vigne. Dieu ne pouvoit guere exprimer d'une maniere plus sensible combien ce peuple étoit méprisable devant ses yeux, qu'en le comparant à un sarment de vigne qui ne produit point de fruit, & qui n'est propre à aucun usage, ni à aucun ouvrage.

℣. 3. *autr.* Peut-on prendre de son bois pour en faire quelque ouvrage ?

ignis devoraverit, & combusserit, nihil ex eo fiet operis?

sortes d'ouvrages après que le feu l'aura dévoré?

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quomodo lignum vitis inter ligna sylvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem.*

6. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Comme le bois des arbres des forêts étant utile *à divers usages*, celui de la vigne est jetté au feu pour en être consumé, je traiterai de même les habitans de Jerusalem.

7. *Et ponam faciem meam in eos: de igne egredientur, & ignis consumet eos: & scietis quia ego Dominus, cùm posuero faciem meam in eos,*

7. Je les regarderai *dans ma colere*. Ils sortiront d'un feu", & ils tomberont dans un autre qui les consumera; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je les aurai regardés *dans ma colere*,

8. *& dedero terram inviam & desolatam: eò quòd prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.*

8. & que j'aurai rendu leur terre deserte & inaccessible, parcequ'ils ont violé ma loi, dit le Seineur *votre* Dieu.

ỳ. 7. *expl.* Le *feu* signifie ici, comme souvent ailleurs, *l'affliction*: ils tomberont donc d'affliction en affliction, & la derniere sera toujours plus grande que celle qui l'aura précedée.



CHAPITRE XVI.

§. I. *Dieu reproche aux Juifs les biens qu'il leur a faits.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils-de-l'homme, faites connoître à Jerusalem ″ ses abominations,

3. & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu à Jerusalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan; votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Cethéenne ″.

4. Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance ″, on ne vous a point coupé comme aux autres enfans,

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, notas fac Jerusalem abominationes suas,*

3. *& dices : Hac dicit Dominus Deus Jerusalem : Radix tua, & generatio tua de terra Chanaan : pater tuus Amorrhaus, & mater tua Cethaa.*

4. *Et quando nata es, in die ortûs tui, non est pracisus umbiculus tuus, & aquâ non est lota in salu-*

℣. 2. *expl.* par une lettre.

℣. 3. *expl.* C'est de même que si Dieu leur faisoit dire : Ne vous glorifiez point d'être descendu d'Abraham. Votre vie toute criminelle vous rend semblable aux Chananéens, dont vous avez occupé la place ; & vous imitez les Amorrhéens & les Cethéens, comme si vous étiez les vrais enfans de ces peuples maudits de Dieu, qu'il a chassés de leur payis pour vous le donner en heritage.

℣. 4. *expl.* Cela marque le tems où Dieu se communiqua à Abraham, lorsque ses peres, & peutêtre lui-même, étoient engagés dans l'idolatrie ; ou le tems qui suivit la mort de Joseph, lorsqu'Israel commença à se multiplier ; ou enfin celui où Dieu se déclara en sa faveur d'une maniere si éclatante, pour le délivrer de la servitude des Egyptiens.

tem, nec sale salita, nec involuta pannis.

le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mere: vous ne fûtes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors si salutaire, ni purifiée avec le sel, ni enveloppée de langes ".

5. *Non pepercit super te oculus ut faceret tibi unum de his, misertus tui: sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die quâ nata es.*

5. On vous a regardée d'un œil sans pitié, & on n'a point eu de compassion de vous pour vous rendre quelqu'une de ces assistances; mais on vous a jettée sur la terre nue au jour de votre naissance, comme une personne pour qui l'on n'avoit que du mépris.

6. *Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo; & dixi tibi cùm esses in sanguine tuo: Vive; dixi, inquam, tibi: In sanguine tuo vive.*

6. Passant auprès de vous, je vous vis foulée aux pieds dans votre sang, & je vous dis lorsque vous étiez couverte de votre sang": Vivez, quoique vous soyez, vous dis-je, couverte de votre sang; vivez ".

℣. 4. *expl.* parcequ'elle ne reçut pas aussi-tôt la loi, dit S. Jerôme, ni qu'on ne lui ôta point les marques honteuses de sa naissance, mais qu'elle vécut d'abord de la vie des payens.

℣. 6. *expl.* C'est-à-dire, des impuretés de sa naissance, & que ses crimes la rendoient abominable aux yeux de Dieu.

Ibid. *Sept.* Quoique vous vous rouliez dans votre sang, vous vivrez néanmoins. *Expl.* C'est-à-dire, Je vous ai prise dès ce moment en ma protection, sans avoir égard à l'impureté de votre conduite.

7. *Depuis ce tems-là*, je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs, vous avez cru, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes devenue au tems que les filles pensent à se parer, votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée, & vous étiez alors toute nue & pleine de confusion ״.

7. *Multiplicatam quasi germen agri dedi te : & multiplicata es, & grandis effecta & ingressa es, & pervenisti ad mundum muliebrem : ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit : & eras nuda, & confusione plena.*

8. J'ai passé auprès de vous, & je vous ai considerée ; j'ai vû que le tems où vous étiez, étoit le tems d'être aimée ; j'ai étendu sur vous mon vêtement ״, & j'ai couvert votre ignominie. Je vous ai juré *de vous proteger*, j'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu, & vous êtes devenue comme une personne qui étoit à moi.

8. *Et transivi per te, & vidi te : & ecce tempus tuum, tempus amantium : & expandi amictum meum super te, & operui ignominiam tuam. Et juravi tibi, & ingressus sum pactum tecum, ait Dominus Deus, & factum es mihi.*

9. Je vous ai lavée

9. *Et lavavi te aquâ,*

℣. 7. *expl.* C'est une description figurée de la misere où étoit le peuple Juif dans l'Egypte. Cela peut aussi marquer que Dieu trouvant qu'elle ne correspondoit pas à ses faveurs, ne laissa pas de la choisir pour son épouse.

℣. 8 *expl.* C'est à-dire, que Dieu la choisit pour son épouse, lors même qu'elle retomba dans l'idolatrie par l'adoration du veau d'or ; il lui donna à la fin sa loi qui contenoit les articles de son alliance & les conditions sous lesquelles il lui promettoit sa protection. Ruth demandant à Booz qu'il la prît pour femme, lui dit : Etendez votre couverture sur votre servante, parceque vous êtes mon proche parent. *Ruth.* 3. 9.

& emundavi sanguinem tuum ex te : & unxi te oleo.

dans l'eau, je vous ai purifiée de ce qui vous pouvoit souiller ", & j'ai répandu sur vous l'huile *de parfum*.

10. *Et vestivi te discoloribus, & calceavi te janthino : & cinxi te bysso, & indui te subtilibus.*

10. Je vous ai donné des robes en broderie, & une chaussure magnifique. Je vous ai ornée du lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillemens le plus fins & les plus riches ",

11. *Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.*

11. Je vous ai parée des ornemens les plus précieux ; je vous ai mis des brasselets aux mains, & un collier autour de votre cou.

12. *Et dedi inaurem super os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.*

12. Je vous ai donné un ornement *d'or* pour vous mettre sur le front, & des pendans d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête ".

13. *Et ornata es auro, & argento, & vestita es bysso, & polymito, & multico-*

13. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderie, & de

℣. 9. lettr. *emundavi sanguinem tuum ex te. Expl.* Il semble faire allusion à l'ordre que Dieu avoit donné au peuple de se laver & de se purifier avant qu'il contractât alliance avec lui. *Exod.* 15. 10.

℣. 10. *expl.* Tout cela peut marquer les cérémonies de la loi.

℣. 12. lettr. *coronam decoris* ; i. e. *pulcherrimam. Expl.* On couronnoit les filles qui se marioient. *Menoch.* Tout cela avec le verset suivant peut marquer les richesses immenses du peuple sous le regne de David & de Salomon.

diverses couleurs. Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel & d'huile : Vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue jusqu'à être Reine ″.

loribus : similam, & mel, & oleum comedisti, & decora facta es vehementer nimis : & profecisti in regnum.

14. Votre nom est devenu célebre parmi les peuples, à cause de l'éclat de votre visage ″, parceque vous étiez devenue parfaitement belle, par la beauté que j'avois moimême mise en vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Et egressum est nomen tuum in gentes propter speciem tuam : quia perfecta eras in decore meo, quem posueram super te, dicit Dominus Deus.*

§. 2. *Ingratitude des Juifs. Leur confiance en eux-mêmes. Leur idolatrie.*

15. Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté ″, vous vous êtes abandonnée à la fornication ″ dans votre gloire, & vous vous êtes prostituée à tous les passans pour être asservie à leur passion ″.

15. *Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es tu nomine tuo : & exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.*

16. Vous avez pris de

16. *Et sumens de*

℣. 13. lettr. *profecisti in regnum. Expl.* Cela marque la puissance & la force du peuple d'Israel sur les nations voisines.

℣. 14. *expl.* Ceci peut marquer le sage gouvernement établi parmi le peuple d'Israel, sur tout du tems de David & de Salomon, qui donna une telle admiration à la reine de Saba.

℣. 15. *expl.* dans vos propres forces.

Ibid. *expl.* à l'idolatrie.

Ibid. *expl.* en adorant toutes les idoles nouvelles qu'on vous proposoit.

vestimentis tuis, fecisti tibi excelsa hinc inde consuta : & fornicata es super eis, sicut non est factum, neque futurum est.

vos riches vêtemens que vous avez cousus l'un à l'autre pour en faire les ornemens de vos hauts-lieux ″, où vous vous êtes plongée dans la fornication ″ d'une maniere qu'on n'a jamais vûe, & qu'on ne verra jamais.

17. *Et tulisti vasa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi : & fecisti tibi imagines masculinas, & fornicatas es in eis.*

17. Vous avez pris ce qui servoit à vous parer ″; & qui étoit fait de mon or & de mon argent, & que je vous avois donné, & vous en avez formé des images d'hommes ″, ausquelles vous vous êtes prostituée.

18. *Et sumpsisti vestimenta tua multicoloria, & operuisti illas : & oleum meum, & thymiama meum posuisti coram eis.*

18. Vous avez pris vos vêtemens brodés de diverses couleurs, & vous en avez couvert vos idoles; & vous avez mis mon huile & mes parfums devant elles.

19. *Et panem meum, quem dedi tibi, similam, & oleum, & mel, quibus enutrivi te, posuisti in conspe-*

19. Vous leur avez présenté comme un sacrifice d'agréable odeur le pain ″ que je vous avois donné, & la plus pure fa-

ỷ. 16. *expl.* où étoient les autels des idoles.

Ibid. *expl.* en vous prostituant au culte des idoles.

ỷ. 17. lettr. *vasa decoris tui*; i. e. *vasa tua insigniora.* Hebraïs. *Vatab.*

Ibid. *expl.* de faux-dieux sous la forme d'hommes, parcequ'il considere Jerusalem comme une femme prostituée à l'impieté des idoles.

ỷ. 19. *expl.* Il entend par le pain tout ce qui sert à la nourriture.

rine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie; voilà ce que vous avez fait ″, *& dont je suis témoin*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

tu eorum in odorem suavitatis, & factum est, ait Dominus Deus.

20. Vous avez pris vos fils & vos filles à qui vous aviez donné la vie ″, & vous les avez sacrifiés à ces idoles, en les faisant dévorer au feu″. Ne comprenez-vous pas combien est grand le crime par lequel vous vous êtes ainsi prostituée ″ *aux idoles* ?

20. *Et tulisti filios tuos, & filias tuas, quas generasti mihi: & immolasti eis ad devorandum. Numquid parva est fornicatio tua?*

21. Vous avez immolé mes enfans; & en les consacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnés.

21. *Immolasti filios meos, & dedisti, illos consecrans, eis.*

22. Et après toutes ces abominations & ces prostitutions, vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, lorsque vous étiez toute nue, pleine de confusion & foulée aux pieds dans votre sang ″.

22. *Et post omnes abominationes tuas, & fornicationes, non es recordata dierum adolescentiæ tuæ, quando eras nuda, & confusione plena, conculcata in sanguine tuo.*

23. Et après toutes ces méchancetés, malheur,

23. *Et accidit post omnem malitiam*

℣. 19. lettr. *& factum est*, hoc est, *negare non potes. Nam ego testis sum*. Vatab.

℣. 20. lettr. *generasti mihi*. *Expl.* afin qu'ils m'appartinssent, & que j'avois adoptés pour mes enfans.

Ibid. *Voyez 4. Rois 16. 3. & ch. 18. 17. 18. & ailleurs.*

Ibid. *lettr.* Votre fornication en cela a-t-elle été peu considérable ?

℣. 22. *Voyez v. 6.*

tuam, væ, væ tibi, ait Dominus Deus, malheur à vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

§. 3. *Suite des idolatries des Juifs.*

24. *& ædificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.*

24. Vous avez bâti pour vous un lieu infame ″, & vous vous êtes préparé dans toutes les places publiques une maison d'impudicité.

25. *Ad omnes caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ, & abominabilem fecisti decorem tuum, & divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.*

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de votre prostitution; vous avez rendu votre beauté abominable; vous vous êtes abandonnée à tous les passans, & vous avez multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. *Et fornicata es cum filiis Ægypti vicinis tuis magnarum carnium: & multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.*

26. Vous vous êtes prostituée aux enfans de l'Egypte ″ qui sont vos voisins, & qui ont de grands corps, & vous avez commis infamie sur infamie pour irriter ma colere.

27. *Ecce ego extendam manum meam super te, & auferam justificationem tuam; & dabo te in animas odientium te filiarum*

27. Mais je m'en vais maintenant étendre ma main sur vous, je vous ôterai ce que j'avois accoutumé de vous donner ″; & je vous livrerai

℣. 24. *expl.* les hauts-lieux, les temples, ou les autels consacrés aux idoles en des lieux élevés.

℣. 26. *expl.* C'est-à-dire, vous avez été aussi idolâtres, & vous avez eu autant de differens dieux que les Egyptiens mêmes, qui sont ceux qui se sont le plus abandonnés à ce crime.

℣. 27. lettr. *auferam justificationem tuam*; par où on

à la passion des filles de la Palestine ‖ qui vous haïssent, & qui rougissent elles-mêmes de l'impiété criminelle de votre conduite.

Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

28. Et n'étant pas encore satisfaite de ces excès, vous vous êtes prostituée aux enfans des Assyriens ‖; & après cette prostitution vous n'avez pas encore été contente.

28. *Et fornicata es in filiis Assyriorum, eò quòd necdum fueris expleta: & postquàm fornicata es, nec sic es satiata.*

29. Vous avez poussé plus loin votre fornication, & vous avez commis crimes sur crimes dans la terre de Chanaan avec les Chaldéens ‖; & après cela même vous n'avez pas été satisfaite.

29. *Et multiplicasti fornicationem tuam in terra Chanaan cum Chaldæis: & nec sic satiata es.*

30. Comment purifierai-je *maintenant* votre cœur, dit le Seigneur *votre* Dieu, puisque toutes ces actions que vous faites sont les actions d'une femme prostituée, & qui a essuyé toute honte?

30. *In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus; cum facias omnia hæc opera mulieris meretricis, & procacis?*

peut entendre le culte que le peuple devoit rendre à Dieu, & les cérémonies de la loi qui leur servoient de moyen pour se justifier. *Hebr. Statutum tibi cibum.*

℣. 27. *expl.* Les villes des Chananéens & des Philistins, toujours ennemies du vrai Dieu. Ces peuples quoiqu'idolâtres, demeuroient attachés à leurs fausses divinités, & rougissoient de ce que les Juifs sacrifioient indifferemment à toutes sortes de dieux.

℣. 28. *expl.* imitant leur culte & adorant leurs dieux.

℣. 29. *expl.* C'est-à-dire, vous vous êtes souillée de l'impiété, non-seulement des anciens Chananéens, mais encore des Chaldéens. *Synops.*

31. *Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, & excelsum tuum fecisti in omni platea: nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium,*

31. Car vous vous êtes bâti un lieu infame à l'entrée de toutes les rues, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité dans toutes les places publiques. Vous n'avez pas été comme une courtisanne qui dédaigne ce qu'on lui offre pour se mettre à plus haut prix ‖;

32. *sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.*

32. mais comme une femme adultere, qui cherche des étrangers en se retirant de son mari.

33. *Omnibus meretricibus dantur mercedes: tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.*

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées, mais vous avez payé vous-même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faisiez des présens, afin qu'ils vinssent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie détestable‖.

34. *Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, & post te non erit fornicatio: in eo enim quòd dedisti mercedes, & mercedes non accepisti, factum est in te*

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées, & il n'y aura point de fornication semblable à la vôtre: car ayant payé vous-même le prix de vos crimes au-lieu

℣. 31. *expl.* La Vulgate peut aussi signifier, qui se prostitue pour en retirer une récompense & dequoi s'entretenir.

℣. 33. *expl.* La sacrilege adoration des idoles.

de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

contrarium.

§. 4. *Menaces de Dieu contre les Juifs.*

35. C'eſtpourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme proſtituée.

35. *Propterea, meretrix, audi verbum Domini.*

36. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque vous avez diſſipé tout votre argent, & que vous avez découvert votre ignominie dans vos fornications, attirant ainſi ceux que vous aimiez″, & dans les abominations de vos idoles, en leur donnant le ſang de vos enfans que vous avez ſacrifiés″.

36. *Hæc dicit Dominus Deus: Quia effuſum eſt æs tuum, & revelata eſt ignominia tua in fornicationibus tuis ſuper amatores tuos, & ſuper idola abominationum tuarum in ſanguine filiorum tuorum, quos dediſti eis:*

37. Je vais aſſembler contre vous tous ceux qui vous aimoient″, auſquels vous vous êtes proſtituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de paſſion, avec tous ceux que vous haïſſiez; je les aſſemblerai tous de toutes parts, je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux.

37. *Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commiſta es; & omnes quos dilexiſti, cum univerſis quos oderas: & congregabo eos ſuper te undique, & nudabo ignominiam tuam coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.*

ỳ. 36. lettr. *amatores tuos; i. e. illos quos deperibas.* Vatab.

Ibid. *expl.* Il marque par là que les crimes des Juifs conſiſtoient principalement en deux choſes; en ce qu'ils adoroient ainſi les idoles les plus infames, & que même ils leur ſacrifioient leurs enfans. *Menoch.*

ỳ. 37. *expl.* tous ceux dont vous avez adoré les idoles.

38. *Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium sanguinem, & dabo te in sanguinem furoris & zeli.*

38. Je vous jugerai Infr. 22.
comme on juge les fem- 10.
mes adulteres ", & qui ont répandu le sang, & je ferai répandre le vôtre dans un transport de fureur & de jalousie.

39. *Et dabo te in manus eorum, & destruent lupanar tuum: & demolientur prostibulum tuum: & denudabunt te vestimentis tuis; & auferent vasa decoris tui: & derelinquent te nudam, plenamque ignominiâ:*

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, & ils détruiront votre lieu infame ", & renverseront votre retraite d'impudicité. Il vous arracheront vos vêtemens, ils vous emporteront ce qui servoit à vous parer "; & ils vous laisseront toute nue, pleine de honte & d'ignominie.

40. *& adducent super te multitudinem, & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis suis.*

40. Ils ameneront contre vous une multitude de peuples; ils vous assommeront à coups de pierre "; ils vous perceront de leurs épées ".

41. *Et comburent domos tuas igni, &*

41. Ils mettront le feu 4. Règ.
dans vos maisons & les 25. 9.

℣. 38. *expl.* C'est-à-dire, vous serez lapidée, Jerusalem, à cause de vos adulteres, & on vous passera au fil de l'épée, parceque vous êtes une meurtriere qui avez sacrifié vos enfans à Moloch.

℣. 39. *expl.* le temple de Jerusalem, dont vous avez fait un lieu d'abomination. *Synops. Ou bien*, les hauts-lieux. *Voyez. v. 24.*

Ibid. lettr. *vasa decoris tui*, i. e. *vasa tua pulcherrima*. Hebraïs.

℣. 40. *expl.* Il fait allusion au châtiment que l'on exerçoit contre les femmes adulteres, qui devoient être lapidées. *Hieron.*

Ibid. *expl.* peine dûe aux meurtriers.

facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum: & desines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.

brûleront: ils exerceront contre vous des jugemens severes aux yeux d'un grand nombre de nations ‖; & vous cesserez de vous prostituer, & vous ne récompenserez plus ‖ *ceux avec qui vous vous corrompez.*

42. *Et requiescet indignatio mea in te: & auferetur zelus meus à te, & quiescam, nec irascar ampliùs.*

42. Je ferai cesser mon indignation à votre égard: mon zele & ma jalousie se retirera de vous ‖, je me tiendrai en paix, & je ne me mettrai plus en colere;

43. *Eò quòd non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, & provocasti me in omnibus his: quapropter & ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.*

43. parceque vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, & que vous m'avez irrité par tous ces excès: c'estpourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les desordres de votre vie, dit le Seigneur *votre* Dieu; & je ne vous ai pas encore traitée selon vos crimes dans toutes les abominations que vous avez faites.

§. 5. Grandeur des crimes du peuple Juif.

44. *Ecce omnis,*

44. On dit d'ordinaire:

℣. 41. *lettr.* de femmes, *c'est-à-dire*, de nations, qui sont dépeintes ici, aussibien que Jerusalem, sous la figure de femmes. *Vatab.* La loi ordonnoit de brûler les villes des idolâtres. *Deut.* 13. 16.

Ibid *expl.* & vous n'aurez plus dequoi donner.

℣. 42. *expl.* parceque je ne vous reconnois plus pour mon épouse, & que je ne vous aime plus.

qui dicit vulgò proverbium, in te assumet illud, dicens : Sicut mater, ita & filia ejus.

45. *Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum, & filios suos : & soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos, & filios suos : mater vestra Cethæa, & pater vester Amorrhæus.*

46. *Et soror tua major, Samaria, ipsa & filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram tuam : soror autem tua minor te, quæ*

Telle mere, telle fille ″ ; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Vous êtes *vraiment* la fille de votre mere ″, qui a abandonné son époux & ses enfans ; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leur époux & leurs enfans. Votre mere est Cethéenne, & votre pere est Amorrhéen ″.

46. Votre sœur aînée″ est Samarie avec ses filles ″ qui habitent à votre main gauche. Votre sœur puînée qui habite à votre main droite ″, est

℣. 44. *expl.* Il appelle mere des Juifs, les Chananéens & les autres nations qui avant eux avoient possédé cette terre, qui étoient toutes adonnées aux idoles, & qui pour leurs crimes ont été exterminés de leur payis. Le même sort arrivera aux habitans de Jerusalem.

℣. 45. *expl.* vous l'avez imitée parfaitement.

Ibid. *Voyez* v. 3.

℣. 46. *expl.* Samarie est appellée *la sœur aînée*, soit par rapport à Jerusalem, parcequ'elle commandoit à dix tribus, au-lieu que Jerusalem n'en avoit que deux sous elle ; soit par rapport à Sodome, qui étoit moins proche à Jerusalem que Samarie, selon l'alliance de la chair & du sang. Grotius croit que le mot *major*, qui est dans la Vulgate signifie, qui vous est unie par le sang.

Ibid. *expl.* ses villes.

Ibid. *expl.* L'Ecriture l'appelle *la sœur puînée*, soit parcequ'elle étoit inferieure à Samarie en nombre de villes ; soit parceque son alliance avec Jerusalem étoit plus éloignée que celle de Samarie. Et il est dit qu'elle étoit *à la main droite* de Jerusalem ; pour exprimer, dit S. Jerôme, que si quelqu'un regardoit du temple de Jerusalem vers l'o-

Sodome avec ses filles.

habitat à dextris tuis, Sodoma, & filiæ ejus.

47. Et vous n'avez pas seulement marché dans leur voie, & commis les mêmes excès qu'elles ont commis; mais vous les avez presque surpassées dans tous les crimes de votre vie.

47. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundùm scelera earum fecisti pauxillum minùs: panè sceleratiora fecisti illis in omnibus viis tuis.

48. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur & ses filles, n'est point si criminel que ce que vous avez fait vous & vos filles ″.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua ipsa, & filiæ ejus, sicut fecisti tu, & filiæ tuæ.

49. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur, ç'a été l'orgueil, l'excès des viandes ″, l'a-
Gen. 19. 24. bondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit, elle & ses filles ″. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent *pour les assister*.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis & abundantia, & otium ipsius, & filiarum ejus, & magnum egeno, & pauperi non porrigebant.

rient, il trouvoit au septentrion la ville de Samarie, & au midi celle de Sodome, représentée par les Ammonites & les Moabites qui en tiroient leur origine.

ỳ. 48. *expl.* les villes qui dépendent de vous; *c'est-à-dire*, en adorant l'idole de Baal dans le temple même de Dieu, comme pour lui insulter.

ỳ. 49. *lettr.* du pain. *Expl.* Le pain se prend pour toutes sortes de nourritures. *Hebraïs.*

Ibid. *expl.* Ces choses ont été le peché de Sodome, parcequ'elles en ont été le principe, ayant causé dans ces peu-

50. *Et elevatæ sunt, & fecerunt abominationes coram me: & abstuli eas sicut vidisti.*

50. Et elles se sont élevées ", & ont commis des abominations devant moi. C'estpourquoi je les ai détruites comme vous avez vû.

51. *Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: sed vicisti eas sceleribus tuis; & justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.*

51. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos excès, & vous avez justifié vos sœurs " par toutes les abominations que vous avez faites.

§. 6. *Rétablissement des Juifs après leur punition.*

52. *Ergo & tu porta confusionem tuam; quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratiùs agens ab eis: justificatæ sunt enim à te: ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.*

52. Portez donc vous-même votre confusion, vous qui avez surpassé vos sœurs par vos pechés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui sont justes en comparaison de vous. Confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez justifié vos *deux* sœurs.

53. *Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, & con-*

53. Je les rétablirai toutes deux en faisant revenir les captifs de Sodome & de ses filles ",

ples l'oubli de Dieu, qui leur faisoit regarder les choses présentes comme éternelles, & par consequent s'y attacher comme à l'idole de leur cœur. *Hieron.*

℣. 50. *expl.* d'orgueil.

℣. 51. *expl.* C'est-à-dire, qu'elles paroissent justes en quelque maniere, en comparaison de cette ville si criminelle & si ingrate.

℣. 53. *expl.* On a vû dans Jeremie que Dieu avoit décla-

aussi-bien que les captifs de Samarie & de ses filles. Et je vous rétablirai & vous convertirai au milieu d'elles,

versione Samariæ, & filiarum ejus: & convertam reversionem tuam in medio earum,

54. afin que vous portiez votre ignominie, & que vous soyez chargée de la confusion de tout ce que vous avez fait ″, pour les excuser & les consoler.

54. ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus, quæ fecisti consolans eas.

55. Votre sœur Sodome & ses filles retourneront dans leur ancien état; Samarie & ses filles retourneront aussi à leur ancien état; & vous & vos filles vous retournerez de même à votre premier état.

55. Et soror tua Sodoma, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam: & Samaria, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam: & tu, & filiæ tuæ, revertemini ad antiquitatem vestram.

56. Vous ne vous êtes point souvenue ″ *de la*

56. Non fuit autem Sodoma soror tua

ré aux Moabites & aux Ammonites, originaires de Sodome, comme descendus de Lot par ses filles qui demeuroient à Sodome, Qu'ils seroient, aussi-bien que le peuple d'Israel, emmenés en captivité, mais qu'il les rameneroit ensuite & les feroit revenir en leur payis.

ỳ. 54. *expl.* Quoique Dieu s'engage à faire revenir les habitans de Jerusalem de captivité avec les autres peuples, il les rendra tout confus au milieu des autres, comme pour leur faire expier par l'ignominie publique dont ils se verront chargés, l'excès de leur infidelité. Mais il paroît encore plus naturel d'expliquer ceci, selon que la suite même le fait voir assez clairement, de la conversion des Gentils, figurés par *Sodome* & *Samarie*, qui ont composé la principale partie de l'Eglise, & au milieu desquels les Juifs figurés par *Jerusalem*, seront aussi convertis, selon la commune opinion des Peres à la fin des tems.

ỳ. 56. *autr.* Vous ne daignez pas même parler de So-

audita in ore tuo, in die superbiæ tuæ,

57. antequàm revelaretur malitia tua: sicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæstinarum, quæ ambiunt te per gyrum.

58. Scelus tuum, & ignominiam tuam tu portasti, ait Dominus Deus.

59. Quia hæc dicit Dominus Deus: Et faciam tibi: sicut despexisti juramentum, ut irritum faceres pactum:

60. & recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ: & suscitabo tibi pactum sempiternum.

ruine de votre sœur Sodome, au tems de votre gloire;

57. avant que votre méchanceté eût été découverte ″, comme elle l'a été en ce tems où vous êtes devenue un objet d'insulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Palestine, qui vous environnent de toutes parts.

58. Vous avez porté ″ le poids de vos crimes & de votre propre ignominie, dit le Seigneur *votre* Dieu.

59. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vous traiterai comme vous le méritez, ayant méprisé les promesses que je vous avois jurées, pour violer l'alliance que j'avois faite avec vous:

60. & après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeunesse, & je contracterai avec vous une alliance ″ qui durera éternellement.

dome la regardant comme une ville criminelle, & vous comme des personnes justes. *Menoch.*

℣. 57. *expl.* par les châtimens que j'en ai fait.

℣. 58. *autr.* vous porterez.

℣. 60. *expl.* l'alliance de la loi nouvelle. Le Prophete

61. Vous vous souviendrez alors des déreglemens de votre vie, & vous serez couverte de confusion. Lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs aînées avec vos sœurs puînées ": & je vous les donnerai pour être vos filles : mais non par une alliance qui vienne de vous ".

61. Et recordaberis viarum tuarum, & confunderis : cùm receperis sorores tuas te majores cum minoribus tuis : & dabo eas tibi in filias, sed non ex pacto tuo.

62. J'établirai alors mon alliance avec vous, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur ;

62. Et suscitabo ego pactum meum tecum & scies quia ego Dominus.

63. afin que vous repassiez votre vie dans votre souvenir, & que vous en soyez confondue sans oser seulement ouvrir la bouche dans la confusion que vous en aurez, lorsque je serai rentré en grace avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur *votre* Dieu.

63. ut recorderis & confundaris, & non sit tibi ultrà aperire os præ confusione tua, cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus.

passe tout-d'un-coup de la figure à la verité. Car on ne peut entendre cela qu'imparfaitement de celle que Dieu fit avec Israel après son retour de Babylone. *Synops.*

℣. 61. *expl.* Toutes les nations, qui deviendront alors avec l'Eglise née dans Jerusalem, un seul peuple de Dieu. *Synops.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, non de votre merite, mais de ma misericorde dont le sentiment vous reduira à la derniere confusion & au silence. *Hieron.*

CHAPITRE XVII.

§. 1. *Paraboles de deux aigles & d'une vigne.*

1. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens :*

1. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

2. *Fili hominis, propone ænigma, & narra parabolam ad domum Israel,*

2. Fils-de-l'homme, proposez cette énigme, & rapportez cette parabole à la maison d'Israel.

3. *& dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varietate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.*

3. Vous leur parlerez de cette sorte : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Un aigle puissant qui avoit de grandes aîles, & un corps très long, plein de plumes diversifiées par la variété *des couleurs*, vint sur le mont Liban, & emporta la mouelle d'un cedre //.

4. *Summitatem frondium ejus avulsit : & transportavit eam in terram Chanaan, in*

4. Il arracha les branches naissantes //, & les transporta au payis de Chanaan //, il les mit

℣. 3. *expl.* Le verset 12. explique cette énigme & cette parabole. Cet aigle nous représente Nabuchodonosor; sa grandeur, l'étendue de son empire; ses grandes aîles diversifiées par la varieté des couleurs, ses armées composées de gens de diverses langues, d'habits & de coutumes differentes; le mont Liban marque Jerusalem. Jechonias emmené à Babylone, est figuré par cette mouelle de cedre emportée par l'aigle.

℣. 4. *expl.* Le mot de *Chanaan* ne signifie pas ici un payis, mais *des marchands* : par où il entend la Chaldée, où il se faisoit un très-grand trafic, & sur-tout à Babylone.

Ibid. *expl.* les Princes de sa Cour emmenés captifs.

dans une ville ″ de gens de trafic.

urbe negotiatorum posuit illam.

5. Et ayant pris de la graine ″, il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine, & qu'elle s'affermît sur les grandes eaux ; & il la planta sur la surface *de la terre* ″.

5. Et tulit de semine terræ, & posuit illud in terra pro semine, ut firmaret radicem super aquas multas : in superficie posuit illud.

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crut, & devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardoient cet aigle, & dont les racines étoient sous lui ″. S'en étant donc formé une vigne, elle porta du bois & du fruit, & elle produisit des rejettons.

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiorem humili staturâ, respicientibus ramis ejus ad eam : & radices ejus sub illa erant. Facta est ergo vinea, & fructificavit in palmites, & emisit propagines.

7. Un autre aigle parut ensuite, qui étoit grand, à longues aîles, & chargé de plumes. Et alors cette vigne sembla porter ses racines & étendre ses branches vers ce second

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis, multisque plumis : & ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos exten-

ṽ. 4. *expl.* à Babylone, ville d'un grand trafic.

ṽ. 5. *expl.* Sedecias qui étoit de la race royale.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que Nabuchodonosor ayant établi Sedecias sur les peuples de Juda, figurés par ces *grandes eaux*, il ne l'affermit pas néanmoins de telle sorte, qu'il ne pût facilement l'arracher, s'il manquoit au serment qu'il lui avoit fait prêter, & s'il manquoit aux conditions qu'il lui prescrivit.

ṽ. 6. *expl.* C'est-à-dire, que quoïque Sedecias fût roi, & que son royaume fût étendu, il étoit bas néanmoins & foible, parcequ'il étoit soumis à l'empire de Nabuchodonosor.

dit

dit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.

aigle, afin qu'il l'arrosât des eaux fecondes qu'il pouvoit lui procurer ''.

8. *In terra bona super aquas multas plantata est : ut faciat frondes, & portet fructum, ut sit in vineam grandem.*

8. *Cette vigne* étoit déja plantée dans une bonne terre sur le bord des grandes eaux ; afin qu'elle poussât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devînt une grande vigne ''.

9. *Dic : Hac dicit Dominus Deus : Ergone prosperabitur ? nonne radices ejus evellet, & fructus ejus distringet, & siccabit omnes palmites germinis ejus, & arescet : & non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelleret eam radicitùs ?*

9. Aprés cela dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Cette vigne donc réussira-t-elle '' ? Et au contraire ce premier aigle n'en arrachera-t-il pas les racines, n'en abbattra-t-il pas le fruit, n'en fera-t-il pas mourir tous les rejettons, afin qu'elle seche, & qu'elle soit déracinée entierement '', sans qu'il ait besoin pour cela d'employer toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple ?

10. *Ecce plantata*

10. La voila plantée ;

ỷ. 7. *expl.* Cet autre aigle étoit le roi d'Egypte, à qui le roi Sedecias s'étant revolté contre Nabuchodonosor, envoia des ambassadeurs, pour lui demander du secours.

ỷ. 8. *expl.* C'est-à-dire, que Sedecias ayant été établi roi sur un grand nombre de peuples & dans un très-bon payis, tel qu'étoit celui de la Palestine, auroit pu s'affermir & devenir puissant, s'il fût demeuré dans l'ordre de Dieu qui l'avoit soumis, pour humilier le peuple Juif, à Nabuchodonosor.

ỷ. 9. *autr.* profitera-t-elle ?

Ibid. *expl.* C'est ce que Nabuchodonosor. a fait à Sedecias.

espere-t-elle donc de se pouvoir affermir ''? Lorsqu'un vent brûlant '' l'aura frappée, ne mourra-t-elle pas, & ne se sechera-t-elle pas avec toutes les eaux dont elle avoit été arrosée ''?

est: Ergone prosperabitur? Nonne cùm tetigerit eam ventus urens siccabitur, & in areis germinis sui arescet?

§. 2. Explication de la parabole. Enlevement de Joakin.

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

11. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *sans cesse*: Ne sçavez-vous point ce que cette énigme signifie? Le roi de Babylone, ajouterez-vous, vient à Jerusalem, il en prendra le Roi & les Princes, & il les emmenera '' avec lui en Babylone.

12. *Dic ad domum exasperantem: Nescitis quid ista significent? Dic: Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem: & assumet regem, & principes ejus, & adducet eos ad semetipsum in Babylonem.*

13. Il choisira *un Prince* '' de la race royale, il

13. *Et tollet de semine regni, ferietque*

ỷ. 10. *autr.* de pouvoir profiter?
Ibid. *expl.* le roi de Babylone.
Ibid. *expl.* Ceci peut s'expliquer par la fin du verset 7. *Lettr. cum areolis germinis sui.* Quelques Interpretes l'entendent ainsi: Dans le lieu même où elle avoit été plantée & où elle étoit crue; c'est-à-dire, dans la Judée. Car Sedecias & les Princes de sa Cour furent arrêtés dans la campagne de Jericho. 4. *Rois* 25. 5. & *Jerem.* 52. 7.8. D'autres: quoiqu'elle eût encore des tigoles d'où elle esperoit tirer une humidité continuelle; c'est-à-dire, sans doute, des enfans qu'il crut qui lui devoient succeder à la couronne. *Synops.*
ỷ. 12. *expl.* Tout ceci doit s'entendre du passé, comme il est traduit dans le Chaldéen & qu'il est marqué dans l'énigme. *Synops.*
ỷ. 13. *expl.* Sedecias.

cum eo fœdus : & ab eo accipiet jusjurandum : sed & fortes terra tollet,

fera alliance avec lui, & lui fera prêter le serment. Il transportera même les plus vaillans hommes hors du payis ‖,

14. *ut sit regnum humile, & non elevetur, sed custodiat pactum ejus, & servet illud.*

14. afin que le royaume de ce Prince demeure bas & foible sans se pouvoir élever, & qu'il demeure dans les conditions qu'il lui a prescrites, & les garde *inviolablement*.

15. *Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, & populum multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc? & qui dissolvit pactum, numquid effugiet?*

15. Mais ce Prince ‖ se revoltant contre lui a envoyé des ambassadeurs au roi d'Egypte, afin qu'il lui donnât des chevaux & de grandes troupes ‖. Celui qui s'est conduit de cette sorte, réussira-t-il dans ses desseins, & y trouvera-t-il sa sureté? Après avoir violé les conditions qu'il avoit jurées, échapera-t-il à ses ennemis?

16. *Vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam in loco regis, qui constituit eum regem, cujus fecit irritum juramentum, & solvit pactum, quod*

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, qu'il sera emmené au payis même de ce Prince qui l'avoit établi Roi ‖, dont il a rompu l'alliance en violant le

℣. 13. *expl.* pour affoiblir les forces du royaume, & avoir des ôtages de l'alliance.
℣. 15. *expl.* Sedecias.
Ibid. *expl.* L'Egypte étoit forte en cavalerie.
℣. 16. *expl.* dans la Chaldée.

serment qu'il avoit prêté, & qu'il mourra au milieu de Babylone.

habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée, & un grand peuple combattre contre le roi de Babylone ″, qui remuera la terre *dans ce siege*, & bâtira des forts pour tuer un grand nombre d'hommes.

17. *Et non in exercitu grandi, neque in populo multo faciet contra eum Pharao prælium: in jactu aggeris, & in extructione vallorum, ut interficiat animas multas.*

18. Car ce Prince″ après avoir violé la parole qu'il avoit donnée, & rompu l'alliance qu'il avoit faite, s'est allié *à l'Egypte*. Mais quoiqu'il ait fait toutes ces choses *pour sa sureté*, il ne la trouvera point ″.

18. *Spreverat enim juramentum ut solveret fœdus, & ecce dedit manum suam: & cùm omnia hæc fecerit, non effugiet.*

19. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je jure par moi-même que je ferai retomber sur la tête de ce Prince le violement de sa parole qu'il a méprisée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite.

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, & fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.*

℣. 17. *expl.* Quelques-uns croient que la Vulgate signifie aussi-bien que l'Hebreu, que le roi de Babylone avec peu de gens livrera la bataille au roi Pharaon, & qu'il le vaincra, selon la prédiction du vers. 9. D'autres, que quoique Pharaon se mette en chemin avec une puissante armée pour combattre Nabuchodonosor & secourir Sedecias: cela ne servira de rien, puisqu'il se retirera à la premiere nouvelle de l'arrivée de Nabuchodonosor.

℣. 18. *expl.* Sedecias.

Ibid. *autr.* mais avec tout cela, il n'échappera point.

20. *Et expandam super eum rete meum, & comprehendetur in sagena mea, & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi, in prævaricatione quâ despexit me.*

21. *Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent: residui autem in omnem ventum dispergentur: & scietis quia ego Dominus locutus sum.*

20. J'étendrai mon rets sur lui, & le prendrai dans mon filet; je l'emmenerai dans Babylone, & je lui prononcerai là son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé en me méprisant ". Supr. 12. 13. Infr. 32. 3.

21. Tous les deserteurs qui l'ont suivi avec toutes ses troupes tomberont par l'épée, & ceux qui échaperont seront dispersés de tous côtés; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

§. 3. *Rétablissement du peuple.*

22. *Hæc dicit Dominus Deus: & sumam ego de medulla cedri sublimis, & ponam de vertice ramorum ejus tenerum distringam, & plantabo super montem excelsum & eminentem.*

23. *In monte sublimi Israel plantabo*

22. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Mais moi je prendrai de la mouelle du plus grand cedre, & la placerai ": je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, & la planterai sur une montagne haute & élevée ".

23. Je la planterai sur la haute montagne d'Is-

℣. 20. *expl.* Dieu est fort méprisé lorsqu'on viole un serment où son saint nom étoit interposé.

℣. 22. *autr.* & la mettrai à part.

Ibid. *expl.* Il semble que Dieu veut faire connoître sa puissance au-dessus de celle de Nabuchodonosor, & qu'il assure que la chose lui réussira mieux qu'à ce Prince. La plupart des Interpretes, aussi-bien que S. Jerôme, & quelques-uns mêmes des Hebreux, ont regardé cette prophetie comme ne pouvant convenir parfaitement qu'au Messie. D'autres croient que le Prophete parle de Zorobabel.

rael, elle poussera un rejetton, & elle portera du fruit, & deviendra un grand cedre. Tous les oiseaux habiteront sur ce cedre, & tout ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches ".

illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam; & habitabunt sub ea omnes volucres, & universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.

24 Et tous les arbres de cette terre sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai humilié le grand arbre ", & qui ai élevé l'arbre bas & foible, qui ai seché l'arbre vert, & qui ai fait reverdir l'arbre sec. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé & qui ai fait ce que j'avois dit.

24. *Et scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, & exaltavi lignum humile: & siccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum & feci.*

℣. 23. *expl.* Les Rois & les peuples embrasseront la foi de JESUS-CHRIST.

℣. 24. *expl.* le démon.

CHAPITRE XVIII.

§. 1. *Le juste ne portera point l'iniquité de son pere.*

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Quid est quòd inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes : Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filiorum obtupescunt ?*

3. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultrà vobis parabola hæc in proverbium in Israel.*

4. *Ecce omnes animæ, meæ sunt : ut anima patris, ita & anima filii mea est :*

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit : La même année 3411.

2. D'où vient que vous vous servez parmi vous de cette parabole, & que vous l'avez tournée en proverbe dans Israel : Les peres, dites - vous, ont mangé des raisins verts, & les dents des enfans en sont agacées ‖ ? Jerem. 31. 29.

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israel.

4. Car toutes les ames sont à moi ‖. L'ame du fils est à moi comme l'ame du pere. L'ame qui

℣. 2. *expl.* Les Juifs se plaignoient des châtimens que Dieu leur faisoit souffrir à cause des crimes de Manassés ce roi très-impie : mais il leur fait entendre qu'étant les dignes enfans de leurs peres dont ils imitoient l'impieté, ils n'avoient aucun sujet de se plaindre de sa justice : car s'il punissoit dans les enfans les pechés que les peres avoient commis, c'étoit parceque les enfans les commettoient comme leurs peres. *Voyez Jerem.* 31. 29.

℣. 4. *expl.* C'est-à-dire, tous les hommes sont en ma puissance : nul ne peut se soustraire à mes châtimens ; ainsi il n'est pas necessaire que je punisse les enfans pour les peres : si un homme est châtié, c'est qu'il l'a merité par lui-même.

a peché mourra elle-même.

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité & la justice ";

6. s'il ne mange point sur les montagnes ", & s'il ne leve point les yeux vers les idoles de la maison d'Israel "; s'il ne viole point la femme de son prochain; s'il ne s'approche point de sa femme lorsqu'elle a ses mois ";

7. s'il n'attriste & ne blesse personne; s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avoit donné "; s'il ne prend rien du bien
Isa. 58. 7. d'autrui par violence, s'il
Matth. donne de son pain à celui
25. 35. qui a faim "; s'il couvre de vêtemens ceux qui sont nuds;

8. s'il ne prête point à usure, & ne reçoit point plus qu'il n'a donné; s'il détourne sa main de l'iniquité, & s'il rend un ju-

anima, quæ peccaverit, ipsa morietur.

5. *Et vir si fuerit justus, & fecerit judicium & justitiam,*

6. *in montibus non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domûs Israel, & uxorem proximi sui non violaverit, & ad mulierem menstruatam non accesserit:*

7. *& hominem non contristaverit: pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit: panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:*

8. *ad usuram non commodaverit, & amplius non acceperit: ab iniquitate averterit manum suam, &*

ỳ. 5. *expl.* s'il est juste & bienfaisant.
ỳ. 6. *expl.* où l'on sacrifioit aux idoles.
Ibid. *expl* pour les prier, ou les adorer.
Ibid. lettr. *ad mulierem menstruatam.*
ỳ. 7. *expl.* & dont il a un grand besoin, selon la loi. *Exod.* 22. 26.
Ibid. *expl.* S. Jerôme remarque que deux choses sont necessaires pour faire l'aumône: l'une, que ceux à qui on la fait soient dans un veritable besoin; l'autre, que l'on ne la fasse que de son propre bien.

judicium verum fecerit inter virum & virum : gement équitable entre deux hommes qui plaident ensemble ;

9. *in præceptis meis ambulaverit, & judicia mea custodierit, ut faciat veritatem : hic justus est, vitâ vivet, ait Dominus Deus.*

9. s'il marche dans *la voie de* mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir selon la verité ; celui-là est juste, & il vivra très-certainement ᵛ, dit le Seigneur *votre* Dieu.

§. 2. *Le méchant puni, quoique fils d'un juste.*

10. *Quod si genuerit filium latronem effundentem sanguinem, & fecerit unum de istis :*

10. Que si cet homme a un fils qui soit un voleur, & qui répande le sang, & qui commette quelqu'une de ces fautes,

11. *& hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, & uxorem proximi sui polluentem,*

11. quand même il ne les commettroit pas toutes ; qui mange sur les montagnes, qui viole la femme de son prochain,

12. *egenum & pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos suos, abominationem facientem :*

12. qui attriste & opprime le foible & le pauvre, qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à son débiteur, qui leve les yeux vers les idoles, qui commette des abominations

13. *ad usuram dantem, & ampliùs accipientem ; Numquid vivet ? Non vivet :*

13. qui prête à usure, & qui reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela ? Non certes il ne

ỷ. 9. *expl.* il ne sera pas puni pour les crimes de Manassès.

vivra point ; il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables, & son sang sera sur sa tête [a].

cùm universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, sanguis ejus in ipso erit.

§. 3. *Le juste récompensé, quoique fils d'un méchant.*

14. Que si cet homme a un fils qui voyant tous les crimes que son pere avoit commis, en soit saisi de crainte, & se garde bien de l'imiter,

13. *Quòd si genuerit filium, qui videns omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, & non fecerit simile eis:*

15. qui ne mange point sur les montagnes, & qui ne leve point ses yeux vers les idoles de la maison d'Israel, qui ne viole point la femme de son prochain;

15. *super montes non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domûs Israel, & uxorem proximi sui non violaverit:*

16. qui n'attriste & n'opprime personne, qui ne retienne point le gage à son débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui, qui donne de son pain au pauvre, qui habille celui qui étoit nud,

16. *& virum non contristaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:*

17. qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à usure, & ne reçoive rien au-delà de

17. *à pauperis injuria averterit manum suam, usuram & superabundantiam non acceperit, judicia*

ꝟ. 13. *lettr.* son sang sera sur lui. C'est un Hebraïsme qui signifie qu'il perira, & qu'il sera lui seul coupable de sa mort; en sorte qu'il ne pourra pas rejetter la cause de son châtiment sur ses peres.

mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit : hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vitâ vivet.

ce qu'il a prêté, qui observe mes ordonnances, & qui marche dans *la voie de* mes préceptes ; celui-là ne mourra point dans l'iniquité de son pere, mais il vivra très-certainement ‖.

18. *Pater ejus quia calumniatus est ; & vim fecit fratri, & malum operatus est in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.*

18. Son pere qui avoit opprimé les autres par des calomnies, & qui avoit commis des actions criminelles au milieu de son peuple, est mort dans sa propre iniquité ‖.

19. *Et dicitis : Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet, quia filius judicium & justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, & fecit illa, vivet vitâ.*

19. *Que si* vous dites : Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de son pere ? C'est parceque le fils a agi selon l'équité & selon la justice, qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiqués ; c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20. *Anima, quæ peccaverit, ipsa morietur ; filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii ; justitia justi super eum erit, & impietas*

20. L'ame qui a peché mourra elle-même. Le fils ne portera point l'iniquité du pere, & le pere ne portera point l'iniquité du fils. La justice du juste sera sur lui, & l'impiété de l'impie sera sur

Deut. 24. 16. 4. Rois 14. 6. 2. Par. 25. 4.

ỳ. 17. *expl.* C'est-à-dire, que l'iniquité de son pere ne pourra pas faire qu'il en soit puni.

ỳ. 18. *expl.* Cela peut signifier : Il sera châtié à cause de son iniquité.

lui ″.

§. 4. *Chacun recevra selon ses œuvres.*

21. Que si l'impie fait penitence de tous les pechés qu'il avoit commis, s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit selon l'équité & selon la justice, il vivra certainement, & il ne mourra point.

22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités, qu'il avoit commises; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites ″.

Inf. 33. 11. 1. 9. 23. Est-ce que je veux la mort de l'impie, dit le Seigneur *votre* Dieu, & ne veux-je pas plutôt qu'il se convertisse, & qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il vive?

24. Que si le juste se détourne de sa justice, & qu'il vienne à commettre l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors? Toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront ou-

impii erit super eum.

21. *Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, & custodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium & justitiam: vita vivet, & non morietur.*

22. *Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor: in justitia sua, quam operatus est, vivet.*

23. *Numquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis suis, & vivat?*

24. *Si autem averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundùm omnes abominationes, quas operari solet impius, numquid vivet? omnes justitiæ ejus, quas fe-*

ỳ. 20. *expl.* Le juste sera récompensé de sa justice, & l'impie puni de son impieté.

ỳ. 22. *expl.* C'est-à-dire, qu'il trouvera une vie nouvelle dans les œuvres de justice qu'il pratiquera, ainsi qu'il avoit trouvé la mort dans sa propre iniquité.

erat, non recordabuntur: in prævaricatione, quâ prævaricatus est, & in peccato suo, quod peccavit, in ipsis morietur.

bliées, & il mourra dans la perfidie où il est tombé //, & dans le peché qu'il a commis.

25. *Et dixistis: Non est æqua via Domini. Audite ergo, domus Israel: Numquid via mea non est æqua, & non magis viæ vestræ pravæ sunt?*

25. Après cela vous dites: La voie // du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israel: Est-ce ma voie qui n'est pas juste, & ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues?

26. *Cùm enim averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem morietur in eis: in injustitia, quam operatus est, morietur.*

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il sera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

27. *Et cùm averterit se impius ab impietate sua, quam operatus est, & fecerit judicium & justitiam: ipse animam suam vivificabit.*

27. Et lorsque l'impie se sera détourné de l'impiété où il avoit vêcu, & qu'il agira selon l'équité & selon la justice, il rendra ainsi la vie à son ame //.

28. *Considerans enim, & avertens se ab omnibus iniquitatibus suis quas operatus est, vitâ vivet,*

28. Comme il a consideré son état, & qu'il s'est détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commises, il vivra cer-

℣. 24. *autr.* dans la prévarication dont il s'est rendu coupable.

℣. 25. *expl.* La conduite.

℣. 27. *expl.* C'est-à-dire, qu'il se préservera d'une méchante mort.

tainement, & il ne mourra point.

29. Après cela les enfans d'Israel disent encore : La voie du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes, maison d'Israel ? Ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues ?

30. C'estpourquoi, maison d'Israel, je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur *votre* Dieu.
Matth. 3. 2. Luc 3. 3. Convertissez-vous, & faites pénitence de toutes vos iniquités, & l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

31. Ecartez loin de vous toutes les prévarications dont vous vous êtes rendus coupables, & faites-vous un cœur nouveau & un esprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ?

Sup. v. 23. Inf. 33. 11. 2. Pet. 3. 9. 32. Je ne veux point la mort de celui qui meurt″, dit le Seigneur *votre* Dieu : retournez à moi, & vivez″.

& non morietur.

29. Et dicunt filii Israel : Non est aqua via Domini. Numquid via mea non sunt aqua, domus Israel, & non magis via vestra prava ?

30. Idcircò unumquemque juxta vias suas judicabo, domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris ; & non erit vobis in ruinam iniquitas.

31. Projicite à vobis omnes pravaricationes vestras in quibus pravaricati estis, & facite vobis cor novum & spiritum novum : & quare moriemini, domus Israel ?

32. Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini & vivite.

℣. 32. *expl.* C'est-à-dire, que Dieu a plus de joie de la conversion des pecheurs, que de la vengeance qu'il en prendroit, s'ils persistoient dans leurs pechés.

Ibid. *expl.* afin que vous viviez ; *ou*, & vous vivrez. *Hebraïs.*

CHAPITRE XIX.

§. 1. *Figures des princes d'Israel.*

1. *ET tu assume planctum super principes Israel,*

2. *& dices : Quare mater tua leana inter leones cubavit in medio leunculorum enutrivit catulos suos ?*

3. *Et eduxit unum de leunculis suis, & leo factus est : & didicit capere prædam, hominemque comedere.*

4. *Et audierunt de eo gentes, & non abs-*

1. ET vous", ô *Ezechiel*, faites un grand deuil sur les Princes d'Israel, La même année 3411.

2. & dites-leur : Pourquoi votre mere qui est une lionne ", s'est elle reposée parmi les lions, & pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux " ?

3. Elle a produit un de ses lionceaux ", & il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proie, & à dévorer les hommes".

4. Les peuples ont oui parler de lui, & ils l'ont

ỳ. 1. *expl.* C'est à Ezechiel que Dieu parle.

ỳ. 2. *expl.* Jerusalem est appellée ici la *lionne*, comme étant la mere des Princes qui sont figurés ici par les *lionceaux*.

Ibid. *expl.* C'est comme s'il disoit : Pourquoi êtes-vous devenue fiere & cruelle comme une lionne qui est couchée au milieu des lions & des lionceaux ses petits. *Ou*, pourquoi avez-vous nourri vos petits comme des lions, en leur inspirant la cruauté ? Peut-être aussi que désignant par ces lions les Princes des peuples voisins, il reproche à Jerusalem, de s'être unie avec eux par la ressemblance de ses mœurs, & d'avoir suivi leurs superstitions en les fréquentant.

ỳ. 3. *expl.* Joachaz fils de Josias, qui fut choisi par le peuple pour succeder à son pere.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que Joachaz établi roi de Juda, devint cruel, & commit les mêmes crimes & les mêmes violences que ses ancêtres.

pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures ″, & ils l'ont emmené enchaîné en Egypte.

que vulneribus suis ceperunt eum : & adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.

5. Mais la mere ″ voyant qu'elle étoit sans force, & que ses esperances étoient ruinées, prit un autre de ses lionceaux ″, & l'établit pour être lion;

5. *Quæ cùm vidisset quoniam infirmata est, & periit expectatio ejus : tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.*

6. Il marcha parmi les lions, & il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proie, & à dévorer les hommes ″.

6. *Qui incedebat inter leones, & factus est leo : & didicit prædam capere, & homines devorare :*

7. Il apprit à faire des veuves, & à deserter les villes, & au bruit de son rugissement toute la terre fut desolée.

7. *Didicit viduas facere, & civitates eorum in desertum adducere, & desolata est terra, & plenitudo ejus, à voce rugitûs illius.*

8. Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblerent contre lui ″;

8. *Et convenerunt adversus eum gentes undique de provin-*

ỳ. 4. *expl.* C'est-à-dire, que Pharaon Nechao roi d'Egypte vint faire la guerre à Joachaz, & fit une perte considerable des siens en se l'assujettissant.

ỳ. 5. *expl.* Plusieurs Interpretes entendent par cet autre lionceau que Jerusalem *établit lion*, c'est-à-dire, Roi, Joakim. Mais comme ce que l'Ecriture dit ici ne peut guere convenir à ce Prince, que Nabuchodonosor laissa en Judée avec la qualité de Roi, & qui mourut à Jerusalem, il semble qu'on doit l'entendre plutôt avec S. Jerôme, de Jechonias, ou même de Sedecias.

ỳ. 6. *expl.* il devint cruel comme les autres.

ỳ. 8. *expl.* Les Chaldéens, les Syriens, les Moabites, les Ammonites. 4. *Rois* 24. 2.

tiis, & expanderunt super eum rete suum, in vulneribus earum captus est.

ils jetterent sur lui leur filet, & ils le prirent, non sans recevoir des blessures ″.

9. *Et miserunt eum in caveam, in catenis adduxerunt eum ad regem Babylonis, miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultrà super montes Israel.*

9. Ils le mirent dans une cage, & l'emmenerent au roi de Babylone, chargé de chaînes, & ils le renfermerent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir son rugissement sur les montagnes d'Israel ″.

§. 2. *Israel figuré par une vigne.*

10. *Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est : fructus ejus, & frondes ejus creverunt ex aquis multis.*

10. Votre mere est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux ″. Elle a crû sur les grandes eaux, & elle a poussé son bois & son fruit.

12. *Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptra dominantium, & exaltata est statura ejus inter frondes : & vidit altitudinem suam in multitudine*

11. Les branches solides ″ qui en sont sorties sont devenues les sceptres des Princes; sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, & elle s'est vûe dans une grande hauteur

℣. 8. *expl.* non sans que leurs troupes en souffrissent.

℣. 9. *expl.* afin que celui qui avoit désolé tout le royaume par ses violences, ne pût plus être apprehendé, étant renfermé comme une bête feroce.

℣. 10. *expl.* C'est-à-dire, que Jerusalem ou le peuple Juif étoit cru & s'étoit multiplié par la génération de la chair & du sang, comme une vigne plantée sur le bord des eaux.

℣. 11. *expl.* c'est-à-dire, les Princes mêmes nés de la tige royale de Jerusalem.

parmi la multitude de ses branches ″.

12. Elle a été arrachée ensuite avec colere, & jettée contre terre; un vent brûlant a seché son fruit; ses branches si vigoureuses ont perdu leurs forces, & elles sont devenues toutes seches, & le feu l'a dévorée ″.

Osée 13. 15.

13. Elle a été maintenant transplantée dans le desert, dans une terre sans eau, & sans route ″.

14. Il est sorti une flamme ″ du bois de ses branches qui a devoré son fruit; & elle n'a plus poussé de bois fort qui devînt le sceptre des Princes du monde ″. Tout

palmitum suorum.

12. *Et evulsa est in ira, in terramque projecta, & ventus urens siccavit fructum ejus: marcuerunt, & arefacta sunt virga roboris ejus: ignis comedit eam.*

13. *Et nunc transplantata est in desertum, in terra invia & sitienti.*

14. *Et egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit: & non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Plan-*

ỷ. 11. *expl.* C'est pour faire entendre que la puissance de Jerusalem s'est élevée à une grande hauteur, par les grandes actions de ses Princes & de ses peuples.

ỷ. 12. *expl.* C'est ainsi, dit S. Jerôme, que le Saint-Esprit marquoit la ruine totale de Jerusalem, lorsque par un ordre de la justice du Tout puissant, Nabuzardan Géneral de l'armée de Nabuchodonosor en brûla le temple avec toutes les maisons.

ỷ. 13. *expl.* en Chaldée.

ỷ. 14. *expl.* S. Jerôme entend par cette flamme Ismahel Prince de la race royale, qui tua en trahison Godolias: ce qui fit que tous les Juifs qui étoient restés se refugierent en Egypte. D'autres l'expliquent de Sedecias qui à cause de son impieté fut comme une flamme qui devora toute la Judée.

Ibid. *expl.* Ceci semble contraire à la prophetie de Jacob. *Gen.* 49. 10. *Que le sceptre ne seroit point ôté de Juda, &c.* Mais on peut bien accorder ensemble ces deux passages, si l'on considere que depuis la ruine de Jerusalem, quoiqu'il n'y eût plus effectivement de Prince de la

ctus est, & erit in planctum. ceci donc est digne de larmes, & il deviendra un sujet de larmes.

maison de David, qui gouvernât le peuple de Dieu comme Roi : cela n'a pas empêché que ce peuple étant revenu de la captivité de Babylone n'eût ses chefs, comme Zorobabel & les autres, qui bien que soumis à d'autres Princes plus puissans, avoient l'autorité du gouvernement sur les Juifs. *Estius.*

CHAPITRE XX.

§. 1. *Dieu refuse de répondre aux Juifs. Il leur représente ce qu'il a fait pour eux.*

1. *Et factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis: venerunt viri de senioribus Israel, ut interrogarent Dominum, & sederunt coram me.*

1. Le dixiéme jour du cinquiéme mois de la septiéme année ″, il arriva que quelques-uns des anciens d'Israel vinrent pour consulter le Seigneur, & ils s'assirent devant moi ″. L'an du monde 3411.

2. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

2. Alors le Seigneur me parla en ces termes :

3. *Fili hominis, loquere senioribus Israel, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Numquid ad interrogandum me vos venistis? Vivo ego*

3. Fils-de-l'homme, parlez aux anciens d'Israel, & dites-leur : Voici ce que le Seigneur *votre* Dieu : Etes-vous venus vous autres pour me consulter ″ ? Je jure par

ỳ. 1. *expl.* depuis que le roi Joachin eut été emmené à Babylone.

Ibid. *Voyez ch.* 14. 1.

ỳ. 3. *expl.* Vous autres hommes impies & scelerats, qui avez abandonné ma loi. L'énergie de l'Hebreu porte tout cela.

moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

4. Si vous les jugez ″, fils-de-l'homme, si vous les jugez, représentez-leur les abominations de leurs peres ″,

5. & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu. Lorsque je choisis Israel, que je levai ma main pour *proteger* la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Egypte, & que je levai ma main en leur faveur ″, en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu.

6. En ce jour-là je levai ma main pour les tirer de l'Egypte, & pour les conduire dans une terre que j'avois choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui excelle au-dessus de toutes les terres ″.

quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. *Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.*

5. *Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die, quâ elegi Israel, & levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester :*

6. *in die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti, in terram, quam provideram eis, fluentem lacte & melle quæ est egregia inter omnes terras.*

ŷ. 4 L'Hebreu porte : Ne les jugerez-vous pas ? *ou*, les jugerez-vous ? ce qui peut signifier, prendrez-vous la défense de ces impies ?

Ibid. *expl.* afin de les couvrir de confusion, en faisant voir que toutes les abominations des peres étoient devenues comme hereditaires aux enfans, qui devoient craindre les châtimens de ceux dont ils imitoient les vices.

ŷ. 5. *expl.* Je signalai ma puissance pour les proteger. *Ou*, je leur jurai que je serois leur Dieu, &c. Ce mot de *lever la main* se prend fort souvent dans l'Ecriture pour jurer.

ŷ. 6. *expl.* qui est la meilleure de toutes les terres.

7. *Et dixi ad eos: Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui: Ego Dominus Deus vester.*

7. Je leur dis alors: Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux″, & ne vous souillez point par les idoles d'Egypte; car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

8. *Et irritaverunt me, noluerunt que me audire: unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt: & dixi ut effunderem indignationem meam super eos, & implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.*

8. Mais ils m'ont irrité, & ils n'ont point voulu m'écouter. Ils n'ont point rejetté les abominations de leurs yeux, & ils n'ont point quitté les idoles d'Egypte. J'avois résolu de répandre mon indignation sur eux″, & de satisfaire ma colere dans leur punition, au milieu même de l'Egypte:

9. *Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.*

9. mais je ne l'ai pas fait pour *la gloire de* mon nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations, parmi lesquelles ils étoient, & devant lesquelles je leur avois apparu pour les faire sortir de l'Egypte″.

℣. 7. *expl.* les idoles dont la vûe porte ceux qui les voient à les adorer. *Hebr.* les abominations de ses yeux.

℣. 8. *expl.* de les exterminer entierement.

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, que Dieu n'a pas voulu exterminer son peuple, quoiqu'il le meritât, depeur que les Egyptiens, devant qui il avoit fait tant de prodiges pour sauver son peuple, & qui sçavoient qu'il avoit promis de les délivrer, ne prissent sujet de sa perte de blasphémer son saint nom. On pourroit traduire aussi: C'a été pour la gloi-

§. 2. *Israel tiré de l'Egypte.*

10. Je les ai retirés ensuite de l'Egypte, & je les ai conduits dans le desert.

Lev. 18. 5. — Rom. 10. 5.

11. Je leur ai proposé mes loix & mes ordonnances, afin que celui qui les gardera y trouve la vie.

Exod. 8. 31. 13. Deut. 5. 22.

12. Je leur ai prescrit encore mes *jours de* sabbat ", afin qu'ils fussent *comme* un signe entre moi & eux", & qu'ils sçussent que c'est moi qui suis le Seigneur qui les sanctifie.

13. Mais après cela les enfans d'Israel m'ont irrité dans le desert; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes; ils ont rejetté mes ordonnances que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit y trouvât la vie; & ils ont entierement profané mes *jours de* sabbat. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le desert & de les exterminer.

10. *Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in desertum.*

11. *Et dedi eis præcepta mea, & judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo vivet in eis.*

12. *Insuper & sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me & eos: & scirent quia ego Dominus sanctificans eos.*

13. *Et irritaverunt me domus Israel in deserto, in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea projecerunt: quæ faciens homo vivet in eis: & sabbata mea violaverunt vehementer: dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, & consumerem eos.*

re de mon nom: en le rapportant à ce qui est marqué au vers. 6. & au suivant.

ỷ. 12. *expl.* Il entend par là toutes les cérémonies de la loi, ou les jours de repos & de solennité consacrés au Seigneur.

Ibid. *expl.* de l'alliance faite entre moi & eux, & encore plus du vrai repos & du sabbat éternel où ils doivent aspirer. *Exod.* 31. 13. *Hieron. in hunc locum.*

14. *Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conspectu eorum.*

14. Mais je ne l'ai point fait à cause *de la gloire* de mon nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les peuples, du milieu desquels & aux yeux desquels je les avois fait sortir.

15. *Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram quam dedi eis, fluentem lacte & melle, pracipuam terrarum omnium:*

15. J'ai donc élevé ma main sur eux dans le desert, *& je leur ai juré* que je ne les ferois point entrer dans la terre que je leur avois donnée[‖], où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui est la premiere de toutes les terres;

16. *quia judicia mea projecerunt, & in praceptis meis non ambulaverunt, & sabbata mea violaverunt: post idola enim cor eorum gradiebatur.*

16. parcequ'ils avoient rejetté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* sabbat, & que leur cœur couroit encore après leurs idoles.

17. *Et pepercit oculus meus super eos ut non interficerem eos: nec consumpsi eos in deserto.*

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compassion, & je me suis retenu pour ne leur point ôter la vie, & ne les point exterminer tous[‖] dans le desert.

℣. 15. *autr.* destinée.
℣. 17. *expl.* C'est-à-dire, toute la race, toute la nation des Juifs. Car tous ceux qui étoient sortis d'Egypte periront, excepté Caleb & Josué.

§. 3. *Israel oublie Dieu. Loi imparfaite.*

18. J'ai dit ensuite à leurs enfans dans la solitude : Ne marchez point dans *la voie* des préceptes de vos peres, ne gardez point leurs coutumes, & ne vous souillez point par le culte de leurs idoles.

19. Car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans *la voie de* mes préceptes ; reverez mes ordonnances, & gardez-les.

20. Sanctifiez mes *jours de* sabbat, afin qu'ils soient comme un signe entre moi & vous, & que vous sçachiez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

21. Mais leurs enfans m'ont aigri contr'eux ; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes, ils n'ont ni reveré ni gardé mes ordonnances que je leur avois données, afin que celui qui les observeroit y trouvât la vie, & ils ont violé mes *jours de* sabbat. Je les ai menacé de répandre ma fureur sur eux dans le desert, & de satisfaire ma colere en les punissant ;

22. Mais j'ai retenu ma

18. *Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluamini.*

19. *Ego Dominus Deus vester : in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, & facite ea :*

20. *Et sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me & vos, & sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.*

21. *Et exacerbaverunt me filii : in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea non custodierunt, ut facerent ea : quæ cùm fecerit homo, vivet in eis : & sabbata mea violaverunt : & comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, & implerem iram meam in eis in deserto.*

22. *Averti autem manum*

manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.

main, & je les ai épargnés pour *la gloire de* mon nom ", afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les nations, du milieu desquelles & aux yeux desquelles je les avois fait sortir.

23. *Iterùm levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, & ventilarem in terras:*

23. J'ai élevé encore ma main sur eux dans la solitude pour les disperser parmi les nations ", & les envoyer bien loin en divers climats,

24. *eò quòd judicia mea non fecissent, & præcepta mea reprobassent, & sabbata mea violassent, & post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.*

24. parcequ'ils n'avoient pas observé mes ordonnances, qu'ils avoient rejetté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* sabbat, & que leurs yeux s'étoient attachés aux idoles de leurs peres.

25. *Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in*

25. C'estpourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits ", & des

ỳ. 22. *autr.* & ce que j'ai fait, ç'a été pour, &c. *Voyez plus haut v. 9.*

ỳ. 23. *expl.* Cela signifie, dit S. Jerôme, que depuis qu'ils furent entrés dans la terre promise, il les livra en divers tems à cause de la multitude de leurs pechés à diverses nations & à divers Princes. Cela marquoit peutêtre aussi que Dieu dans la juste indignation que lui causoit l'infidelité de son peuple, avoit comme resolu dès le tems qu'ils étoient encore dans le desert, de les disperser en les envoyant bien loin en divers climats: *ou* qu'il menaça ce peuple de nouveau, & l'assura avec serment qu'il les disperseroit s'ils violoient sa loi.

ỳ. 25. *lettr.* qui n'étoient pas bons. *Expl.* Cela se peut entendre premierement des préceptes & des cérémonies de

ordonnances où ils ne trouveront point la vie ?

quibus non vivent.

26. mais je les ai souillés dans leurs présens", lorsqu'ils offroient pour leurs pechés tout ce qui sort le premier du sein de la mere, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

26. *Et pollui eos in muneribus suis, cùm offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua, & scient quia ego Dominus.*

§. 4. *Dieu reproche au peuple son idolatrie.*

27. C'estpourquoi, fils-de-l'homme, parlez aux enfans d'Israel, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Après que vos peres m'ont deshonoré avec mépris,

27. *Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc & in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cùm spreviſſent me contemnentes :*

28. moi qui les avois

28. *& induxiſſem*

la loi, qui ne sanctifioient point, dont les Apôtres ont dit, que ni eux, ni leurs peres ne les avoient pu porter. Sur quoi S. Jerôme remar[illegible], qu'avant le peché du veau d'or, Dieu ne leur avoit donné que le décalogue ; mais qu'après l'idolatrie, il y ajouta cette multiplicité de loix cérémoniales qui pouvoient être regar[illegible]ées comme des préceptes fatiguans & incommodes, qui n'étoient que le partage des coupables. On peut aussi entendre par là, que Dieu a permis que son peuple s'assujettît à des loix mauvaises, c'est-à-dire, aux loix, aux rits & aux cérémonies du culte des idoles, où loin de trouver la vie, ils se jetterent dans une mort très-certaine.

ỷ. 26. *expl*, C'est-à-dire, qu'il les regardoit comme étant souillés dans les présens mêmes que la loi les obligeoit de lui offrir : premierement parcequ'ils ne les offroient que dans un esprit & un cœur impur ; & en second lieu, parceque tous ces présens avec toutes ces victimes marquoient plutôt leur impureté, qu'elles ne la guérissoient. *Ou*, en permettant qu'ils sacrifiassent aux idoles.

eos in terram, super quam levavi manum meam ut darem eis: viderunt omnem collem excelsum, & omne lignum nemorosum, & immolaverunt ibi victimas suas: & dederunt ibi irritationem oblationis suæ, & posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, & libaverunt libationes suas.

fait entrer dans la terre que j'avois juré de leur donner, ils m'ont encore blasphemé en ceci; ils ont vû *d'un œil impie* ‖ toutes les collines élevées, & tous les arbres chargés de bois & de feuilles ‖, & ils y ont immolé leurs victimes, ils y ont attiré ma colere par leurs offrandes, ils y ont brûlé les odeurs les plus excellentes, & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs.

29. *Et dixi ad eos: Quid est excelsum, ad quod vos ingredimini? & vocatum est nomen ejus Excelsum usque ad hanc diem.*

29. Je leur ai dit alors: Quel est ce haut lieu où vous allez ‖? Et ce nom de haut lieu est demeuré à ces lieux *sacrileges* jusqu'à cette heure.

30. *Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, & post offendicula eorum*

30. C'estpourquoi dites à la maison d'Israel: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Vous vous souillez dans la même voie où ont marché vos peres, & vous vous

℣. 28. *autr.* ils ont aimé à voir.

Ibid. *expl.* On peut entendre par là, ou le culte que les Juifs rendoient aux idoles, ou celui qu'ils rendoient au vrai Dieu; mais dans des lieux défendus par la loi; car Dieu ne vouloit recevoir de sacrifices que dans Jerusalem.

℣. 29. *expl.* C'est comme s'il disoit: Quelle devotion, quelle excellence ou quelle utilité trouvez-vous donc dans les autels que vous élevez aux idoles, où vous courez avec tant d'ardeur; que vous les nommez par emphase, des lieux hauts; comme si c'étoient les lieux de tout le monde les plus élevés, les plus dignes, & les plus excellens; quoique ce ne soient que les retraites impures des démons. *Tirin.*

abandonnez à la fornication des idoles où ils sont tombés, en faisant passer vos enfans par le feu ‖ :

31. Vous vous souillez ‖ par l'oblation de vos dons, & par toutes vos idoles jusqu'aujourd'hui. Et après cela je vous répondrai, enfans d'Israel ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

32. Vous ne viendrez point aussi à bout de ce que vous méditez dans votre esprit, lorsque vous dites : Nous serons comme les nations & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons comme eux le bois & la pierre ‖.

vos fornicamini :

31. *& in oblatione donorum vestrorum, cùm traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie : & ego respondebo vobis, domus Israel ? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.*

32. *Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes, & sicut cogitationes terræ, ut colàmus ligna & lapides.*

§. 5. *Menaces que Dieu fait de punir son peuple.*

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je regne-

33. *Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti,*

℣. 30. *expl.* en les immolant à l'idole de Moloch.

℣. 31. *expl.* en s'adressant à ces anciens d'Israel qui étoient captifs, il parloit proprement pour ceux qui étoient à Jerusalem, & qui commettoient toutes ces abominations. *Hieron.*

℣. 32. *expl.* Il semble que les Juifs se flattoient par cette conformité de culte, de pouvoir vivre en bonne intelligence avec les nations, & qu'ils s'en promettoient toute sorte de prosperité.

& in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.

rai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur ‖.

34. *Et educam vos de populis: & congregabo vos de terris, in quibus dispersi estis, in manu valida, & in brachio extento, & in furore effuso regnabo super vos.*

34. Je vous retirerai du milieu des peuples, je vous rassemblerai des payis où vous avez été dispersés ‖, & je regnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

35. *Et adducam vos in desertum populorum, & judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.*

35. Je vous menerai dans un desert écarté de tous les peuples ‖, & étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous.

†36. *Sicut judicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.*

36. Comme je suis entré en jugement avec vos peres dans le desert de l'Egypte; ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur *votre* Dieu;

ỳ. 33. *autr.* avec une fureur sans bornes.

ỳ. 34. *expl.* en fuyant les Chaldéens.

ỳ. 35. & 36. *expl.* Il fait allusion à ce qui étoit arrivé à leurs peres lorsqu'ils sortirent d'Egypte. Comme Dieu après les avoir tirés de l'esclavage de Pharaon, les fit passer dans le desert de l'Arabie, où *il entra*, selon qu'il le dit, en jugement avec eux, c'est-à dire, où il leur fit reconnoître leur ingratitude & leurs infidelités: de même il declare à ceux qui étoient déja, ou qui devoient être captifs du roi de Babylone, qu'après les avoir très-justement châtiés de tous leurs crimes pendant leur captivité, il les tireroit de ce lieu de leur exil, *les feroit passer par le desert* qui étoit entre la Chaldée & la Palestine, *où il entreroit* aussi *en jugement avec eux*, en leur montrant clairement combien il avoit été juste dans la punition de leurs desordres, & qu'il les rameneroit ensuite dans leur payis. *Hieron. Synops.*

37. je vous assujettirai à mon sceptre, & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance ‖.

37. Et subjiciam vos sceptro meo, & inducam vos in vinculis fœderis.

38. Je separerai d'avec vous les violateurs de ma loi, & les impies; je les ferai sortir de la terre étrangere où ils demeuroient; ils n'entreront point dans la terre d'Israel, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

38. Et eligam de vobis transgressores, & impios: & de terra incolatûs eorum educam eos, & in terram Israel non ingredientur: & scietis quia ego Dominus.

§. 6. *Rétablissement d'Israel.*

39. Maison d'Israel, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, & si vous profanez encore mon saint nom en m'offrant des présens, & continuant à servir vos idoles ‖;

39. Et vos, domus Israel, hæc dicit Dominus Deus: Singuli post idola vestra ambulate, & servite eis. Quòd si & in hoc non audieritis me, & nomen meum sanctum pollueritis ultrà in muneribus vestris, & in idolis vestris:

℣. 37. & 38. *expl.* Cela marque particulierement l'alliance de la loi nouvelle, & la separation des élus & des reprouvés: d'autant qu'il est difficile de se persuader qu'il ne se trouva aucun de ces impies parmi les Juifs qui retournerent dans la Palestine sous l'empire de Cyrus.

℣. 39. *expl.* Puisque vous avez une si grande passion pour les idoles, servez-les publiquement, & les adorez; sans faire profession d'être mon peuple. Que si vous voulez continuer à profaner mon saint nom en vous nommant le peuple de Dieu, & en me deshonorant dans le même tems par votre idolatrie, sçachez que je ne vous connoîtrai point pour mon peuple tant que vous serez dans une disposition si impie; mais que je n'oublierai point cependant d'accomplir ce que j'ai promis; car toute la maison d'Israel, &c.

40. *in monte sancto meo, in monte excelso Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel, omnes, inquam, in terra, in qua placebunt mihi; & ibi quaram primitias vestras, & initium decimarum vestrarum in omnibus sanctificationibus vestris.*

40. je ferai, dit le Seigneur *votre* Dieu, que toute la maison d'Israel me servira sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israel. Ils me serviront tous dans la terre en laquelle ils me seront agréables; & c'est-là que j'accepterai vos prémices, & les offrandes de vos décimes dans tout le culte saint que vous me rendrez ǁ.

41. *In odorem suavitatis suscipiam vos, cùm eduxero vos de populis, & congregavero vos de terris, in quas dispersi estis, & sanctificabor in vobis in oculis nationum.*

41. Je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorsque je vous aurai retirés d'entre les peuples *infideles*, & que je vous aurai rassemblés des payis où vous avez été dispersés; & je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations;

42. *Et scietis quia ego Dominus: cùm induxero vos ad terram Israel, in terram, pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.*

42. & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israel, dans la terre pour laquelle j'avois levé la main en jurant à vos peres de la leur donner.

43. *Et recordabimini ibi viarum vestrarum, & omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in*

43. Vous vous souviendrez alors *du déreglement* de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes souillés: vous vous

℣. 40. *expl.* Cela s'entend principalement de l'Eglise.

déplairez en vous-mêmes, en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites ;

eis : & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

44. & vous sçaurez, maison d'Israel, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblés de biens pour *la gloire de* mon nom ; au-lieu de vous traiter selon *le déreglement* de vos voies, & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur *votre* Dieu.

44. *Et scietis quia ego Dominus, cùm benefecero vobis propter nomen meum, & non secundùm vias vestras malas, neque secundùm scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.*

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

45. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

46. Fils-de-l'homme, tournez le visage du côté du midi ", parlez vers le vent d'Afrique : & prophetisez aux grands bois" du champ du midi.

46. *Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani.*

47. Dites au bois du midi : Ecoutez la parole du Seigneur : voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais allumer un feu dans vous, je brûlerai tous vos arbres, les

47. *Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lig-*

℣. 46. *expl.* du côté de Jerusalem, qui étoit au midi à l'égard de la Chaldée. Les Prophetes se tournoient ainsi du côté du payis contre lequel ils vouloient prophetiser.

Ibid. *expl.* Dieu compare Jerusalem à une grande forêt, & ses habitans à de grands arbres. *Vatab.*

num viride, & omne lignum aridum: non extinguetur flamma succensionis; & comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem.	verts & les secs " indifferemment, sans que la flamme de cet embrasement se puisse éteindre; & tous les visages" seront brûlés depuis le midi jusqu'au septentrion;
48. *Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.*	48. & toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur, que c'est moi qui ai mis le feu à ce bois, & personne ne l'éteindra.
49. *Et dixi: A, a, a, Domine Deus: ipsi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iste?*	49. Je dis alors: Helas, helas, helas, Seigneur mon Dieu! ils me disent sans cesse: Celui-ci ne parle-t-il pas *toujours* en parabole "?

℣. 47. *expl.* Tous les hommes, les Princes & les peuples, les riches & les pauvres, les vieux & les jeunes, les bons & les méchans. *Synops.*

Ibid. *expl.* tout ce qu'il y a de beau: *ou* il entend que la famine rendra les visages de tous les hommes tout pâles & attenués comme s'ils étoient brûlés. *Menoch.*

℣. 49. *autr.* Ne voilà pas cet homme qui nous conte toujours des paraboles? *Expl.* C'est-à-dire, qui nous parle toujours en des manieres obscures, ausquelles on n'entend rien, & qui semblent même se contredire les unes les autres.



CHAPITRE XXI.

§. 1. *Prophetie contre Jerusalem.*

1. LE Seigneur me parla encore en cette maniere :

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage vers Jerusalem, parlez " au sanctuaire, & prophetisez contre la terre d'Israel :

3. & dites à la terre d'Israel : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous ; je m'en vais tirer mon épée " hors du fourreau, & je tuerai dans vous " le juste & l'impie ".

4. Et parceque je dois exterminer dans vous " le juste & l'impie, mon

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, & stilla ad sanctuaria, & propheta contra humum Israel.*

3. *Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, & ejiciam gladium meum de vagina sua, & occîdam in te justum & impium.*

4. *Pro eo autem quòd occîdit in te justum & impium, id-*

℣. 2. lettr. *Stilla* ; c'est-à-dire, faites degoutter votre parole comme une pluie. *Vide Deut.* 32. 2. *& Amos* 7. 16. Les paroles des Prophetes sont comparées à une pluie, parcequ'elles viennent du ciel. *Synopf.*

℣. 3. *expl.* Par cette épée est marqué Nabuchodonosor roi de Babylone.

Ibid. *autr.* au milieu de vous.

Ibid. *expl.* Il arrive souvent dans les afflictions publiques, que les justes y sont enveloppés avec les méchans ; soit afin que ce qu'il y a encore d'imparfait en eux soit purifié par ces peines temporelles, ou afin que leur vertu même étant éprouvée se perfectionne & s'affermisse de plus en plus par la patience.

℣. 4. *autr.* Que j'ai resolu d'exterminer au milieu de vous.

circò egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem ab austro usque ad aquilonem :

épée sortira hors du fourreau pour attaquer toute chair depuis le midi jusqu'au septentrion ″ :

5. *ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.*

5. afin que toute chair sçache que c'est moi qui suis le Seigneur, & qui ai tiré mon épée hors du fourreau pour ne l'y remettre plus.

6. *Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, & in amaritudinibus ingemisce coram eis.*

6. Vous donc, fils-de-l'homme, poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins, & gémissez en leur présence dans l'amertume de votre cœur :

7. *Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu : quia venit, & tabescet omne cor, & dissolventur universa manus, & infirmabitur omnis spiritus, & per cuncta genua fluent aquæ : ecce venit, & fiet, ait Dominus Deus.*

7. & lorsqu'ils vous diront : Pourquoi soupirez-vous ? Vous leur direz : *Je soupire*, parceque j'entens l'ennemi qui vient″. Tous les cœurs secheront de crainte, toutes les mains seront sans force, tous les esprits s'abattront, & l'eau coulera tout le long des genoux″. Le voici qui vient, & ce que j'ai prédit arrivera, dit le Seigneur, *votre* Dieu.

℣. 4. *expl.* depuis Dan jusqu'à Bersabée. *Voy. Juges* 20. 1.
℣. 7. *autr.* C'est à cause de ce que j'entens, le voilà qui vient.
Ibid. lettr. *fluent aquis*, i. e. *fluent vel lotio, vel sudore, præ metu.* Vatab.

§. 2. *L'épée du Seigneur tirée contre Jerusalem.*

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

8. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

9. Fils-de-l'homme, prophetisez & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu. Parlez : L'épée, *oui* l'épée " est aiguisée, elle est polie.

9. *Fili hominis, propheta, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, & limatus.*

10. Elle est aiguisée pour tuer les victimes, elle est polie pour jetter un grand éclat. C'est vous, *ô épée* ", qui renverserez le sceptre de mon fils ", qui couperez par le pied tous les arbres.

10. *Ut cadat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est : qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.*

11. J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main : elle est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui doit faire le carnage.

11. *Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu : iste exacutus est gladius, & iste limatus est, ut sit in manu interficientis.*

12. Criez, fils-de-l'homme, & poussez des hurlemens ; parceque cette épée est tirée contre mon peuple, & contre

12. *Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel,*

℣. 9. *expl.* Cette épée est la justice & la puissance de Dieu entre les mains de Nabuchodonosor. Elle *est aiguisée* ; parcequ'elle est toute prête à exercer des châtimens avec une grande rigueur : elle est *polie* ; parceque l'execution qu'elle fera des arrêts de Dieu contre la ville de Jerusalem, doit être accompagnée d'un grand éclat & étonner tout l'univers.

℣. 10. *expl.* Nabuchodonosor.

Ibid. *expl.* Le royaume de Juda, qu'il avoit toujours regardé comme son fils, & son peuple bien-aimé.

qui fugerant, gladio traditi sunt cum populo meo, idcircò plaude super femur,

tous les princes d'Israel qui fuiront devant elle. Ils sont tous livrés à cette épée avec mon peuple. Frappez-vous donc la cuisse *dans votre douleur* ‖ :

13. *quia probatus est : & hoc, cùm sceptrum subverterit, & non erit, dicit Dominus Deus.*

13. parceque cette épée agira par mon ordre, lors même qu'elle brisera le sceptre de Juda, qui ne subsistera plus ‖, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Tu ergo, fili hominis, propheta, & percute manu ad manum, & duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum : hic est gladius occisionis magnæ, qui obtupescere eos facit,*

14. Vous donc, fils-de-l'homme, prophetisez, frappez de vos mains l'une contre l'autre. Que cette épée meurtriere double & triple sa violence‖. C'est là cette épée qui doit faire un si grand carnage, qui frappera les esprits d'étonnement,

15. *& corde tabescere, & multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti & limati ad fulgendum, amicti ad cadem.*

15. qui fera secher les cœurs, & multipliera les meurtres & les ruines. Je jetterai l'épouvante à toutes leurs portes devant cette épée perçante, polie pour briller, & affilée pour tuer.

℣. 12. *expl.* C'est ce que font les hommes qui sont dans l'admiration ou dans la douleur.

℣. 13. *Voyez la note ch.* 13. 14.

℣. 14. *expl.* Saint Jerôme croit que cela marque les trois avenemens de Nabuchodonosor dans la Judée. I. Lorsqu'il s'assujettit Joakim. 4. *Rois* 24. 1. II. Lorsqu'il fit prisonnier Jechonias, nommé aussi Joachin. *Ibid. v.* 15. III. Lorsqu'il emmena Sedecias prisonnier à Babylone, après lui avoir crevé les yeux. 4. *Rois* 25. 7.

16. O épée, aiguisez votre pointe; allez à droite ou à gauche par-tout où le desir des meurtres vous appellera.

16. *Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tuæ est appetitus.*

17. Je vous applaudirai moi-même en frappant des mains, & je satisferai par vous ma colere. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

17. *Quin & ego plaudam manu ad manum, & implebo indignationem meam, ego Dominus locutus sum.*

§. 3. *Le roi de Babylone va tomber sur Jerusalem.*

18. Alors le Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

18. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens:*

19. Fils-de-l'homme, représentez-vous ‖ deux chemins par où le roi de Babylone pourra venir: que ces chemins sortent tous deux d'un même payis; & ce Prince étant dans une ville à la tête de ces deux chemins, tirera au sort dans la main ‖, pour reconnoître lequel il doit prendre.

19. *Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis: de terra una egredientur ambæ: & manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.*

20. Vous figurerez un chemin par où cette épée iroit attaquer Rabbath au payis des Ammonites, & un autre par où elle viendroit en Juda pour assieger la très-forte ville de Jerusalem.

20. *Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jerusalem munitissimam.*

ỳ. 19. *expl.* dessinez sur une carte, une tuile ou un ais.
Ibid. *expl.* en la maniere qui est marquée au vers. 21.

21. *Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiſcens ſagittas, interrogavit idola, exta conſuluit.*

21. Car le roi de Babylone s'eſt arrêté à la tête de deux chemins ; il a mêlé des fleches *dans un carquois*, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre ; il a interrogé ſes idoles ; il a conſulté les entrailles des bêtes mortes *.

22. *Ad dexteram ejus facta eſt divinatio ſuper Jeruſalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.*

22. Le ſort eſt tombé ſur Jeruſalem, & lui a fait prendre la droite, afin qu'il mene avec lui l'appareil d'un ſiege * ; qu'il n'ait que le ſang *&* le carnage dans la bouche ; qu'il excite les cris & les fremiſſemens de ſon armée ; qu'il dreſſe des machines contre les portes de la ville ; qu'il faſſe de grandes levées de terre, & qu'il bâtiſſe des forts autour de ſes murs.

23. *Eritque quaſi conſulens fruſtrà oraculum in oculis eorum, & ſabbatorum*

23. Cette conſultation des oracles paroîtra un jeu *aux enfans d'Iſrael*, & ils s'imagineront que ce

℣. 21. *expl.* C'étoit une ſuperſtition à ce Prince de mêler des fleches, de conſulter ſes idoles & d'examiner les entrailles des bêtes mortes, pour juger de quel côté il devoit faire marcher ſes troupes. Mais Dieu permit que ce moyen même, tout criminel qu'il étoit, contribuât à le déterminer du côté de la Judée, pour executer l'arrêt funeſte que ſa divine juſtice avoit prononcé contre ce royaume.

℣. 22. *autr.* pour y faire paſſer l'appareil d'un ſiege, pour n'avoir, &c.

Prince imite dans son oisiveté le repos des jours de sabbat ‖ : mais le souvenir de l'iniquité *de Jerusalem* le déterminera à la venir prendre.

otium imitans : ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ; parceque vous avez rendu si publique la mémoire de vos iniquités, que vous avez découvert vos perfidies, & que vos pechés & vos pensées criminelles ont paru devant tout le monde ; parce, dis-je, que vous avez signalé la mémoire de vos crimes, vous serez pris *par vos ennemis.*

24. *Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd recordati estis iniquitatis vestra, & revelastis prævaricationes vestras, & apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris, pro eo, inquam, quòd recordati estis, manu capiemini.*

§. 4. *Prophetie contre le roi d'Israel & contre les Ammonites.*

25. Mais vous, profane, vous, Prince impie ‖ d'Israel, voici le jour que Dieu avoit marqué pour la punition de vos injustices.

25. *Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita :*

26. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Otez-lui la tiare, ôtez-

26. *hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coro-*

ỳ. 23. *expl.* C'est-à-dire, le regarderont comme un homme qui n'est non plus à craindre qu'un Juif qui est obligé à l'observation *du jour du sabbat*, & qui se tenant alors en *repos* est incapable de nuire à son ennemi.

ỳ 25. *expl.* Il parle à Sedecias, qui avoit violé l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Assyrie. *Vatab.*

nam: Nonne hæc est, quæ humilem sublevavit, & sublimem humiliavit?

27. *Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam: & hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, & tradam ei.*

28. *Et tu, fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum, & dices: Mucro, mucro, evagina te ad occidendum, lima te ut interficias, & fulgeas,*

29. *cùm tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia: ut daretis super colla vulneratorum impiorum, quorum venit*

lui la couronne ". N'est-ce pas cette couronne qui a élevé les petits, & humilié les grands "?

27. J'en ferai voir l'injustice, l'injustice, *dis-je, l'extrême* injustice : Mais j'attendrai jusqu'à ce que celui-la soit venu, à qui appartient le jugement", & je la lui remettrai ".

28. Et vous, fils-de-l'homme, prophetisez & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu aux enfans d'Ammon, pour les couvrir d'opprobres : Vous leur direz : Epée, épée, sors du fourreau pour verser le sang : sois tranchante & claire pour tuer & pour briller ".

29. Pendant que les enfans d'Ammon n'ont que des visions fausses, & que leurs devins ne leur disent que des mensonges, *sors, épée*, pour tomber

ỷ. 26. *expl.* Dieu prédit qu'on doit ôter à cause de ce Prince la *tiare & la couronne*, c'est-à-dire, le sacerdoce & la royauté du milieu des Juifs.

Ibid. *expl.* qui n'a rien fait avec justice ; mais qui a abaissé ceux qui devoient être élevés, & qui a élevé ceux qu'il falloit abaisser. *Menoch.*

ỷ. 27. *expl.* Quelques-uns entendent cela, selon l'histoire, de Zorobabel ; d'autres, de Nabuchodonosor ; mais ce n'est proprement qu'au Messie qu'appartient le jugement.

Ibid. *expl.* la couronne & la tiare. *Hieron.*

ỷ. 28. *Voyez la note du v. 9.*

tout-d'un-coup sur la tête des impies, & les couvrir de plaies au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injustices.

dies in tempore iniquitatis præfinita.

30. Après cela, *ô épée*, tu rentreras dans ton fourreau au lieu où tu as été créée ", & je te jugerai dans la terre de ta naissance.

30. *Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es, in terra nativitatis tuæ judicabo te,*

31. Je répandrai mon indignation sur toi"; j'allumerai contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains des hommes insensés " qui ont conspiré ta mort.

31. *& effundam super te indignationem meam: in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, & fabricantium interitum.*

32. Tu seras la pâture du feu, la terre nagera dans ton sang, & ton nom tombera dans un *éternel* oubli; car c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

32. *Igni erit cibus, sanguis tuus erit in media terra, oblivioni traderis: quia ego dominus locutus sum.*

ỳ. 30. *expl.* retournez, ô roi de Babylone, en votre pays.

ỳ. 31. *expl.* Il parle à l'épée de Nabuchodonosor comme à lui-même.

Ibid. *expl.* Ceux que Dieu nomme des *insensés* étoient les Perses & les Medes qui renverserent l'empire de Babylone: il leur donne peut-être ce nom, en se conformant à l'idée qu'en avoient les Chaldéens. Quelques Interpretes traduisent, *furieux* au-lieu d'insensés; ce qui peut marquer que ces hommes destinés de Dieu pour détruire Babylone, s'en acquiterent avec beaucoup de rigueur.

CHAPITRE XXII.

§. 1. Prophetie contre Jerusalem.

1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Et tu, fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem sanguinum ?*

3. *& ostendes ei omnes abominationes suas, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus : & quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles : La même année 3411.

2. Et vous, fils-de-l'homme, ne jugerez-vous point, & ne reprendrez-vous point ″ la ville de sang ″ ?

3. & ne lui ferez-vous point voir toutes ses abominations ″ ? Vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : C'est là la ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le tems de sa destruction arrive″, & qui a dressé des idoles contre elle-même ″, pour se souiller *en les adorant.*

℣. 2. *lettr.* juger *pour* reprendre, comme a traduit la paraphrase Chaldaïque. *Vatab.* Quelques-uns expliquent l'Hebreu comme au vers. 24. du ch. 20. C'est à-dire, prendrez-vous la défense de Jerusalem, ville pleine de sang & de meurtres ?

Ibid. *expl.* Jerusalem pleine de sang & de meurtres. Par le *sang*, il entend aussi toutes les injustices qui s'y commettoient. *Synops.*

℣. 3. *expl.* Il semble que Dieu veut empêcher qu'une secrette compassion ne portât Ezechiel à excuser en quelque maniere dans la ville de Jerusalem, non les desordres, mais les personnes ; ou qu'il le presse d'user envers elle de plus fortes répréhensions, pour lui donner lieu de se réveiller de ce profond assoupissement qui la rendoit insensible à tout.

Ibid. *lettr.* afin que son tems arrive. *suppl.* plutôt,

Ibid. *expl.* à sa propre perte.

4. Vous vous êtes rendue criminelle par le sang que vous avez répandu, vous vous êtes souillée par les idoles que vous avez faites, & vous avez avancé vos jours & hâté le tems de votre ruine ″. C'estpourquoi je vous ai rendue l'opprobre des nations, & l'objet des insultes de toute la terre.

5. Les peuples voisins & les peuples éloignés triompheront de vous, vous qui vous êtes remplie d'infamie, & qui vous êtes rendue fameuse par la grandeur & l'éclat de votre chute ″.

6. Les Princes d'Israel se sont tous appuyés sur la force de leurs bras, pour répandre dans vous le sang.

7. Ils ont traité dans vous d'une maniere outrageuse leur pere & leur mere. Ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger au milieu de vous, & ils ont affligé dans vous la veuve & les orphelins.

8. Vous avez méprisé mon sanctuaire ″, & vous

4. In sanguine tuo, qui à te effusus est, deliquisti: & in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es: & appropinquare fecisti dies tuos, & adduxisti tempus annorum tuorum: propterea dedi te opprobrium gentibus, & irrisionem universis terris.

5. Quæ juxta sunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te: sordida nobilis, grandis interitu.

6. Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.

7. Patrem & matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati sunt in medio tui, pupillum & viduam contristaverunt apud te.

8. Sanctuaria mea sprevisti, & sabbata

℣. 4. *lettr.* le tems de vos années.
℣. 5. *Hebr. autr.* des meurtres que vous avez faits.
℣. 8. *expl.* C'est-à-dire: Vous avez profané mon temple par le culte des idoles.

mea polluisti.

avez violé mes *jours de* sabbat.

9. *Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem, & super montes comederunt in te, scelus operati sunt in medio tui.*

9. Des calomniateurs ont été au milieu de vous pour répandre le sang. Ils ont mangé sur les montagnes ″, ils ont commis au milieu de vous les crimes *les plus honteux.*

10. *Verecundiora patris discooperuerunt in te, immunditiam menstruatæ humiliaverunt in te.*

10. Ils ont violé la femme de leur propre pere ″, ils n'ont point épargné dans vous la femme en son impureté ordinaire.

11. *Et unusquisque in uxorem proximi sui operatus est abominationem, & socer nurum suam polluit nefariè, frater sororem suam filiam patris sui oppressit in te.*

11. Chacun d'eux a deshonoré la femme de son prochain par une action abominable : le beaupere a corrompu par un horrible inceste sa belle-fille ; le frere a fait violence à sa propre sœur, à la fille de son pere. *Jerem.* 5. 8.

12. *Munera acceperunt apud te ad effundendum sanguinem: usuram & superabundantiam accepisti, & avarè proximos tuos calumniabaris: meique oblita es, ait Dominus Deus.*

12. Ils ont reçu des présens dans vous, afin de répandre le sang. Vous avez reçu un profit & un interêt illégitime, vous avez calomnié vos freres pour satisfaire votre avarice, & vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur *votre* Dieu.

13. *Ecce complosi*

13. C'estpourquoi j'ai

ỳ. 9. *expl.* ce qu'ils y avoient offert aux idoles. *Synops.*
ỳ. 10. lettr. *Verecundiora patris discooperuerunt in te, i. e. uxorem patris violaverunt.* Vatab.

frappé des mains", en me declarant contre les excès de votre avarice, & contre le sang qui a été répandu au milieu de vous.

manus meas super avaritiam tuam, quam fecisti; & super sanguinem, qui effusus est in medio tui.

14. Votre cœur soutiendra-t-il *ma colere*", ou vos mains prévaudront-elles contre moi " dans le tems des maux que je ferai fondre sur vous? C'est moi qui suis le Seigneur: j'ai parlé, & je ferai ce que j'ai dit.

14. *Numquid sustinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? Ego Dominus locutus sum, & faciam.*

15. Je vous disperserai parmi les nations: je vous écarterai en diverses terres, & je ferai cesser dans vous votre impureté ".

15. *Et dispergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficere faciam immunditiam tuam à te.*

16. Je me rendrai maître de vous " à la vûe des nations, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

16. *Et possidebo te in conspectu gentium: & scies quia ego Dominus.*

§. 2. *Siege de Jerusalem.*

17. Le Seigneur me

17 *Et factum est*

ỳ. 13. *expl.* ou de douleur, ou d'étonnement, ou de colere. *Vatab.* j'ai pris la figure d'un homme qui est en colere. *Hieron.*

ỳ. 14. *autr.* Votre cœur se pourra-t-il suporter de lui-même?

Ibid. *expl.* pourrez-vous me resister?

ỳ. 15. *autr.* & je mettrai fin à l'impureté dont vous vous êtes souillée. *Expl.* par le châtiment que j'exercerai sur vous.

ỳ. 16. *lettr.* Je vous posséderai. *Expl.* Je ferai voir dans votre captivité même, que je serai toujours votre Dieu & votre maître. *Ou* après vous avoir ainsi purifiée, je vous rappellerai à moi comme mon heritage & un peuple qui m'appartient, en vous faisant sortir de captivité. *Menoch.*

verbum Domini ad me, dicens:

parla encore, & me dit :

18. *Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scoriam: omnes isti æs, & stannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis: scoria argenti facti sunt.*

18. Fils-de-l'homme, la maison d'Israel s'est changée pour moi en écume ″ : ils sont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer & du plomb au milieu du fourneau ″, & ils sont devenus comme l'écume de l'argent.

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,*

19. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jerusalem ;

20. *congregatione argenti, & æris, & stanni, & ferri, & plumbi in medio fornacis: ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, & in ira mea, & requiescam: & conflabo vos.*

20. comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb au milieu du fourneau, & je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur & dans ma colere ; je me satisferai, & je vous éprouverai par le feu.

21. *Et congregabo vos, & succendam*

21. Je vous rassemblerai, *dis-je* ; je vous em-

℣. 18. lettr. *in scoriam. Expl.* ce qu'il y a de plus grossier dans les métaux : la crasse de l'argent qui doit en être séparée afin qu'on puisse le travailler. *Synops.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils sont tous comme un mêlange des métaux les plus vils, ensorte qu'il est nécessaire qu'ils soient purifiés par les flammes de la justice de Dieu.

braserai par les flammes de ma fureur, & vous serez éprouvés au milieu de Jerusalem.

vos in igne furoris mei & conflabimini in medio ejus.

22. Vous serez au milieu de cette ville comme est l'argent au milieu du fourneau, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

22. *Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus: & scietis quia ego Dominus, cùm effuderim indignationem meam super vos:*

§. 3. *Crainte de Jerusalem.*

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

23. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

24. Fils-de-l'homme, dites à Jerusalem: Vous étes une terre impure, qui n'a point été arrosée de pluies au jour de la fureur ".

24. *Fili hominis, dic ei: Tu es terra immunda, & non compluta in die furoris.*

25. Les opprobres ont conjuré ensemble au milieu d'elle "; ils ont dé-

25. *Conjuratio prophetarum in medio ejus, sicut leo ru-*

℣. 24. *expl.* lorsque Dieu étant en colere a fermé le ciel, afin qu'il ne tombât point de pluie. *Vatab.* D'autres l'expliquent ainsi: Il ne s'est trouvé rien en vous qui pût éteindre le feu de la justice divine, comme une pluie favorable. *Ou*, Vous n'avez point reçu les propheties marquées par la *pluie*. Synops.

℣. 25. *ex.* Cela s'entend des faux-prophetes, qui conspiroient tous ensemble pour perdre Jerusalem, en la repaissant de choses vaines, en lui complaisant bassement dans ses desordres, en détruisant par la vanité de leus fausses prédictions, la verité des paroles & des menaces que Dieu leur faisoit annoncer par ses ministres, en s'enrichissant du prix même de leurs mensonges, & faisant répandre le sang de ceux qui se vouloient opposer à leur avarice & à leurs desordres.

giens,

giens, rapiensque pradam, animas devoraverunt, opes & pretium acceperunt, viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

voré les ames comme un lion qui rugit & ravit sa proie. Ils ont reçu de grands biens & des récompenses, & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. *Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, & polluerunt sanctuaria mea, inter sanctum & profanum non habuerunt distantiam: & inter pollutum & mundum non intellexerunt: & à sabbatis meis averterunt oculos suos, & coinquinabar in medio eorum.*

26. Ses Prêtres ont méprisé ma loi, ils ont violé mon sanctuaire: ils n'ont point fait de discernement entre les choses saintes & les profanes; ils n'ont point voulu comprendre la difference de ce qui est pur d'avec ce qui est impur. Ils ont détourné leurs yeux de mes *jours de* sabbat, & j'étois deshonoré indignement au milieu d'eux.

27. *Principes ejus in medio illius quasi lupi rapiantes prædam ad effundendum sanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad sectanda lucra.*

27. Ses Princes étoient au milieu d'elle comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie; à répandre le sang; à perdre les ames, & à courir après le gain, pour satisfaire leur avarice. Mich. 3. 11. Soph. 3. 3.

28. *Propheta autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana & divinantes eis mendacium, dicentes: Hæc dicit Dominus Deus: cùm Dominus*

28. Ses prophetes mettoient l'enduit sur la muraille sans y rien mêler qui la rendît ferme. Ils avoient de vaines visions, & ils prophetisoient le mensonge, en disant: Voici ce que dit le Sei-

gneur *votre* Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé ".

non sit locutus.

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures & des calomnies ", ils ravissoient *le bien d'autrui* par violence, ils affligeoient le foible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies sans aucune forme de justice.

29. *Populi terræ calumniabantur calumniam : & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimebant calumniâ absque judicio.*

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi & eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point ; & je n'en ai point trouvé ".

30. *Et quæsivi de eis virum, qui interponeret sepem, & staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam : & non inveni.*

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux : je les ai consumés dans le feu de ma colere, & j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête, dit le Seigneur *votre* Dieu.

31. *Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.*

℣. 28. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils entretenoient & affermissoient de plus en plus Israel dans sa foiblesse, par les vaines prédictions dont ils le flattoient, & par les fausses assurances qu'ils lui donnoient comme de la part de Dieu.

℣. 29. *autr.* Ils inventoient calomnie sur calomnie, n'exerçoient que rapine & violence.

℣. 30. *expl.* C'est-à-dire, que dans cette multitude de faux-prophetes & de prêtres relâchés, de Princes cruels & avares, & de peuples accoutumés à la violence, il ne s'en trouvoit pas un qui rentrât en son devoir, & qui se mît en état de porter les autres par son exemple à abandonner leurs égaremens.

CHAPITRE XXIII.

§. I. *Idolatries de Jerusalem & de Samarie.*

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens:*

2. *Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt,*

3. *& fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt: ibi subacta sunt ubera earum, & fracta sunt mammæ pubertatis earum.*

4. *Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba soror ejus minor: & habui*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:

2. Fils-de-l'homme, une même mere ″ a eu deux filles,

3. qui sont tombées dans la fornication en Egypte ″, & qui se sont prostituées dans leur jeunesse: c'est là que leur sein a été deshonoré, & que leur virginité a été corrompue.

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba ″. Elles ont été à moi,

℣. 2. *expl.* Cette mere est la maison d'Israel; les deux filles sont le royaume d'Israel & celui de Juda.

℣. 3. *expl.* Dieu peint ici un tableau affreux des vices charnels, pour nous faire mieux comprendre l'énormité des pechés spirituels ausquels l'on est d'ordinaire moins sensible. Car il est certain que par toutes les abominations de ces deux sœurs qu'il dépeint ici, il a voulu nous représenter l'idolatrie où son peuple s'étoit laissé emporter, dès lors qu'il étoit en Egypte.

℣. 4. *expl.* Le peuple d'Israel, qui ne composoit d'abord qu'un seul royaume, après la mort de Salomon & en punition de ses crimes fut séparé en deux dont une partie composée de la tribu de Juda & de celle de Benjamin, fut nommée le royaume de Juda, où étoit Jerusalem, & où regnerent les Princes de la maison de David; & l'autre composée des dix tribus s'appelloit le royaume d'Israel, où étoit la ville de Samarie & où Jeroboam regna le premier. Ces deux royaumes sont représentés ici sous la figure de deux sœurs, dont la plus grande nommé *Oolla* qui signifie

& elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle Oolla est Samarie, & celle qui s'appelle Ooliba est Jerusalem.

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication, & elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, *elle a aimé* les Assyriens ses voisins ″,

6. vêtus d'hyacinthe, qui étoient Princes, Magistrats, jeunes & propres à allumer sa passion; tous hommes de cheval, & montés sur des chevaux.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étoient tous enfans des Assyriens, & elle s'est souillée par ses infamies, avec tous ceux dont elle étoit follement passionnée ″.

8. Elle n'a pas même

eas, & pepererunt filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jerusalem Ooliba.

5. *Fornicata est igitur super me Oolla, & insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,*

6. *vestitos hyacintho, principes, & magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.*

7. *Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos, & in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.*

8. *Insuper & for-*

tente, marquoit le royaume d'Israel ou de Samarie, comme le plus grand, & celui où étoit le pavillon, non du Seigneur, mais des idoles; & la plus petite nommé *Ooliba* qui signifie, *mon tabernacle est dans elle*, marquoit le royaume de Juda, comme le moins étendu, quoique le plus ancien, & où étoit le temple de Dieu.

℣. 5. *expl.* Le royaume d'Israel se laissa corrompre par l'exemple des Assyriens, avec qui les Israélites firent des alliances, & étant charmés par leurs richesses, par l'éclat & le luxe de leurs habits, & par l'appareil pompeux de leurs armées, ils se formerent insensiblement à leurs mœurs, & à toutes leurs superstitions.

℣. 7. *expl.* C'est-à-dire, qu'elle adoroit tous leurs dieux,

nicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit: nam & illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, & illi confregerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem suam super eam.

quitté alors la fornication par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyptiens; car ils l'avoient aussi corrompue dans sa jeunesse, ils avoient deshonoré son sein lorsqu'elle étoit vierge, & ils avoient répandu sur elle la fornication.

9. *Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.*

9. C'estpourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés", entre les mains des Assyriens", dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur.

10. *Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipsam occiderunt gladio: & factæ sunt famosæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea*

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie", qui ont enlevé ses fils & ses filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui l'ont rendue l'exemple des femmes fameuses par leurs crimes. *Sup.* 16. 38.

§. 2. *Suite des idolatries de Jerusalem.*

11. *Quod cùm audisset soror ejus Ooliba, plusquàm illa in-*

11. Sa sœur Ooliba après l'avoir vû punie de la sorte, a porté encore plus

℣. 9. *expl.* Salmanasar roi d'Assyrie sous Osée roi d'Israel, prit Samarie, & transfera les Israélites dans les villes des Medes. 4. *Reg.* 17. 6.

Ibid. *lettr.* des enfans d'Assur.

℣. 10. *autr.* Cela peut signifier que le châtiment que Dieu a pris du peuple d'Israel par le ministere des Assyriens, a fait connoître à tout le monde leurs abominations, qui étoient comme cachées aussi longtems qu'ils étoient dans la prospérité.

loin qu'elle la fureur de sa passion ".

saniuit libidine, & fornicationem suam super fornicationem sororis suæ.

12. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux enfans des Assyriens " par une fornication qui a surpassé encore celle de sa sœur : elle s'est prostituée à des officiers de guerre, à des Magistrats, qui venoient vers elle avec des habits de differente couleur, à des cavaliers qui étoient montés sur leurs chevaux, & à de jeunes hommes, qui avoient tous une mine avantageuse.

12. ***Ad filios Assyriorum prebuit impudenter, ducibus, & magistratibus ad se venientibus, indutis veste variâ, equitibus qui vectabantur equis, & adolescentibus formâ cunctis egregiâ.***

13. J'ai vû toutes les deux dans la même voie & dans les mêmes déreglemens ".

13. ***Et vidi quòd polluta esset via una ambarum.***

14. Et Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication : & ayant vû des hommes peints sur la muraille, des ima-

14. ***Et auxit fornicationes suas : cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum ex-***

ỳ. 11. *expl.* Jerusalem vit l'enlevement des dix tribus, sans que la punition de sa sœur lui servît à se corriger & à quitter ses déreglemens. Car les peines toutes seules ne sont pas capables de changer le cœur : mais la patience du Seigneur à leur égard, par l'abus qu'ils en firent, contribua même à faire croître leur iniquité ; ensorte qu'au lieu que Samarie s'étoit fait des idoles à Dan & à Bersabée, Jerusalem eut l'impudence d'adorer l'idole de Baal dans le temple de Dieu même.

ỳ. 12. *expl.* Ce qui se doit entendre des idoles qu'adoroient les Assyriens. *Voyez la note du vers.* 5.

ỳ. 13. *au.* J'ai vû la voie des deux également corrompue.

pressas coloribus,

15. *& accinctos balteis renes, & tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terraque Chaldaeorum, in qua orti sunt,*

16. *insanivit super eos concupiscentiâ oculorum suorum, & misit nuntios ad eos in Chaldaeam.*

17. *Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam stupris suis, & polluta est ab eis, & saturata est anima ejus ab illis.*

ges des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. qui avoient leurs baudriers sur leurs reins, & sur la tête des tiares de differentes couleurs, qui paroissoient tous des officiers de guerre, & avoient l'air des enfans de Babylone, & du payis des Chaldéens d'où ils sont nés;

16. elle s'est laissé emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçu pour eux une folle passion, & elle leur a envoyé ses ambassadeurs en Chaldée ″.

17. Et les enfans de Babylone ″ étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de sa prostitution ″, ils l'ont deshonorée par leurs infamies, & elle a été corrompue par eux; & son ame s'est rassasiée ″ *& dégoûtée* d'eux ″.

✝. 16. *expl.* C'est-à-dire, que les Juifs de Jerusalem, quoiqu'ils n'eussent jamais vû l'idolatrie des Chaldéens, mais qu'ils en eussent seulement entendu parler, ne laisserent pas de la desirer avec beaucoup d'ardeur, & de l'imiter de leur propre mouvement.

✝. 17. *expl.* On peut entendre les dieux que ceux de Babylone adoroient.

Ibid. lettr. *cubile mammarum.* Hebr. *amorum.* *Expl.* Cette couche marque les temples que ceux de Jerusalem avoient bâtis aux idoles à l'imitation des Chaldéens, pour se prostituer comme eux à ce culte impie. *Vatab.*

Ibid. *autr.* a assouvi avec eux sa passion.

Ibid. *expl.* car les Juifs après s'être alliés aux Assyriens

18. Elle a exposé à nud les excès de sa fornication ″, & elle a découvert son ignominie ; & je me suis retiré ″ d'avec elle ; comme je m'étois retiré d'avec sa sœur.

18. *Denudavit quoque fornicationes suas, & discooperuit ignominiam suam : & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à furore ejus.*

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication en se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Egypte.

19. *Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.*

20. Et elle s'est abandonnée avec fureur à l'impudicité ″, pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec les chevaux ″.

20. *Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum. & sicut fluxus equorum, fluxus eorum.*

21. Et vous avez renouvellé les crimes de votre jeunesse ″, lorsque votre sein a été deshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompue.

21. *Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confracta sunt mammæ pubertatis tuæ.*

& aux Chaldéens, les quitterent pour s'allier avec le roi d'Egypte.

℣. 18. *expl.* elle a adoré publiquement les idoles.

Ibid. *lettr.* mon ame s'est retirée, *pour* je me suis retiré. *Hebraïs.* Vatab.

℣. 20. *expl.* à l'idolatrie. *Voyez chap.* 16. 26.

Ibid. *expl.* qui sont des peuples des plus attachés à l'idolatrie. *Synops.*

§. 3. *Dieu va punir les crimes de Jerusalem.*

22. *Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua : & congregabo eos adversum te in circuitu :*

23. *Filios Babylonis, & universos Chaldæos, nobiles, tyrannosque & principes, omnes filios Assyriorum, juvenes formâ egregiâ, duces & magistratus universos, principes principum, & nominatos ascensores equorum :*

24. *Et venient super te instructi curru & rotâ, multitudo populorum ; loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique : & dabo co-*

22. C'estpourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimiez, dont votre ame s'est rassasiée *jusqu'à vous en dégoûter* ‖, & je les rassemblerai contre vous de toutes parts :

23. *Je rassemblerai* les enfans de Babylone, les plus illustres d'entre les Chaldéens, les Souverains & les Princes, tous les enfans d'Assyrie, les jeunes hommes les mieux faits, les chefs & les principaux officiers de guerre, les Princes des Princes, & les plus considerables d'entre tous ceux qui montent à cheval ;

24. ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots ‖, avec une foule de peuples, & ils vous attaqueront de toutes parts, étant armés de cuirasses, de boucliers

℣. 22. *expl.* Les habitans de Jerusalem après s'être unis avec les Assyriens & les Chaldéens par des liens si étroits, les quitterent pour s'allier au roi d'Egypte. Et Dieu se servant alors pour punir leur idolatrie, de ceux mêmes qu'ils avoient aimés jusqu'à adorer leurs dieux, rendit ces peuples barbares les executeurs de sa justice contre son peuple.

℣. 24. *autr.* de chariots & d'autres voitures.

& de casques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger, & ils vous jugeront selon leurs loix ‖.	*ram eis judicium, & judicabunt te judiciis suis.*
25. Je les rendrai les executeurs de ma colere contre vous, & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles ‖; & ce qui restera *de votre peuple*, tombera par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles, & le feu dévorera tout ce qui sera resté de vous.	25. *Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore: nasum tuum, & aures tuas præcîdent: & quæ remanserint, gladio concîdent: ipsi filios tuos, & filias tuas capient, & novissimum tuum devorabitur igni.*
26. Ils vous dépouilleront de vos vêtemens, ils vous enleveront vos meubles précieux.	26. *Et denudabunt te vestimentis tuis, & tollent vasa gloriæ tuæ.*
27. Je ferai cesser vos crimes dans vous, & la fornication que vous avez apprise en Egypte. Vous ne leverez plus vos yeux vers ces idoles ‖, & vous ne vous souviendrez plus de l'Egypte.	27. *Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti: nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis ampliùs.*

§. 4. *Jerusalem livrée à ses ennemis.*

28. Car voici ce que	28. *Quia hæc dicit*

ỽ. 24. *expl.* ils exerceront sur vous tous les châtimens qu'il leur plaira, parceque vous serez livrés à leur puissance. *Menoch.*

ỽ. 25. *expl.* Ils vous traiteront comme ont fait une adultere, & une femme que l'on a surprise dans le crime: ce qui marque que la puissance & la dignité royale leur seroient ôtées, & qu'ils seroient dépouillés de tout cet éclat qui les rendoit agréables.

ỽ. 27. lettr *ad eos*, i. e. *ad idola. Expl.* Vous ne les adorerez plus. *Menoch.*

Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti ; in manus, de quibus satiata est anima tua.

dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïssez, entre les mains de ceux dont votre ame s'est rassasiée *jusqu'à vous en dégoûter.*

29. *Et agent tecum in odio, & tollent omnes labores tuos, & dimittent te nudam, & ignominiâ plenam, & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, & fornicationes tuæ.*

29. Ils vous traiteront avec haine, ils enleveront tous vos travaux, ils vous laisseront toute nue & pleine d'ignominie; & la honte de votre fornication, vos crimes, & vos infamies seront découvertes.

30. *Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.*

30. Ils vous traiteront ℣ de cette sorte, parceque vous vous êtes prostituée aux nations, parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles.

31. *In via sororis tuæ ambulasti, & dabo calicem ejus in manu tua.*

31. Vous avez marché dans la voie de votre sœur, & je vous mettrai en la main la coupe dont elle a bu ℣.

32. *Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum & latum :*

32. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe

℣. 30. lettr. *Fecerunt*, préterit pour le futur.

℣. 31. *expl.* On a déja remarqué que ce mot de *calix*, se prend souvent pour les peines & les afflictions : cela signifie ; Je vous ferai souffrir les mêmes peines que souffre votre sœur Samarie avec ses dépendances.

large & profonde ‖ ; & vous deviendrez l'objet des insultes & des railleries des hommes.

33. Vous serez enivrée par cette coupe : vous serez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse, par cette coupe de votre sœur Samarie.

34. Vous la boirez & vous la vuiderez jusqu'à la lie, vous en mangerez même les morceaux rompus ‖, & vous vous déchirerez le sein *dans votre douleur*; parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

§. 5. *Le Seigneur va les abandonner.*

35. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous m'avez oublié, & que vous m'avez rejetté derriere vous ‖ portez aussi votre crime énorme ‖, & le poids de votre fornication.

eris in derisum, & in subsannationem, quæ est capacissima.

33. *Ebrietate & dolore repleberis : calice mœroris, & tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.*

34. *Et bibes illum : & epotabis usque ad fæces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.*

35. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, & projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum, & fornicationes tuas.*

ŷ. 32. *expl.* La largeur de la coupe, dit S. Jerôme, marque la durée de la captivité, & que les captifs seront dispersés dans des payis fort vastes : la profondeur signifie la grandeur des peines qu'ils y devoient souffrir.

ŷ. 34. *expl.* comme font souvent ceux qui ont bu avec excès. *Grot.*

ŷ. 35. *lettr.* derriere votre dos.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, les supplices & les peines que vous avez meritées à cause de vos crimes & de votre impieté.

36. *Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam & Oolibam, & annuntias eis scelera earum ?*

36. Le Seigneur me dit aussi : Fils-de-l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Ooliba " ; & ne leur declarerez-vous point leurs méchancetés ?

37. *Quia adulteratæ sunt, & sanguis in manibus earum, & cum idolis suis fornicatæ sunt : insuper & filios suos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.*

37. Car ce sont des femmes adulteres qui ont les mains pleines de sang, & qui se sont prostituées à leurs idoles. Elles ont pris mêmes les enfans qu'elles avoient engendrés pour moi ", & elles les ont offerts à leurs idoles qui les ont dévorés.

30. *Sed & hoc fecerunt mihi : Polluerunt sanctuarium meum in die illa : & sabbata mea profanaverunt.*

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage : Elles ont violé en ce jour-là mon sanctuaire "; elles ont profané mes *jours de* sabbat.

38. *Cumque immolarent filios idolis suis, & ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut pollucrent illud : etiam hæc fecerunt in medio domûs meæ.*

39. Et lorsqu'elles sacrifioient leurs enfans à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner : elles m'ont fait même cette injure au lieu de ma maison ".

℣. 36. *Voyez c. 20. 4.*

℣. 37. *expl.* C'est à dire, qui devoient m'appartenir, comme étant nés de mes épouses ; mais au-lieu de me les donner, elles les ont fait devorer par le feu en l'honneur de leurs idoles.

℣. 38. *expl.* en mettant l'idole de Baal dans le temple même de Dieu.

℣. 39. *expl.* non seulement ils ont profané mes jours de sabbat, mais ils ont commis toutes leurs profana-

40. Elles ont fait chercher des hommes qui venoient de bien loin, ausquels elles avoient envoyé des ambassadeurs ‖ : & lorsqu'ils sont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver, vous avez mis du fard sur votre visage, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux.

40. *Miserunt ad viros venientes de longè, ad quos nuntium miserant : itaque ecce venerunt : quibus te lavasti. & circumlinisti stibio oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.*

41. Vous vous êtes reposée sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table ornée magnifiquement. On a fait brûler dessus mes encens & mes parfums ‖.

41. *Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te : thymiama meum, & unguentum meum posuisti super eam.*

42. On y entendoit la voix d'une multitude de gens qui étoient dans la joie ; & choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisoit venir du desert ‖, elles leur mettoient des brasse-

42. *Et vox multitudinis exultantis erat in ea : & in viris qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus*

tions au milieu de ma maison & de mon temple. *Hieron. Synops.*

ỳ 40. *expl.* Il repete souvent les mêmes choses, avec quelque petit changement, pour les mieux imprimer dans l'esprit. Il parle encore des Chaldéens. *Synops.*

ỳ. 41. *expl.* Au lieu de vous servir, comme vous deviez, de ces parfums pour m'honorer, vous les avez fait servir à la prostitution de votre idolatrie. *Hieron. Vatab.*

ỳ. 42. *expl.* Jerusalem suivoit les superstitions, non seulement des Assyriens, mais encore de plusieurs peuples qui étoient du côté du desert ; *i. e.* de l'Arabie. *Synops.*

eorum, & *coronas speciosas in capitibus eorum.*

lets aux mains, & des couronnes éclatantes sur la tête.

43. *Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis: Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.*

43. Je dis alors de cette femme ‖ qui a vieilli dans l'adultere : Cette prostituée continuera encore maintenant à s'abandonner à ses desordres.

44. *Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem: sic ingrediebantur ad Oollam & Oolibam, mulieres nefarias.*

44. Ils sont entrés chez elle comme on entre chez une femme débauchée. C'est ainsi qu'ils sont entrés chez ces femmes perdues & criminelles Oolla & Ooliba.

45. *Viri ego justi sunt: hi judicabunt eas judicia adulterarum, & judicio effundentium sanguinem: quia adulteræ sunt, & sanguis in manibus earum.*

45. Ces hommes seront donc à l'égard d'elles *les ministres* de ma justice ‖, & ce seront eux qui les jugeront comme on juge les adulteres, comme on juge celles qui répandent le sang ; parceque ce sont des adulteres, & que leurs mains sont pleines de sang.

46. *Hæc enim dicit Dominus Deus: Adduc ad eas multitudinem, & trade eas*

46. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Faites venir contre ces deux femmes prostituées ‖

℣. 43. *expl.* Oolla, *ou* Ooliba, Jerusalem, ou Samarie, *ou*, l'une & l'autre *Hieron.*

℣. 45. *lettr.* seront justes. *Expl.* parcequ'ils seront les executeurs de la juste vengeance de Dieu : *ou* cela marque qu'en comparaison des Juifs ils paroîtroient justes. *Voyez plus haut* 16. 51.

℣. 46. *lettr.* contre elles.

une multitude d'hommes, & livrez-les en proie dans ce tumulte de guerre.

in tumultum & in rapinam;

47. Que les peuples prennent des pierres, & les lapident ″; qu'ils les percent de leurs épées; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles; qu'ils mettent le feu dans leurs maisons, & qu'ils les brûlent.

47. & lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum: filios & filias earum interficient, & domos earum igne succendent.

48. C'est ainsi que j'abolirai les crimes de dessus la terre, & que toutes les femmes apprendront à n'imiter pas les abominations″ de celle-ci.

48. Et auferam scelus de terra, & discent omnes mulieres, ne faciant secundùm scelus earum.

49. Et *vos ennemis* feront retomber sur vous votre crime; vous porterez le peché de vos idoles ″; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis: & scietis quia ego Dominus Deus.

℣. 47. *expl.* Il fait allusion à ce qu'ordonnoit la loi contre les adulteres.

℣. 48 *lettr.* le crime. *Hebr.* l'infamie.

℣. 49. *expl.* la peine dûe pour le peché de votre idolatrie. *Synops.*



CHAPITRE XXIV.

§. 1. *Marmite bouillante. Figure de la tribulation dont Jerusalem va être accablée.*

1. *ET factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decimâ die mensis, dicens :*

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loquêris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Pone ollam : pone, inquam, & mitte in eam aquam.

1. LE dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année", le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit : L'an du monde 3414. avant J.C. 590.

2. Fils-de-l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le ; parceque c'est en ce jour que le roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jerusalem".

3. Vous parlerez en figure à la maison d'Israel, qui ne cesse point de m'irriter ; & vous lui direz cette parabole : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Mettez une marmite sur le feu ; mettez, dis-je, une chaudiere, & de l'eau dedans" ;

ỷ. 1. *expl.* depuis la captivité du roi Joachin, & du regne de Sedecias.

ỷ. 2. *expl.* C'est à-dire, que ce fut en ce jour-là que les Chaldéens mirent le siege devant la ville de Jerusalem ; ce que Dieu fit aussi connoître le même jour à Ezechiel qui étoit captif à Babylone.

ỷ. 3. *expl.* On a déja vû dans Jeremie la même figure : *ch.* 1. 13. & on a remarqué ci-devant *ch.* 11. 3. que Jerusalem est comparée à une chaudiere, & ses habitans à la chair qu'on met dedans.

4. rempliſſez-la de viande de tous les meilleurs endroits ; mettez-y la cuiſſe, l'épaule, les morceaux choiſis & pleins d'os ″.

4. *Congere fruſta ejus in eam, omnem partem bonam, femur & armum, electa & oſſibus plena.*

5. Prenez la chair des bêtes les plus graſſes, mettez au-deſſous les os les uns ſur les autres ; faites-la bouillir à gros bouillons ″ juſqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudiere.

5. *Pinguiſſimum pecus aſſume, compone quoque ſtrues oſſium ſub ea : efferbuit coctio ejus, & diſcocta ſunt oſſa illius in medio ejus.*

6. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Malheur à la ville de ſang ″, qui eſt comme une marmite toute enrouillée dont la rouille n'eſt point ſortie″ ; jettez toutes les pieces de viande qui y ſont ″ les unes après les autres, ſans qu'on jette le ſort ſur ſes habitans ″.

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati ſanguinum, ollæ, cujus rubigo in ea eſt, & rubigo ejus non exivit de ea : per partes & per partes ſuas ejice eam, non cecidit ſuper eam ſors.*

ỳ. 4. *expl.* Ce qui marquoit tous les habitans de Jeruſalem, depuis les plus grands & les plus puiſſans juſqu'aux plus petits.

ỳ. 5. Hebr. *bullire fac*, &c.

ỳ. 6. *expl.* à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* qui pour cette raiſon ſera jettée dans le feu, comme Jeruſalem fut brûlée en effet par les Chaldéens. Car la rouille de cette marmite figuroit la grande malice des habitans de cette ville, qui au milieu même de tous ces tourmens, ont toujours perſeveré dans l'impieté qui leur avoit attiré la juſte vengeance de Dieu.

Ibid. *expl.* comme les habitans de Jeruſalem en furent ainſi tous chaſſés.

Ibid *expl.* comme lorſque l'on veut ſauver au-moins ceux que le ſort favoriſera ; car nul n'échappera de Jeruſalem.

7. *Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum: non effudit illum super terram ut possit operiri pulvere.*

7. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a répandu sur les pierres les plus luisantes & les plus polies ‖, & non sur la terre, où il auroit pu être couvert de poussiere.

8. *Ut superinducerem indignationem meam, & vindictâ ulciscerer: dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.*

8. Pour faire donc tomber mon indignation sur elle, & pour me venger d'elle selon qu'elle le mérite, j'ai répandu ‖ son sang sur les pierres les plus luisantes; afin qu'il n'y ait rien qui le couvre.

9. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Va civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.*

9. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher. *Nah. 3. 1. Hab. 2. 12.*

10 *Congere ossa, quæ igne succendam: consumentur carnes, & coquetur universa compositio, & ossa tabescent.*

10. Mettez les os les uns sur les autres ‖; afin que je les fasse brûler dans le feu. La chair sera consumée. On en arrangera toutes les pieces, & on les fera cuire ensemble, & les os seront réduits à rien ‖.

11. *Pone quoque eam super prunas va-*

11. Mettez aussi la chaudiere vuide sur les

℣. 7. *expl.* afin qu'il fût vû de tout le monde, & que la terre & la poussiere ne le pût cacher: cela marque que les homicides s'y commettoient publiquement. *Hieron.*

℣. 8. *autr.* je répandrai, *préterit pour le futur.*

℣. 10. *Hebr. Grec. Chald.* Ramassez du bois.

Ibid. *autr.* Toute la chair sera consumée, & on fera cuire ensemble toutes les pieces, jusqu'à faire fondre les os.

charbons ardens, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se brûle, que son ordure se fonde au-dedans, & que sa rouille se consume ‖.

12. On s'est efforcé avec grande peine de la nettoyer, mais la rouille y est si enracinée, qu'elle n'en a pu même sortir par le feu.

13. Votre impureté est execrable, parceque j'ai voulu vous purifier, & que vous n'avez point quitté vos ordures ‖ : mais vous ne deviendrez point pure non plus, avant que j'aie satisfait mon indignation en vous *punissant* ‖.

14. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé. *Le tems* est venu, je m'en

eam, ut incalescat, & liquefiat as ejus; & confletur in medio ejus inquinamentum ejus, & consumatur rubigo ejus :

12. *Multo labore sudatum est, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.*

13. *Immunditia tua execrabilis : quia mundare te volui, & non es mundata à sordibus tuis; sed nec mundaberis priùs, donec quiescere faciam indignationem meam in te.*

14. *Ego Dominus locutus sum : Veniet : & faciam : non tran-*

℣. 11. *expl.* Cela marque qu'après que les habitans de Jerusalem, dont la grande malice est comparée à la rouille de la marmite, seront exterminés par l'épée, ou emmenés captifs, la ville même sera consumée par le feu.

℣. 13. *expl.* C'est de même que s'il lui disoit : Je vous ai donné ma loi, j'ai institué plusieurs sacrifices en votre faveur, j'ai eu soin de vous envoyer divers Prophetes, je vous ai exhorté à la piété par mes promesses, & détournée du peché par mes menaces, & par les peines dont je vous ai affligée. Toutes ces choses devoient vous servir à vous purifier de vos souillures, & cependant vous n'en êtes point devenue plus pure. *Estius in hunc locum.*

Ibid. *expl.* Dieu fait seulement entendre par cette expression, qu'il ne cesseroit point de satisfaire sa fureur, que cette ville ne fût tout-à-fait détruite. *Estius hîc.*

feam, nec parcam, nec placabor juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

vais agir. Je ne laisserai plus les fautes impunies; je ne pardonnerai plus; je ne m'appaiserai plus: mais je vous jugerai selon vos voies & selon le déreglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

§. 2. *Mort de la femme d'Ezechiel. Figure de la mort de Jerusalem.*

15. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

16. *Fili hominis, ecce ego tollo à te desiderabile oculorum tuorum in plaga: & non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.*

16. Fils-de-l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, & vous ravirai ce qui est le plus agréable à vos yeux ": mais vous ne ferez point de plaintes funebres; vous ne pleurerez point; & les larmes ne couleront plus sur votre visage.

17. *Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies: corona tua circumligata sit tibi, & calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.*

17. Vous soupirerez en secret, & vous ne ferez point le deuil comme on fait pour les morts. Votre couronne demeurera liée sur votre tête ", & vous aurez vos souliés à vos pieds. Vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

ỳ. 16. *expl.* votre femme.

ỳ. 17. *expl.* Les Prêtres avoient comme une espece de

18. Je parlai donc le matin au peuple ‖, & le soir ma femme mourut. Le lendemain au matin je fis ce que Dieu m'avoit ordonné.

18. Locutus sum ergo ad populum manè, & mortua est uxor mea vesperè, fecique manè sicut praeceperat mihi.

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites ?

19. Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis, quid ista significent, quae tu facis ?

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adressé sa parole, & m'a dit : Dites à la maison d'Israel :

20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens : Loquere domui Israel :

21. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais profaner mon sanctuaire dont vous faites l'ornement superbe de votre empire ‖, qui est ce que vos yeux aiment le plus, & l'objet des craintes de votre ame. Vos fils & vos filles qui seront restées tomberont par l'épée ‖,

21. Haec dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, & desiderabile oculorum vestrorum ; & super quo pavet anima vestra. Filii vestri, & filiae vestrae, quas reliquistis, gladio cadent.

couronne sur leur tiare sacerdotale. *autr.* Vous ne couperez point vos cheveux comme font ceux qui pleurent.

℣. 18. *expl.* Je lui dis ce que Dieu me venoit de dire, & pour confirmer mes prédictions, ma femme mourut le jour même sur le soir.

℣. 21. *expl.* Rien en effet n'est plus capable d'irriter Dieu que l'abus des choses saintes, dont on prétend tirer avantage pour sa propre gloire. Ainsi Dieu en profanant & exposant son temple à l'impieté des Barbares, ne fit que punir la premiere profanation que son peuple en avoit faite, tant par son orgueil, que par son idolatrie.

Ibid. *autr.* seront passées au fil de l'épée.

22. *Et facietis sicut feci : Ora amictu non velabitis, & cibos lugentium non comedetis.*

22. & vous ferez comme j'ai fait : Vous ne vous couvrirez point le visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

23. *Coronas habebitis in capitibus vestris, & calceamenta in pedibus, non plangetis neque flebitis, sed tabescetis in iniquitatibus vestris, & unusquisque gemet ad fratrem suum.*

23. Vous aurez des couronnes sur vos têtes & des souliés à vos pieds. Vous ne ferez point de plaintes funebres, & vous ne verserez point de larmes : mais vous secherez dans vos iniquités : & chacun de vous regardant son frere, jettera de grands soupirs.

24. *Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia quæ fecit, facietis cùm venerit istud : & scietis quia ego Dominus Deus.*

24. Ezechiel vous fera un signe pour l'avenir. Vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites lorsque ce *tems* sera arrivé ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu ″.

25. *Et tu, fili hominis, ecce in die, quâ tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis,*

25. Vous donc, fils-de-l'homme, quand ce jour sera venu auquel je leur ôterai leur force″, & la joie que leur donnoit *ce*

℣. 24. *expl.* Tout cela marque, selon S. Jerôme, que les Juifs seroient tellement frappés par l'embrasement de leur ville & de leur temple, & par le renversement de tout le royaume, qu'ils n'auroient pas la liberté de songer à la perte particuliere de leurs proches, ni même de temoigner trop ouvertement leur deuil, depeur d'offenser les victorieux.

℣. 25. *expl.* la royauté.

qui faisoit leur gloire & leur dignité " que je leur ravirai ce que leurs yeux aimoient le plus " ce qui faisoit " le repos de leurs ames, *c'est-à-dire*, leurs fils & leurs filles;

& desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios & filias eorum:

26. en ce jour-là lorsqu'un homme qui sera échapé du peril viendra vous dire des nouvelles *de Jerusalem*,

26. In die illa cùm venerit fugiens ad te, ut annuntiet tibi.

27. quand ce jour-là, dis-je, sera arrivé, votre bouche s'ouvrira pour parler avec celui qui sera échapé par la fuite : vous parlerez : & vous ne demeurerez plus dans le silence ; vous leur serez un signe pour l'avenir ", & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

27. In die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit : & loqueris, & non silebis ultrà : erisque eis in portentum, & scietis quia ego Dominus.

℣. 25. *expl.* le temple.
Ibid. leurs femmes.
Ibid. *autr.* sur quoi ils fondoient, &c.
℣. 27. *expl.* Dieu qui avoit défendu à Ezechiel de faire des plaintes lugubres sur la mort de sa femme, lui témoigne ici qu'il doit plutôt les reserver pour le tems auquel on viendroit lui annoncer la destruction de Jerusalem dont la mort de sa femme étoit une figure. Ce sera *alors*, lui dit le Seigneur, *que vous ouvrirez* librement *la bouche pour parler*, & pour faire voir que vous aviez veritablement prédit tout ce que cet homme declarera être arrivé dans la Palestine. Et vous convaincrez tous les incredules de la verité & de la justice de l'accomplissement de toutes vos prédictions. Ils se porteront alors à vous regarder avec respect comme un Prophete, & vos paroles aussi bien que vos actions comme de vraies propheties. *Hieron.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXV.

§. 1. *Prophetie contre les Ammonites.*

1. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciam tuam contra filios Ammon, & prophetabis de eis.*

3. *Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixisti : Euge, euge, super sanctuarium meum, quia pollutum est ; & super terram Israel, quoniam desolata est ; & super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem :*

4. *idcircò ego tradam te filiis orienta-*

1. Le Seigneur me parla encore de cette sorte :

2. Fils-de-l'homme, tournez votre visage contre les enfans d'Ammon, & prophetisez contr'eux ;

3. & vous direz aux enfans d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur *votre* Dieu. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque vous avez jetté des cris de joie ″ contre mon sanctuaire lorsqu'il a été profané ; contre la terre d'Israel lorsqu'elle a été désolée ; & contre la maison de Juda lorsqu'ils ont été emmenés captifs :

4. je vous livrerai aux peuples d'orient ″, afin

℣. 3. lettr. *Euge, euge.*

℣. 4. *expl.* Ces peuples de l'orient sont proprement les Arabes, qui nourrissoient un grand nombre de bestiaux : c'est pour cette raison qu'il est marqué ici que ces peuples viendroient parquer & dresser leurs tentes dans le payis des Ammonites, & que Dieu rendroit la ville de Rabbath leur capitale, la demeure des chameaux. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse attribuer cette ruine des Ammonites aux Chaldéens & au roi Nabuchodonosor ; parceq u'il s'étoit alors rendu maître de l'Arabie, & qu'ainsi les Arabes étoient unis à ce Prince dans ses guerres.

que vous deveniez leur heritage ; & ils établiront sur votre terre les parcs de leurs troupeaux, & ils y dresseront leurs tentes : ils mangeront eux-mêmes vos blés, & ils boiront votre lait.

5. J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux, & *le pays* des enfans d'Ammon pour être la retraite des bestiaux ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

6. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque vous avez battu des mains, & frappé du pied ", & que vous vous êtes réjouis de tout votre cœur, en voyant les maux de la terre d'Israel ;

7. j'étendrai ma main sur vous, je vous livrerai en proie aux nations, je vous ferai passer au fil de l'épée, je vous effacerai du nombre des peuples, je vous exterminerai de dessus la terre, je vous reduirai en poudre ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

libus in hereditatem ; & collocabunt caulas suas in te, & ponent in te tentoria sua : ipsi comedent fruges tuas, & ipsi bibent lac tuum.

5. Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, & filios Ammon in cubile pecorum : & scietis quia ego Dominus.

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd plausisti manu, & percussisti pede, & gavisa es ex toto affectu super terram Israel :

7. idcircò ecce ego extendam manum meam super te, & tradam te in direptionem gentium, & interficiam te de populis, & perdam de terris, & conteram : & scies quia ego Dominus.

§. 2. *Prophetie contre les Moabites.*

8. Voici ce que dit le

8. Hæc dicit Do-

ỳ. 6. *expl.* pour marquer votre joie.

minus Deus : Pro eo quòd dixerunt Moab & Seir : Ecce sicut omnes gentes, domus Juda.

Seigneur *votre* Dieu : Parceque Moab & Seir " ont dit ; Enfin la maison de Juda est devenue comme toutes les autres nations".

9. *Idcircò ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus, & de finibus ejus, inclytas terræ Bethjesimoth & Beelmeon & Cariathaim,*

9. Pour cela vous allez voir que j'ouvrirai ce qu'il y a de plus fort " dans Moab, j'ouvrirai ses villes, les plus belles villes de ses provinces & de son payis, Bethjesimoth, Béelmeon & Cariathaïm :

10. *filiis orientis cum filiis Ammon, & dabo eam in hereditatem : ut non sit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.*

10. *je les ouvrirai, dis-je,* aux peuples de l'orient " ; je traiterai les Moabites comme j'ai traité les enfans d'Ammon. Je leur livrerai Moab pour être leur heritage ; afin qu'à l'avenir le nom des enfans d'Ammon soit effacé de la mémoire des peuples ;

11. *Et in Moab faciam judicia : & scient quia ego Dominus.*

11. & que j'exerce aussi sur Moab *la rigueur de* mes jugemens ; & ils sçauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

℣. 8. *expl.* L'Idumée, où habitoient les descendans d'Esaü qui fut aussi nommé Seïr, parcequ'il étoit tout couvert de poil.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils n'ont ni un Dieu plus puissant ou plus favorable, ni aucun autre avantage au-dessus des autres nations ; puisqu'ils sont sujets aux mêmes calamités, & assujettis aussi-bien qu'elles aux Chaldéens. *Menoch.*

℣. 9. *lettr.* l'épaule. *Expl.* Ce qui sert de rempart, & comme d'épaulement à tout le reste. *Vatab.*

℣. 10. *expl.* aux Chaldéens. *Voyez* ℣. 4.

§. 3. *Prophetie contre les Iduméens.*

12. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque l'Idumée s'est satisfaite en se vengeant des enfans de Juda", & qu'elle est tombée dans le peché en souhaitant avec ardeur de se venger d'eux ;

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes & les bêtes, je la réduirai en un desert du côté du midi, & ceux qui sont à Dedan " periront par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple d'Israel " ; & ils traite-

12. *Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, & vindictam expetivit do eis ;*

13. *idcircò hæc dicit Dominus Deus: Extendam manum meam super Idumæam, & auferam de ea hominem & jumentum, & faciam eam desertam ab austro : & qui sunt in Dedan, gladio cadent.*

14. *Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israel : &*

ỳ. 12. *expl.* Les Iduméens avoient voulu se venger de l'injure qu'ils croyoient avoir reçue des Juifs, soit lorsque Jacob avoit enlevé la benediction à Esaü, soit lorsque les rois de Juda depuis David jusqu'à Joakim fils de Josaphat les avoient tenus assujettis. C'est pour cela qu'ils se joignirent aux Chaldéens lorsque ceux-ci assiegerent Jerusalem ; qu'ils tuerent tous ceux d'entre les Juifs qui s'enfuirent ; & qu'après que les Juifs eurent été emmenés en captivité ou tués par les Chaldéens, ils s'emparerent de la Judée conjointement avec les Ammonites qui la regardoient comme une terre qui leur appartenoit. *Voyez Jerem.* 49. 1. *& Abdias v.* 14.

ỳ. 13. *Hebr.* depuis Theman jusqu'à Dedan. *Expl.* c'étoient deux villes considerables de l'Idumée ; situées aux deux extremités du payis, l'une au midi, l'autre au septentrion. *Synops.*

ỳ. 14. *expl.* C'est ce que l'on peut entendre être arrivé long-tems après, lorsque Judas Machabée subjugua les en-

facient in Edom juxta iram meam ; & furorem meum : & scient vindictam meam , dicit Dominus Deus.

15. *Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecerunt Palæstini vindictam ; & ulti se sunt toto animo , interficientes , & implentes inimicitias veteres.*

16. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos , & interficiam interfectores : & perdam reliquias maritimæ regionis :*

17. *faciamque in eis ultiones magnas*

ront Edom selon ma colere & ma fureur : & les Iduméens sçauront ‖ que je sçai punir *les coupables*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque les Princes de la Palestine ont executé les desseins de leur vengeance , & qu'ils se sont vengés de tout leur cœur en tuant *les Israëlites* pour satisfaire leur ancienne inimitié.

16. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ; J'étendrai ma main sur les peuples de la Palestine , je ferai un carnage , de ces meurtriers ‖ , & je perdrai les restes de la côte de la mer.

17. J'exercerai sur eux des jugemens ‖ rigoureux

sans d'Esaü dans l'Idumée , selon qu'il est marqué 1. *Machab.* 5. 3.

℣. 14. *lettr.* sçauront ma vengeance.

℣. 16. *expl.* Les Philistins étoient des ennemis irreconciliables du peuple de Dieu , & ne songeant qu'à satisfaire leurs anciennes inimitiés , ils se joignirent aux Chaldéens pour détruire Jerusalem. Mais Dieu ensuite se vengea d'eux-mêmes. Car tout ce qui ne se fait point par un principe de charité est sujet à sa justice. Et c'est toujours avec frayeur que ceux qu'elle a choisi pour être ses ministres doivent châtier les coupables , dans la juste crainte d'encourir son indignation , s'ils usent mal de la puissance qui leur a été donnée.

℣. 17. *lettr*, des vengeances.

dans ma fureur ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je me serai enfin vengé d'eux.

arguens in furore : & scient quia ego Dominus, cùm dedero vindictam meam super eas.

CHAPITRE XXVI.

§. 1. *Destruction de Tyr.*

L'an du monde 3416.

1. LE premier jour du mois " de l'onziéme année ", le Seigneur me dit ces paroles :

1. *ET factum est in undecimo anno, primâ mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. Fils-de-l'homme, parceque Tyr " a dit de Jerusalem avec des cris de joie : Les portes de cette ville si pleine de peuples sont brisées ; ses habitans viendront à moi, & je m'agrandirai de ses ruines " maintenant qu'elle est deserte.

2. *Fili hominis, pro eo quòd dixit Tyrus de Jerusalem : Euge confracta sunt portæ populorum : conversa est ad me : implebor, deserta est.*

ỳ. 1. *expl.* Le premier jour du cinquiéme mois de l'onziéme année, qui est le premier mois après la prise de Jerusalem, selon quelques uns. Le premier jour du premier mois ; *ou*, d'un mois incertain, selon d'autres. *Synops.* Jerusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois de l'onziéme année. 4. *Rois* 15.

Ibid. *expl.* de la captivité de Jechonias, & du regne de Sedecias.

ỳ. 2. *expl.* Tyr capitale de Phenicie, avoit été autrefois unie très-étroitement à Jerusalem du tems de David & de Salomon. Mais il paroît que cette union ne subsista pas, & que la puissance des Juifs étant devenue peut-être un sujet de jalousie aux Pheniciens, ils regarderent avec joie la destruction de Jerusalem, comme si cette ville étant détruite, la leur en dût devenir & plus riche & plus puissante.

Ibid. *lettr.* je me remplirai.

3. *Propterea hac dicit Dominus Deus: Ecce ego super te, Tyre, & ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendet mare fluctuans.*

3. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens contre vous, ô Tyr, & je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots ″.

4. *Et dissipabunt muros Tyri, & destruent turres ejus: & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidissimam petram.*

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ses tours ; j'en raclerai jusqu'à la poussiere, & je la rendrai comme une pierre luisante & toute nue ″.

5. *Siccatio sagenarum erit in medio maris, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus: & erit in direptionem gentibus.*

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour servir à secher les rets, parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu ; & elle sera livrée en proie aux nations.

6. *Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur: & scient quia ego Dominus.*

6. Ses filles ″ qui sont dans les champs ″, seront aussi passées au fil de l'épée ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. *Quia hæc dicit Dominus Deus: ecce ego adducam ad Ty-*

7. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais faire venir à Tyr

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, qu'il a resolu de soulever pour la perdre plusieurs peuples qui l'inonderont entierement. Ces peuples étoient les Babyloniens, comme il le dit clairement ensuite vers. 7.

℣. 4. *expl.* où il ne reste pas même la moindre poussiere.

℣. 6. *expl.* les villes qui dépendent de Tyr.
Ibid. *autr.* dans son territoire.

des payis du septentrion, Nabuchodonosor roi de Babylone, ce Roi des Rois ‖; il viendra avec des chevaux, avec des chariots de guerre, de la cavalerie, & de grandes troupes composées de divers peuples.

rum Nabuchodonosor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cœtu, populoque magno.

8. Il fera tomber par le fer vos filles qui sont dans les champs ‖; il vous environnera de forts & de terrasses, & il levera le bouclier contre vous.

8. *Filias tuas, quæ sunt in agro, gladio interficiet: & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro, & elevabit contra te clypeum.*

9. Il dressera contre vos murs ses mantelets & ses beliers, & il détruira vos tours par la force de ses armes.

9. *Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos, & turres tuas destruet in armatura sua.*

10. La multitude de ses chevaux vous couvrira d'un nuage de poussiere ‖, & le bruit de sa cavalerie, des roues & des chariots, fera trembler vos murailles, lorsqu'il entrera dans vos portes comme par la brêche d'une ville prise ‖.

10 *Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum: à sonitu equitum, & rotarum, & curruum, movebuntur muri tui, cùm ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum urbis dissipata.*

✝ 7. *expl.* Nabuchodonosor est appellé roi des rois, à cause de sa grande puissance, & parcequ'il s'étoit assujetti plusieurs autres Rois.

✝. 8. *expl.* il repete ce qu'il a dit.

✝. 10. *expl* C'est-à-dire, que la poussiere que les chevaux exciteront paroîtra une nuée.

Ibid. *expl.* La Vulgate peut aussi marquer, qu'il entrera

11. *Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas : populum tuum gladio cadet, & statua tua, nobiles in terram corruent.*

11. Le pavé de toutes vos rues sera foulé par les pieds de ses chevaux ; il fera passer votre peuple ″ par le tranchant de l'épée, & il renversera par terre vos belles statues ″.

12. *Vastabunt opes tuas : diripient negotiationes tuas : & destruent muros tuos, & domos tuas præclaras subvertent : & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarum ponent.*

12. Ils feront leur butin de vos richesses, ils pilleront vos marchandises″, ils renverseront vos murailles, ils ruineront vos maisons magnifiques, & ils jetteront au milieu des eaux les pierres, le bois, & la poussiere même de vos bâtimens.

13. *Et quiescere faciam multitudinem canticorum tuorum, & sonitus cithararum tuarum non audietur ampliùs.*

13. Je ferai cesser tous vos concerts de musique″, & on n'entendra plus parmi vous le son de vos harpes. Jerem. 7. 34.

14. *Et dabo te in limpidissimam petram, siccatio sagenarum eris, nec ædificaberis ultrà : quia ego locutus sum, ait Domi-*

14. Je vous rendrai comme une pierre lissée; vous deviendrez un lieu à secher les rets, & vous ne serez plus rebâtie à l'avenir ″ ; parceque c'est

dans la ville avec autant de sureté qu'on entre dans une ville abandonnée de ses habitans.

ỳ. 11. *expl.* beaucoup de peuple.

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ces statues celles des idoles ; ou les trophées élevés pour marque des victoires signalées. D'autres entendent les tours, ou les portraits des hommes illustres parmi eux, ou même des Rois avec qui les Tyriens étoient alliés.

ỳ. 12. *antr.* ils empêcheront votre commerce.

ỳ. 13. *expl.* vos signes de réjouissance.

ỳ. 14. *expl.* Saint Jerôme dit que cela se doit entendre

moi, qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

nus Deus.

§. 2. *Etonnement de toute la terre à la destruction de Tyr.*

15. Voici ce que le Seigneur *votre* Dieu dit à Tyr : Les isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chute ", & aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous ?

16. Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes ; ils quitteront les marques de leur grandeur ", ils rejetteront leurs habits superbes & éclatans par la variété de leurs couleurs, ils seront remplis de frayeur, ils s'asséeront sur la terre ; & frappés d'un profond étonnement de votre chute si soudaine,

15. *Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non à sonitu ruinæ tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cùm occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ ?*

16. *Et descendent de sedibus suis omnes principes maris ; & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient ; & induentur stupore : in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur :*

principalement de cette grande puissance qui la rendoit autrefois capitale d'un royaume considerable, puisqu'en effet la monarchie des Tyriens ne fut jamais rétablie, & qu'encore que cette ville ait été rebâtie depuis, & que même elle ait recouvré une partie de son ancienne splendeur, elle fut toujours néanmoins soumise soit aux Chaldéens, soit aux Macedoniens, soit aux rois d'Egypte, soit aux Romains.

ỳ. 15. *expl.* Tous les habitans des autres isles seront remplis de frayeur, en craignant pour eux les mêmes malheurs, & demeurant convaincus, dit S. Jerôme, qu'il n'y a rien d'assuré dans tous les biens de la terre.

ỳ. 16. *lettr. exuvias suas ; i. e. dignitatum insignia.* Synops.

17. *& assumentes super te lamentum, dicent tibi: Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi?*

17. ils feront sur vous des plaintes mêlées de pleurs, & ils vous diront: Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe, vous qui étiez si forte sur la mer * avec tous vos habitans qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde?

18. *Nunc stupebunt naves in die pavoris tui: & turbabuntur insulæ in mari, eò quòd nullus egrediatur ex te.*

18. Les vaisseaux * maintenant trembleront en vous voyant vous-même saisie de frayeur, & les isles seront épouvantées dans la mer, en voyant que personne ne sort de vos portes.

19. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Cùm dedero te urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur: & adduxero super te abyssum, & operuerint te aquæ multæ.*

19. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Lorsque je vous aurai rendue toute deserte comme les villes qui ne sont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête * sur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux;

℣. 17. *expl.* Tyr étoit autrefois une isle, & la force de sa situation contribuoit à la rendre encore plus orgueilleuse.

℣. 18. *Sept.* Les isles. Ce qui revient au même sens, & marque les peuples des isles qui venoient à Tyr sur des vaisseaux, & qui frequentoient ce port de mer.

℣. 19. lettr. *abyssum.* Hebr. *voraginem. Expl.* Cette tempête & ce déluge marquent les troupes innombrables des Chaldéens.

20. lorsque je vous aurai précipitée avec ceux qui descendent dans la fosse profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels ″; lorsque je vous aurai placée au fond de la terre, avec ceux qui sont descendus dans le tombeau ″, pour être toujours inhabitée comme les solitudes de plusieurs siecles″; & qu'en même-tems j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans ″;

20. *& detraxero te cum his qui descendunt in lacum ad populum sempiternum, & collocavero te in terra novissima, sicut solitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris: porrò cùm dedero gloriam in terra viventium,*

21. je vous réduirai à rien, vous ne serez plus; & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus pour jamais ″, dit le Seigneur *votre* Dieu.

21. *in nihilum redigam te, & non eris, & requisita non inveniêris ultrà in sempiternum, dicit Dominus Deus.*

℣. 20. *lettr.* à un peuple éternel. *Expl.* à tous ceux qui sont morts depuis plusieurs siecles, ou qui sont morts pour toujours; *i. e.* jusqu'à la fin du monde. *Synops.*

Ibid. lettr. *in lacum.* Hebr. *in sepulcrum.*

Ibid. *autr.* pour n'être non plus habitée que les solitudes qui ne l'ont jamais été.

Ibid. *expl.* dans la Judée où étoient les adorateurs du Dieu vivant.

℣. 21. *expl.* pendant un long espace de tems, sçavoir pendant 70 ans. *Is.* 23. 15. 16. 17. Voyez aussi la note du verſ. 14. de ce chap. ici.

CHAPITRE XXVII.

§. 1. *Magnificence de Tyr.*

1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum:*

3. *Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,*

4. *& in corde maris sita. Finitimi tui, qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum:*

5. *abietibus de Sanir extruxerunt te*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit : La même année 3416.

2. Vous donc, fils-de-l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr;

3. & vous direz à cette ville qui est située près de la mer ", qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'isles differentes; voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même : Je suis *une ville* d'une beauté parfaite ",

4. & je suis placée au milieu de la mer ". Les *peuples* voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps, & les divers éta-

ỳ. 3, *lettr.* à l'entrée.

Ibid. *expl.* Le premier crime de Tyr, dit S. Jerôme, est d'avoir regardé le bien qu'elle avoit, non comme étant au Seigneur, mais comme étant son bien propre, & d'avoir consideré toute cette grande beauté qui lui étoit venue de divers payis, comme un effet de ses soins & de sa sagesse.

ỳ. 4. lettr. *in corde maris*, i. e. *in medio maris. Expl.* C'est-à-dire, qu'on y abordoit de toutes les mers.

ges de votre vaisseau ", de sapins de Sanir ". Ils ont pris le cedre du Liban pour vous faire un mats.

cum omnibus tabulatis maris : cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Basan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des isles vers l'Italie pour faire vos chambres & vos magasins.

6. Quercus de Basan dolaverunt in remos tuos : & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & pratoriola de insulis Italiæ.

7. Le fin lin d'Egypte tissu en broderie ", a composé la voie qui a été suspendue à votre mats, l'hyacinthe & la pourpre des isles d'Elisa " ont fait votre pavillon.

7. Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum ut poneretur in malo : hyacinthus & purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.

8. Les habitans de Sidon & d'Arad " ont été vos rameurs ; & vos sages ", ô Tyr, sont devenus vos pilotes.

8. Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.

9. Les vieillards de Gebal " ; & les plus habi-

9. Senes Giblii, & prudentes ejus, ha-

℣. 5. *expl.* Il parle de Tyr sous la figure d'un vaisseau.
Ibid. *expl.* du bois très-estimé du mont Hermon. *Deut.* 3. *vers.* 9. appellé aussi Sanir, à cause des neiges dont il est couvert. *Tirin.*
℣. 7. lettr. *varia.* Hebr. *acu picta.*
Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ce mot la Grece.
℣. 8. *expl.* L'isle d'Arad, ainsi nommée du neuviéme fils de Chanaan, étoit voisine de Tyr.
Ibid. *autr.* les plus habiles d'entre vous.
℣. 9. *expl.* Gebal ville de Phenicie, dont les habitans ont été celebres pour bien préparer le bois. 3. *Reg.* 5. 18.

buerunt nautas ad ministerium variæ supellectilis tuæ : omnes naves maris, & nautæ earum fuerunt in populo negotiationis tuæ.

les d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau. Tous les navires de la mer, & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

10. *Persæ, & Lydii, & Lybies erant in exercitu tuo viri bellatores tui, clypeum, & galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.*

10. Les Perses, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée[a], & ils ont suspendu dans vous leurs boucliers & leurs casques pour vous servir d'ornement.

11. *Filii Aradii cum exercitu tuo, erant super muros tuos in circuitu : sed & Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.*

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles ; & les Pygmées[b], qui étoient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. *Carthaginenses negotiatores tui, à*

12. Les Carthaginois[c] trafiquoient avec vous ;

ỳ. 10. *autr.* étoient les plus braves de votre armée. *Expl.* Il semble qu'une ville si affermie de toutes parts, dont les sages avoient pris le gouvernement, & qui étoit défendue par les plus braves, ne devoit rien craindre : mais c'est cela même, selon S. Jerôme, qui avance le naufrage de ce grand vaisseau ; car leur sagesse & leur courage n'étant pas soumis à Dieu, plus ils étoient sages & braves à leurs propres yeux, plus ils s'approchoient de leur perte.

ỳ. 11. *autr.* vos braves *Septante.* vos gardes. Ce mot vient de μάχη, combat. *Synops.*

ỳ. 12. *expl.* ils étoient sortis de Tyr.

vous apportant toutes sortes de richesses, & remplissoient vos marchés d'argent, de fer, d'étain, & de plomb.

13. La Grece, Tubal ″ & Mosoch ″, entretenoient aussi votre commerce, & amenoient à votre peuple des esclaves & des vases d'airain.

14. On a amené de Thogorma″ dans vos places publiques, des chevaux, des cavaliers, & des mulets.

15. Les enfans de Dedan ″ ont trafiqué avec vous; votre commerce s'est étendu en plusieurs isles, & ils vous ont donné en échange de vos marchandises, des dents d'ivoire & de l'ébene ″.

16. Les Syriens ont été engagés dans votre trafic à cause de la multitude de vos ouvrages, & ils ont exposé en vente dans vos marchés des perles, de la

multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, stanno, plumboque repleverunt nundinas tuas.

13. *Græcia, Thubal, & Mosoch, ipsi institores tui: mancipia, & vasa area advexerunt populo tuo.*

14. *De domo Thogorma, equos, & equites, & mulos adduxerunt ad forum tuum.*

15. *Filii Dedan negotiatores tui: insulæ multæ, negotiatio manûs tuæ: dentes eburneos & hebeninos commutaverunt in pretio tuo.*

16. *Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuorum, gemmam, & purpuram, & scutulata, & byssum, &*

ỷ. 13. *expl.* les Espagnols sortis de Tubal fils de Japhet.
Ibid. *expl.* Les Capadociens descendus de Mosoch aussi fils de Japhet.

ỷ. 14. lettr. *De domo Thogorma, i. e.* du payis de Thogorma. C'est l'Allemagne. *Vatab.*

ỷ. 15. *expl.* de Rhodes. *Sept.*

Ibid. lettr. *dentes eburneos & hebeninos. Expl.* Comme il n'y a point de dents d'ébene, il semble qu'on peut entendre des éclats du bois d'ébene. *Synops.*

sericum, & chodchod proposuerunt in mercatu tuo.

pourpre, de petits écussons ″, du fin lin, de la soie, & toutes sortes de marchandises précieuses ″.

§. 2. *Suite de la grandeur de Tyr.*

17. *Juda & terra Israel ipsi institores tui in frumento primo, balsamum, & mel, & oleum, & resinam proposuerunt in nundinis tuis.*

17. Les peuples de Juda & d'Israel ont entretenu aussi leur commerce avec vous, & ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile, & la resine.

18. *Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.*

18. Damas trafiquoit avec vous, & en échange de vos ouvrages si differens, il vous apportoit de grandes richesses, du vin excellent, & des laines d'une couleur vive & éclatante.

19. *Dan, & Gracia, & Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabrefactum: stacte & calamus in negotiatione tua.*

19. Dan ″, la Grece, & Mosel ″, ont exposé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli, & vous avez fait un trafic de casse & de cannes d'excellente odeur.

20. *Dedan instito-*

20. Ceux de Dan ″

✝. 16. *autr.* des étoffes de broderie en forme d'écaille ou d'écusson. *Synops.*

Ibid. lettr. *chodchod.* Les Hebreux disent que ce mot signifie toutes les marchandises de plus grand prix & les plus précieuses. Quelques-uns néanmoins le prennent pour une sorte de marchandise très-précieuse.

✝. 19. expl. *Dan* est une ville dans les confins d'Israel du côté de l'aquilon, dont il est fait mention 1. *Reg.* 3. 20.

Ibid. expl. *Mosel* est le nom de quelque lieu. On ne sçait où il est situé.

✝. 20. *expl.* autres que ceux dont il est parlé au vers. 15.

trafiquoient avec vous pour les housses magnifiques des chevaux.

21. L'Arabie & tous les princes de Cedar ″ étoient aussi engagés dans votre commerce ″, & ils venoient vous amener leurs agneaux, leurs beliers & leurs boucs.

22. Saba & Reema ″ venoient aussi vendre & acheter avec vous, & exposoient dans vos marchés tous les plus excellens parfums, les pierres précieuses, & l'or.

23. Haran ″, Chené ″, & Eden ″ entroient pareillement dans votre trafic; Saba, Assur & Chelmal ″ venoient vous vendre leurs marchandises.

24. Ils entretenoient un grand trafic avec vous, & ils vous apportoient des bales d'hyacinthe,

res tui in tapetibus ad sedendum.

21. *Arabia, & universi principes Cedar, ipsi negotiatores manûs tuæ: cum agnis, & arietibus, & hœdis venerunt ad te negotiatores tui.*

22. *Venditores Saba, & Reema, ipsi negotiatores tui: cum universis primis aromatibus, & lapide pretioso, & auro, quod proposuerunt in mercatu tuo.*

23. *Haran, & Chene, & Eden, negotiatores tui; Saba, Assur, & Chelmad, venditores tui.*

24. *Ipsi negotiatores tui multifariam, involucris hyacinthi, & polymitorum, ga-*

Quoique ce fussent deux peuples de l'Arabie; mais éloignés les uns des autres. *Grot.*

ỳ. 21. *expl.* qui habitoient l'Arabie petrée, & étoient issus de Cedar fils d'Ismahel.

ỳ. 22. *expl.* peuples de l'Arabie heureuse. *Synops.*

ỳ. 23. expl. *Carræ Parthorum*, ville de la Mesopotamie. *Gen.* 28. 10.

Ibid. *expl.* C'est peut-être *Chalannée* dont il est parlé, *Gen.* 10. 10.

Ibid. *expl.* payis auprès de Damas, où l'on croit qu'Adam a été créé.

Ibid. *Chald.* la Medie.

Zarumque pretiosarum, quæ obvoluta & astricta erant funibus : cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

25. *Naves maris principes tui in negotiatione tua : & repleta es, & glorificata nimis in corde maris.*

d'ouvrages en broderie, & de meubles précieux ; qui étoient enveloppés & liés de cordes, & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cedre.

25. Les vaisseaux ont entretenu votre principal commerce "; vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer.

§. 3. *Ruine de Tyr.*

26. *In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.*

27. *Divitiæ tuæ, & thesauri tui, & multiplex instrumentum tuum, nautæ tui & gubernatores tui, qui tenebant supellectilem tuam, & populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui, qui erant in*

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux ; mais le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer ".

27. Vos richesses, vos trésors ", votre équipage si grand & si magnifique, vos mariniers & vos pilotes qui disposoient de tout ce qui servoit à votre grandeur & à votre usage ; vos gens de guerre qui combattoient pour vous avec toute la mul-

℣. 25. *expl.* C'est-à-dire, que son principal commerce étoit sur la mer.

℣. 26. *expl.* Ces *rameurs* sont les habitans de Tyr, qui ont engagé cette ville si florissante dans une grande guerre avec les Chaldéens, qui est marquée par ces grandes *eaux*. Ce *vent du midi* marque le roi Nabuchodonosor, qui devoit venir du midi ou d'entre le midi & l'orient avec l'armée des Chaldéens pour se rendre maître de cette ville & la détruire, quoique sa situation jointe à sa puissance semblât la lui rendre inaccessible.

℣. 27. *autr.* vos magasins remplis de tant de sortes de marchandises.

moi, qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

nus Deus.

§. 2. *Etonnement de toute la terre à la destruction de Tyr.*

15. Voici ce que le Seigneur *votre* Dieu dit à Tyr : Les isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chute ″, & aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous ?

16. Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes ; ils quitteront les marques de leur grandeur ″, ils rejetteront leurs habits superbes & éclatans par la variété de leurs couleurs, ils seront remplis de frayeur, ils s'asséeront sur la terre ; & frappés d'un profond étonnement de votre chute si soudaine,

15. *Hæc dicit Dominus Deus Tyro : Numquid non à sonitu ruinæ tuæ, & gemitu interfectorum tuorum, cùm occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ?*

16. *Et descendent de sedibus suis omnes principes maris ; & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient ; & induentur stupore : in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur :*

principalement de cette grande puissance qui la rendoit autrefois capitale d'un royaume considerable, puisqu'en effet la monarchie des Tyriens ne fut jamais rétablie, & qu'encore que cette ville ait été rebâtie depuis, & que même elle ait recouvré une partie de son ancienne splendeur, elle fut toujours néanmoins soumise soit aux Chaldéens, soit aux Macedoniens, soit aux rois d'Egypte, soit aux Romains.

℣. 15. *expl.* Tous les habitans des autres isles seront remplis de frayeur, en craignant pour eux les mêmes malheurs, & demeurant convaincus, dit S. Jerôme, qu'il n'y a rien d'assuré dans tous les biens de la terre.

℣. 16. *lettr. exuvias suas ; i. e. dignitatum insignia. Synops.*

17. *& assumentes super te lamentum, dicent tibi: Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi?*

17. ils feront sur vous des plaintes mêlées de pleurs, & ils vous diront: Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe, vous qui étiez si forte sur la mer ✝ avec tous vos habitans qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde?

18. *Nunc stupebunt naves in die pavoris tui: & turbabuntur insulæ in mari, eò quòd nullus egrediatur ex te.*

18. Les vaisseaux ✝ maintenant trembleront en vous voyant vous-même saisie de frayeur, & les isles seront épouvantées dans la mer, en voyant que personne ne sort de vos portes.

19. *Quia hæc dicit Dominus Deus: Cùm dedero te urbem desolatam, sicut civitates quæ non habitantur: & adduxero super te abyssum, & operuerint te aquæ multæ.*

19. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Lorsque je vous aurai rendue toute deserte comme les villes qui ne sont plus habitées, que j'aurai fait fondre une tempête ✝ sur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux;

℣. 17. *expl.* Tyr étoit autrefois une isle, & la force de sa situation contribuoit à la rendre encore plus orgueilleuse.

℣. 18. *Sept.* Les isles. Ce qui revient au même sens, & marque les peuples des isles qui venoient à Tyr sur des vaisseaux, & qui frequentoient ce port de mer.

℣. 19. lettr. *abyssum.* Hebr. *voraginem. Expl.* Cette tempête & ce déluge marquent les troupes innombrables des Chaldéens.

20. lorſque je vous aurai précipitée avec ceux qui deſcendent dans la foſſe profonde, pour vous joindre à la multitude des morts éternels ″; lorſque je vous aurai placée au fond de la terre, avec ceux qui ſont deſcendus dans le tombeau ″, pour être toujours inhabitée comme les ſolitudes de pluſieurs ſiecles″; & qu'en même-tems j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans ″;

20. *& detraxero te cum his qui deſcendunt in lacum ad populum ſempiternum, & collocavero te in terra noviſſima, ſicut ſolitudines veteres, cum his qui deducuntur in lacum, ut non habiteris: porrò cùm dedero gloriam in terra viventium,*

21. je vous réduirai à rien, vous ne ſerez plus; & quoiqu'on vous cherche, on ne vous trouvera plus pour jamais ″, dit le Seigneur *votre* Dieu.

21. *in nihilum redigam te, & non eris, & requiſita non inveniêris ultrà in ſempiternum, dicit Dominus Deus.*

ỽ. 20. *lettr.* à un peuple éternel. *Expl.* à tous ceux qui ſont morts depuis pluſieurs ſiecles, ou qui ſont morts pour toujours; *i. e.* juſqu'à la fin du monde. *Synopſ.*

Ibid. lettr. *in lacum.* Hebr. *in ſepulcrum.*

Ibid. *autr.* pour n'être non plus habitée que les ſolitudes qui ne l'ont jamais été.

Ibid. *expl.* dans la Judée où étoient les adorateurs du Dieu vivant.

ỽ. 21. *expl.* pendant un long eſpace de tems, ſçavoir pendant 70 ans. *Iſ.* 23. 15. 16. 17. Voyez auſſi la note du verſ. 14. de ce chap. ici.

CHAPITRE XXVII.

§. 1. *Magnificence de Tyr.*

1. *Et factum est verbum Domini ad me, dicens:*

2. *Tu ergo, fili hominis, assume super Tyrum lamentum:*

3. *Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,*

4. *& in corde maris sita. Finitimi tui, qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum:*

5. *abietibus de Sanir extruxerunt te*

1. Le Seigneur me parla encore, & me dit : La même année 3416.

2. Vous donc, fils-de-l'homme, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr;

3. & vous direz à cette ville qui est située près de la mer ", qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'isles differentes; voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même : Je suis *une ville* d'une beauté parfaite ",

4. & je suis placée au milieu de la mer ". Les *peuples* voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Ils ont fait tout le corps, & les divers éta-

℣. 3, *lettr.* à l'entrée.

Ibid. *expl.* Le premier crime de Tyr, dit S. Jerôme, est d'avoir regardé le bien qu'elle avoit, non comme étant au Seigneur, mais comme étant son bien propre, & d'avoir consideré toute cette grande beauté qui lui étoit venue de divers payis, comme un effet de ses soins & de sa sagesse.

℣. 4. lettr. *in corde maris*, i. e. *in medio maris.* Expl. C'est-à-dire, qu'on y abordoit de toutes les mers.

ges de votre vaisseau ″, de sapins de Sanir ″. Ils ont pris le cedre du Liban pour vous faire un mats.

cum omnibus tabulatis maris: cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

6. Ils ont mis en œuvre les chênes de Basan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des isles vers l'Italie pour faire vos chambres & vos magasins.

6. *Quercus de Basan dolaverunt in remos tuos: & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & pratoriola de insulis Italia.*

7. Le fin lin d'Egypte tissu en broderie ″, a composé la voie qui a été suspendue à votre mats, l'hyacinthe & la pourpre des isles d'Elisa ″ ont fait votre pavillon.

7. *Byssus varia de Ægypto texta est tibi in velum ut poneretur in malo: hyacinthus & purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.*

8. Les habitans de Sidon & d'Arad ″ ont été vos rameurs; & vos sages ″, ô Tyr, sont devenus vos pilotes.

8. *Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui: sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.*

9. Les vieillards de Gebal ″; & les plus habi-

9. *Senes Giblii, & prudentes ejus, ha-*

ỷ. 5. *expl.* Il parle de Tyr sous la figure d'un vaisseau.
Ibid. *expl.* du bois très-estimé du mont Hermon. *Deut.* 3. *vers.* 9. appellé aussi Sanir, à cause des neiges dont il est couvert. *Tirin.*
ỷ. 7. lettr. *varia.* Hebr. *acu picta.*
Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ce mot la Grece.
ỷ. 8. *expl.* L'isle d'Arad, ainsi nommée du neuviéme fils de Chanaan, étoit voisine de Tyr.
Ibid. *autr.* les plus habiles d'entre vous.
ỷ. 9. *expl.* Gebal ville de Phenicie, dont les habitans ont été celebres pour bien préparer le bois. 3. *Reg.* 5. 18.

buerunt nautas ad ministerium variæ supellectilis tuæ : omnes naves maris, & nautæ earum fuerunt in populo negotiationis tuæ.

10. *Persæ, & Lydii, & Lybies erant in exercitu tuo viri bellatores tui, clypeum, & galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.*

11. *Filii Aradii cum exercitu tuo, erant super muros tuos in circuitu : sed & Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas suspenderunt in muris tuis per gyrum : ipsi compleverunt pulchritudinem tuam.*

12. *Carthaginenses negotiatores tui, à*

les d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau. Tous les navires de la mer, & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

10. Les Perses, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée", & ils ont suspendu dans vous leurs boucliers & leurs casques pour vous servir d'ornement.

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles ; & les Pygmées " ; qui étoient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois le long de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. Les Carthaginois" trafiquoient avec vous ;

℣. 10. *autr.* étoient les plus braves de votre armée. *Expl.* Il semble qu'une ville si affermie de toutes parts, dont les sages avoient pris le gouvernement, & qui étoit défendue par les plus braves, ne devoit rien craindre : mais c'est cela même, selon S. Jerôme, qui avance le naufrage de ce grand vaisseau ; car leur sagesse & leur courage n'étant pas soumis à Dieu, plus ils étoient sages & braves à leurs propres yeux, plus ils s'approchoient de leur perte.

℣. 11. *autr.* vos braves *Septante.* vos gardes. Ce mot vient de πυγμὴ, combat. *Synops.*

℣. 12. *expl.* ils étoient sortis de Tyr.

sericum, & chodchod proposuerunt in mercatu tuo.

pourpre, de petits écussons[#], du fin lin, de la soie, & toutes sortes de marchandises précieuses[#].

§. 2. *Suite de la grandeur de Tyr.*

17. *Juda & terra Israel ipsi institores tui in frumento primo, balsamum, & mel, & oleum, & resinam proposuerunt in nundinis tuis.*

17. Les peuples de Juda & d'Israel ont entretenu aussi leur commerce avec vous, & ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile, & la resine.

18. *Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.*

18. Damas trafiquoit avec vous, & en échange de vos ouvrages si differens, il vous apportoit de grandes richesses, du vin excellent, & des laines d'une couleur vive & éclatante.

19. *Dan, & Gracia, & Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabrefactum: stacte & calamus in negotiatione tua.*

19. Dan[#], la Grece, & Mosel[#], ont exposé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli, & vous avez fait un trafic de casse & de cannes d'excellente odeur.

20. *Dedan instito-*

20. Ceux de Dan[#]

℣. 16. *autr.* des étoffes de broderie en forme d'écaille ou d'écusson. *Synops.*

Ibid. lettr. *chodchod.* Les Hebreux disent que ce mot signifie toutes les marchandises de plus grand prix & les plus précieuses. Quelques-uns néanmoins le prennent pour une sorte de marchandise très-précieuse.

℣. 19. expl. *Dan* est une ville dans les confins d'Israel du côté de l'aquilon, dont il est fait mention 1. *Reg.* 3. 20.

Ibid. expl. *Mosel* est le nom de quelque lieu. On ne sçait où il est situé.

℣. 20. *expl.* autres que ceux dont il est parlé au vers. 15.

narumque, pretiosarum, quæ obvoluta & astricta erant funibus : cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

d'ouvrages en broderie, & de meubles précieux, qui étoient enveloppés & liés de cordes, & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cedre.

25. Naves maris, principes tui in negotiatione tua : & repleta es, & glorificata nimis in corde maris.

25. Les vaisseaux ont entretenu votre principal commerce ‖ ; vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer.

§. 3. *Ruine de Tyr.*

26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux ; mais le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer ‖.

27. Divitiæ tuæ, & thesauri tui, & multiplex instrumentum tuum, nautæ tui & gubernatores tui, qui tenebant supellectilem tuam, & populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui, qui erant in

27. Vos richesses, vos trésors ‖, votre équipage si grand & si magnifique, vos mariniers & vos pilotes qui disposoient de tout ce qui servoit à votre grandeur & à votre usage ; vos gens de guerre qui combattoient pour vous avec toute la mul-

℣. 25. *expl.* C'est-à-dire, que son principal commerce étoit sur la mer.

℣. 26. *expl.* Ces *rameurs* sont les habitans de Tyr, qui ont engagé cette ville si florissante dans une grande guerre avec les Chaldéens, qui est marquée par ces grandes *eaux*. Ce *vent du midi* marque le roi Nabuchodonosor, qui devoit venir du midi ou d'entre le midi & l'orient avec l'armée des Chaldéens pour se rendre maître de cette ville & la détruire, quoique sa situation jointe à sa puissance semblât la lui rendre inaccessible.

℣. 27. *autr.* vos magasins remplis de tant de sortes de marchandises.

titude de peuple qui étoit au milieu de vous, tomberont tous ensemble au fond de la mer au jour de votre ruine.

28. Les cris & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flotes *entieres*.

29. Tous ceux qui tenoient la rame descendront de leurs vaisseaux; les mariniers avec tous les pilotes se tiendront sur terre [a];

30. ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes; ils crieront dans leur douleur; ils se jetteront de la poussiere sur la tête; ils se couvriront de cendre [b];

31. ils se raseront les cheveux; ils se vêtiront de cilices; & dans l'amertume de leur cœur, ils verseront des larmes sur vous avec un regret sensible & cuisant;

32. ils feront sur vous des plaintes lugubres; ils déploreront votre malheur en disant: Où trou-

te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui: cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

28. *A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes:*

29. *Et descendent de navibus suis omnes qui tenebant remum: nautæ & universi gubernatores maris in terra stabunt:*

30. *& ejulabunt super te voce magnâ, & clamabunt amarè: & superjacient pulverem capitibus suis, & cinere conspergentur.*

31. *Et radent super te calvitium, & accingentur ciliciis: & plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amarissimo.*

32. *Et assument super te carmen lugubre, & plangent te: Quæ est ut tyrus,*

℣. 29. *expl.* C'est-à dire, qu'ils ne pourront plus naviger; *ou* qu'ils descendront de leurs vaisseaux pour tâcher de se sauver à la fuite; *ou*, qu'ils s'asseieront à terre pour pleurer. *Synops.*

℣. 30. *expl.* comme font ceux qui sont affligés.

i

quæ obmutuit in medio maris?

vera-t-on une ville semblable à Tyr ″, qui est devenue muette ″, & qui a été ensevelie au milieu de la mer?

33. *Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos: in multitudine divitiarum tuarum & populorum tuorum, ditasti reges terræ.*

33. O *Tyr*, qui par votre grand commerce sur la mer, avez comblé de biens tant de nations differentes; qui par l'abondance de vos peuples, avez enrichi les Rois de la terre ″:

34. *Nunc contrita es à mari, in profundis aquarum opes tuæ, & omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.*

34. la mer maintenant vous a brisée, vos richesses sont au fond de ses eaux: & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous ″, est tombée & perie avec vous.

35. *Universi habitatores insularum obstupuerunt super te, & reges earum omnes tempestate perculsi mutaverunt vultus.*

35. Vous êtes devenue un sujet de surprise & d'étonnement à tous les habitans des isles; & tous leurs Rois abattus par cette tempête ont changé de visage ″.

36. *Negotiatores*

36. Les marchands de

℣. 32. *expl.* qui ait été aussi florissante que Tyr, & qui soit, &c.

Ibid. *expl.* qui est perie & qui a été entierement renversée. Les Hebreux se servent de cette expression, pour marquer qu'une chose est tellement perie qu'on en a perdu toute la mémoire. *Is.* 51. 1. *Jer.* 25. 37. *Menoch.*

℣. 33. *expl.* par les tributs que vous leur donniez. *Grot.*

℣. 34. *expl.* Il semble qu'il entend par là les troupes auxiliaires qui étoient à la solde des Tyriens.

℣. 35. *expl.* craignant que la même chose ne leur arrivât.

tous les peuples vous ont considerée comme l'objet de leurs railleries & de leurs insultes ; vous êtes réduite dans le néant, & vous ne serez jamais rétablie ".

populorum sibilaverunt super te : ad nihilum deducta es, & non eris usque in perpetuum.

℣. 36. *expl.* dans votre premiere splendeur. *Voyez la note ch.* 26. 14.

CHAPITRE XXVIII.

§. I. *Prophetie contre le roi de Tyr.*

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils-de-l'homme, dites au prince de Tyr : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Parceque votre cœur s'est élevé, & que vous avez dit *en vous-même* : Je suis Dieu, & je suis assis sur la chaire de Dieu au milieu de la mer", quoique vous ne soyez qu'un homme, & non pas Dieu, & parceque votre cœur s'est élevé comme si c'étoit le cœur d'un Dieu ".

1. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd elevatum est cor tuum, & dixisti : Deus ego sum, & in cathedra Dei sedi in corde maris : cùm sis homo & non Deus, & dedisti cor tuum quasi cor Dei.*

℣. 2. *expl.* C'est-à-dire, vous avez pensé que vous étiez semblable à un Dieu, que vous ne dépendiez de personne, & que vous étiez aussi inaccessible que Dieu même.

Ibid. *expl.* Le Prophete commençant à parler dans ce chapitre du superbe roi de Tyr, y entremêle diverses choses

3. *Ecce sapientior es tu Daniele; omne secretum non est absconditum à te.*

4. *In sapientia & prudentia tua fecisti tibi fortitudinem: & acquisisti aurum & argentum in thesauris tuis.*

5. *In multitudine sapientiæ tuæ, & in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem: & elevatum est cor tuum in robore tuo.*

6. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd elevatum est cor tuum quasi cor Dei:*

7. *idcircò ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium, & nudabunt*

3. Car vous avez cru être plus sage que Daniel; & qu'il n'y avoit point de secret qui vous fût caché".

4. Vous vous êtes rendu puissant " par votre sagesse & votre prudence; & vous avez amassé de l'or & de l'argent dans vos trésors.

5. Vous avez accru votre puissance par l'étendue de votre sagesse & par la multiplication de votre commerce; & votre cœur s'est élevé dans votre force.

6. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque votre cœur s'est élevé comme si c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers qui sont les plus puissans d'entre les peuples ", & ils

qui s'entendent d'une maniere beaucoup plus simple & plus naturelle du Prince de tous les superbes, & de la chute du chef de tous les impies. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin: Que ce que le Prophete Ezechiel dit ici sous la figure du prince de Tyr, doit s'entendre, comme ayant été dit contre le démon. *Aug. de Gen. ad lit. l. 11. c. 25.*

ỷ. 3. *autr.* Vous voilà maintenant plus sage que Daniel, il n'y a point de secret qui vous soit caché. *Ou*, selon les Septante: Etes-vous plus sage que Daniel? Cela fait voir que la sagesse de Daniel étoit dessors en grande reputation sur-tout dans la Chaldée où Ezechiel prophetisoit.

ỷ. 4. *lettr.* fort.

ỷ. 7. *expl.* tels qu'étoient alors les Chaldéens.

viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse dans tout son éclat, & ils souilleront votre beauté ".

8. Ils vous tueront, & ils vous précipiteront du trône ", & vous mourrez dans le carnage de ceux qui seront tués au milieu de la mer.

9. Direz-vous encore lorsque vous serez devant vos meurtriers, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous ôteront la vie : *Direz-vous encore :* Je suis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme, & non pas un Dieu " ?

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis & par la main des étrangers ", parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

gladios suos super pulchritudinem sapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.

8. *Interficient, & detrahent te : & morières in interitu occisorum in corde maris.*

9. *Numquid dicens loquêris : Deus ego sum, coram interficientibus te : cùm sis homo, & non Deus in manu occidentium te ?*

10. *Morte incircumcisorum morières in manu alienorum : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.*

§. 2. *Nouvelle prophetie contre le roi de Tyr.*

11. Le Seigneur m'a-

11. *Et factus est*

ỷ. 7. *expl.* Ils vous enleveront ; *ou*, ils détruiront tout ce que vous croyez avoir acquis de beau & de riche par votre sagesse.

ỷ. 8. *autr.* ils vous couleront à fond.

ỷ. 9. *autr.* Je suis un Dieu ; vous qui loin d'être un Dieu, n'êtes qu'un homme livré à la puissance de ceux qui vous ôtent la vie.

ỷ. 10. *expl.* C'est-à-dire, qu'il soit tué par l'épée des impies & des barbares, lui qui avoit insulté avec mépris à la ruine des circoncis ou des Juifs. On voit dans l'Ecriture, que les Juifs regardoient comme une chose ignominieuse de mourir par les mains des incirconcis. *Voy.* 1. *Rois* 31. 4.

sermo

sermo Domini ad me, dicens : Fili hominis, leva planctum super regem Tyri :

12. & dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis, plenus sapientiâ, & perfectus decore,

13. in deliciis paradisi Dei fuisti ; omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topazius, & jaspis, chrysolithus, & onyx, & beryllus, sapphirus, & carbunculus, & smaragdus : aurum opus decoris tui : & foramina tua in die, quâ conditus es, præparata sunt.

14. Tu cherub ex-

dressa encore sa parole, & me dit : Fils-de-l'homme, faites un grand deuil sur le roi de Tyr,

12. & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Vous étiez le sceau de la ressemblance *de Dieu*″, vous étiez plein de sagesse, & parfait en beauté,

13. vous avez été dans les délices du paradis de Dieu″ ; votre vêtement étoit enrichi de toute sorte de pierres précieuses ; les sardoines, les topazes, le jaspe, les chrysolithes, les onyx, les berilles, les saphirs, les escarboucles, les émeraudes, & l'or, ont été employés pour relever votre beauté, & les instrumens de musique″ les plus excellens ont été préparés pour le jour auquel vous avez été créé″.

14. Vous étiez ce Che-

℣. 12. *expl.* Dieu sous la figure du roi de Tyr, marque ici la chute du premier Ange. *Estius.*

℣. 13. *expl.* Vous avez été comblé de toutes sortes de biens, comme Adam dans le paradis terrestre.

Ibid. *Hebr.* L'ouvrage de vos timbales & de vos flûtes a été préparé pour le jour, &c. *Lettr.* vos trous ; c'est-à-dire, vos flûtes remplies de trous. *Menoch.*

Ibid. *expl.* votre gloire & votre bonheur a commencé en même-tems que vous avez été élevé à la dignité royale. *Synops.*

rubin qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres ; je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu, & vous avez marché au milieu des pierres brulantes.

15 Vous étiez parfait dans vos voies au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous.

16. Dans la multiplication de votre commerce vos entrailles ont été remplies d'iniquité, vous êtes tombé dans le peché, & je vous ai chassé de la montagne de Dieu. Je

tentus, & protegens, & posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum, ambulasti.

15. *Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.*

16. *In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, & peccasti: & ejeci te de monte Dei, & perdidi te, ô cherub pro-*

ỳ. 14. *expl.* Il fait allusion aux cherubins qui étoient dans le temple de Salomon, qui couvroient le propitiatoire de leurs aîles étendues : ainsi les Rois protegent les peuples.

Ibid. *expl.* Tyr étoit renfermée dans les limites de la Terre-sainte, à sçavoir dans la tribu d'Aser, quoique les Hebreux n'en ayent jamais été les maîtres.

Ibid *expl.* Dans le sens historique cela signifie les pierres précieuses, étincellantes comme le feu, dont étoit composée la couronne du roi de Tyr. Dans le sens allegorique elles marquent les Anges, au milieu desquels marchoit le premier Ange avant sa chûte, comme leur chef & leur Prince.

ỳ. 15. *expl.* Vous étiez très-puissant, & tous vous succedoit heureusement selon vos desseins. Ceci marque aussi l'état où se trouvoit le premier de tous les Anges avant sa chute. Il étoit la plus parfaite créature de Dieu, & il étoit parfait dans ses voies, c'est-à-dire, dans ses mouvemens, dans ses sentimens, & dans ses affections, aimant Dieu comme son Seigneur, & lui demeurant soumis en tout.

ỳ. 16. *expl.* Ceci s'entend plus naturellement du roi de Tyr, à qui ses grandes richesses multipliées à toute heure par le trafic de ses vaisseaux furent un piege & une occasion de multiplier son iniquité.

tegens de medio lapidum ignitorum.

vous ai exterminé, ô Cherubin, qui protegiez les autres du milieu des pierres brûlantes.

17. *Et elevatum est cor tuum in decore tuo: perdidisti sapientiam tuam in decore tuo, in terram projecі te: ante faciem regum dedi te, ut cernerent te.*

17. Car votre cœur s'est élevé dans son éclat, vous avez perdu la sagesse dans votre beauté. Je vous ai précipité en terre; je vous ai exposé devant la face des Rois, afin qu'ils jettassent les yeux sur vous ".

18. *in multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam: producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, & dabo te in cinerem super terram in conspectu omnium videntium te.*

18. Vous avez violé la sainteté *de* votre *demeure*" par la multitude de vos iniquités, & par les injustices de votre commerce; c'estpourquoi je ferai sortir du milieu de vous un feu qui vous dévorera ", & je vous réduirai en cendres sur la terre aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. *Omnes, qui viderint te in gentibus, obstupescent su-*

19. Tous ceux qui vous considereront parmi les peuples " en seront frap-

℣. 17. *expl.* & que voyant votre ruine ils devinssent plus sages.

℣. 18. lettr. *sanctificationem tuam.*

Ibid. *expl.* Si on l'entend de l'Ange apostat, ce *feu* marque celui de la divine justice, que sa propre iniquité a allumé au-dedans de lui pour le devorer éternellement en punition de son orgueil: ou si on l'explique du roi de Tyr, il peut signifier le feu de cette même justice entre les mains de Nabuchodonosor, que ses propres crimes allumerent contre lui.

℣. 19. *autr.* Tous ceux d'entre les peuples qui vous connoissent.

pés d'étonnement : vous avez été anéanti, & vous ne serez plus pour jamais.

per te : nihil factus es, & non eris in perpetuum.

§. 3. *Prophetie contre Sidon. Etablissement de l'Eglise.*

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit ;

20. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

21. Fils-de-l'homme, tournez votre visage contre Sidon, & prophetisez contre cette ville,

21. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem : & prophetabis de ea,*

22. & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, Sidon [a], je serai glorifié au milieu de vous ; & vos habitans sçauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur eux, & que j'aurai fait éclater ma puissance *&* ma sainteté [b] au milieu d'eux.

22. *& dices ? Haec dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Sidon, & glorificabor in medio tui : & scient quia ego Dominus, cùm fecero in ea judicia, & sanctificatus fuero in ea.*

23. J'envoyerai la peste dans Sidon, je ferai couler le sang dans ses rues, ses habitans tomberont de tous côtés au milieu d'elle, & periront par

23. *Et immittam ei pestilentiam, & sanguinem in plateis ejus : & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum :*

℣. 22. *expl.* Dieu ayant parlé à Tyr, s'adresse ensuite à Sidon ; parceque ces villes sont toutes deux dans une même province, & qu'elles sont ordinairement jointes l'une à l'autre. Or il prédit à Sidon qu'elle doit aussi être prise par les Babyloniens, & accablée de beaucoup de maux. *Voyez Is.* 23. 4.

Ibid. lettr. *cùm sanctificatus fuero.* Hebr. *cùm sanctificavero me. Expl.* lorsque je ferai voir par les châtimens que j'en tirerai, que je suis saint & juste. *Vatab. Menoch.*

& scient quia ego Dominus.

l'épée ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

24. Et non erit ultrà domus Israel offendiculum amaritudinis : & spina dolorem inferens undique per circuitum eorum, qui adversantur eis : & scient quia ego Dominus Deus.

24. Sidon ne sera plus à la maison d'Israel un sujet de chute *&* d'affliction ″, ni une épine qui pique *&* qui blesse ″ tous ceux qui l'environnent & qui la combattent ; & ils sçauront que c'est moi qui suis *leur* Seigneur *& leur* Dieu.

25. Hæc dicit Dominus Deus : Quando congregavero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus : & habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob.

25. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorsque j'aurai rassemblé la maison d'Israel d'entre tous les peuples, parmi lesquels je les ai dispersés, je serai sanctifié parmi eux à la vûe des nations″, & ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon serviteur Jacob.

26. Et habitabunt in ea securi : & ædificabunt domos, & plantabunt vineas, & habitabunt confidenter, cùm fecero judicia in omnibus qui adversantur eis per

26. Ils y habiteront sans aucune crainte, ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine assurance, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur tous ceux qui sont au-

℣. 24. *expl.* soit par l'exemple d'impieté qu'elle leur donnoit, soit par la haine qu'elle leur portoit, & le mal qu'ils en recevoient.

Ibid. *lettr.* qui cause de la douleur à tous ceux, &c.

℣. 25. *expl.* Non pas, dit S. Jerôme, comme dans Sidon par les effets rigoureux de sa justice, mais par des effets de sa misericorde & des marques favorables de sa bonté.

tour d'eux, & qui les combattent ; & ils sçauront que c'est moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu.

circuitum : & scient quia ego Dominus Deus eorum.

CHAPITRE XXIX.

§. 1. *Prophetie contre le roi d'Egypte.*

L'an du monde 3415.

1. L'Onziéme jour du dixiéme mois de la dixiéme année ‖, le Seigneur me parla, & me dit :

1. *IN anno decimo, decimo mense, undecimâ die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens ;*

2. Fils-de-l'homme ; tournez le visage contre Pharaon roi d'Egypte, & prophetisez tout ce qui lui doit arriver, & à l'Egypte.

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem regem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto universa.*

3. Parlez-*lui*, & dites-*lui* : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous Pharaon roi d'Egypte, grand dragon‖, qui vous couchez au milieu de vos fleuves ‖, &

3. *Loquere, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Pharao rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuo-*

ỷ. 1. *expl.* depuis la captivité du roi Jechonias, nommé aussi Joachin, & du regne de Sedecias.

ỷ. 3. *expl.* Dieu donne le nom de *dragon* au roi d'Egypte, en faisant peut être allusion à celui qu'il figuroit, qui est le démon, lequel l'Ecriture appelle ailleurs *le grand dragon & l'ancien serpent qui séduit toute la terre.* Apoc. 12. 9. ou même au crocodile qui tient un peu du dragon, & du poisson dont il est parlé ensuite, & qui étoit fort commun auprès du Nil.

Ibid. *expl.* C'est-à dire, qu'il se regardoit comme inaccessible, à cause des differentes embouchures du Nil, qui

rum, & dicis : Meus est fluvius, & ego feci memetipsum.

qui dites : Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé.

4. *Et ponam frænum in maxillis tuis, & agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis, & extraham te de medio fluminum tuorum, & universi pisces tui squamis tuis adhærebunt.*

4. Je mettrai un frein ‖ à vos machoires, & j'attacherai à vos écailles les poissons de vos fleuves, je vous entraînerai du milieu de vos fleuves, & tous vos poissons demeureront attachés a vos écailles ‖.

5. *Et projiciam te in desertum, & omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligêris, neque congregaberis : bestiis terræ & volatilibus cœli, dedi te ad devorandum.*

5. Je vous jetterai dans le desert avec tous les poissons de votre fleuve ‖ ; vous tomberez sur la face de la terre, on ne vous relevera point, & on ne vous ensevelira point ‖ : mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, & aux oiseaux du ciel ;

sembloient le mettre à couvert, & des inondations de ce fleuve, qui ne rendoient pas seulement son royaume très-fertile, mais encore ses accès très difficiles.

℣. 4. *expl.* Ce frein est le roi Nabuchodonosor & toute son armée, vers. 18. c'est-à-dire, qu'il le prendra aussi aisément au milieu de toutes ses eaux, qu'on prend un poisson lorsqu'on lui met un hameçon dans la gueule & qu'on l'entraîne hors de l'eau ; car c'est ce que le Prophete entend par ce *frein* qu'il dit que Dieu mettra à ses machoires pour l'entraîner.

Ibid. *expl.* Cela marque que Dieu fera perir avec Pharaon tous les Grands & tous les peuples de l'Egypte. Cela arriva l'an du monde 3432.

℣. 5. *expl.* C'est-à-dire, qu'il fera sortir le roi d'Egypte & ses peuples hors de l'Egypte pour les emmener en captivité dans la Chaldée, où étant destitués de tous les secours necessaires, ils seront reduits à la derniere misere.

Ibid. lettr. *non colligêris ; i. e. non sepeliêris.* Vatab.

6. & tous les habitans de l'Egypte, sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parceque vous avez été à la maison d'Israel un appui aussi foible qu'un roseau ″ :

Isa. 36. 6.

6. Et scient omnes habitatores Ægypti quia ego Dominus : pro eo quòd fuisti baculus arundineus domui Israel.

7. lorsqu'ils se sont attachés à vous en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu ; vous leur avez dechiré toute l'épaule : & lorsqu'ils pensoient s'appuyer sur vous, vous vous êtes éclaté en pieces, & vous leur avez rompu tous les reins ″.

7. Quando apprehenderunt te manu, & confractus es, & lacerasti omnem humerum eorum, & innitentibus eis super te, comminutus es, & dissolvisti omnes renes eorum.

8. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais faire tomber la guerre sur vous ″, & je tuerai parmi vous les hommes avec les bêtes.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam super te gladium : & interficiam de te hominem, & jumentum.

ỳ. 6. *expl.* en leur donnant de vaines esperances.

ỳ. 7. *expl.* Si les Egyptiens n'avoient point trompé Israel par des promesses qu'ils ne purent accomplir, Israel auroit peut-être ajouté foi aux menaces que les saints Prophetes lui faisoient de la part de Dieu. Ainsi ils lui furent un veritable sujet de chute & de brisement, lorsqu'après lui avoir ôté l'unique soutien qu'il pouvoit avoir, qui étoit celui de Dieu, ils se briserent eux-mêmes sous lui, lorsqu'il s'appuyoit sur eux, & *lui rompirent les reins*, c'est-à-dire, le briserent entierement.

ỳ. 8. *expl.* L'Egypte a souffert plusieurs grandes guerres civiles. Les Cyrenéens attaquerent les Egyptiens & les Lybiens, & les défirent tellement que très peu retournerent en Egypte. Les Babyloniens ensuite l'abaisserent beaucoup ; car Dieu pour récompense d'avoir humilié l'orgueil de Tyr, leur donna le pouvoir de s'assujettir l'Egypte, & d'en enlever tout le peuple avec ses dépouilles.

9. *Et erit terra Ægypti in desertum, & in solitudinem: & scient quia ego Dominus: pro eo quòd dixeris: Fluvius meus est, & ego feci eum.*

9. Le payis d'Egypte sera réduit en un desert, & en une solitude; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parceque vous avez dit: Le fleuve est à moi, & c'est moi qui l'ai fait.

10. *Idcircò ecce ego ad te, & ad flumina tua: daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, à turre Syenes, usque ad terminos Æthiopiæ.*

10. Je viens donc à vous & à vos fleuves; & je changerai le payis d'Egypte en des solitudes; après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syene jusqu'aux confins de l'Ethiopie*.

11. *Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gradietur in ea: & non habitabitur quadraginta annis.*

11. Elle ne sera plus battue par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes, & elle ne sera point habitée pendant quarante ans.

12. *Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum, & civitates ejus in medio urbium subversarum, & erunt desolatæ quadraginta annis: & dispergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.*

12. Je mettrai le payis d'Egypte au rang des payis deserts, & ses villes au rang des villes détruites, & elles seront désolées pendant quarante ans. J'écarterai les Egyptiens parmi les nations, & je les disperserai en divers payis.

*. 10. *expl.* La tour de Syene, dit S. Jerôme, subsiste encore aujourd'hui, dans l'endroit où sont les cataractes du Nil, & depuis notre mer jusqu'à ce lieu-là le Nil est navigable. Il dit donc que toute l'Egypte doit être ravagée jusqu'aux confins de l'Ethiopie, qui sont limitrofes aux frontieres de l'Egypte.

13. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Après que quarante ans seront passés, je rassemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi lesquels ils avoient été dispersés ;

13. Quia hæc dicit Dominus Deus : Post finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus dispersi fuerant.

14. je ramenerai les captifs d'Egypte, je les établirai dans la terre de Phaturès ‖, dans la terre de leur naissance, & ils deviendront un royaume bas *&* humilié.

14. Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phathures, in terra nativitatis suæ : & erunt ibi in regnum humile.

15. L'Egypte sera le plus foible de tous les royaumes, elle ne s'élevera plus ‖ à l'avenir au-dessus des nations, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus sur les peuples.

15. Inter cætera regna erit humillima : & non elevabitur ultrà super nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.

16. Ils ne seront plus l'appui *&* la confiance des enfans d'Israel, & ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à *me* fuir ‖, & à les suivre ; & ils sçauront que c'est moi qui suis *leur* Seigneur *&* *leur* Dieu.

16. Neque erunt ultrà domui Israel in confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, & sequantur eos : & scient quia ego Dominus Deus.

℣. 14. *expl.* C'étoit la partie superieure de l'Egypte, ou la Thebaïde. *Voyez la Bible de Vitré.*

℣. 15. *expl.* C'est à-dire, pendant un longtems. Car 200. ans après l'Egypte recouvra sa puissance & sa gloire ancienne sous le regne des Ptolemées. *Menoch. Tirin.*

℣. 16. *expl.* en les retirant de ma dépendance & de mon service.

§. 2. *Prophetie contre le peuple d'Egypte.*

17 *Et factum est in vigesimo & septimo anno, in primo, in una mensis: factum est verbum Domini ad me, dicens:*

18. *Fili hominis, Nabuchodonosor rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magnâ adversus Tyrum: omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus est: & merces non est reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute quâ servivit mihi adversus eam.*

19. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego dabo Nabu-*

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septiéme année ″, le Seigneur me dit encore ces paroles : L'an du monde 3432.

18. Fils-de-l'homme, Nabuchodonosor roi de Babylone, m'a rendu avec son armée un grand service au siege de Tyr. Toutes les têtes *de ses gens* en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules en sont écorchées, & néanmoins ni lui ni son armée n'a point reçu de récompense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr ″.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais don-

ẏ. 17. *expl.* depuis la captivité du roi Joachin, ou Jechonias.

ẏ. 18. *expl.* Pour bien entendre ce qu'il dit ici, il faut sçavoir que Nabuchodonosor assiegeant Tyr, & ne pouvant faire approcher de ses murs ses machines de guerre, parcequ'elle étoit toute entourée de la mer, commanda à ses troupes de porter des pierres & de la terre dans cette espace de mer très-étroit qui séparoit cette ville du continent ; & l'ayant enfin comblé, lorsque les Tyriens se virent pressés, les plus nobles de la ville monterent sur des vaisseaux, avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & se retirerent en d'autres isles Ainsi Nabuchodonosor ayant pris la ville n'y trouva rien qui fût digne de récompenser les grands travaux qu'il avoit soufferts dans ce siege. C'est donc de cette fatigue incroyable qu'eurent ses troupes, & de cet enlevement de tous les trésors de Tyr qu'on peut entendre ce qui est dit en ce lieu.

ner à Nabuchodonosor roi de Babylone, le payis d'Egypte; il en prendra tout le peuple; il en fera son butin, & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainsi sa récompense,

chodonosor regem Babylonis in terra Ægypti : & accipiet multitudinem ejus, & deprædabitur manubias ejus, & diripiet spolia ejus : & erit merces exercitui illius,

20. & il sera payé du service qu'il m'a rendu dans le siege de cette ville. Je lui ai abandonné l'Egypte, parcequ'il a travaillé pour moi, dit le Seigneur *votre* Dieu.

20. *& operi, quo servivit adversus eam : dedi ei terram Ægypti, pro eo quòd laboraverit mihi, ait Dominus Deus.*

21. En ce jour-là je ferai refleurir le regne & la puissance " de la maison d'Israel, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux "; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

21. *In die illo pullulabit cornu domui Israel, & tibi dabo apertum os in medio eorum : & scient quia ego Dominus.*

℣. 21. *litt.* la corne. On a souvent remarqué que cela signifie la force & le royaume. *Expl.* Ce qui arriva lorsque Jeconias fut rétabli dans les honneurs dûs à sa dignité royale par Evilmerodach, & lorsque Cyrus, Darius &c. permirent aux Juifs de retourner en leur payis, & les comblerent d'honneur du tems de Mardochée & de Nehemie. *Tirin.*

Ibid. *expl.* C'est-à dire, qu'on verra alors si clairement l'accomplissement des prédictions, qu'on ne pourra plus douter de la verité des paroles des Prophetes. *S. Jer* Ou bien, je vous donnerai une fermeté d'esprit, qui vous fera parler avec liberté.

CHAPITRE XXX.

§. I. *Prophetie contre l'Egypte.*

1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate, va, va diei :*

3. *quia juxta est, dies, & appropinquat dies Domini, dies nubis, tempus gentium erit.*

4. *Et veniet gladius in Ægyptum, & erit pavor in Æthiopia, cùm ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & destructa fundamenta ejus.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit " :

2. Fils-de-l'homme, prophetisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Poussez des cris & des hurlemens " : Malheur, malheur à ce jour-là :

3. Car le jour est proche ; il est proche, ce jour du Seigneur, ce jour de nuage, qui sera le tems des nations ".

4. L'épée va venir sur l'Egypte ; & la frayeur saisira l'Ethiopie ", lorsqu'ils tomberont en foule dans l'Egypte percés de coups, lorsque la multitude du peuple d'Egypte perira, & qu'elle sera détruite jusqu'aux fondemens,

℣. 1. Ce chapitre & les deux suivans regardent la guerre que Nabuchodonosor fit à l'Egypte du côté de l'Ethiopie, & dont il est parlé à la fin du chapitre précedent. *Grot.*

℣. 2. *expl* Cela s'adresse aux Egyptiens & aux autres peuples dont il prédit la ruine.

℣. 3. *expl.* triste & funeste, auquel les Chaldéens feront sentir toute leur puissance aux Egyptiens : *ou*, auquel le peuple de l'Egypte & de l'Ethiopie seront châtiés, & leur payis ruiné entierement. *Synops.*

℣. 4. *expl.* parcequ'elle étoit soumise à l'Egypte. *Synops.*

5. l'Ethiopie, la Lybie, les Lydiens, tous les autres peuples, & Chub″, & les enfans de la terre avec laquelle j'ai fait mon alliance″, tomberont avec eux sous le tranchant de l'épée.

5. *Æthiopia, & Lybia, & Lydi, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.*

6. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ceux qui soutenoient″ l'Egypte seront envelopés dans sa chute, & l'orgueil de son empire sera détruit : ils tomberont dans l'Egypte par l'épée depuis la tour de Syene″, dit le Seigneur le Dieu des armées.

6. *Hæc dicit Dominus Deus : & corruent facientes Ægyptum, & destruetur superbia imperii ejus : à turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus Deus exercituum.*

7. *Ses provinces* seront mises au nombre des provinces desolées″, & ses villes desertes,

7. *Et dissipabuntur in medio terrarum desolatarum, & urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt.*

8. & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis

8. *Et scient quia ego Dominus : cùm dedero ignem in Æ-*

ỳ. 5. *expl.* ceux de Chub, ou les Chobiens, peuples de la Maræotide, selon Ptolemée. D'autres l'entendent de l'Arabie. *Synops.*

Ibid. *lettr.* de la terre de l'alliance. *Expl.* Les Juifs qui après la ruine de Jerusalem se retirerent en Egypte, pour y trouver du secours. D'autres l'expliquent des peuples alliés aux Egyptiens. *Synops.*

ỳ. 6. *expl.* Les troupes auxiliaires.

Ibid. *Voyez ch.* 29. 10.

ỳ. 7. *autr.* les Egyptiens seront dispersés dans des terres desertes. *Voyez ch.* 29. 12.

gypto, & attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

le feu ″ dans l'Egypte, & que tous ceux qui la soutenoient seront réduits en poudre.

9. *In die illa egredientur nuntii à facie mea in trieribus, ad conterendam Æthiopiæ confidentiam; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia absque dubio veniet.*

9. En ce jour-là ″ je ferai sortir de devant ma face des messagers qui viendront sur des vaisseaux pour détruire la fierté de l'Ethiopie; & les Ethiopiens seront saisis de frayeur au jour de l'Egypte ″, parceque ce jour viendra très-assurément.

§. 2. *Dieu ruine l'Egypte.*

10. *Hæc dicit Dominus Deus: Cessare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonosor regis Babylonis.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: J'anéantirai cette multitude d'hommes ″ qui est dans l'Egypte; par la main de Nabuchodonosor roi de Babylone.

11. *Ipse & populus ejus cum eo, fortissimi gentium, adducentur ad disperdendam terram: & evaginabunt gladios suos super Ægyptum: & implebunt terram interfectis.*

11. Je le ferai venir lui & son peuple, & avec eux les plus puissantes des nations pour perdre l'Egypte. Ils viendront l'attaquer le sabre à la main, & ils rempliront la terre de corps morts.

12. *Et faciam al-*

12. Je secherai le lit de

℣. 8. *expl.* par le ministere des Chaldéens, *ou*, j'aurai fait tomber toutes sortes de calamités.

℣. 9. *expl*: L'Egypte étant ravagée par Nabuchodonosor, Dieu devoit envoyer porter cette nouvelle dans l'Ethiopie, & y jetter la terreur.

Ibid. *expl.* de ses malheurs.

℣. 10. *expl.* Je les reduirai à un petit nombre.

ses fleuves ", & je livrerai ses champs entre les mains des plus méchans de tous les hommes ". Je détruirai cette terre avec tout ce qu'elle contient, par la main des étrangers: c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

veos fluminum aridos, & tradam terram in manus pessimorum: & dissipabo terram & plenitudinem ejus manu alienorum, ego Dominus locutus sum.

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu:
Zach. 13. 2. J'exterminerai les statues, & j'anéantirai les idoles de Memphis". Il n'y aura plus à l'avenir de Prince du payis d'Egypte", & je répandrai la terreur dans toutes ses terres.

13. *Hæc dicit Dominus Deus: Et disperdam simulacra, & cessare faciam idola de Memphis; & dux de terra Ægypti non erit ampliùs: & dabo terrorem in terra Ægypti.*

14. Je ruinerai le payis de Phathurès, je mettrai le feu dans Taphnis, j'e-

14. *Et disperdam terram Phathures, & dabo ignem in Ta-*

℣. 12. *expl.* Je rendrai l'Egypte sterile, en sechant les canaux du Nil qui l'arrosent & la rendent feconde. Ou, je rendrai à ses ennemis tous ses chemins aussi aisés à marcher, que s'il n'y avoit plus d'eaux. *Synops.*

Ibid. *expl.* des Chaldéens les plus cruels de tous les peuples.

℣. 13. *expl.* Ceci s'est accompli en des tems differens, & par parties. Ainsi les idoles de l'Egypte furent détruites premierement par Nabuchodonosor, lorsqu'il ravagea tout ce royaume, & qu'il renversa tous les temples, & brisa toutes les statues des faux dieux. Secondement, lorsque Jesus-Christ étant enfant y fut transporté pour éviter la persecution d'Herode. Car il arriva alors, selon le sentiment très-probable de plusieurs auteurs, que les statues profanes des dieux furent renversées par la présence de cet Homme Dieu, suivant qu'on l'a marqué, *Isaï* 19. 1. La troisiéme destruction de ces idoles de l'Egypte a paru lorsque la lumiere de l'Evangile de Jesus-Christ a été reçue dans l'Egypte, parceque l'idolatrie a été alors arrachée du fond des cœurs des Egyptiens. *Estius.*

Ibid. *expl.* pendant un longtems. *Voyez* ch. 29. 13.

phnis, & faciam judicia in Alexandria.

xercerai mes jugemens dans Alexandrie ‖.

15. *Et effundam indignationem meam super. Pelusium robur Ægypti, & interficiam multitudinem Alexandriæ.*

15. Je répandrai mon indignation sur Damiette qui est la force de l'Egypte. Je ferai mourir cette multitude de peuple d'Alexandrie ;

16. *Et dabo ignem in Ægypto. quasi parturiens dolebit Pelusium, & Alexandria erit dissipata, & in Memphis angustiæ quotidianæ.*

16. & je mettrai le feu dans l'Egypte. Damiette sera dans les douleurs comme une femme qui est en travail : Alexandrie sera ravagée, & Memphis sera tous les jours dans l'angoisse & le serrement de cœur.

17. *Juvenes Heliopoleos & Bubasti gladio cadent, & ipsæ captivæ ducentur.*

17. Les jeunes hommes d'Heliopolis & de Bubaste seront passés au fil de l'épée, & les femmes ‖ seront emmenés captives.

18. *Et in Taphnis nigrescet dies, cùm contrivero ibi sceptra Ægypti, & defecerit in ea superbia potentiæ ejus : ipsam nubes operiet, filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.*

18. Le jour deviendra tout noir ‖ à Taphnis, lorsque j'y briserai le sceptre d'Egypte, & que j'y détruirai le faste de sa puissance. Elle sera couverte d'un nuage, & ses filles ‖ seront emmenées captives.

19. *Et judicia fa-*

19. J'exercerai dans l'E-

℣. 14. *expl.* C'est ainsi que S. Jerôme l'a traduit, pour faire entendre quelle ville c'est ; car dans l'Hebreu, elle se nomme No. *Estius.*

℣. 17. lettr. *ipsæ*, supp. *mulieres.*

℣. 18. *expl.* sera changé en nuit à cause du grand deuil où ils se trouveront. *Voyez Matth.* 24. 29.

Ibid. *expl.* les villes qui dépendoient d'elle.

gypte la rigueur de mes jugemens; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

ciam in Ægypto: & scient quia ego Dominus.

§. 3. *Prophetie contre le roi d'Egypte.*

L'an du monde 3416.

20. Le septiéme jour du premier mois de l'onziéme année ‖, le Seigneur me dit encore ces paroles:

20. *Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:*

21. Fils-de-l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon roi d'Egypte ‖, & il n'a point été pansé pour être guéri; il n'a point été lié avec des bandes, ni enveloppé dans du linge ‖, afin qu'ayant repris sa force, il pût tenir l'épée *comme auparavant*.

21. *Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi: & ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, & fasciaretur linteolis, ut recepto robore posset tenere gladium.*

22. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens à Pharaon roi d'Egypte, & j'acheverai de briser son bras qui a été fort, mais

22. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad Pharaonem regem Ægypti, & comminuam brachium ejus forte, sed*

ỳ. 20. *expl.* depuis la captivité du roi Jechonias qui étoit la derniere de Sedecias, & celle de la destruction de Jerusalem.

ỳ. 21. *expl.* On peut entendre cela, soit de la victoire que le roi de Babylone avoit remportée sur Pharaon, lorsque selon l'Ecriture il lui enleva tout ce qui étoit entre le Nil & l'Euphrate. 4. *Rois* 24. 7. ou de celle par laquelle il l'obligea de retourner en Egypte, lorsqu'il en étoit sorti pour venir au secours de Jerusalem que les troupes des Chaldéens assiegeoient.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que la force des Egyptiens n'a pu se rétablir.

confractum: & dejiciam gladium de manu ejus:

qui est rompu; & je lui ferai tomber l'épée de la main.

23. Et dispergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris.

23. J'écarterai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperserai parmi les peuples.

24. Et confortabo brachia regis Babylonis daboque gladium meum in manu ejus: & confringam brachio Pharaonis, & gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

24. Je fortifierai en même tems le bras du roi de Babylone, je mettrai mon épée entre ses mains, je briserai le bras de Pharaon, & ses gens pousseront des cris & des soupirs, étant tués à ses propres yeux.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident: & scient quia ego Dominus, cùm dedero gladium meum in manu regis Babylonis, & extenderit eum super terram Ægypti.

25. Je fortifierai les bras du roi de Babylone, & les bras de Pharaon seront sans aucune force; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis mon épée entre les mains du roi de Babylone; & qu'il la tirera sur le payis d'Egypte.

26. Et dispergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras, & scient quia ego Dominus.

26. J'écarterai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperserai parmi les peuples, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

runt illum, abyssus exaltavit illum: flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, & rivos suos emisit ad universa ligna regionis.

nourri ; un grand amas d'eaux ″ l'arrosant, l'avoit fait pousser en haut ; les fleuves couloient tout-autour de ses racines ″, & il avoit envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne ″.

5. *Proptereà elevata est altitudo ejus super omnia ligna regionis: & multiplicata sunt arbusta ejus, & elevati sunt rami ejus præ aquis multis.*

5. C'estpourquoi il avoit surpassé en hauteur tous les arbres du payis ; son bois avoit poussé fortement, & ses branches s'étoient élevées à cause des grandes eaux qui l'arrosoient.

6. *Cumque extendisset umbram suam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, & sub frondibus ejus genuerunt omnes bestiæ saltuum, & sub umbracule illius habitabat cœtus gentium plurimorum.*

6. Et comme son ombre s'étendoit fort loin, tous les oiseaux du ciel avoient fait leur nid sur ses branches, toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits sous ses feuilles, & un grand nombre de nations habitoit sous l'ombre de ses rameaux ″.

7. *Eratque pulcherrimus in magnitudine sua, & in dilatatione*

7. Il étoit parfaitement beau dans sa grandeur, & dans l'étendue de son

℣. 4. lettr. *abyssus*; i. e. *abundantia aquarum.* Vatab.
Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que rien n'avoit manqué pour fortifier, & pour faire croître l'empire des Assyriens.
Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que ce royaume si florissant répandoit ses richesses sur les royaumes plus petits qui en dépendoient.
℣. 6. *expl.* par la protection qu'il leur donnoit, & sous laquelle ils vivoient en assurance, ou parcequ'ils lui étoient soumis.

bois, parceque sa racine étoit près de grandes eaux.

arbustorum suorum: erat enim radix illius juxta aquas multas.

8. Il n'y avoit point de cedre dans le jardin ‖ de Dieu, qui fussent plus hauts que celui-là, les sapins ne l'égaloient point dans sa hauteur, ni les planes dans l'étendue de ses branches. Il n'y avoit point d'arbre dans le jardin de Dieu qui ressemblât à celui-là ni qui lui fût comparable en beauté.

8. *Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei, abietes non adaquaverunt summitatem ejus: & platani non fuerunt aqua frondibus illius: omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi, & pulchritudini ejus.*

9. Comme je l'avois fait si beau, & qu'il avoit poussé tant de branches & si épaisses, tous les arbres les plus délicieux, qui étoient dans le jardin de Dieu, lui portoient envie ‖.

9. *Quoniam speciosum feci eum, & multis condensisque frondibus: & amulata sunt eum omnia ligna voluptatis, qua erant in paradiso Dei.*

§. 2. *Ruine de l'Egypte & de l'Assyrie.*

10. Mais voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque ce cedre s'est élevé dans sa hauteur; qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verts & touffus, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur;

10. *Propterea hac dicit Dominus Deus: Pro eo quòd sublimatus est in altitudine, & dedit summitatem suam virentem atque condensam, & elevatum est cor ejus in altitudine sua:*

℣. 8. *lettr.* dans le paradis. *Et ainsi dans la suite.*

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, que les Princes que Dieu avoit rendus les plus puissans, & comblés de plus grands biens, regardoient avec jalousie la grande puissance, & l'élévation extraordinaire des Assyriens.

11. *tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei: juxta impietatem ejus ejeci eum.*

11. je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples ″, qui le traitera comme il lui plaira″; je l'ai chassé comme son impiété le méritoit.

12. *Et succîdent eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ: & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.*

12. Des étrangers, & les plus cruels de tous les peuples le couperont par le pied, & le jetteront sur les montagnes. Ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées, ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre; & tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, & l'abandonneront″.

13. *In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt universæ bestiæ regionis.*

13. Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines; & toutes les bêtes de la terre se retireront dans ses branches ″.

14. *Quam ob rem non elevabuntur in altitudine sua omne ligna aquarum, nec*

14. C'est pourquoi tous les arbres plantés sur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur ″; ils

℣. 11. *expl.* des Chaldéens.

Ibid. *i. e* avec la derniere cruauté.

℣. 12. *expl.* Il entremèle ici la verité de la chose figurée avec l'image qui la représente.

℣. 13. *expl.* Cela marque que le royaume des Assyriens devoit être occupé & possedé par des peuples étrangers, *ou* que les autres nations n'auroient plus pour lui que du mépris. *Synops.*

℣. 14. *expl.* C'est-à-dire, que les autres Rois, quel-

ne poufferont plus la pointe de leurs rameaux audeffus de leurs branches épaiffes ; & tous ceux qui feront arrofés des eaux ne fe foutiendront plus dans leur élevation ; parcequ'ils ont tous été livrés à la mort, *& jettés* au fond de la terre " au milieu des enfans des hommes, parmi ceux qui defcendent au fond de la foffe.

ponent fublimitatem fuam inter nemorofa atque frondofa, nec ftabunt in fublimitate fua omnia qua irrigantur aquis : quia omnes traditi funt in mortem ad terram ultimam in medio filiorum hominum, ad eos qui defcendunt in lacum.

15. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Au jour qu'il eft defcendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil ", je l'ai couvert de l'abîme ; j'ai arrêté les fleuves qui l'arrofoient", & j'en ai retenu les grandes eaux. Le Liban s'eft attrifté de fa chute, & tous les arbres

15. *Hac dicit Dominus Deus : In die quando defcendit ad inferos, induxi luctum, operui eum abyffo : & prohibui flumina ejus, & coercui aquas multas : contriftatus eft fuper eum Libanus, & omnia ligna agri*

que puiffans qu'ils foient, apprendront par cet exemple à ne fe pas élever, depeur d'être abaiffés de la même maniere. *Ou bien*, c'eft ainfi que je châtie les impies, & quoiqu'ils s'élevent eux-mêmes je fçai bien les rabaiffer & les humilier. *Menoch.*

℣. 14. lettr. *ad terram ultimam* ; i. e. *infimam* ; c'eft-à-dire, dans le tombeau.

℣. 15. *expl.* On croit que ce Prophete parle de la défaite effroyable de l'armée des Affyriens, qui arriva par la mort de cent quatre-vingt-cinq mille hommes, que l'Ange du Seigneur tua tous en une nuit, & de la fin non moins funefte de Sennacherib leur roi, qui fut maffacré enfuite par la main de fes propres enfans.

Ibid. *expl.* je l'ai privé du fecours de toutes les nations qui le rendoient fi puiffant.

concuffa

concussa sunt.

des champs ont tremblé de crainte ″.

16. *A sonitu ruinæ ejus commovi gentes, cùm deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum : & consolata sunt in terra infima omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.*

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisois dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus au fond de la fosse ; & tous les arbres *du jardin* de délices ″, les plus grands & les plus hauts du Liban qui avoient été arrosés d'eau, se sont consolés″ au fond de la terre″.

17. *Nam & ipsi cum eo descendent in infernum ad interfectos gladio : & brachium uniuscujusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.*

17. Car ils descendront aussi eux-mêmes ″ dans l'enfer ″ parmi ceux qui ont été tués par l'épée ; & chacun d'eux qui lui avoit servi de bras *& d'appui*, sera assis sous son ombre au milieu des nations ″.

℣. 15. *expl.* Les autres Princes moins élevés que le roi des Assyriens, verront avec frayeur ce qu'ils doivent craindre pour eux-mêmes, & combien leur grandeur est peu assurée.

℣. 16. lettr. *ligna voluptatis. Hebr.* les plus beaux arbres d'Eden. *Vatab.*

Ibid. *autr.* ont eu besoin de consolation.

Ibid. *expl.* Il semble que cela marque que les Rois que Sennacherib avoit défaits & tués dans les guerres, se réjouiront de ce que le même sort lui sera arrivé, & de ce qu'il leur sera en quelque façon rendu égal.

℣. 17. *Hebr. Sept.* Ils sont aussi descendus eux mêmes.

Ibid. *expl.* dans le tombeau.

Ibid. *expl.* Un sçavant Auteur croit qu'on pourroit traduire ainsi cet endroit : *Car ceux-là descendront* aussi, ou, *sont descendus avec lui dans le sépulcre, au milieu des autres que l'épée a tués, qui dans toutes les nations ont abaissé leur puissance sous lui en se mettant sous sa protection* & *sous*

18. A qui donc ressemblez-vous", vous qui êtes si grand & si élevé parmi tous les arbres *du jardin* de délices " ? Vous serez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux au fond de la terre ; vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Tel sera le sort de Pharaon & de tout son peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

18. *Cui assimilatus es, ô inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis ? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam in medio incircumcisorum dormies, cum eis qui interfecti sunt gladio : ipse est Pharao, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.*

son ombre ; c'est-à-dire, qu'en tombant il a fait tomber avec lui tous ceux dont la force étoit soutenue de la sienne.
ỳ. 18. *expl.* C'est au roi d'Egypte que cela s'adresse.
Ibid. *expl.* C'est comme s'il disoit : Je viens de tracer devant vos yeux une vive image du malheur qui vous attend.

CHAPITRE XXXII.

§. 1. *Nouvelle prophetie contre l'Egypte.*

L'an du monde 3417.

1. Il arriva le premier jour du douziéme mois de la douziéme année", que le Seigneur me fit entendre ces paroles, en me disant :

1. *Et factum est duodecimo anno, in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :*

2. Fils-de-l'homme, faites une plainte lugubre " sur Pharaon roi

2. *Fili hominis, assume lamentum super Pharaonem regem*

ỳ. 1. *expl.* depuis la captivité de Jechonias.
ỳ. 2. *autr.* chargez-vous de faire des lamentations.

Ægypti, & dices ad eum : Leoni gentium assimilatus est : & draconi qui est in mari : & ventilabas cornu in fluminibus tuis, & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina earum.	d'Egypte, & dites-lui : Vous avez été semblable au lion des nations & au dragon " qui est dans la mer ; vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves, vous en troubliez les eaux avec les pieds, & vous renversiez tous les fleuves ".
3. *Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, & extraham te in sagena mea.*	3. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'assemblerai une multitude de peuples ", j'étendrai sur vous mon rets, & je vous entraînerai dans mon filet. *Sup. 12. 13. 17. 20.*
4. *Et projiciam te in terram, super faciem agri abjiciam te: & habitare faciam super te omnia volatilia cœli, & saturabo de te bestias universæ terræ.*	4. Je vous jetterai sur la terre, & je vous laisserai au milieu des champs ". Je ferai habiter sur vous les oiseaux du ciel ; & je soûlerai de votre corps toutes les bêtes de la terre ".
5. *Et dabo carnes tuas super montes, & implebo colles tuos*	5. Je répandrai sur les montagnes des morceaux de votre chair, & je rem-

✝. 2. *Voyez ch. 9. 3.*
Ibid. *expl.* Cela marque que Pharaon accabloit par sa puissance & sa tyrannie tous les peuples disp rsés dans les differentes branches ou embouchures du Nil, & jettoit le trouble par-tout.
✝. 3. *expl* les Chaldéens.
✝. 4. *expl.* Je vous ôterai toute votre force, comme à un poisson qu'on met à terre, où il ne peut vivre. *Synops.*
Ibid. *expl.* des hommes fiers, barbares & cruels attaqueront l'Egypte & la ravageront. *Grot.*

plirai les collines de vos membres ensanglantés ". | *sanie tuâ.*

6. J'arroserai la terre de votre sang noir & pourri le long des montagnes ; & les vallées seront remplies de ce qui sera sorti de vous.

6. Et irrigabo terram fœtore sanguinis tui super montes, & valles implebuntur ex te.

Isa. 13. 10. Joël 2. 10. & 3. 15. Matth. 24. 29.

7. J'obscurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir ses étoiles ". Je couvrirai le soleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus sa lumiere ".

7. Et operiam, cùm extinctus fueris, cœlum, & nigrescere faciam stellas ejus: solem nube tegam, & luna non dabit lumen suum.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront sur votre perte ; & je répandrai les ténebres sur votre terre, dit le Seigneur *votre* Dieu ; lorsque ceux qui étoient à vous, tomberont au milieu des champs percés de plaies, dit le Seigneur *votre* Dieu.

8. Omnia luminaria cœli mœrere faciam super te: & dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus, cùm ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Je ferai fremir le

9. Et irritabo cor

ỳ. 5. *expl.* des corps de vos peuples ou de vos soldats, qui seront tués par les Chaldéens, & même sur les montagnes où ils se seront refugiés. *Synops.*

ỳ. 7. *autr.* Je ferai que le ciel sera couvert à votre mort, & que les étoiles deviendront toutes noires.

Ibid. *expl.* Ce peut être ici un langage figuré, dont usent souvent les Prophetes, qui marque sensiblement que le roi d'Egypte étant tué, & son royaume si éclatant tout-à-fait détruit, il y auroit une telle consternation dans tout le payis, qu'il sembleroit que les astres mêmes n'auroient plus pour lui de lumiere, & que le ciel pleureroit en quelque façon un si terrible renversement & tant de carnage. Car il est fort ordinaire de comparer les grandes afflictions aux tenebres.

populorum multorum, cùm induxero contritionem tuam in gentibus super terras quas nescis.

cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine parmi les nations en des payis que vous ne connoissez pas ‖.

10. *Et stupescere faciam super te populos multos; & reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cùm volare cœperit gladius meus super facies eorum: & obstupescent repentè singuli pro anima sua in die ruina tua.*

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vûe de votre perte; & leurs Rois en seront penetrés de frayeur & d'épouvanre, lorsque mon épée nue passera & étincellera devant leurs yeux, & il n'y aura personne d'eux qui ne tremble pour luimême au jour de votre ruine.

§. 2. *Suite de la prophetie contre l'Egypte.*

11. *Quia hac dicit Dominus Deus: Gladius regis Babylonis veniet tibi,*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: L'épée du roi de Babylone viendra fondre sur vous ‖;

12. *in gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam: inexpugnabiles omnes gentes ha: & vastabunt superbiam Ægypti, & dissipabitur multitudo ejus.*

12. je renverserai vos troupes si nombreuses par les armes des forts ‖; tous ces peuples sont des peuples invincibles; ils détruiront l'orgueil de l'Egypte, & toute la multitude de ses gens sera dissipée.

13. *Et perdam omnia jumenta ejus,*

13. Je ferai perir toutes les bêtes qu'elle nourris-

ỳ. 9. *expl.* où vous en porterez vous-mêmes la nouvelle lorsque vous y serez emmenés captifs. *Grot.*
ỳ. 11. *autr.* sera poussée contre vous.
ỳ. 12. *expl.* des Chaldéens.

soit *dans les prairies* qui sont le long des grandes eaux ; elles ne seront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & l'ongle des bêtes ne les troublera plus ".

quæ erant super aquas plurimas : & non conturbabit eas pes hominis ultrà, neque ungula jumentorum turbabit eas.

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures, & je ferai couler leurs fleuves comme l'huile ", dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. *Tunc purissimas reddam aquas eorum, & flumina eorum quasi oleum adducam, ait Dominus Deus.*

15. Lorsque j'aurai désolé le payis d'Egypte, lorsque toute sa terre qui étoit si abondante sera déserte ", lorsque j'en aurai frappé tous les habitans ; ils sçauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

15. *Cùm dedero terram Ægypti desolatam : deseretur autem terra à plenitudine sua, quando percussero omnes habitatores ejus : & scient quia ego Dominus.*

16. Voilà le deuil que vous ferez. On pleurera ainsi Pharaon " ; les filles des nations " le pleureront ; on fera le deuil de l'Egypte, & de tout son peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. *Planctus est, & plangent eum : filiæ gentium plangent eum : super Ægyptum, & super multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.*

℣. 13. *expl.* Car les bêtes seront emmenées par les victorieux aussi-bien que les hommes. Et l'Egypte sera reduite à une telle solitude, qu'il n'y aura plus d'homme ou de bête qui puisse troubler ses eaux. *Hieron.*

℣. 14. *expl.* personne ne les passera, ni ne troublera leurs eaux. *Hieron.*

℣. 16. *autr.* Voilà le chant lugubre, alors on s'en servira.

Ibid. expl. *ou* les villes soumises aux plus grandes ; *ou* les provinces voisines ; *ou à la lettre*, les femmes & les filles. *Vatab.*

§. 3. *Autre prophetie contre l'Egypte.*

17. Et factum est in duodecimo anno, in quintadecima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Le quinziéme du mois ″, de la douzième année, le Seigneur me parla encore, & me dit : La même année 3417.

18. Fili hominis, cane lugubre super multitudinem Ægypti : & detrahe eam ipsam, & filias gentium robustarum, ad terram ultimam, cum his qui descendunt in lacum.

18. Fils-de-l'homme, chantez un cantique lugubre sur tout le peuple de l'Egypte, précipitez-la ″ elle-même avec les filles des nations les plus fortes, dans la terre la plus basse, avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

19. Quo pulchrior es? descende, & dormi cum incircumcisis.

19. En quoi, ô *peuple d'Egypte*, êtes-vous meilleur & plus estimable *que les autres* ″ ? Vous descendrez donc, & vous mourrez ″ avec les incirconcis ″.

20. In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus est, attraxerunt eam,

20. Ils periront tous par l'épée dans la foule de ceux qui ont été tués. L'épée a été tirée ″ *contre*

℣. 17. *expl.* du douzième mois, vers. 1. la même année 3417.

℣. 18. *expl.* précipitez-la par votre prophetie, *i. e.* prédisez que les Egyptiens periront tous. On dit que les Prophetes font ce qu'ils annoncent aussi-bien que les Poëtes ce qu'ils feignent. *Synops.*

℣. 19. *expl.* afin que vous meritiez d'avoir la vie sauve ? *Hieron.*

Ibid. *lettr.* descendez & dormez.

Ibid. *Chald.* les pecheurs, *i. e.* tous les méchans.

℣. 20. *lettr.* a été donnée.

l'Egypte ; elle sera précipitée en terre avec tous ses peuples.

& omnes populos ejus.

21. Les plus puissans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étoient venus à son secours ‖, & qui étant passés par le fil de l'épée sont morts incirconcis.

21. *Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, & dormierunt incircumcisi interfecti gladio.*

22. Assur ‖ est là avec tout son peuple, ses sepulcres sont autour de lui, ils ont tous été tués ; ils sont tous tombés par l'épée.

22. *Ibi Assur, & omnis multitudo ejus : in circuitu illius sepulcra ejus : omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.*

23. Ils ont été ensevelis au plus profond de l'abîme, & tout son peuple est autour de son sepulcre, toute cette foule de morts qui ont peri par l'épée, qui autrefois avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

23. *Quorum data sunt sepulcra in novissimis laci : & facta est multitudo ejus per gyrum sepulcri ejus : universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.*

24. Là est Elam ‖, & tout son peuple autour de son sepulcre, toute cette foule de morts qui ont été passés au fil de l'épée,

24. *Ibi Ælam, & omnis multitudo ejus per gyrum sepulchri sui : omnes hi interfecti, ruentesque gla-*

ỷ. 21. *expl.* Ce que dit Isaïe chap. 14. 9. sert d'explication à ce passage. Les Prophetes font voir par ces expressions figurées, que la mort égalera tous les hommes.

ỷ. 22. *expl.* Le roi d'Assyrie.

ỷ. 24. *expl.* Les Elamites sont les Perses ou les Medes, ausquels passa l'empire des Assyriens. *Synops.*

dio : qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam : qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

qui sont descendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre, ceux qui avoient répandu la terreur dans la terre des vivans, & qui ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

§. 4. *Suite de la prophetie précedente.*

25. *In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus : in circuitu ejus sepulcrum illius : omnes hi incircumcisi, interfectique gladio : dederunt enim terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum : in medio interfectorum positi sunt.*

25. Ils ont mis son lit‖ parmi tous ces peuples au milieu de ceux qui ont été tués : son sepulcre est autour de lui. Tous ceux-là sont les incirconcis, & ils ont été passés au fil de l'épée, parcequ'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans ; & ils sont tombés honteusement avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse, ils ont été mis en la foule de ceux qui avoient été tués.

26. *Ibi Mosoch, & Thubal, & omnis multitudo ejus : in circuitu ejus sepulcra illius : omnes hi incircumcisi, interfectique & cadentes gladio : quia dederunt formidinem suam in terra viventium.*

26. Là est Mosoch & Thubal‖, & tout son peuple ; & ses sepulcres sont autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis qui sont tombés sous l'épée, parcequ'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

℣. 25. *expl.* le lit d'Elam ; *i. e.* sa tombe. *Synops.*
℣. 26. *expl.* Les Cappadociens & les Iberiens.

27. Ils ne dormiront point ″ avec les vaillans hommes qui sont tombés morts, & qui étoient incirconcis, qui sont descendus dans l'enfer avec leurs armes, & ont mis leurs épées sous leurs têtes; & leurs iniquités ont pénetré jusques dans leurs os, parcequ'ils étoient devenus la terreur des ames fortes dans la terre des vivans.

27. *Et non dormient cum fortibus, cadentibusque & incircumcisis, qui descenderunt ad infernum cum armis suis, & posuerunt gladios suos sub capitibus suis, & fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum: quia terror fortium facti sunt in terra viventium.*

28. Vous serez donc vous-même réduit en poudre au milieu des incirconcis ″, & vous dormirez avec ceux qui ont été passés au fil de l'épée ″.

28. *Et tu ergo in medio incircumcisorum contereris, & dormies cum interfectis gladio.*

29. Là est l'Idumée, ses Rois & tous ses chefs, qui ont été mis avec leur armée parmi ceux qui ont été tués par l'épée, qui ont dormi avec les incirconcis, & avec ceux qui sont descendus au plus profond de la fosse.

29. *Ibi Idumæa, & reges ejus, & omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio: & qui cum incircumcisis dormierunt, & cum his qui descendunt in lacum.*

30. Là sont tous les Princes de l'aquilon ″, &

30. *Ibi principes aquilonis omnes, &*

℣. 27. Cela marque que ceux-là seront punis de leur lâcheté, n'étant pas ensevelis avec les hommes forts & belliqueux qui sont morts glorieusement dans les combats, & qu'on ensevelit avec leurs armes pour marque de l'estime qu'on fait de leur generosité. *Synops.*

℣. 28. *expl.* des infideles & des impies.

Ibid. *expl.* d'une mort ignominieuse.

℣. 30. *expl.* C'est-à-dire, les Babyloniens, les Tyriens;

universi venatores : qui deducti sunt cum interfectis, paventes, & in sua fortitudine confusi : qui dormierunt incircumcisi cum interfecti gladio, & portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

tous les hommes violens" qui ont été conduits avec ceux qui avoient été tués, étant tout tremblans & tout confus malgré leur fierté ". Ils sont morts incirconcis avec ceux qui avoient péri par l'épée, & ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse.

31. *Vidit eos Pharao, & consolatus est super universa multitudine sua, quæ interfecta est gladio ; Pharao, & omnis exercitus ejus : ait Dominus Deus :*

31. Pharaon les a vûs, & il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée ; Pharaon les a vûs avec toute son armée, dit le Seigneur *votre* Dieu ".

32. *quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dor-*

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivans", *a dit le Seigneur* ;

les Sidoniens, & les autres peuples qui étoient comme des pirates & des tyrans. *Tirin.*

℣. 30. *lettr.* les chasseurs, comme Nemrod, qui se servit de la chasse pour devenir le premier des usurpateurs & des tyrans. *Genes.* 10. 9.

Ibid. *lettr.* dans leur force.

℣. 31. *expl.* C'est comme s'il disoit à Pharaon : Etes-vous plus excellent & d'un état plus relevé que tous ces Princes, pour vous flater d'éviter la mort & toutes ses suites qu'ils n'ont pu éviter ? Songez plutôt, en considerant cette multitude presqu'infinie de personnes qui sont descendus avant vous dans les enfers, & en regardant les tombeaux des plus puissans Princes, à ce qui vous doit aussi arriver. Et si ce peut être une consolation pour des malheureux, de l'être avec beaucoup d'autres, vous pourrez être *consolé* en vous voyant *dans la foule de tous ceux qui ont été tués par le tranchant de l'épée.*

℣. 32. *expl.* J'ai fait trembler tous ceux qui vivent sur

& Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur *votre* Dieu.

mivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio; Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

la terre par ces exemples de la rigueur de ma justice. *Tirin.* La terre d'Israel est quelquefois appellée la terre des vivans dans l'Ecriture. *Ezechiel.* 26. 20. *Synops.*

CHAPITRE XXXIII.

§. 1. *Devoirs des sentinelles.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Fils-de-l'homme, parlez aux enfans de votre peuple, & dites-leur: Lorsque j'aurai fait venir l'épée ‖ sur une terre, & que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entr'eux, l'aura établi pour leur servir de sentinelle ‖;

1. *ET factum est verbum Domini ad me, dicens;*

2. *Fili hominis, loquere ad filios populi tui, & dices ad eos: Terra cùm induxero super eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, & constituerit eum super se speculatorem:*

℣. 2. *expl.* Cette *épée* marquoit les fleaux de la justice de Dieu, & sur-tout celui de la guerre. C'est toujours lui qui la fait venir; parceque les hommes sont seulement les ministres de sa volonté.

Ibid. *expl.* Ces *sentinelles* nous figuroient, selon les Peres, les Rois, les Prophetes, les Evêques & les Prêtres. L'Ecriture dit: Que les peuples *prenant l'un des derniers d'entre eux, l'établissent sentinelle.* Et c'est en effet ce qui se pratique ordinairement dans les guerres. Mais elle peut bien aussi nous marquer, que Dieu en établissant ses sentinelles parmi son peuple, n'a point eu égard à la qualité & à la noblesse des personnes, comme il parut lorf-

3. Et ille viderit gladium venientem super terram, & cecinerit buccinâ, & annuntiaverit populo :

4. audiens autem, quisquis ille est, sonitum buccinæ, & non se observaverit, veneritque gladius, & tulerit eum, sanguis ipsius super caput ejus erit.

5. Sonum buccinæ audivit, & non se observavit, sanguis ejus in ipso erit : si autem se custodierit, animam suam salvabit.

6. Quòd si speculator viderit gladium venientem, & non insonuerit buccinâ : & populus se non custodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam : ille quidem in iniquitate sua captus est, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.

3. & que cet homme ensuite voyant l'épée qui vient fondre sur ce pays-là, sonne de la trompette, & en avertisse le peuple ;

4. si celui qui a entendu le son de la trompette ne se tient pas sur ses gardes, & que l'épée survenant, l'emporte & le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête ".

5. Il a entendu le son de la trompette, & il ne s'est pas tenu sur ses gardes : il sera responsable de son sang ; mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Que si la sentinelle voyant venir l'épée ne sonne point de la trompette, & que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne & leur ôte la vie, ils seront pour eux surpris dans leur iniquité ; mais néanmoins je redemanderai leur sang à la sentinelle ".

qu'il choisit David le dernier & le plus petit des enfans d'Isaï, pour Roi en la place de Saül, & qu'il établit les Apôtres en qui on ne voyoit rien que de méprisable selon le monde, pour être les premieres sentinelles dans son Eglise.

℣. 4. *expl.* il sera seul coupable de sa mort.

℣. 6. *expl.* elle sera la cause de la perte de tous ces gens, & elle en sera punie.

Supr. 3. 17. 7. Vous êtes donc, fils-de-l'homme, celui que j'ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israel. Vous écouterez les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit.

7. Et tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel; audiens ergo ex ore mea sermonem annuntiabis eis ex me.

8. Si lorsque je dirai à l'impie; Impie, vous mourrez très-certainement; vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il meure ensuite dans son iniquité; je vous redemanderai son sang à vous-même.

8. Si me dicente ad impium: Impie, morte morièris: non fueris locutus ut se custodiat impius à via sua: ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse & qu'il quitte sa mauvaise voie, & que lui néanmoins ne se convertisse point, il mourra dans son iniquité, & vous aurez délivré votre ame ".

9. Si autem annuntiante te ad impium ut à viis suis convertatur, non fuerit conversus à via sua: ipse in iniquitate sua morietur: porrò tu animam tuam liberasti.

10. Vous donc, fils-de-l'homme, dites à la maison d'Israel; Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler: Nos iniquités, dites-vous, & nos pechés sont sur nous. Nous sechons & nous languissons dans le pe-

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israel: Sic locuti estis, dicentes: Iniquitates nostræ, & peccata nostra super nos sunt, & in ipsis nos tabescimus: quomodo ergo vive-

ỳ. 9. *expl.* vous n'en serez point coupable.

te poterimus ? — ché ; comment donc pourrions-nous vivre *de la vraie vie* [a] ?

§. 2. *Chute des justes ; pénitence du pecheur.*

11. *Dic ad eos : Vivo ego, dicit Dominus Deus, nolo mortem impii, sed ut convertatur impius à via sua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis : & quare moriemini, domus Israel ?*

11. Dites-leur ces paroles : Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que *je veux* que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, & qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies toutes corrompues. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel. Supr. 18. 23. 32.

12. *Tu itaque, fili hominis, dic ad filios populi tui : Justitia justi non liberabit eum in quacumque die peccaverit : & impietas impii non nocebit ei, in quacumque die conversus fuerit ab im-*

12. Vous donc, fils-de-l'homme, dites aux enfans de mon peuple : En quelque jour que le juste peche, sa justice ne le délivrera point ; & en quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point [b] :

ỳ. 10. *expl.* Ce sont les paroles des Juifs qui s'abandonnoient au desespoir : c'est comme s'ils disoient : Puisque la mort nous paroît inévitable, & que nos plaies sont si mortelles, que nuls remedes ne sont capables de nous rendre la santé ; qu'est-il necessaire que nous travaillions inutilement, & que nous nous consumions en vain ? Pourquoi ne pas jouir au moins de la vie présente, n'ayant point d'esperance pour la vie future ?

ỳ. 12. *expl.* Le Prophete ne nie pas que Dieu n'exige ordinairement du pecheur des peines temporelles, même après sa conversion, comme il a fait à l'égard de David & de beaucoup d'autres ; mais il veut dire que ses fautes ne lui nuiront pas de telle sorte qu'elles lui attirent une

& en quelque jour que le juste aura peché, il ne pourra point vivre dans sa justice ".

13. Si après que j'aurai dit au juste qu'il vivra de la *vraie* vie ", il met sa confiance dans sa propre justice, & il commet l'iniquité; toutes ses œuvres justes seront mises en oubli, & il mourra lui-même dans l'iniquité qu'il aura commise ".

14. Si après que j'aurai dit à l'impie: Vous mourrez très-certainement, il fait pénitence de son peché, & s'il agit selon la droiture & la justice;

15. si cet impie rend le gage qu'on lui avoit confié; s'il restitue le bien qu'il avoit ravi; s'il marche dans *la voie* des com-

pietate sua: & justus non poterit vivere in justitia sua, in quacumque die peccaverit.

13. *Etiam si dixero justo quòd vitâ vivat, & confisus in justitia sua fecerit iniquitatem: omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur.*

14. *Si autem dixero impio: Morte morieris: & egerit pœnitentiam à peccato suo, feceritque judicium & justitiam,*

15. *& pignus restituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit*

mort éternelle. Ceci paroît encore par la suite de ce chapitre. *Estius.*

℣. 12. *expl.* être sauvé par la justice qu'il a pratiquée auparavant. *Sept.* être sauvé.

℣. 13. *Hebr. Chald. Sept.* qu'il vivra; *i. e.* qu'il sera sauvé s'il demeure dans sa premiere justice.

Ibid. *expl.* Dieu ne juge jamais les hommes par leurs actions passées, mais par leur état présent; ainsi il ne faut pas croire qu'il y ait en lui aucun changement, lorsque le juste change lui-même de conduite, & qu'il peche en s'appuyant vainement sur sa justice. Mais il ne peut pas rendre à un pecheur ce qu'il n'avoit promis qu'au juste. *Hieron.*

quidquam injustum : vivet, & non morietur.

mandemens de la vie ; & s'il ne fait rien d'injuste, il vivra très-assurément, & il ne moutra point.

16. *Omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei : judicium & justitiam fecit, vitâ vivet.*

16. Tous les pechés qu'il avoit commis ne lui seront point imputés ; il a fait ce qui étoit droit & juste, & ainsi il vivra très-certainement.

17. *Et dixerunt filii populi tui : Non est æqui ponderis via Domini : & ipsorum via injusta est.*

17. Les enfans de votre peuple ont répondu sur cela : La voie ″ du Seigneur n'est pas juste & équitable ; mais n'est-ce pas plutôt leur voie qui est injuste ″ ?

18. *Cùm enim recesserit justus à justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis.*

18. Car lorsque le juste aura abandonné sa propre justice, & qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il y trouvera la mort :

19. *Et cùm recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium & justitiam, vivet in eis.*

19. au-contraire lorsque l'impie aura quitté son impiété, qu'il aura fait ce qui est droit & juste, il vivra dans sa justice.

20. *Et dicetis : Non est recta via Domini. Unumquemque juxta vias suas judicabo de vobis, domus Israel.*

20. Et néanmoins vous dites: La voie du Seigneur *Supr.* 18.
n'est pas droite. Maison 25.
d'Israel, je jugerai chacun de vous selon ses propres voies.

℣. 17. *expl.* la conduite.
Ibid. *expl.* Lorsqu'ils prétendent juger des choses par ce qu'elles ont été, & non par ce qu'elles sont. *Hieron.* *Voyez vers.* 13.

§. 3. *La Judée abandonnée de Dieu en punition des pechés du peuple.*

L'an du monde 3417.

21. Le cinquiéme jour du dixiéme mois, la douziéme année depuis que nous avons été emmenés captifs ″, un homme qui avoit fui de Jerusalem me vint trouver, & me dit : La ville a été ruinée.

21. Et factum est in duodecimo anno, in decimo mense, in quinta mensis transmigrationis nostræ, venit ad me qui fugerat de Jerusalem, dicens: Vastata est civitas.

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait sentir à moi le soir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jerusalem ; & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche jusqu'à ce ″ que cet homme vint me trouver le matin ; & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence ″.

22. Manus autem Domini facta fuerat ad me vesperè, antequàm veniret qui fugerat: aperuitque os meum donec veniret ad me manè: & aperto ore meo non silui ampliùs.

23. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

24. Fils-de-l'homme, ceux qui habitent dans ces maisons ruinées sur la terre d'Israel ″, disent main-

24. Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israel loquen-

ỳ. 21. *expl.* par les Chaldéens avec le roi Jechonias.

ỳ. 22. *autr.* lors.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que la vertu de l'esprit de Dieu agit en lui d'une maniere plus sensible, pour lui découvrir ce qui étoit arrivé, & pour lui donner une entiere liberté de parler avec toute sorte de confiance, & d'une maniere claire & intelligible : car il semble que jusqu'alors le Prophete leur avoit presque toujours parlé en paraboles.

ỳ. 24. *expl.* ceux que les Babyloniens avoient laissés

tes aiunt : Unus erat Abraham, & hereditate possedit terram : nos autem multi sumus, nobis data est terra in possessionem.

tenant : Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a reçu & possedé cette terre comme son heritage " ; nous autres, nous sommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore, & nous la posséderons ".

25. *Idcircò dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui in sanguine comeditis, & oculos vestros levatis ad immunditias vestras, & sanguinem funditis : numquid terram hereditate possidebitis ?*

25. Dites-leur donc ceci : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Posséderez-vous cette terre comme votre heritage, vous qui mangez des viandes avec le sang ", qui levez vos yeux vers vos impuretés & vos idoles, & qui répandez le sang des hommes ?

26. *Stetistis in gladiis vestris, fecistis abominationes, & unusquisque uxorem proximi sui polluit : & terram heredita-*

26. Vous avez toujours été prêts à tirer l'épée " ; vous avez commis des abominations ; chacun de vous a violé la femme de son prochain ; & après

en Judée pour cultiver la terre, & qui habitoient dans les ruines de Jerusalem & des autres villes. *Hieron.*

ỳ. 24. *expl.* non en sa propre personne, mais en sa posterité.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, dit S. Jerôme, qu'au-lieu de songer à embrasser la pénitence & à satisfaire à la justice de Dieu pour tant de crimes qui leur avoient attiré la captivité, ils se plaisoient à se tromper par de vaines esperances.

ỳ. 25. *expl.* contre le précepte de la loi. *Levit.* 7. 26. & 17. 14.

ỳ. 26. lettr. *Stetistis in gladiis vestris. Expl.* comme des gens qui sont tout prêts à répandre le sang. *Vatab.*

cela, vous posséderez cette terre comme votre heritage″ ?

te possidebitis ?

27. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je jure par moi-même, que ceux qui habitent dans ces lieux ruinés periront par l'épée, que ceux qui sont dans les champs seront livrés aux bêtes pour en être dévorés ; & que ceux qui se sont retirés dans les lieux forts & dans les cavernes, mourront de peste″.

27. *Hæc dices ad eos : Sic dicit Dominus Deus : Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent : & qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum : qui autem in præsidiis & speluncis sunt, peste morientur.*

28. Je réduirai cette terre en une solitude & en un desert. Sa force altiere & superbe sera détruite, & les montagnes d'Israel seront désolées, sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

28. *Et dabo terram in solitudinem, & in desertum, & deficiet superba fortitudo ejus : & desolabuntur montes Israel, eò quòd nullus sit qui per eos transeat.*

29. Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu ainsi cette terre deserte & abandonnée, à cause de toutes les abominations qu'ils y ont commises.

29. *Et scient quia ego Dominus, cùm dedero terram eorum desolatam, & desertam propter universas abominationes suas, quas operati sunt.*

ỳ. 26. *expl.* vous esperez de dominer & de regner dans ce payis comme auparavant ? En effet ceux qui parloient de la sorte s'étant refugiés en Egypte, contre la défense que Dieu leur en avoit faite, ils y perirent miserablement, lorsque Nabuchodonosor vint ravager ce royaume & le détruire ainsi qu'il avoit détruit celui de Judée.

ỳ. 27. *Voyez ch.* 5. 17. & 14. 15. 21.

30. *Et tu, fili hominis, filii populi tui, qui loquuntur de te juxta muros, & in ostiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes: Venite, & audiamus quis sit sermo egrediens à Domino.*

30. Quant à vous, fils-de-l'homme, les enfans de votre peuple qui parlent de vous le long des murs & aux portes de leurs maisons, se disent l'un à l'autre: Allons entendre " quelle est la parole qui sort de la bouche du Seigneur.

31. *Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, sedent coram te populus meus: & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos; quia in canticum oris sui vertunt illos, & avaritiam suam sequitur cor eorum.*

31. Ils viennent à vous comme un peuple qui s'assemble en foule, & ils s'asseient devant vous comme étant mon peuple. Ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parcequ'ils les changent en des cantiques qu'ils repassent dans leur bouche",pendant que leur cœur suit leur avarice.

32. *Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitus: & audiunt verba tua, & non faciunt ea.*

32. Vous êtes à leur égard comme un air de musique qui se chante d'une maniere douce & agréable. C'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous *leur* dites.

℣. 30. *expl.* Ceux qui s'assembloient dans les places publiques exposées à l'air, pour y causer dans l'oisiveté, alloient entendre Ezechiel par simple curiosité, ou même pour s'en moquer, comme on écoute, pour ainsi dire, des pieces de theatre, des tragedies, ou des romans, ne pouvant croire que ce qu'il leur disoit dût arriver.

℣. 31. *expl.* Ils écoutent vos paroles comme des chansons, pour s'en divertir. *Synops.*

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous sera arrivé, comme il est tout prêt d'arriver, c'est alors qu'ils sçauront qu'il y aura eu un Prophete parmi eux.

33. Et cùm venerit quod prædictum est (ecce enim venit) tunc scient quòd Propheta fuerit inter eos.

CHAPITRE XXXIV.

§. 1. *Menaces contre ceux qui accablent le peuple.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit ":

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Fils-de-l'homme, prophetisez touchant les Pasteurs " d'Israel; prophetisez, & dites aux Pasteurs: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Malheur aux Pasteurs d'Israel qui se paissent eux-mêmes ". Les Pasteurs ne paissent-ils pas leurs troupeaux " ?

Jerem. 23. 1. Sup. 13. 3.

2. Fili hominis, propheta de pastoribus Israel: propheta, & dices pastoribus: Hæc dicit Dominus Deus: Væ pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos: nonne greges à pastoribus pascuntur?

ỷ. 1. *expl.* Le Prophete ne marquant point ici les années comme auparavant, non plus que dans toute la suite, jusqu'à la description de ce temple si plein de merveilles, que Dieu lui fit voir en esprit l'an vingt-cinquiéme de la captivité de Jechonias: & la douziéme année de cette même captivité étant la derniere qu'il a marquée dans le chapitre precedent, il faut supposer, selon S. Jerôme, que c'est pendant ces treize années que ce sont faites les propheties differentes rapportées dans les chapitres suivans, sans que l'on sçache précisément le tems & l'année de chacune.

ỷ. 2. *expl.* les Princes & les Prêtres.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qui cherchent leurs interêts propres & non ceux de Dieu. *Philip.* 2. 21.

Ibid. *expl.* Ne doivent-ils pas regarder dans leur dignité,

3. *Lac comedebatis, & lanis operiebamini, & quod crassum erat occidebatis: gregem autem meum non pascebatis.*

3. Et cependant vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de sa laine; vous preniez les brebis les plus grasses pour les tuer; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau ″.

4. *Quod infirmum fuit non consolidastis, & quod ægrotum non sanastis, quod confractum est non alligastis, & quod abjectum est non reduxistis, & quod perierat non quæsistis, sed cum austeritate imperabatis eis, & cum potentia.*

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles ″, ni à panser & à guérir celles qui étoient malades; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient blessées; vous n'avez point relevé celles qui étoient tombées; & vous n'avez point cherché celles qui s'étoient perdues; mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur severe & pleine d'empire ″.

non leur utilité particuliere, mais celle des peuples à qui Dieu les a donnés pour ministres?

℣. 3. *expl.* Cela marque les injustices des Princes & des Prêtres d'Israel; ils imposoient ou tiroient de grands tributs, ils opprimoient par leurs calomnies les personnes les plus riches pour s'emparer de leurs biens; & ils negligeoient en même tems le soin des peuples.

℣. 4. *expl.* C'est fortifier une ame foible, dit S. Augustin, de la préparer à la tentation, & de l'affermir contre les maux de ce monde: c'est au-contraire l'affoiblir de lui promettre toutes sortes de biens, comme faisoient les faux-prophetes & les méchans Prêtres, qui éludoient toutes les menaces du Seigneur par les bonnes esperances qu'ils donnoient à Israel. *Aug. l. de Pastor. c. 5. tom. 9. vet. ed. & Serm. 46. tom. 5. nov. edit.*

Ibid. *autr.* mais vous les gouverniez avec dureté & avec un esprit de domination.

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées, parcequ'elles n'avoient point de Pasteur ; elles ont été dispersées en divers lieux ″, & elles sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages ″.

5. Et dispersæ sunt oves meæ : eò quòd non esset pastor : & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, & dispersæ sunt.

6. Mes troupeaux ont erré par-tout sur les montagnes & sur toutes les collines élevées ″. Mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, sans qu'il y eût personne pour les aller chercher ; sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mit en peine de les chercher.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in universo colle excelso : & super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

§. 2. *Punition des mauvais pasteurs.*

7. C'estpourquoi, ô Pasteurs, écoutez la parole du Seigneur :

7. Propterea pastores, audite verbum Domini :

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que parceque mes troupeaux ont été livrés en proie, & que mes

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quia pro eò quòd facti sunt greges mei in rapinam, & oves meæ in

℣. 5. *expl.* ou par la violence des puissans qui les opprimoient, ou par les Babyloniens qui les emmenerent captifs. *Synops.*

Ibid. *expl.* des Syriens, des Ammonites, Assyriens, Egyptiens, Chaldéens.

℣. 6. *expl.* Il marque par là l'idolatrie à laquelle les Juifs se sont prostitués sur les hauts-lieux ; *ou* les lieux où ils se retiroient pour se mettre à couvert de la dureté des Princes, *ou* ceux où les Chaldéens les répandirent lorsqu'ils les emmenerent en captivité. *Synops.*

devorationem omnium bestiarum agri, eò quòd non esset pastor: neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipsos, & greges meos non pascebant:

brebis ont été exposées à être dévorées par les bêtes sauvages, comme n'ayant point de Pasteur; puisque mes Pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux; mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux;

9. *propterea, pastores, audite verbum Domini.*

9. vous, dis-je, ô Pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

10. *Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum, & cessare faciam eos ut ultrà non pascant gregem, nec pascant ampliùs pastores semetipsos: & liberabo gregem meum de ore eorum, & non erit ultrà eis in escam.*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens moi-même à ces Pasteurs ″; j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains ″; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces Pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence ″, & il ne deviendra plus leur proie.

℣. 10. *expl.* pour les punir très-severement: comme il le fit en effet avec la derniere rigueur à l'égard de Sedecias, de ses enfans & des autres Princes d'Israel, qui avoient été à son peuple un sujet de chute & de scandale par leur pernicieux exemple.

Ibid. *autr.* je leur demanderai compte de mon troupeau.

Ibid. *lettr.* de leur bouche, *c'est-à-dire*, de cette violence par laquelle ils mangent mon troupeau, au-lieu de le paître & de le nourrir.

§. 3. *Dieu prendra soin lui-même de ses brebis.*

11. Car voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les visiterai moi-même ″.

12. Comme un pasteur visite son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées ; ainsi je visiterai mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été dispersées dans les jours de nuages & d'obscurité ″.

13. Je les retirerai d'entre les peuples ; je les rassemblerai de divers payis, & je les ferai revenir dans leur propre terre ″ ; & je les ferai paître sur les montagnes d'Israel le long des ruisseaux, & dans tous les lieux du payis les plus habités.

14. Je les menerai paître dans les pâturages les plus fertiles. Les hautes montagnes d'Israel seront

11. *Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ipse requiram oves meas, & visitabo eas.*

12. *Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipatarum : sic visitabo oves meas, & liberabo eas de omnibus locis, in quibus dispersæ fuerant in die nubis & caliginis.*

13. *Et ducam eas de populis, & congregabo eas de terris, & inducam eas in terram suam : & pascam eas in montibus Israel, in rivis, & in cunctis sedibus terræ.*

14. *In pascuis uberrimis pascam eas, & in montibus excelsis Israel erunt pascua*

℣. 11. *expl.* j'en aurai grand soin.

℣. 12. *expl.* C'est-à-dire, en ce jour funeste où Jerusalem ayant été prise & ruinée par Nabuchodonosor, le reste de ses habitans furent enlevés à Babylone au milieu des nations.

℣. 13. *expl.* Cela proprement a commencé à se faire lorsque JESUS CHRIST, le vrai & le bon Pasteur envoya le jour de la Pentecôte son Saint-Esprit, qui a réüni en un seul corps tous les peuples de la terre.

tarum : ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.	le lieu de leur pâture; elles s'y reposeront sur les herbes vertes; & elles paîtront sur les montagnes d'Israel dans les pâturages les plus gras.
15. *Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.*	15. Je ferai moi-même paître mes brebis "; je les ferai reposer moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu.
16. *Quod perierat requiram, & quod abjectum erat reducam, & quod confractum fuerat alligabo, & quod infirmum fuerat consolidabo, & quod pingue & forte custodiam: & pascam illas in judicio.*	16. J'irai chercher celles qui étoient perdues; je releverai celles qui étoient tombées; je banderai les plaies de celles qui étoient blessées; je fortifierai celles qui étoient foibles; je conserverai celles qui étoient grasses & fortes: & je les conduirai dans la droiture & dans la justice ".
17. *Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego judico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.*	17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis & les brebis, entre les beliers & les boucs ".

℣. 15. *expl.* Quoiqu'il soit vrai que JESUS-CHRIST est l'unique Pasteur, il n'a pas laissé, comme le remarque S. Augustin, d'établir plusieurs Pasteurs dans son Eglise. Mais tous ces Pasteurs ensemble ne sont qu'un en lui. Ils paissent les brebis, mais c'est JESUS-CHRIST qui les paît par eux. *August. de Pastor. tom. 9. vet. ed. & Serm. 46. tom. 6. nov. edit.*

℣. 16. lettr. *pascam illos in judicio.*

℣. 17. *expl.* Des Pasteurs Dieu passe aux brebis, c'est-à-dire, aux peuples, & aux principaux d'entre le peuple

18. Ne vous devoit-il pas suffire, *ô riches* ‖, de vous nourrir en d'excellens pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit ‖ ? & après avoir bu de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

18. *Nonne satis vobis erat pascua bona depasci ? insuper & reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus vestris : & cùm purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.*

19. Ainsi mes brebis paissoient ce que vous aviez foulé aux pieds, & elles buvoient l'eau que vos pieds avoient troublée.

19. *Et oves meæ his, quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur : & quæ pedes vestri turbaverunt, hæc bibebant.*

§. 4. JESUS-CHRIST *promis pour être le souverain Pasteur.*

20. C'estpourquoi voici ce que le Seigneur *votre* Dieu vous dit : Je viens moi-même juger, & discerner entre les brebis grasses & les brebis maigres ‖ :

20. *Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipse judico inter pecus pingue, & macilentum :*

21. parceque vous heur-

21. *pro eo quòd la-*

marqués par les beliers & les boucs ; voulant faire voir par là que si les chefs étoient très-souvent coupables de la perte des particuliers, ces particuliers ne devoient pas néanmoins se regarder comme innocens devant lui ; parceque chacun répondroit pour soi, & ne devoit point prétendre pouvoir s'excuser de sa perte sur autrui.

✝. 18. *expl.* Dieu parle aux riches d'entre le peuple, qui tourmentent les pauvres au-lieu de les secourir, & qui loin de les assister de leur superflu, aiment mieux le laisser gâter que de le donner aux pauvres.

Ibid. *expl.* ce qui pouvoit en nourir d'autres après vous.

✝. 20. *expl.* pour venger les pauvres & punir les riches.

teribus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec disspergerentur foras :

tiez de l'épaule ″, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées & chassées dehors :

22. *salvabo gregem meum, & non erit ultrà in rapinam, & judicabo inter pecus & pecus.*

22. mais je sauverai mon troupeau, il ne sera plus exposé en proie, & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23 ET SUSCITABO SUPER EAS PASTOREM UNUM, *qui pascat eas, servum meum David : ipse pascet eas, & ipse erit eis in pastorem.*

23. JE SUSCITERAI SUR ELLES LE PASTEUR UNIQUE pour les paître, David mon serviteur ″ ; lui-même aura soin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de Pasteur.

Infr. 40. 11. Joan 1. 45. & 10. 11. Osée 3. 5.

24. *Ego autem Dominus ero eis in Deum, & servus meus David princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.*

24. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, & mon serviteur David sera au milieu d'elles comme leur Prince. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

25. *Et faciam cum eis pactum pacis, & cessare faciam bestiis pessimas de terra : & qui habitant in de-*

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix, j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ″ ; & ceux qui

℣. 21. lettr. *lateribus & humeris impingebatis.*

℣. 23 *expl.* Il est clair que cette prophetie ne peut s'entendre que de JESUS-CHRIST, né selon l'homme de la race de David. *Aug. Ser.* 47. *nov. ed. de ovib. c.* 11. 12. *tom.* 6. *al. tom.* 9. D'autres l'ont expliqué de Zorobabel petit-fils de David. *Voyez Jer.* 23. 5. & 35. 15. *Grot.*

℣. 25. *expl.* Les bêtes farouches se multiplierent dans la Palestine après l'enlevement de ses habitans. Dieu disant qu'il exterminera ces bêtes, promet qu'il y fera revenir son peuple.

habitent dans le desert, dormiront en assurance au milieu des bois.

serto, securi dormient in saltibus.

26. Je les comblerai de benedictions autour de ma colline ‖; je ferai tomber les pluies en leur tems, & ce seront des pluies de benediction & d'abondance.

26. *Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem: & deducam imbrem in tempore suo; pluviæ benedictionis erunt.*

27. Les arbres des champs porteront leur fruit, la terre donnera son germe & sera feconde, *mes brebis* habiteront sans crainte dans leur payis; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes, & rompu leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

27. *Et dabit lignum agri fructum suum, & terra dabit germen suum, & erunt in terra sua absque timore: & scient quia ego Dominus, cùm contrivero catenas jugi eorum, & eruero eos de manu imperantium sibi.*

28. Elles ne seront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les‖ dévoreront plus. Mais elles habiteront dans une pleine assurance, sans avoir plus rien à craindre.

28. *Et non erunt ultrà in rapinam in gentibus, neque bestiæ terræ devorabunt eos: sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.*

29. Je leur susciterai parmi eux une plante ‖

29. *Et suscitabo eis germen nominatum:*

ỷ. 26. *expl.* de Jerusalem, où j'ai choisi le lieu de ma demeure, & ce temple élevé sur une colline.

ỷ. 28. lettr. *eos.* Parceque ces brebis sont les Israélites. Hebr. *eas.*

ỷ. 29. *expl.* Du sang des Israélites, marqués par ces bre-

& non erunt ultrà imminuti fame in terra, neque portabunt ultrà opprobrium gentium.

d'un grand nom ; ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre, & ils ne seront plus en opprobre parmi les nations ″.

30. *Et scient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipsi populus meus domui Israel : ait Dominus Deus.*

30. Ils sçauront alors que je serai avec eux, moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu ; & qu'ils seront mon peuple, eux qui sont la maison d'Israel, dit le Seigneur *votre* Dieu.

31. *Vos autem, greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis : & ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.*

31. Mais vous, mes brebis, vous les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, & moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur *votre* Dieu ″. *Joan.* 10. 11.

bis, Dieu fera naître JESUS-CHRIST, qui dit dans l'Evangile : Je suis la vraie vigne. *S. Jer.*

℣. 29. *ex.* car les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise. *Joan.* 10. 11.

℣. 31. *expl.* C'est de même que s'il leur disoit : Sçachez, mes brebis, que vous êtes des créatures raisonnables, nées pour vivre dans la pieté, & que le Pasteur dont je vous ai tant parlé est votre Seigneur & votre Dieu, que vous devez suivre avec la même simplicité que des brebis suivent leur pasteur. Mais souvenez-vous aussi que vous n'êtes que des hommes environnés d'infirmité & exposés à bien des perils, & que pour moi je suis votre Dieu & votre Seigneur, dont vous ne pouvez vous éloigner sans vous perdre, & à qui vous appartenez comme son peuple.



CHAPITRE XXXV.

§. 1. *Ruine des Iduméens.*

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage contre la montagne de Seïr ‖, prophetisez contre elle, & dites-lui :

3. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, montagne de Seïr, j'étendrai ma main sur vous, & je vous rendrai toute deserte & abandonnée ‖ ;

4. je détruirai vos villes, vous serez deserte, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur. *Jerem.* 49. 17.

5. Parceque vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Israel, que vous les avez poursuivis l'épée à la main au tems de leur affliction, au tems que leur iniquité étoit à son comble ‖.

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

2. *Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seir, & prophetabis de eo, & dices illi :*

3. *Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, mons Seir, & extendam manum meam super te, & dabo te desolatum atque desertum.*

4. *Urbes tuas demoliar, & tu desertus eris : & scies quia ego Dominus.*

5. *Eò quòd fueris inimicus sempiternus, & concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.*

✠. 2. *expl.* l'Idumée. *Voyez ch.* 25. 8.

✠. 3. *autr.* Je vous mettrai dans un état de desolation & de solitude.

✠. 5. *expl.* Les Iduméens quoiqu'alliés des Israélites, les ont toujours haïs. Dieu les reprend ici de ce que lorsque par sa justice il avoit livré les Israélites en proie aux Chal-

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus: quoniam sanguini tradam te, & sanguis te persequetur: & cùm sanguinem oderis, sanguis persequetur te.

6. C'estpourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je vous livrerai au sang ", & que le sang vous poursuivra, & parceque vous avez haï *votre* sang", vous serez aussi persecutée par *votre* sang".

7. Et dabo montem Seir desolatum atque desertum: & auferam de eo euntem, & redeuntem.

7. Je rendrai la montagne de Seïr toute deserte & abandonnée, & j'en écarterai tous ceux qui y passoient & y repassoient.

8. Et implebo montes ejus occisorum suorum: in collibus tuis, & in vallibus tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent.

9. Je remplirai ses montagnes des corps de ses enfans qui auront été tués, & ils tomberont percés de coups d'épées le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrens.

9. In solitudines sempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur: & scietis quia ego

9. Je vous réduirai en des solitudes éternelles, vos villes ne seront plus habitées; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le

dèens, non seulement ils se réjouirent de la ruine de leurs freres, mais même ils les poursuivirent l'épée à la main, en tuant sans doute ceux qui voulurent se refugier dans leur payis.

℣. 6. *expl.* C'est-à-dire, aux Juifs mêmes vos freres, qui vous assujettiront par le bras & la valeur du grand Judas Machabée. 1. *Mach.* 5. 3. *& le sang vous poursuivra.*

Ibid. C'est-à-dire, ou que ceux qui sont de votre sang vous feront la guerre & répandront votre sang; ou que le sang de vos freres que vous avez répandu s'élevera contre vous, pour demander la vengeance de votre ambition & de votre cruauté.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, les Israëlites qui étoient de votre sang, & descendus de Jacob comme vous d'Esaü. *Hieron. Estius.*

Seigneur *votre* Dieu.

Dominus Deus.

§. 2. *Cause de la ruine d'Edom.*

10. Parceque vous avez dit : Deux nations & deux payis seront à moi, & je les posséderai comme mon heritage ", quoique le Seigneur fût present dans Israel ".

10. *Eò quòd dixeris : Duæ gentes, & duæ terræ meæ erunt, & hereditate possidebo eas : cùm Dominus esset ibi.*

11. Pour cette raison je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je vous traiterai selon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Israélites, & que ce que je ferai parmi eux me rendra célebre", lorsque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.

11. *Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & secundùm zelum tuum, quem fecisti odio habens eos : & notus efficiar per eos cùm te judicavero.*

12. Vous sçaurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les insultes que vous avez publiées contre les montagnes d'Israel, en disant : Ce sont des montagnes desertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

12. *Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Israel, dicens : Deserti, nobis ad devorandum dati sunt.*

℣. 10. *expl.* Ces deux nations & ces deux payis peuvent s'entendre, ou de l'Idumée & de la Judée, ou de Juda & d'Israel. Car les Iduméens voyant que le roi de Babylone avoit ruiné Jerusalem se flaterent de pouvoir entrer en possession de la Judée.

Ibid. *expl.* comme en ayant assuré la possession à Jacob, & à sa posterité.

℣. 11. *autr.* me fera connoître pour ce que je suis.

13. *Et insurrexistis super me ore vestro, & derogastis adversum me verba vestra: ego audivi.*

13. Votre bouche s'est élevée contre moi, vous avez prononcé contre moi des paroles insolentes ″; & je les ai entendues.

14. *Hæc dicit Dominus Deus, Lætante universâ terrâ, in solitudinem te redigam.*

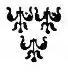
14. Voici donc ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Lorsque toute la terre sera dans la joie, je vous réduirai en un desert.

15. *Sicuti gavisus es super hereditatem domûs Israel, eò quòd fuerit dissipata, sic faciam tibi: dissipatus eris, mons Seir, & Idumæa omnis: & scient quia ego Dominus.*

15. Comme vous avez vû avec joie la ruine des terres de la maison d'Israel, je vous traiterai de même ″: vous serez ruinée, montagne de Seïr, & toute l'Idumée sera détruite; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

ỷ. 13. *expl.* en insultant à son peuple. Mais ils ne consideroient pas, dit S. Jerôme, qu'en parlant ainsi contre les Juifs, ils parloient contre Dieu même, puisque la Judée lui appartenoit comme au Seigneur d'Israel, & qu'encore qu'il en eût chassé le peuple pour quelque tems, à cause de leurs pechés, il avoit promis personnellement de l'y faire revenir.

ỷ. 15. *expl.* Ainsi la mesure de la haine que nous aurons témoignée à nos freres, sera la mesure des jugemens que le Seigneur exercera contre nous.



CHAPITRE XXXVI.

§. 1. *Punition des peuples qui ont affligé Israel.*

1. MAis vous, fils-de-l'homme, prophetisez aux montagnes d'Israel ″, & dites-leur: Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur.

1. *TU autem, fili hominis, propheta super montes Israel, & dices: Montes Israel, audite verbum Domini:*

2. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parceque l'ennemi ″ a dit de vous avec des cris de joie: Ces hauteurs éternelles ″ *des monts d'Israel* nous ont été données pour notre heritage ″;

2. *Hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines sempiternæ in hereditatem datæ sunt nobis.*

3. prophetisez & dites: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: *Vous montagnes*, parceque vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passans, que vous avez été l'heri-

3. *Propterea vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hereditatem reliquis gentibus, &*

℣. 1. *expl.* Dieu oblige son Prophete d'adresser son discours à ce payis tout desolé: ou, au peu de peuples que Nabuchodonosor y avoit laissés après la destruction de Jerusalem & de toute la Judée.

℣. 2. *expl.* l'Iduméen.

Ibid. *expl.* Il parle des montagnes de la Judée dit Vatable, comme si elles devoient toujours subsister. Le *sempiternæ* de la lettre se prend, selon quelques uns, pour des montagnes qui demeurent toujours dans le même état. *Grot. Menoch.*

Ibid. *expl.* comme étant les plus proches des Juifs, à qui elles appartenoient, & qui en étoient chassés.

ascendistis super labium linguæ, & opprobrium populi:

tage des autres nations, que vous êtes devenues la fable & l'objet des railleries de tous les peuples ;

4. *Propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, torrentibus, vallibusque, & desertis, parietinis, & urbibus derelictis, quæ depopulata sunt, & subsannata à reliquis gentibus per circuitum.*

4. parce, dis-je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *votre* Dieu: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux torrens, aux vallées, aux deserts, aux maisons ruinées & aux villes desertes qui ont été dépeuplées & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples :

5. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hereditatem cum gaudio, & toto corde, & ex animo: & ejecerunt eam ut vastarent:*

5. Voici donc ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colere contre les autres peuples, & contre toute l'Idumée, qui se sont emparées de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame, & de tout leur cœur pour en faire leur heritage, & qui en ont chassé les habitans " pour la ravager & pour la détruire ;

6. *Idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, ju-*

6. prophetisez, dis-je, à la terre d'Israel, & dites aux montagnes, aux collines, aux côteaux & aux

ỳ. 5. lettr. *eam.* Le payis mis pour les habitans.

vallées : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'ai parlé maintenant dans mon zele & dans ma fureur ″, parceque vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations :

gis & vallibus : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego in zelo meo ; & in furore meo locutus sum, eò quòd confusionem gentium sustinueritis.

7. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : J'ai levé la main *&* j'ai juré que les nations qui sont autour de vous porteront aussi elles-mêmes leur confusion *à leur tour.*

7. *Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ego levavi manum meam, ut gentes, quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.*

8. Et vous montagnes d'Israel, poussez vos branches, & portez votre fruit pour mon peuple d'Israel, car ce tems est proche ″.

8. *Vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, & fructum vestrum afferatis populo meo Israel : propè enim est ut veniat :*

9. Je viens à vous, & je me retournerai vers vous ; vous serez labourées, & vous recevrez la semence ″.

9. *Quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabimini, & accipietis sementem.*

10. Je multiplierai les hommes dans vous, j'y ferai croître toute la maison d'Israel, les villes seront habitées, & les

10. *Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel : & habitabuntur civitates, &*

ỳ. 6. *expl.* contre les nations qui se raillent de vous.

ỳ. 8. *expl.* Cela marque le retour des captifs de Babylone sous Zorobabel, Esdras & Nehemias, qui n'étoit que comme une image très-imparfaite de ce qui est arrivé dans la redemption génerale de l'univers.

ỳ. 9. *expl.* Vous ne demeurerez pas toujours dans la désolation où vous êtes maintenant.

ruinosa instaurabuntur.

lieux ruinés seront rétablis.

11. *Et replebo vos hominibus, & jumentis: & multiplicabuntur, & crescent: & habitare vos faciam sicut à principio, bonisque donabo majoribus, quàm habuistis ab initio: & scietis quia ego Dominus.*

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes: ils multiplieront & ils s'accroîtront. Je vous ferai habiter comme auparavant; je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eu au commencement //; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. *Et adducam super vos homines, populum meum Israel, & hereditate possidebunt te: & eris eis in hereditatem, & non addes ultrà ut absque eis sis.*

12. Je ferai venir sur vous des hommes, mon peuple d'Israel, ils vous posséderont comme leur heritage. Vous serez, dis-je, leur heritage, & à l'avenir vous ne vous trouverez plus sans eux //.

§. 2. *Dieu promet de rappeller son peuple.*

13. *Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd dicunt de vobis: Devoratrix hominum es, & suffocans gentem tuam:*

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Parcequ'on a dit de vous que vous étiez une terre qui devoroit les hommes, qui étouffoit son propre peuple //.

℣. 11. *expl.* Tout cela ne peut bien s'entendre que de l'Eglise, & des biens spirituels dont Dieu l'a comblée, au-lieu des biens temporels qu'il avoit donnés aux Juifs.

℣. 12. *expl.* Cela ne peut encore s'entendre que de l'Eglise; car les Juifs après leur retour de Babylone furent assujettis aux Medes & aux Perses, aux Macedoniens, aux Egyptiens & aux Romains; & enfin sous Tite & Vespasien, leur ville & leur temple furent de nouveau détruits, & eux dispersés dans tous les païs du monde.

℣. 13. *expl.* Au-lieu d'attribuer à vos crimes le châti-

14. vous ne devorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. propterea homines non comedes ampliùs, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches & la confusion dont les nations vous couvroient. Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, & vous ne perdrez plus votre peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. Nec auditam faciam in te ampliùs confusionem gentium, & opprobrium populorum nequaquàm portabis, & gentem tuam non amittes ampliùs, ait Dominus Deus.

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

16. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fils-de-l'homme, les enfans d'Israel ont habité dans leur terre ; ils l'ont souillée par le dereglement de leurs affections ‖, & de leurs œuvres, leur voie est devenue impure comme la femme qui souffre l'accident de son sexe ‖.

17. Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, & polluerunt eam in viis suis, & in studiis suis juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me.

18. C'estpourquoi j'ai répandu mon indignation

18. Et effudi indignationem meam super

ment que vous souffrez & votre captivité, on accusoit le payis que je vous avois donné, comme si ç'eût été une terre d'une telle nature, qu'elle ne pût conserver ses habitans, mais qu'elle les rejettât de son sein, par la captivité ou la fuite, ou qu'elle les fit mourir par les maladies, par l'épée des ennemis, ou par les bêtes farouches. *Estius.*

℣. 17. *lettr.* par leurs voies.

Ibid. *autr.* est devenue semblable à l'impureté d'une femme qui a ses mois.

eos pro sanguine, quem fuderunt super terram, & in idolis suis polluerunt eam.

sur eux, à cause du sang qu'ils avoient répandu sur la terre, & de leurs idoles par lesquelles ils l'avoient deshonorée.

19. *Et dispersi eos in gentes, & ventilati sunt in terras: juxta vias eorum, & adinventiones eorum judicavi eos.*

19 Je les ai écartés en divers payis, & je les ai dispersés parmi les peuples. Je les ai jugés, & je leur ai rendu selon leurs voies & selon leurs œuvres.

20. *Et ingressi sunt ad gentes, ad quas introierunt, & polluerunt nomen sanctum meum, cùm diceretur de eis: Populus Domini iste est, & de terra ejus egressi sunt.*

20. Ils ont vêcu parmi les peuples où ils étoient allés, & ils y ont deshonoré ‖ mon saint nom lorsqu'on disoit d'eux: C'est le peuple du Seigneur; ce sont-là ceux qui sont sortis de sa terre ‖: *Isa.* 52. 5. *Rom.* 2. 24.

21. *Et peperci nomini sancto meo, quod polluerat domus Israel in gentibus, ad quas ingressi sunt.*

21. & j'ai voulu épargner la sainteté de mon nom que la maison d'Israel avoit deshonoré parmi les nations où ils étoient allés.

22. *Idcircò dices domui Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Non propter vos ego faciam, domus Israel,*

22. C'estpourquoi vous direz à la maison d'Israel: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Ce n'est pas pour vous, mai-

℣. 20. *expl.* ou par leur conduite dereglée, indigne d'un peuple qui portoit mon nom: ou parceque leur captivité étoit attribuée par les Gentils, non à ma justice, qui avoit voulu les punir, mais à l'impuissance où ils s'imaginoient que j'avois été de les proteger.

Ibid. *autr.* c'est de sa terre qu'ils sont sortis.

son d'Israel, que je ferai ce que je dois faire, mais c'est pour mon saint nom // que vous avez deshonoré parmi les nations où vous étiez allés;

sed propter nomen sanctum meum, quod polluistis in gentibus, ad quas intrastis.

23. & je sanctifierai mon grand nom // qui a été souillé parmi les nations, que vous avez deshonoré au milieu d'elles; afin que les nations sçachent que je suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié à leurs yeux au milieu de vous //.

23. *Et sanctificabo nomen meum magnum, quod pollutum est inter gentes: quod polluistis in medio earum: ut sciant gentes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cùm sanctificatus fuero in vobis coram eis.*

℣. 22. *expl.* On peut remarquer avec un Auteur, que le Prophete marque dans la suite de ce chapitre tous les degrés de la justification de l'homme par JESUS-CHRIST. La premiere cause de notre justification c'est la grace prévenante de Dieu, marquée ici lorsqu'il dit: *Ce n'est pas pour vous*, &c. La seconde, est la foi que le Prophete designe au vers. 28. en disant: *Vous serez mon peuple & moi je serai votre Dieu.* La troisiéme est la connoissance de sa propre infirmité & de ses pechés, dont il dit vers. 31. *Vous vous ressouviendrez de vos voies*, &c. Le quatriéme est la douleur de ses pechés, & le regret qu'on en conçoit pour l'amour de Dieu, marquée au même verset 31. *Vos iniquités & vos crimes vous déplairont.* Le cinquiéme le Sacrement de Baptême, qui est cette *eau pure*, vers. 25. & dont l'effet est marqué au même lieu. Il y ajoute l'autre partie de la justification qui consiste dans le renouvellement de l'ame lorsqu'il dit, *Je vous donnerai un cœur nouveau*, &c. Enfin il marque le progrès de l'homme justifié dans la pratique des bonnes œuvres, en disant: *Je ferai que vous marcherez dans mes préceptes*, &c. vers. 27. *Estius.*

℣. 23. *autr.* la grandeur de mon nom.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, lorsque je les aurai convaincus de la sainteté de mon nom par les grands effets de ma puissance & de ma bonté à votre égard; & qu'elles ne pourront plus douter que celui qui parle & qui agit de la sorte ne soit vraiment le Dieu & le Seigneur des armées.

24. *Tollam quippe vos de gentibus, & congregabo vos de universis terris, & adducam vos in terram vestram.*

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples, je vous rassemblerai de tous les payis, & je vous ramenerai dans votre terre.

§. 3. *Dieu sanctifiera son peuple, & lui donnera son Esprit.*

25. *Et effundam super vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, & ab universis idolis vestris mundabo vos.*

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures ", & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. *Supr.* 11. 19.

26. *Et dabo vobis cor novum, & spiritum novum ponam in medio vestri: & auferam cor lapideum de carne vestra, & dabo vobis cor carneum.*

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair ".

27. *Et spiritum meum ponam in medio vestri: & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea custodiatis & operemini.*

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous; je ferai que vous marcherez dans *la voie de* mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.

28. *Et habitabitis in terra, quam dedi patribus vestris: & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.*

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos peres: vous serez mon peuple, & moi je serai votre Dieu.

ỳ. 25. *expl.* Ceci & le reste du chapitre, ne se peut rapporter, même selon le sens litteral, qu'au grand mystere de la redemption génerale de l'univers.

ỳ. 26. *Voyez chap.* 11. 19.

29. Je vous délivrerai de toutes vos souillures. J'appellerai le froment ″, & je le multiplierai ; & je ne vous frapperai plus par la plaie de la famine :

29. *Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris : & vocabo frumentum, & multiplicabo illud, & non imponam vobis famem.*

30. Je multiplierai le fruit des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la stérilité *&* de la famine devant les nations.

30. *Et multiplicabo fructum ligni, & genimina agri, ut non poteris ultrà opprobrium famis in gentibus.*

31. Vous vous ressouviendrez ″ alors de vos voies toutes corrompues, & de vos affections déreglées ; vos iniquités & vos crimes vous déplairont.

31. *Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non bonorum : & displicebunt vobis iniquitates vestræ, & scelera vestra.*

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur *votre* Dieu, je veux bien que vous le sçachiez. Soyez confus & rougissez de honte pour les excès de votre vie ″ ; maison d'Israel.

32. *Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum sit vobis : confundimini, & erubescite super viis vestris, domus Israel.*

§. 4. *Bonheur du peuple cheri de Dieu.*

33. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorsque je vous aurai purifié de toutes vos iniquités ″,

33. *Hæc dicit dominus Deus : In die, qua mundavero vos ex omnibus iniquita-*

ỳ. 29. *expl.* Ce pain de froment est le sacré corps de celui qui s'est appellé le pain vivant, le pain descendu du ciel. *Joan.* 6. 51.

ỳ. 31. *expl.* vous rougirez.

ỳ. 32. *lettr.* sur vos voies.

ỳ. 33. *expl.* Si on entend cela des Juifs, il peut signifier :

tibus vestris, & inhabitari fecero urbes, & instauravero ruinosa,

que j'aurai repeuplé vos villes, & rétabli les lieux ruinés,

34. *& terra deserta fuerit exculta, quæ quondam erat desolata in oculis omnis viatoris,*

34. lorsque cette terre qui paroissoit deserte & toute désolée aux yeux des passans, aura commencé à être cultivée de nouveau,

35. *dicent: Terra illa inculta, facta est ut hortus voluptatis: & civitates desertæ, & destitutæ atque suffossæ, munitæ sederunt.*

35. on dira: Cette terre qui étoit inculte est devenue comme un jardin de délices, & les villes qui étoient desertes, abandonnées & ruinées, sont maintenant rebâties & fortifiées.

36. *Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus sim, & fecerim.*

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent ‖ reconnoîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés, & qui ai cultivé de nouveau les champs incultes. Que c'est moi, dis-je, qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

37. *Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc in hoc invenient me domus Israel, & fa-*

37. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Les enfans d'Israel me trouveront encore favorable

Lorsque j'aurai fait cesser les peines que vous souffriez à cause de vos iniquités.

℣. 36. *expl.* des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des Tyriens, des Sidoniens.

en ceci, & je leur ferai encore cette grace ‖. Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,

38. comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jerusalem dans ses fêtes solennelles ‖. C'est ainsi que les villes qui étoient desertes seront remplies de troupeaux d'hommes; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

ciam eis: multiplicabo eos sicut gregem hominum,

38. *ut gregem sanctum, ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus. Sic erunt civitates deserta, plena gregibus hominum: & scient quia ego Dominus.*

ỷ. 37. *expl.* La Vulgate peut aussi signifier: Je leur accorderai ce qu'ils me demanderont.

ỷ. 38. *expl.* Cela marque qu'il y aura autant & plus de monde, qu'il n'y avoit de Juifs à Jerusalem aux trois principales fêtes de l'année.

CHAPITRE XXXVII.

§. 1. *Des os extremement secs se réunissent & revivent.*

1. UN *jour* la main du Seigneur fut sur moi; & m'ayant mené dehors par l'esprit du Seigneur ‖, elle me laissa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

2. Elle me mena tout-autour de ces os; il y en avoit une très-grande

1. *FActa est super me manus Domini, & eduxit me in spiritu Domini: & dimisit me in medio campi, qui erat plenus ossibus,*

2. *& circumduxit me per ea in gyro: erant autem multa*

ỷ. 1. *expl.* Cela fait voir que cette vision se passa toute en esprit, & que le corps n'y eut point de part.

valdè super faciem campi, siccaque vehementer.

3. *Et dixit ad me: Fili hominis, putasne vivent ossa ista? Et dixi: Domine Deus, tu nosti.*

4. *Et dixit ad me: Vaticinare de ossibus istis, & dices eis: Ossa arida, audite verbum Domini.*

5. *Hæc dicit Dominus Deus ossibus his: Ecce ego intromittam in vos spiritum, & vivetis.*

6. *Et dabo super vos nervos, & succrescere faciam super vos carnes, & superextendam in vobis cutem: & dabo vobis*

quantité qui étoient sur la face de la terre, & extrémement secs ″.

3. Alors le Seigneur me dit: Fils-de-l'homme: croyez-vous que ces os puissent revivre? Je lui répondis, Seigneur *mon* Dieu, vous le sçavez ″.

4. Et il me dit: Prophetisez sur ces os, & dites-leur: Vous, os secs, écoutez la parole du Seigneur.

5. Voici ce que le Seigneur ″ dit à ces os: Je vais envoyer un esprit ″ en vous, & vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs sur vous, j'y formerai des chairs & des muscles, j'étendrai la peau pardessus; & je vous donnerai un esprit, & vous

℣. 2. *expl.* Cette *campagne* où le Prophete fut transporté en esprit par *la main*, c'est-à-dire, par la puissance du Seigneur, marquoit la Mesopotamie & les lieux circonvoisins; où la maison d'Israel étoit dispersée depuis que les Juifs avoient été enlevés. Cette *grande quantité d'os secs répandus sur la face de la terre*, figuroit ces mêmes Juifs, qui étant captifs, separés les uns des autres, & très-miserables, ne composoient plus un corps ni un peuple comme auparavant, mais étoient comme autant d'os ou de membres desséchés & défigurés.

℣. 3. *expl.* Vous le pouvez, & vous sçavez ce que vous voulez faire.

℣. 5. *lettr.* le Seigneur Dieu.

Ibid. *expl.* un esprit de vie, *i. e.* vous retablit dans votre liberté & dans votre premier état. *Grot.*

vivrez, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

spiritum, & vivetis: & scietis quia ego Dominus.

7. Je prophetisai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé, & lorsque je prophetisois, on entendit un bruit ″, & aussi-tôt il se fit un *grand* remuement parmi ces os; ils s'approcherent l'un de l'autre, & chacun se plaça dans sa jointure.

7. Et prophetavi sicut præceperat mihi: factus est autem sonitus, prophetante me, & ecce commotio: & accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam.

8. Je vis tout-d'un-coups que des nerfs se formerent *sur ces os*, des chairs les environnerent, & de la peau s'étendit pardessus; mais l'esprit n'y étoit point encore.

8. Et vidi, & ecce super ea nervi & carnes ascenderunt: & extenta est in eis cutis desuper, & spiritum non habebant.

9. Alors le Seigneur me dit: Prophetisez à l'esprit; prophetisez, fils-de-l'homme, & dites à l'esprit: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Esprit, venez des quatre vents ″, & soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent.

9. Et dixit ad me: Vaticinare ad spiritum, vaticinare, fili hominis, & dices ad spiritum: Hæc dicit Dominus Deus: A quatuor ventis veni, spiritus, & insuffla per interfectos istos, & reviviscant.

10. Je prophetisai donc comme *le Seigneur* me l'avoit commandé; & en même tems l'esprit entra dans ces os, ils devinrent vivans & animés, ils se

10. Et prophetavi sicut præceperat mihi: & ingressus est in ea spiritus, & vixerunt: steteruntque super pedes suos exercitus

℣. 7. *expl.* Cela peut s'entendre de l'édit de Cyrus.
℣. 9. *expl.* de tous les côtés où les Juifs étoient dispersés.

grandis

grandis nimis valdè.

tinrent tout droits sur leurs pieds, & il s'en forma une grande armée.

11. *Et dixit ad me: Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est: ipsi dicunt: Aruerunt ossa nostra, & periit spes nostra, & abscissi sumus.*

11. Alors le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, tous ces os sont les enfans d'Israel. Nos os, disent-ils, sont devenus tout secs, notre esperance est perdue, & nous sommes retranchés " *du nombre des hommes.*

12. *Propterea vaticinare, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego aperiam tumulos vestros, & educam vos de sepulcris vestris, populus meus: & inducam vos in terram Israel.*

12. Prophetisez donc, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : O mon peuple, je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sepulcres ", & je vous ferai entrer dans la terre d'Israel ;

13. *Et scietis quia ego Dominus, cùm aperuero sepulcra vestra, & eduxero vos de tumulis vestris, popule meus.*

13. & vous sçaurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai ouvert vos sepulcres, que je vous aurai fait sortir de vos tombeaux,

14. *& dedero spiritum meum in vobis, & vixeritis, & re-*

14. que j'aurai répandu mon esprit en vous, que vous serez rentrés dans

℣. 11. *expl.* Nos affaires sont dans un état déplorable, il ne nous reste plus aucune esperance de retourner dans notre patrie. *Le Chaldéen porte* ; Nous perissons tous. *L'Hebreu ajoute* : Nous sommes tous separés les uns des autres. Ce qui marque la captivité. *Grot.*

℣. 12. *expl.* des villes & des prisons où vous êtes détenus: La captivité seule étoit un tombeau pour les Juifs.

la vie, & que je vous aurai fait vivre en paix & en repos sur votre terre. Vous sçaurez alors que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit, dit le Seigneur *votre* Dieu ".

quiescere vos faciam super humum vestram : & scietis quia ego Dominus locutus sum, & feci, ait Dominus Deus.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

15. *Et factus est sermo Domini ad me, dicens :*

16. Fils-de-l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez dessus. Pour Juda, & pour les enfans d'Israel qui lui sont unis ". Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez dessus : Ce bois est pour Joseph, pour Ephraïm, pour toute la maison d'Israel, & pour ceux qui lui sont unis ".

16. *Et tu, fili hominis, sume tibi lignum unum, & scribe super illud : Juda, & filiorum Israel sociorum ejus : & tolle lignum alterum, & scribe super illud : Joseph ligno Ephraim, & cuncta domui Israel, sociorumque ejus.*

℣. 14. *expl.* Cette prophetie d'Ezechiel a encore un sens plus élevé que celui de la lettre qu'on a marqué, & qui ne regarde que les Juifs captifs à Babylone. Tout le monde avant la naissance de JESUS-CHRIST, étoit cette campagne toute couverte d'os secs. C'est ce Sauveur qui a répandu son esprit sur ces os, & qui leur donne la veritable vie & le veritable repos ; la vie de sa grace & la paix de son esprit. On y voit encore, selon Tertullien, une image très-naturelle de la résurrection generale de tous les hommes. *Tert. de resur. c.* 30.

℣. 16. *expl.* la tribu de Benjamin.

Ibid. *expl.* pour les dix autres tribus, dont le premier roi Jeroboam étoit de la tribu d'Ephraïm fils de Joseph. Cette nouvelle vision & cette nouvelle parabole marquoit la réunion des deux royaumes de Juda & d'Israel. Ils devoient être réunis après la captivité de Babylone, parcequ'en effet il n'y eut plus qu'un seul peuple & qu'un seul

17. *Et adjunge illa, unum ad alterum tibi in lignum unum: & erunt in unionem in manu tua.*

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un seul morceau de bois.

§. 2. *Réunion & retour du peuple.*

18. *Cùm autem dixerint ad te filii populi tui loquentes: Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?*

18. Et lorsque les enfans de votre peuple vous diront: Ne nous découvrirez-vous point ce que signifie ce que vous faites?

19. *Loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: ecce ego assumam lignum Joseph, quod est in manu Ephraim, & tribus Israel, quæ sunt ei adjuncta: & dabo eas pariter cum ligno Juda, & faciam eas in lignum unum: & erunt unum in manu ejus.*

19. Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm ″, & les tribus d'Israel qui lui sont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux; & ils seront dans ma main″ comme un seul bois.

20. *Erunt autem ligna, super quæ scripseris in manu tua, in oculis eorum.*

20 Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois sur lesquels vous aurez écrit, & vous leur direz:

21. *Et dices ad eos:*

21. Voici ce que dit le

royaume, si néanmoins on peut encore appeller royaume ce qui n'en étoit plus qu'une ombre.

ỷ. 19. *expl.* C'est-à dire, que la royauté étoit dans Ephraïm: les premiers rois d'Israel, & la plupart de leurs successeurs ayant été de cette tribu.

Ibid. *lettr.* dans sa main. *Hebr.* dans ma main.

Seigneur *votre* Dieu : Je vais prendre les enfans d'Israel du milieu des nations où ils étoient allés ; je les rassemblerai de toutes parts ; je les ramenerai en leur payis,

Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam filios Israel de medio nationum, ad quas abierunt : & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum suam.

Joan. 10. 16.

22. & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres, & sur les montagnes d'Israel. Il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous ; & à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples, ni en deux royaumes.

22. *Et faciam eos in gentem unam, in terra in montibus Israel, & rex unus erit omnibus imperans : & non erunt ultrà duæ gentes, nec dividentur ampliùs in duo regna.*

23. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par toutes leurs iniquités. Je les retirerai sains & saufs de tous les lieux où ils avoient peché, & je les purifierai ; & ils seront mon peuple, & je serai leur Dieu ″.

23. *Neque polluentur ultrà in idolis suis, & abominationibus suis, & cunctis iniquitatibus suis : & salvos eos faciam de universis sedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos : & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.*

Isa. 40. 11. Jer. 23. 5. Supr. 34. 23. Dan. 9. 24. Joan. 1. 45.

24. Mon serviteur David ″ regnera sur eux ; ils

24. *Et servus meus David rex super eos,*

℣. 23. *expl.* Le Prophete passe tout-d'un-coup de la figure à la chose figurée, c'est-à-dire, de la réunion de Juda & d'Israel en un seul peuple, qui arriva sous le regne de Cyrus, à la réunion de tous les peuples dans la main & sous la conduite de JESUS-CHRIST.

℣. 24. *expl.* Zorobabel de la famille de David sur les Juifs : ou plutôt JESUS-CHRIST né de David selon la chair, sur tous les peuples réunis dans une même foi.

& pastor unus erit omnium eorum : in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea custodient, & facient ea.

n'auront plus tous qu'un seul Pasteur ; ils marcheront dans *la voie de* mes ordonnances ; ils garderont mes commandemens, ils les pratiqueront.

25. *Et habitabunt super terram, quam dedi servo meo Jacob, in qua habitaverunt patres vestri : & habitabunt super eam ipsi, & filii eorum, & filii filiorum eorum usque in sempiternum : & David servus meus princeps eorum in perpetuum.*

25. Ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob, & où leurs peres ″ ont habité. Ils y habiteront eux & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans jusqu'à jamais ; & mon serviteur David sera leur Prince dans la succession de tous les âges.

Ps. 109. 4. & 116. 2. Joan. 12. 34.

26. *Et percutiam illis fœdus pacis, pactum sempiternum erit eis : & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.*

26. Je ferai avec eux une alliance de paix ; mon alliance avec eux sera éternelle″. Je les établirai sur un ferme fondement ″. Je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon sanctuaire ″ au milieu d'eux.

27. *Et erit tabernaculum meum in eis : & ero eis Deus,*

27. Mon tabernacle sera dans eux. Je serai leur Dieu, & ils seront

℣. 25. *expl.* vos peres.

26. *expl.* Cela s'entend de la nouvelle alliance, par laquelle Jesus-Christ a pacifié toutes choses par le sang qu'il a répandu sur la croix. *Coloss.* 1. 20. cette alliance sera éternelle, puisque l'Eglise avec laquelle elle est *contractée*, n'aura point de fin.

Ibid. *expl.* Jesus-Christ est ce fondement.

Ibid. lettr. *Sanctificationem meam.* Hebr. *Sanctuarium meum.* Et sic infrà. *Vatab.*

mon peuple :

& ipsi erunt mihi populus.

28 & les nations sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur & le sanctificateur d'Israel, lorsque mon sanctuaire se conservera pour jamais au milieu d'eux.

28. *Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cùm fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.*

CHAPITRE XXXVIII.

§. 1. *Prophetie contre Gog & Magog.*

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

1. *ET factus est sermo Domini ad me, dicens :*

Infr. 39. 1. Apoc. 20. 7.

2. Fils-de-l'homme, tournez le visage vers Gog, vers la terre de Magog, vers ce Prince & ce chef de Mosoch & de Thubal[1]; & prophetisez sur lui,

2. *Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, principem capitis Mosoch & Thubal: & vaticinare de eo;*

3. & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je viens à vous, Gog, prin-

3. *& dices ad eum: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Gog, principem capi-*

℣. 2. *expl.* On croit que sous ces deux noms le Prophete a pu décrire la persecution qu'Antiochus ce roi impie & cruel exerça contre les Juifs près de 400. ans après leur retour de Babylone. Quelques Interpretes ont cru aussi que ces deux noms signifient en general tous les peuples & les rois de l'Asie mineure & de la Syrie, que le Prophete declare ici devoir être de cruels persecuteurs du peuple de Dieu ; comme on le vit en la personne d'Antiochus, de Seleucus, de Demetrius, & de Nicanor, qui parurent tous animés de la derniere fureur contre les Juifs. Cette persecution d'Antiochus étoit la figure de celle que l'Antechrist doit faire contre les fideles à la fin des siecles.

tis Mosoch & Thubal,

ce & chef de Mosoch ″ & de Thubal ″ :

4. *& circumagam te, & ponam frænum in maxillis tuis, & educat te, & omnem exercitum tuum, equos & equites, vestitos loricis universos, multitudinem magnam, hastam & clypeum arripientium & gladium.*

4. je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos machoires″. Je vous ferai sortir, vous & toute votre armée, les chevaux & les cavaliers tout couverts de cuirasses, qui viendront en grandes troupes, armés de lances, de boucliers & d'épées.

5. *Persa, Æthiopes, & Lybies cum eis, omnes scutati & galeati.*

5. Les Perses″, les Ethiopiens″, & ceux de Lybie″ seront avec eux, tout couverts de boucliers, & le casque en tête″.

6. *Gomer, & universa agmina ejus, domus Thogorma, la-*

6. Gomer ″ & toutes ses troupes, la maison de Thogorma″, vers l'aqui-

℣. 3. *expl.* de la Cappadoce.

Ibid. *expl.* de l'Iberie.

℣. 4. *expl.* C'est-à dire, que Dieu faisant sortir ce Prince de son payis, il le menera où il lui plaira; & que malgré toute sa mauvaise volonté, il ne pourra nuire qu'à ceux sur qui il lui aura donné le pouvoir; comme un homme monté sur un cheval le conduit où il veut.

℣. 5. *expl.* Ces peuples, selon les historiens, étoient dans l'armée d'Antiochus. *Synops.*

Ibid. *expl.* voisins des Arabes, qui étoient aussi, selon les mêmes historiens, dans les troupes de ce Prince. *Grot.*

Ibid. *expl.* Les historiens disent encore la même chose de ceux-ci. *Grot.*

Ibid. *expl.* Ces peuples étoient mieux armés que les Grecs & les Asiatiques.

℣. 6. *expl.* Les Galates, qu'Appien met encore dans l'armée d'Antiochus. *Grot.*

Ibid. *expl.* Ceux d'Arménie ou de Phrygie, qu'A 1 compte encore entre les troupes d'Antiochus. *Grot.*

lon, & plusieurs *autres* peuples seront avec vous.

7. Preparez-vous, disposez-vous avec toute cette troupe nombreuse qui s'est rassemblée auprès de vous, & soyez le chef dont ils prennent l'ordre ".

8. Vous serez visité après un long-tems " ; & dans les dernieres années vous viendrez en une terre " qui a été sauvée de l'épée ", qui a été tirée d'entre plusieurs peuples, & rassemblée aux montagnes d'Israel", qui avoient été toujours desertes &

terà aquilonis, & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. *Prapara, & instrue te, & omnem multitudinem tuam, qua concervata est ad te: & esto eis in praceptum.*

8. *Post dies multos visitaberis: in novissimo annorum venies ad terram, qua reversa est à gladio, & congregata est de populis multis ad montes Israel qui fuerant deserti jugiter: hac de populis educta est, &*

ỷ. 7. *autr.* soyez à leur tête pour leur commander.

ỷ. 8. *expl.* Il semble que Dieu dans le tems même qu'il donne en quelque sorte la mission à Antiochus & aux autres ennemis de son peuple pour aller persecuter la Judée, il l'avertit de son propre châtiment, comme s'il avoit voulu le retenir dans la moderation envers les Juifs par la vûe de la *visite* de rigueur, par laquelle il devoit ensuite le punir lui-même.

Ibid. *autr.* vous les commanderez long-tems, & enfin vous viendrez dans une terre. *Grot.*

Ibid. *expl.* Dieu ajoute aussi-tôt ce qui regarde la guerre qu'Antiochus devoit faire à son peuple *dans les dernieres années*; c'est-à dire long-tems après, & au bout de 400. ans; ou bien dans les dernieres années qui précederont l'avenement du Messie.

Ibid. *expl.* dans la Judée qui étoit remplie de montagnes, qui avoit été deserte & abandonnée, mais que Dieu avoit repeuplée en délivrant les Juifs des mains des Chaldéens. Dieu leur avoit promis un grand bonheur après leur retour de la captivité; il les avertit néanmoins ici, que leur foi ne manqueroit pas d'épreuves, afin qu'ils ne fussent pas troublés lorsque de nouvelles persecutions leur arriveroient. *Synops.*

habitabunt in ea confidenter universi.

abandonnées ; en une terre dont les habitans avoient été retirés d'entre les peuples, & où tout le monde *ensuite* a été rétabli dans une pleine assurance.

9. *Ascendens autem quasi tempestas venies, & quasi nubes, ut operias terram tu, & omnia agmina tua, & populi multi tecum.*

9. Vous y viendrez alors, & vous paroîtrez comme une tempête & comme un tourbillon [a] pour couvrir la terre vous & toutes vos troupes, & plusieurs peuples avec vous.

10. *Hæc dicit Dominus Deus : In die illa ascendens sermones super cor tuum, & cogitabis cogitationem pessimam :*

10. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : En ce tems-là vous formerez des desseins dans votre cœur, & vous prendrez une résolution très-criminelle,

11. *& dices : Ascendam ad terram absque muro : veniam ad quiescentes, habitantesque securè : hi omnes habitant sine muro, vectes & portæ non sunt eis :*

11. en disant : Je viendrai dans un payis sans muraille & sans défense ; j'attaquerai des gens qui sont en paix, qui se croient dans une pleine assurance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni barrieres ni portes.

12. *ut diripias spolia, & invadas prædam, ut inferas manum tuam super eos,*

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépouilles, à vous charger de butin & de pillage, &

✝. 9. *expl.* Cela marque le bruit & la multitude de l'armée.

à porter votre main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, avoient été rétablis, contre un peuple qui avoit été rassemblé des nations, & qui commençoit à habiter & à posseder cette terre au milieu *du monde* ".

qui deserti fuerant, & posteà restituti, & super populum, qui est congregatus ex gentibus, qui possidere cœpit, & esse habitator umbilici terræ.

13. Saba, Dedan, les gens de trafic de Tharsis", & tous ses *Princes cruels comme des* lions vous diront : Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles " ? Nous voyons que vous avez assemblé vos troupes si nombreuses pour faire un grand butin, pour prendre l'argent & l'or, pour emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller des richesses infinies.

13 *Saba, & Dedan, & negotiatores Tharsis, & omnes leones ejus dicent tibi : Numquid ad sumenda spolia tu venis ? ecce ad diripiendam prædam congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum, & aurum, & auferas supellectilem, atque substantiam, & diripias manubias infinitas.*

§. 2. *Punition de Gog.*

14. C'estpourquoi prophetisez, fils de l'homme, & dites à Gog : Voici ce que dit le Seigneur *votre*

14. *Propterea vaticinare, fili hominis, & dices ad Gog : Hæc dicit Dominus Deus :*

℣. 12. *Voyez ch.* 5. 5.

℣. 13. expl. *Saba* marque les Arabes. *Dedan* ceux de Rhodes ; selon d'autres les Iduméens. *Tharsis*, ceux de Tyr & de Sidon. Ce sont ceux-là qui suivoient l'armée d'Antiochus, ayant porté avec eux beaucoup d'or & d'argent, afin d'acheter les enfans d'Israel qu'on devoit faire esclaves. 1. *Mach.* 3. 41.

Ibid. *expl.* Ils parloient ainsi, parcequ'ils vouloient aussi s'enrichir eux-mêmes des dépouilles des Juifs. *Synops.*

Numquid non in die illo cùm habitaverit populus meus Israel confidenter, scies?

Dieu : En ce jour-là, lorsque mon peuple d'Israel demeurera en paix & dans une pleine assurance, *comme* vous le sçaurez ‖ *sans doute*,

15. *Et venies de loco tuo à lateribus aquilonis tu, & populi multi tecum, ascensores equorum universi, cœtus magnus, & exercitus vehemens.*

15. vous viendrez alors de votre payis, des climats de l'aquilon, vous & plusieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grande troupe, & avec une puissante armée;

16. *Et ascendes super populum meum Israel quasi nubes, ut operias terram. In novissimis diebus eris, & adducam te super terram meam : ut sciant gentes me, cùm sanctificatus fuero in te in oculis eorum, ô Gog.*

16. & vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israel comme un tourbillon pour couvrir toute la terre. Vous serez dans les derniers jours, & je vous ferai venir sur ma terre ‖, afin que les nations me connoissent lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance & ma sainteté ‖ à leurs yeux, ô Gog.

17. *Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo lo-*

17. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : C'est vous donc qui êtes

℣. 14. lettr. *scies.*

℣. 16. *expl.* dans la Judée que Dieu avoit choisie pour sa demeure & consacrée par tant de preuves de sa présence.

Ibid. *lettr.* lorsque j'aurai été sanctifié en vous. *Expl.* C'est-à-dire, lorsque je me serai servi de vous pour faire éclater ma sainteté à l'égard de mon peuple, ensuite je punirai votre orgueil, comme il le merite, & ainsi je serai reconnu pour le Seigneur, par l'accomplissement de la verité des choses que je prédis si long-tems auparavant, & dont il n'y a que moi seul qui puisse avoir la connoissance.

celui dont j'ai parlé dans les siecles passés, par mes serviteurs les Prophetes d'Israel, qui ont prophetisé en ce tems-là, que je devois vous faire venir contre eux ᐥ.

cutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre d'Israel, dit le Seigneur *votre* Dieu, mon indignation passera jusqu'à la fureur.

18. *Et erit in die illa, in die adventûs Gog super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furore meo.*

19. Je parlerai dans mon zele & dans le feu de ma colere : Parcequ'en ce tems-là il y aura un grand trouble & un grand renversement dans la maison d'Israel.

19. *Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum. Quia in die illa erit commotio magna super terram Israel :*

Matth. 24. 29. Luc. 21. 25.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tout reptile qui se meut sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face ᐥ.

20. *& commovebuntur à facie mea pisces maris : & volucres cœli, & bestiæ agri, & omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super*

ỷ. 17. *expl.* Il est difficile de juger qui sont ces anciens Prophetes ; qui avoient déja prédit ces cruelles persecutions dont il est parlé dans ce chapitre. Quelques-uns disent que toutes les propheties peuvent bien n'avoir pas été écrites, ou même ne s'être pas conservées. Mais on ne peut douter que celui qui est designé ici par *Gog*, n'ait été prédit fort long-tems avant Ezechiel, puisque l'Ecriture le dit ici nettement.

ỷ. 20. *expl.* Cela marque la frayeur & le trouble ex-

faciem terræ, & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.

Les montagnes seront renversées ″, les haies seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre.

21. *Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.*

21. J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur *votre* Dieu, & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées ″.

22. *Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis: ignem & sulphur pluam super eum, & super exercitum ejus, & super populos multos,*

22. J'exercerai mes jugemens sur eux par la peste ″, par le sang ″, par les pluies violentes, & par les grosses pierres ″; & je répandrai *du ciel* des pluies de feu & de souffre ″ sur Gog, sur son ar-

traordinaire que causeroient dans la Judée cette multitude d'ennemis qui devoient fondre tout-d'un-coup sur elle.

Ibid. *expl.* On peut entendre par ces *montagnes*, ou en géneral la Judée qui étoit pleine de montagnes; ou dans la Judée même les villes dont la situation pouvoit être plus élevée.

ỷ. 21. *expl.* C'est-à-dire, je les livrerai ensuite eux mêmes à l'épée des Juifs & à leur propre épée, qui se tournera contre eux dans leur déroute au milieu de ma terre d'Israel. C'est en effet ce que l'on vit dans le tems des Machabées, que le Seigneur remplit de sa force pour tuer un très grand nombre de leurs ennemis.

ỷ. 22. *expl.* Le Seigneur frappa Antiochus d'une plaie incurable & invisible; il fut attaqué d'une effroyable douleur dans les entrailles, & d'une colique qui le tourmentoit cruellement & qui lui causa la mort. 2. *Mach.* 9. 5.

Ibid. *expl.* à cause du deluge de sang qu'ils ont répandu. Cela marque le carnage que fit Judas Machabée de l'armée d'Antiochus. *Synops.*

Ibid. *expl.* On jettoit alors avec des instrumens de grosses pierres contre les ennemis.

Ibid. *expl.* un feu très-violent; c'est-à-dire, qu'il en-

mée, & sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. Je ferai voir ma grandeur, je signalerai ma toute-puissance & ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

qui sunt cum eo.

23. *Et magnificabor, & sanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & scient quia ego Dominus.*

voiera un très-grand embrasement dans leur camp, comme s'il tomboit du ciel une pluie de souffre. Cela peut marquer aussi simplement un grand nombre & de très-grands châtimens, selon une maniere de parler assez ordinaire dans l'Ecriture. *Voyez Ps.* 10. 7. sans qu'il soit necessaire de prouver que cette sorte de punition en particulier soit arrivée à Antiochus, ou doive arriver à l'Antechrist. *Synops. Critic.*

CHAPITRE XXXIX.

§. 1. *Destruction de Magog.*

1. MAis vous, fils-de-l'homme, prophetisez" contre Gog, & dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Je viens à vous, Gog, prince & chef de Mosoch & de Thubal;

2. je vous ferai tourner de toutes parts; je vous tirerai, & je vous ferai venir des climats de l'a-

1. *TU autem, fili hominis, vaticinare adversum Gog, & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego super te, Gog, principem capitis Mosoch & Thubal:*

2. *& circumagam te, & educam te, & ascendere te faciam de lateribus aquilo-*

℣. 1. *expl.* continuez à prophetiser plusieurs fois les mêmes choses, pour les imprimer plus fortement dans les esprits. *Grot.*

nis : & adducam te super montes Israel.

quilon, & je vous amenerai sur les montagnes d'Israel.

3. Et percutiam arcum tuum in manu sinistra tua, & sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

3. Je briserai votre ‖ arc dans votre main gauche ; & je ferai tomber vos fleches de votre main droite ‖.

4. Super montes Israel cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui sunt tecum : feris, avibus, omnique volatili, & bestiis terræ, dedit te ad devorandum.

4. Vous tomberez sur les montagnes d'Israel vous & toutes vos troupes, & tout votre peuple qui est avec vous ‖. Je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiseaux & à tout ce qui vole dans l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent ‖.

5. Super faciem agri cades : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

5. Vous tomberez au milieu des champs, parce que c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

6. Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in insulis confidenter :

6. J'envoyerai le feu sur Magog, & sur ceux qui habitent en assurance dans les Isles ‖ ; & ils

℣. 3. expl. *L'arc.* signifie souvent la puissance & la force.
Ibid. *expl.* je vous ferai tomber les armes des mains, & vous mettrai en fuite, c'est-à-dire, votre armée. *Grot.*

℣. 4. *expl.* Ceci ne peut pas s'entendre personnellement d'Antiochus, puisqu'il mourut revenant de Perse ; mais de lui en la personne de ses chefs & de ses troupes. 1. *Machab.* 9. 1. 3. 28. 1. *Machab.* 6. 5. 6. 16.
Ibid. *expl.* C'est-à dire, que les corps de ceux qui auroient été tués, demeureroient d'abord sans sepulture, & seroient mangés par les bêtes & les oiseaux. *Synops.*

℣. 6. *expl.* sur les Syriens alliés d'Antiochus, & sur les autres peuples qui demeurent auprès de la mer. *Grot.*

sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je ferai connoître mon saint nom au milieu de mon peuple d'Israel; je ne laisserai plus profaner″ mon saint nom ; & les nations sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, le saint d'Israel.

8. Voici le tems ; ce que j'ai prédit est arrivé ″, dit le Seigneur *votre* Dieu : voici le jour dont j'avois parlé ″.

9. Les habitans des villes d'Israel en sortiront ; ils brûleront & réduiront en cendres les armes, les boucliers, les lances, les arcs, & les fleches, les bâtons qu'ils portoient à la main, & les piques, & ils les consumeront par le feu pendant sept ans″.

& scient quia ego Dominus.

7. *Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel ; & non polluam nomen sanctum meum ampliùs : & scient gentes quia ego Dominus, sanctus Israel.*

8. *Ecce venit, & factum est, ait Dominus Deus : hac est dies, de qua locutus sum.*

9. *Et egredientur habitatores de civitatibus Israel, & succendent, & comburent arma, clypeum, & hastas, arcum, & sagittas, & baculos manuum, & contos : & succendent ea igni septem annis.*

℣. 7. *lettr.* je ne profanerai plus.

℣. 8. *autr.* Le voilà qui vient, ç'en est fait.

Ibid. *expl.* Dieu parle de la sorte quoiqu'il s'en fallût 400. ans qu'on ne vît l'accomplissement de cette prophetie ; soit parcequ'il vouloit que les hommes le regardassent avec la même certitude que s'il leur avoit été présent aussi-bien qu'à lui, ou parce *qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, & mille ans comme un jour.* 2. Pet. 3. 3.

℣. 9. *expl.* Cela regarde tous ceux d'Israel qui se joignirent aux Machabées pour défendre la cause de Dieu & les interêts de la religion. Car ils devinrent riches par les dépouilles de leurs ennemis, & ils firent à Dieu un sacrifice de leurs armes, comme pour lui protester qu'ils lui étoient

10. *Et non portabunt ligna de regionibus, neque succident de saltibus: quoniam arma succendent igni, & deprædabuntur eos, quibus prædæ fuerant, & diripient vastatores suos, ait Dominus Deus.*

10. Ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts, parce-qu'ils feront du feu de ces armes; qu'ils feront leur proie de ceux dont ils avoient été la proie, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillés, dit le Seigneur *votre* Dieu.

11. *Et erit in die illa: dabo Gog locum nominatum sepulcrum in Israel: vallem viatorum ad orientem maris, quæ obstupescere faciet prætereuntes: & sepelient ibi Gog, & omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog.*

11. En ce jour-là, je donnerai à Gog dans Israel un lieu célebre pour lui servir de sepulcre, qui est la vallée des passans, à l'orient de la mer [a], où tous ceux qui passeront seront frappés d'étonnement [b]: ils enseveliront là Gog avec toutes ses troupes; & ce lieu s'appellera la vallée des troupes de Gog [c].

redevables de la victoire. Ou bien on peut dire encore, qu'ils en trouverent une quantité prodigieuse, que comme ils ne mettoient point leurs forces dans la multitude de leurs troupes, mais dans le secours de Dieu, ils aimerent mieux s'en servir pour les brûler pendant plusieurs années marquées par ce nombre de *sept*, que non pas de les reserver & d'en faire des magasins.

℣. 11. *expl.* la mer de Genezareth, ou de Tiberiade. *Synopf.*

Ibid. *expl.* en voyant cette multitude d'infideles mis à mort par un petit nombre d'Israélites.

Ibid. *expl.* Quelques-uns croient que le Prophete parle ici principalement de la victoire que Simon l'un des freres de Judas Machabée remporta sur les nations infidelles dans la Galilée; mais il peut bien y parler aussi de toutes celles que Judas & Jonathas remporterent dans le même tems au payis de Galaad, où ils défirent un nombre prodi-

12. La maison d'Israel les ensevelira en ce lieu-là durant sept mois″, pour purger la terre ″.

13. Tout le peuple du payis les ensevelira, & ce jour auquel j'ai signalé ma gloire leur sera un jour célebre, dit le Seigneur *votre* Dieu.

14. Et ils établiront des hommes qui visiteront le payis sans cesse, pour chercher & pour ensevelir ceux qui seroient encore demeurés sur la face de la terre, afin de la purifier; & ils commenceront à faire cette recherche après sept mois ″.

15. Ils parcourront tout les payis; & lorsqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, afin que ceux qui sont chargés d'ensevelir les morts le trouvent, & l'ensevelissent en la vallée des troupes de Gog.

12. *Et sepelient eos domus Israel, ut mundent terram septem mensibus.*

13. *Sepeliet autem eum omnis populus terræ, & erit eis nominata dies, in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.*

14. *Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant & requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emundent eam: post menses autem septem quærere incipient.*

15. *Et circuibunt peragrantes terram: cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.*

gieux d'ennemis, & prirent une grande quantité de dépouilles.

ỷ. 12. *expl.* tant le nombre des morts répandus par tout sera grand. *Vatab.*

Ibid. *expl.* pour empêcher que la terre ne soit souillée contre la défense de la loi. *Synops.*

ỷ. 14. *autr.* au commencement des sept mois. Car le mot Hebreu signifie également, le commencement & la fin. *Grot.*

16. *Nomen autem civitatis Amona, & mundabunt terram.*

16. Or la ville recevra le nom d'Amona ‖, & ils purifieront le payis.

17. *Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Dic omni volucri, & universis avibus, cunctisque bestiis agri: Convenite, properate, concurrite undique ad victimam meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel: ut comedatis carnem, & bibatis sanguinem.*

17. Voici donc, ô fils-de-l'homme, ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre: Venez toutes ensemble, hâtez-vous, accourez toutes de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israel, afin que vous en mangiez la chair, & que vous en buviez le sang:

18. *Carnes fortium comedetis, & sanguinem principum terræ bibetis: arietum, & agnorum, & hircorum, taurorumque & altilium, & pinguium omnium.*

18. que vous mangiez la chair des forts, & que vous buviez le sang des Princes de la terre, des beliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat ‖.

℣. 16. *autr.* Amona est le nom de la ville. *Expl.* Le mot d'*Amona* signifie multitude. Les uns disent que la ville qui étoit voisine de la vallée dont il est parlé ici, recevroit ce nom pour marquer la multitude des corps morts qui y seroient enterrés. Les autres que par *la ville*, on doit entendre en ce lieu Jerusalem, qu'on nommoit la ville par excellence, & qu'ainsi le Prophete veut dire que la ville de Jerusalem aquereroit un grand nom, c'est-à-dire, une grande gloire par la multitude de ses ennemis qui auroient été tués & ensevelis dans cette vallée.

℣. 18. *expl.* Par tous ces animaux dont on se servoit dans les sacrifices, il marque les diverses conditions des hom-

19. Et vous mangerez de la chair grasse jusqu'à vous en soûler, & vous boirez le sang de la victime que je vous immolerai, jusqu'à vous enivrer.

19. Et comedetis adipem in saturitatem, & bibetis sanguinem in ebrietatem, de victima, quam ego immolabo vobis.

20. Et vous vous soûlerez sur ma table ″ de la chair des chevaux, & de la chair des cavaliers les plus braves, & de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur *votre* Dieu.

20. Et saturabimini super mensam meam de equo, & equite forti, & de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.

§. 2. *Cause de la captivité de Juifs.*

21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes nations verront le jugement que j'aurai exercé contr'eux ″, & ils reconnoîtront ma main puissante que j'aurai appesantie sur eux.

21. Et ponam gloriam meam in gentibus: & videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim, & manum meam, quam posuerim super eos.

22. Et les enfans d'Israel sçauront depuis ce jour-là, & dans tous les tems qui suivront, que c'est moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu.

22. Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum, à die illa, & deinceps.

23. Les peuples sçauront alors que la maison d'Israel sera devenue cap-

23. Et scient gentes quoniam in iniquitate sua capta sit do-

mes, les Princes, les commandans, les soldats. *Voyez Is.* 34. 6. C'est aussi ce qui est marqué dans le Chaldéen. *Grot.*

ỳ. 20. *expl.* Il appelle ainsi le lieu du combat.

ỳ. 21. *expl.* apprendront quelles sont les vengeances que j'ai tirées de ceux qui méprisoient mon saint nom. *Grot.*

mus Israel, eò quòd derelinquerint me, & absconderim faciem meam ab eis, & tradiderim eos in manus hostium, & ceciderint in gladio universi.

tive à cause de son iniquité, parcequ'ils m'avoient abandonné ″, & que je leur avois caché mon visage ″, & les avois livrés entre les mains de leurs ennemis″ qui les ont tous fait passer au fil de l'épée.

24. *Juxta immunditiam eorum & scelus feci eis, & abscondi faciem meam ab illis.*

24. Je les ai traités selon leur impureté, & selon leur crime, & j'ai détourné d'eux mon visage.

25. *Propterea hæc dicit Dominus Deus: Nunc reducam captivitatem Jacob, & miserebor omnis domûs Israel, & assumam zelum meum pro nomine sancto meo.*

25. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob, j'aurai compassion de toute la maison d'Israel, & je deviendrai jaloux de l'honneur de mon saint nom ″.

℣. 23. *expl.* Les Israélites quitterent le Seigneur au tems des Machabées, lorsque plusieurs au mépris de sa sainte loi, & pour plaire à des Rois payens, passerent de la vraie religion aux superstitions des infideles. 1. *Mach.* 1. 12. *Grot.*

Ibid. *expl.* que j'avois cessé de leur être favorable.

Ibid. *expl.* d'Antiochus.

℣. 25. *expl.* Ceux qui expliquent de l'Antechrist tout ce qui est dit dans ces deux chapitres de Gog & de Magog, disent que l'on doit aussi entendre ceci de la conversion finale des Juifs, & de leur incorporation dans le sein de la sainte Eglise. Quoique cette explication semble assez naturelle, il est peut-être aussi naturel de regarder ce même sens, comme ayant été figuré par un autre qui paroît encore plus litteral. Car il semble que Dieu parle ici principalement du miracle par lequel il délivra Israel, soit de la captivité de Babylone, soit de la tyrannie d'Antiochus & des autres rois de Syrie, soit enfin de l'esclavage du démon.

26. Et ils porteront leur confuſion & *le poids de* tous leurs pechés par leſquels ils avoient violé ma loi ″, lorſqu'ils habiteront en leur payis dans une pleine aſſurance ſans crainte de perſonne ;

27. lorſque je les aurai ramenés d'entre les peuples, que je les aurai raſſemblés des payis de leurs ennemis, & que j'aurai été ſanctifié au milieu d'eux aux yeux de pluſieurs nations.

28. Et ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait tranſporter parmi les nations, je les aurai fait revenir tous enſemble dans leur payis, ſans laiſſer aucun d'eux en cette terre étrangere.

Sup. 36. 33.

29. Je ne leur cacherai plus alors mon viſage ; parceque je répandrai mon Eſprit ſur toute la maiſon d'Iſrael, dit le Seigneur *votre* Dieu.

26. *Et portabunt confuſionem ſuam, & omnem prævaricationem, quâ prævaricati ſunt in me, cùm habitaverint in terra ſua confidenter neminem formidantes :*

27. *& reduxero eos de populis, & congregavero de terris inimicorum ſuorum, & ſanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.*

28. *Et ſcient quia ego Dominus Deus eorum : eò quòd tranſtulerim eos in nationes, & congregaverim eos ſuper terram ſuam, & non derelinquerim quemquam ex eis ibi.*

29. *Et non abſcondam ultrà faciem meam ab eis, eò quòd effuderim ſpiritum meum ſuper omnem domum Iſrael, ait Dominus Deus.*

℣. 26. *ex.* C'eſt-à-dire, ils feront pénitence de leurs pechés.

CHAPITRE XL.

§. 1. *Le Prophete voit rebâtir une ville & un temple.*

1. *IN vigesima quinto anno transmigrationis nostræ, in exordio anni, decimâ mensis, quartodecimo anno postquàm percussa est civitas, in ipsa hac die facta est super me manus Domini, & adduxit me illuc.*

2. *In visionibus Dei adduxit me in terram Israel, & dimisit me super montem excelsum nimis: super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad austram.*

3. *Et introduxit me illuc: & ecce vir,*

1. LA vingt-cinquiéme année de notre captivité ", au commencement de l'année, le dixiéme du mois ", quatorze ans après la ruine de la ville de Jerusalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut sur moi ", & il me mena à Jerusalem. L'an du monde 3430.

2. Il me mena en une vision divine au payis d'Israel; & il me mit sur une fort haute montagne sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville qui étoit tournée vers le midi.

3. Il me fit entrer en ce bâtiment "; & je ren-

ỷ. 1. *expl.* avec le roi Jechonias.

Ibid. *expl.* du premier mois.

Ib. & ỷ. 2. *expl.* C'est-à-dire, qu'Ezechiel étant de corps à Babylone, fut transporté par une vertu *divine* en esprit & en *vision à Jerusalem dans le payis d'Israel, & sur une fort haute montagne* qui étoit celle de Moria, où le temple qu'il y vit lui parut *comme une ville*, & ce fut pour cela qu'il lui donna ce nom. *Il dit qu'elle étoit tournée vers le midi;* parcequ'il venoit de Babylone, & que l'Ecriture représente toujours cette ville comme étant au septentrion à l'égard de la Judée.

ỷ. 3. *expl.* C'est le sentiment de quelques Auteurs, que ce temple tel qu'il est décrit dans toute la suite, est le mê-

contrai d'abord un homme", dont le regard brilloit comme de l'airain *étincellant*. Il tenoit d'une main un cordeau de fin lin; il portoit dans l'autre une canne pour mesurer, & il se tenoit devant la porte.

cujus erat species quasi species aris, & funiculus lineus in manu ejus, & calamus mensura in manu ejus: stabat autem in porta.

4. Cet homme me parla, & me dit: Fils-de-l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles, & gravez dans votre cœur & dans votre esprit tout ce que je vais vous montrer"; parcequ'on vous a amené ici pour vous le faire

4. *Et locutus est ad me idem vir: Fili hominis, vide oculis tuis, & auribus tuis audi, & pone cor tuum in omnia, qua ego ostendam tibi: quia ut ostendantur tibi adductus es huc: annuntia omnia, qua*

me qui fut détruit par Nabuchodonosor, & que Dieu le représenta aux yeux du Prophete, non seulement pour assurer le peuple Juif, que ce temple seroit un jour rétabli; mais encore afin qu'étant revenus de captivité, ils le rebâtissent sur ce modelle autant qu'il seroit en leur pouvoir. Que si la description qu'en fait ici l'Ecriture ne se rapporte point tout-à-fait à celle du temple de Salomon, c'est que tant de Rois qui avoient tenu successivement son royaume, avoient ajouté ou changé même plusieurs choses à ce temple. *Synops.*

ỳ. 3. *expl.* Un Ange qui avoit la forme d'un homme. Cet Ange étoit ou S. Michel tutelaire du temple & du peuple Juif, ou S. Gabriel qui parut à Daniel, *ch.* 9. 21.

ỳ. 4. *expl.* L'Ange avertit par là le Prophete, qu'une telle vision ne devoit pas se terminer à la simple curiosité; mais qu'elle étoit d'une part de la derniere consequence, & que de l'autre elle demandoit une attention extraordinaire tant du *cœur* qui de *l'esprit*, pour pouvoir être comprise. S. Jerôme regardant ce bâtiment comme l'image de l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui se bâtit tous les jours en la personne de ses saints, témoigne que l'esprit de Dieu nous y représente les grands & ineffables mysteres de notre religion.

tu vides,

tu vides, domui Israel.

voir : & annoncez à la maiſon d'Iſraël tout ce que vous aurez vû.

5. Et ecce murus forinſecus in circuitu domûs undique, & in manu viri calamus menſuræ ſex cubitorum, & palmo : & menſus eſt latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

5. En même tems, je vis au-dehors une muraille qui environnoit la maiſon de tous côtés ; & cet homme tenant à la main une canne pour meſurer, qui avoit ſix coudées & un palme de long, meſura la largeur de la muraille qui étoit d'une toiſe, & la hauteur qui étoit auſſi d'une toiſe.

6. Et venit ad portam, quæ reſpiciebat viam orientalem, & aſcendit per gradus ejus : & menſus eſt limen portæ calamo uno latitudinem, id eſt, limen unum calamo uno in latitudine :

6. Il vint enſuite à la porte qui regardoit vers l'orient, & il y monta par les degrés. Il meſura le ſeuil de la porte qui avoit une toiſe de largeur, c'eſt-à-dire, que le ſeuil étoit large d'une toiſe.

7. & thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum, & inter thalamos, quinque cubitos :

7. Il meſura auſſi les chambres qui avoient une toiſe de long & une toiſe de large, & il y avoit cinq coudées entre les chambres ".

8. & limen portæ

8. Le ſeuil de la porte

ỽ. 7. *expl.* S. Jerôme après avoir expliqué le mieux qu'il a pu ce qui regarde le ſens litteral de ces differentes meſures, avoue qu'il y trouve une ſi grande obſcurité, qu'il devine plutôt qu'il n'éclaircit ce qui lui paroît preſqu'inintelligible : il ne craint pas auſſi de confeſſer ſon peu de lumiere pour pouvoir découvrir les grands & ineffables myſteres qui y ſont contenus.

près du vestibule ″ au-dedans de la porte avoit une toise.

9. Il mesura le vestibule de la porte qui avoit huit coudées, & le frontispice qui en avoit deux. Le vestibule de la porte étoit au-dedans ″.

10. La porte qui regardoit vers l'orient, avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre, & les trois chambres & les trois frontispices des deux côtés étoient d'une même mesure.

11. Il mesura la largeur du seuil de la porte qui étoit de dix condées, & la longueur de la porte qui étoit de treize coudées.

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée, une coudée finissoit ces rebords qui se répondoient ; & les chambres d'un côté & d'autre étoient de six coudées.

juxta vestibulum portæ intrinsecùs, calamo uno.

9. Et mensus est vestibulum portæ octo cubitorum, & frontem ejus duobus cubitis : vestibulum autem portæ erat intrinsecùs.

10. Porrò thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc & tres inde : mensura una trium, & mensura una frontium ex utraque parte.

11. Et mensus est latitudinem liminis portæ, decem cubitorum : & longitudinem portæ, tredecim cubitorum.

12. Et marginem ante thalamos cubiti unius : & cubitus unus finis utrimque : thalami autem, sex cubitorum erant hinc & inde.

ỳ. 8. *expl.* Ces portes étoient semblables à celles des villes qui sont doubles, dont l'une qu'on peut nommer interieure est du côté de la ville, & l'autre qu'on peut appeller exterieure, du côté de la campagne. Entre ces deux portes il y a une espace, que le texte sacré nomme ici un *vestibule.* Menoch.

ỳ. 9. *autr.* Il y avoit à la porte un vestibule interieur.

13. *Et mensus est portam à tecto thalami, usque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum: ostium contra ostium.*

13. Il mesura la porte depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre, qui étoit de la largeur de vingt-cinq coudées; & les portes des chambres étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. *Et fecit frontes per sexaginta cubitos: & ad frontem atrium portæ undique per circuitum.*

14. Il fit ″ des frontispices de soixante coudées, & il ajouta aux frontispices le vestibule de la porte qui regnoit tout-autour.

15. *Et ante faciem portæ, quæ pertingebat usque ad faciem vestibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.*

15. Devant la face de la porte qui s'étendoit jusqu'à la face du vestibule de la porte interieure, il y avoit cinquante coudées;

16. *Et fenestras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam undique per circuitum: similiter autem erant & in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecùs, & ante frontes pictura palmarum.*

16. & des fenêtres de biais aux chambres & aux frontispices qui étoient au-dedans de la porte tout-autour d'un côté & d'autre. Il y avoit aussi au-devant des vestibules des fenêtres tout-autour, & devant les frontispices des palmes peintes.

§. 2. *Mesures des parvis.*

17. *Et eduxit me ad atrium exterius, & ecce gazophylacia, & pavimentum*

17. Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres, & le parvis étoit pavé de pierre

℣. 14. *expl.* C'est-à-dire, qu'il marqua en mesurant.

de tous côtés ; & il y avoit trente chambres autour du pavé ;

stratum lapide in atrio per circuitum : triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

18. & le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.

18. Et pavimentum in fronte portarum, secundùm longitudinem portarum erat inferius.

19. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte d'en bas jusqu'au frontispice du parvis interieur par le dehors ; & il y avoit cent coudées vers l'orient & vers l'aquilon.

19. Et mensus est latitudinem à facie portæ inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecùs, centum cubitos ad orientem, & ad aquilonem.

20. Il mesura aussi la longueur & la largeur de la porte du parvis exterieur qui regardoit vers l'aquilon.

20. Portam quoque, quæ respiciebat viam aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine, quàm in latitudine.

21. Et ses chambres, dont il y en avoit trois d'un côté & trois d'un autre, & son frontispice & son vestibule selon la mesure de la premiere porte, & il y avoit cinquante coudées de long, & vingt-quatre coudées de large.

21. Et thalamos ejus tres hinc, & tres inde : & frontem ejus, & vestibulum ejus secundùm mensuram portæ prioris, quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti quinque cubitorum.

22. Ses fenêtres, son vestibule & sa sculpture étoient de la même mesure que celle de la porte

22. Fenestræ autem ejus, & vestibulum, & sculpturæ secundùm mensuram

porta, quæ respiciebat ad orientem, & septem graduum erat ascensus ejus, & vestibulum ante eam.

qui regardoit vers l'orient ; on y montoit par sept degrés, & il y avoit au-devant un vestibule.

23. *Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, & orientalem : & mensus est à porta usque ad portam centum cubitos.*

23. Et la porte du parvis interieur étoit vis-à-vis de l'autre porte du côté de l'aquilon & du côté de l'orient : & ayant mesuré l'espace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées.

24. *Et eduxit me ad viam australem, & ecce porta, quæ respiciebat ad austrum : & mensus est frontem ejus, & vestibulum ejus : juxta mensuras superiores.*

24. Il me mena aussi vers le midi, & je vis une porte qui regardoit vers le midi : il en mesura le frontispice & le vestibule qui étoient de même mesure que les autres.

25. *Et fenestras ejus : & vestibula in circuitu, sicut fenestras cæteras : quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti quinque cubitorum.*

25. Et ses fenêtres avec les vestibules autour étoient comme les autres fenêtres : elles avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq coudées de large.

26. *Et in gradibus septem ascendebatur ad eam : & vestibulum ante fores ejus : & cælatæ palmæ erant, una hinc, & altera inde in fronte ejus.*

26. On y montoit par sept degrés. Le vestibule étoit devant la porte ; & il y avoit au frontispice des palmes de sculpture, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

27. *Et porta atrii interioris in via au-*

27. Et la porte du parvis interieur étoit du côté

du midi ; & ayant mesuré l'espace d'une porte jusqu'à l'autre du côté du midi, il trouva cent coudées.

strali : & mensus est à porta usque ad portam in via australi, centum cubitos.

28. Il me fit entrer aussi dans le parvis intérieur à la porte du midi, il prit la mesure de la porte comme celle des autres.

28. *Et introduxit me in atrium interius ad portam australem : & mensus est portam juxta mensuras superiores.*

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule des fenêtres & du vestibule tout-autour, & il trouva cinquante coudées de long & vingt-cinq de large.

29. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus eisdem mensuris : & fenestras ejus, & vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti quinque cubitos.*

30. Le vestibule qui regnoit tout-autour avoit vingt-cinq coudées de long & cinq de large.

30. *Et vestibulum per gyrum longitudine viginti quinque cubitorum, & latitudine quinque cubitorum.*

31. Le vestibule alloit au parvis exterieur ; & il y avoit des palmes au frontispice, & huit degrés pour y monter.

31. *Et vestibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte : & octo gradus erant, quibus ascendebatur per eam.*

32. Puis il me fit entrer dans le parvis interieur par le chemin qui

32. *Et introduxit me in atrium interius per viam orien-*

talem : & mensus est portam secundùm mensuras superiores.

regarde l'orient, & il mesura la porte selon les mesures dont nous avons déja parlé ″.

33. *Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, sicut suprà : & fenestras ejus, & vestibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti-quinque cubitorum.*

33. Il en mesura la chambre, le frontispice & le vestibule, comme il est dit auparavant, les fenêtres aussi & le vestibule tout-autour, qui avoient cinquante coudées de longueur & vingt-cinq de largeur.

34. *Et vestibulum ejus, id est, atrii exterioris : & palmæ cœlatæ in fronte ejus hinc & inde : & in octo gradibus ascensus ejus.*

34. Et il en mesura le vestibule qui regardoit le parvis exterieur, & il y avoit des palmes de côté & d'autre qui étoient gravées au frontispice, & on y montoit par huit degrés.

§. 3. *Suite des mesures.*

35. *Et introduxit me ad portam, quæ respiciebat ad aquilonem : & mensus est secundùm mensuras superiores.*

35. Il me mena ensuite vers la porte qui regardoit l'aquilon, & il en prit les mesures comme il avoit fait les précedentes.

ỽ. 32. *expl.* Le Prophete a déja dit vers. 28. que l'Ange l'avoit conduit à ce vestibule interieur par la porte du midi. Et il témoigne présentement qu'il l'y fit encore entrer par la porte de l'orient où il trouva les mêmes dimensions qu'aux autres, ce qui semble nous marquer que l'on entre de tous côtés dans la Jerusalem celeste, ou dans l'Eglise de la terre : mais par quelque endroit que l'on y entre, il faut que l'on trouve en nous les mêmes dimensions, c'est-à-dire, les mêmes sentimens & les mêmes vertus. Que si nos vertus sont d'un degré different de celles des autres, elles ne doivent pas être d'une autre nature.

36. Il en mesura la chambre, le frontispice, le vestibule & les fenêtres tout-autour qui avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq de large.

37. Son vestibule regardoit vers le parvis exterieur, & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées au frontispice, & on y montoit par huit degrés.

38. Et en chaque chambre du trésor, il y avoit une porte au frontispice de l'entrée. C'étoit-là qu'ils lavoient l'holocauste.

39. Au vestibule de la porte il y avoit deux tables d'un côté, & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocaustes, & *d'y offrir les sacrifices* pour les pechés & pour les fautes [u].

40. Et au côté de dehors qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'aquilon, il y avoit deux tables, & de l'autre côté devant le ve-

36. Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, & fenestras ejus per circuitum: longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine viginti quinque cubitorum.

37. Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius: & cælatura palmarum in fronte ejus hinc & inde: & in octo gradibus ascensus ejus.

38. Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum: ibi lavabant holocaustum.

39. Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, & duæ mensæ inde: ut immoletur super eas holocaustum, & pro peccato, & pro delicto.

40. Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ, quæ pergit ad aquilonem, duæ mensæ: & ad latus alterum ante

ỽ. 39. Hebr. *& piaculum pro peccato & pro culpa.* Vatab. Voyez la note Ps. 39. 10.

vestibulum portæ, duæ mensæ.

stibule de la porte, il y en avoit encore deux ″.

41. *Quatuor mensæ hinc, & quatuor mensæ inde: per latera portæ octo mensæ erant, super quas immolabant.*

41. Quatre tables d'un côté & quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables sur lesquelles on immoloit les sacrifices.

42. *Quatuor autem mensæ ad holocaustum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius & dimidii: & latitudine cubiti unius & dimidii: & altitudine cubiti unius: super quas ponant vasa, in quibus immolatur holocaustum, & victima.*

42. Les quatre tables pour l'holocauste étoient faites de pierres carrées qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit dessus les vases où l'on immoloit l'holocauste & la victime.

43. *Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecùs per circuitum: super mensas autem carnes oblationis.*

43. Elles avoient un bord d'un palme qui se courboit en dedans tout-autour, & on mettoit sur les tables les chairs de l'oblation.

℣. 40. *expl.* On immoloit donc & dedans & dehors des holocaustes, & l'on y offroit des sacrifices pour les pechés, afin de nous apprendre que ceux qui ont fait comme un holocauste d'eux-mêmes à Dieu, selon S. Gregoire, en se consacrant à lui soit dans l'Eglise, soit dans la retraite, ne doivent pas mépriser ceux qui sont engagés dans le monde; puisque Dieu reçoit les holocaustes, & les sacrifices des uns & des autres, pourvu que ce soit le feu de la charité qui consume ces deux sortes de victimes. Et quelque parfaits que soient les premiers, ils sont obligés de reconnoître qu'ils ont eux-mêmes besoin d'offrir tous les jours le sacrifice d'un cœur contrit pour leurs pechés & pour leurs fautes.

44. Au-dehors de la porte interieure il y avoit les chambres " des chantres au parvis interieur qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'aquilon. Leur face étoit tournée vers le midi. Il y en avoit une à côté de la porte orientale qui regardoit vers l'aquilon.

44. Et extra portam interiorem, gazophylacia cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad aquilonem: & facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ orientalis, quæ respiciebat ad viam aquilonis.

45. Et cet homme me dît: Cette chambre qui regarde le midi sera pour les Prêtres qui veillent à la garde du temple:

45. Et dixit ad me: Hoc est gazophylacium, quod respicit viam meridianam; sacerdotum erit, qui excubant in custodiis templi.

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'aquilon sera pour les Prêtres qui veillent pour le ministere de l'autel. Ceux-ci sont les fils de Sadoc, qui sont ceux d'entre les enfans de Levi qui s'approchent du Seigneur pour le servir.

46. Porrò gazophylacium, quod respicit ad viam aquilonis sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris, isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut ministrent ei.

℣. 44. *expl.* Il suffit d'ajouter ici avec S. Jerôme sur ce chapitre, & sur le sujet de toutes ces chambres, de ces vestibules, de ces parvis, & de toutes ces autres dimensions du temple d'Ezechiel, que puisque selon que le Sauveur l'a témoigné lui-même, il y a plusieurs demeures dans la maison du Pere éternel, qui est la celeste Jerusalem, il y en a aussi plusieurs differentes dans l'Eglise de la terre: & qu'ainsi il ne faut point se troubler pourvû que l'on entre dans la structure de cette sainte maison. Et l'on en sera partie, si l'on croit en Dieu & en Jesus-Christ par une foi qui agit, comme dit S. Paul, par la charité.

47. *Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadrum: & altare ante faciem templi.*

47. Il mesura aussi le parvis qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en carré, & l'autel qui étoit devant la face du temple.

48. *Et introduxit me in vestibulum templi: & mensus est vestibulum quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum hinc, & trium cubitorum inde.*

48. Il me fit entrer dans le vestibule du temple, & il en mesura l'entrée qui avoit cinq coudées d'un côté, & cinq coudées de l'autre, & la largeur de la porte qui avoit trois coudées d'un côté, & trois coudées de l'autre.

49. *Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum, & latitudinem undecim cubitorum, & octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus; una hinc, & altera inde.*

49. Le vestibule avoit vingt coudées de long & onze de large, & on y montoit par huit degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté, & l'autre d'un autre.

CHAPITRE XLI.

§. 1. *Mesures des diverses parties du temple.*

1. *ET introduxit me in templum, & mensus est*

1. APrès cela il me fit entrer dans le temple [a]. Il mesura les

ỳ. 1. *expl.* Ce qu'il nomme ici *le temple* est la premiere partie du temple, qui s'appelloit Le lieu saint, & duquel le Saint des Saints ou le sanctuaire étoit séparé.

poteaux de l'entrée *du temple*, qui avoient chacun six coudées de large, selon la largeur de *l'ancien* tabernacle ″.

frontes, sex cubitos latitudinis hinc, & sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Il mesura la largeur *de l'ouverture* de la porte, qui étoit de dix coudées. Et l'un & l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées *par dedans*. Il mesura aussi la longueur du temple ″, qui étoit de quarante coudées, & sa largeur de vingt.

2. *Et latitudo portæ decem cubitorum erat: & latera portæ, quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde: & mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.*

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus interieur ″. Il y mesura un poteau de la porte, qui étoit de deux coudées. *La hauteur* de la porte étoit de six coudées, & la largeur de sept.

3. *Et introgressus intrinsecùs mensus est in fronte portæ duos cubitos: & portam sex cubitorum & latitudinem portæ, septem cubitorum.*

4. Puis il mesura sur la face du temple une longueur de vingt coudées, & une largeur aussi de vingt coudées. Et il me dit: C'est ici le Saint des Saints.

4. *Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum ante faciem templi: & dixit ad me: Hoc est Sanctum Sanctorum.*

5. Puis il mesura *l'é-*

5. *Et mensus est*

℣. 1. *expl.* de Moïse. *Exod*, 22. *autr.* du linteau de dessus la porte. *Synops.*

℣. 2. lettr. *ejus*. Ce que S. Jerôme a entendu de la longueur de la porte, mais il est beaucoup plus naturel de l'entendre de la longueur du lieu saint. *Synops.*

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, dans le Saint des Saints, que l'on appelloit aussi le sanctuaire.

parietem domûs sex cubitorum: & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domûs.

6. Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria: & erant eminentia, quæ ingrederentur per parietem domûs, in lateribus per circuitum, ut continerent, & non attingerent parietem templi.

7. Et platea erat in rotundam, ascendens sursum per cochleam, & in cœnaculum templi deferebat per gyrum: idcircò latius erat templum in superioribus: & sic de inferioribus

paisseur de la muraille du temple; qui étoit de six coudées, & la largeur des chambres ″ bâties *en dehors* tout-autour du temple, dont chacune étoit de quatre coudées.

6. Ces chambres étoient l'une auprès de l'autre en deux rangs, l'une dessus, & l'autre au-dessous, dont chacun contenoit trente-trois chambres. Il y avoit des arcs-boutans qui s'avançoient tout-autour de la muraille du temple, & qu'on avoit disposé pour servir d'appui à la charpenterie de ces chambres, sans qu'elles touchassent à la muraille du temple.

7. Il y avoit aussi un espace & un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant jusqu'à la chambre la plus haute toujours en tournant. C'estpourquoi le temple étoit plus large en haut qu'en bas ″. Et

℣. 5. *lettr.* la largeur du côté. *Hebr.* la largeur des chambres. *Expl.* Il y avoit des chambres à trois côtés du temple, où les Prêtres habitoient. *Vatab.*

℣. 7. *expl.* Les regles de l'architecture nous apprennent que les gros murs sont toujours plus larges en bas qu'en haut, afin qu'ils puissent porter le poids de dessus. C'est pour cette raison que les derniers étages ont plus de largeur que les premiers; parceque ce qui se retranche en haut de l'épaisseur de la muraille sert à élargir le dedans.

ainsi passant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montoit jusqu'au plus haut.

8. Je considerai les chambres hautes ‖ qui étoient autour de cet édifice, & elles avoient par le bas la mesure d'une canne, ou de six coudées ;

9. & l'épaisseur du mur exterieur qui les enfermoit, étoit de cinq coudées : & la maison ‖ interieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtimens.

10. Entre le bâtiment de ces petites chambres & celui du temple, il y avoit un espace de vingt coudées.

11. Et les portes de toutes ces chambres étoient tournées vers *le lieu de la priere* ‖ ; l'une du côté du septentrion, & l'autre du côté du midi : & la largeur du lieu destiné pour la priere, étoit de cinq coudées tout-autour.

12. L'édifice qui étoit separé *du tem le*, & tourné du côté du chemin qui

ascendebatur ad superiora in medium.

8. Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio :

9. & latitudinem per parietem lateris forinsecùs quinque cubitorum : & erat interior domus in lateribus domûs.

10. Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domûs undique :

11. & ostium lateris ad orationem : ostium unum ad viam aquilonis, & ostium unum ad viam australem : & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat separatum, versumque ad viam

ỷ. 8. *lettr.* une hauteur.
ỷ. 9. *expl.* le temple.
ỷ. 11. *expl.* vers les chambres interieures destinées pour la priere.

respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum: paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum: & longitudo ejus nonaginta cubitorum.

13. *Et mensus est domûs longitudinem, centum cubitorum: & quod separatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.*

14. *Latitudo autem ante faciem domûs, & ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.*

15. *Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus quod erat separatum ad dorsum: ethecas ex utraque parte centum cubitorum, & templum interius, & vestibula atrii.*

16. *Limina, & fenestras obliquas, &*

regarde vers la mer, avoit soixante & dix coudées de largeur: mais la muraille qui enfermoit tout l'édifice, & qui avoit cinq coudées d'épaisseur, étoit longue de quatre-vingt-dix.

13. Il mesura la longueur de la maison ", qui se trouva de cent coudées: & l'édifice qui en étoit separé avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long.

14. La place qui étoit devant la face du temple, entre l'édifice qui en étoit separé du côté de l'orient, se trouva encore de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice vis-à-vis de celui " qui en étoit séparé par derriere *du côté de l'occident:* & les galleries avec les chambres des deux côtés avoient cent coudées, y compris le temple interieur & les parvis ".

16. Il mesura encore les portes ", les fenêtres

℣. 13. *expl.* du temple.
℣. 15. *expl.* du temple.
Ibid. *autr.* Voilà quelles sont les mesures du temple interieur & des vestibules du parvis. *Villalp.*
℣. 16. lettr. *Limina*, le seuil des portes.

qui étoient de biais ‖, & les portiques qui environnoient *le temple* de trois côtés, vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois alentour. Or la terre alloit jusques aux fenêtres ‖. Et les fenêtres étoient fermées ‖ au-dessus des portes.

ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuscujusque limen: stratumque ligno per gyrum in circuitu: terra autem usque ad fenestras, & fenestræ clausæ super ostia.

17. Et il y en avoit ‖ jusques à la maison interieure ‖ dans tout le mur d'alentour, tant au-dedans qu'au-dehors, avec mesure & proportion.

17. *Et usque ad domum interiorem, & forinsecùs per omnem parietem in circuitu intrinsecùs, & forinsecùs, ad mensuram.*

18. Il y avoit aussi *au-dedans du mur du temple* des Cherubins travaillés en sculpture, & des palmes; ensorte qu'il y avoit une palme entre chaque Cherubin; & ces Cherubins avoient chacun deux faces.

18. *Et fabrefacta cherubim & palmæ: & palma inter cherub & cherub, duasque facies habebat cherub.*

19. La face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, & la face

19. *Faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem*

℣. 16. *autr.* qui alloient en rétressissant. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Ceci peut marquer que la muraille solide s'élevoit jusqu'aux fenêtres, c'est-à-dire, jusqu'à la corniche élevée de 25. coudées, telle qu'étoit la hauteur de la muraille exterieure du temple, & semblable en tout aux corniches des premiers vestibules: & que dans l'espace que cette muraille avoit plus que l'autre les jours du temple étoient ouverts. *Synops.*

Ibid. *expl.* garnies de treillis. *Synops.*

℣. 17. *expl.* les fenêtres.

Ibid. *expl.* au sanctuaire, *i. e.* il n'y en avoit point dans le sanctuaire, ni au-dedans ni au-dehors.

leonis juxta palmam ex alia parte expressam per omnem domum in circuitu.

d'un lion tournée de l'autre côté vers l'autre palme ; & cet ordre étoit regulierement observé tout autour du temple.

20. *De terra usque ad superiora porta, cherubim & palma calata erant in pariete templi.*

20. Ces Cherubins & ces palmes en sculpture se voyoient sur la muraille du temple, depuis la terre '' jusqu'au haut de la porte.

21. *Limen quadrangulum, & facies sanctuarii, aspectus contra aspectum.*

21. La porte du temple étoit carrée. Et la face du sanctuaire répondoit à celle *du temple*, étant en regard l'une devant l'autre.

22. *Altaris lignei trium cubitorum altitudo : & longitudo ejus duorum cubitorum : & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei.*

22. L'autel '' qui étoit de bois '', avoit trois coudées de hauteur & deux de largeur. Ses cornes '', sa surface, & ses côtés étoient de bois. Et *l'Ange* me dit : Voilà la table

℣. 20. *expl.* le pavé.
℣. 22. *expl.* l'autel des parfums.
Ibid. *expl.* C'étoit, comme le remarque S. Jerôme, un mystere, de ce qu'un autel de bois où le feu devoit brûler pour consumer les parfums n'en étoit point brûlé lui-même : cet autel peut nous figurer celui de la croix, où JESUS-CHRIST a été brûlé comme un sacrifice d'excellente odeur par l'ardeur de son amour, sans que ni lui ni cet autel ayent été détruits ; puisqu'il est lui-même vivant à la droite de son Pere, & que sa croix s'est conservée & est reverée par toute la terre, comme l'instrument de notre salut. D'autres prétendent néanmoins que cet autel étoit revêtu d'or.

Ibid. *expl.* Cet autel avoit comme des cornes qui s'élevoient aux quatre coins.

qui doit être devant le Seigneur ‖.

Et locutus est ad me: Hæc est mensa coram Domino.

23. Or il y avoit double porte ‖ dans le temple & dans le sanctuaire.

23. Et duo ostia erant in templo, & in sanctuario.

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battans, qui se fermoient l'un sur l'autre : car il y avoit une double porte du côté de chaque battant de la grande porte.

24. Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur : bina enim ostia erant ex utraque parte ostiorum.

25. Et il y avoit des Cherubins & des palmes travaillés en sculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyoit à ses murailles : c'estpourquoi il y avoit de grosses pieces de bois au frontispice du vestibule par le dehors,

25. Et cælata erant in ipsis ostii templi cherubim, & sculptura palmarum, sicut in parietibus quoque expressa erant : quam ob rem & grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecùs.

26. au-dessus desquelles étoient des fenêtres de biais, & des figures de palmes de chaque côté sur les chapiteaux des pilastres du vestibule, aussibien que sur les côtés *ou arc-boutans* du temple, & dans toute l'étendue des murailles.

26. Super quæ fenestræ obliquæ, & similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundùm latera domûs, latitudinemque parietum.

℣. 22. *expl.* devant la porte du sanctuaire.
℣. 23. *expl.* la porte du temple & celle du sanctuaire étoient chacune de deux battans.

CHAPITRE XLII.

§. 1. *Mesures des chambres du tresor.*

1. *ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium, quod erat contra separatum ædificium, & contra ædem vergentem ad aquilonem.*

2. *In facie longitudinis, centum cubitos ostii aquilonis : & latitudinis quinquaginta cubitos,*

3. *contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum stratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.*

4. *Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens via cubiti unius. Et ostia eorum ad aquilonem.*

1. ET l'Ange me fit passer dans le parvis exterieur [u] par le chemin qui conduit au septentrion, & me fit entrer dans les chambres du trésor; à l'opposite de l'édifice separé *du temple* & de la maison qui regardoit vers le nord.

2. La longueur de la face de ce bâtiment depuis la porte septentrionale, étoit de cent coudées sur cinquante de largeur.

3. Il avoit vûe d'un côté sur le parvis interieur de vingt coudées, & de l'autre sur le parvis exterieur pavé de pierres, où étoit la gallerie jointe à trois autres.

4. Devant les chambres du trésor, il y avoit une allée de six coudées de large, qui regardoit du côté interieur vers un sentier d'une coudée : & leurs portes étoient du côté du nord.

℣. 1. *expl.* du parvis des Prêtres & des Levites, dans le parvis des laïques.

5. Ces chambres du trésor étoient plus basses en haut qu'en bas ″, parcequ'elles étoient soutennes sur les galleries qui failloient en dehors ″, & qui s'élevant du premier étage, passoient par celui du milieu de l'édifice.

5. Ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora: quia supportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, & de mediis ædificii.

6. Car il y avoit trois étages; & leurs colonnes n'étoient point comme les colonnes des parvis″; parcequ'elles étoient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en passant par l'étage d'en bas, & par celui du milieu.

6. Tristega enim erant, & non habebant columnas, sicut erant columnæ atriorum: propterea eminebant de inferioribus: & de mediis à terra cubitis quinquaginta.

7. L'enceinte exterieure des chambres du trésor qui étoient dans le chemin du parvis exterieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long:

7. Et peribolus exterior secundùm gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia: longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

8. parceque la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis exterieur, étoit de cinquante coudées: & que sa longueur vis-à-vis de la face

8. Quia longitudo erant gazophilaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum: & longitudo ante faciem templi,

ỳ. 5. *expl.* tant dans le second & le troisiéme étage, que dans le premier.

Ibid. *expl.* parceque tout étant soutenu sur les galleries d'en-bas, il falloit que les étages d'en-haut fussent moins pesans.

ỳ. 6. *expl.* C'est-à-dire, qu'il falloit qu'elles allassent toujours en rétrecissant & en diminuant.

centum cubitorum.

du temple, étoit de cent coudées.

§. 2. *Suite des mesures du tresor.*

9. *Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.*

9. Et il y avoit sous ces chambres du trésor une entrée du côté de l'orient, pour ceux qui y venoient du parvis exterieur.

10. *In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, & erant ante ædificium gazophylacia.*

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis qui étoit à l'opposite du chemin vers l'orient, & de la face de l'édifice separé *du temple*, il y avoit encore des chambres vis-à-vis de cet édifice.

11. *Et via ante faciem eorum, juxta similitudinem gazophylaciorum, quæ erant in via aquilonis: secundùm longitudinem eorum, sic & latitudo eorum: & omnis introitus eorum, & similitudines, & ostia eorum.*

11. Et il y avoit aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le long des chambres qui étoient du côté du nord. Leur longueur étoit la même, aussi-bien que leur largeur: leur entrée, leur figure, & leurs portes.

12. *Secundùm ostia gazophylaciorum quæ erant in via respiciente ad notum: ostium in capite viæ quæ via erat ante vestibulum separatum per viam orientalem ingredientibus.*

12. Telles qu'étoient les portes du trésor situées dans l'allée qui regardoit vers le midi; telle étoit aussi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le vestibule separé, pour servir à ceux qui entroient par l'orient.

13. Et l'*Ange* me dit : Ces chambres du trésor qui sont au septentrion, & celles qui sont au midi étant toutes devant le temple qui en est separé, sont des chambres saintes : & c'est où mangent les Prêtres qui approchent du Seigneur dans le sanctuaire. C'est-là qu'ils mettront le Saint des Saints *, & l'oblation qui est faite pour le peché & pour la faute ; car le lieu est saint.

14. Quand les Prêtres seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis exterieur avec les habits destinés au ministere du temple ; mais ils auront soin de les resserrer dans ces chambres, parceque ces habits sont saints : & ils reprendront leurs vêtemens ordinaires avant que d'aller trouver le peuple.

15. Lorsque l'Ange eut achevé de mesurer la maison interieure, il me fit

13. Et dixit ad me : Gazophylacia aquilonis, & gazophilacia austri, quæ sunt ante ædificium separatum : hæc sunt gazophylacia sancta : in quibus vescuntur sacerdotes, qui appropinquant ad Dominum in sancta sanctorum ibi ponent sancta sanctorum, & oblationem pro peccato, & pro delicto : locus enim sanctus est.

14. Cùm autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis in atrium exterius, & ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt, vestienturque vestimentis aliis, & sic procedent ad populum.

15. Cumque complesset mensuras domûs interioris, edu-

ỳ. 13. *expl.* C'est-à-dire, les parties saintes des victimes attribuées par la loi de Dieu aux saints Prêtres ; *ou*, les choses qui ayant été offertes à Dieu étoient saintes, & destinées pour ceux que leur ministere rendoit ou devoit rendre saints, sur-tout lorsqu'ils approchoient, comme il est dit ici, du Seigneur & de son sanctuaire.

xit me per viam porta, quæ respiciebat ad viam orientalem: & mensus est eam undique per circuitum.

sortir par la porte qui regardoit vers l'orient, & il mesura toute cette enceinte.

16. *Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.*

16. Il mesura donc le côté ″ de l'orient avec la mesure de la canne qu'il avoit, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour ″.

17. *Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.*

17. Il mesura le côté du septentrion, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour.

18. *Et adventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.*

18. Il mesura le côté du midi, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour.

19. *Et adventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.*

19. Il mesura le côté de l'occident, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout-autour.

20. *Per quatuor ventos mensus est murum ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, & latitu-*

20. Il mesura la muraille de toutes parts, selon les quatre vents, en tournant tout-autour; & il trouva qu'elle avoit cinq cens coudées ″ de

℣. 16. *lettr.* au vent. *Hebr.* le côté.

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent que cette enceinte n'avoit en tout que cinq cens mesures de cette canne, que le Prophete repete quatre fois, selon les quatre côtés où l'Ange commençoit à mesurer le circuit. *Synops.*

℣. 20. *expl.* Saint Jerôme & plusieurs autres Interpretes croient qu'il y a ici une faute, & qu'il faut mettre, can-

longueur, & cinq cens coudées de largeur : c'étoit ce mur qui separoit le sanctuaire d'avec le lieu destiné pour tout le monde.

dinem quingentorum cubitorum dividentem inter sanctuarium & vulgi locum.

nes, au-lieu de coudées : comme en effet dans l'Hebreu il y a seulement, *quingentorum*, où l'on doit suppléer *calamorum*, exprimé quatre fois auparavant.

CHAPITRE XLIII.

§. 1. *Vision de la gloire du Seigneur.*

1. ENsuite il me mena à la porte qui regarde vers l'orient;

2. & tout-d'un-coup parut la gloire du Dieu d'Israel, laquelle entroit par le côté de l'orient. Le bruit qu'elle faisoit étoit semblable au bruit de grandes eaux; & la terre étoit toute éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que j'eus étoit semblable à celle
Sup. 9. 1. que j'avois eue, lorsqu'il vint pour perdre la ville.
Il me parut dans la même
Sup. 1. 1. forme que je l'avois vû près du fleuve de Chobar, & je tombai sur mon visage.

1. *ET duxit me ad portam quæ respiciebat ad viam orientalem,*

2. *Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur per viam orientalem: & vox erat ei quasi vox aquarum multarum, & terra splendebat à majestate ejus.*

3. *Et vidi visionem, secundùm speciem, quam videram, quando venit ut disperderet civitatem: & species secundùm aspectum, quem videram juxta fluvium Chobar: & cecidit super faciem meam.*

4. Et

4. *Et majestas Domini ingressa est templum per viam portæ, quæ respiciebat ad orientem.*

4. La majesté du Seigneur entra dans le temple par la porte qui regardoit vers l'orient ‖.

5. *Et elevavit me spiritus, & introduxit me in atrium interius: & ecce repleta erat gloriâ Domini domus.*

5. Et l'Esprit m'éleva, & me fit entrer dans le parvis interieur; & je vis que la maison étoit remplie de la gloire du Seigneur.

6. *Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui stabat juxta me,*

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maison; & l'homme ‖ qui étoit proche de moi,

7. *dixit ad me: Fili hominis, locus solii mei, & locus vestigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Israel in æternum: & non polluent ultrà domus Israel nomen sanctum meum ipsi & reges eorum in fornicationibus suis, & in rui-*

7. me dit: Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône; le lieu où je poserai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfans d'Israel ‖: & la maison d'Israel ne profanera plus mon saint nom à l'avenir, ni eux ni leurs Rois, par leurs idolatries ‖, par les sepulcres

℣. 4. *expl.* La gloire du Dieu d'Israel rentre dans Jerusalem par la même porte orientale, par laquelle le Prophete l'avoit vû sortir, lorsque cette ville fut frappée des plaies de la fureur du Seigneur: cela marquoit la reconciliation du Dieu d'Israel avec son peuple.

℣. 6. *expl.* L'Ange sous la forme d'homme, peut-être le même qu'il avoit vû au chap. 1. 7. *Menoch. Tirin.*

℣. 7. *expl.* Ce n'est qu'à l'Eglise que ces paroles doivent s'appliquer. Car Dieu a passé seulement dans la Synagogue sans s'y arrêter.

Ibid. *lettr.* fornications.

de leurs Rois ", & par les hauts-lieux ".

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maison proche des miens : & il y avoit un mur entre moi & eux "; & ils ont profané mon saint nom par les abominations qu'ils ont commises ; c'estpourquoi je les ai détruits dans ma colere.

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolatrie " ; qu'ils éloignent loin de moi les sepulcres de leurs Rois ; & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

10. Mais vous, fils-de-l'homme, montrez le temple à la maison d'Israel, afin qu'ils reçoivent la confusion de leurs iniquités ; qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure,

11. & qu'ils rougissent

nis regum suorum, & in excelsis.

8. *Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, & postes suos, juxta postes meos : & murus erat inter me & eos : & polluerunt nomen sanctum meum in abominationibus, quas fecerunt propter quod consumpsi eos in ira mea.*

9. *Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, & ruinas regum suorum à me : & habitabo in medio eorum semper.*

10. *Tu autem, fili hominis, ostende domui Israel templum, & confundantur ab iniquitatibus suis, & metiantur fabricam ;*

11. *& erubescant*

℣. 7. *expl.* Il fait allusion à ceux d'Amon, & de Manassé, qui étant près du temple, l'avoient profané. *Vatab.*
Ibid. *expl.* où l'on sacrifioit aux idoles. *Vatab.*
℣. 8. *expl.* Dieu rend la raison pour laquelle il s'étoit mis en colere contre Israel, & il dit : Ceux d'entre eux qui m'approchoient de plus près par la dignité de leur ministere, & par leur demeure qui joignoit mon temple, avoient cependant bâti comme un mur entre moi & eux, par l'impieté de leur conduite qui les éloignoit infiniment de moi.
℣. 9. *lettr.* fornication.

ex omnibus, quæ fecerunt: Figuram domus, & fabricæ ejus, exitus, & introitus, & omnem descriptionem ejus, & universa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, & omnes leges ejus ostende eis, & scribes in oculis eorum, ut custodiant omnes descriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.

de toutes les choses qu'ils ont faites. Montrez" leur la figure de la maison, ses sorties & ses entrées, & tout son dessein; toutes les ordonnances qui doivent y être observées, tout l'ordre qu'il y faut garder, toutes les loix qui y sont prescrites : représentez toutes ces choses devant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent & observent tous les préceptes qui la regardent.

12. *Ista est lex domûs in summitate montis: Omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est: hæc est ergo lex domûs.*

12. Telle est la regle qu'on doit garder en bâtissant la maison *de Dieu* sur le haut de la montagne. Toute son étendue dans son circuit sera très-sainte. Telle est donc la loi qu'il faut observer dans le bâtiment de cette maison.

§. 2. *Mesures de l'autel.*

13. *Istæ autem mensuræ altaris in cubito verissimo, qui*

13. Or voici quelles sont les mesures de l'autel" en le mesurant avec

℣. 11. *expl.* Cela s'entend litteralement du soin qu'ils doivent avoir d'observer dans la structure du temple de Jerusalem tout ce qui leur est prescrit ici. On voit bien que ce temple, dont la vûe est capable de nous faire entrer dans une sainte confusion de tous nos pechés, est la sainte Eglise.

℣. 13. *expl.* l'autel où s'offroient les holocaustes.

la coudée à bonne mesure, qui avoit une coudée & un palme. Son enfoncement " étoit profond d'une coudée, & avoit aussi une coudée de largeur; & sa clôture jusques à son bord, & tout-alentour étoit d'un palme. Telle étoit donc la fosse de l'autel.

habebat cubitum & palmum : in sinu ejus erat cubitus & cubitus in latitudine, & definitio ejus usque ad labium ejus, & in circuitu, palmus unus. Hac quoque erat fossa altaris.

14. Du bas de la terre jusques au premier " rebord, il y avoit deux coudées de hauteur, & ce rebord avoit une coudée de large ". Et de ce rebord qui étoit le plus petit ", jusqu'au rebord qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées; & ce rebord avoit aussi une coudée de large.

14. *Et de sinu terra usque ad crepidinem novissimam duo cubiti, & latitudo cubiti unius : & à crepidine minore usque ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.*

15. *L'autel appellé* Ariel ", *qui étoit dessus*, avoit quatre coudées *de hauteur*; & de cet autel s'élevoient en haut quatre cornes ".

15. *Ipse autem Ariel quatuor cubitorum: & ad Ariel usque ad sursum, cornua quatuor.*

ỳ. 13. *expl.* où l'on mettoit le bois pour brûler les victimes. *Vatab. autr.* son fossé. *Expl.* qui l'environnoit pour recevoir le sang des victimes égorgées.

ỳ. 14. *lettr.* dernier, *i. e.* en commençant par le bas, mais premier en commençant par le haut.

Ibid. *expl.* d'enfoncement. *Synopf.*

Ibid. *expl.* le moins élevé. *Synopf.*

ỳ. 15. *expl.* C'est-à-dire, la montagne de Dieu, ou le lion ou le bélier de malediction, ce qui peut s'entendre spirituellement de JESUS-CHRIST. *Voyez Isa. ch.* 29. 1. 2. & 7.

Ibid. *expl.* aux quatre coins.

16. *Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine per duodecim cubitos latitudinis : quadrangulatum æquis lateribus.*

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large, & étoit ainsi carré, ayant ses côtés égaux.

17. *Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus : & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & sinus ejus unius cubiti per circuitum : gradus autem ejus versi ad orientem.*

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long, & de quatorze coudées de large, à mesurer ses quatre côtés d'un angle à l'autre. La couronne *ou* corniche qui regnoit autour, avançoit d'une demi coudée, & son enfoncement étoit d'une coudée tout-autour. Or ses degrés étoient tournés vers l'orient.

§. 3. *Ceremenies de la dedicace de l'autel.*

18. *Et dixit ad me : Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Hi sunt ritus altaris, in quacunque die fuerit fabricatum : ut offeratur super illud holocaustum, & effundatur sanguis.*

18. Et *l'Ange* me dit : Fils-de-l'homme, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ce sont ici les ceremonies qu'on doit observer à l'égard de l'autel aussi-tôt qu'il aura été bâti, afin qu'on offre dessus l'holocauste, & que l'on y répande ‖ *tout-autour* le sang *des victimes.*

19. *Et dabis sacerdotibus, & Levitis, qui sunt de semine Sadoc, qui*

19. Et vous les ‖ donnerez aux Prêtres & aux Levites qui sont de la race de Sadoc, qui s'appro-

ỳ. 18. *expl.* selon l'ordonnance de la loi. *Levit.* 1. 5.
ỳ. 19. *expl.* ces cérémonies. *autr.* vous donnerez le veau qui doit servir au sacrifice.

chent de mon autel ″, dit le Seigneur *votre* Dieu, afin qu'ils me sacrifient un veau du troupeau pour le peché.

accedunt ad me, ait Dominus Deus, ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Vous prendrez du sang de ce veau, & en mettrez sur les quatre cornes de l'autel ″, & sur les quatre coins de son rebord, & sur la corniche tout-autour; & vous le purifierez, & le sanctifierez.

20. *Et assumens de sanguine ejus, pones super quatuor cornua ejus, & super quatuor angulos crepidinis, & super coronam in circuitu: & mundabis illud, & expiabis.*

21. Vous emporterez ensuite le veau qui aura été offert pour le peché, & le brûlerez dans un lieu de la maison tout separé, hors le sanctuaire ″.

21. *Et tolles vitulum, qui oblatus fuerit pro peccato: & combures eum in separato loco domûs extra sanctuarium.*

22. Le second jour, vous offrirez pour le peché un jeune bouc qui soit sans tache; & on en purifiera l'autel, comme on l'a déja purifié avec le veau.

22. *Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato: & expiabunt altare, sicut expiaverunt in vitulo.*

23. Et lorsque vous aurez achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau, qui soit sans tache, & un belier du troupeau, qui soit de même sans aucune tache.

23. *Cumque compleveris expians illud, offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.*

24. Vous les offrirez

24. *Et offeres eos*

℣. 19. *lettr.* de moi.
℣. 20. *Voyez Exode* 29. 12. *& Levit.* 8. 15.
℣. 21. *expl.* le temple. *Voyez Lev.* 4. 12. *Hebr.* 13. 11.

in conspectu Domini: & mittent sacerdotes super eos sal, & offerent eos holocaustum Domino.	en la présence du Seigneur; & les Prêtres répandront du sel sur eux, & les offriront en holocauste au Seigneur.
25. *Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie: & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.*	25. Sept jours de suite vous offrirez chaque jour un bouc pour le peché; & l'on offrira de même un veau & un belier du troupeau, qui soient sans tache.
26. *Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud: & implebunt manum ejus.*	26. Ils feront la purification & la consecration de l'autel pendant sept jours, & ils l'empliront ‖ *de leurs offrandes.*
27. *Expletis autem diebus, in die octava & ultrà, facient sacerdotes super altare holocausta vestra, & quæ pro pace offerunt; & placatus ero vobis, ait Dominus Deus.*	27. Et les sept jours étant accomplis, les Prêtres offriront le huitiéme jour & dans la suite, vos holocaustes sur l'autel, & les hosties qu'ils offrent pour la paix ‖; & je serai reconcilié avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu.

℣. 26. *lettr.* empliront sa main, *i. e.* la surface de l'autel. *Vatab.* Il fait allusion à la consecration des Prêtres, dont on emplissoit les mains d'oblations en les consacrant. *Exod. cap.* 28. & 29. *Levit. cap.* 7. & 8.

℣. 27. *expl.* Les hosties pacifiques, qui s'offroient pour demander *la paix*, c'est-à-dire, quelque bien que ce fût, ou pour remercier Dieu de nous l'avoir accordé. *Menoch.*



comedat panem coram Domino : per viam portæ vestibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.

manger le pain devant le Seigneur ; mais il entrera & sortira par la porte du vestibule.

4. *Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conspectu domûs : & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini : & cecidi in faciem meam.*

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du septentrion, à la vûe du temple ‖. Alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maison du Seigneur ; & je tombai sur mon visage.

5. *Et dixit ad me Dominus ; Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te de universis cæremoniis domûs Domini, & de cunctis legibus ejus : & pones cor tuum in viis templi per omnes exitus sanctuarii.*

5. Et le Seigneur me dit : Fils-de-l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choses que je vous dis, qui regardent toutes les ceremonies de la maison du Seigneur, & tous ses divers reglemens ; & appliquez votre cœur à considerer les chemins du temple, & toutes les sorties du sanctuaire.

6. *Et dices ad exasperantem me domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israel :*

6. Vous direz à la maison d'Israel qui ne cesse point de m'irriter : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Contentez-vous, maison d'Israel, d'avoir commis tant de crimes ;

7. *eò quòd induci-*

7. d'avoir introduit

‖ ỳ. 4. *lettr.* de la maison.

dans mon sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur & de chair, qui souillent & profanent ma maison ‖; de m'avoir offert *par leur ministere* ‖ des pains, de la graisse & du sang *des victimes*; & d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes.

tis filios alienos incircumcisos corde, & incircumcisos carne, ut sint in sanctuario meo, & polluant domum meam: & offertis panes meos, adipem, & sanguinem: & dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.

8. Vous qui n'avez point ‖ observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, & qui avez établi, pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plu.

8. *Et non servastis præcepta sanctuarii mei: & posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.*

§. 2. *Plusieurs Levites exclus du ministere.*

9. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Tout étranger incirconcis de cœur & de chair, n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfans d'Israel.

9. *Hæc dicit Dominus Deus: Omnis alienigena incircumcisus corde, & incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israel.*

℣. 7. *expl.* Il entend les Payens que les Juifs, depuis le regne de Manassé, d'Achaz & des autres Rois impies, avoient introduits dans le temple du Seigneur avec toutes sortes d'idolatries. Peut-être aussi que l'on peut entendre encore ceux même d'entre les Juifs qui s'abandonnoient aux dereglemens & aux superstitions du paganisme.

Ibid. *expl.* la loi défendoit cela. *Voyez Levit.* 22. 25. & 26.

℣. 8. *autr.* Vous n'avez point non plus observé, &c. & vous avez établi.

10. *Sed & Levitæ, qui longè recesserunt à me in errore filiorum Israel, & erraverunt à me post idola sua, & portaverunt iniquitatem suam;*

10. Les Levites ‖ mêmes, qui se sont retirés loin de moi, en s'abandonnant à l'erreur des enfans d'Israel, & qui se sont égarés en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déja porté *la peine de* leur iniquité ‖,

11. *erunt in sanctuario meo æditui, & janitores portarum domûs: ipsi mactabunt holocausta, & victimas populi: & ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrent eis.*

11. feront simplement la fonction de trésoriers dans mon sanctuaire, de portiers & d'officiers dans ma maison; ils tueront les bêtes destinées pour l'holocauste, & les victimes du peuple; & se tiendront en sa présence prêts à le servir.

12. *Pro eo quòd ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, & facti sunt domui Israel in offendiculum iniquitatis: idcircò levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, &*

12. Parcequ'ils lui ont prêté leur ministere en présence de ses idoles, & qu'ils sont devenus à la maison d'Israel une occasion de scandale pour la faire tomber dans l'iniquité; c'est pour cela que j'ai levé ma main sur

ỷ. 10. *expl.* Il parle ici des Prêtres mêmes, qui s'étoient laissé emporter par l'idolatrie des Israélites, & qui au-lieu de les retenir dans leur devoir avoient suivi les mêmes égaremens.

Ibid. *expl.* ayant été enlevés & menés en captivité à Babylone. Mais Dieu ordonne encore qu'ils soient dégradés & reduits au nombre des simples Levites, & qu'au-lieu de faire les fonctions si relevées du sacerdoce en offrant les sacrifices, ils soient reduits au dernier rang qui étoit celui *de portier*, & à une confusion éternelle.

eux ", dit le Seigneur *votre* Dieu, & ils porteront *la peine de* leur iniquité.

13. Ils ne s'approcheront point de moi pour faire les fonctions du sacerdoce en ma présence ; & ils n'approcheront d'aucun de mes sanctuaires " qui sont près du Saint des Saints ; mais ils porteront leur confusion *& la peine* des crimes qu'ils ont commis.

14. Et je les établirai portiers du temple, & les employerai dans tous les offices & les services *les plus bas* qu'on est obligé d'y rendre.

portabunt iniquitatem suam :

13. & non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi neque accedent ad omne sanctuarium meum juxta sancta sanctorum : sed portabunt confusionem suam, & scelera sua quæ fecerunt.

14. Et dabo eos janitores domûs in omni ministerio ejus, & in universis quæ fient in ea.

§. 3. *Levites choisis. Leurs observances.*

15. Mais pour les Prêtres & les Levites de la race de Sadoc, qui ont observé fidellement les ceremonies de mon sanctuaire, lorsque les enfans d'Israel s'éloignoient de moi " ; ce seront eux qui s'approcheront de moi pour me servir de ministres ; & ils se tiendront

15. Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui custodierunt cæremonias sanctuarii mei, cùm errarent filii Israel à me, ipsi accedent ad me ut ministrent mihi, & stabunt in conspectu meo ut offerant mihi adipem, & san-

℣. 12. *expl.* comme font ceux qui jurent, ou qui font ressentir leur pouvoir, ou qui punissent. *Vatab.*

℣. 13. *expl.* destinés pour les Prêtres.

℣. 15. *expl.* en adorant les idoles.

guinem, ait Dominus Deus.

en ma présence, pour m'offrir la graisse & le sang *des victimes*, dit le Seigneur *votre* Dieu.

16. *Ipsi ingredientur sanctuarium meum, & ipsi accedent ad mensam meam, ut ministrent mihi, & custodiant caeremonias meas.*

16. Ce seront eux qui entreront dans mon sanctuaire, & qui s'approcheront de ma table " pour me servir, & pour garder mes ceremonies.

17. *Cumque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur: nec ascendet super eos quidquam laneum quando ministrant in portis atrii interioris & intrinsecùs.*

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis interieur, ils seront vêtus de robes de lin, & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine", en faisant les fonctions de leur ministere aux portes du parvis interieur, & au-dedans.

18. *Vitta linea erunt in capitibus eorum, & feminalia linea erunt in lumbis eorum, & non accingentur in sudore.*

18. Ils auront des bandelettes de lin à leur tête, & des calçons de lin sur leurs reins : ils ne se ceindront point d'une maniere qui leur excite la sueur ";

19. *Cumque egredientur atrium exte-*

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis exterieur

℣. 16. *expl.* de mon autel.

℣. 17. *expl.* La laine qui est prise des animaux pouvoit marquer la sensualité, au-lieu que le lin est l'image de la pureté. Cela marquoit donc que lorsqu'on s'approche du Saint des Saints, il faut avoir l'ame dégagée de tout ce qui est sensuel & animal, & la conscience purifiée. *Hieron.*

℣. 18. *expl.* C'est-à-dire, avec violence ; car ceux qui sont ainsi ceints suent facilement, & se rendent incapables de s'acquitter de leurs fonctions. *Hieron.* Lettr. *in sudore.*

pour aller parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faisant les fonctions de leur ministere, & les remettront dans la chambre du sanctuaire. Ils se vêtiront d'autres habits, & prendront garde de ne pas sanctifier ‖ le peuple avec leurs habits *sacrés*.

rius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis: & non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Ils ne raseront point leur tête, ni ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper *de tems en tems* pour les tenir courts ‖.

20. *Caput autem suo non radent, neque comam nutrient, sed tondentes attondent capita sua.*

21. Nul Prêtre ne boira de vin lorsqu'il doit entrer dans le parvis interieur.

21. *Et vinum non bibet omnis sacerdos quando ingressus est atrium interius.*

Luc. 21. 14. 22. Ils n'épouseront point, ni une veuve, ni une femme repudiée; mais des filles de la race de la maison d'Israel. Et ils pourront néanmoins épouser aussi une veuve qui sera veuve d'un Prêtre.

22. *Et viduam & repudiatam non accipient uxores: sed virgines de semine domûs Israel: sed & viduam, quæ fuerit vidua à sacerdote, accipient.*

23. Ils enseigneront à mon peuple la difference qu'il y a entre ce qui est

23. *Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum &*

℣. 19. *expl.* Il est dit ailleurs, que ce qui touchoit les choses sacrées étoit sanctifié & consacré. *Exod.* 30. 29.

℣. 20. *autr.* mais ils les couperont de sorte qu'ils soient toujours courts.

pollutum, & inter mundum & immundum ostendent eis.

saint & ce qui est profané, & lui apprendront à discerner ce qui est pur, d'avec ce qui est impur.

24. *Et cùm fuerit controversia, stabunt in judiciis meis, & judicabunt: leges meas, & præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, & sabbata mea sanctificabunt.*

24. Lorsqu'il se sera élevé quelque differend, ils le jugeront, en se tenant attachés à mes jugemens. Ils observeront mes loix & mes ordonnances dans toutes mes fêtes solennelles, & sanctifieront " *exactement* mes jours de sabbat.

25. *Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, nisi ad patrem & matrem, & filium & filiam, & fratrem & sororem, quæ alterum virum non habuerit: in quibus contaminabuntur ei.*

25. Ils n'entreront point là où est un homme mort, pour n'en être pas souillés, à moins que ce ne soit leur pere ou leur mere, leur fils ou leur fille, leur frere ou leur sœur, qui n'ait point eu un second mari; car ils deviendroient impurs ".

26. *Et postquam fuerit emundatus, septem dies numerabuntur.*

26. Et lorsqu'un d'entr'eux aura été purifié ", on lui comptera encore sept jours *pour s'abstenir de son ministere.*

27. *Et in die introitûs sui in sanctuarium ad atrium inte-*

27. Et le jour qu'il entrera dans le sanctuaire au parvis interieur pour

℣. 24. *expl.* observeront saintement, &c.

℣. 25. *expl.* Ceci doit s'entendre des Prêtres inferieurs au Souverain Pontife, à qui il étoit même défendu de rien faire qui le pût rendre impur, même à la mort de son pere ou de sa mere. *Levit.* 21. 10. 11. *Menoch.*

℣. 26. *expl.* de cette impureté legale qu'il a contractée approchant d'un mort. *Vatab.*

me servir de ministre dans le sanctuaire, il fera une oblation pour son peché, dit le Seigneur *votre* Dieu.

rius, ut ministret mihi in sanctuario, offeret pro peccato suo, ait Dominus Deus.

Num. 18. 20. *Deut.* 18. 1.

28. Ils n'auront point d'heritage, car je suis moi-même leur heritage; & vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israel, parceque c'est moi qui suis leur partage.

28. *Non erit autem eis hereditas, ego hereditas eorum, & possessionem non dabitis eis in Israel, ego enim possessio eorum.*

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le peché & pour la faute"; & tout ce qu'Israel offrira par vœu leur appartiendra.

29. *Victimam & pro peccato & pro delicto ipsi comedent: & omne votum in Israel ipsorum erit.*

Exod. 22. 29.

30. Les premices de tous les premiers nés", & les premices de toutes les choses differentes qui sont offertes", appartiendront aux Prêtres. Et vous donnerez aussi au Prêtre les premices de ce qui sert à vous nourrir"; afin qu'il répande la benediction sur votre maison.

30. *Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, sacerdotum erunt, & primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.*

℣. 29. *expl.* d'ignorance. *Hieron.*

℣. 30. *expl.* C'est un pleonasme; car c'est la même chose *premices* & *premiers-nés*; l'un & l'autre se prend indifferemment pour ce qui vient le premier, soit des animaux, ou de ce que la terre produit. *Hieron.*

Ibid. lettr. *Libamenta ex omnibus quæ offeruntur. Expl.* Il semble que ce soit la dixme que les Levites devoient donner aux Prêtres, de tout ce que l'on offroit.

Ibid. *Hebr.* des pains que vous offrez qui sont faits des premices de vos grains.

31. *Omne morticinum, & captum à bestia de avibus & de pecoribus non comedent sacerdotes.*

31. Les Prêtres ne mangeront ni d'aucun oiseau, ni d'aucune bête qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par une autre bête ″. *Levit.* 22. 8.

℣. 31. *ex.* Ce qui étoit aussi défendu à tous les autres du peuple d'Israel. *Lev.* 5. 2. & 11. 11. & 17. 17. & 22. 8. & regardoit à plus forte raison les Prêtres qui étoient obligés d'être plus durs & plus saints que tous les autres. C'est pour cela qu'il leur en fait ici une défense particuliere. *Menoch.*

CHAPITRE XLV.

§. 1. *Partage de la Terre Sainte.*

1. *Cumque cœperitis terram dividere sortitò, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti quinque millia, & latitudine decem millia: sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.*

1. Lorsque vous commencerez à diviser la terre par sort ″, separez-en les premices pour le Seigneur; *c'est-à-dire*, un lieu qui soit sanctifié & separé *du reste* de la terre, qui ait vingt-cinq mille *mesures* ″ de longueur, & dix mille de largeur: & il sera saint dans toute son étendue ″.

℣. 1. *Hebr.* & *Sept.* pour la posseder comme votre heritage. C'est ce que marque le mot de *sort* de la Vulgate. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Saint Jerôme & quelques autres l'expliquent de la canne dont l'Ange s'étoit servi pour mesurer toutes les parties du temple, & qui avoit plus de six coudées. Tout ce grand enclos étoit destiné pour placer le temple, non qu'il dût avoir une si grande étendue, mais parcequ'on devoit le bâtir au milieu de cette place.

Ibid. *expl.* Il ne paroît point que cette division telle que Dieu la décrit ici se soit jamais faite; soit que les Juifs n'ayent pu la faire, en étant peut-être empêchés par leurs

2. De tout cet eſpace vous en ſeparerez pour le lieu ſaint un lieu carré, qui aura cinq cens meſures de chaque côté tout-alentour ‖; & cinquante coudées encore aux environs pour ſes faubourgs‖.

2. *Et erit ex omni parte ſanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum: & quinquaginta cubitis in ſuburbana ejus per gyrum.*

3. Vous meſurerez donc avec cette meſure une place de vingt-cinq mille de longueur, & de dix mille de largeur: & dans cette place ſera le temple & le Saint des Saints.

3. *Et à menſura iſta menſurabis longitudinem viginti quinque millium, & latitudinem decem millium, & in ipſo erit templum, ſanctumque ſanctorum.*

4. Cette terre ainſi ſanctifiée ſera pour les Prêſtres qui ſont les miniſtres du ſanctuaire, & qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du miniſtere du Seigneur: & ce lieu ſera deſtiné pour leurs maiſons, & pour le ſanctuaire très-ſaint ‖.

4. *Sanctificatum de terra erit ſacerdotibus miniſtris ſanctuarii, qui accedunt ad miniſterium Domini: & erit eis locus in domos, & in ſanctuarium ſanctitatis.*

5. Il y aura vingt-cinq

5. *Viginti quinque*

ennemis, comme l'ont cru quelques Interpretes; ſoit que Dieu même ait voulu nous faire entendre par là, que toutes ces choſes étoient dites en figure, & ne devoient s'accomplir parfaitement que dans l'Egliſe, & d'une maniere ſpirituelle.

ẏ. 2. *expl.* C'eſt le ſens que ſaint Jerôme donne à ce verſet. *Voyez ch.* 41. 16.

Ibid. *Sept.* pour lui ſervir de bornes.

ẏ. 4. *expl.* Les bâtimens des Prêtres & des Levites formoient l'enceinte du temple, afin qu'ils veillaſſent à la ſanctification de la maiſon du Seigneur. Et leurs logemens étoient encore environnés tout-autour d'un eſpace de cinquante coudées, afin que rien de profane ne pût approcher d'un lieu ſi ſaint.

autem millia longitudinis, & decem millia latitudinis erunt Levitis, qui ministrant domui: ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

mille *mesures* " de longueur, & dix mille de largeur, pour les Levites qui servent au temple. Et ils auront aussi eux-mêmes vingt chambres dans le trésor.

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, & longitudinis viginti quinque millia, secundùm separationem sanctuarii, omni domui Israel.

6. Et vous donnerez à la ville pour son étendue cinq mille *mesures* de large & vingt-cinq mille de long, selon" ce qui est separé pour le sanctuaire ": & ce sera pour toute la maison " d'Israel.

7. Principi quoque hinc & inde in separationem sanctuarii, & in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, & contra faciem possessionis urbis: à latere maris usque ad mare, & à latere orientis usque ad orientem: longitudinis autem juxta unamquamque partem à termino occidentali

7. Vous designerez aussi le partage du Prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été separé pour le lieu saint & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu saint & de cette place depuis un côté de la mer " jusqu'à l'autre; & depuis un côté de l'orient jusqu'à l'autre. Et la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux autres portions", depuis les bor-

℣. 5. *expl.* que la Vulgate appelle *calamos*.
℣. 6. *Hebr.* à l'opposite de ce, &c.
Ibid. *expl.* pour le temple, les Prêtres, & les Levites.
Ibid. *expl.* à toutes les tribus. Parcequ'il devoit demeurer à Jerusalem quelques-uns de chaque tribu. *Menoch.*
℣. 7. expl. *C'est-à-dire*, de l'occident. La mer mediterranée étant à l'occident de la Judée, ce mot se met souvent pour l'occident. *Vatab.*
Ibid. *expl*, des Prêtres, des Levites & du peuple. *Syn.*

nes de l'orient jusqu'aux bornes de l'occident.

usque ad terminum orientalem.

8. Il aura son partage de la terre dans Israel : & les Princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple ; mais ils distribueront la terre à la maison d'Israel, selon la grandeur de chaque tribu //.

8. *De terra erit ei possessio in Israel : & non depopulabuntur ultrà principes populum meum : sed terram dabunt domui Israel secundùm tribus eorum.*

§. 2. *Devoir du Prince.*

9. Voici ce que dit le Seigneur *vôtre* Dieu : Qu'il vous suffise, ô Princes d'Israel, *d'avoir fait tant d'injustices* //. Cessez de commettre l'iniquité, & de piller *mon peuple.* Rendez la justice, & agissez selon l'équité. Separez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur *votre* Dieu.

9. *Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiat vobis, principes Israel : iniquitatem & rapinas intermittite, & judicium & justitiam facite : separate confinia vestra à populo meo, ait Dominus Deus.*

10. Que votre balance soit juste : que l'éphi // &

10. *Statera justa, & ephi justum, &*

℣. 7. & 8. *expl.* Dieu designe le partage du chef & du Prince de son peuple le long de la portion des Prêtres & des Levites & de celle de tout le peuple ; afin qu'ayant l'œil sur tout, il pût maintenir l'ordre en toutes choses, & faire ensorte que les Prêtres & les laïques vêcussent d'une maniere conforme à leur état. Il est aussi remarquable, selon la réflexion d'un Auteur, que la portion destinée au Prince par l'ordre de Dieu, paroît fort grande, & il en donne cette raison ; que c'étoit afin que les Princes d'Israel ne dépouillassent plus son peuple comme avoient fait leurs prédecesseurs ; mais qu'ils partageassent avec justice aux tribus la terre qui devoit leur appartenir.

℣. 9. *expl.* ou, d'avoir reçu ce partage.

℣. 10. *expl.* L'éphi est une mesure des Hebreux, qui contient deux boisseaux & un peu plus de la mesure de Paris. *Voyez la Bible de Vitré.*

batus justus erit vobis.

le batus[//] soient aussi pour vous de justes mesures.

11. *Ephi & batus æqualia, & unius mensuræ erunt : ut capiat decimam partem cori batus, & decimam partem cori ephi : juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum.*

11. L'éphi & le batus seront égaux & d'une même mesure ; ensorte que le batus tiendra la dixiéme partie du corus ; & que l'éphi tiendra de même la dixiéme partie du corus. Leur poids sera égal par rapport à la mesure du corus.

12. *Siclus autem viginti obolos habet. Porrò viginti sicli, & viginti quinque sicli, & quindecim sicli, mnam faciunt.*

12. Le sicle doit avoir vingt oboles : & vingt sicles, vingt-cinq sicles, & quinze sicles[//], font la mine. *Exod.* 30. 13. *Lev.* 27. 25. *Num.* 3. 47.

§. 3. *Loix touchant les sacrifices.*

13. *Et hæ sunt primitiæ, quas tolletis : sextam partem ephi de coro frumenti, & sextam partem ephi de coro hordei.*

13. Et voici quelles seront les premices que vous offrirez ; la sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus de froment ; & la sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus d'orge[//].

14. *Mensura quoque olei, batus olei,*

14. Quant à la mesure de l'huile[//], c'est le batus

ỳ. 10. *expl.* Le batus est une mesure qui contient vingt-sept pintes & un peu plus.

ỳ. 12. *ex.* soixante sicles font une mine ; & la mine étoit divisée en trois mesures differentes, dont l'une contenoit vingt sicles, l'autre vingt-cinq, & la troisiéme quinze.

ỳ. 13. *expl.* Saint Jerôme remarque que Dieu spécifie formellement la mesure des premices qu'on devoit offrir, pour arrêter l'avarice des Prêtres & empêcher qu'ils n'exigeassent davantage de son peuple qu'il ne leur en accordoit ; ou celle des peuples ; afin qu'il n'offrissent pas moins qu'il ne leur étoit ordonné. *Synops.*

ỳ. 14. *expl.* que l'on doit offrir.

d'huile qui eſt la dixiéme partie du corus ; car les dix batus font le corus, & le corus eſt rempli de dix batus.

decima pars cori eſt : & decem bati corum faciunt : quia decem bati implent corum.

15. On offrira un belier d'un troupeau de deux cens bêtes ; de celles que le peuple d'Iſrael nourrit pour les ſacrifices, pour les holocauſtes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il ſerve à les expier, dit le Seigneur *votre* Dieu.

15. *Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Iſrael in ſacrificium, & in holocauſtum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.*

16. Tout le peuple du payis ſera obligé de payer ces premices à celui qui ſera Prince ‖ en Iſrael.

16. *Omnis populus terræ tenebitur primitiis his principi in Iſrael.*

17. Et le Prince ſera chargé d'offrir les holocauſtes, les ſacrifices & les oblations de liqueurs les jours ſolennels, les premiers jours de chaque mois, les jours de ſabbat & tous les jours ſolenniſés par la maiſon d'Iſrael. Il offrira pour le peché le ſacrifice, l'holocauſte & les victimes pacifiques pour l'expiation de la maiſon d'Iſrael.

17. *Et ſuper principem erunt holocauſta, & ſacrificium, & libamina in ſolemnitatibus, & in calendis, & in ſabbatis, & in univerſis ſolemnitatibus domûs Iſrael, ipſe faciet pro peccato ſacrificium, & holocauſtum, & pacifica ad expiandum pro domo Iſrael.*

18. Voici ce que dit le

18. *Hæc dicit Do-*

℣. 16. *expl.* Comme le peuple étoit obligé de donner les premices au Prince : de même le Prince étoit obligé envers le peuple de faire offrir pour lui des victimes. *Hierom.* D'autres entendent par ce *Prince*, le Souverain-Pontife. *Synopſ.*

minus Deus : in primo mense, unâ mensis, sumes vitulum de armento immaculatum, & expiabis sanctuarium.

Seigneur *votre* Dieu : Le premier mois, & le premier jour de ce mois vous prendrez un veau du troupeau, qui soit sans tache, & vous vous en servirez pour expier le sanctuaire.

19. *Et tollet sacerdos de sanguine quod erit pro peccato : & ponet in postibus domûs, & in quatuor angulis crepidinis altaris, & in postibus portæ atrii interioris.*

19. Le Prêtre prendra du sang *du sacrifice* qu'on offrira pour le peché ; & il en mettra sur les poteaux du temple ″, aux quatre coins du rebord de l'autel, & aux poteaux de la porte du parvis interieur.

20. *Et sic faciet in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit, & errore deceptus est, & expiabis pro domo.*

20. Vous ferez la même chose le septiéme jour du mois pour tous ceux qui ont peché par ignorance, & qui ont été trompés par une erreur *humaine* ; & vous expierez ainsi le temple ″.

21. *In primo mense, quartadecimâ die mensis erit vobis Pascha solemnitas : septem diebus azyma comedentur.*

21. Le premier mois, & le quatorziéme jour de ce mois ″ vous solenniserez la fête de Pâque : on mangera les pains sans levain sept jours durant.

22. *Et faciet princeps in die illa pro se, & pro universo populo terræ, vitu-*

22. Et le Prince offrira″ en ce jour-là pour soi-même & pour tout le peuple du payis un veau *en sa-*

℣. 19. *lettr.* de la maison.
℣. 20. *lettr.* la maison.
℣. 21. expl. *Voyez le chap. 12. de l'Exode, v. 2. 3. 6.*
℣. 22. *expl.* par le ministere des Prêtres.

crifice pour le peché.

23. Il offrira en holocauste au Seigneur pendant la solennité des sept jours, sept veaux & sept beliers sans tache chaque jour durant les sept jours. Et il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le peché.

24. Il joindra dans son sacrifice un éphi *de farine* à chaque veau, & un éphi *de farine* à chaque belier, & ajoutera un hin" d'huile à chaque éphi *de farine*.

25. Le septiéme mois, & le quinziéme jour de ce mois, il fera en cette fête solennellé" sept jours de suite, les mêmes choses qui ont été dites auparavant, soit pour l'expiation du peché, soit pour l'holocauste, soit pour le sacrifice des oblations & de l'huile.

lum pro peccato.

23. *Et in septem dierum solemnitate faciet holocaustum Domino septem vitulos, & septem arietes immaculatos quotidie septem diebus: & pro peccato hircum caprarum quotidie.*

24. *Et sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietum faciet: & olei hin per singula ephi.*

25. *Septimo mense, quintadecimâ die mensis in solemnitate, faciet sicut suprà dicta sunt per septem dies, tam pro peccato, quàm pro holocausto, & in sacrificio, & in oleo.*

℣. 24. *expl.* Le hin est une mesure qui faisoit la sixiéme partie du Batus. Elle contenoit donc quatre pintes & quelque chose de plus.

℣. 25. *expl.* de la fête des Tabernacles.



CHAPITRE

CHAPITRE XLVI.

§. 1. *Diverses loix touchant les sacrifices.*

1. *HÆc dicit Dominus Deus : Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem, erit clausa sex diebus, in quibus opus fit : die autem sabbati aperietur, sed & in die calendarum aperietur.*

2. *Et intrabit princeps per viam vestibuli portæ deforis, & stabit in limine portæ : & facient sacerdotes holocaustum ejus, & pacifica ejus : & adorabit super limen portæ, & egredietur : porta autem non claudetur usque ad vesperam.*

3. *Et adorabit po-*

1. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : La porte du parvis interieur ‖ qui regarde vers l'orient, sera fermée les six jours où l'on travaille : mais on l'ouvrira le jour du sabbat : & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

2. Le Prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors ‖ : & il s'arrêtera à l'entrée de la porte : & les Prêtres offriront pour lui l'holocauste, & le sacrifice de paix. Il adorera sur le pas de cette porte ; puis il sortira : & la porte ne sera point fermée jusques au soir ‖.

3. Et le peuple du payis

℣. 1. *expl.* qui étoit le parvis des Prêtres, & où l'autel des holocaustes étoit placé.

℣. 2. *expl.* Il semble que cette *porte de dehors* soit la même que celle qu'il a nommée auparavant chap. 44. 1. la porte du sanctuaire exterieur qui regardoit vers l'orient, & qui demeuroit fermée, c'est-à-dire, par laquelle ni le Prince ni le peuple ne pouvoit passer. Mais le Prince s'y tenoit pour voir offrir les holocaustes & les sacrifices de reconciliation que les Prêtres offroient pour lui.

Ibid. *expl.* afin que le peuple eût la consolation de voir de loin les choses saintes.

adorera aussi le Seigneur devant cette porte les jours du sabbat, & les premiers jours de chaque mois.

pulus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, & in calendis, coram Domino.

4. Or le Prince offrira au Seigneur cet holocauste; sçavoir, le jour du sabbat six agneaux qui soient sans tache, & un belier de même sans tache;

4. *Holocaustum autem hoc offeret princeps Domino; in die sabbati sex agnos immaculatos, & arietem immaculatum.*

5. avec l'oblation d'un éphi *de farine* pour le belier, & ce que sa main offrira *volontairement* en sacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine.*

5. *Et sacrificium ephi per arietem: in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus: & olei hin per singula ephi.*

6. Et le premier jour de chaque mois, un veau du troupeau qui soit sans tache avec six agneaux & six beliers, qui n'ayent point non plus de tache.

6. *In die autem calendarum vitulum de armento immaculatum: & sex agni & arietes immaculati erunt.*

7. Et il offrira en sacrifice un éphi *de farine* pour le veau, avec un éphi *de farine* pour chaque belier; il donnera pour chaque agneau ce que sa main pourra trouver [‖], & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine.*

7. *Et ephi per vitulum, ephi quoque per arietem faciet sacrificium: de agnis autem, sicut invenerit manus ejus: & olei hin per singula ephi.*

8. Lorsque le Prince

8. *Cumque ingres-*

℣. 7. *expl.* ce qu'il voudra, sans qu'il lui soit rien prescrit. *Synops.*

surus est princeps, per viam vestibuli portæ ingrediatur, & per eamdem viam exeat.

doit entrer *dans le temple*, il entrera par le vestibule de la porte *orientale*[ǁ] : & il sortira par le même endroit.

9. *Et cùm intrabit populus terræ in conspectu Domini in solemnitatibus: qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ: porrò qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis: non revertetur per viam portæ, per quam ingressus est, sed è regione illius egredietur.*

9. Mais lorsque le peuple du payis entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du septentrion pour adorer, sortira par la porte du midi; & celui qui sera entré par la porte du midi, sortira par la porte du septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré; mais il sortira par l'autre qui lui est opposée.

10. *Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingredietur, & cum egredientibus egredietur.*

10. Mais le Prince[ǁ] étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & sortira avec ceux qui sortent.

11. *Et in nundinis, & in solemnitatibus erit sacrificium ephi*

11. Aux jours de foire, & aux fêtes solennelles[ǁ], on offrira en sacrifice un

℣. 8. *expl.* C'est la même chose que ce qu'il a appellé auparavant *la porte du vestibule*; & cette porte étoit à l'orient entre la porte du septentrion & la porte du midi, par lesquelles le peuple avoit droit d'entrer aux jours solennels dans la partie du temple destinée pour les laïques.

℣. 10. *expl.* Le Prince entroit & sortoit en même-tems que le peuple; mais par la porte orientale qui étoit entre les deux portes où le peuple passoit. *Synops.*

℣. 11. *Hebr.* aux jours de fêtes & aux solennités.

éphi *de farine* pour un veau, & un éphi *de farine* pour un belier : pour les agneaux, chacun offrira en sacrifice ce que sa main trouvera ; & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

per vitulum, & ephi per arietem : agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus : & olei hin per singula ephi.

12. Or quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste ", ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient ; & il offrira son holocauste & ses victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du sabbat, & il sortira ensuite ; & on fermera la porte après qu'il sera sorti.

12. *Cùm autem fecerit princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino, aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, & faciet holocaustum suum, & pacifica sua, sicut fieri solet in die sabbati : & egredietur, claudeturque porta postquam exierit.*

13. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau de la même année, qui sera sans tache ; & il l'offrira toujours au matin.

13. *Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Domino : semper manè faciet illud.*

14. Et il offrira tous les matins " en sacrifice pour cet agneau la sixiéme partie d'un éphi *de farine* ; & la troisiéme par-

14. *Et faciet sacrificium super eo cata manè manè sextam partem ephi, & de oleo tertiam partem*

ỳ. 11. *expl.* C'est-à-dire, lorsqu'outre les sacrifices des jours de sabbat & des fêtes solennelles, qui étoient de commandement, il en vouloit offrir de *volontaires* ; c'est-à-dire, sans y être obligé par la loi.

ỳ. 14. lettr. *cata manè manè.* Græcismus est, *i. e.* singulis temporibus matutinis.

hin, ut misceatur simila: sacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

tie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine. C'est là le sacrifice qu'il est obligé, selon la loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être perpetuel, & de chaque jour ‖.

15. *Faciet agnum, & sacrificium, & oleum cata manè manè: holocaustum sempiternum.*

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le sacrifice, & l'huile tous les matins; & cet holocauste sera éternel.

§. 2. *Loix touchant le prince.*

16. *Hæc dicit Dominus Deus: Si dederit princeps donum alicui de filiis suis: hereditas ejus, filiorum suorum erit, possidebunt eam hereditariè.*

16. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Si le Prince fait quelque don à l'un de ses fils, ce don lui demeurera pour son heritage à lui & à ses enfans, qui le posséderont par droit de sucession.

17. *Si autem dederit legatum de hereditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, & revertetur ad principem: hereditas autem ejus, filiis ejus erit.*

17. Mais s'il fait un legs de son bien propre à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé; & alors il retournera au Prince, & la propriété appartiendra à ses enfans.

18. *Et non accipiet princeps de hereditate populi per violentiam: & de possessione eorum: sed de*

18. Le Prince ne prendra rien par violence de l'heritage du peuple, ni de ses biens: mais il donnera de son bien propre

℣. 14. *autr.* C'est-là le sacrifice qui doit être offert au Seigneur selon la loi, & cela chaque jour à perpetuité.

un heritage à ses enfans ; afin que mon peuple ne soit point chassé & dépouillé de ce qu'il posséde legitimement.

possessione sua hereditatem dabit filiis suis : ut non dispergatur populus meus unusquisque à possessione sua.

19. Or *l'Ange* me fit passer par une entrée qui étoit à côté de la porte ", dans les chambres du sanctuaire ", où logeoient les Prêtres, & qui regardoient le septentrion. Et il y avoit là un lieu particulier qui étoit tourné vers le couchant.

19. Et introduxit me per ingressum, qui erat ex latere portæ, in gazophylacia sanctuarii ad sacerdotes, quæ respiciebant ad aquilonem : & erat ibi locus vergens ad occidentem.

20. Alors il me dit : C'est ici le lieu où les Prêtres feront cuire les viandes des victimes immolées pour le peché & pour la faute, & les autres oblations du sacrifice " ; afin qu'ils ne les portent point dans le parvis exterieur, & que ces choses saintes ne soient point exposées au peuple ".

20. Et dixit ad me : Iste est locus ubi coquent sacerdotes pro peccato, & pro delicto : ubi coquent sacrificium, ut non efferant in atrium exterius, & sanctificetur populus.

21. Et il me fit sortir dans le parvis exterieur, & me mena aux quatre coins du parvis ; & je vis

21. Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor angulos atrii:

ỳ. 19. *expl.* du parvis interieur. *Synops.*
Ibid. *expl.* du temple.
ỳ. 20. *expl.* qui leur étoient destinés par la loi de Dieu.
Ibid. lettr. *& sanctificetur*, pro *& non sanctificetur.*
Voyez chap. 44. 19.

& ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola singula per angulos atrii.

qu'il y avoit une petite place à chacun des quatre coins de ce parvis.

22. *In quatuor angulis atrii atriola disposita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum: mensura unius quatuor erant.*

22. Or ces petites places ainsi disposées à ces quatre coins du parvis, avoient quarante coudées de long, sur trente de large; étant toutes quatre d'une seule & même mesure.

23. *Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola: & culina fabricata erant subter porticus per gyrum.*

23. Et il y avoit une muraille qui enfermoit chacune de ces quatre petites places. L'on voyoit aussi les cuisines bâties sous les portiques toutautour.

24. *Et dixit ad me: Hæc est domus culinarum, in qua coquent ministri domûs Domini victimas populi.*

24. Et il me dit: C'est ici la maison des cuisines, où les ministres de la maison du Seigneur feront cuire les victimes destinées pour le peuple.

CHAPITRE XLVII.

§. 1. *Description du fleuve qui sort du temple.*

1. *ET convertit me ad portam domûs, & ecce aqua egrediebantur subter limen domûs ad orientem: facies enim domûs respiciebat ad*

1. ENsuite il me fit revenir vers la porte de la maison *du Seigneur*. Et je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'orient: car la face de la maison regardoit

vers l'orient. Or les eaux descendoient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel [1].

orientem: aqua autem descendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin qui regarde à l'orient; & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit.

2. *Et eduxit me per viam portæ aquilonis, & convertit me ad viam foras portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem: & ecce aquæ redundantes à latere dextro.*

3. L'homme *qui me conduisoit* [1], sortant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à sa main, mesura un espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, dont j'avois jusqu'à la cheville des pieds.

3. *Cùm egrederetur vir ad orientem: qui habebat funiculum in manu sua, & mensus est mille cubitos: & traduxit me per aquam usque ad talos.*

4. Il mesura un autre espace de mille coudées, qu'il me fit aussi passer dans l'eau, & j'en avois jusqu'aux genoux.

4. *Rursumque mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad genua.*

ỳ. 1. *expl.* Ces eaux, selon plusieurs Interpretes, étoient des canaux souterrains qui passoient sous le temple, dont les eaux servoient aux Prêtres, & à laver les victimes qu'ils offroient, & à nettoyer sans cesse le parvis où ils répandoient le sang de ces victimes égorgées, pour empêcher l'infection qu'auroient necessairement causée en ce lieu tant d'impuretés. Or ces eaux après avoir fait le tour du temple revenoient vers l'endroit même où elles avoient commencé à y entrer, c'est à dire, vers la porte qui regardoit à l'orient, & s'écouloient par un lieu destiné pour leur décharge. Là elles commençoient à grossir insensiblement, quoique ce fussent les mêmes qui avoient passé sous le temple.

ỳ. 3. *expl.* L'Ange en forme d'architecte.

5. *Et mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem, quem non potui pertransire: quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.*

5. Il mesura un *troisiéme* espace de mille coudées, qu'il me fit encore passer dans l'eau; & j'en avois jusqu'aux reins. Enfin il mesura un *quatriéme* espace de mille coudées; & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus passer, parceque les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond qu'on ne pouvoit le passer à gué ″.

6. *Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.*

6. Alors il me dit: Certes vous l'avez bien vû ″, fils-de-l'homme. Et il me fit aussi-tôt sortir en me menant au bord du torrent.

7. *Cumque me convertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.*

7. M'étant ainsi tourné, j'apperçus une très-grande quantité d'arbres″ des deux côtés sur le bord de ce torrent.

ỳ. 5. *expl.* Ces eaux qui deviennent toujours plus grosses, marquoient à la lettre qu'après le rétablissement du temple les affaires des Juifs, ou plutôt l'état de l'Eglise de JESUS-CHRIST, d'un commencement foible & petit arriveroient à une élevation incroyable. *Menoch.* Ces mêmes eaux du temple nous figurent, selon S. Jerôme & plusieurs Interpretes, les eaux sacrées du Sauveur, les eaux vivifiantes de sa doctrine toute celeste; les eaux salutaires du Batême, qui effacent les impuretés des victimes raisonnables; les eaux efficaces de la Pénitence & des autres sacremens de l'Eglise, qui purifient & qui sanctifient tout ce qui doit être offert à Dieu.

ỳ. 6. *Hebr.* Y avez-vous bien fait réflexion?

ỳ. 7. *expl.* Ces arbres nous figurent les Chrétiens.

8. Et il me dit : Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable ″ vers l'orient, & qui descendent dans la plaine du desert, entreront dans la mer, & en sortiront, & les eaux de la mer seront adoucies ″.

8. Et ait ad me: Aquæ istæ quæ egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, & descendunt ad plana deserti, intrabunt mare, & exibunt, & sanabuntur aquæ.

9. Et tout animal vivant qui rampe ″, vivra par tout où viendra le torrent ; & il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se rendre ; & tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent sera guéri, & vivra.

9. Et omnis anima vivens, quæ serpit, quocumque venerit torrens, vivet : & erunt pisces multi satis postquam venerint illuc aquæ istæ, & sanabuntur & vivent omnia, ad quæ venerit torrens.

10. Les pêcheurs se tiendront sur ces eaux : & depuis Engaddi jusqu'à Engallim ″, on sechera des filets. Il y aura beaucoup d'especes differentes de poissons, & en très-grande abondance, com-

10. Et stabunt super illas piscatores, ab Engaddi usque ad Engallim siccatio sagenarum erit : plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni,

℣. 8. *autr.* qui passent par-dessus des monceaux de sable.

Ibid. *lettr.* guéries. *Expl.* C'est-à-dire, que ce fleuve qui est appellé un *torrent* à cause de son impetuosité, roule avec soi quantité de sables, & vient se rendre dans la mer morte, dont les eaux quelque méchantes qu'elles soient, sont en quelque sorte adoucies par ces autres eaux qui conservent leur douceur par la grande rapidité avec laquelle elles y passent.

℣. 9. *expl.* L'Hebreu marque, qui se traîne sur le ventre, *i. e.* qui nage ; car il s'agit ici des poissons. *Synops.*

℣. 10. *expl.* Ce sont deux villes situées sur le bord de la mer-morte. *Synops.*

multitudinis nimiæ : me il y en a dans la grande mer ″ :

11. *in litteribus autem ejus, & in paluſtribus non ſanabuntur, quia in ſalinas dabuntur.*

11. mais dans ſes rivages ″ & dans les marais qu'elle forme ″, les eaux ne ſeront point adoucies, parcequ'elles ſeront deſtinées pour les ſalines.

12. *Et ſuper torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum : non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus : per ſingulos menſes afferet primitiva, quia aqua ejus de ſanctuario egredientur : & erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.*

12. Il s'élevera auſſi ſur les bords & aux deux côtés du torrent toutes ſortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parceque les eaux du torrent ſeront ſorties du ſanctuaire. Leurs fruits ſerviront pour nourrir *les peuples*, & leurs feuilles pour les guérir.

§. 2. *Partage de la Judée.*

13. *Hæc dicit Dominus Deus : Hic eſt terminus, in quo poſſidebitis terram in duodecim tribubus Iſrael : quia Joſeph duplicem funiculum habet.*

13. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Ce ſont ici les bornes ſelon leſquelles vous poſſederez la terre, & la partagerez entre les douze tribus ; car Joſeph a pour lui un double partage ″.

℣. 10. *expl.* mediterranée. *Vatab.*
℣. 11. *expl.* de la mer-morte. *Synopſ.*
Ibid. *expl.* où les eaux du fleuve ne viennent point.
℣. 13. *expl.* La tribu de Levi n'entrant point dans le partage avec les autres, Dieu ne laiſſe pas d'ordonner que l'on diviſât la terre en douze parts, parceque la tribu de

14. Vous posséderez tous également, & chacun autant que son frere, de cette terre, sur laquelle j'ai levé & fait éclater ma main pour la donner à vos peres. C'est cette terre qui vous tombera en partage.

14. *Possidebitis autem eam singuli æquè ut frater suus; super quam levavi manum meam ut darem patribus vestris: & cadet terra hæc vobis in possessionem.*

15. Or voici quelles sont les bornes de cette terre: Du côté du septentrion, depuis la grande mer, en venant par Hethalon à Sedada,

15. *Hic est autem terminus terræ: Ad plagam septentrionalem, à mari magno via Hethalon, venientibus Sedada,*

16. à Emath, à Berotha, à Sabarim, qui est entre les confins de Damas, & les confins d'Emath, & à la maison de Tichon ‖ qui est sur les confins d'Auran.

16. *Emath, Berotha, Sabarim, quæ est inter terminum Damasci, & confinium Emath, domus Tichon, quæ est juxta terminum Auran.*

17. Ses bornes seront depuis la mer jusqu'à la cour d'Enon ‖ qui fait les

17. *Et erit terminus à mari usque ad atrium Enon termi-*

Joseph avoit un double partage, ayant été séparée au commencement en deux tribus à cause de la grande multitude de ses peuples, en la tribu d'Ephraïm & en celle de Manassé. Ce partage auroit eu lieu, selon un Interprete, si les dix tribus s'étoient converties au Seigneur aussi-bien que les deux autres tribus de Juda & de Benjamin. Mais parce-qu'il y en eut peu de ces dix tribus qui revinrent de Babylone, étant mêlés avec les peuples de ces deux autres tribus, ils habiterent confusément avec eux, sans recevoir de partage. *Synops.*

℣. 16. *autr.* & à l'habitation de Tichon: Le mot Hebreu est le même qui a été traduit ailleurs par *atrium.*

℣. 17. *autr.* jusqu'au bourg d'Enom: ce lieu pouvant bien être le même qui est nommé dans les Nombres *chap.* 34. 9. le village d'Enan. *Synops.*

nus Damasci, & ab aquilone ad aquilonem: terminus Emath plaga septentrionalis.

limites de Damas; & depuis un côté du septentrion jusqu'à l'autre côté, Emath sera ses bornes du côté de l'aquilon.

18. *Porrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damasci, & de medio Galaad, & de medio terræ Israel, Jordanis disterminans ad mare orientale, metiemini etiam plagam orientalem.*

18. Sa region orientale se prendra du milieu d'Auran ″, du milieu de Damas, du milieu de Galaad ″, & du milieu de la terre d'Israel; le Jourdain ″ la bornera en tirant vers la mer orientale. Vous mesurerez aussi cette region qui est du côté de l'orient.

19. *Plaga autem australis meridiana, à Thamar usque ad aquas contradictionis Cades: & torrens usque ad mare magnum: & hæc est plaga ad meridiem australis.*

19. Sa region meridionale se prendra depuis Thamar ″ jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès, & depuis le torrent *d'Egypte* ″ jusqu'à la grande mer. C'est là la region qui doit s'étendre vers le midi.

20. *Et plaga maris mare magnum à con-*

20. Sa region du côté de la mer ″, sera la gran-

℣. 18. *expl.* Auran, selon S. Jerôme, est une ville située dans le desert de Damas.

Ibid. *expl.* Le payis de Galaad avoit été donné en partage aux tribus de Ruben, de Gad, & à la moitié de la tribu de Manassé.

Ibid. *expl.* Le Jourdain séparoit ce payis de Galaad du reste de la Terre-sainte.

℣. 19. *expl.* Thamar est une ville dans le desert, que Salomon a fait bâtir avec beaucoup de travaux; on l'appella aujourd'hui Palmire, dit S. Jerôme.

Ibid. *expl.* Ce torrent d'Egypte coule dans la mediterranée près de la ville de Rhinocorura. *Hieron.*

℣. 20. *expl.* du côté de l'occident. *Numer.* 34. 6.

de mer ″, à prendre en droite ligne, depuis un bout jusqu'à Emath. Ce sera là la region qui regardera vers la mer.

finio per directum, donec venias Emath, hac est plaga maris.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israel :

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel:

22. & vous la prendrez pour votre heritage conjointement avec les étrangers qui viendront se joindre à vous, & qui auront des enfans au milieu de vous. Car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfans d'Israel, comme s'ils étoient naturels du payis, partageant avec vous la terre, pour en posseder leur part au milieu des tribus d'Israel.

22. & mittetis eam in hereditatem vobis, & advenis, qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrûm: & erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel: vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage ″. C'est ce que dit le Seigneur *votre* Dieu.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.

℣. 10. *expl.* mediterranée, qui est appellée grande en comparaison de la mer morte & de la mer-rouge, &c.

℣. 23. *expl.* Comme on ne voit point que cet ordre ait été observé par Esdras ni par Nehemias après le retour de Babylone, tous les Interpretes semblent convenir qu'il regardoit particulierement l'Eglise de JESUS-CHRIST, dont S. Paul a dit : Que Dieu n'y fait point acception des personnes, & qu'en JESUS-CHRIST ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous. *Rom.* 2. 11. *Galat.* 6. 15.

CHAPITRE XLVIII.

§. 1. *Portion de terre que chacun doit avoir.*

1. *ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath, atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.*

1. ET voici les noms des tribus, *selon qu'elles seront partagées*, depuis l'extrémité du nord, le long du chemin de Hethalon, lorsque l'on va à Emath; la cour d'Enan sera la borne du côté de Damas vers l'aquilon, le long du chemin d'Emath ‖ : & la region orientale & la mer borneront la premiere portion *de la tribu* de Dan.

2. *Et super terminum Dan, à plaga orientali usque ad plagam maris, Aser una.*

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aser aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

3. *Et super terminum Aser, à plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.*

3. Proche les bornes d'Aser, Nephthali aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

4. *Et super terminum Nephthali, à plaga orientali usque ad plagam maris, Manasse una.*

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

℣. 1. *expl.* Cela est ainsi déterminé par l'Hebreu & par les versets suivans. *Erunt ei limites isti, à plaga orientali, usque ad occidentalem.* Synops.

5. Proche les bornes de Manassé, Ephraïm aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

5. Et super terminum Manasse, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ephraim una.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

6. Et super terminum Ephraim, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ruben una.

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura son partage, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer.

7. Et super terminum Ruben, à plaga orientali usque ad plagam maris, Juda una.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer, seront les premices que vous separerez, qui auront vingt-cinq mille mesures de largeur & de longueur, selon l'étendue qu'ont tous les autres partages, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer : & le sanctuaire sera au milieu de ce partage.

8. Et super terminum Juda, à plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas separabitis, viginti quinque millibus latitudinis & longitudinis, sicuti singulæ partes à plaga orientali usque ad plagam maris : & erit sanctuarium in medio ejus.

§. 2. *Portion des Prêtres & du temple.*

9. Les premices ‖ que

9. Primitiæ, quas

℣. 9. *expl.* Ces premices de la terre d'Israel étoient ainsi nommées, parceque c'étoit le premier partage que l'on devoit faire pour le consacrer à Dieu. Or cette premiere portion de la Palestine destinée à Dieu, devoit contenir trois differentes parties. La premiere étoit pour les Prêtres, & c'est celle qui est specifiée jusqu'au treiziéme verset. La seconde étoit pour les Levites, & c'est celle qui est marquée dans les 13. & 14. versets. La troisiéme étoit pour ceux

separabitis Domino : longitudo viginti quinque millibus, & latitudo decem millibus.

vous separerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large.

10. *Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii sacerdotum : ad aquilonem longitudinis viginti quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia, sed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti quinque millia : & erit sanctuarium Domini in medio ejus.*

10. Or ces premices du sanctuaire des Prêtres, auront vingt-cinq mille mesures de longueur vers l'aquilon ″, dix mille mesures de largeur vers la mer ″, dix mille mesures aussi de largeur vers l'orient ″, & vingt-cinq mille mesures de longueur vers le midi ″ : & le sanctuaire du Seigneur sera au milieu.

11. *Sacerdotibus sanctuarium erit de filiis Sadoc, qui custodierunt caremonias meas, & non erraverunt cùm errarent filii Israel, sicut erraverunt & Levitæ.*

11. Le sanctuaire sera pour les Prêtres, pour ceux qui sont les enfans de Sadoc, qui ont gardé mes ceremonies, & qui ne se sont point égarés lorsque les enfans d'Israel étoient dans l'égarement, comme les Levites s'y sont eux-mêmes laissé aller.

12. *Et erunt eis primitiæ de primitiis*

12. Et ils auront pour premices ; au milieu des

de la ville, & c'est celle qui est décrite jusqu'au verset vingtiéme.

℣. 10. *expl.* du midi au nord.

Ibid. *expl.* de l'orient à l'occident.

Ibid. *expl.* de l'occident à l'orient.

Ibid. *expl.* du nord au midi.

premices de la terre, le Saint des Saints", proche le partage des Levites.

13. Les Levites auront de même, proche le partage des Prêtres, vingt-cinq mille mesures de longueur sur dix mille de largeur. Toute la longueur de leur partage sera de vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille.

14. Et ils n'en pourront ni rien vendre, ni rien changer. Ces premices de la terre ne seront point transferées à d'autres, parcequ'elles sont sanctifiées & consacrées au Seigneur.

15. Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes", & destinées aux édifices de la ville, & à ses faubourgs; & la ville sera placée au milieu.

16. Or voici quelles seront ses mesures": Vers sa region septentrionale,

terræ sanctum sanctorum, juxta terminum Levitarum.

13. *Sed & Levitis similiter juxta fines sacerdotum viginti-quinque millia longitudinis, & latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.*

14. *Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificata sunt Domino.*

15. *Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per viginti quinque millia profana erunt urbis in habitaculum, & in suburbana: & erit civitas in medio ejus.*

16. *Et hæ mensura ejus: Ad plagam septentrionalem quin-*

℣. 12. *expl.* le lieu le plus saint, où étoit le temple

℣. 15. *expl.* en comparaison des autres portions de ces saintes premices.

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, qu'elle devoit avoir quatre mille cinq cens mesures de la canne en quarré.

genta & quatuor millia : & ad plagam meridianam, quingenta & quatuor millia : & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.

elle aura quatre mille cinq cens mesures ; & vers sa region meridionale, quatre mille cinq cens mesures, & autant vers sa region orientale, autant vers sa region occidentale.

17. *Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, & ad meridiem ducenta quinquaginta, & ad orientem ducenta quinquaginta, & ad mare ducenta quinquaginta.*

17. Les faubourgs de la ville ″ auront tant du côté du nord que du côté du midi, deux cens cinquante mesures ; & ils auront *de même*, tant du côté de l'orient que du côté de la mer, deux cens cinquante mesures.

18. *Quod autem reliquum fuerit in longitudine secundùm primitias sanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt sicut primitiæ sanctuarii : & erunt fruges ejus in panes*

18. Quant à ce qui restera sur la longueur″ proche les premices du sanctuaire ; sçavoir dix mille mesures vers l'orient, & dix mille mesures vers l'occident, elles seront comme les premices mêmes du sanctuaire, & les fruits que l'on en retire-

ỷ. 17. *expl.* Comme il s'en falloit cinq cens mesures que le nombre de cinq mille ne fût complet, elles sont ici marquées pour les fauxbourgs de la ville.

ỷ. 18. *expl.* Sur vingt-cinq mille de long, la ville n'occupoit qui cinq mille, sçavoir le milieu. Ainsi les deux bouts, l'un de dix mille, & l'autre de dix mille mesures aussi, devoient être cultivés. *Synops.*

ra seront destinés pour nourrir ceux qui rendent service à la ville.

his qui serviunt civitati.

19. Or ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les tribus d'Israel.

19. *Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israel.*

20. Toutes les premices qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille mesures, seront separées pour être les premices du sanctuaire, & le partage de la ville.

20. *Omnes primitia viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum, separabuntur in primitias sanctuarii, & possessionem civitatis.*

21. Quant à ce qui restera, ce sera pour le partage du Prince", tout-autour des premices du sanctuaire, & du partage de la ville", vis-à-vis de vingt-cinq mille mesures des premices, jusqu'aux bornes qui sont du côté de l'orient. Et de même du côté de la mer ", vis-à-vis de vingt-cinq mille mesures, jusqu'aux bor-

21. *Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum sanctuarii, & possessionis civitatis è regione viginti quinque millium primitiarum usque ad terminum orientalem: sed & ad mare, è regione viginti quinque millium usque ad terminum*

ỳ. 21. *expl.* Les trois parties des premices assignées aux Prêtres, aux Levites, & à la ville, ne comprenoient pas tout le territoire depuis l'orient jusqu'au Jourdain, & depuis l'occident jusqu'à la mer mediterranée. L'espace donc qui restoit est donnée au Prince, afin qu'il entoure & qu'il défende l'Eglise aussi-bien que la republique, en lui servant comme de rempart. *Synops.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, précisément vis-à-vis de toute cette largeur que Dieu avoit partagée en trois, pour les Prêtres, les Levites, & les habitans de la ville. *Synops.*

Ibid. *expl.* du côté de l'occident.

maris, similiter in partibus principis eris: & erunt primitiæ sanctuarii, & sanctuarium templi in medio ejus.

nes de la mer, ce sera encore le partage du Prince. Et les premices du sanctuaire avec le saint lieu du temple, seront placés au milieu.

§. 3. *Partage des autres tribus.*

22. *De possessione autem Levitarum, & de possessione civitatis in medio partium principis: erit inter terminum Juda: & inter terminum Benjamin, & ad principem pertinebit.*

22. Or ce qui restera du partage des Levites & du partage de la ville au milieu des autres partages, & qui appartiendra au Prince, sera entre les bornes de Juda & les bornes de Benjamin.

23. *Et reliquis tribubus: à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.*

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin sera depuis la region orientale jusques à l'occidentale [//].

24. *Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque*

24. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura son partage de-

℣. 23. *expl.* Le partage qui est fait ici des tribus est tout different de celui qui avoit été fait si long-tems auparavant sous Josué. Et entre les autres differences celle-ci est remarquable, Que la ville & le temple de Jerusalem ayant toujours été placés entre la tribu de Juda & celle de Benjamin, celle de Juda avoit été autrefois au midi, & celle de Benjamin au nord : au-lieu que dans ce nouveau partage on voit Juda au nord & Benjamin au midi. S. Jerôme a regardé cette difference comme une figure de la difference que Dieu devoit mettre entre l'ancienne Synagogue & l'Eglise de JESUS-CHRIST, entre les Juifs & les Chrétiens, entre les partages des terres de la Palestine, & les partages des biens tout spirituels & des dons du Saint-Esprit.

puis la region orientale jusqu'à l'occidentale.

25. Et proche les bornes de Simeon, Issachar aura son partage depuis la région orientale jusques à l'occidentale.

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage depuis la region orientale jusques à l'occidentale.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura son partage depuis la region orientale jusques à celles de la mer.

28. Et vers les confins de Gad, sera la region meridionale. Ses bornes seront depuis Thamar jusques aux eaux de contradiction de Cadès : son heritage s'étendra vers la grande mer.

29. C'est-là la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israel ; & tels seront leurs partages, dit le Seigneur *votre* Dieu.

30. Et voici quelles sont les sorties ‖ de la ville : Vous mesurerez du côté du septentrion

ad plagam occidentalem, Simeon una.

25. *Et super terminum Simeonis, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.*

26. *Et super terminum Issachar, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.*

27. *Et super terminum Zabulon, à plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.*

28. *Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridie, & erit finis de Thamar usque ad aquas contradictionis Cades, hereditas contra mare magnum.*

29. *Hæc est terra, quam mittetis in sortem tribubus Israel : & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.*

30. *Et hi ingressus civitatis : A plaga septentrionali quingentos, & quatuor*

℣. 30. *expl.* Les quatre côtés de la ville où seront placées les portes par où on sortira. *Menoch.*

millia mensuræ his.

quatre mille cinq cens mesures.

31. Et portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel: portæ tres à septentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.

31. Et les portes de la ville prendront leur nom des tribus d'Israel. Il y aura trois portes au septentrion; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Levi ".

32. Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia: & portæ tres, porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.

22. Vous mesurerez de même vers le côté de l'orient quatre mille cinq cens mesures. Et il y aura aussi trois portes de ce côté; la porte de Joseph, la porte de Benjâmin, & la porte de Dan.

33. Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metiêris: & portæ tres, porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cens mesures vers le côté du midi: & il y aura de même trois portes; la porte de Simeon, la porte d'Issachar, & la porte de Zabulon.

34. Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia, & portæ eorum tres, porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cens mesures vers le côté du couchant: & il y aura aussi trois portes; la porte de Gad, la porte d'Aser, & la porte de Nephthali.

35. Per circuitum,

35. Son circuit sera de

ỷ. 31. *expl.* Quoique la tribu de Levi n'eût point de partage distingué dans le payis, il avoit néanmoins une porte dans la ville. *Vatab.*

dix-huit mille mesures. Et de ce jour-là cette ville s'appellera : LE SEIGNEUR AVEC ELLE ".	*decem & octo millia* : *& nomen civitatis ex illa die* : DOMINUS IBIDEM.

℣. 35. *expl.* Il est visible qu'un tel nom ne peut convenir dans son vrai sens & dans sa propre signification qu'à l'Eglise de JESUS-CHRIST, à qui il a déclaré par une promesse solennelle & inviolable : Qu'il *sera toujours avec elle* jusqu'à la consommation des siecles. *Matth.* 28. 20. *Hieron. Estius.*

Fin d'Ezechiel.



PREFACE



PREFACE
DE S. JEROME
Sur Daniel.*



LEs Eglises ne lisent point le Prophete Daniel selon la version des Septante, mais selon celle de Theodotion [a], peut-être parceque les Interpretes, ayant trouvé ce livre écrit en Chaldéen, ils n'ont point voulu s'assujettir à conserver dans leur version les tours & les propriétés de cette langue ; soit que ce livre ait été mis au jour par quelque personne peu versée dans le Chaldéen, qui pour le revêtir d'une plus grande autorité, l'aura donné comme l'ouvrage des Septante ; soit enfin pour quelque autre raison que j'ignore. Tout ce que je puis assurer, c'est que cette

* Cette Préface & ce Livre sont adressés aux saintes Paule & Eustochie vers l'an 390. ou 391. *Voyez la nouvelle édition in folio tom. 1. p. 987.*

a *lettr.* Je n'en sçai point la raison.

version eſt très-éloignée de la pureté de ſon original ; & que c'eſt avec raiſon qu'on l'a rejettée ; & d'ailleurs il eſt bon de ſçavoir qu'Eſdras [b], une partie de Jeremie [c], & ſurtout Daniel [d], ſont écrits en Chaldéen, quoiqu'en caractères hebraïques. Il paroît encore dans Job beaucoup de conformité avec la langue Arabique ; & moi - même, étant encore fort jeune & plein de cette éloquence que je venois de puiſer dans la lecture de Ciceron & de Quintilien, je me mis à étudier cette langue [e], dans laquelle, après bien du tems & des ſueurs, je n'avois preſque pû parvenir qu'à prononcer avec aſſez de peine certains mots rudes & emphatiques [f] ; étant enfin tombé ſur le livre de Daniel, je conçus un tel dégoût pour cette langue, que deſeſperant d'y être jamais fort habile, je pris tout-d'un-coup la réſolution de renoncer à tous mes travaux paſſés ; mais à la ſollicitation d'un certain Juif, qui me repréſentoit ſouvent [g], qu'un travail opiniâtre pouvoit m'applanir toutes ces difficultés, je me réſolus, tout habile que je me voyois en Hebreu, de redeve-

b expl. *depuis le verſ. 8. du ch. 4. juſques au ch. 7.*

c expl. *cap. 10. v. 11. dans la nouvelle édition, v. 32. 33. & 34.*

d expl. *depuis le v. 2. du ch. 2. juſques au ch.* 8.

e *expl.* Chaldaïque.

f *lettr.* & que je n'y entrevoyois de jour que comme ſi j'euſſe marché dans un lieu ſoûterrain.

g *lettr.* en ſa langue. *Expl.* ces paroles de Virgile priſes du premier Livre de ſes Georgiques.

nir disciple & écolier à l'égard du Chaldéen ; & en effet à présent j'ai plus de facilité à le lire & à l'entendre qu'à le prononcer. Je ne suis entré dans tout ce détail que pour vous h faire voir quelles sont les difficultés de ce livre, qui dans l'original hebreu ne contient , ni l'histoire de
Susanne ; ni l'hymne des trois enfans de la Dan. 13. Ibid. 3.
fournaise, ni les histoires i merveilleuses de 24. & suiv.
l'idole de Bel & du dragon. Cependant Ibid. 14.
comme ces pieces sont répandues partout & connues de tout le monde k, je n'ai point voulu les supprimer ; je les ai seulement marquées d'une petite broche l, depeur que les simples ne s'imaginassent que j'eusse retranché une grande partie de ce livre : j'oserai dire même que j'ai vû un certain Docteur Juif, qui en se mocquant de l'histoire de Susanne, & assurant qu'elle étoit l'ouvrage de quelque Grec, objectoit ; comme autrefois Africanus m à Origenes , quelques étymologies grecques , qui se trouvent dans ce Dan. 13. 54. & 58.
livre , telles que sont celles du chêne & du lentisque , &c. sur quoi je puis in-

h *expl.* C'est à Paule & à Eustochie qu'il parle.
i *lettr.* les fables.

k *expl.* elles se trouvoient dans la Version grecque de Theodotion.

l *lettr.* ayant mis une broche avant *chaque ligne* qui les égorge. *Expl.* qui montre qu'elles ne se trouvent point dans l'Hebreu.

m expl. *Voyez la Lettre d'Origene à Jule l'Africain, imprimée in-quarto en Grec & Latin à Basle en 1674. p. 222.*

ſtruire nos Latins, & leur donner quelque jour. Enforte, par exemple, que l'on diſe, à l'occaſion d'un chêne, appellé *ilex* en Latin, Puiſſe-tu perir ſur le champ, ce qui s'exprime par ce mot Latin *illicò*; & que faiſant encore alluſion au mot Latin *lentiſcus* qui ſignifie lentiſque, l'on diſe: Puiſſe-tu perir lentement, ou que l'on s'exprime d'une autre maniere, qui conſerve l'alluſion faite à cet arbre. Ce même Juif continuant toujours de ſe railler, diſoit: Que les enfans de la fournaiſe y avoient eu bien du loiſir & de la tranquilité pour faire ainſi des vers au milieu des flammes, & inviter tous les élemens, l'un après l'autre, à louer Dieu. Quel nouveau genre de miracle, diſoit-il encore, de faire mourir un dragon avec des drogues & des pâtes préparées, ou de découvrir les artifices & les fineſſes des Prêtres du dieu Bel, choſes que tout homme pouvoit faire avec un peu d'eſprit & d'adreſſe, ſans qu'on ſoit obligé pour toutes ces merveilles, de recourir

Dan. 14. 33. à l'eſprit de prophetie; tombant enſuite ſur l'endroit d'Habacuc, où il eſt dit que ce Prophete avoit été tranſporté en un moment [n], de Judée en Chaldée, il demandoit ſi dans tout l'ancien Teſtament il y avoit un ſeul exemple de cette na-

[n] *lettr.* portant par les airs dans un vaſe le dîner du Prophete.

ture ; & comme quelqu'un de la compagnie, qui avoit la repartie assez prompte, lui eut dit qu'Ezechiel avoit été transporté de Chaldée en Judée. Le Juif se mocqua de sa réponse, & lui prouva par le texte & les paroles du Prophete même ; que tout cela ne s'étoit passé qu'en esprit ; & que saint Paul, homme d'une profonde & vaste érudition, & instruit dans la loi, aux pieds des Docteurs Hebreux ; n'avoit osé assurer qu'il eût été ravi en corps ; mais s'étoit contenté de dire : *Si c'étoit avec mon corps, ou sans mon corps, je ne sçai, Dieu le sçait.* C'étoit par de tels argumens que ce Juif soutenoit, que l'on admettoit dans l'Eglise des fables & des histoires apocryphes. Pour moi j'abandonne toutes ces choses au jugement du lecteur, & l'avertis seulement, que les Hebreux ne mettent point Daniel au rang des Prophetes, mais parmi les Agiographes [o] ; car ils font trois ordres des livres de l'Ecriture, la Loi, les Prophetes & les Agiographes ; ils en mettent cinq dans le premier, huit dans le second, & onze dans le troisiéme [p] ; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matiere. Methodius, Eusebe & Apollinaire, rapportent les endroits que Porphyre tiroit de ce

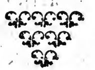
2. Cor. 12. 1.

o *expl.* livre pieux.

p expl. *Voyez ce que ce Pere a dit ci-dessus dans son Prologue surnommé* Galeatus.

Prophete pour combattre l'Eglise, & ils ont refuté les extravagances de ce censeur par des ouvrages sans nombre [q]; mais je ne sçai si c'est avec beaucoup de satisfaction de la part des lecteurs. Je vous conjure [r] donc de demander à Dieu par vos prieres, que tant que je serai dans ce corps mortel il ne sorte de mes mains aucun ouvrage qui ne vous soit agréable, utile à l'Eglise, & digne enfin de la posterité; & je puis dire que je ne me sens guére ému des outrages que je reçois de mes contemporains, sçachant que c'est presque toujours ou la haine, ou la faveur [s] qui entraîne leur jugement [t].

q *lettr.* par plusieurs milliers de versets.
r *lettr.* Paule & Eustochie.
s *lettr.* l'amitié.
t *Voyez une autre Preface tome 3. de la nouvelle édition in-folio p.* 1071.



DANIEL.

DANIEL *étoit de la tribu de Juda, & de la race Royale ; car c'est ainsi que les Juifs expliquent le vers. 3. du chap. 1. de ce Livre,* voyez Josephe. *Il fut du nombre de ceux qui furent emmenés en Babylone par Nabuchodonosor la quatriéme année du regne de Joakim dit Jechonias Roi de Juda, selon ce qui a été prédit par Isaïe,* ch.39. v. 7. *Ce Prophete n'avoit alors que douze ans, & fut choisi avec trois autres jeunes Juifs de la même tribu pour être élevé à la Cour de Nabuchodonosor, & nourris aux dépens de ce Prince, & il y reçut le surnom de* Balthasar, *nom commun aux Rois & aux Princes des Chaldéens. Sa fermeté dans l'observance des préceptes & des commandemens de Dieu, le progrès qu'il fit dans les Sciences humaines & divines, le don de Prophetie & de Revelations, & les graces extraordinaires que Dieu lui communiqua, le rendirent celebre & recommandable à la Cour, & le firent estimer generalement de tous, & des Juifs ses freres. Ezechiel même n'a pas fait de difficulté de le mettre, quoiqu'encore vivant, au nombre des Patriarches Noé & Job, dont la sainteté & les prieres pouvoient fléchir la colere de Dieu irrité contre son peuple,* voyez Ezech. 14 14. & 28. 3. *Sa réputation s'étoit établie par le jugement qu'il prononça contre deux infames vieillards qui avoient insulté l'innocence de Su-*

ſanne, ch. 13. *Par l'explication des ſonges de Nabuchodonoſor*, ch. 2. & ch. 4. *Et de la viſion de Balthaſar*, ch. 5. *Par la découverte des ſupercheries des Prêtres de l'idole de Bel*, ch. 14. *Par ſa délivrance de la Foſſe aux lions*, ch. 6. & 14. *Enfin par la ſublimité de ſes Revelations & de ſes Propheties. Il a prophetiſé depuis la cinquiéme année de la captivité de Joakim ou Jechonias, juſqu'au regne de Cyrus, c'eſt-à-dire, pendant plus de* 80 *ans, & l'on croit qu'il en a vécu* 94. *puiſqu'il fut emmené en captivité la troiſiéme année de la captivité de Joakim*, v. 1. ch. 1. *l'an du monde* 3397. *ou* 3398. *& qu'il a prophetiſé juſqu'en la troiſiéme année du regne de Cyrus*, ch. 10. v. 1. *l'an* 3470. *On ne ſçait point s'il eſt revenu à Jeruſalem au retour de ſes freres, car on croit qu'il mourut en Babylone; c'eſt le ſentiment de l'Auteur du livre de la Vie & de la Mort des Prophetes, attribué à ſaint Epiphane.*

On peut conſiderer le livre de DANIEL *comme faiſant trois parties: La premiere, contenue dans les ſix premiers chapitres, renferme l'hiſtoire de Nabuchodonoſor depuis le commencement de ſon regne juſqu'au renverſement de ſon Empire par les Medes & par les Perſes: La ſeconde comprend les ſix autres chapitres ſuivans, qui contiennent les Viſions que* DANIEL *a eues pendant tout ce tems: Enfin, la troiſiéme renferme trois faits hiſtoriques qui avoient comme échapé de la premiere partie, c'eſt à ſçavoir l'hiſtoire de Suſanne, celle de Bel, & la ſeconde*

délivrance de DANIEL *de la Fosse aux lions. Cette derniere partie n'est composée que de fragmens qui n'ont pas eu chez les Juifs la même autorité que les deux premieres, ils ont été obmis dans leur Canon aussi-bien que l'Oraison & le Cantique d'Azarias qui commence au* verſ. 24 *& finit au* verſ. 91. *du* 3. ch. *ainsi ils ne se trouvent point dans l'Hebreu, ni dans la version des Septante, ni dans le Chaldéen, mais dans la version Grecque de Theodotion, d'où S. Jerôme les a pris; c'est ce qui a partagé les sentimens de quelques Peres sur l'autorité que peuvent avoir ces fragmens. Africanus, Eusebe, Apollinaire ne les ont point compris dans le même rang que les Livres sacrés; mais ils sont cités par saint Irenée, Clement d'Alexandrie, Tertullien, & presque tous les anciens Peres: plusieurs même d'entr'eux ont soutenu les verités des faits qu'ils renferment, comme Origenes, qui a combattu Julien l'Africain qui en rejettoit les histoires comme apocryphes. Porphyre par un livre exprès avoit osé attaquer non seulement ces fragmens, mais tout le livre de* DANIEL, *& soutenoit qu'il n'étoit point l'ouvrage de ce Prophete, mais de quelque Juif hellenisté qui vivoit du tems d'Antiochus Epiphanès, prétendant que les Propheties étoient si claires qu'elles ne pouvoient être écrites qu'après leur accomplissement; mais c'est ce qui a été refuté par Methodius, Eusebe & Apollinaire.*

Le premier chapitre de ce Prophete jusqu'au verſ. 4. du ch. 2. *est écrit en Hebreu, & les*

verſets ſuivans juſqu'au 8 chapitre, ſont écrits en Chaldéen, langue du payis où Daniel demeuroit alors, le reſte ne ſe trouve que dans la verſion de Theodotion. Les Juifs n'ont point donné le nom de Prophete à DANIEL, *parceque ſa naiſſance & la place qu'il occupoit à la Cour, lui donnoit un rang & un titre plus relevé parmi ces peuples étrangers : cependant il en a reçu le titre de* JESUS-CHRIST *même*, Matth. 24. v. 15. *& avec juſtice, puiſque, comme dit S. Jerôme*, en prédiſant l'avenir, il l'a fait avec tant d'évidence & un ſi juſte détail, qu'il ſemble ne pas prédire des choſes futures, mais rapporter des hiſtoires paſſées.

Le ſtile de ce Prophete eſt naturel, aiſé, & tient beaucoup plus de l'hiſtorien que du Prophete, mais ſes Revelations & ſes Propheties ſont ſublimes, ſoutenues de Viſions qui leur donnent de la majeſté & attirent le reſpect.

Il prédit clairement tout ce qui doit arriver ſous le regne d'Antiochus Epiphanès ; divers évenemens touchant les quatre grandes Monarchies ou Empires du monde ; l'avenement de JESUS-CHRIST ; *la deſtruction du regne des Juifs, & le regne futur de l'Ante-chriſt.*

L'ordre & les tems de la narration ſont aſſez obſervés dans ce livre, à la reſerve qu'il faut placer le chapitre 13. *entre le premier & le ſecond, & mettre le* 14. *entre le quatre & le cinquiéme chapitre.*



DANIEL.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Daniel & ses compagnons ne mangent que des legumes & ne boivent que de l'eau.*

1. *Anno tertio regni Joakim regis Juda, venit Nabuchodonosor rex Babylonis in Jerusalem, & obsedit eam.*

2. *Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim regem Juda, & partem vasorum domûs Dei; & aspor-*

1. La troisiéme année ″ du regne de Joakim roi de Juda, Nabuchodonosor roi de Babylone vint mettre le siege devant la ville de Jerusalem. L'an du monde 3398. avant J.C. 606.

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Joakim roi de Juda ″, & une partie des vases ″ de la maison de Dieu, qu'il em-

ŷ. 1. *expl.* à la fin de la troisiéme année, & au commencement de la quatriéme. *Vatab.*

ŷ. 2. *expl* C'est-à dire, que ce n'étoit point à sa puissance, quelque grande qu'elle fût, que Nabuchodonosor devoit attribuer la conquête du royaume de Juda, mais à la justice & à la vengeance du Très-haut, qui livre quand il lui plaît les royaumes les plus puissans entre les mains de leurs ennemis, pour apprendre à tous les Rois à s'humilier devant lui.

Ibid. *ex.* On voit en effet qu'il restoit beaucoup de vases sacrés lorsque Nabuzardan fit brûler le temple sous Sedecias. *Jer.* 52.

porta au payis de Sennaar ″ en la maison de son dieu ″, & il mit les vases en la maison du trésor de son dieu.

3. Alors le roi dit à Asphenez chef des eunuques, qu'il prît d'entre les enfans d'Israel, & de la race des Rois & des Princes, de jeunes hommes ″,

4. en qui il n'y eut aucun défaut, qui fussent bien faits, instruits dans tout ce qui regarde la sagesse, habiles dans les sciences & dans les arts; afin qu'ils demeurassent dans le palais du Roi, & qu'il leur apprît à écrire & à parler la langue des Chaldéens ″.

5. Et le Roi ordonna de plus qu'on leur servît chaque jour des viandes qu'on servoit devant lui, & du vin dont il buvoit lui-même, afin qu'ayant été nourris pendant trois ans de cette sorte, ils pussent paroître ensuite, & demeurer en la présence du Roi ″.

tavit ea in terram Sennaar, in domum dei sui, & vasa intulit in domum thesauri dei sui.

3. *Et ait rex Asphenez præposito eunuchorum, ut introduceret de filiis Israel, & de semine regio & tyrannorum,*

4. *pueros in quibus nulla esset macula, decoros formâ, & eruditos omni sapientiâ, cautos scientiâ, & doctos disciplinâ, & qui possent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras & linguam Chaldæorum.*

5. *Et constituit eis rex annonam per singulos dies de cibis suis, & de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, posteà starent in conspectu regis.*

℣. 2. *expl.* de Babylone. *Genes.* 10. 10.
Ibid. *expl.* de Belus, que Nabuchodonosor appelloit son pere, & que quelques-uns croient être le soleil, qui étoit le principal Dieu des Babyloniens.
℣. 3. *expl.* Cela avoit été prédit à Ezechias. *Is.* 39. 7.
℣. 4. lettr. *litteras & linguam Chaldæorum.*
℣. 5. *expl.* sans doute pour l'entretenir de ce qui pouvo

6. *Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misael, & Azarias.*

6. Entre ces jeunes gens il s'en trouva quatre qui étoient des enfans de Juda, Daniel, Ananias, Misael, & Azarias.

7. *Et imposuit eis præpositus eunuchorum nomina Danieli, Baltassar; Ananiæ, Sidrach; Misaeli, Misach; & Azariæ, Abdenago.*

7. Et le chef des eunuques" leur donna des noms", appellant Daniel Baltassar, Ananias Sidrach, Misael Misach, & Azarias Abdenago.

8. *Proposuit autem Daniel in corde suo, ne pollueretur de mensa regis, neque de vino potûs ejus: & rogavit eunuchorum præpositum ne contaminaretur.*

8. Or Daniel fit une ferme résolution dans son cœur de ne point se souiller en mangeant de ce qui venoit de la table du Roi, & en buvant du vin dont il buvoit; & il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne point manger de ces viandes qui l'auroient rendu impur".

regarder leur nation, dont les histoires & les loix étoient celebres dans tout le monde.

℣. 7. *expl.* Comme les rois d'orient se servoient d'eunuques pour leur confier le soin & la garde de leurs femmes, & qu'ensuite ils leur conferent les premieres charges de leur Cour, on donna insensiblement ce nom d'eunuques à ceux même de ces officiers qui ne l'étoient pas; comme il paroît clairement par ce qui est dit de Putiphar dans le livre de la Genese ch. 39. 1. & 9. Ainsi le chef ou l'Intendant des Eunuques, étoit proprement comme le Grand-maître de la maison de ces Princes.

Ibid. *expl.* Il changea les noms de ces jeunes-hommes, soit pour faire voir par là l'empire que le Roi son maître s'étoit acquis sur ces étrangers, soit pour marquer par la signification même de ces noms les ministeres differens ausquels on les destinoit. *Baltassar* signifie trésor ou sagesse de Belus, ou de son maître; *Sidrach*, ambassadeur; *Misach*, qui a soin de la moisson; & *Abdenago*, valet-de-chambre, ou favori du Roi.

℣. 8. *expl.* de ne se point souiller. *Expl.* Parcequ'on y

9. Dieu fit en même-tems que Daniel se concilia les bonnes graces & la bienveillance ‖ du chef des eunuques.

9. Dedit autem Deus Danieli gratiam & misericordiam in conspectu principis eunuchorum.

10. Alors le chef des eunuques dit ‖ à Daniel : Je crains le Roi mon seigneur, qui a ordonné qu'on vous servît des viandes & du vin de sa table : car s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes hommes de votre âge, vous serez cause que le Roi me fera perdre la tête ‖.

10. Et ait princeps eunuchorum ad Danielem : Timeo ego dominum meum regem, qui constituit vobis cibum & potum : qui si viderit vultus vestros macilentiores præ cæteris adolescentibus coævis vestris, condemnabitis caput meum regi.

11. Daniel répondit à Malasar, à qui le chef des eunuques avoit ordonné de prendre soin de Daniel, d'Ananias, de Misael, & d'Azarias :

11. Et dixit Daniel ad Malasar, quem constituerat princeps eunuchorum super Danielem, Ananiam, Misaelem, & Azariam :

12. Eprouvez, je vous prie, vos serviteurs pendant dix jours, & qu'on ne nous donne que des légumes à manger, &

12. Tenta nos, obsecro, servos tuos, diebus decem, & dentur nobis legumina ad vescendum, & aqua ad

servoit ce qui avoit été auparavant offert aux idoles, ou beni au nom des faux-dieux, ou qui faisoit même partie des viandes dont la loi défendoit de manger.

ỳ. 9. *lettr.* trouver grace & misericorde à Daniel devant, &c.

ỳ. 10. *expl.* fit dire par Malasar dont il est parlé ensuite.

Ibid. *expl.* C'est-à dire, me condannera à la mort, parcequ'il croira que je vous aurai retranché les viandes qui sortoient de sa table, pour me les reserver.

bibendum :

13. *& contemplare vultus nostros, & vultus puerorum qui vescuntur cibo regio: & sicut videris, facies cum servis tuis.*

14. *Qui, audito sermone hujuscemodi, tentavit eos diebus decem.*

15. *Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores & corpulentiores præ omnibus pueris qui vescebantur cibo regio.*

16. *Porrò Malasar tollebat cibaria & vinum potûs eorum, dabatque eis legumina.*

que de l'eau à boire ;

13. & après cela regardez nos visages & les visages des jeunes hommes qui mangent des viandes du Roi ; & vous traiterez vos serviteurs selon ce que vous aurez vû vous-même.

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. Et après les dix jours leur visage parut meilleur & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeoient des viandes du Roi.

16. Malasar prenoit donc les viandes & le vin qu'on leur donnoit pour boire, & leur donnoit des légumes.

§. 2. *Daniel & ses compagnons ne maigrissent point par le jeûne.*

17. *Pueris autem his dedit Deus scientiam & disciplinam, in omni libro & sapientia: Danieli au-*

17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la science & la connoissance de tous les livres & de toute la sagesse [#], & il

℣. 17. *expl.* Le dessein que Dieu avoit de se servir de ces Saints pour faire éclater sa gloire au milieu des infideles, & pour confondre la vaine sagesse du paganisme, le porta à leur donner une lumiere surnaturelle, afin qu'ils acquissent aisément l'intelligence de tous les livres des Chaldéens, & de toutes les sciences. Car il étoit necessaire qu'ils se rendissent par là agréables à Nabuchodonosor.

niel usque ad annum primum Cyri regis. jusqu'à la premiere année du roi Cyrus.

comme s'il n'avoit vêcu que jusqu'à ce tems-là, mais on l'explique de cette sorte : Ou qu'il demeura à Babylone jusqu'au regne de Cyrus, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la captivité des Juifs, avec lesquels on prétend qu'il retourna en Judée : Ou qu'il fut toujours jusqu'alors en autorité & en grand honneur à la Cour des rois de Chaldée. Car il paroît par la suite de ce livre, qu'il vivoit encore, & qu'il eut des revelations la troisiéme année de l'empire de Cyrus. *Voyez. ch.* 10. 1.

CHAPITRE II.

§. 1. *Songe de Nabuchodonosor que personne ne peut deviner.*

1. *IN anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, & conterritus est spiritus ejus, & somnium ejus fugit ab eo.*

2. *Præcepit autem rex ut convocarentur harioli, & magi, & malefici, & Chaldæi, ut indicarent regi som-*

1. LA seconde année du regne de Nabuchodonosor ", ce Prince eut un songe dont son esprit fut extrémement effrayé, & ensuite il l'oublia entierement.

L'an du monde 3401. avant J.C. 603. an de Daniel 15. finissant.

2. Le Roi commanda en même tems qu'on fit assembler les devins ", les mages, les enchanteurs, & les Chaldéens,

ỷ. 1. *expl.* Il semble que Nabuchodonosor avoit regné quelque tems avec son pere Nabopolassar, & que ce fut du vivant de son pere qu'il amena les Juifs en Babylone ; & que l'Ecriture parle ici de la seconde année de son regne depuis la mort de son pere.

ỷ. 2. *expl.* Par les *devins*, on entend ceux qui ne se servent que de paroles pour prédire l'avenir ; par les *mages*, ceux qui consultent les choses naturelles ; par les *enchanteurs*, ceux qui fouillent dans le sang & les entrailles des victimes & des bêtes, pour en tirer leurs augures ; par les *Chaldéens*, les astrologues, les mathematiciens, les faiseurs d'horoscope. *Hieron. Menoch.*

pour lui declarer quel avoit été son songe. Ils vinrent donc, & se présenterent devant lui.

nia sua : qui cùm venissent, steterunt coram rege.

3. Et le Roi leur dit : J'ai eu un songe, & je ne sçai ce que j'ai vû, parceque rien ne m'en est resté dans l'esprit qu'une idée confuse.

3. *Et dixit ad eos rex : Vidi somnium, & mente confusus ignoro quid viderim.*

4. Les Chaldéens répondirent au Roi en langue Syriaque *: O Roi, vivez à jamais : dites à vos serviteurs le songe que vous avez eu, & nous l'interpreterons.

4. *Responderuntque Chaldæi regi Syriacè : Rex in sempiternum vive : dic somnium servis tuis, & interpretationem ejus indicabimus.*

5. Le Roi répondit aux Chaldéens : Mon songe m'est échapé de la mémoire : si vous ne me declarez ce que j'ai songé, & ce que mon songe signifie, vous perirez tous, & vos maisons seront confisquées :

5. *Et respondens rex ait Chaldæis : Sermo recessit à me : nisi indicaveritis mihi somnium, & conjecturam ejus, peribitis vos, & domus vestræ publicabuntur.*

6. mais si vous me dites mon songe & ce qu'il signifie, je vous ferai des dons & des presens, & je vous éleverai à de grands honneurs. Dites-moi donc & interpretez-moi ce que j'ai songé.

6. *Si autem somnium & conjecturam ejus narraveritis, præmia, & dona, & honorem multum accipietis à me. Somnium igitur & interpretationem ejus indicate mihi.*

* ℣. 4. *expl.* Chaldaïque, & leur propre langue, que les Hebreux appellent Syriaque, ce que Daniel marque ici exprès, afin qu'on ne s'étonne point, si la suite est en langue Syriaque jusqu'au huitiéme chapitre. *Hieron. Menoch.*

7. *Responderunt secundò, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, & interpretationem illius indicabimus.*

8. *Respondit rex, & ait : Certè novi quòd tempus redimitis, scientes quòd recesserit à me sermo.*

9. *Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quòd interpretationem quoque fallacem & deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quòd interpretationem quoque ejus veram loquamini.*

10. *Respondentes ergo Chaldaei coram rege, dixerunt : Non est homo super terram,*

7. Les Chaldéens lui répondirent pour la seconde fois : S'il plaît au Roi de declarer son songe à ses serviteurs, nous lui en donnerons l'interpretation.

8. Le Roi leur répondit : Je voi bien que vous ne cherchez qu'à gagner tems ", parceque vous sçavez que j'ai oublié mon songe.

9. Que si vous ne me pouvez dire ce que j'ai songé, c'est une marque que si je vous l'avois dit, vous lui auriez donné une interpretation trompeuse & pleine d'illusion, pour m'entretenir de paroles jusques à ce qu'il se fût passé beaucoup de tems. Dites-moi donc quel a été mon songe ", afin que je sçache que l'interpretation que vous lui donnerez sera aussi veritable.

10. Les Chaldéens répondirent au Roi : Seigneur, il n'y a point d'homme sur la terre qui

℣. 8. lettr. *tempus redemitis*, pro *moras trahitis ad evadendum*. Hebraïs.

℣. 9. *expl.* Puisqu'ils se glorifioient de connoître l'avenir, Nabuchodonosor avoit sujet de les presser de lui déclarer aussi le passé : & cette science, si elle eût été vraiment divine, devoit aussi aisément découvrir au Roi quel avoit été son songe, qu'en donner l'intelligence.

puisse faire ce que vous nous commandez, & il n'y a point de Roi, quelque grand & puissant qu'il soit, qui ait jamais exigé une telle chose des devins, des magiciens & des Chaldéens.

qui sermonem tuum, rex, possit implere: sed neque regum quisquam magnus & potens verbum hujuscemodi sciscitatur ab omni hariolo, & mago, & Chaldæo.

11. Car ce que vous nous demandez, ô Roi, est si difficile, qu'il ne se trouvera personne qui puisse vous en éclaircir″, excepté les dieux qui n'ont point de commerce avec les hommes.

11. *Sermo enim quem tu quæris, rex, gravis est, nec reperietur quisquam qui indicet illum in conspectu regis, exceptis diis quorum non est cum hominibus conversatio.*

12. Après cette réponse le Roi entra en fureur, & dans son extrême colere il commanda qu'on fit mourir tous les sages de Babylone ″.

12. *Quo audito, rex in furore & in ira magna præcepit ut perirent omnes sapientes Babylonis.*

§. 2. *Daniel raconte le songe que le roi a eu.*

13. Cet arrêt ayant été prononcé, on alloit faire

13. *Et egressâ sententiâ, sapientes in-*

℣. 11. *expl.* L'aveu qu'ils sont forcés de faire ici à Nabuchodonosor, étoit très-avantageux pour faire éclater ensuite la lumiere toute divine des serviteurs du Dieu d'Israel. Ils se trompoient néanmoins en ce qu'ils attribuoient aux dieux profanes ce qui ne pouvoit appartenir qu'au Dieu tout-puissant, & qu'ils prétendoient que ces *dieux*, ou plutôt ce Dieu veritable & éternel n'avoit point de commerce avec les hommes.

℣. 12. *expl.* Cet arrêt de mort qu'il prononce contr'eux tous est très juste, au-moins du côté de Dieu, qui punissoit dans ces hommes également vains & impies, l'orgueil avec lequel ils avoient accoutumé de s'attribuer la connoissance de l'avenir, comme s'ils avoient participé à la lumiere de la divinité.

terficiebantur : quærebanturque Daniel & socii ejus, ut perirent.

mourir les sages, & on cherchoit Daniel & ses compagnons pour les faire perir avec les autres ".

14. *Tunc Daniel requisivit de lege atque sententia, ab Arioch principe militiæ regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis.*

14. Alors Daniel voulant sçavoir quelle étoit cette loi & cette ordonnance, s'en informa d'Arioch General des armées du Roi, qui se préparoit à faire mourir les sages de Babylone.

15. *Et interrogavit eum, qui à rege potestatem acceperat quam ob causam tam crudelis sententia à facie regis esset egressa. Cùm ergo rem indicasset Arioch Danieli,*

15. Et comme c'étoit lui qui avoit reçu cet ordre du Roi, Daniel lui demanda quel étoit le sujet qui avoit pu porter le Roi à prononcer une sentence si cruelle. Arioch ayant dit toute l'affaire à Daniel ",

16. *Daniel ingressus rogavit regem ut tempus daret sibi ad*

16. Daniel se présenta devant le Roi, & le supplia de lui accorder quel-

℣. 13. & 15. *expl.* On a de la peine à concevoir comment Daniel & ses compagnons ne furent point appellés avec les Mages & les Sages de Babylone sur le sujet de ce songe ; & comment une chose qui devoit faire tant de bruit n'étoit point encore venue jusqu'à eux. On répond que les Chaldéens méprisoient ces jeunes hommes à cause de leur jeunesse, ou qu'étant envieux de leur gloire, & sçachant que leur science surpassoit beaucoup la leur, ils firent ce qu'ils purent pour leur cacher la demande du Roi, depeur qu'ils ne leur fussent préferés dans l'interpretation de son songe, & récompensés à leur préjudice par les grands honneurs qu'il leur prometroit. D'ailleurs Daniel & ses saints compagnons se produisoient apparemment le moins qu'ils pouvoient. Mais on peut dire aussi que ce fut par un ordre tout particulier de Dieu, que les Chaldéens parurent seuls devant le Roi, afin que l'aveu public de leur impuissance contribuât à relever davantage l'éclat de la gloire du Dieu d'Israel & de ses saints serviteurs.

que tems pour lui donner l'éclaircissement qu'il desiroit.

17. Et étant entré dans sa maison, il declara ce qui se passoit à ses compagnons, Ananias, à Misael, & à Azarias :

18. afin qu'ils implorassent la misericorde du Dieu du ciel pour la revelation de ce secret, & que Daniel & ses compagnons ne perissent pas avec les autres sages de Babylone.

19. Alors ce mystere fut découvert à Daniel dans une vision pendant la nuit, & il benit le Dieu du ciel, & dit :

20. Que le nom du Seigneur soit beni dans tous les siecles comme il l'a été dès le commencement, parceque la sagesse & la force sont à lui [a].

21. C'est lui qui change les tems & les siecles, qui transfere & qui établit les royaumes, & qui donne la sagesse aux sages, & la science à ceux qui ont l'intelligence & la lumiere.

1. Cor. 4. 5. 1. Joan. 1. 6. Joan. 1. 9. & 8. 12.

22. C'est lui qui revele

solutionem indicandam regi.

17. Et ingressus est domum suam, Ananiaque & Misaeli & Azariæ sociis suis indicavit negotium,

18. ut quærerent misericordiam à facie Dei cœli super sacramento isto, & non perirent Daniel & socii ejus cum cæteris sapientibus Babylonis.

19. Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est : & benedixit Daniel Deum cœli,

20. & locutus ait : Sit nomen Domini benedictum à sæculo & usque in sæculum : quia sapientia & fortitudo ejus sunt.

21. Et ipse mutat tempora & ætates : transfert regna atque constituit : dat sapientiam sapientibus, & scientiam intelligentibus disciplinam :

22. Ipse revelat

℣. 20. *expl.* La sagesse par laquelle il revele les choses les plus cachées, & la force avec laquelle il transfere les royaumes d'un peuple à un autre.

profunda & abscondita, & novit in tenebris constituta: & lux cum eo est.

les choses les plus profondes & les plus cachées, qui connoît ce qui est dans les ténebres : & c'est en lui que se trouve la *vraie* lumiere.

23. *Tibi Deus patrum nostrorum confiteor, teque laudo, quia sapientiam & fortitudinem dedisti mihi: & nunc ostendisti mihi quæ rogavimus te, quia sermonem regis aperuisti nobis.*

23. Je vous rends graces & je vous benis, ô Dieu de nos peres, parceque vous m'avez donné la sagesse & la force ″, & que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le Roi desire de nous.

24. *Post hæc Daniel ingressus ad Arioch, quem constituerat rex ut perderet sapientes Babylonis, sic ei locutus est: Sapientes Babylonis ne perdas: introduc me in conspectu regis, & solutionem regi narrabo.*

24. Daniel alla ensuite trouver Arioch, à qui le Roi avoit ordonné de faire mourir les sages de Babylone ; & il lui dit : Ne faites point mourir les sages de Babylone ″, menez-moi au Roi, & je lui donnerai l'éclaircissement qu'il desire.

25. *Tunc Arioch festinus introduxit Danielem ad regem, & dixit ei: Inveni hominem de filiis*

25. Arioch aussi-tôt presenta Daniel au Roi, & lui dit : J'ai trouvé un homme d'entre les captifs des enfans de Ju-

ŷ. 23. *expl.* une sagesse capable de me sauver de la mort moi & mes compagnons.

ŷ. 24. *expl.* Theodoret dit que Daniel esperoit qu'une si grande merveille, dont ces Sages devoient être témoins, les pourroit porter à renoncer à l'impieté, & à reconnoître la divinité du Seigneur de tout l'univers.

da, qui donnera au Roi l'éclairciſſement qu'il demande.

26. Le Roi répondit en ſe tournant vers Daniel ſurnommé Baltaſſar : Croyez-vous me pouvoir dire veritablement ce que j'ai vû dans mon ſonge, & m'en donner l'interpretation ?

27. Daniel répondit au Roi : Les ſages, les mages, les devins & les augures ne peuvent découvrir au Roi le myſtere dont il eſt en peine.

28. Mais il y a un Dieu au ciel qui revele les myſteres, qui vous a montré, ô Roi, les choſes qui doivent arriver dans les derniers tems. Voici donc quel a été votre ſonge, & les viſions qui vous ont paſſé dans l'eſprit, lorſque vous étiez dans votre lit.

29. Vous penſiez, ô Roi, étant dans votre lit ″, à ce qui devoit arriver après ce tems ; & celui qui revele les myſteres, vous a découvert les choſes à venir.

30. Ce ſecret m'a auſſi

tranſmigrationis Juda, qui ſolutionem regi annuntiet.

26. *Reſpondit rex, & dixit Danieli cujus nomen erat Baltaſſar : Putaſne verè potes mihi indicare ſomnium quod vidi, & interpretationem ejus ?*

27. *Et reſpondens Daniel coram rege, ait : Myſterium quod rex interrogat, ſapientes, magi, harioli, & haruſpices nequeunt indicare regi.*

28. *Sed eſt Deus in cœlo revelans myſteria, qui indicavit tibi, rex Nabuchodonoſor, quæ ventura ſunt in noviſſimis temporibus. Somnium tuum, & viſiones capitis tui in cubili tuo hujuſcemodi ſunt :*

29. *Tu, rex, cogitare cœpiſti in ſtrato tuo, quid eſſet futurum poſt hæc : & qui revelat myſteria, oſtendit tibi quæ ventura ſunt.*

30. *Mihi quoque*

ỳ. 29. lettr. *in ſtrato tuo*. Vatab. *in cubili tuo*.

non

non in sapientia quæ est in me plusquàm in cunctis viventibus : sacramentum hoc revelatum est : sed ut interpretatio regi manifesta fieret, & cogitationes mentis tuæ scires.

été particulierement revelé, non par une sagesse naturelle que j'aie, & qui ne se trouve pas dans le reste des hommes", mais afin que le Roi sçût l'interpretation de son songe, & que les pensées de son esprit lui fussent connues.

31. *Tu, rex, videbas, & ecce quasi statua una grandis : statua illa magna, & staturâ sublimis stabat contra te & intuitus ejus erat terribilis.*

31. Voici donc, ô Roi, ce que vous avez vû. Il vous a paru comme une grande statue : cette statue grande & haute extraordinairement se tenoit debout devant vous, & son regard étoit effroyable.

32. *Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem & brachia de argento, porrò venter & femora ex ære,*

32. La tête de cette statue étoit d'un or très-pur, la poitrine & les bras étoient d'argent, le ventre & les cuisses étoient d'airain :

33. *tibiæ autem ferreæ, pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis.*

35. les jambes étoient de fer, & une partie des pieds étoit de fer, & l'autre d'argile.

34. *Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine ma-*

34. Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre se détacha

℣. 30. *expl.* Le Prophete commence par s'humilier, pour rendre gloire à Dieu, & voulant en quelque façon excuser les sages de Babylone, il dispose les esprits à écouter sans jalousie ce qu'il confessoit n'avoir pu connoître que par une lumiere surnaturelle, & infiniment superieure à sa sagesse.

d'elle-même, & sans la main d'aucun homme, de la montagne, & que frappant la statue dans ses pieds de fer & d'argile, elle les mit en pieces.

nibus, & percussit statuam in pedibus ejus ferreis & fictilibus, & comminuit eos.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent & l'or se briserent tout ensemble, & devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, & ils disparurent sans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu : mais la pierre qui avoit frappé la statue, devint une grande montagne qui remplit toute la terre ".

35. *Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum & aurum, & redacta quasi in favillam æstivæ areæ, quæ rapta sunt vento, nullusque locus inventus est eis : lapis autem qui percusserat statuam, factus est mons magnus, & implevit universam terram.*

36. Voilà votre songe, ô Roi, & nous l'interpreterons aussi devant vous.

36. *Hoc est somnium : interpretationem quoque ejus dicemus coram te, rex.*

§. 3. *Explication du songe du roi.*

37. Vous êtes le Roi des Rois, & le Dieu du ciel vous a donné le royaume, la force, l'empire, & la gloire.

37. *Tu rex regum es : & Deus cœli regnum, & fortitudinem, & imperium & gloriam dedit tibi :*

38. Il vous a assujetti les enfans des hommes, & les bêtes de la campagne,

38. *& omnia in quibus habitant filii hominum, & bestia*

℣. 15. *expl.* Cela marquoit que le royaume de JESUS-CHRIST, si petit dans ses commencemens, est ensuite devenu une grande montagne & a rempli toute la terre, selon que S. Augustin soutenoit qu'on le voyoit déja accompli de son tems. *Aug. contr. Cresc. lib. 3. cap. 63.*

agri : volucres quoque cœli dedit in manu tua, & sub ditione tua universa constituit : tu es ergo caput aureum.

en quelque lieu qu'ils habitent : il a mis en votre main les oiseaux mêmes du ciel, & il a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui êtes la tête d'or ".

39. *Et post te consurget regnum aliud minus te argentum : & regnum tertium aliud æreum, quod imperabit universæ terræ.*

39. Il s'élevera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent", & ensuite un troisiéme royaume qui sera d'airain", & qui commandera à toute la terre".

40. *Et regnum quartum erit velut*

40. Le quatriéme royaume sera comme le fer " :

℣. 38. *expl.* Lorsque Daniel dit à Nabuchodonosor qu'il étoit lui-même cette tête d'or, ce n'est pas tant à sa personne qu'il donne ce nom qu'à son empire, qui est celui des Babyloniens. Il l'appelle *tête*, parceque c'est la premiere des quatre grandes monarchies ; & il l'appelle *tête d'or*, à cause qu'elle surpassoit de beaucoup en gloire & en magnificence tous les royaumes de la terre.

℣. 39. *expl.* Celui des Perses & des Medes. Il est comparé à l'argent qui est moindre que l'or ; non que l'empire des Perses ait été inferieur à celui des Chaldéens, soit en grandeur ou en puissance, ou en richesses ; mais parceque le gouvernement du premier empire fut beaucoup plus équitable & plus heureux, & dura même sans comparaison plus long-tems que le second.

Ibid. *expl.* Celui du grand Alexandre & des Grecs qui est comparé à l'airain, pour marquer qu'il seroit encore pire que le second ; ou pour faire entendre qu'il briseroit tout par la force de ses armes, ou selon S. Jerôme, pour exprimer, par le son de ce métal éclatant, l'éloquence de ces peuples qui fit tant de bruit dans tout l'univers.

Ibid. *expl.* Ce qui marque toute la terre de ce payis-là, ou, la plus grande partie de la terre qui étoit connue du peuple de Dieu.

℣. 40. *expl.* Quelques-uns entendent par ce quatriéme royaume, l'empire des Romains. D'autres celui des successeurs d'Alexandre, qui ont regné en Syrie & en Egypte, & qui ont été avant la naissance de JESUS-CHRIST

il brisera, & il réduira tout en poudre, comme le fer brise & dompte toutes choses.

ferrum: quomodo ferrum comminuit & domat omnia, sic comminuet & conteret omnia hæc.

41. Mais comme vous avez vû que les pieds de la statue, & les doigts des pieds étoient en partie d'argile & en partie de fer, le royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé, selon que vous avez vû que le fer étoit mêlé avec la terre & l'argile.

41. *Porrò quia vidisti pedum, & digitorum partem testæ figuli, & partem ferream: regnum divisum erit, quod tamen de plantario ferri orietur: secundùm quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto.*

42. Et comme les doigts des pieds étoient en partie de fer & en partie de terre, le royaume aussi sera ferme en partie, & en partie foible & fragile ".

42. *Et digitos pedum ex parte ferreos, & ex parte fictiles: ex parte regnum erit solidum, & ex parte contritum.*

43. Et comme vous avez vû que le fer étoit mêlé avec la terre & l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines; mais ils ne demeure-

43. *Quòd autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebunt sibi,*

les derniers & les plus cruels persecuteurs du peuple de Dieu.

℣. 41. *expl.* Ce royaume fut divisé en Seleucides & en Lagides, dont les premiers sont nommés dans Daniel ch. 11. ℣. 6. Rois du nord; & les seconds, Rois du midi. Il devoit être comme le fer & l'argile, partie foible, & partie solide: car en effet ces deux royaumes d'Egypte & de Syrie furent tantôt élevés & tantôt abattus, soit l'un par l'autre, soit par les Juifs sous les Machabées, soit enfin par les Romains.

sicuti ferrum misceri non potest testa.

ront point unis, comme le fer ne peut se lier ni s'unir avec l'argile.

44. *In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cœli regnum quod in æternum non dissipabitur, & regnum ejus alteri populo non tradetur: comminuet autem & consumet universa regna hæc: & ipsum stabit in æternum.*

44. Dans le tems de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit ″, un royaume qui ne passera point dans un autre peuple; qui renversera, & qui réduira en poudre tous ces royaumes ″, & qui subsistera éternellement;

45. *Secundùm quod vidisti, quòd de monte abscissus est lapis sine manibus, & comminuit testam, & ferrum, & æs, &*

45. selon que vous avez vû que la pierre qui avoit été arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme ″, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent,

℣. 44. *expl.* Ce royaume est celui du Fils de Dieu, c'est un royaume celeste & spirituel, qui s'établit premierement en la terre par la foi de ceux qui croient en lui & qui l'aiment, & qui ensuite s'éleve jusqu'au ciel où son Souverain est assis à la droite de son Pere.

Ibid. *expl.* Il faut remarquer que JESUS-CHRIST a deux manieres de détruire les états & les empires du monde; l'une par laquelle il convertit les cœurs en y répandant son S. Esprit; l'autre par laquelle il fera sentir la rigueur de sa justice en perdant les corps & les ames dans l'enfer. Or ces deux sortes de destructions si differentes répondent aux deux sortes d'avenemens du Fils de Dieu, dont l'un a été un avenement de douceur & d'humilité pour le salut des pecheurs, & la destruction du peché; & l'autre sera un avenement de gloire, mais en même-tems de terreurs pour les pecheurs endurcis dans le peché.

℣. 45. *expl.* C'est-à-dire, que le royaume de JESUS-CHRIST s'est établi par un effet de la seule puissance de Dieu, & sans aucune sagesse, ni éloquence, ni vertu humaine; ou que JESUS-CHRIST lui-même est descendu du ciel pour s'incarner dans le sein sacré de la sainte Vierge; sans la participation d'aucun homme.

& l'or ; le grand Dieu a fait voir au Roi ce qui doit arriver à l'avenir. Le songe est veritable, & l'interpretation en est très-certaine.

46. Alors le roi Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre, & adora Daniel ‖ ; & il commanda que l'on fit venir des victimes & de l'encens, & qu'on lui sacrifiât.

47. Et le Roi parlant ensuite à Daniel, il lui dit : Votre Dieu est veritablement le Dieu des dieux, & le Seigneur des Rois, & celui qui revele les mysteres, puisque vous avez pu découvrir un mystere si caché.

48. Alors le Roi éleva en honneur Daniel, & lui fit beaucoup de grands & de magnifiques présens ; il lui donna le gouvernement de toutes les pro-

argentum, & aurum, Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt posteà : & verum est somnium, & fidelis interpretatio ejus.

46. *Tunc rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, & Danielem adoravit, & hostias & incensum præcepit ut sacrificarent ei.*

47. *Loquens ergo rex ait Danieli : Verè Deus vester Deus deorum est, & Dominus regum, & revelans mysteria : quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.*

48. *Tunc rex Danielem in sublime extulit, & munera multa & magna dedit ei : & constituit eum principem super omnes pro-*

℣. 46 *expl.* Saint Jerôme dit que ce ne fut pas tant Daniel, que le Dieu même de Daniel, qui lui avoit revelé de si grands mysteres, que Nabuchodonosor adora, & à qui il ordonna qu'on immolât des victimes, & qu'on offrît de l'encens. Le même Saint ajoute, qu'il se peut faire aussi que le Roi tout étonné & comme étourdi par ce grand prodige, & ne sçachant ce qu'il faisoit, se soit prosterné pour adorer Daniel même & lui offrir de l'encens. Et quoique la sainte Ecriture n'ait pas marqué que Daniel se soit opposé à ce dessein du Roi, on ne peut douter qu'il ne l'ait fait. *Estius.*

vincias Babylonis, & præfectum magistratuum super cunctos sapientes Babylonis.

vinces de Babylone; & l'éleva au-dessus de ceux qui possedoient les premieres dignités [a].

49. *Daniel autem postulavit à rege, & constituit super opera provinciæ Babylonis, Sidrach, Misach, & Abdenago: ipse autem Daniel erat in foribus regis.*

49. Et le Roi ordonna, selon que Daniel le lui avoit demandé, que Sidrach, Misach & Abdenago auroient l'intendance des affaires de la province de Babylone: mais Daniel étoit toujours dans le palais & près de la personne du Roi.

ỳ. 48. lettr. *præfectum magistratuum*, i. e. *principem præfectorum & optimatum.* Vatab. *Expl.* Daniel recevant les présens du Roi & les premieres dignités de l'empire, suivit en cela les desseins de Dieu, qui vouloit le rendre utile à son peuple, & au Roi même dont il étoit le captif, & faire éclater sa toute-puissance aux yeux de toute la terre; afin qu'au milieu des nations où les Juifs vivoient comme captifs, le Dieu de ce peuple fût reconnu pour le Tout-puissant, qui tenoit entre ses mains le cœur des Rois & des Princes, pour les rendre favorables à ceux dont il s'étoit déclaré le protecteur.

CHAPITRE III.

§. I. *Le roi veut qu'on adore sa statue.*

1. *NAbuchodonosor rex fecit statuam auream, alti-*

1. LE roi Nabuchodonosor [a] fit faire une statue d'or qui avoit soi- L'an du monde 3417. avant J.C. 587.

ỳ. 1. *expl.* Quelques exemplaires Grecs marquent que ce fut à la dix-huitième année de son regne, c'est-à-dire, l'année d'après la ruine de Jerusalem & que le temple fut brûlé. Et peut-être même que ce fut le même jour, un jour de sabbat, qu'il dressa cette statue pour marque de reconnoissance & de réjouissance, pendant que les Juifs étoient dans le jeûne; car on voit dans Zacharie ch. 7. que les Juifs

xante coudées de haut & six de large, & il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui étoit de la province de Babylone.

tudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, & statuit eam in campo Dura provinciæ Babylonis.

2. Il envoya ensuite un ordre pour faire assembler les satrapes ‖, les magistrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendans, ceux qui possedoient les premieres charges, & tous les gouverneurs de provinces, afin qu'ils se trouvassent au jour qu'on dedieroit la statue qu'il avoit dressée.

2. *Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus, & judices, duces, & tyrannos, & præfectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ, quam erexerat Nabuchodonosor rex.*

3. Alors les satrapes, les magistrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendans, les seigneurs qui étoient établis dans les premieres charges, & tous les gouverneurs de provinces s'assemblerent pour assister à la dedicace

3. *Tunc congregati sunt satrapæ, magistratus, & judices, duces, & tyranni, & optimates qui erant in potestatibus constituti, & universi principes regionum, ut convenirent ad dedi-*

jeûnoient l'anniversaire de la ruine de Jerusalem. Quelques-uns croient que la jalousie des Grands de l'empire, qui ne souffroient qu'avec peine l'élevation de Daniel & de ses compagnons, put bien les porter à inspirer ce dessein extravagant à Nabuchodonosor, dans le desir qu'ils avoient de flater sa vanité, & dans la pensée où ils étoient que ceux qu'il avoit ainsi élevés auroient de l'éloignement de rendre les honneurs divins à un autre qu'à leur Dieu. Peut-être aussi que son propre orgueil le porta à cet excès.

℣. 2. *expl.* On appelloit de ce nom les Grands de l'empire des Perses, qui étoient toujours auprès de la personne du Roi. *Vatab.*

cationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex. Stabant autem in conspectu statuæ, quam posuerat Nabuchodonosor rex:

de la statue que le roi Nabuchodonosor avoit dressée. Ils se tenoient debout devant la statue que le roi Nabuchodonosor avoit fait dresser ;

4. *& præco clamabat valenter : Vobis dicitur populis, tribubus, & linguis:*

4. & le herault crioit à haute voix : Peuples & tribus de toutes langues, on vous ordonne,

5. *In hora, quâ audieritis sonitum tubæ, & fistulæ, & citharæ, sambucæ, & psalterii, & symphoniæ, & universi generis musicorum, cadentes adorate statuam auream, quam constituit Nabuchodonosor rex.*

5. qu'au moment que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musique, vous vous prosterniez en terre, & que vous adoriez la statue d'or que le roi Nabuchodonosor a dressée.

6. *Si quis autem non prostratus adoraverit, eâdem horâ mittetur in fornacem ignis ardentis.*

6. Que si quelqu'un ne se prosterne pas, & n'adore point cette statue, il sera jetté sur l'heure au milieu des flammes de la fournaise.

7. *Post hæc igitur statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, & citharæ, sambucæ & psalterii, & symphoniæ, & omnes generis musicorum: cadentes omnes populi: tribus, & linguæ ado-*

7. Aussi-tôt donc que tous les peuples entendirent le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, tous les hommes de quelque nation, de quelque tribu & de quel-

que langue qu'ils fussent, adorerent la statue d'or que Nabuchodonosor avoit dressée.

raverunt statuam auream, quam constituerat Nabuchodonosor rex.

§. 2. *Les trois enfans refusent d'adorer la statue du roi.*

8. Aussi-tôt, & dans le même moment, des Chaldéens s'approcherent & accuserent des Juifs [a],

8. *Statimque in ipso tempore accedentes viri Chaldæi accusaverunt Judæos:*

9. en disant au roi Nabuchodonosor : O Roi, vivez à jamais.

9. *dixeruntque Nabuchodonosor regi: Rex, in æternum vive:*

10. Vous avez fait une ordonnance, ô Roi, que tout homme au moment qu'il entendroit le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, se prosternât en terre, & adorât la statue d'or;

10. *tu, rex, posuisti decretum, ut omnis homo, qui audierit sonitum tubæ, fistulæ, & citharæ, sambucæ, & psalterii, & symphoniæ, & universi generis musicorum, prosternat se, & adoret statuam auream:*

11. & que si quelqu'un ne se prosternoit pas &

11. *si quis autem non procidens adora-*

℣. 8. *expl.* Il paroît par là que c'étoit un piege qu'on tendoit à Daniel, à ses compagnons, & à tous les Juifs. Que si dans la suite il n'est point parlé de Daniel : un Interprete répond que, ou il avoit été envoyé par le Roi autre part pour quelques affaires; ou qu'il étoit retenu à la maison par quelque maladie; ou que s'il étoit alors à Babylone & près du Roi, il étoit attaché à sa personne comme le premier de ses courtisans sur qui le Roi même s'appuyoit en marchant; & que comme le Roi lui même n'adoroit point sa propre statue, ainsi il n'obligea pas Daniel de l'adorer. On peut ajouter que le Roi qui connoissoit quelle étoit la pieté & la religion de Daniel, l'aimoit trop pour souffrir qu'il fût exposé à quelque danger dans cette occasion comme en toute autre. *Tirin.*

verit, mittatur in fornacem ignis ardentis.

ne l'adoroit point, il seroit jetté au milieu des flammes de la fournaise.

12. *Sunt ergo viri Judai, quos constituisti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach & Abdenago: viri isti contempserunt, rex, decretum tuum: deos tuos non colunt, & statuam auream, quam erexisti, non adorant.*

12. Cependant ceux des Juifs à qui vous avez donné l'intendance des affaires de la province de Babylone, Sidrach, Misach, & Abdenago, méprisent, ô Roi, votre ordonnance; ils n'honorent point vos dieux, & ils n'adorent point la statue d'or que vous avez dressée.

13. *Tunc Nabuchodonosor in furore & in ira præcepit, ut adducerentur Sidrach, Misach, & Abdenago, qui confestim adducti sunt in conspectu regis.*

13. Alors Nabuchodonosor plein de furie & de colere commanda qu'on amenât devant lui Sidrach, Misach, & Abdenago, qui furent amenés aussi-tôt devant le Roi.

14. *Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis: Verène Sidrach, Misach, & Abdenago, deos meos non colitis, & statuam auream, quam constitui, non adoratis?*

14. Et le roi Nabuchodonosor ″ leur dit ces paroles: Est-il vrai, Sidrach, Misach, & Abdenago, que vous n'honorez point mes dieux, & que vous n'adorez point la statue d'or que j'ai dressée?

15. *Nunc ergo si estis parati, quâcumque horâ audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, & psalterii, & sympho-*

15. Maintenant donc si vous êtes prêts *de m'obéir* ″, au moment que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois,

℣. 14. lettr. *pronuntians ait.* Hebr. *locutus, dixit ad eos.*
℣. 15. *autr.* si vous êtes disposés.

de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, prosternez-vous en terre, & adorez la statue que j'ai faite. Que si vous ne l'adorez pas, vous serez jettés au même moment au milieu des flammes de la fournaise. Et qui est le Dieu qui vous puisse arracher d'entre mes mains ?

nia, omnisque generis musicorum, prosternite vos, & adorate statuam quam feci; quòd si non adoraveritis, eâdem horâ mittemini in fornacem ignis ardentis: & quis est Deus, qui eripiet vos de manu mea?

16. Sidrach, Misach, & Abdenago répondirent au roi Nabuchodonosor: Il n'est pas besoin, ô Roi, que nous vous répondions sur ce sujet ‖:

16. *Respondentes Sidrach, Misach, & Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor: Non oportet nos de hac re respondere tibi.*

17. Car notre Dieu, *le Dieu* que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flammes de la fournaise, & nous délivrer, ô Roi, d'entre vos mains.

17. *Ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, & de manibus tuis, ô rex, liberare.*

18. Que s'il ne veut pas le faire ‖, nous vous

18. *Quòd si noluerit, notum sit tibi,*

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, selon S. Jerôme: Il est inutile que nous nous arrêtions à vous répondre par des paroles, lorsque nous sommes disposés à vous assurer de nos sentimens par nos actions: *ou*, il est inutile de nous demander une réponse sur ce sujet, puisque l'on connoît assez nos sentimens, que nous ne pourrons jamais démentir: *ou enfin*, nous n'avons point de délibération à faire ni de réponse à chercher sur une chose toute résolue, comme a dit long-tems depuis S. Cyprien dans une semblable occasion où il s'agissoit de préférer à sa vie la défense de sa foi. *Pont. vitâ S. Cypr.*

℣. 18. *expl* C'est-à-dire, soit qu'il lui plaise de nous délivrer, ou qu'il ne le veuille pas, nous vous déclarons

rex, quia deos tuos non colimus, & statuam auream, quam erexisti, non adoramus.

declarons, ô Roi, que nous n'honorons point vos dieux, & que nous n'adorons point la statue d'or que vous avez fait élever.

℣. 3. Le roi fait jetter les enfans dans la fournaise.

19. *Tunc Nabuchodonosor repletus est furore: & aspectus faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach, & Abdenago, & precepit ut succenderetur fornax septuplum quam succendi consueverat.*

19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur, il changea de visage, & il regarda d'un œil de colere Sidrach, Misach & Abdenago: il commanda que le feu de la fournaise fût sept fois plus ardent qu'il n'avoit accoutumé d'être.

20. *Et viris fortissimis de exercitu suo jussit, ut ligatis pedibus Sidrach, Misach, & Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.*

20. Il donna ordre aux plus forts soldats de ses gardes de lier les pieds à Sidrach, Misach & Abdenago, & de les jetter ainsi au milieu de la fournaise.

21. *Et confestim viri illi vincti, cum braccis suis, & tiaris, & calceamentis, & vestibus, missi sunt in medium fornacis ignis ardentis,*

21. En même-tems ces trois hommes furent liés & jettés au milieu des flammes de la fournaise, avec leurs chausses, leurs tiares ", leurs souliés & leurs vêtemens:

22. *nam jussio regis urgebat: fornax autem succensa erat ni-*

22. car le commandement du Roi pressoit fort. Et comme la fournaise

que nous n'adorerons point ni votre statue ni vos dieux. *Theodor* Ils marquent par là, qu'ils ne servoient point Dieu, afin qu'il les délivrât de la mort.

℣. 21. *expl.* bonnets à la Perse. *Hieron.*

étoit extraordinairement embrasée, les flammes du feu firent mourir les hommes qui y avoient jetté Sidrach, Misach & Abdenago.

mis. Porrò viros illos, qui miserant Sidrach, Misach & Abdenago, interfecit flamma ignis.

23. Cependant ces trois hommes Sidrach, Misach & Abdenago tomberent tous liés au milieu des flammes de la fournaise".

23. *Viri autem hi tres, id est, Sidrach, Misach, & Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.*

Ce qui suit jusqu'au verset 91. ne se trouve pas dans l'Hebreu *.

Quæ sequuntur in Hebræis voluminibus non reperi.

* Ces paroles sont de saint Jerôme.

§. 4. *Priere des enfans dans la fournaise.*

24. Ils marchoient au milieu de la flamme, louant Dieu, & benissant le Seigneur.

24. *Et ambulabant in medio flammæ laudantes Deum, & benedicentes Domino.*

25. Mais Azarias se tenant debout fit cette priere", & ouvrant sa bouche au milieu du feu, il dit:

25. *Stans autem Azarias oravit sic, aperiensque os suum in medio ignis, ait:*

℣. 23. *expl.* Ce qui étoit un effet de la fureur précipitée de ce Prince, servit à faire éclater plus visiblement la grandeur de Dieu; car les flammes ardentes de la fournaise ne brûlerent que les liens de ses serviteurs, sans toucher à leurs habits, & beaucoup moins à leurs corps qu'elles respecterent.

℣. 25. *expl.* Quoique la priere d'Azarias & le cantique des trois jeunes hommes qui est ensuite ne se trouvent plus dans le texte Hebreu; on ne peut point douter néanmoins qu'ils ne fassent partie des Ecritures canoniques; puisque plusieurs des saints Peres les ont citées comme telles, que l'Eglise les a inserées dans son office public; & qu'enfin le S. Concile de Trente a reçu ce livre comme canonique dans toutes les parties qui le composent, selon l'édition Vulgate. *Seß. 4. de Canon. script.*

26. *Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum, & laudabile, & gloriosum nomen tuum in sæcula :*

26. Soyez beni, Seigneur Dieu de nos peres, & que votre nom soit loué & glorifié dans tous les siecles ;

27. *quia justus es in omnibus quæ fecisti nobis, & universa opera tua vera, & viæ tuæ rectæ, & omnia judicia tua vera.*

27. parceque vous êtes juste dans tout ce que vous nous avez fait, que toutes vos œuvres sont fondées dans l'équité ", que vos voies sont droites, & que tous vos jugemens sont *justes & veritables.*

28. *Judicia enim vera fecisti, juxta omnia quæ induxisti super nos, & super civitatem sanctam patrum nostrorum Jerusalem : quia in veritate, & in judicio, induxisti omnia hæc propter peccata nostra.*

28. Vos jugemens ont été très-équitables dans tous les maux que vous avez fait venir sur nous & sur Jerusalem la cité sainte de nos peres, parceque vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la verité & dans la justice, à cause de nos pechés.

29. *Peccavimus enim, & iniquè egimus recedentes à te : & deliquimus in omnibus :*

29. Car nous avons peché, & nous sommes tombés dans l'iniquité en nous retirant de vous, & nous avons manqué en toutes choses ".

30. *& præcepta*

30. Nous n'avons point

ꝟ. 27. *lettr.* veritables ; *i. e.* justes & parfaites. *Menoch.*

ꝟ. 29. *expl.* Ces Saints tout remplis de charité regardoient Israel comme ne faisant qu'un corps, dont ils sçavoient qu'ils étoient membres : ainsi ils s'attribuoient les pechés de tous les Juifs. Ils vivoient en justes, dit S. Chrysostome, & parloient comme pecheurs.

écouté vos ordonnances; nous ne les avons point observées; & nous ne les avons point gardées comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.

tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut praeceperas nobis ut benè nobis esset.

31. Ainsi c'est par une justice très-veritable que vous nous avez envoyé ces châtimens, que vous nous avez fait tous ces maux,

31. *Omnia ergo, quae induxisti super nos, & universa, quae fecisti nobis, in vero judicio fecisti:*

32. & que vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont des injustes, des scelerats, & des prévaricateurs de votre loi, & entre les mains d'un Roi qui est le plus injuste & le plus méchant qui soit sur la terre.

32. *& tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum & pessimorum praevaricatorumque, & regi injusto & pessimo ultrà omnem terram.*

33. Et maintenant nous n'osons pas ouvrir la bouche, & nous sommes devenus un sujet de confusion & de honte à vos serviteurs & à ceux qui vous adorent ‖.

33. *Et nunc non possumus aperire os: confusio & opprobrium facti sumus servis tuis, & his qui colunt te.*

§. 5. *Suite de la priere.*

34. Ne nous abandonnez pas, *Seigneur*, pour

34. *Ne, quaesumus, tradas nos in*

℣. 33. *expl.* Les châtimens & la captivité sous lesquels gémissoient les Juifs, les exposoient aux insultes des payens, qui en prenoient occasion de blasphemer contre le vrai Dieu, comme s'il n'avoit pu garantir de ces fleaux redoutables ceux qui l'adoroient.

perpetuum propter nomen tuum, & ne dissipes testamentum tuum :

jamais, à cause de votre nom, nous vous en conjurons : ne détruisez pas votre alliance ".

35. *neque auferas misericordiam tuam à nobis, propter Abraham dilectum tuum, & Isaac servum tuum, & Israel sanctum tuum :*

35. & ne retirez pas de nous votre misericorde, à cause d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, & d'Israel votre saint ;

36. *quibus locutus es pollicens quòd multiplicares semen eorum sicut stellas cœli, & sicut arenam quæ est in littore maris :*

36. ausquels vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du ciel, & comme le sable qui est sur le rivage de la mer.

37. *quia, Domine, imminuti sumus plusquàm omnes gentes, sumúsque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra.*

37. car nous sommes au-contraire réduits à un plus petit nombre que toutes les autres nations, & nous sommes aujourd'hui humiliés dans toute la terre à cause de nos pechés.

38. *Et non est in tempore hoc princeps, & dux, & propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum coram te,*

38. Et il n'y a plus maintenant parmi nous ni de Prince, ni de chef, ni de Prophete, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni de lieu pour vous offrir nos premices ".

℣. 34. *expl.* La promesse que vous avez faite d'être notre Dieu & notre protecteur, & de nous délivrer des afflictions qui nous arriveroient. *Menoch.*

℣. 38. *expl.* Le royaume de Juda étant renversé, la ville de Jerusalem détruite, le temple de Dieu brûlé, & tous

39. afin que nous puissions avoir part à votre misericorde. Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrit & dans un esprit humilié ;

40. que notre sacrifice se consomme aujourd'hui devant vous, & qu'il vous soit agréable comme si nous vous offrions des holocaustes de belier & de taureaux, & mille agneaux gras : parceque ceux qui mettent leur confiance en vous, ne tomberont point dans la confusion.

41. Et maintenant nous vous suivons de tout notre cœur ; nous vous craignons & nous recherchons votre face ″ :

42. ne nous confondez pas ″, mais traitez-nous selon votre douceur, & selon la multitude de vos misericordes.

39. *ut possimus invenire misericordiam tuam : sed in animo contrito, & spiritu humilitatis suscipiamur.*

40. *Sicut in holocausto arietum, & taurorum, & sicut in millibus agnorum pinguium : sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi : quoniam non est confusio confidentibus in te.*

41. *Et nunc sequimur te in toto corde, & timemus te, & quærimus faciem tuam.*

42. *Ne confundas nos : sed fac nobiscum juxta mansuetudinem tuam, & secundùm multitudinem misericordiæ tuæ.*

les Juifs emmenés captifs, il n'y avoit plus de *Roi* ni de *chef* qui gouvernât Israel, il n'y avoit plus de *Prophete* que l'on consultât publiquement comme autrefois ; il n'y avoit plus ni *holocauste* ni *sacrifice* ; parceque la loi défendoit d'offrir ailleurs des sacrifices que dans le temple de Jerusalem.

℣. 41. *expl.* Ils entendent par la face de Dieu, sa bienveillance & son regard favorable. *Theodor.* Ou bien, qu'ils se convertissent à lui.

℣. 42. *expl.* en nous refusant ce que nous vous demandons.

43. *Et erue nos in mirabilibus tuis, & da gloriam nomini tuo, Domine:*

43. Délivrez-nous par les merveilles de votre puissance, & donnez, Seigneur, gloire à votre nom ʺ.

44. *& confundantur omnes, qui ostendunt servis tuis mala, confundantur in omnipotentia tua, & robur eorum conteratur:*

44. Que tous ceux qui font souffrir des maux à vos serviteurs, soient confondus; qu'ils soient confondus par votre toute-puissance; que leur force soit réduite en poudre:

45. *& sciant quia tu es Dominus Deus solus, & gloriosus super orbem terrarum.*

45. & qu'ils sçachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur, le Dieu & le Roi de gloire sur toute la terre.

§. 6. *Le feu ne touche point les enfans. Leur cantique.*

46. *Et non cessabant qui miserant eos ministri regis succendere fornacem, naphthâ, & stuppâ, & pice, & malleolis,*

46. Cependant les serviteurs du Roi, qui avoient jetté ces trois jeunes hommes dans le feu, ne cessoient point d'allumer la fournaise avec du bitume ʺ, de l'étoupe, de la poix, & du sarment;

47. *& effundebatur flamma super fornacem cubitis quadraginta novem,*

47. & la flamme s'élevoit quarante-neuf coudées de haut au-dessus de la fournaise,

48. *& eripuit, &*

48. & s'étant élan-

℣. 43. *expl.* Faites paroître la gloire de votre nom, en operant une des merveilles dont vous avez coutume de vous servir pour délivrer votre peuple.

℣. 46. *lettr.* Naphte. C'est une sorte de bitume si ardent qu'il brûle tout ce qu'il touche, sans qu'il puisse être éteint qu'avec grande peine, avec quelque liqueur que ce soit. Cette sorte de bitume étoit très-abondante vers Babylone.

cée dehors, elle brûla les Chaldéens qu'elle trouva les plus proches de la fournaise.

incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldæis.

49. Or l'Ange du Seigneur étoit descendu vers Azarias & ses compagnons dans la fournaise; & écartant les flammes,

49. *Angelus autem Domini descendit cum Azaria, & sociis ejus, in fornacem: & excussit flammam ignis de fornace,*

50. il avoit formé au milieu de la fournaise un vent frais & une douce rosée, & le feu ne les toucha en aucune sorte; il ne les incommoda point, & il ne leur fit aucune peine ‖.

50. *& fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem, & non tetigit eos omninò ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit.*

51. Alors ces trois hommes ‖ louoient Dieu dans la fournaise, & le glorifioient & le benissoient d'une même bouche, en disant:

51. *Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant & glorificabant, & benedicebant Deum in fornace, dicentes:*

℣. 49. & 50. *expl.* On doit entendre ceci du moment que ces trois serviteurs de Dieu furent jettés dans la fournaise: car ce fut dèslors que l'Ange du Seigneur y descendit par son ordre, afin d'empêcher que les flammes ne les approchassent.

℣. 51. *expl.* Il semble qu'Azarias prononça seul au nom de ses compagnons la priere précedente: mais pour ce qui est du cantique, ces trois serviteurs de Dieu joignirent leurs voix, pour le chanter tous ensemble en reconnoissance d'un si grand miracle qu'il faisoit en leur faveur. Peut-être aussi que la priere qu'ils firent d'abord préceda l'apparition de l'Ange; & qu'encore qu'il empêchât invisiblement que les flammes ne les touchassent, il ne se fit voir à eux qu'après qu'ils se furent humilités devant Dieu, comme des pecheurs qui n'attendoient que la mort. Ce qui les ayant tout d'un coup transportés de joie, ils s'animerent de nouveau à chanter ce saint cantique.

52. *Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum : & laudabilis, & gloriosus & superexaltatus in sæcula : & benedictum nomen gloriæ tuæ sanctum : & laudabile, & superexaltatum in omnibus sæculis.*

52. Vous êtes beni, Seigneur, Dieu de nos peres; vous êtes digne de toutes louanges : vous êtes plein de gloire, & élevé au-dessus de tout dans tous les siecles : le saint nom de votre gloire est beni; il est digne de toutes louanges, & élevé au-dessus de tout dans tous les siecles.

53. *Benedictus es in templo sancto gloriæ tuæ : & superlaudabilis, & supergloriosus in sæcula.*

53. Vous êtes beni dans le temple saint de votre gloire ", & élevé au-dessus de toute louange & de toute gloire dans tous les siecles ".

54. *Benedictus es in throno regni tui : & superlaudabilis, & superexaltatus in sæcula.*

54. Vous êtes beni dans le trône de votre royaume, & élevé au-dessus de toute louange & au-dessus de toute gloire dans tous les siecles.

55. *Benedictus es, qui intueris abyssos, & sedes super cherubim : & laudabilis, & superexaltatus in sæcula.*

55. Vous êtes beni vous qui voyez le fond des abîmes, & qui êtes assis sur les Cherubins "; & vous êtes digne de toute louange, & élevé au-dessus de toute gloire dans tous les siecles.

℣. 53. *expl.* Cela peut s'entendre non seulement du ciel, qui est, pour ainsi dire, comme le sanctuaire de sa divinité; mais encore du saint temple de Jerusalem, où il avoit fait éclater sa gloire durant tant de siecles.

Ibid. *expl.* Cette expression marque autant l'infinie grandeur de Dieu, que l'impuissance de l'homme de le louer comme il en est digne.

℣. 55. *Voyez Ps.* 79. 2.

56. Vous êtes beni dans le firmament du ciel, & vous êtes digne de toute louange & de toute gloire dans tous les siecles.

57. Ouvrages du Seigneur, benissez tous le Seigneur "; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

58. Anges du Seigneur, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

Ps. 148. 4.

59. Cieux, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

60. Eaux qui êtes au-dessus des cieux ", benissez toutes le Seigneur; louez, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

61. Puissances & Vertus " du Seigneur, benis-

56. Benedictus es in firmamento cœli : & laudabilis & gloriosus in sæcula.

57. Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

58. Benedicite angeli Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

59. Benedicite cœli Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

60. Benedicite aquæ omnes, quæ super cœlos sunt, Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

61. Benedicite omnes virtutes Domini

℣. 57. *expl.* Les créatures inanimées & insensibles, dit S. Jerôme, ne louent pas Dieu de la voix, mais par leurs operations & par les effets qu'elles produisent conformément à ses ordres. Lors donc, dit S. Augustin, qu'on invite ainsi toutes les créatures à louer Dieu, c'est l'homme même qu'on invite à le louer par la vûe & par un saint usage de ces créatures.

℣. 60. *Voyez la note Ps.* 103. 3.

℣. 61. *expl.* Par les Vertus dont il est ici parlé, quelques-uns entendent des Anges, qui ont principalement le soin du mouvement du monde : d'autres l'entendent du chœur des Anges qui portent le nom de Vertus; il y en a aussi qui l'expliquent de l'influence des astres qui contribue à produire tant de divers effets sur la terre.

Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

sez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

62. *Benedicite sol & luna Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

62. Soleil & lune, benissez le Seigneur ; louez-le ; & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

63. *Benedicite stellæ cœli Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

63. Etoiles du ciel, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

64. *Benedicite omnis imber & ros Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

64. Pluies & rosées, benissez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

65. *Benedicite omnes spiritus Dei Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

65. Vents & souffles de Dieu, benissez tous le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

66. *Benedicite ignis & æstus Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

66. Feux & chaleurs de l'été, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

67. *Benedicite frigus & æstus Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

67. Froids & rigueurs de l'hiver, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

68. *Benedicite rores & pruina Domi-*

68. Rosées & bruines [a], benissez le Sei-

℣. 68. *Grec.* neiges. *Vatable traduit* : pluie de neige, *ou* neiges fondues.

gneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

no : laudate & superexaltate eum in sæcula.

69. Gelées & froidures, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

69. Benedicite gelu & frigus Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

70. Glaces & neiges, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

70. Benedicite glacies & nives Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

71. Nuits & jours, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

71. Benedicite noctes & dies Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

72. Lumiere & ténebres ‖, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

72. Benedicite lux & tenebræ Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

73. Eclairs & nuages, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

73. Benedicite fulgura & nubes Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

§. 7. *Suite du cantique.*

74. Que la terre benisse le Seigneur, qu'elle loue, & qu'elle releve sa

74. Benedicat terra Dominum : laudet & superexaltet eum

℣. 72. *expl.* Dieu, dit S. Augustin, n'éclairant point certains lieux & certains tems, y produit les ténebres avec autant d'ordre & de raison, qu'il forme les jours par la communication de la lumiere. Il n'y a que les pechés seuls dont il ne peut être l'auteur, tout le reste sert à faire éclater sa puissance & sa grandeur. *Voyez Ps.* 148. 8.

in

in sæcula.

souveraine grandeur dans tous les siecles.

75. *Benedicite montes & colles Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

75. Montagnes & collines, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

76. *Benedicite universa germinantia in terra Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

76. Plantes qui naissez de la terre, benissez toutes le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

77. *Benedicite fontes Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

77. Fontaines, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

78. *Benedicite maria & flumina Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

78. Mers & fleuves, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

79. *Benedicite cete, & omnia quæ moventur in aquis, Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

79. Baleines ‖ & poissons qui vivez dans les eaux, benissez tous le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

80. *Benedicite omnes volucres cœli Domino: laudate & superexaltate eum in sæcula.*

80. Oiseaux du ciel, benissez tous le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

81. *Benedicite om-*

81. Bêtes, soit privées

℣. 79. *expl.* Il comprend sous ce nom tous les poissons grands & monstrueux qui vivent dans la mer, du nombre desquels sont les baleines. *Menoch.*

ou sauvages, benissez toutes le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

nes bestiæ & pecora Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

82. Enfans des hommes ″, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa grandeur souveraine dans tous les siecles.

82. *Benedicite filii hominum Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

83. Qu'Israel benisse le Seigneur, qu'il le loue, & qu'il releve sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

83. *Benedicat Israel Dominum : laudet & superexaltet eum in sæcula.*

84. Prêtres du Seigneur, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

84. *Benedicite sacerdotes Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

85. Serviteurs du Seigneur, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

85. *Benedicite servi Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

86. Esprits & ames des justes, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

86. *Benedicite spiritus & animæ justorum Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

87. Vous qui êtes saints & humbles de

87. *Benedicite sancti & humiles corde*

ỽ. 82. *expl.* Hommes de tout genre, *ou* tout le genre humain. *Menoch.*

Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.

cœur ‖, benissez le Seigneur ; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

88. *Benedicite Anania, Asaria, Misael Domino : laudate & superexaltate eum in sæcula.*

Qui eruit nos de inferno, & salvos fecit de manu mortis, & liberavit nos de medio ardentis flammæ, & de medio ignis eruit nos.

88. Ananias, Azarias & Misael, benissez le Seigneur, louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles : parcequ'il nous a tirés de l'enfer ‖, qu'il nous a sauvés de la puissance ‖ de la mort, qu'il nous a délivrés du milieu des flammes ardentes, & nous a tirés du milieu du feu.

89. *Confitemini Domino, quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.*

89. Rendez graces au Seigneur, parcequ'il est bon ; parceque sa misericorde s'étend dans tous les siecles.

90. *Benedicite omnes religiosi Domino Deo deorum : laudate & confitemini ei, quia in omnia sæcula misericordia ejus.*

90. Vous qui êtes religieux & craignant Dieu, benissez le Seigneur le Dieu des dieux ; louez-le, & rendez-lui des actions-de-graces ; parceque sa misericorde s'étend dans la suite de tous les siecles.

℣. 87. *expl.* Pour être digne de louer Dieu, il faut avoir l'humilité dans le cœur. Or cette humilité du cœur, selon S. Jerôme, n'est autre chose que ce qui est appellé en un autre endroit, la pauvreté de l'esprit, qui consiste à ne se point élever d'orgueil, & à ne point rechercher non plus la gloire par l'apparence trompeuse d'une fausse humilité ; mais à s'abaisser sincerement & de tout son cœur.

℣. 88. *expl.* du sepulcre.

Ibid. *lettr.* de la main.

* Depuis le verf. 24.

* Cette remarque eft de faint Jerôme.

Ce qui a été mis jufqu'ici ne fe trouve point dans l'Hebreu, & a été pris de l'édition de la Bible de Theodotion*.*

Huc ufque in Hebræo non habetur; & quæ pofuimus, de Theodotionis editione tranflata funt.

§. 8. *Le roi fait fortir les enfans de la fournaife, & reconnoît le vrai Dieu.*

91. Alors le roi Nabuchodonofor fut frappé d'étonnement; il fe leva tout-d'un-coup, & dit aux Grands de fa Cour: N'avons-nous pas jetté trois hommes liés au milieu du feu? Ils répondirent au Roi: Oui, feigneur.

91. *Tunc Nabuchodonofor rex obftupuit, & furrexit properè, & ait optimatibus fuis: Nonne tres viros mifimus in medium ignis compeditos? Qui refpondentes regi, dixerunt: Verè, rex.*

92. Nabuchodonofor leur dit: J'en voi quatre néanmoins qui marchent fans être liés au milieu du feu, qui font incorruptibles dans les flammes, & dont le quatriéme eft femblable au Fils de Dieu ''.

92. *Refpondit, & ait, Ecce ego video quatuor viros folutos, & ambulantes in medio ignis, & nihil corruptionis in eis eft, & fpecies quarti fimilis filio Dei.*

93. Alors Nabuchodonofor s'étant approché de

93. *Tunc acceffit Nabuchodonofor ad*

ỷ. 92. *autr.* à un Fils de Dieu. *Expl.* Quoique quelques Peres l'ayent entendu du Fils unique de Dieu, il paroît un peu difficile à croire, dit S. Jerôme, que le Fils de Dieu ait daigné fe faire voir à ce Roi impie, & il femble plus raifonnable de dire avec d'autres Interpretes, que ceci n'eft autre chofe qu'une expreffion figurée, qui nous marque feulement un Ange: puifqu'il eft très-ordinaire dans les Ecritures de nommer les Anges des dieux, & *les enfans* des dieux, ou *de Dieu.*

ostium fornacis ignis ardentis, & ait: Sidrach, Misach, & Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, & venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach, & Abdenago de medio ignis.	la porte de la fournaise ardente, dit : Sidrach, Misach & Abdenago, serviteurs du Dieu très-haut, sortez & venez. Aussi-tôt Sidrach, Misach & Abdenago sortirent du milieu du feu :
94. *Et congregati satrapæ, & magistratus, & judices, & potentes regis, contemplabantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, & capillus capitis eorum non esset adustus, & sarabala eorum non fuissent immutata, & odor ignis non transisset per eos.*	94. & les satrapes, les premiers officiers, les juges, & les Grands de la Cour du Roi, regardoient attentivement ces jeunes hommes, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leur corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avoit été brûlé, qu'il n'en paroissoit aucune trace sur leurs vêtemens, & que l'odeur même du feu n'étoit pas venue jusqu'à eux.
95. *Et erumpens Nabuchodonosor, ait: Benedictus Deus eorum: Sidrach videlicet, Misach, & Abdenago, qui misit angelum suum, & eruit servos suos, qui crediderunt in eum: & verbum regis im-*	95. Alors Nabuchodonosor étant comme hors de lui-même, s'écria: Beni soit leur Dieu, le Dieu de Sidrach, de Misach, & d'Abdenago, qui a envoyé son Ange, & a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont resisté au commandement "

℣. 95. lettr. *Verbum regis immutaverunt.* Chald. *secundaverunt. Expl.* Qui ont postposé le commandement du Roi à la loi de leur Dieu. *Ou* qui ont fait moins de cas du commandement du Roi, que de la loi de leur Dieu.

du Roi, & qui ont abandonné leur corps pour ne se point rendre esclaves, & pour n'adorer aucun autre dieu que le seul Dieu qu'ils adorent.

mutaverunt, & tradiderunt corpora sua ne servirent, & ne adorarent omnem deum, excepto Deo suo.

96. Voici donc l'ordonnance que je fais : Que tout homme, de quelque peuple, de quelque tribu, & de quelque langue qu'il puisse être, qui aura proferé un blasphême contre le Dieu de Sidrach, de Misach & d'Abdenago, perisse, & que sa maison soit détruite; parcequ'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui-là.

96. A me ergo positum est hoc decretum, ut omnis populus, tribus, & lingua, quacumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum Sidrach, Misach, & Abdenagò, dispereat & domus ejus vastetur: neque enim est alius Deus, qui possit ita salvare.

97. Alors le Roi éleva en dignité ″ Sidrach, Misach & Abdenago dans la province de Babylone:

97. Tunc rex promovit Sidrach, Misach, & abdenago, in provincia Babylonis.

98. Le Roi Nabuchodonosor ″, A tous les peuples & à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans tou-

98. NABUCHODONOSOR *rex, omnibus populis, gentibus, & linguis, qui habitant in uni-*

℣. 97. *expl.* Il les éleva en dignité encore plus qu'auparavant.

℣. 98. *expl.* Ces trois derniers versets doivent être joints au chapitre suivant, comme étant le commencement de la lettre de Nabuchodonosor que Daniel y rapporte, & qui n'a été écrite que vers l'an du monde 3442. après que ce Prince étant tombé dans l'humiliation effroyable dont il est parlé au chapitre suivant, & qui lui avoit été marquée par un songe l'année précedente, Dieu l'eut rétabli dans sa premiere dignité.

versa terra, pax vobis multiplicetur.

te la terre : que la paix s'établisse en vous de plus en plus.

99. *Signa, & mirabilia fecit apud me Deus excelsus. Placuit ergo mihi prædicare*

99. Le Dieu très-haut a fait des prodiges & des merveilles dans mon royaume ″.

100. *signa ejus, quia magna sunt: & mirabilia ejus, quia fortia: & regnum ejus regnum sempiternum, & potestas ejus, in generationem & generationem.*

100. J'ai donc résolu de publier ses prodiges, parcequ'ils sont grands; & ses merveilles, parce-qu'elles sont étonnantes : car son royaume est un royaume éternel, & sa puissance s'étend dans la suite de tous les siecles. *Infr.* 4. 31. & 7. 14.

ỷ. 99. *expl.* Nabuchodonosor peut marquer par là les preuves si éclatantes que Dieu avoit données de sa grandeur dans les grandes victoires qu'il lui avoit fait remporter, ou plutôt dans l'interpretation de ses songes, dans cette humiliation incompréhensible qui lui fit connoître son propre neant, & enfin dans le prodige aussi surprenant par lequel il le rétablit tout de nouveau dans l'éclat de sa premiere dignité.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Songe de Nabuchodonosor.*

1. *Ego Nabuchodonosor quietus eram in domo mea,*

1. Moi Nabuchodonosor ″ étant en paix dans ma maison, & L'an du monde 3434. avant J.C. 560. An de Daniel environ 49.

ỷ. 1. *expl.* Il paroît assez vraisemblable que Daniel ayant à parler d'un évenement aussi étrange qu'est celui qu'il va raconter, s'est servi exprès, pour le faire, de la propre lettre de Nabuchodonosor; afin que les hommes incrédules pussent moins douter de la certitude de cette histoire, lorsqu'elle seroit appuyée de l'autorité d'un acte si authentique.

plein de gloire dans mon palais ″,

2. j'ai vû un songe qui m'a effrayé, & étant dans mon lit, mes pensées & les images qui se présentoient à mon imagination m'épouvanterent.

3. C'estpourquoi je publiai une ordonnance pour faire venir devant moi tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens & les augures ″ étant venus devant moi, je leur racontai mon songe, & ils ne purent me l'expliquer.

5. Enfin, Daniel notre collegue ″ parut devant nous; lui à qui j'ai donné le nom de Baltassar, qui est le nom de mon Dieu ″, & qui a

& florens in palatio meo:

2. *somnium vidi, quod perterruit me: & cogitationes meæ in strato meo, & visiones capitis mei, conturbaverunt me.*

3. *Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, & ut solutionem somnii indicarent mihi.*

4. *Tunc ingrediebantur harioli, magi, Chaldæi, & haruspices, & somnium narravi in conspectu eorum: & solutionem ejus non indicaverunt mihi.*

5. *donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Baltassar secundùm nomen Dei mei, qui habet spiritum*

ỳ. 1. *expl.* C'est-à-dire, jouissant paisiblement du pouvoir suprême que je croyois m'être acquis après avoir subjugué tous les royaumes; & enivré de ma propre gloire, n'ayant des yeux que pour voir tout ce qui servoit à relever l'éclat de mon regne.

ỳ. 4. *Voyez la note ch. 2. 2.*

ỳ. 5. *expl.* Il l'appelle son *collegue*, parcequ'il avoit partagé avec lui sa grande puissance; en l'établissant la seconde personne de son empire.

Ibid. *expl.* Le nom de *Baltassar* venoit de Bel ou de Baal le faux dieu des Chaldéens. Nabuchodonosor le nomme

deorum sanctorum in semetipso : & somnium coram ipso locutus sum.	dans lui-même l'esprit des dieux saints. Je lui racontai mon songe, & je lui dis :
6. Baltassar princeps hariolorum, quoniam ego scio quòd spiritum sanctorum deorum habeas in te, & omne sacramentum non est impossibile tibi : visiones somniorum meorum, quas vidi, & solutionem earum narra.	6. Baltassar prince des devins ″, comme je sçai que vous avez dans vous l'esprit des dieux saints″, & qu'il n'y a point de secret que vous ne puissiez penetrer ; dites-moi ce que j'ai vû en songe, & donnez-m'en l'explication.
7. Visio capitis mei in cubili meo : Videbam, & ecce arbor in medio terræ ; & altitudo ejus nimia.	7. Voici ce qui m'a été représenté en vision lorsque j'étois dans mon lit : Il me sembloit que je voyois un arbre ″ au milieu de la terre, qui étoit excessivement haut.
8. Magna arbor, & fortis, & proceri-	8. C'étoit un arbre grand & fort, dont la

encore son Dieu, soit qu'il entende seulement qu'il l'avoit auparavant reconnu & adoré comme son Dieu, soit que par une erreur semblable à celle des Juifs, il mêlât encore avec le culte du Dieu très-haut celui de ses anciens dieux.

℣. 6. *expl.* Il appelle Daniel, *Prince des devins*, soit parcequ'il l'avoit établi au-dessus de tous les mages, de tous les devins, & de tous les sages de Babylone ; comme leur étant infiniment superieur en sagesse & en connoissance ; soit que par une suite de ses anciennes superstitions il regardât cette science si admirable de Daniel comme lui venant en quelque façon par les mêmes voies qu'aux sages des Chaldéens.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, un esprit vraiment divin & prophetique.

℣. 7. *expl.* L'Ecriture compare souvent les Rois & les Grands aux arbres.

hauteur alloit jusqu'au ciel, & qui paroissoit s'étendre jusques aux extrémités du monde.

tas ejus contingens cœlum : aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.

9. Ses feuilles étoient très-belles, & il étoit chargé de fruits capables de nourrir toutes choses : les bêtes privées & les bêtes sauvages″ habitoient dessous, les oiseaux du ciel″ demeuroient sur ses branches, & tout ce qui avoit vie″ y trouvoit de quoi se nourrir.

9. *Folia ejus pulcherrima, & fructus ejus nimius : & esca universorum in ea : subter eam habitabant animalia & bestiæ, & in ramis ejus conversabantur volucres cœli, & ex ea vescebatur omnis caro.*

10. J'eus cette vision étant sur mon lit. Alors celui qui veille″, & qui est saint, descendit du ciel,

10. *Videbam in visione capitis mei super stratum meum, & ecce vigil & sanctus de cœlo descendit.*

11. & cria d'une voix forte : Abattez″ l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feuilles, & répan-

11. *Clamavit fortiter, & sic ait : Succidite arborem, & præcidite ramos ejus : excutite folia ejus,*

℣. 9. *expl.* Les peuples les plus barbares, & ceux dont les mœurs étoient plus douces. *Theod.*

Ibid. *expl.* ceux d'un esprit plus élevé. *Theod.*

Ibid. *lettr.* toute chair. *Expl.* Tous ceux qui vivoient sous son empire jouissoient avec abondance de toutes choses. *Theod.*

℣. 10. *expl.* Nabuchodonosor ajoute cela, non sans doute de lui-même, mais par un instinct de l'esprit de Dieu. Et c'est ce que tous les Interpretes entendent conjointement des esprits celestes & des Anges, qui veillent toujours, & sont toujours préparés à executer les ordres de Dieu.

℣. 11. *expl.* Cet Ange pouvoit être d'un ordre superieur aux autres, & declarer à ses inferieurs la volonté de Dieu, afin qu'ils l'executassent ; ce qui se passe entre ces esprits

& dispergite fructus ejus : fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, & volucres de ramis ejus.

dez-en les fruits ″ ; que les bêtes qui étoient dessous s'enfuient, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.

12. *Verumtamen germen radicum ejus in terra sinite, & alligetur vinculo ferreo & æreo, in herbis quæ foris sunt, & rore cœli tingatur, & cum feris pars ejus in herba terræ.*

12. Laissez-en néanmoins en terre la tige avec ses racines : qu'elle soit liée avec des chaînes de fer & d'airain parmi les herbes des champs ″, qu'elle soit mouillée de la rosée du ciel, & qu'elle paisse avec les bêtes sauvages l'herbe de la terre.

13. *Cor ejus ab humano commutetur, & cor feræ detur ei : & septem tempora mutentur super eum.*

13. Qu'on lui ôte son cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bêtes, & que sept tems ″ se passent sur elle.

14. *In sententia vigilum decretum est, & sermo sanctorum, & petitio : donec cognoscant viventes, quoniam dominatur excelsus in regno ho-*

14. C'est ce qui a été ordonné par ceux qui veillent ″ ; c'est la parole & la demande des saints ″, jusqu'à ce que les vivans connoissent que c'est le Très-haut qui a la domi-

celestes d'une façon toute spirituelle : ou bien, il pouvoit aussi faire ce commandement de la part de Dieu aux démons, qu'il charge souvent de l'exécution des ordres de sa justice.

℣. 11. *autr.* jettez-en les fruits de côté & d'autre.

℣. 12. lettr. *in herbis quæ foris sunt.* Chald. *in herba agri.*

℣. 13. *expl.* sept années. *Theod.*

℣. 14. *expl.* les Anges.

Ibid. *expl.* soit des Anges mêmes, soit des justes serviteurs de Dieu, qui le pressoient par leurs prieres d'abattre un si grand orgueil dans un homme foible & mortel qui sembloit vouloir s'élever au-dessus du Dieu très-haut.

nation sur les royaumes des hommes, qui les donne à qui il lui plaît, & qui établit Roi, quand il veut, le dernier d'entre les hommes.

minum ; & cuicumque voluerit, dabit illud, & humillimum hominem constituet super eum.

§. 2. *Daniel explique le songe du roi.*

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi Nabuchodonosor roi. Hâtez-vous donc, Baltassar, de m'en donner l'explication : car tous les sages de mon royaume n'ont pu me l'interpreter : mais pour vous, vous le pouvez, parceque l'esprit des dieux saints est en vous.

15. Hoc somnium vidi ego Nabuchodonosor rex : tu ergo, Baltassar, interpretationem narra festinus : quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi : tu autem potes, quia spiritus deorum sanctorum in te est.

16. Alors Daniel surnommé Baltassar, commença à penser en lui-même sans rien dire, pendant près d'une heure; & les pensées qui lui venoient lui jettoient le trouble dans l'esprit ". Mais le Roi prenant la parole lui dit : Baltassar, que ce songe & l'interpretation que vous avez à lui donner, ne vous trou-

16. Tunc Daniel, cujus nomen Baltassar, cœpit intra semetipsum tacitus cogitare quasi unâ horâ : & cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem rex ait : Baltassar, somnium & interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Baltassar, & di-

℣. 16. *expl.* Saint Jerôme dit que Daniel craignant de découvrir à un Prince qui l'avoit tant honoré, ce terrible châtiment qui le menaçoit, fit paroître son trouble & sa crainte sur son visage. Mais si-tôt que le Roi l'eut rassuré, il parla hardiment, mais avec beaucoup de moderation & de sagesse.

xit : Domine mi, somnium his qui te oderunt, & interpretatio ejus hostibus tuis sit.

blent point. Baltassar lui répondit : Seigneur, que le songe retourne sur ceux ″ qui vous haïssent, & son interpretation sur vos ennemis ″.

17. *Arborem quam vidisti sublimen atque robustam, cujus altitudo pertingit ad cœlum, & aspectus illius in omnem terram :*

17. Vous avez vû un arbre qui étoit très-grand & très-fort, dont la hauteur alloit jusqu'au ciel, qui sembloit s'étendre sur toute la terre ;

18. *& rami ejus pulcherrimi, & fructus ejus nimius, & esca omnium in ea, subter eam habitantes bestiæ agri, & in ramis ejus commorantes aves cœli.*

18. ses branches étoient très-belles ; il étoit chargé de fruits, & tous y trouvoient de quoi se nourrir, les bêtes de la campagne habitoient dessous, & les oiseaux du ciel se retiroient sur ses branches.

19. *Tu es, rex, qui magnificatus es, & invaluisti : & magnitudo tua crevit, & pervenit usque ad cœlum, & potestas tua in terminos uni-*

19. Cet arbre, ô Roi, c'est vous-même ″ qui êtes devenu si grand & si puissant ; car votre grandeur s'est accrue & élevée jusqu'au ciel ″ votre puissance s'est étendue jus-

℣. 16. *autr.* Que le songe ne soit que contre ceux, &c.
Ibid. *expl.* Ce n'étoit point ici une flatterie ; mais un effet du zele ardent que Daniel avoit pour la conversion de ce Prince, & pour lui témoigner que s'il étoit obligé de lui découvrir le châtiment que la justice de Dieu lui préparoit, il avoit un très-grand éloignement de se réjouir de l'humiliation de celui qui avoit ruiné Jerusalem & renversé la Judée.

℣. 19. *expl.* C'est vous-même qui êtes figuré par cet arbre.

Ibid. *expl.* très-haut. *Sa.*

ques aux extrémités du monde ″.

20. Vous avez vû ensuite, ô Roi, que celui qui veille & qui est saint, est descendu du ciel, & qu'il a dit : Abattez cet arbre, coupez-en les branches, reservez-en néanmoins en terre la tige avec les racines, qu'elle soit liée avec le fer & l'airain parmi les herbes des champs, qu'elle soit mouillée par la rosée du ciel, & qu'elle paisse avec les bêtes sauvages, jusqu'à ce que sept tems ″ soient passées sur elle.

21. Et voici l'interpretation de la sentence du Très haut, qui a été prononcée contre le Roi mon seigneur :

22. Vous serez chassé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux & les bêtes sauvages ; vous mangerez du foin comme un bœuf ″, vous serez trempé de la rosée du ciel, sept

versa terra.

20. *Quod autem vidit rex vigilem & sanctum descendere de cœlo, & dicere : Succidite arborem, & dissipate illam, attamen germen radicum ejus in terra dimittite, & vinciatur ferro & ære in herbis foris, & rore cœli conspergatur, & cum feris sit pabulum ejus, donec septem tempora mutentur super eum.*

21. *Hæc est interpretatio sententiæ Altissimi, quæ pervenit super dominum meum regem :*

22. *Ejicient te ab hominibus, & cum bestiis ferisque erit habitatio tua, & fœnum ut bos comedes, & rore cœli infunderis : septem quoque tempora mutabuntur*

Infr. 5. 21.

ỿ. 19. *expl.* C'est-à-dire, fort loin.

ỿ. 20. *expl.* sept années.

ỿ. 22. *expl.* Ce n'est pas que ce Prince fût changé en une vraie bête ; mais c'est que son esprit fut tellement alteré, que ne vivant plus qu'au milieu des bêtes & se nourrissant comme elles de l'herbe des champs, il leur devint en quelque façon semblable.

super te, donec scias quòd dominetur Excelsus super regnum hominum, & cuicumque voluerit, det illud.

tems [//] se passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut tient sous sa domination les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

23. *Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris: regnum tuum tibi manebit, postquàm cognoveris potestatem esse cælestem.*

23. Quant à ce qui a été commandé qu'on reservât la tige de l'arbre avec ses racines, cela vous marque que votre royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute puissance vient du ciel.

24. *Quam ob rem, rex, consilium meum placeat tibi, & peccata tua eleemosynis, redime, & iniquitates tuas misericordiis pauperum: forsitan ignoscet delictis tuis.*

24. C'estpourquoi, suivez, ô Roi, le conseil que je vous donne. Rachetez vos pechés par les aumônes [//], & vos iniquités par les œuvres de misericorde envers les pauvres: peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos offenses [//]. *Eccl.* 4. 33.

ỷ. 22. *expl.* sept années.

ỷ. 24. *expl.* Non en assistant les pauvres & en continuant de pecher: comme si la divine justice pouvoit être corrompue par des présens; ce qui n'est capable que d'irriter Dieu davantage; mais en cessant de pecher à l'avenir, & en rachetant ses fautes passées par de grandes charités.

Ibid. *expl.* Quoique l'arrêt contre Nabuchodonosor fût prononcé, ce n'étoit point en vain que Daniel l'exhortoit à avoir recours aux aumônes & aux œuvres de misericorde envers les pauvres. Les exemples du roi Ezechias & des Ninivites l'assuroient que cet arrêt pouvoit être changé, car Dieu n'est pas en colere, dit S. Jerôme, contre les hommes, mais contre les vices.

25. Toutes ces choses arriveront depuis au roi Nabuchodonor.

25. Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.

§. 3. *Nabuchodonosor chassé de la compagnie des hommes.*

26. Douze mois après", il se promenoit dans le palais de Babylone,

26. Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat.

27. & il commença à dire : N'est-ce pas-là cette grande Babylone dont j'ai fait le siege de mon roiaume, que j'ai bâtie " dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire ?

27. Responditque rex, & ait : Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, & in gloria decoris mei ?

28. A peine le Roi avoit prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du ciel ; Voici ce qui vous est annoncé, ô Nabuchodonosor roi : Votre royaume passera en d'autres mains ;

28. Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de cœlo ruit : Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex : Regnum tuum transibit à te,

29. vous serez chassé de la compagnie des hommes ; vous habiterez avec les animaux & avec les

29. & ab hominibus ejicient te, & cum bestiis & feris erit habitatio tua :

ỳ. 26. *expl.* Saint Jerôme a cru que Nabuchodonosor suivit d'abord le conseil du S. Prophete, & que ce fut pour cette raison que le châtiment fut differé jusqu'au bout d'un an ; mais que depuis il perdit tout le merite de ses aumônes par l'orgueil où il se laissa aller. Selon d'autres, il demeura dans son endurcissement, & après qu'il eut abusé de ce tems que Dieu lui donna encore pour se convertir, il merita à la fin que cet arrêt si terrible fût executé à son égard.

ỳ. 27. *expl.* beaucoup augmentée.

fœnum quasi bos comedes, & septem tempore mutabuntur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus in regno hominum, & cuicumque voluerit det illud.

bêtes farouches, vous mangerez du foin comme un bœuf; & sept tems // passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut a un pouvoir absolu sur les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il lui plaît.

30. *Eâdem horâ sermo completus est super Nabuchodonosor, & ex hominibus abjectus est, & fœnum ut bos comedit & rore cœli corpus ejus infectum est: donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, & ungues ejus quasi avium.*

30. Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin comme un bœuf, son corps fut trempé de la rosée du ciel, ensorte que les cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle //, & que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

31. *Igitur post finem dierum, ego Nabuchodonosor oculos meos ad cœlum levavi, & sensus meus redditus est mihi: & Altissimo benedixi,*

31. Après que le tems *marqué de Dieu* eut été accompli //, moi Nabuchodonosor j'élevai les yeux au ciel; le sens & l'esprit me furent rendus; je benis le Très-haut, je

L'an du monde 3442. avant J.C. 562.

℣. 29. *expl.* sept années.

℣. 30. *expl.* les crins du cou de l'aigle. Les vieux aigles ont non seulement des plumes, mais une espece de crin à leur cou.

℣. 31. *expl.* C'est-à-dire, après les sept années, lorsque Dieu avoit résolu par un effet tout pur de sa divine misericorde de le regarder d'une maniere favorable, & de lui faire lever les yeux au ciel.

louai & je glorifiai celui qui vit éternellement, parceque sa puissance est une puissance éternelle, & que son royaume s'étend dans la succession de tous les siecles.

Supr. 3. 100. Infr. 7. 14.

& viventem in sempiternum laudavi, & glorificavi: quia potestas ejus potestas sempiterna, & regnum ejus in generationem & generationem.

32. Tous les habitans de la terre sont devant lui comme un néant; il fait tout ce qui lui plaît, soit dans les Vertus célestes ″, soit parmi ceux qui sont sur la terre; & nul ne peut résister à sa main puissante: ni lui dire: Pourquoi avez-vous fait ainsi?

32. Et omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt: juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cœli quàm in habitatoribus terræ: & non est qui resistat manui ejus: & dicat ei: Quare fecisti?

33. En ce même tems le sens me revint, & je recouvrai tout l'éclat & toute la gloire de la dignité royale: ma premiere forme me fut rendue ″: les Grands de ma Cour & mes principaux officiers me vinrent chercher. Je fus rétabli dans mon royaume, & je devins plus grand que jamais.

33. In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, & ad honorem regni mei decoremque perveni: & figura mea reversa est ad me: & optimates mei, & magistratus mei requisierunt me, & in regno meo restitutus sum: & magnificentia amplior addita est mihi.

ỳ. 32. *expl.* les Anges qui portent le nom de Vertus. *Menoch.*

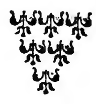
ỳ. 33. *expl.* C'est-à-dire, que l'usage de son esprit lui revint, qu'il rentra en sa situation naturelle, & qu'il parût comme un autre homme, après avoir fait couper ses ongles & ses cheveux qui étoient crus comme les crins & comme les griffes des bêtes.

34. *Nunc igitur ego Nabuchodonosor laudo, & magnifico, & glorifico regem cœli: quia omnia opera ejus vera, & viæ ejus judicia, & gradientes in superbia potest humiliare.*

34. Maintenant donc, moi Nabuchodonosor, je loue le Roi du ciel, & je publie sa grandeur & sa gloire ‖; parceque toutes ses œuvres sont fondées dans la verité, que toutes ses voies sont pleines de justice, & qu'il peut humilier les superbes‖ *quand il lui plaît.*

℣. 34. *expl.* Quoique ce soit une assez grande difficulté de déterminer, selon les Peres, si la conversion de Nabuchodonosor fut veritable & telle qu'elle ait operé son salut, & que S. Jerôme sur Isaïe parle de ce Prince comme d'un Roi reprouvé, que son orgueil excessif précipita dans l'enfer: néanmoins d'autres Peres, comme S. Augustin, Theodoret, Tertullien avec plusieurs Interpretes, sont d'un sentiment contraire à celui de S. Jerôme. Ainsi on peut croire avec un ancien auteur, que Daniel pendant le tems de la pénitence de Nabuchodonosor, offrit à Dieu des prieres continuelles pour ce Prince qu'il aimoit, & ainsi sa conversion peut bien être regardée comme le fruit des prieres & des larmes de ce saint Prophete qui étoit si agréable à Dieu.

Ibid. *lettr.* ceux qui marchent dans l'orgueil.



CHAPITRE V.

§. 1. *Festin de Baltassar. Il voit une main qui écrit sur la muraille.*

L'an du monde 3466. avant J.C. 538. année de Daniel 81.

1. LE roi Baltassar ″ fit un grand festin″ à mille des plus Grands de sa Cour, & chacun buvoit selon son âge ″.

2. Le Roi étant donc déja plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or & d'argent que son pere ″ Nabuchodonosor avoit emportés du temple de Jerusalem, afin que le Roi bût dedans avec ses femmes,

1. *Baltassar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille: & unusquisque secundùm suam bibebat ætatem.*

2. *Præcepit ergo jam temulentus, ut afferrentur vasa aurea & argentea, quæ asportaverat Nabuchodonosor pater ejus de templo, quod fuit in Jerusalem, ut biberent in eis rex &*

℣. 1. *expl.* fils d'Evilmerodach & petit-fils de Nabuchodonosor. Daniel ne parle point d'Evilmerodach, n'ayant rien peut-être à dire de considerable, qui fût arrivé sous son regne, & qui pût contribuer à affermir les Juifs dans la piété; quoique ce fut lui, selon Jeremie *chap.* 52. 31. qui dès l'instant qu'il commença à regner, tira de prison Joachin roi de Juda après trente ans de captivité, & l'éleva au-dessus de tous les autres Princes qui étoient à Babylone.

Ibid. *expl.* Il y avoit près de deux ans que Cyrus roi des Perses & Darius roi des Medes assiegeoient avec des troupes innombrables la ville de Babylone. Mais ce fut peut-être par une vanité ridicule que Baltassar voulut faire cette dépense extraordinaire en une telle conjoncture, ou pour témoigner aux assiegeans l'assurance entiere où il se croyoit & leur ôter toute esperance: soit qu'il le fit à cause du jour de sa naissance, ou de la fête de son dieu Bel.

Ibid. *Hebr. Sept.* Il buvoit du vin en présence de ces mille personnes.

℣. 2. *expl.* son ayeul.

optimates ejus, uxoresque ejus, & concubinæ.

ses concubines, & les Grands de sa Cour.

3. *Tunc allata sunt vasa aurea & argentea, quæ asportaverat de templo, quod fuerat in Jerusalem: & biberunt in eis rex & optimates ejus, uxores & concubinæ illius.*

3. On apporta donc aussi-tôt les vases d'or & d'argent qui avoient été transportés du temple de Jerusalem ″; & le Roi but dedans avec ses femmes, ses concubines, & les Grands de sa Cour.

4. *Bibebant vinum & laudabunt deos suos aureos & argenteos, æreos, ferreos, ligneosque & lapideos.*

4. Ils buvoient du vin; & ils louoient leurs dieux d'or & d'argent, d'airain & de fer, de bois & de pierre ″.

5. *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manûs hominis scribentis contra candelabrum in superficie parietis aulæ regiæ: & rex aspiciebat articulos manûs scribentis.*

5. Au même moment on vit paroître des doigts & comme la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier sur la muraille de la salle du Roi, & le Roi voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit.

6. *Tunc facies regis commutata est, & cogitationes ejus conturbabant eum: & compages renum ejus*

6. Alors le visage du Roi se changea, son esprit fut saisi d'un grand trouble ″, ses reins se relâcherent, & dans son

ŷ. 3. *expl.* Nabuchodonosor avoit fait mettre ces vases sacrés dans le temple de ses idoles par esprit de religion, voulant traiter les choses de Dieu selon l'idée qu'il avoit de la divinité. La profanation de ces vases sacrés fut suivie du châtiment.

ŷ. 4. *expl.* Comme s'ils avoient triomphé du vrai Dieu.

ŷ. 6. *lettr.* ses pensées le troubloient.

tremblement ses genoux se choquoient l'un l'autre.

solvebantur, & genua ejus ad se invicem collidebantur.

7. Le Roi fit donc un grand cri, & ordonna qu'on fît venir les mages, les Chaldéens & les augures: & le Roi dit aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture & me l'interpretera, sera revêtu de pourpre, aura un collier d'or au cou, & sera la troisiéme personne de mon royaume.

7. *Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldaos, & haruspices. Et proloquens rex ait sapientibus Babylonis : Quicumque legerit scripturam hanc, & interpretationem ejus manifestam mihi fecerit, purpurâ vestietur, & torquem auream habebit in collo, & tertius in regno meo erit.*

8. Mais tous les sages du Roi étant venus devant lui, ne purent ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interpretation.

8. *Tunc ingressi omnes sapientes regis, non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare regi.*

9. Ce qui redoubla encore le trouble du roi Baltassar; son visage en fut tout changé, & les Grands de sa Cour en furent épouvantés comme lui.

9. *Unde rex Baltassar satis conturbatus est, & vultus illius immutatus est: sed & optimates ejus turbabantur.*

10. Mais la Rei-

10. *Regina autem*

℣. 7. *expl.* Dieu permit qu'on ne pensa point d'abord à Daniel; mais qu'on fit venir tous ces mages de Babylone, afin que la vanité de leur science tant vantée fût reconnue pour ce qu'elle étoit, & exposée aux mépris de tous les peuples.

Ibid. *expl.* La deuxiéme personne étoit ou la Reine, ou le fils du Roi.

pro re quæ acciderat regi, & optimatibus ejus, domum convivii ingressa est: & proloquens ait: Rex in æternum vive: non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

ne ″ touchée de ce qui étoit arrivé au Roi, & aux Grands qui étoient près de lui, entra dans la sale du festin, & lui dit: O Roi, vivez à jamais, que vos pensées ne vous troublent point, & que votre visage ne se change point.

11. *Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, & in diebus patris tui scientia & sapientia inventa sunt in eo, nam & rex Nabuchodonosor pater tuus principem magorum, incantatorum, Chaldæorum & haruspicum constituit eum, pater, inquam, tuus, ô rex.*

11. Il y a dans votre royaume un homme qui a dans lui-même l'esprit des dieux saints ″, en qui on a trouvé plus de science & de sagesse qu'en aucun autre sous le regne de votre pere ″. C'estpourquoi le roi Nabuchodonosor votre pere l'établit chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens & des augures ″: votre pere, dis-je, ô Roi, l'établit au-dessus d'eux tous;

12. *Quia spiritus amplior & prudentia, intelligentiaque & interpretatio somniorum, & ostensio secretorum, ac solutio*

12. parcequ'on reconnut que cet homme appellé Daniel, à qui le Roi donna le nom de Baltassar, avoit reçu une plus grande étendue d'esprit

℣. 10. *expl.* C'étoit ou sa grand'mere, ou sa mere même, nommée *Nitocris*; qui avoit beaucoup de sagesse & d'esprit.

℣. 11. *Voyez ch.* 4. 5.

Ibid. *expl.* de votre ayeul.

Ibid. *Voyez ch.* 2. 48. & 4. 6.

qu'aucun autre, plus de prudence & d'intelligence pour interpreter les songes, pour découvrir les secrets, & pour déveloper les choses les plus obscures & les plus embarrassées. Qu'on fasse donc maintenant venir Daniel, & il interpretera cette écriture.

ligatorum, inventa sunt in eo, hoc est in Daniele: cui rex posuit nomen Baltassar. Nunc itaque Daniel vocetur, & interpretationem narrabit.

§. 2. *Daniel explique l'écriture que Baltassar avoit vûe.*

13. Aussi-tôt on fit venir Daniel devant le Roi, & le Roi lui dit: Etes-vous Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le Roi mon pere avoit emmené de Judée? ?

13. Igitur introductus est Daniel coram rege ad quem præfatus rex ait: Tu es Daniel de filiis captivitatis Judæ, quem adduxit pater meus rex de Judæa?

14. On m'a dit de vous, que vous aviez l'esprit des dieux; & qu'il s'est trouvé en vous plus de science, d'intelligence & de sagesse qu'en aucun autre.

14. Audivi de te quoniam spiritum deorum habeas, & scientia, intelligentiaque ac sapientia ampliores inventæ sunt in te.

15. Je viens de faire venir devant moi les sages & les mages pour lire & pour interpreter cette écriture, & ils n'ont pu

15. Et nunc ingressi sunt in conspectu meo sapientes magi, ut scripturam hanc legerent, & interpretationem

℣. 13. *expl.* Il paroît que le S. Prophete étoit peu connu du roi Baltassar pour ce qu'il étoit, c'est-à-dire, pour Prophete & pour un de ces captifs que Nabuchodonosor avoit enlevés de la Judée; quoiqu'il ne fût pas déchargé de l'administration des affaires du royaume, *ch.* 8. 27.

tationem ejus indicarent mihi, & nequiverunt sensum hujus sermonis edicere.

16. *Porrò ego audivi de te quòd possis obscura interpretari, & ligata dissolvere. Si ergo vales scripturam legere & interpretationem ejus indicare mihi, purpurâ vestiêris, & torquem auream circa collum tuum habebis, & tertius in regno meo princeps eris.*

17. *Ad quæ respondens Daniel, ait coram rege: Munera tua sint tibi, & dona domûs tuæ alteri da: scripturam autem legam tibi, rex, & interpretationem ejus ostendam tibi.*

18. *O rex, Deus altissimus regnum & magnificentiam, gloriam & honorem dedit Nabuchodonosor patri tuo.*

me dire ce que ces lettres signifient.

16. Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses les plus obscures, & développer les plus embarrassées. Si vous pouvez donc lire cette écriture, & m'en dire l'interpretation, vous serez vêtu de pourpre, vous porterez au cou un collier d'or; & vous serez le troisiéme d'entre les Princes de mon Royaume.

17. Daniel répondit à ces paroles du Roi, & lui dit: Que vos presens, ô Roi, soient pour vous, & faites part à un autre des honneurs de votre maison ✝: je ne laisserai pas de vous lire cette écriture, & de vous dire ce qu'elle signifie.

18. Le Dieu très-haut, ô Roi, donna à Nabuchodonosor votre pere le royaume, la grandeur, la gloire & l'honneur;

✝. 17. *expl.* Daniel pratiquoit dès ce tems-là le précepte évangelique, qui nous commande de donner gratuitement, ce que nous avons reçu gratuitement de la bonté de Dieu. *Hieron.*

19. & à cause de cette grande puissance que Dieu lui avoit donnée, tous les peuples & toutes les nations, de quelque langue qu'elles fussent, le respectoient & trembloient devant lui. Il faisoit mourir ceux qu'il vouloit, il détruisoit ‖ ceux qu'il lui plaisoit, il élevoit ou il abaissoit les uns ou les autres, selon sa volonté.

19. Et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus & linguæ tremebant & metuebant eum; quos volebat, interficiebat; & quos volebat percutiebat; & quos volebat, exaltabat; & quos volebat, humiliabat.

20. Mais après que son cœur se fut élevé, & que son esprit se fut affermi dans son orgueil, il fut chassé du trône, il perdit son royaume, & sa gloire lui fut ôtée.

20. Quando autem elevatum est cor ejus, & spiritus illius obfirmatus est ad superbiam, depositus est de solio regni sui, & gloria ejus ablata est.

21. Il fut retranché de la société des enfans des hommes, son cœur devint semblable à celui des bêtes, il demeura avec les ânes sauvages, & il mangea l'herbe des champs comme un bœuf, & son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-haut a un souverain pouvoir sur les royaumes des hommes, & qu'il établit sur le trône qui il lui plaît.

Supr. 4. 22.

21. Et à filiis hominum ejectus est, sed & cor ejus cum bestiis positum est, & cum onagris erat habitatio ejus, fœnum quoque ut bos comedebat, & rore cœli corpus ejus infectum est, donec cognosceret, quòd potestatem haberet Altissimus in regno hominum, & quemcumque voluerit, suscitabit super illud.

22. Et vous, Baltassar

22. Tu quoque, fi-

ỿ. 19. L'Hebreu peut signifier: Il donnoit la vie.

tius ejus Baltassar, non humiliasti cor tuum, cùm scires hæc omnia:

qui êtes son fils [a], vous-même n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sçussiez toutes ces choses,

23. *sed adversum dominatorem cœli elevatus es: & vasa domûs ejus allata sunt coram te, & tu & optimates tui, & uxores tuæ, & concubinæ tuæ vinum bibistis in eis; deos quoque argenteos, & aureos, & æreos, ferreos, ligneosque & lapideos, qui non vident, neque audiunt, neque sentiunt, laudasti: qui habet flatum tuum in manu sua, & omnes vias tuas, non glorificasti.*

23. mais vous vous êtes élevé contre le dominateur [b] du ciel, vous avez fait apporter devant vous les vases de sa maison sainte, & vous avez bu dedans, vous, vos femmes & vos concubines, avec les Grands de votre Cour. Vous avez loué en même-tems vos dieux d'argent & d'or, d'airain & de fer, de bois & de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, & qui ne sentent point; & vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main votre ame & tous les momens de votre vie.

24. *Idcircò ab eo missus est articulus manûs, quæ scripsit hoc, quod exaratum est.*

24. C'estpourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

25. *Hæc est autem scriptura quæ digesta est:* MANE, THECEL, PHARES.

25. Or voici ce qui est écrit: MANE', THECEL, PHARE'S [c]:

ỳ. 22. *expl.* son petit-fils.
ỳ. 23. *autr.* contre le souverain maître.
ỳ. 25. *expl.* L'Ecriture qui paroissoit sur la muraille de

26. & en voici l'interpretation : MANÉ, Dieu a compté les jours de votre regne, & il en a marqué l'accomplissement.

27. THECEL, vous avez été pesé dans la balance, & on vous a trouvé trop leger [a].

28. PHARE'S, votre royaume a été divisé [b], & il a été donné aux Medes & aux Perses.

29. Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du Roi [c] : on lui mit au cou un collier d'or, & on fit publier qu'il auroit la puissance dans le royaume, comme en étant la troisiéme personne.

30. Cette même nuit, Baltassar roi des Chaldéens fut tué.

31. Darius qui étoit

26. *Et hæc est interpretatio sermonis :* MANE, *numeravit Deus regnum tuum, & complevit illud.*

27. THECEL, *appensus es in statera, & inventus es minus habens.*

28. PHARES ; *divisum est regnum tuum, & datum est Medis & Persis.*

29. *Tunc jubente rege indutus est Daniel purpurâ, & circumdata est torques aurea collo ejus : & prædicatum est de eo quòd haberet potestatem tertius in regno suo.*

30. *Eâdem nocte interfectus est Baltassar rex Chaldæus.*

31. *Et Darius Me-*

la sale du festin, marquoit simplement ces trois mots ; dont le premier signifioit, *nombre*, le second, *poids*, & le troisiéme, *division.* Ainsi il étoit nécessaire que Daniel non seulement lût cette écriture, mais encore qu'il l'interpretât.

℣. 27. *autr.* & vous avez été trouvé trop leger. *Expl.* en justice, & en bonnes œuvres, mais surchargé de crimes.

℣. 28. *autr.* vous a été ôté.

℣. 29. *expl.* Daniel souffrit de se voir ainsi revêtu de pourpre, sans doute par un mouvement de l'esprit de Dieu, qui vouloit peut-être le faire ainsi plus connoître, & le rendre plus recommandable à Darius lequel devoit succeder à Baltassar dans l'empire.

dus successit in regnum annos natus sexaginta duos.

Mede, lui succeda au royaume ", étant âgé de soixante & deux ans.

℣. 30. & 31. *expl.* Lorsque Babylone qui étoit assiegée depuis long-tems, fut livrée avec son Roi entre les mains de Darius & de Cyrus, c'est-à-dire, de l'oncle & du neveu. Darius est seul nommé en ce lieu à cause qu'il étoit le plus âgé & l'oncle de Cyrus, & que l'empire des Medes qu'il possedoit étoit plus considerable que celui des Perses qui appartenoit à son neveu.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Daniel élevé en gloire par Darius.*

1. *PLacuit Dario, & constituit super regnum satrapas centum viginti, ut essent in toto regno suo.*

2. *Et super eos principes tres, ex quibus Daniel unus erat, ut satrapa illis redderent rationem, & rex non sustineret molestiam.*

3. *Igitur Daniel su-*

1. DArius " fit un édit, & établit six-vingt satrapes sur son royaume, afin qu'ils eussent l'autorité dans toutes les provinces de son état.

2. Mais il mit au-dessus d'eux trois Princes dont Daniel étoit un "; afin que ces satrapes leur rendissent compte, & que le Roi fût déchargé de tout soin.

3. Daniel surpassoit

℣. 1. *expl.* Il semble que le respect qu'avoit Cyrus pour Darius, qui étoit son oncle, son beau-pere, & plus avancé en âge que lui, le porta à lui ceder l'autorité principale sur l'empire des Chaldéens, quoiqu'ils eussent pris conjointement Babylone, & que Baltassar eût même été tué par les soldats de Cyrus.

℣. 2. *expl.* Saint Jerôme croit que l'on ne peut douter que Darius n'ait sçu le prodige qui arriva en présence de Baltassar au milieu de son festin, & l'interpretation que Daniel y avoit donnée, en declarant que les Medes & les Perses devoient posseder ce grand empire de Babylone.

rium exeat, & edictum: Ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque deo & homine, usque ad triginta dies, nisi à te, rex, mittatur in lacum leonum.

puissance imperiale, qui ordonne que tout homme qui durant l'espace de trente jours demandera quoi que ce soit à quelque dieu ou à quelque homme que ce puisse être, sinon à vous seul, ô Roi, sera jetté dans la fosse des lions.

8. *Nunc itaque, rex, confirma sententiam, & scribe decretum: ut non immutetur quod statutum est à Medis & Persis, nec prævaricari cuiquam liceat.*

8. Confirmez donc maintenant, ô Roi, cet avis; & faites cet édit: afin qu'il demeure ferme comme ayant été établi par les Medes & par les Perses, sans qu'il soit permis à personne ″ de le violer.

9. *Porrò rex Darius proposuit edictum, & statuit.*

9. Le roi Darius fit donc publier cet édit & cette défense.

10. *Quod cùm Daniel comperisset, id est constitutam legem, ingressus est domum suam: & fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat*

10. Daniel ayant appris que cette loi avoit été faite, entra dans sa maison: & ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jerusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois differentes heures ″, & il adoroit

✠. 8. *expl.* non pas même au Roi. *Voyez. Esther* 1. 19.

✠ 10. *expl.* On peut remarquer ici l'ancienne coutume de prier trois fois le jour; c'est-à-dire, selon S. Jerôme, à l'heure de Tierce, à l'heure de Sexte, & à l'heure de None, comme il le prouve par divers endroits de l'Ecriture: comme aussi l'accomplissement de ce que le roi Salomon avoit prédit si long-tems auparavant dans cette priere qu'il fit au milieu du temple qu'il avoit bâti. *Que si votre peuple peche contre vous & qu'ils soient emmenés*

son Dieu, & lui rendoit ses actions-de-graces, comme il faisoit auparavant [u].

genua sua, & adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut & antè facere consueverat.

11. Ces hommes donc qui épioient avec grand soin toutes les actions de Daniel, le trouverent qui prioit & qui adoroit son Dieu.

11. *Viri ergo illi curiosiùs inquirentes, invenerunt Danielem orantem & obsecrantem Deum suum.*

12. Et ils vinrent aussitôt trouver le Roi pour lui représenter son édit, & lui dirent : O Roi, n'avez-vous pas ordonné que pendant l'espace de trente jours, tout homme qui feroit quelque priere à quelqu'un des dieux ou des hommes, sinon à vous seul, ô Roi, seroit jetté dans la fosse des lions ? Le Roi leur répondit : Ce que vous dites est vrai ; & c'est une ordonnance des Perses & des Medes, qu'il n'est permis à personne de violer.

12. *Et accedentes locuti sunt regi super edicto : Rex, numquid non constituisti, ut omnis homo, qui rogaret quemquam de diis & hominibus usque ad dies triginta, nisi te, rex, mitteretur in lacum leonum ? Ad quos respondens rex : ait : Verus est sermo, juxta decretum Medorum atque Persarum, quod prævaricari non licet.*

13. Alors ils dirent au

13. *Tunc responden-*

captifs dans une terre ennemie, s'ils vous prient en regardant vers la ville que vous avez choisie, & le temple que j'ai bâti à la gloire de votre nom, vous exaucerez du ciel leurs oraisons & leurs prieres. 3. Rois 8. 46. 47. 48.

ỷ. 10. *expl.* Cet homme également éclairé & genereux auroit cru blesser le respect qu'il devoit à Dieu, non seulement s'il avoit deferé à un ordre si impie, mais même s'il avoit donné lieu de croire qu'il y déferât en se cachant pour faire sa priere.

tes dixerunt coram rege : Daniel de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tuâ, & de edicto quod constituisti, sed tribus temporibus per diem orat obsecratione suâ.

Roi : Daniel un des captifs d'entre les enfans de Juda ", sans avoir égard à votre loi ni à l'édit que vous avez fait, prie son Dieu chaque jour à trois heures differentes.

14. *Quod verbum cùm audisset rex, satis contristatus est : & pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, & usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.*

14. Ce que le Roi ayant entendu, il fut extrémement affligé : il prit en lui-même " la résolution de délivrer Daniel ; & jusqu'au soleil couché, il fit ce qu'il put pour le sauver.

15. *Viri autem illi intelligentes regem, dixerunt ei : Scito, rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari.*

15. Mais ces personnes voyant bien quelle étoit l'intention du Roi, lui dirent : O Roi, sçachez que c'est une loi des Medes & des Perses, qu'il n'est point permis de rien changer dans tous les édits que le Roi fait.

§. 3. *Daniel est jetté dans la fosse aux lions, & est délivré.*

16. *Tunc rex præcepit, & adduxerunt Danielem, & miserunt eum in lacum leonum. Dixitque rex Danieli : Deus tuus quem colis semper, ipse liberabit te.*

16. Alors Daniel fut emmené par le commandement du Roi, & ils le jetterent dans la fosse aux lions. Et le Roi dit à Daniel : Votre Dieu que vous adorez sans cesse, vous délivrera.

ỳ. 13. *expl.* lui étranger & captif, qui doit être plus soumis qu'aucun autre.

ỳ. 14. *lettr.* en son cœur.

17. En même-tems on apporta une pierre qui fut mise à l'entrée de la fosse ″, & scellée du sceau du Roi, & du sceau des Grands de sa Cour, depeur qu'on ne fît quelque chose contre Daniel ″.

17. Allatusque est lapis unus, & positus est super os loci, quem obsignavit rex annulo suo, & annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Danielem.

18. Le Roi étant rentré dans sa maison, se mit au lit sans avoir soupé. On ne servit point de viandes devant lui, & il ne put pas même dormir.

18. Et abiit rex in domum suam, & dormivit incœnatus, cibique non sunt allati coram eo, insuper & somnus recessit ab eo.

19. Le lendemain il se leva dès le point du jour, & alla en diligence à la fosse aux lions :

19. Tunc rex primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit.

20. & étant près de la fosse, il appella Daniel avec une voix triste & entrecoupée de soupirs, & lui cria : Daniel, serviteur du Dieu vivant, votre Dieu que vous servez sans cesse, auroit-il bien pu vous délivrer de la gueule des lions ″ ?

20. Appropinquansque lacui, Danielem voce lacrymabili inclamavit, & affatus est eum : Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus, cui tu servis semper, putasne valuit te liberare à leonibus ?

21. Daniel lui répondit : O Roi, vivez éter-

21. Et Daniel regi respondens, ait : Rex,

℣. 17. *expl.* Les Interpretes remarquent que tout cela étoit une figure de ce qui devoit arriver à JESUS-CHRIST.

Ibid. *expl.* Darius esperoit, dit S. Jerôme, que le Seigneur de Daniel, qui avoit sauvé ses trois compagnons des flammes de la fournaise de Babylone, ne signaleroit pas moins son pouvoir à son égard : mais autant que ce Prince se tenoit assuré du côté des bêtes les plus feroces, autant crut il avoir lieu de tout craindre du côté des hommes.

℣. 20. *expl.* Votre Dieu a-t-il voulu vous délivrer ? *Theod.*

in æternum vive. | nellement.

22. *Deus meus misit angelum suum, & conclusit ora leonum, & non nocuerunt mihi : quia coram eo justitia inventa est in me : sed & coram te, rex, delictum non feci.*

22. Mon Dieu a envoyé son Ange qui a fermé la gueule des lions, & ils ne m'ont fait aucun mal, parceque j'ai été trouvé juste devant lui; & je n'ai rien fait non plus devant vous, ô Roi, qui me puisse rendre coupable. 1. Mac. 2. 60.

23. *Tunc vehementer rex gavisus est super eo, & Danielem præcepit educi de lacu : eductusque est Daniel de lacu, & nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo.*

23. Alors le Roi fut transporté de joie, & il commanda qu'on fît sortir Daniel de la fosse aux lions : d'où ayant été tiré, on ne trouva sur son corps aucune blessure, parcequ'il avoit cru en son Dieu.

24. *Jubente autem rege adducti sunt viri illi qui accusaverant Danielem, & in lacum leonum missi sunt, ipsi & filii, & uxores eorum : & non pervenerunt usque ad pavimentum laci, donec arriperent eos leones, & omnia ossa eorum comminuerunt.*

24. En même-tems le Roi commanda qu'on fît venir ceux qui avoient accusé Daniel, & ils furent jettés dans la fosse aux lions avec leurs femmes & leurs enfans : & avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, & leur briserent tous les os.

25. *Tunc Darius rex scripsit universis populis, tribubus, & linguis habitantibus in universa terra :*

25. Après cela Darius envoya cette ordonnance à tous les peuples & à toutes les nations, de quelques langues qu'elles

fussent, qui habitoient dans toute la terre″, Que la paix s'affermisse parmi vous de plus en plus.

Pax vobis multiplicetur.

26. J'ordonne par cet édit, que dans tout mon empire & mon royaume, tous mes sujets reverent le Dieu de Daniel avec crainte & avec tremblement : car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Eternel *qui vit* dans tous les siecles : son royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité.

26. A me constitutum est decretum, ut in universo imperio & regno meo tremiscant & paveant Deum Danielis. ipse est enim Deus vivens, & æternus in sæcula : & regnum ejus non dissipabitur, & potestas ejus usque in æternum.

27. C'est lui qui est le liberateur & le sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles dans le ciel & dans la terre, qui a délivré Daniel de la fosse des lions″.

27. Ipse liberator atque salvator, faciens signa & mirabilia in cœlo & in terra : qui liberavit Danielem de lacu leonum.

Sup. 3. 28. Or Daniel fut toujours en dignité″ jusques au regne de Darius, & au regne de Cyrus roi de Perse.

28. Porrò Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ.

ỳ. 25. *expl.* sujette à son empire, c'est-à-dire, dans tout l'orient. *Synopſ.*

ỳ. 27. *expl.* Quelques-uns ont cru que Darius se convertit veritablement, & qu'il ordonna par cet édit que la sainte religion du vrai Dieu fût professée ouvertement dans son empire. C'est ce qui semble avoir été aussi le sentiment de S. Augustin. D'autres disent que ce Prince voulut seulement empêcher par là qu'on ne proferât à l'avenir aucuns blasphêmes contre un Dieu, dont il avoit reconnu si sensiblement la toute-puissance.

ỳ. 28. *expl.* tant qu'ils regnerent. *Grec.* sous leur regne.

CHAPITRE VII.

§. I. Songe de Daniel.

1. *ANno primo Baltassar regis Babylonis, Daniel somnium vidit: visio autem capitis ejus in cubili suo: & somnium scribens, brevi sermone comprehendit: summatimque perstringens, ait,*

2. *Videbam in visione mea nocte, & ecce quatuor venti cæli pugnabant in mari magno.*

3. *Et quatuor bestiæ grandes ascende-*

1. LA premiere année de Baltassar roi de Babylone, Daniel eut une vision en songe ". Il eut cette vision étant dans son lit; & ayant écrit son songe, il le recueillit en peu de mots, & en marqua ainsi les principaux points. L'an du monde 3449. avant J.C. 555. année de Daniel 65.

2. J'eus, dit-il, cette vision pendant la nuit. Il me sembloit que les quatre vents du ciel se combattoient l'un l'autre sur une grande mer ",

3. & que quatre grandes bêtes" fort differentes

ỳ. 1. *expl.* Jusqu'ici Daniel a suivi comme un historien l'ordre des tems dans les grands évenemens qu'il a rapportés: mais dans la suite il va raconter les differentes visions qu'il a eues en divers tems sous differens Rois, avec quelques autres circonstances qui ont rapport à plusieurs regnes précedens.

ỳ. 2. *expl.* Cela marquoit l'inconstance & les troubles differens de cette vie.

ỳ. 3. *ex.* Ces quatre bêtes formidables figuroient quatre terribles royaumes, qui après avoir jetté la frayeur dans tous les hommes pendant quelque tems, devoient ensuite finir, & faire place au seul empire de JESUS-CHRIST. Ils sont comparés à des bêtes pleines de fureur, parcequ'encore qu'il y eût des Princes qui regnassent avec justice, c'étoit d'ordinaire la violence & la cruauté qui jettoit les fondemens de ces grandes monarchies, & qui souvent dans la suite les soutenoit. Quant à ces *vents* qui se *combattoient l'un l'autre*, ils nous marquoient les secousses & les mou-

les unes des autres montoient hors de la mer.

bant de mari diversa inter se.

4. La premiere étoit comme une lionne, & elle avoit des aîles d'aigle " : & comme je la regardois, ses aîles lui furent arrachées : elle fut ensuite relevée de terre ", & elle se tint sur ses pieds comme un homme, & il lui fut donné un cœur d'homme ".

4. *Prima quasi leana, & alas habebat aquilæ : aspiciebam donec evulsæ sunt alæ ejus, & sublata est de terra, & super pedes quasi homo stetit, & cor hominis datum est ei.*

5. Après cela il parut à côté une autre bête qui ressembloit à un ours. Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule ", & il y en avoit qui lui disoient : Levez-vous, & rassasiez-

5. *Et ecce bestia alia similis urso in parte stetit : & tres ordines erant in ore ejus, & in dentibus ejus, & sic dicebant ei : Surge, comede*

vemens violens dont ces grands états furent agités, soit dans leur établissement, soit dans leur destruction.

ỳ. 4. *expl.* La premiere de ces bêtes signifioit l'empire des Chaldéens où regnoit Nabuchodonosor, à qui les Prophetes ont souvent donné le nom de *lion*, *Is.* 5. 29. *Jer.* 4. 7. Cette bête est représentée avec *des aîles d'aigle*, qui marquoient l'extrême vitesse avec laquelle ce Prince avoit, pour ainsi dire, volé par-tout, en s'assujettissant toutes les nations voisines.

Ibid. *autr.* ôtée de la terre.

Ibid. *expl.* Il fut réduit en punition de son orgueil, au rang des bêtes qui rampent à terre, & au bout de sept ans il fut rétabli dans le même état qu'auparavant. *Voyez ch.* 4. 30. 33.

ỳ. 5. *expl.* L'empire des Medes & des Perses nous est figuré par cette seconde bête. Les trois rangs de dents pouvoient figurer la reünion des trois puissances des Chaldéens, des Perses & des Medes; ou peut-être l'avidité insatiable de ceux dont cet ours étoit la figure, à cause des grandes conquêtes dont ils parurent extraordinairement altérés. L'Ecriture le appelle en un autre endroit, des voleurs & des brigans. *Jer.* 51. 48. & 56.

carnes plurimas.

vous " de carnage.

6. *Post hæc aspiciebam, & ecce alia quasi pardus, & alas habebat quasi avis, quatuor super se, & quatuor capita erant in bestia, & potestas data est ei.*

6. Après cela comme je regardois, j'en vis une autre qui étoit comme un leopard; & elle avoit au-dessus de soi quatre aîles comme les aîles d'un oiseau. Cette bête avoit quatre têtes ", & la puissance lui fut donnée.

7. *Post hæc aspiciebam in visione noctis, & ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, & fortis nimis, dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, & reliqua pedibus suis conculcans: dissimilis autem erat cæteris bestiis quas videram ante eam, & habebat*

7. Je regardois ensuite dans cette vision que j'avois pendant la nuit, & je vis paroître une quatriéme bête qui étoit terrible & étonnante ". Elle étoit extraordinairement forte; elle avoit de grandes dents de fer; elle dévoroit, elle mettoit en pieces, & fouloit aux pieds ce qui restoit. Elle étoit fort differente des autres bêtes que j'avois

℣. 5. lettr. *Surge, comede*, pro *citò comede*. Hebraïs. *Expl.* C'est-à-dire, que la puissance lui ayant été donnée, elle trouva une grande facilité à reüssir dans ses conquêtes; ce qui ne peut se faire sans l'effusion de beaucoup de sang.

℣. 6. *expl.* Le troisiéme empire est celui de Macedoine, ou d'Alexandre le Grand. La rapidité de ses victoires est figurée par la vitesse extraordinaire du *leopard*, & par *ces quatre aîles qu'il avoit au-dessus de soi*, c'est-à dire, sur son dos; les *quatre têtes* que ce leopard avoit nous marquoient les quatre Princes qui diviserent entre eux l'empire d'Alexandre après sa mort.

℣. 7. *expl.* On doit entendre par cette quatriéme bête ou l'empire des Romains, ou celui des successeurs d'Alexandre, comme au vers. 40. du chap. 2. à cause de la ressemblance qu'eurent ces deux empires pour ce qui regarde la persecution des saints, soit avant soit après la venue de Jesus-Christ.

vûes avant elle ", & elle avoit dix cornes ".

cornua decem.

8. Je considerois ses cornes, & je vis une petite corne qui sortoit du milieu des autres ". Trois de ses premieres cornes furent arrachées de devant elle ". Cette corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme, & une bouche qui disoit de grandes choses ".

8. *Considerabam cornua, & ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum : & tria de cornibus primis evulsa sunt à facie ejus, & ecce oculi, quasi oculi hominis erant in cornu isto, & os loquens ingentia.*

9. J'étois attentif à ce que je voyois, jusqu'à ce que des trônes furent placés, & que l'Ancien des

9. *Aspiciebam donec throni positi sunt, & antiquus dierum sedit : vestimentum*

ỳ. 7. *expl.* Les autres empires n'avoient exercé leur violence que sur les corps ; au-lieu que ce dernier devoit l'exercer sur les consciences, pour les forcer à apostasier en renonçant au culte du vrai Dieu.

Ibid. *expl.* Ces *dix cornes* marquoient dix Rois tant de Syrie que de l'Egypte, qui ont beaucoup affligé le peuple de Dieu avant la venue de JESUS-CHRIST.

ỳ. 8. *expl.* Cette *petite corne* figuroit assez clairement Antiochus Epiphanès, ou l'Illustre, qui étoit le plus petit de tous ses freres, à qui le royaume n'appartenoit point de droit, & que ses mœurs fanatiques qui le firent appeller *Epimanès*, c'est-à-dire, l'insensé, rendoient fort méprisable. Selon S. Jerôme, il faut entendre cela de l'Antechrist dont Antiochus n'étoit que la figure.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que trois Rois du nombre des dix, que l'Ecriture a marqués, furent détruits par Antiochus. Et ce sont peut-être Ptolemée Philometor roi d'Egypte, qu'il dépouilla de son royaume ; Ptolemée Evergetes son frere, qu'il défit dans un combat naval à Damiette ; & Demetrius fils de Seleucus, dont il usurpa les états.

Ibid. *expl.* Ces *yeux*, &c. marquent la vivacité de l'esprit d'Antiochus, qui étoit fort éclairé, mais grand fourbe. Cette *bouche* marquoit que ce Prince étoit très-superbe & insolent en paroles, & un grand blasphemateur du nom de Dieu, & son ennemi declaré.

ejus candidum quasi nix, & capilli capitis ejus quasi lana munda: thronus ejus flamma ignis: rota ejus ignis accensus.

jours " s'affit. Son vêtement étoit blanc comme la neige, & les cheveux de sa tête étoient comme la laine la plus blanche & la plus pure. Son trône étoit des flammes ardentes, & les roues de ce trône un feu brûlant ".

10. *Fluvius igneus rapidusque egrediebatur à facie ejus: millia millium ministrabant ei, & decies millies centena millia assistebant ei: judicium sedit, & libri aperti sunt.*

10. Un fleuve de feu & *très*-rapide sortoit de devant sa face "; un million d'*Anges* le servoient, & mille millions" assistoient devant lui ". Le jugement se tint, & les livres furent ouverts ". *Apoc.* 5. 11.

11. *Aspiciebam propter vocem sermonum grandium, quos cor-*

11. Je regardois attentivement à cause du bruit des grandes paroles que

℣. 9. *expl.* Celui qui est avant tout, l'Eternel.

Ibid. *expl.* Dieu se fait voir sur un trône de Juge prêt à juger Antiochus, & à venger ses serviteurs. *Son trône est* accompagné *de flammes ardentes*, pour imprimer, dit saint Jerôme, la terreur de sa justice. *Les roues du trône de Dieu* marquoient l'activité toute divine de son esprit présent en tous lieux pour le gouvernement du monde.

℣. 10. *expl.* Ceci figuroit la justice rigoureuse du Seigneur qui ne laisse aucun peché impuni.

Ibid. *expl.* Nombre certain pour un innombrable. *Menoch.*

Ibid. *expl.* étant tout prêts pour l'exécution de ses jugemens.

Ibid. *expl.* Ces livres peuvent marquer la declaration des jugemens de Dieu, qui sont comme des livres scellés pour nous, tant qu'ils sont encore renfermés dans le secret de ses conseils: Ou ils signifient, que comme dans les jugemens humains on produit toutes les pieces qui servent à l'éclaircissement de la verité, aussi ceux de Dieu se font avec une pleine connoissance, & en découvrant à nud le secret des consciences.

14. *Et dedit ei potestatem, & honorem, & regnum, & omnes populi, tribus, & linguæ ipsi servient: potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur, & regnum ejus, quod non corrumpetur.*	14. & il lui donna la puissance, l'honneur & le royaume, & tous les peuples, & toutes les tribus, & toutes les langues le serviront : sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, & son royaume ne sera jamais détruit. *Sup. 3. 100. 4. 31. Mich. 4. 7. Luc. 1. 32.*

§. 2. *Explication du songe de Daniel.*

15. *Horruit spiritus meus, ego Daniel territus sum in his, & visiones capitis mei conturbaverunt me.*	15. Mon esprit fut saisi d'étonnement. Moi Daniel je fus épouvanté par ces choses, & ces visions qui m'étoient représentées me troublerent.
16. *Accessi ad unum de assistentibus, & veritatem quærebam ab eo de omnibus his. Qui dixit mihi interpretationem sermonum, & docuit me:*	16. Je m'approchai d'un de ceux qui étoient présens ✝, & je lui demandai la verité de toutes ces choses, & il m'interpreta ce qui se passoit, & me l'enseigna.
17. *Hæ quatuor bestiæ magnæ, quatuor sunt regna, quæ consurgent de terra.*	17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'éleveront de la terre.
18. *Suscipient autem regnum sancti Dei altissimi: & obtinebunt regnum usque in sæculum, & sæculum sæculorum.*	18. Mais les saints du Dieu très-haut entreront en possession du royaume ✝, & ils regneront jusqu'à la fin des siecles, & dans les siecles des siecles.
19. *Post hoc volui diligenter discere de*	19. J'eus ensuite un grand desir d'apprendre

✝. 16. *expl.* des Anges qui étoient autour du trône.
✝. 18. *expl.* dans l'Eglise.

ce que c'étoit que la quatriéme bête, qui étoit très-differente de toutes les autres, & effroyable au-delà de ce qu'on peut dire : ses dents & ses ongles étoient de fer ; elle dévoroit & mettoit en pieces, & elle fouloit aux pieds ce qui avoit échapé à sa violence ‖.

bestiâ quartâ, quæ erat dissimilis valdè ab omnibus, & terribilis nimis : dentes & ungues ejus ferrei : comedebat, & comminuebat, & reliqua pedibus suis conculcabat :

20. *Je voulus m'enquerir* aussi des dix cornes qu'elle avoit en la tête, & d'une autre qui lui vint de nouveau, en présence de laquelle trois de ces cornes étoient tombées ; & de cette corne qui avoit des yeux, & une bouche qui prononçoit de grandes choses : & cette corne étoit plus grande que les autres.

20. *& de cornibus decem, quæ habebat in capite, & de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua : & de cornu illo, quod habebat oculos, & os loquens grandia, & majus erat cæteris.*

21. Et comme je regardois attentivement, je vis que cette corne faisoit la guerre contre les saints, & avoit l'avantage ‖ sur eux ‖,

21. *Aspiciebam & ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos, & prævalebat eis,*

℣. 19. *lettr.* ce qui étoit resté.

℣. 21. *lettr.* prévaloit.

Ibid. *expl.* Soit qu'on entende par la quatriéme bête, le royaume d'Antiochus, & celui des Seleucides & des Lagides, ou l'empire des Romains, ou le regne de l'Antechrist ; ou enfin toutes ces puissances, comme unies ensemble, quoiqu'en des tems fort éloignés les uns des autres, *pour faire la guerre aux saints*. On ne doit point être surpris, si cette *corne*, qui peut marquer la puissance princi-

22. *donec venit antiquus dierum, & judicium dedit sanctis Excelsi, & tempus advenit, & regnum obtinuerunt sancti.*

22. jusqu'à ce que l'Ancien des jours parut ". Alors il donna aux saints du *Très*-haut la puissance de juger"; & le tems étant accompli ", les saints entrerent en possession du royaume.

23. *Et sic ait: Bestia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis, & devorabit universam terram, & conculcabit, & comminuet eam.*

23. Sur quoi il me dit: La quatriéme bête est le quatriéme royaume qui dominera sur la terre, & il sera plus grand que tous les autres royaumes: il dévorera toute la terre, la foulera aux pieds, & la réduira en poudre.

§. 3. *Suite de l'explication du songe.*

24. *Porrò cornua decem ipsius regni, decem reges erunt: & alius consurget post eos: & ipse potentior erit prioribus, & tres*

24. Les dix cornes de ce même royaume sont dix Rois qui y regneront. Il s'en élevera un autre après eux, qui sera plus puissant que ceux qui l'au-

pale qui a regné & qui doit regner en chaque tems, a *l'avantage sur eux*. C'est ici le tems des souffrances de l'Eglise, & la victoire de ses enfans ne s'accomplit très-souvent que par leur mort même: comme il a paru & dans les saints Machabées sous le regne d'Antiochus, & dans ce grand nombre de martyrs des trois premiers siecles de l'Eglise, sous l'empire des Romains, & comme il paroîtra de nouveau à la fin des tems sous le regne tyrannique de l'Antechrist.

ỳ 22. *lettr.* vint. *Expl.* le passé est mis ici pour le futur, & dans tout le reste du verset. Car il semble qu'il s'agit ici principalement du dernier jugement. *Synops.*

Ibid. *expl.* leurs propres persecuteurs. *autr.* Il prononça une sentence en leur faveur.

Ibid. *expl.* de la patience infinie de Dieu, & des souffrances des saints.

ront devancé, & il abaisſera trois Rois ″.

25. Il parlera inſolemment contre le Très-haut, il foulera aux pieds les ſaints du Très-haut ″, & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems ″ & les loix ″, & ils ſeront livrés entre ſes mains juſqu'à un tems, *deux* tems″ & la moitié d'un tems.

26. Le jugement ſe tiendra enſuite, afin que la puiſſance ſoit ôtée à cet homme, qu'elle ſoit entierement détruite, & qu'il periſſe pour jamais ;

27. & qu'en même-tems le royaume, la puiſſance, & l'étendue de l'empire de tout ce qui eſt ſous le ciel, ſoit donné au peuple des ſaints du Très-haut : car ſon royaume eſt un royaume éternel auquel tous les Rois ″ ſe-

reges humiliabit.

25. *Et ſermones contra Excelſum loquetur, & ſanctos Altiſſimi conteret : & putabit quòd poſſit mutare tempora & leges, & tradetur in manu ejus uſque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.*

26. *Et judicium ſedebit, ut auferatur potentia, & conteratur, & diſpereat uſque in finem.*

27. *Regnum autem & poteſtas, & magnitudo regni, quæ eſt ſubter omne cœlum, detur populo ſanctorum Altiſſimi : cujus regnum, regnum ſempiternum eſt, & omnes reges ſervient ei,*

℣. 23. & 24. *Voyez les notes des verſets* 7. & 8.

℣. 25. *Voyez* 1. *Machab.* 1. 47. & 2. *ch.* 3.

Ibid. *expl.* Quelques-uns l'entendent des jours de fêtes ; d'autres des bornes preſcrites de Dieu pour la durée des royaumes. *Menoch.*

Ibid. *expl.* La loi évangelique & toutes les autres loix. *Ou* tout le culte de Dieu interieur & exterieur. *Synopſ.*

Ibid. *lettr.* des tems. *Expl.* tems pour année. Une année, deux années, & la moitié d'une ; trois ans & demi. *Hieron. Theod.* Ce fut le tems que dura le fort de la perſecution d'Antiochus, qui en cela même fut une figure de celle de l'Antechriſt.

℣. 27. *Hebr.* toutes les puiſſances.

& obedient.

ront assujettis avec une entiere soumission ‖.

28. *Hucusque finis verbis. Ego Daniel, multùm cogitationibus meis conturbabar, & facies mea mutata est in me, verbum autem in corde meo conservavi.*

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi Daniel, je fus fort troublé ensuite dans mes pensées, mon visage en fut tout changé, & je conservai ces paroles dans mon cœur.

ỷ. 27. *lettr.* serviront & obeïront.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Vision de Daniel.*

1. *ANno tertio regni Baltassar regis, visio apparuit mihi. Ego Daniel, post id quod videram in principio,*

2. *vidi in visione mea cùm essem in Susis castro, quod est in Ælam regione, vidi autem in visione esse me super portam Ulai.*

3. *Et levavi ocu-*

1. LA troisiéme année du regne du roi Baltassar, j'eus une vision. Moi Daniel, après ce que j'avois vû au commencement,

L'an du monde 3451. avant J.C. 553. de Daniel environ 66.

2. je vis dans une vision lorsque j'étois au château de Suse ‖ qui est au payis d'Elam ‖, & il me parut dans cette vision que j'étois à la porte d'Ulaï ‖.

3. Je levai les yeux, &

ỷ. 2. *Hebr.* Il me sembloit que j'étois au château de Suse. *Vatab. Expl.* Suse étoit une très-grande ville; elle est appellée un château, à cause qu'elle étoit fortifiée de bons remparts & de fortes tours.

Ibid. *expl.* en Perse.

Ibid. *expl.* Quelques-uns, comme Pagnin & Vatable, traduisent: Près du fleuve Ulaï. L'un & l'autre peut être vrai; car souvent les portes prennent leur nom des fleuves qui passent auprès. *Menoch.*

je vis un belier[v] qui se tenoit devant les marêts[u], il avoit les cornes élevées, & l'une l'étoit plus que l'autre, & croissoit peu-à-peu[u].

4. Après cela je vis que ce belier donnoit des coups de cornes contre l'occident, contre l'aquilon & contre le midi, & toutes les bêtes ne lui pouvoient resister, ni se délivrer de sa puissance[u]: il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puissant.

5. J'étois attentif à ce que je voyois: & en même-tems un bouc[u] vint

los meos, & vidi: & ecce aries unus stabat ante paludem habens cornua excelsa, & unum excelsius altero atque succrescens.

4. *Posteà vidi arietem cornibus ventilantem contra occidentem, & contra aquilonem, & contra meridiem, & omnes bestia non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus, fecitque secundùm voluntatem suam, & magnificatus est.*

5. *Et ego intelligebam: ecce autem hircus caprarum venie-*

℣. 3. *expl.* Il est assez ordinaire dans les Ecritures, que l'esprit de Dieu représente les mêmes choses sous plusieurs idées, & figures differentes; c'est ce qui arrive ici dans ces visions de Daniel.

Ibid. *expl.* devant la porte, ou le fleuve d'Ulaï, qui formoit un marêt.

Ibid. *expl.* Ce *belier* signifie l'empire des Perses & des Medes; *infr. vers.* 20. Ses *deux cornes* marquoient les deux puissances qui composoient ce grand état: & celle des deux qui étoit plus grande que l'autre, & qui *croissoit peu à peu*, désignoit les Perses, dont le roi qui étoit Cyrus, augmenta beaucoup ses états par les conquêtes qu'il fit en differens tems.

℣. 4. *expl.* Cyrus & ceux qui lui succederent, étendirent fort loin leur empire *vers l'occident, le septentrion & le midi*, ce qui étoit figuré par *les coups de cornes que donnoit le belier* contre ces differentes parties du monde: & rien n'étoit capable de les arrêter & d'empêcher leurs victoires. Par les *bêtes* il entend les Rois & les Princes de ces provinces. *Menoch.*

℣. 5. *expl.* L'empire des Grecs, à l'occident de la Perse ou Daniel étoit lorsqu'il écrivoit ses visions.

bat ab occidente super faciem totius terræ, & non tangebat terram : porrò hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.

de l'occident sur la face de toute la terre, sans qu'il touchât néanmoins la terre: & ce bouc avoit une corne fort grande entre les deux yeux.

6. Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam, & cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ.

6. Il vint jusqu'à ce belier qui avoit des cornes, que j'avois vû se tenir devant la porte; & s'élançant avec une grande impetuosité, il courut à lui de toute sa force.

7. Cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, & percussit arietem, & comminuit duo cornua ejus, & non poterat aries resistere ei : cumque eum misisset in terram, conculcavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus.

7. Lorsqu'il fut venu près du belier, il l'attaqua avec furie, & le perça de coups : il lui rompit les deux cornes, sans que le belier lui pût resister; & l'ayant jetté par terre, il le foula aux pieds; & personne ne put délivrer le belier de sa puissance.

8. Hircus autem caprarum magnus factus est nimis : cum-

8. Le bouc ensuite devint extraordinairement grand; & étant cru, sa

℣. 5. *expl.* Ce qui marque les grandes conquêtes de cet empire, & la rapidité avec laquelle celui qui l'a établi subjuguoit les nations, paroissant plutôt voler que marcher.

Ibid. *expl.* Cette *corne* designoit Alexandre le Grand roi de Macedoine; par les armes duquel le bouc a triomphé du belier, ou le royaume des Grecs, de celui des Perses : car ce Prince ayant vaincu Darius & rompu par cette victoire les deux cornes du belier, c'est-à-dire, ayant abattu les deux puissances des Perses & des Medes reünies en sa personne, il demeura seul maître de ce grand empire.

℣. 7. *lettr.* de sa main.

grande corne se rompit", & il se forma quatre cornes au-dessous vers les quatre vents du ciel".

que crevisset, fractum est cornu magnum, & orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos cœli.

9. Mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite " qui s'agrandit fort vers le midi, vers l'orient", & vers les peuples les plus forts".

9. De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum : & factum est grande contra meridiem, & contra orientem, & contra fortitudinem.

10. Il éleva sa grande corne jusqu'aux armées " du ciel, & il fit tomber les plus forts & *ceux qui étoient comme* des étoiles, & il les foula aux pieds. "

10. Et magnificatum est usque ad fortitudinem cœli : & dejecit de fortitudine, & de stellis, & conculcavit eas.

ỳ. 8. *expl.* Alexandre mourut dans la fleur de son âge & dans le cours si rapide de ses victoires.

Ibid. *expl.* Son empire fut divisé en quatre royaumes, que quatre officiers de son armée partagerent, & qui étoient tournés vers les quatre parties du monde, celui de Babylone à l'orient, celui d'Asie au septentrion, celui de Grece à l'occident, & celui d'Egypte au midi.

ỳ. 9. *expl.* De l'un de ces royaumes, c'est-à-dire, de celui des Seleucides, qui ont regné en Asie & en Babylone, sortit le roi Antiochus Epiphanès.

Ibid. *expl.* Il s'empara de l'Egypte & poussa ses conquêtes dans la Perse.

Ibid. *lettr.* du côté de la force, *fortitudinem : ou* de la gloire, *gloriam. Expl.* C'est-à-dire, vers la Palestine, où le temple consacré à la gloire du Très-haut auroit dû rendre le peuple d'Israel & la ville de Jerusalem invincibles, s'ils ne s'en étoient rendus indignes.

ỳ. 10. *lettr.* la force. *Hebr.* l'armée.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il entreprit de faire la guerre à ce peuple qui avoit toujours combattu sous les étendarts du Roi du ciel : & il reçut le pouvoir de renverser plusieurs de ces forts, de ces hommes que leur piété faisoit éclater comme des étoiles.

11. *Et usque ad principem fortitudinis magnificatum est : & ab eo tulit juge sacrificium, & dejecit locum sanctificationis ejus.*

12. *Robur autem datum est ei contra juge sacrificium propter peccata : & prosternetur veritas in terra, & faciet, & prosperabitur.*

13. *Et audivi unum de sanctis loquentem : & dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti : Usquequò visio, & juge sacrificium, & peccatum desolationis, quæ facta est : & sanctuarium, & fortitudo*

11. Il s'éleva même jusques au Prince des forts" ; il lui ravit son sacrifice perpetuel , & il deshonora " le lieu de son sanctuaire.

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpetuel à cause des pechés des hommes ; & la verité sera renversée sur la terre". Il entreprendra tout, & tont lui réussira.

13 Alors j'entendis un des Saints qui parloit ; & un Saint dit à un autre que je ne connoissois point, & qui lui parloit" : Jusqu'à quand durera cette vision touchant le violement du sacrifice perpetuel, & le peché qui causera cette desolation ?

℣. 11. *expl.* C'est-à-dire, qu'il déclara la guerre à Dieu même, qui reconnoissoit Israel pour son peuple, & blasphema son saint nom, en faisant cesser le sacrifice que le Seigneur avoit ordonné qu'on lui offrît tous les jours matin & soir ; & deshonorant son sanctuaire par une aussi grande profanation que fut celle d'y faire adorer Jupiter Olympien. 2. *Machab.* 6. 2.

Ibid. lettr. *dejecit*, de gradu suo scil. & honore, *dégrada* : car il ne le brûla pas, ni ne le fit pas abattre. *Menoch. Tirin.*

℣. 12. *expl.* C'est-à-dire, toutes les loix & le culte exterieur de la veritable religion, *ou* le livre de la loi. *Grot. Voyez* 1. *Machab.* 1. 59.

℣. 13. *expl.* C'étoit un Ange qui interrogeoit un autre Ange en faveur de Daniel, à qui il vouloit donner l'éclaircissement touchant l'avenir.

Jusqu'à quand le sanctuaire & le pouvoir de Dieu seront-ils foulés aux pieds ? *conculcabitur ?*

14. Et il lui dit : Jusqu'au soir & au matin ″, il se passera deux mille trois cens jours : & après cela le sanctuaire sera purifié.

14. *Et dixit ei : Usque ad vesperam & manè, dies duo millia trecenti : & mundabitur sanctuarium.*

§. 2. *Explication de la vision.*

15. Moi Daniel, lorsque j'avois cette vision, & que j'en cherchois l'intelligence, il se présenta devant moi comme une figure d'homme ″,

15. *Factum est autem cum viderem ego Daniel visionem & quærerem intelligentiam : ecce stetit in conspectu meo quasi species viri.*

16. & j'entendis la voix d'un homme ″ *à la porte* d'Ulaï, qui cria, & qui dit : Gabriel, faites-lui entendre cette vision.

16. *Et audivi vocem viri inter Ulai, & clamavit, & ait: Gabriel, fac intelligere istum visionem.*

17. En même tems Gabriel vint & se tint au lieu où j'étois ; & lorsqu'il fut venu à moi, je tombai le

17. *Et venit, & stetit juxta ubi ego stabam : cumque venisset, pavens cor-*

ṽ. 14 *expl.* Ce terme marque un jour naturel & complet ; c'est donc à dire, jusqu'au jour auquel le sanctuaire seroit purifié de l'abomination par laquelle le roi Antiochus l'avoit profané. Ce Prince impie demeura maître de la ville de Jerusalem & de la forteresse de Sion, trois ans & demi, pendant lesquels il fit des maux infinis aux Juifs, mais la profanation ayant commencé dès avant ce tems-là, il n'est pas difficile de trouver plus de six ans de desolation. *Estius. 1. Mach. 1.*

ṽ. 15. *expl.* l'ange Gabriel en forme humaine.

ṽ. 16. *expl.* comme d'un homme. C'étoit la voix d'un autre Ange qui parloit à Gabriel. Quelques-uns l'entendent de saint Michel. *Hieron.*

rui in faciem meam : & ait ad me : Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.

visage contre terre tout tremblant de crainte, & il me dit : Comprenez bien, fils-de-l'homme "; parceque cette vision s'accomplira à la fin en son tems.

18. *Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram : & tetigit me: & statuit me in gradu meo.*

18. Et lorsqu'il parloit encore à moi, je tombai le visage contre terre. Alors il me toucha ; & m'ayant fait tenir debout,

19. *Dixitque mihi : Ego ostendam tibi quæ futura sunt in novissimo maledictionis : quoniam habet tempus finem suum.*

19. il me dit : Je vous ferai voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malediction ", parceque le tems *de ces visions* s'accomplira enfin ".

20. *Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est, atque Persarum.*

20. Le belier que vous avez vû qui avoit des cornes, est le roi des Perses & des Medes.

21. *Porrò hircus caprarum : rex Græcorum est, & cornu grande, quod erat inter oculos ejus, ipse est rex primus.*

21. Le bouc est le roi des Grecs ; & la grande corne qu'il avoit entre les deux yeux, est le premier de leurs Rois.

22. *Quòd autem fracto illo surrexe-*

22. Les quatre cornes qui se sont élevées après

℣. 17. *expl.* Il l'appelle *fils-de-l'homme*, pour l'avertir de la fragilité de sa nature, & afin que la grandeur des revelations ne lui fit pas concevoir des sentimens de présomption.

℣. 19. *expl.* A la fin des maledictions & des malheurs, c'est-à-dire, au tems que ces malheurs finiront.

Ibid. *autr.* Car le tems aura sa fin.

que la premiere a été rompue, sont les quatre Rois qui s'éleveront de sa nation, mais non avec sa force & avec sa puissance ;

23. & après leur regne, lorsque les iniquités se seront accrues, il s'élevera un Roi qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les paraboles & les énigmes ‖.

24. Sa puissance s'établira, mais non par ses forces, & il fera un ravage étrange & au-delà de toute créance : il réussira *dans tout ce qu'il aura entrepris*. Il fera mourir selon qu'il lui plaira, les plus forts & le peuple des saints.

25. Il conduira avec succès tous ses artifices & toutes ses tromperies: son cœur s'enflera de plus en plus ; & se voyant comblé de toutes sortes de prosperités, il en fera mourir plusieurs : il s'élevera contre le Prince des Princes ‖, & il sera enfin

runt quatuor pro eo : quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus.

23. *Et post regnum eorum, cùm creverint iniquitates, consurget rex impudens facie, & intelligens propositiones.*

24. *Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis : & suprà quàm credi potest, universa vastabit, & prosperabitur, & faciet. Et interficiet robustos, & populum sanctorum,*

25. *secundùm voluntatem suam : & dirigetur dolus in manu ejus : & cor suum magnificabit, & in copia rerum omnium occîdet plurimos : & contra principem principum consurget, & sine ma-*

℣. 23. Hebr. *intelliget ænigmata. Expl.* Cela marquoit qu'Antiochus auroit un esprit subtil, penetrant & plein de lumiere, qui ne servit néanmoins qu'à le rendre plus méchant par l'usage criminel qu'il en fit pour trahir les hommes & pour s'élever contre Dieu.

℣. 25. *expl.* contre Dieu même.

nu contereteur.

réduit en poudre sans la main des hommes [a].

26. Et visio vespere & manè, quæ dicta est, vera est: tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit.

26. Cette vision du soir & du matin [a] qui vous a été représentée, est veritable. Scellez donc vous-même cette vision [a], parcequ'elle n'arrivera qu'après beaucoup de jours.

27. Et ego Daniel langui, & ægrotavi per dies: cumque surrexissem, faciebam opera regis, & stupebam ad visionem, & non erat qui interpretaretur.

27. Après cela, moi Daniel je tombai dans la langueur [a], & je fus malade pendant quelques jours; & m'étant levé, je travaillois aux affaires du Roi; & j'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpreter [a].

ỳ. 25. *expl.* C'est-à-dire, qu'il perira miserablement, comme il est marqué dans l'histoire des Machabées, *liv.* 2. *c.* 9. *v.* 4. 8. 9. 18. par un jugement du ciel & par un coup tout visible de la main de Dieu, qui ne se servit d'aucun homme pour l'humilier, mais qui fit sortir des vers de son corps tout vivant.

ỳ. 26. *expl.* Touchant le jour composé du soir & du matin, dont il est parlé *v.* 14.

Ibid. *expl.* Ecrivez-la pour la posterité, mais cachetez-la comme une chose dont l'intelligence n'est point pour le tems présent. *Theodor.*

ỳ. 27. *expl.* Ce fut un pur effet de sa tendresse & de sa charité pour les Juifs qui devoient venir après lui.

Ibid. *expl.* Comment ce saint Prophete peut-il dire que personne ne lui interpretoit cette vision, puisque l'Ange venoit de le faire? C'est, dit S. Jerôme, qu'ayant entendu en general parler des Rois, il n'en sçavoit point les noms, & que connoissant seulement que de grands maux devoient arriver au peuple de Dieu, il étoit dans l'incertitude en quel tems ils arriveroient. *Sept.* qui comprît; *i. e.* qui sçût la cause de son mal.

CHAPITRE IX.

§. 1. Priere de Daniel.

L'an du monde 3467. avant J.C. 537. an de Daniel 82.

1. LA premiere année de Darius ‖ fils d'Assuerus, de la race des Medes, qui regna dans l'empire des Chaldéens ;

2. la premiere année, *dis-je*, de son regne, moi Daniel j'eus par la lecture des livres *saints* ‖ l'intelligence du nombre des années que devoit durer la desolation de Jerusalem, dont le Seigneur a parlé au prophete Jeremie, qui étoit de soixante & dix ans.

Jerem. 25. 11. & 29. 10.

3. J'arrêtai mes yeux & mon visage sur le Seigneur mon Dieu ‖, pour le prier & le conjurer dans les jeûnes, le sac & la cendre :

4. Je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confes-

1. IN anno primo Darii filii Assueri de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldaeorum :

2. anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.

3. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum rogare & deprecari in jejuniis, sacco & cinere.

4. Et oravi Dominum Deum meum &

℣. 1. *expl.* l'oncle & le beau-pere de Cyrus, qui détruisit avec lui l'empire des Chaldéens. *Hieron. Voyez ch.* 6. 1.

℣. 2. expl. *i. e.* de Jeremie ch. 25. 11. & 29. 10. D'où il paroît que c'est une fable que ce que disent les Juifs ; que l'Ecriture-sainte fut perdue dans la destruction de Jerusalem & du temple ; & ensuite rétablie par Esdras. *Synops.*

℣. 3. *expl.* je les tournai vers le temple & la ville de Jerusalem, où le Seigneur avoit coutume de faire sa demeure.

confessus sum, & dixi: Obsecro, Domine Deus magne & terribilis, custodiens pactum & misericordiam diligentibus te, & custodientibus mandata tua.

sai mes fautes ", & je lui dis: Ecoutez ma priere, 1. Esdr. 1. 5.
ô Seigneur Dieu grand & terrible, qui gardez votre alliance & votre misericorde envers ceux qui vous aiment & qui observent vos commandemens.

5. Peccavimus, iniquitatem fecimus, impiè egimus, & recessimus & declinavimus à mandatis tuis, ac judiciis.

5. Nous avons peché, Baruc. 3. 17.
nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirés de vous, & nous nous sommes détournés de la voie de vos préceptes & de vos ordonnances ".

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris, omnique populo terræ.

6. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les Prophetes, qui ont parlé en votre nom à nos Rois, à nos Princes, à nos peres, & à tout le peuple de la terre.

7. Tibi, Domine, justitia: nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda,

7. La justice est à vous ", ô Seigneur: & pour nous, il ne nous reste que la confusion de notre visage ",

℣. 4. *expl.* Ce n'étoit pas, dit S. Jerôme, qu'il doutât de la parole de Dieu: mais plus il est assuré que Dieu est fidele dans ses promesses, plus il s'efforce de meriter par ses prieres ce que la seule bonté du Seigneur lui a fait promettre.

℣. 5. *Voyez la note ch. 3. 29.*

℣. 7. *autr.* est de votre côté. *Expl.* vous êtes seul souverainement juste, & tout ce que vous avez fait, publie votre justice. *Theod.*

Ibid. *expl.* C'est à-dire, pour nous autres c'est avec justi-

qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitans de Jerusalem, & tous les enfans d'Israel, & ceux qui sont près & ceux qui sont éloignés dans tous les payis, où vous les avez chassés à cause des iniquités qu'ils ont commises contre vous.

8. Il ne nous reste, *dis-je*, Seigneur, que la confusion de notre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres qui ont peché.

9. Mais à vous qui êtes le Seigneur notre Dieu, appartient la misericorde & la grace de la réconciliation : car nous nous sommes retirés de vous,

10. & nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu pour marcher dans la loi qu'il nous avoit prescrite par ses serviteurs les Prophetes.

& habitatoribus Jerusalem & omni Israel, his qui propè sunt, & his qui procul, in universis terris ad quas ejecisti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.

8. *Domine, nobis confusio faciei, regibus nostris, principibus nostris, & patribus nostris, qui peccaverunt :*

9. *tibi autem, Domino Deo nostro misericordia, & propitiatio, quia recessimus à te.*

10. *Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos prophetas.*

§. 2. *Suite de la priere de Daniel.*

11. Tout Israël a violé votre loi ; ils se sont détournés pour ne point écouter votre voix, & cette malédiction & cette

11. *Et omnis Israel prævaricati sunt legem tuam, & declinaverunt ne audirent vocem tuam, & stil-*

ce que nous sommes couverts de confusion, & que nous sommes humiliés à la vûe de tout le monde ; car nos iniquités étoient connues de tous.

lavit super nos, maledictio, & detestatio, quæ scripta est in libro Moysi servi Dei, quia peccavimus ei.

execration qui est décrite dans la loi de Moïse " serviteur de Dieu, est tombée sur nous, parce-que nous avons peché contre vous. *Lev.* 26. 31. *Deut.* 27. 14.

11. *Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos, & super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale numquam fuit sub omni cœlo, secundùm quod factum est in Jerusalem.*

12. Le Seigneur a accompli ses oracles, qu'il a prononcés contre nous & contre nos Princes qui nous ont jugés, pour faire fondre " sur nous ces grands maux qui ont accablé Jerusalem, ausquels on n'a jamais rien vû de semblable sous le ciel.

13. *Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos: & non rogavimus faciem tuam; Domine Deus noster, ut reverteremur ab iniquitatibus nostris, & cogitaremus veritatem tuam.*

13. Tous ces maux sont tombés sur nous selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, & nous ne nous sommes point présentés devant votre face pour vous prier, ô Seigneur notre Dieu, de nous retirer de nos iniquités, & de nous appliquer à la connoissance de votre verité ".

14. *Et vigilavit*

14. Ainsi l'œil du Sei-

℣. 11. *expl.* C'est celle qui est marquée dans le Levitique ch. 26. 31. 32. 33. & dans le Deuteronome chap. 27. 14. &c.

℣. 12. *autr.* de sorte qu'il a fait, *ou* en faisant fondre, &c.

℣. 13. *expl.* C'est le premier pas pour sortir de l'iniquité & retourner à Dieu, que de s'appliquer à la connoissance de sa verité. *Hieron.*

gneur a été ouvert & attentif aux maux ″, & il les a fait fondre sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, parceque nous n'avons point écouté sa voix.

Baruch. 2. 11. Exod. 14. 22. 15. *Je confesse* donc maintenant, ô Seigneur notre Dieu, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main puissante, & qui vous êtes acquis alors un nom qui dure encore aujourd'hui, que nous avons peché, nous avons commis l'iniquité.

16. Mais je vous conjure selon toute votre justice ″, Seigneur, que votre colere & votre fureur se détournent de votre cité de Jerusalem & de votre montagne sainte : car Jerusalem & votre peuple sont aujourd'hui en opprobre à toutes les na-

Dominus super malitiam, & adduxit eam super nos, justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit : non enim audivimus vocem ejus.

15. *Et nunc, domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, & fecisti tibi nomen secundùm diem hanc: peccavimus, iniquitatem fecimus.*

16. *Domine, in omnem justitiam tuam: avertatur, obsecro, ira tua, & furor tuus à civitate tua Jerusalem, & monte sancto tuo. Propter peccata enim nostra & iniquitates patrum nostrorum, Jerusa-*

℣. 14 *expl.* Il s'est hâté de nous punir, & il l'a fait avec perseverance. *Synops.*

℣. 16. *expl.* Comme vous êtes juste pour punir nos crimes, soyez-le aussi pour accomplir vos promesses en usant de misericorde envers nous. Quelques-uns lient les premieres paroles de la Vulgate : *Domine in omnem justitiam tuam*, avec celles qui précedent dans le vers. 15. *iniquitatem fecimus*; c'est-à-dire, Nous avons violé, Seigneur, tous les préceptes de votre loi. Le mot de *justice*, comme celui de *vérité*, se prend souvent dans l'Ecriture pour la loi.

lem, & populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.

17. *Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, & preces ejus, & ostende faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est, propter temetipsum.*

18. *Inclina, Deus meus, aurem tuam, & audi: aperi oculos tuos, & vide desolationem nostram & civitatem, super quam invocatum est nomen tuum: neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.*

19. *Exaudi, Domine, placare, Domine: attende &*

tions qui nous environnent ", à cause de nos pechés, & des iniquités de nos peres.

17. Ecoutez donc maintenant, Seigneur, les vœux & les prieres de votre serviteur: faites reluire votre face " sur votre sanctuaire qui est tout desert, & faites-le pour vous même.

18. Abaissez, mon Dieu, votre oreille jusqu'à nous, & nous écoutez: ouvrez les yeux, & considerez notre desolation, & la ruine de cette ville qui a eu la gloire de porter votre nom ". Car ce n'est point par la confiance en notre propre justice que nous vous offrons nos prieres, en nous prosternant devant vous; mais c'est dans la vûe de la multitude de vos misericordes.

19. Exaucez-nous, Seigneur, Seigneur, appaisez votre colere, jettez

℣. 16. *expl.* Les vainqueurs des Juifs disoient: Voici le peuple qui mettoit sa confiance en son Dieu, se regardant comme un peuple qui lui appartenoit particulierement.

℣. 17. *expl.* regardez-le d'un œil favorable pour le rétablir.

℣. 18. lettr. *super quam invocatum est nomen tuum;* c'est-à-dire, qui est votre ville, & qui tire son nom du vôtre; on l'appelloit, *la ville de Dieu.* Grot.

les yeux sur nous, & agissez : ne differez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même, parceque cette ville & ce peuple sont à vous, & ont la gloire de porter votre nom ″.

fac, ne moreris propter temetipsum, Deus meus : quia nomen tuum invocatum est super civitatem, & super populum tuum.

§. 3. *La priere de Daniel est exaucée.*

20. Lorsque je parlois encore & que je priois, & que je confessois mes pechés & les pechés d'Israel mon peuple, & que dans un profond abaissement j'offrois mes prieres en la presence de mon Dieu pour sa montagne sainte ;

20. *Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Israel, & prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei ;*

21. Lors, dis-je, que je n'avois pas encore achevé les paroles de ma priere, Gabriel que j'avois vû au commencement dans la vision, vola tout-d'un-coup à moi, & me toucha ″ au tems du sacrifice du soir ″.

21. *adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione à principio, citò volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.*

22. Il m'instruisit*, il me parla, & me dit : Da-

22. *Et docuit me, & locutus est mihi,*

℣. 19. *expl.* Sa grande affection lui fait repeter souvent les mêmes choses.

℣. 21. *expl.* pour le rassurer, & en même-tems pour l'obliger d'être attentif à ce qu'il vouloit lui dire, parcequ'il s'agissoit du mystere le plus important, & en même-tems le plus consolant pour tous les hommes.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, vers le tems auquel la loi ordonnoit qu'on offrît à Dieu dans le temple le sacrifice du soir.

dixitque : Daniel, nunc egressus sum, ut docerem te, & intelligeres.

niel, je suis venu maintenant pour vous enseigner, & pour vous donner l'intelligence.

23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo : ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es : tu ergo animadverte sermonem, & intellige visionem :*

23. Dès le commencement de votre priere j'ai reçu cet ordre, & je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parceque vous êtes un homme rempli de desirs ". Soyez donc attentif à ce que je vais vous dire, & comprenez cette vision.

24. *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, & super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, &*

24. Dieu a abregé & fixé le tems à soixante & dix semaines en faveur de votre peuple & de votre ville sainte ", afin que ses prévarications soient abolies " ; que le peché trouve sa fin " ; que l'iniquité soit effacée ; que la

Matth. 24. 15. Joan 1. 45.

℣. 23. lettr. *vir desideriorum* ; C'est-à-dire, ou un homme digne de l'amour de Dieu ; ou un homme qui merite de connoître les secrets de Dieu, à cause de la grande ardeur de son desir. *Hieron.*

℣. 24. *expl.* Les soixante & dix semaines dont il est parlé ici, ne s'entendent pas des semaines ordinaires que l'on compte par jours, mais des semaines d'années : ainsi ces 70. semaines font le nombre de 490. ans. On doit commencer à compter ces années depuis la 20. du roi Artaxerxès, l'an du monde 3550. Il dit *qu'elles ont été abregées* ; c'est-à-dire, que Dieu auroit pu prolonger ce tems, selon les raisons de sa justice, si les soupirs & les prieres de ses saints ne lui eussent fait une espece de violence.

Ibid. *autr.* viennent à leur comble. *Expl.* par le plus énorme de tous les crimes commis en la personne du Fils de Dieu. *Lettr. ut consummetur prævaricatio*, i. e. *finiatur*, *vel ad cumulum perducatur.* Synops. Theod.

Ibid. *expl.* dans la mort même de JESUS-CHRIST.

justice éternelle ″ vienne sur la terre ; que les visions & les propheties soient accomplies ; & que le Saint des Saints soit oint de l'huile sacrée ″.

adducatur justitia sempiterna, & impleatur visio, & prophetia, & ungatur Sanctus sanctorum.

25. Sçachez donc ceci & gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné ″ pour rebâtir Jerusalem, jusqu'au Christ chef ce mon peuple″, il y aura sept semaines & soixante & deux semaines″ ; & les places & les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des tems fâcheux & difficiles ″.

25. Scito ergo, & animadvertet ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem & hebdomades sexaginta duæ erunt : & rursum ædificabitur platea, & muri in angustia temporum.

✠. 24. *expl.* Jesus-Christ, qui est un soleil de justice qui ne s'éclipse jamais : *ou* la loi évangelique, qui sert à former les hommes dans tous les devoirs de la justice. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Parceque tout ce que les Prophetes avoient prédit touchant le salut du monde, s'accomplir en la personne de Jesus-Christ le *Saint des Saints*, lorsqu'il fut *oint de l'huile sacrée* de l'onction de la divinité qu'il reçut à son incarnation, & qui éclata particulierement au jour de sa résurrection d'entre les morts.

✠. 25. lettr. *Ab exitu sermonis*, depuis la sortie de la parole : *phrase hebraïque qui signifie*, depuis la publication de l'ordre qui sera donné par Artaxerxès petit-fils de Darius Hystaspès en la 20. année de son regne, l'an du monde 3559. *Dan* 2. 14. & 6. 7. *Luc* 2. 1.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, jusqu'au batême de Jesus-Christ, qui fut proprement le tems où il commença à exercer son ministere.

Ibid. *expl.* Quatre cens quatre-vingt-trois années. Ce n'est pas après, mais dans le cours de ce tems ; & cela se doit joindre à ce qui est dit de l'ordre donné pour le rétablissement de Jerusalem.

Ibid. *expl.* Plusieurs s'opposant de tout leur pouvoir aux reparations de cette ville. 2. *Esdr.* 4.

26. *Et post hebdomades sexaginta duas accidetur Christus : & non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem & sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : & finis ejus vastitas, & post finem belli statuta desolatio.*

26. Et après soixante & deux semaines ″ le Christ sera mis à mort ; & le peuple qui le doit renoncer ne sera point son peuple ″. Un peuple avec son chef qui doit venir, détruira la ville & le sanctuaire ″ ; elle finira par une ruine entiere, & la desolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre ″.

27. *Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ : & in dimidio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium : & erit*

27. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine ; & à la moitié de la semaine, les hosties & les sacrifices seront abolis ″, l'abomina-

℣. 26. *expl.* Ceci doit s'entendre des soixante & deux semaines jointes aux sept autres dont il a parlé, qui font en tout soixante & neuf.

Ibid. Hebr. *& non erit ei. Expl.* C'est-à-dire, que ce peuple autrefois si cheri de Dieu, tombant dans cet horrible aveuglement, qui lui fit renoncer & mettre à mort celui qui étoit son Fils bien aimé, seroit rejetté de lui, comme n'étant plus son peuple. *Ou*, qu'il seroit abandonné de tout le monde.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que les Romains sous la conduite de Tite, ruineroient Jerusalem & le sanctuaire.

Ibid. *expl.* Cela est dit en quelque sorte par anticipation, & doit être joint à ce que l'Ange marque ensuite touchant l'abomination de la desolation, qui n'arriva que plusieurs années après la mort de JESUS-CHRIST.

℣. 27. *expl.* C'est-à-dire, que JESUS-CHRIST établira par son Evangile une nouvelle alliance dans la derniere des 70. semaines d'années, non plus seulement avec les Juifs, mais encore avec toutes les nations, qui devoient y avoir part : *les hosties & les sacrifices seront abolis* par le grand & auguste sacrifice de sa mort, *vers le milieu de cette derniere semaine*; c'est-à-dire, 486. ou 487. ans après

tion de la désolation sera dans le temple ″, & la desolation durera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin ″.

in templo abominatio desolationis, & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio.

l'ordre donné par Artaxerxès l'an du monde 3550. pour le rétablissement de Jerusalem.

ỳ. 27. *expl.* par l'étrange profanation qui y regneroit selon que le Fils de Dieu le prédit depuis en citant ce même passage de Daniel.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien: *ou bien*, que la desolation seroit telle alors parmi le peuple Juif, que jamais il ne pourroit s'en relever, comme on le voit accompli depuis près de dix-sept cens ans.

CHAPITRE X.

§. 1. *Jeûne & vision de Daniel.*

L'an du monde 3470. avant J.C. 534. année de Daniel 85.

1. LA troisiéme année de Cyrus roi des Perses, une parole ″ fut revelée à Daniel surnommé Baltassar, une parole veritable ″, & une grande vertu ″. Il comprit ce qui lui fut dit ″: car on a besoin d'intelligence dans les visions.

1. *ANno tertio Cyri regis Persarum, verbum revelatum est Danieli cognomento Baltassar, & verbum verum, & fortitudo magna: intellexitque sermonem: intelligentiâ enim est opus in visione.*

ỳ. 1. lettr. *verbum*: ce qui signifie aussi souvent dans l'Ecriture, une *chose*.

Ibid. *expl.* une chose pleine de verité & de l'esprit de Dieu, une verité importante.

Ibid. *autr.* une grande force. *Hebr.* une grande armée, c'est-à-dire, d'esprits celestes. Car quoiqu'il ne soit parlé dans la vision suivante que d'un seul Ange qui lui apparut, on peut bien croire que cet Ange étoit accompagné de plusieurs autres, ce que le Prophete semble marquer lorsqu'il dit que *sa voix étoit comme la voix d'une multitude de personnes*. vers. 6.

Ibid. *autr.* revelé.

2. *In diebus illis ego Daniel lugebam trium hebdomadarum diebus,*

3. *panem desiderabilem non comedi, & caro & vinum non introierunt in os meum, sed neque unguento unctus sum: donec complerentur trium hebdomadarum dies.*

4. *Die autem vigesimâ & quartâ mensis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.*

5. *Et levavi oculos meos, & vidi: & ecce vir unus vestitis lineis, & renes ejus accincti auro obrizo.*

6. *Et corpus ejus quasi chrysolithus, & facies ejus velut spe-*

2. En ces jours-là, moi Daniel je fus dans les pleurs tous les jours pendant trois semaines ".

3. Je ne mangeai d'aucun pain agréable au goût, ni chair ni vin n'entra dans ma bouche; & je ne me servis d'aucune huile, jusqu'à ce que ces trois semaines furent accomplies.

4. Le vingt-quatriéme jour du premier mois ", j'étois près du grand fleuve du Tigre.

5. Et ayant levé les yeux, je vis tout-d'un-coup un homme " qui étoit vêtu de lin, dont les reins étoient ceints d'une ceinture d'or très-pur.

6. Son corps étoit comme la pierre de chrysolithe ", son visage brilloit

℣. 2. *expl.* Soit parceque les Juifs qui étoient captifs ne s'empressoient pas de retourner en Judée, quoiqu'ils en eussent la liberté; ou parceque les Juifs qui étoient revenus dans la Palestine, ayant entrepris de rebâtir le saint temple, en furent empêchés par les nations voisines. *Voyez* 1. *Esdr.* 4. 4. 5.

℣. 4. *expl.* de Nisan, qui répond en partie à notre mois de Mars.

℣. 5. *expl.* Quelques versions lisent, dit S. Jerôme: *Je vis comme un homme*, c'est-à-dire, un Ange sous la figure d'un homme, & apparemment S. Gabriel qui s'étoit déja apparu plusieurs fois à lui.

℣. 6. *expl.* pierre précieuse de couleur d'or.

comme les éclairs, & ses yeux paroissoient une lampe ardente : ses bras & tout le reste du corps jusques aux pieds, étoit comme d'un airain étincellant, & le son de sa voix étoit comme le bruit d'une multitude d'hommes ″.

cie : fulguris, & oculi ejus ut lampas ardens, & brachia ejus, & quæ deorsum sunt usque ad pedes, quasi species æris candentis : & vox sermonum ejus ut vox multitudinis.

7. Moi Daniel je vis seul cette vision ; & ceux qui étoient avec moi ne la virent point ; mais ils furent saisis d'horreur ″ & d'épouvante, & ils s'enfuirent dans des lieux obscurs ″.

7. *Vidi autem ego Daniel solus visionem : porrò viri, qui erant mecum, non viderunt : sed terror nimis irruit super eos, & fugerunt in absconditum.*

8. Etant donc demeuré tout seul, j'eus cette grande vision, la vigueur de mon corps m'abandonna ; mon visage fut tout changé, je tombai en foiblesse, & il ne me demeura aucune force.

8. *Ego autem relictus solus vidi visionem grandem hanc ; & non remansit in me fortitudo, sed & species mea immutata est in me, & emarcui, nec habui quidquam virium.*

℣. 6. *expl.* Toute la description qu'il fait de cet Ange ; qui a rapport à la maniere dont les Anges s'apparurent après la résurrection de JESUS-CHRIST, & dont JESUS-CHRIST s'apparut lui-même à S. Jean dans l'Apocalypse, donne lieu de juger que Dieu eut dessein d'imprimer d'abord à son Prophete un grand respect pour sa haute majesté ; lorsqu'il lui fit voir un de ses ministres sous une figure capable de l'humilier & de le remplir de frayeur.

℣. 7. *expl.* Quoiqu'ils ne vissent point cet Ange, ils purent bien être frappés tout-d'un-coup de quelque éclat de lumiere, & entendre aussi quelque chose de cette voix qui étoit, dit l'Ecriture vers. 6. comme le bruit d'une multitude de personnes.

9. *Et audivi vocem sermonum ejus : & audiens jacebam consternatus super faciem meam, & vultus meus hærebat terræ.*

9. Le bruit d'une voix retentissoit à mon oreille, & l'entendant j'étois couché sur le visage dans une extrême frayeur, & mon visage étoit colé à la terre.

10. *Et ecce manus tetigit me, & erexit me super genua mea, & super articulos manuum mearum.*

10. Alors une main me toucha, & me me fit lever sur mes genoux & sur mains.

11. *Et dixit ad me : Daniel, vir desideriorum, intellige verba, quæ ego loquor ad te, & sta in gradu tuo : nunc enim sum missus ad te. Cumque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens.*

11. Et *la même voix* me dit : Daniel, homme de desirs ", entendez les paroles que je viens vous dire, & tenez-vous debout, car je suis maintenant envoyé vers vous. Après qu'il m'eut dit cela, je me tins debout étant tout tremblant.

12. *Et ait ad me : Noli metuere, Daniel : quia ex die primo, quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba*

12. Et il me dit : Daniel, ne craignez point ; car dès le premier jour qu'en vous affligeant " en la presence de votre Dieu, vous avez appliqué votre cœur à l'intelligence, vos paroles ont été exaucées,

ỷ. 11. lettr. *vir desideriorum. Expl.* C'étoit justement, dit S. Jerôme, qu'on le nommoit *un homme de desirs*, puisqu'il s'efforçoit par la priere & par la mortification de se rendre digne d'avoir l'intelligence des secrets de Dieu, c'est-à-dire, de découvrir les raisons pour lesquelles il permettoit que l'on s'opposât au rétablissement de Jerusalem & les moyens par lesquels on pourroit lever cet obstacle. *autr.* homme cheri de Dieu. *Hieron.*

ỷ. 12. *expl,* par le jeûne & par la priere.

& vos prieres m'ont fait venir ici.

13. Le Prince du royaume des Perses m'a resisté vingt & un jour ″ : mais Michel le premier ″ d'entre les premiers Princes ″ est venu à mon secours ; & cependant j'ai demeuré là près du roi des Perses.

14. Je suis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à votre peuple aux derniers jours ; car cette vision ne s'ac-

tua : & ego veni propter sermones tuos.

13. *Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti & uno diebus : & ecce Michael unus de principibus primis venit in adjutorium meum, & ego remansi ibi juxta regem Persarum.*

14. *Veni autem ut docerem te quæ ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio*

ỷ. 13. *expl.* Saint Thomas & d'habiles Interpretes expliquent cela de l'ange mauvais, qui s'attachoit particulierement à faire sentir à ce royaume les effets de sa fureur & de sa malice. D'autres l'entendent du bon Ange, à la conduite duquel Dieu avoit confié le soin de ce grand empire, & qui s'opposoit, disent-ils, au retour des Juifs, afin que par leur demeure dans la Perse, ces infideles pussent être amenés à la connoissance & au culte du vrai Dieu. Mais il semble que le sens le plus naturel & le plus simple est celui-ci. Saint Gabriel s'employoit de la part de Dieu pour les Juifs auprès de Cambyses fils de Cyrus, qui gouvernoit l'état dans l'absence de son pere, occupé alors dans la guerre contre les Scythes ; & il travailloit à lui inspirer d'être favorable au dessein qu'avoit ce peuple de rebâtir promptement le temple de Jerusalem. Mais le mauvais ange qui tyrannisoit l'empire des Perses, s'opposoit de tout son pouvoir aux saintes inspirations de Gabriel, & portoit l'esprit de Cambyses à la cruauté contre le peuple de Dieu : ce qui obligea ce saint Ange de demeurer trois semaines près de ce Prince, pour combattre la mauvaise volonté de l'esprit malin.

Ibid. lettr. *unus de principibus: Expl.* le mot *unus* signifie souvent dans l'Ecriture, le premier, *Genes.* 1. 5.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, le protecteur du peuple Juif, & le premier des saints Anges.

in dies.	complira qu'après bien du tems ″.

§. 2. *Daniel effrayé, est rassuré.*

15. *Cumque loqueretur mihi hujuscemodi verbis, dejeci vultum meum ad terram, & tacui.*	15. Lorsqu'il me disoit ces paroles, je baissois le visage contre terre, & je demeurois dans le silence.
16. *Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea: & aperiens os meum locutus sum, & dixi ad eum qui stabat contra me: Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ, & nihil in me remansit virium.*	16. Et en même-tems celui qui avoit la ressemblance d'un homme ″ me toucha les levres; & ouvrant la bouche, je parlai, & je dis à celui qui se tenoit debout devant moi: Mon seigneur, lorsque je vous ai vû, tout ce qu'il y a en moi de nerfs & de jointures s'est relâché, & il ne m'est resté aucune force:
17. *Et quomodo poterit servus Domini mei loqui cum Domino meo? nihil enim in me remansit virium, sed & halitus meus intercluditur.*	17. & comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur? Je suis demeuré sans aucune force, & je perds même la respiration.
18. *Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, & confortavit me,*	18. Celui donc que je voyois sous la figure d'un homme, me toucha encore, me fortifia & me dit:
19. *& dixit: Noli timere, vir desideriorum: pax tibi: con-*	19. Ne craignez point, Daniel, homme de desirs ″, la paix soit avec

ỳ. 14. lettr. *visio in dies*; i. e. *in multa tempora.* Vatab.
ỳ. 16. *expl.* l'ange Gabriel.
ỳ. 19. *expl.* cheri de Dieu. *Voyez vers.* 11.

vous : reprenez vigueur, & soyez ferme". Lorsqu'il parloit *encore* à moi, je me trouvai plein de force, & je lui dis : Parlez, mon seigneur, parceque vous m'avez fortifié.

fortare, & esto robustus. Cumque loqueretur mecum convalui, & dixi : Loquere, Domine mi, quia confortasti me.

20. Alors il me dit : Sçavez-vous pourquoi je suis venu à vous ? Je retourne maintenant pour combattre contre le Prince des Perses. Lorsque je sortois, le Prince des Grecs " est venu à paroître.

20. *Et ait : Numquid scis quare venerim ad te ? & nunc revertar ut praelier adversum principem Persarum. Cùm ego egrederer, apparuit princeps Graecorum veniens.*

21. Mais je vous annoncerai présentement ce qui est marqué dans l'Ecriture de la verité ", & nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel qui est votre Prince.

21. *Verumtamen annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis : & nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael princeps vester.*

℣. 19. *lettr.* fort.

℣. 20. *expl.* On peut entendre par ce Prince des Grecs, ou Alexandre le Grand, que Dieu destinoit pour châtier par la destruction des Perses, les injustices que ces impies exerçoient contre son peuple. Ou, comme il paroît plus vraisemblable, le mauvais ange qui présidoit sur les Grecs, & qui venoit se joindre au mauvais ange des Perses, pour animer davantage l'esprit du Roi contre le peuple de Dieu.

℣. 21. *expl.* C'est-à-dire, dans les decrets éternels de la verité ou de la volonté de Dieu, que le texte sacré appelle *l'Ecriture de verité*, parceque c'est sa coutume d'exprimer les choses divines sous la figure des humaines, afin de se proportionner à l'intelligence des hommes.

CHAPITRE

CHAPITRE XI.

§. 1. *Prédiction touchant l'empire des Perses & des Grecs.*

1. *EGo autem ab anno primo Darii Medi stabam ut confortaretur, & roboraretur.*

1. DE's la premiere année de Darius de la race des Medes, j'ai travaillé pour l'aider à s'établir & à se fortifier dans son royaume ".

2. *Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside, & quartus ditabitur opibus nimiis super omnes : & cùm invaluerit divitiis suis, concitabit omnes adversum regnum Græciæ.*

2. Mais maintenant je vous annoncerai la verité ". Il y aura encore trois Rois en Perse " : le quatriéme s'élevera par la grandeur de ses richesses & de sa puissance au-dessus de tout ; & lorsqu'il sera devenu si puissant & si riche, il animera tous les peuples contre le royaume des Grecs ".

℣. 1. *expl.* C'est S. Gabriel qui continue de parler au Prophete.

℣. 2. *expl.* clairement, sans énigme.

Ibid. *expl.* Ces trois Rois sont Cyrus qui regnoit alors, Cambyses son fils, & Darius fils d'Hystaspes, connu autrement sous le nom d'Assuerus, qui fut celui sous l'empire duquel arriva l'histoire d'Esther. *Voy. Esther* 1. 1. Car quoiqu'un Mage de Perse nommé Oropastes, feignant d'être le fils de Darius, ait usurpé le royaume après la mort de Cambyses, il fut bien-tôt reconnu & traité comme un imposteur, & Darius fils d'Hystaspes demeura maître de ce grand empire. Le quatriéme fut Xerxès fils de ce Darius, dont l'histoire nous apprend qu'il marcha contre les Grecs avec une armée navale si prodigieuse, qu'elle couvroit toute la mer. Il y eut encore d'autres Rois après lui, mais parcequ'ils furent beaucoup plus foibles, le S. Esprit a negligé d'en parler.

Ibid. *lettr.* de la Grece.

3. Mais il s'élevera un Roi vaillant ", qui dominera avec une grande puissance, & qui fera ce qu'il lui plaira.

3. Surget verò rex fortis, & dominabitur potestate multâ, & faciet quod placuerit ei.

4. Et après qu'il sera le plus affermi, son royaume sera détruit ", & il se partagera vers les quatre vents du ciel; il ne passera point à sa posterité, & son royaume ne conservera point la même puissance qu'avoit eue ce premier Roi: car son royaume sera déchiré, & il passera à des Princes étrangers, outre ces quatre plus grands ".

4. Et cùm steterit, conteretur regnum ejus, & dividetur in quatuor ventos cœli: sed non in posteros ejus, neque secundùm potentiam illius, quâ dominatus est: lacerabitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.

5. Le Roi du midi " se fortifiera: l'un de ses Princes sera plus puissant que lui ": il dominera sur beaucoup de payis, car son empire sera grand.

5. Et confortabitur rex austri, & de principibus ejus prævalebit super eum, & dominabitur ditione: multa enim dominatio ejus.

℣. 3. *expl.* Alexandre le Grand.

℣. 4. *expl.* par sa mort; car après avoir employé six ans à la conquête de l'orient, il n'en jouit que pendant six autres années. *Voyez chap.* 8. 8. & 12.

Ibid. *expl.* C'est-à dire, qu'outre les quatre grandes monarchies dans lesquelles cet empire fut partagé, il y eut encore plusieurs petits gouvernemens ou royaumes, dont differens Princes s'emparerent, comme Eumenes, Lysimaque, &c.

℣. 5. *expl.* de l'Egypte, Ptolemée Philadelphe.

Ibid. *expl.*. C'est-à-dire, que le roi d'Asie nommé Seleucus Nicanor, feroit plus puissant que le roi d'Egypte; comme en effet il lui enleva toute la Syrie, la Judée, & quelques-autres payis.

753

6. Et post finem annorum fœderabuntur, filiaque regis austri veniet ad regem aquilonis facere amicitiam, & non obtinebit fortitudinem brachii, nec stabit semen ejus: & tradetur ipsa, & qui adduxerunt eam, adolescentes ejus, & qui confortabant eam in temporibus.

6. Quelques années après ils feront alliance ensemble, & la fille du Roi du midi ″ viendra épouser le Roi de l'aquilon ″, pour faire amitié ensemble. Mais elle ne s'établira point par un bras fort, & sa race ne subsistera point ″; elle sera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient emmenée, & qui l'avoient soutenue en divers tems.

7. Et stabit de germine radicum ejus plantatio: & veniet cum exercitu, & ingredietur provinciam regis aquilonis: & abutetur eis, & obtinebit.

7. Mais il sortira un rejetton de la même tige ″ *du Roi du midi*: il viendra avec une grande armée, il entrera dans les provinces du Roi de l'aquilon, il y fera de grands ravages, & il s'en rendra le maître.

8. Insuper & deos eorum, & sculptilia, vasa quoque pretiosa argenti & auri: captiva ducet in Ægyptum: ipse prava-

8. Il emmenera en Egypte leurs dieux captifs, leurs statues, & leurs vases d'argent & d'or les plus précieux, & il remportera toute sorte d'a-

℣. 6 *expl.* Berenice fille de Ptolemée Philadelphe.
Ibid. *expl.* Antiochus Theos.
Ibid. *expl.* elle ne sera pas long-tems en autorité, elle n'aquerrera pas une grande puissance. Laodice premiere femme d'Antiochus se défera de lui, & fera mourir Berenice avec son fils.
℣. 7. *expl.* il sortira de son pere Ptolemée Philadelphe, un fils nommé Evergetes, qui pour venger la mort de sa sœur Berenice, ravagera le royaume de Seleucus.

vantage sur le Roi de l'aquilon.

9. Le Roi du midi entrera dans son royaume ″, & il reviendra ensuite en son payis ″.

10. Les enfans du Roi du septentrion ″ animés par tant de pertes, leveront de puissantes armées; & l'un d'eux ″ marchera avec une grande vîtesse comme un torrent qui se déborde. Il reviendra ensuite; & étant plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Egypte.

11. Le Roi du midi ″ étant attaqué se mettra en campagne, & combattra contre le Roi de l'aquilon ″, il levera une grande armée, & des troupes nombreuses ″ lui seront livrées entre les mains.

12. Il en prendra un très-grand nombre, & son cœur s'élevera. Il en fera passer plusieurs milliers au fil de

lebit adversus regem aquilonis.

9. *Et intrabit in regnum rex austri, & revertetur ad terram suam.*

10. *Filii autem ejus provocabuntur, & congregabunt multitudinem exercituum plurimorum, & veniet properans, & inundans, & revertetur, & concitabitur, & congredietur cum robore ejus.*

11. *Et provocatus rex austri egredietur, & pugnabit adversus regem aquilonis, & præparabit multitudinem nimiam, & dabitur multitudo in manu ejus.*

12. *Et capiet multitudinem, & exaltabitur cor ejus, & dejiciet multa mil-*

ꝟ. 9. *expl.* du roi d'aquilon, *ou* d'Asie.
Ibid. *expl.* étant rappellé par les troubles intestins, il retournera en son royaume.
ꝟ. 10. *expl.* les enfans de Seleucus Callinicus, sçavoir Seleucus Ceraunus, & Antiochus le Grand.
Ibid. *expl.* Antiochus le Grand.
ꝟ. 11. *expl.* Ptolemée Philopator fils d'Evergetes.
Ibid. *expl.* Antiochus le Grand.
Ibid. *expl.* du roi d'Asie.

lia, sed non praevalebit. — l'épée ; mais il ne pourra se saisir de son ennemi ″.

13. *Convertetur enim rex aquilonis, & praeparabit multitudinem multò majorem quàm priùs : & in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno, & opibus nimis.* — 13. Car le Roi de l'aquilon viendra de nouveau: il assemblera encore plus de troupes qu'auparavant ; & après un certain nombre d'années ″, il ″ s'avancera en grande hâte avec une armée nombreuse & une grande puissance.

§. 2. *Suite des prédictions touchant les empires.*

14. *Et in temporibus illis multi consurgent adversus regem austri : filii quoque praevaricatorum populi tui extollentur ut impleant visionem, & corruent.* — 14. En ces tems-là plusieurs s'éleveront contre le Roi du midi ; les enfans de ceux de votre peuple qui auront violé la loi du Seigneur, s'éleveront aussi pour accomplir une prophetie ″, & ils tomberont ″. *Isa.* 19. 16.

℣. 12. *autr.* entierement abattre son ennemi.

℣. 13. *expl.* reglées & arrêtées par l'ordre de la divine providence.

Ibid. *expl.* Antiochus le Grand viendra contre le fils de Philopator, nommé Ptolemée Epiphanès, qui étoit encore un petit enfant.

℣. 14. *expl.* Philippe roi de Macedoine & d'autres Princes se liguerent avec Antiochus contre Ptolemée Epiphanès : & comme la Judée étoit entre deux, les Juifs, selon la remarque de S. Jerôme, se partagerent, & prirent parti les uns pour Ptolemée, & les autres pour Antiochus. Ce fut alors que le prêtre Onias s'enfuit avec un grand nombre de Juifs en Egypte, où ayant été reçu honorablement par Ptolemée, il y bâti avec la permission de ce Prince un temple semblable à celui de Jerusalem, croyant par là accomplir une prophetie d'Isaïe, qui avoit declaré chap. 19. 19. *Qu'il y auroit un autel du Seigneur au milieu de l'Egypte.* Ce qui ne marquoit que l'établissement de la foi dans l'Egypte au tems de la loi nouvelle, & non un autel dont l'établissement étoit une prévarication visible de la volonté de Dieu.

Ibid. *expl.* parceque le temple & la ville où il étoit si-

15. Le Roi de l'aquilon ʺ viendra, il fera des terrasses & des remparts, il prendra les villes les plus fortes ʺ : les bras du midi n'en pourront soutenir l'effort, les plus vaillans d'entre eux s'éleveront pour lui résister, & ils se trouveront sans force.

16. Il fera contre le Roi du midi tout ce qu'il lui plaira, & il ne se trouvera personne qui puisse subsister devant lui; il entrera dans la terre *si célébre* ʺ, & elle sera abattue sous sa puissance.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout le royaume du Roi du midi : il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui ʺ : il lui donnera en mariage sa fille d'une excellente beauté ʺ

15. Et veniet rex aquilonis, & comportabit aggerem, & capiet urbes munitissimas, & brachia austri non sustinebunt, & consurgent electi ejus ad resistendum, & non erit fortitudo.

16. Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, & non erit qui stet contra faciem ejus, & stabit in terra inclyta, & consumetur in manu ejus.

17. Et ponet faciem suam ut veniat ad tenendum universum regnum ejus, & recta faciet cum eo: & filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud, & non stabit,

rent détruits dans la suite par les Romains, sous l'empire de Vespasien.

ỳ. 15. *expl.* le même Antiochus.

Ibid. *expl.* Il enferma dans Sidon le Géneral de l'armée d'Egypte, le prit prisonnier, & se rendit maître de toutes les villes que le roi d'Egypte tenoit dans la Judée, &c.

ỳ. 16 *expl.* dans la Judée.

ỳ. 17. lettr. *recta faciet cum eo*; c'est-à-dire, il feindra de vouloir lui faire du bien en lui donnant des marques d'une amitié fausse & simulée : *ou*, il fera la paix avec lui sous une apparence d'équité & de droiture. *Synops.*

Ibid. lettr. *filiam feminarum*, supp. *pulcherrimam*. C'étoit Cleopatre qu'Antiochus son pere donna en mariage au roi d'Egypte, pour se servir d'elle pour sçavoir les desseins de Ptolemée Epiphanès, & le surprendre plus aisément.

nec illius erit.

afin de le perdre ; mais son dessein ne lui réussira pas, & elle ne sera point pour lui ″.

18. *Et convertet faciem suam ad insulas, & capiet multas : & cessare faciet principem opprobrii sui, & opprobrium ejus convertetur in eum.*

18. Il se tournera contre les isles ″, & il en prendra plusieurs : il arrêtera d'abord le Prince qui doit le couvrir d'opprobre ″ : & la honte dont il couvroit les autres retombera sur lui.

19. *Et convertet faciem suam ad imperium terræ suæ, & impinget, & corruet, & non invenietur.*

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de son empire, où il trouvera un piege ″ : il tombera *enfin*, & il disparoîtra pour jamais.

20. *Et stabit in loco ejus vilissimus, & indignus decore regio : & in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.*

20. Un homme très-méprisable ″ & indigne du nom du Roi, prendra sa place, & il perira en peu de jours ; non par une mort violente, ni dans un combat.

§. 3. *Prédiction touchant Ptolemée & Antiochus.*

21. *Et stabit in loco*

21. Un Prince méprisé″

ỳ. 17. *expl.* parcequ'elle demeura fidelle à son mari.

ỳ. 18. *expl.* Rhodes, Samos, &c. dont il s'empara.

Ibid. *expl.* le Consul Scipion, qu'il voulut d'abord amuser & jouer adroitement, mais qui le défit ensuite, & le força d'accepter une paix honteuse.

ỳ. 19. *expl.* S'étant retiré dans le fond de la Syrie, il fut ensuite tué par les Barbares, lorsqu'il vouloit dépouiller le temple de Jupiter Belus.

ỳ. 20. *expl.* Seleucus Philopator, Prince lâche & faineant, qui envoya Heliodore pour piller le trésor du temple, & qui mourut peu après. 2. *Machab. ch.* 3. 6. 7. & *ch.* 4. 7.

ỳ. 21. *expl.* Antiochus Epiphanès frere de Seleucus.

lui succedera, à qui on ne donnera point d'abord le titre de Roi : il viendra en secret, & il se rendra maître du royaume par sa dissimulation & par ses artifices ".

ejus despectus, & non tribuetur ei honor regius : & veniet clam, & obtinebit regnum in fraudulentia.

22. Un Prince " combattant contre lui fuira devant lui, & ses grandes forces " seront détruites ; comme aussi le chef de l'alliance ".

22. *Et brachia pugnantis expugnabuntur à facie ejus, & conterentur : insuper & dux fœderis.*

23. Et après avoir fait amitié avec lui, il le trompera, il s'avancera dans l'Egypte, & se l'assujettira avec peu de troupes.

23. *Et post amicitias, cum eo faciet dolum : & ascendet, & superabit in modico populo.*

24. Il entrera dans les villes les plus grandes & les plus riches, il fera ce que ne firent jamais ses

24. *Et abundantes & uberes urbes ingredietur : & faciet quæ non fecerunt patres*

Quoique quelques-uns ayent donné le surnom d'Epiphanès, c'est-à-dire, d'Illustre à ce Prince, l'Ecriture en parle comme d'un Prince méprisable à cause de ses impietés, de ses fourberies de ses violences, & des autres qualités infames de son esprit.

℣. 21. *ex.* Le royaume n'appartenoit point à Antiochus, mais au petit Demetrius fils de Seleucus, & son neveu : c'est pourquoi on ne vouloit point le reconnoître pour Roi. Mais enfin sous l'apparence d'une bonté feinte & d'une fausse clemence, il obtint le royaume de Syrie.

℣. 22. *expl.* le roi d'Egypte.

Ibid. *expl.* ses grandes armées. *Lettr.* ses bras seront rompus.

Ibid. *expl.* Quelques uns entendent par ce chef de l'alliance, Judas Machabée, que l'impie Antiochus trompa par ses artifices. D'autres l'entendent de Ptolemée Philometor, qui avoit peut-être demandé le premier l'alliance d'Antiochus ; ou de Triphon l'un des Grands d'Egypte, qu'un auteur fait mediateur de cette alliance, & qu'Antiochus ensuite fit mourir. *Synops. Hieron.*

ejus, & patres patrum ejus: rapinas, & prædam, & divitias eorum dissipabit, & contra firmissimas cogitationes inibit: & hoc usque ad tempus.

peres, ni les peres de ses peres ″. Il amassera un grand butin de leurs dépouilles, & il pillera toutes leurs richesses, il formera des entreprises contre leurs villes les plus fortes ″: mais cela ne durera qu'un certain tems″.

25. *Et concitabitur fortitudo ejus, & cor ejus adversum regem austri in exercitu magno: & rex austri provocabitur ad bellum multis auxiliis, & fortibus nimis: & non stabunt, quia inibunt adversus eum consilia.*

25. Sa force se réveillera, son cœur s'animera contre le Roi du midi ″, qui l'attaquera avec une grande armée; & le Roi du midi étant attaqué lui fera la guerre avec de grands secours & de fortes troupes qui ne demeureront pas fermes, parce qu'ils feront des entreprises contre lui ″.

26. *Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur: & cadent interfecti plurimi.*

26. Et étant à table avec lui ″, ils le ruineront, son armée sera accablée, & un grand nombre des siens sera mis à mort.

27. *Duorum quoque regum cor erit ut ma-*

27. Ces deux Rois auront le cœur attentif à

℣. 24. *expl.* C'est-à-dire, qu'il a surpassé tous ses ancêtres, soit par ses grandes exactions, ou par ses liberalités.

Ibid. *autr.* il s'opposera à toutes leurs entreprises les mieux concertées.

Ibid. *autr.* jusqu'à ce qu'il trouve le tems de les executer. *Expl.* jusqu'au tems arrêté dans l'ordre de Dieu. *Hieron.*

℣. 25. *expl.* Ptolemée Philometor. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Ses conseillers & ses ministres étant corrompus par Antiochus, le trahiront.

℣. 26. *expl.* ses plus confidens, & qu'il admet à sa table.

se faire du mal l'un à l'autre ; étant assis à la même table, ils diront des paroles pleines de mensonges, & ils ne viendront pas à bout de leurs desseins, parceque le tems n'en sera pas encore venu ".

lefaciant, & ad mensam unam mendacium loquentur, & non proficient : quia adhuc finis in aliud tempus.

28. *Antiochus* retournera en son payis avec de grandes richesses : son cœur se declarera contre l'alliance sainte " : il fera beaucoup de maux, & retournera en son payis.

28. *Et revertetur in terram suam cum opibus multis, & cor ejus adversum testamentum sanctum, & faciet, & revertetur in terram suam.*

29. Il retournera au tems prescrit ", & reviendra vers le midi, & son dernier état ne sera pas semblable au premier ".

29. *Statuto tempore revertetur, & veniet ad austrum, & una erit priori similis novissimum.*

℣. 27. *expl.* Ptolemée Philometor roi d'Egypte ayant été défait par Antiochus, fit la paix avec lui, & le traita magnifiquement à Memphis, où ces deux Princes se firent des protestations mutuelles d'amitié. Mais ce n'étoit qu'une reconciliation feinte : ils ne cherchoient qu'à se détruire l'un l'autre, mais sans effet : car le tems marqué par la providence pour la ruine de ces royaumes n'étoit pas encore arrivé.

℣. 28. *expl.* C'est à-dire, qu'il entreprit de détruire le culte de Dieu, & le peuple avec lequel il avoit fait une si sainte alliance. On voit en effet dans les Machabées liv. 1. c. 1. qu'à son retour de l'Egypte il vint dans la Palestine, & entra avec un extrême orgueil dans Jerusalem & dans le lieu saint, d'où il enleva les vases sacrés, & tout l'or & l'argent qu'il y trouva : qu'il fit aussi mourir un grand nombre de personnes, & qu'ensuite il s'en retourna dans son propre état & royaume.

℣. 29. *expl.* de Dieu.

Ibid. *expl.* Cette seconde expedition ne lui sera pas si favorable que la premiere.

§. 4. *Arrivée des Romains. Fuite d'Antiochus.*

30. *Et venient super eum trieres & Romani : & percutietur, & revertetur, & indignabitur contra testamentum sanctuarii, & faciet : reverteturque & cogitabit adversum eos, qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.*

31. *Et brachia ex eo stabunt, & polluent sanctuarium fortitudinis, & auferent juge sacrificium : & dabunt abominationem in desolationem.*

30. Les Romains viendront contre lui sur des vaisseaux " : il sera abattu, il retournera, & il concevra une grande indignation contre l'alliance du sanctuaire " : il retournera encore, & il entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'alliance du sanctuaire ".

31. Des hommes puissans " soutiendront son parti, & ils violeront le sanctuaire du DIEU fort. Ils feront cesser le sacrifice perpetuel, & ils mettront dans le temple l'abomination de la desolation ".

ỳ. 30. *autr.* avec une flote.

Ibid. *expl.* contre la ville de Jerusalem, & contre le peuple consacré à Dieu.

Ibid. *expl.* Après avoir exercé sa fureur contre ceux d'entre les Juifs qui demeuroient fideles à leur devoit & fermes dans la piété, il n'épargna pas même les transfuges qui avoient quitté le saint parti de leurs freres ; ou, selon l'expression de l'Ecriture, *abandonné l'alliance du sanctuaire.* Selon une autre version il est dit qu'*il devoit prêter l'oreille aux deserteurs de la sainte alliance*, & ce sens revient tout-à-fait à ce qui est marqué dans l'histoire des Machabées *liv.* 1. *ch.* 1. 12. *&c.*

ỳ. 31. *lettr.* ses bras. *Expl.* soit ses Géneraux, soit quelques-uns mêmes des Juifs qui trahissoient leurs propres freres.

Ibid. *expl.* On voit dans le 1. liv. des Machabées ch. 1. 47. qu'Antiochus envoya des lettres aux Juifs, pour empêcher qu'on offrît dans le temple de Dieu des sacrifices : & au verset 57. qu'il dressa l'abominable idole de Jupiter sur l'autel de Dieu.

32. Et les impies prévaricateurs de la *sainte* alliance useront de déguisement & de fiction ‖ : mais le peuple qui connoîtra Dieu s'attachera fermement à la loi, & fera ce qu'elle ordonne.

32. *Et impii in testamentum simulabunt fraudulenter : populus autem sciens Deum suum, obtinebit, & faciet.*

33. Ceux qui seront sçavans parmi le peuple en instruiront plusieurs‖, & ils seront tourmentés par l'épée, par la flamme, par la captivité, & par des brigandages qui dureront plusieurs jours.

33. *Et docti in populo docebunt plurimos, & ruent in gladio, & in flamma, & in captivitate, & in rapina dierum.*

34. Pendant ces ruines & ces morts, ils seront un peu soulagés par le moyen d'un petit secours ‖, & plusieurs se joindront à eux par une alliance feinte ‖.

34. *Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo : & applicabuntur eis plurimi fraudulenter.*

℣. 32. *expl.* se couvrant du prétexte du bien public pour en faire tomber d'autres.

℣. 33. *expl.* c'est-à-dire, ceux que Dieu avoit éclairés par sa parole & par son esprit, tel que fut le célebre Eleazar, instruisirent & encouragerent les autres tant par leurs exhortations que par leur exemple. Il y en avoit aussi qu'on nommoit Assidéens, qui étoient très-fermes dans la piété & très-zelés pour la loi de Dieu. 2. *Mach.* 6. 17. & 1. *Mach.* 2. 42. &c.

℣. 34. *expl.* Ceci désigne visiblement Mathathias & les autres Machabées, qui formerent un parti pour la défense de la loi, & qui procurerent en effet aux Juifs quelque espece de soulagement, en s'opposant avec une fermeté incroyable aux violences d'Antiochus. 1. *Mach.* 2.

Ibid. *expl.* Plusieurs de ceux même qui avoient consenti à l'idolatrie, se joignirent au parti de Dieu : mais ce ne fut pas par un vrai desir de retourner sincerement à lui & de marcher dans sa loi.

35. *Et de eruditis ruent ut conflentur, & eligantur, & dealbentur usque ad tempus præfinitum: quia adhuc aliud tempus erit.*

35. Il y en aura d'entre ceux qui seront sçavans ", qui tomberont en de grands maux, afin qu'ils passent par le feu, & qu'ils deviennent purs " & blancs de plus en plus jusqu'au tems prescrit "; parcequ'il y aura encore un autre tems ".

36. *Et faciet juxta voluntatem suam rex, & elevabitur, & magnificabitur adversus omnem deum: & adversus Deum deorum loquetur magnifica, & dirigetur, donec compleatur iracundia: perpetrata quippe est definitio.*

36. Le Roi agira selon qu'il lui plaira "; il s'élevera, & il portera le faste de son orgueil contre tout dieu"; il parlera insolemment contre le Dieu des dieux; il réussira jusqu'à ce que la colere *de Dieu* " soit accomplie, parcequ'il a été ainsi arrêté.

37. *Et Deum patrum suorum non reputabit: & erit in concupiscentiis feminarum, nec quemquam deorum cura-*

37. Il n'aura aucun égard au dieu de ses peres, il sera dans la passion des femmes, il ne se souciera de quelque dieu que ce soit, parce-

℣. 35. *expl.* C'est-à-dire, que plusieurs d'entre ceux qui connoîtroient Dieu dans sa grandeur, & qui lui demeureroient fideles, devoient souffrir le martyre.

Ibid. lettr. *ut eligantur;* soient traités comme des ames choisies. *Hebr. ut purgentur, ut nitescant.* Vatab.

Ibid. *expl.* par l'ordre de Dieu.

Ibid. *expl.* de prosperité & de repos après de si grands combats.

℣. 36. *expl.* Dieu permettra pour l'épreuve de plusieurs, que rien ne s'oppose à sa fureur.

Ibid. *expl.* en interdisant tout culte du vrai Dieu & des faux-dieux, excepté de celui qu'il voudra établir par sa propre autorité. 1. *Mach.* 1. 41. *Item. cap.* 3. 29.

Ibid. *expl.* contre son peuple.

qu'il s'élevera contre toutes choses.

38. Il reverera le dieu Maozim ″, dans le lieu qu'il lui aura choisi ; & il honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuses, & tout ce qu'il y a de plus beau, un dieu que ses peres ont ignoré ″.

39. Il fortifiera les citadelles par le culte du dieu étranger qu'il a connu ″ ; il en élevera les adorateurs à une grande gloire ; il leur donnera beaucoup de puissance ″, & il partagera la terre gratuitement ″.

40. Le Roi du midi ″ combattra contre lui au

bit, quia adversum universa consurget.

38. *Deum autem Maozim in loco suo venerabitur ; & deum quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, & argento, & lapide pretioso, rebusque pretiosis.*

39. *Et faciet ut muniat Maozim cum deo alieno, quem cognovit, & multiplicabit gloriam, & dabit eis potestatem in multis, & terram dividet gratuitò.*

40. *Et in tempore præfinito prœliabitur*

℣. 38. *autr.* des forteresses. Saint Jerôme dit que *Maozim* signifie le Dieu *des citadelles* & *des forteresses* : & qu'il faut entendre par là Jupiter Olympien, à qui Antiochus eut l'insolence de consacrer le temple de Jerusalem, en faisant placer l'idole profane de ce faux-dieu dans le lieu saint.

Ibid. *expl.* Ce Jupiter étoit le Dieu d'Athenes, & ainsi étranger à Antiochus, puisqu'il n'étoit point le dieu naturel des rois ses prédecesseurs.

℣. 39. *expl.* s'étant rendu maître de la ville de Jerusalem, & particulierement de la forteresse de David, il crut ensuite la rendre imprenable par la présence de cette idole profane qu'il y plaça.

Ibid. *expl.* On en vit des effets à l'égard de Menelaüs & de Jason, qui acheterent de lui à force d'argent le gouvernement du peuple & le souverain sacerdoce. 2. *Mach.* 4. 7. 8. 23. 24 50.

Ibid. *Hebr.* en présens. *Hebr.* pour récompense. *Expl.* des crimes & de l'idolatrie.

℣. 40. *expl.* Ptolemée Philometor. Il reprend l'histoire de la guerre dont il a parlé auparavant. *Synops.*

adversus eum rex austri, & quasi tempestas veniet contra illum rex aquilonis, in curribus, & in equitibus, & in classe magna, & ingredietur terras, & conteret, & pertransiet.

tems qui a été marqué ʺ; & le Roi d'aquilon ʺ marchera contre lui comme une tempête, avec une multitude de chariots & de gens de cheval, & avec une grande flotte.

41. *Et introibit in terram gloriosam, & multa corruent: hæ autem sola salvabuntur de manu ejus, Edom, & Moab, & principium filiorum Ammon.*

41. Il entrera dans ses terres, il ravagera tout, & il passera au-travers de son payis: il entrera ensuite dans le payis de gloire ʺ, & plusieurs provinces seront ruinées. Ceux-là seuls seront sauvés de ses mains: Edom, Moab, & les premieres terres des enfans d'Ammon ʺ.

42. *Et mittet manum suam in terras: & terra Ægypti non effugiet.*

42. Il étendra sa main contre les provinces; & le payis d'Egypte n'échapera point.

43. *Et dominabitur thesaurorum auri & argenti, & in omnibus pretiosis Ægypti: per Libyam quoque & Æthiopiam transibit.*

43. Il se rendra maître des trésors d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Egypte: il passera au-travers de la Libye & de l'Ethiopie.

44. *Et fama tur-*

44. Il sera troublé par

℣. 40. *expl.* par l'ordre de Dieu.
Ibid. *expl.* le même Antiochus Epiphanès.
℣. 41. *expl.* la Judée devenue si éclatante par les grands prodiges que Dieu y a faits en faveur de son peuple.
Ibid. *expl.* ausquels il ne s'arrêta point, pour aller plus vîte en Judée; ou bien, parcequ'ils lui étoient alliés contre les Juifs. *Synops.*

des nouvelles qui lui viendront de l'orient & de l'aquilon [h]; & il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage.

babit eum ab oriente & ab aquilone : & veniet in multitudine magna ut conterat & interficiat plurimos.

45. Il dressera les tentes de son palais [h] entre les mers sur la montagne celebre & sainte [h]; & il montera jusques au haut de la montagne, & il ne se trouvera personne pour le secourir [h].

45. *Et figet tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclytum & sanctum : & veniet usque ad summitatem ejus, & nemo auxiliabitur ei.*

ỷ. 44. *expl.* Il lui vint alors des nouvelles que les Perses & les Parthes, qui sont à l'orient septentrional de la Judée, s'étoient revoltés contre lui, & entreprenoient sur ses états. Ces nouvelles le troublerent dans le dessein qu'il avoit formé d'exterminer entierement la nation des Juifs, qui avoient levé les armes contre lui sous la conduite de l'illustre Judas Machabée.

ỷ. 45. lettr. *tabernaculum suum Apadno.* Hebr. *tabernacula palatii sui.* Il semble qu'*Apadno* n'est pas un nom propre, aussi les Septante l'ont omis. C'est-à-dire donc qu'il fit planter son pavillon royal, comme s'il avoit été présent en personne, à Emmaüs, entre la mer de Sodome & la mer mediterranée proche de Jerusalem. 1. *Mach. c.* 3. 32. *&c.* 35. *&c.* & 40

Ibid. *expl.* des oliviers.

Ibid. *expl.* car son armée fut défaite, & ayant appris les victoires des Juifs, & la fuite honteuse de Lysias le General de ses troupes, il en conçut une si grande tristesse, qu'il mourut miserablement sans pouvoir fléchir la juste fureur de Dieu par la fausse pénitence dont il se flatta de pouvoir encore le tromper. 1. *Mach. c.* 4. *&* 6. 5. 6.



160.

CHAPITRE XII.

§. 1. *Jugement dernier.*

1. *IN tempore autem illo consurget Michael princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui : & veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo salvabitur populus tuus, omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.*

2. *Et multi de his qui dormiunt in ter-*

1. EN ce tems-là ", Michel le grand Prince s'élevera, lui qui est le protecteur " des enfans de votre peuple, & il viendra un tems qu'on n'en aura jamais vû un semblable jusques alors, depuis que les peuples ont été établis ". En ce tems-là tous ceux de votre peuple qui seront trouvés écrits dans le livre seront sauvés ".

2. Et toute cette multitude " de ceux qui dor-

ỳ. 1. *expl.* C'est-à-dire, que dans le tems des grandes persecutions dont il vient de parler, Michel le Prince du peuple de Dieu en sera toujours le gardien & le protecteur; comme il parut en effet par cette fermeté si genereuse que firent paroître ce grand nombre de vrais fideles qui choisirent de mourir plutôt que de se souiller en violant la loi sainte du Seigneur.

Ibid. lettr *qui stat pro*, &c.

Ibid. *expl.* Ce tems étoit sans doute celui de l'entiere desolation du peuple Juif & de son temple par les Romains. Mais l'Ange qui parle à Daniel ne s'arrête point à particulariser rien de ce qui arriveroit alors aux Juifs : & il passe tout-d'un coup au jugement général & au tems de l'Antechrist.

Ibid. Voyez S. Paul aux Romains ch. 9. 27. 28. & 29.

ỳ. 2. *lettr.* plusieurs de ceux. *Expl.* Ce qui ne s'entend pas comme si tous ne devoient pas ressusciter : mais selon qu'on l'a mis dans le texte, ou en rapportant le mot de *plusieurs* à chacun des deux membres qui suivent immediatement, qui comprennent géneralement tous les morts.

ment dans la poussiere de la terre se réveilleront, Matt. 15. 46. les uns pour la vie éternelle, & les autres pour un opprobre éternel qu'ils auront toujours devant les yeux ".

Sap. 3. 7. 3. Or ceux qui auront été sçavans " brilleront comme les feux du firmament : & ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice, luiront comme des étoiles dans l'éternité.

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermées ", & mettez le sceau sur ce livre jusqu'au tems marqué ; car plusieurs le parcourront ", & la science se multipliera.

ra pulvere, evigilabunt : alii in vitam æternam, & alii in opprobrium ut videant semper.

3. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : & qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

4. *Tu autem, Daniel, claude sermones, & signa librum usque ad tempus statutum : plurimi pertransibunt, & multiplex erit scientia.*

§. 2. *Prédiction sur les derniers tems.*

5. Alors moi Daniel je vis comme deux autres

5. *Et vidi ego Daniel, & ecce quasi*

℣. 2. lettr. *in opprobrium ut videant semper.* Quelques-uns ont lu autrefois dans la Vulgate : *Ut vileant semper*, selon l'Hebreu & le Grec. *Hebr. in opprobrium sempiternum.*

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, les Docteurs & les pasteurs de l'Eglise, qui auront fait & enseigné les commandemens de Dieu.

℣. 4. *expl.* C'est-à-dire, écrivez ceci sans en donner l'éclaircissement : car l'intelligence de ces paroles n'est point pour le tems présent, mais pour le *tems marqué de* Dieu, auquel il a ordonné qu'elles s'accomplissent : & elles ne seront point entendues qu'elles ne soient accomplies, selon la remarque de S. Irenée, *lib. adv. hæres.* 4. c. 43.

Ibid. lettr. *pertransibunt*, vel *percurrent* ; c'est-à-dire, que ce sera alors que plusieurs s'en instruiroient & en recevroient une entiere intelligence.

duo alii stabant : unus hinc super ripam fluminis, & alius inde ex altera ripa fluminis.

hommes qui étoient debout : l'un étoit en deçà sur le bord du fleuve, & l'autre au-delà sur le bord du même fleuve ‖.

6. Et dixi viro qui erat indutus lineis; qui stabat super aquas fluminis ; Usquequò finis horum mirabilium ?

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve ‖ : Quand sera-ce que l'accomplissement de ces prodiges arrivera ?

7. Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cùm elevasset dexteram & sinistram suam in cœlum, & jurasset per viventem in æternum, quia in tempus, & tempora, & dimidium temporis. Et cùm completa fuerit dispersio manûs populi sancti, complebuntur universa hæc.

7. Et j'entendis cet homme qui étoit vêtu de lin, & qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve, qui élevant au ciel la main droite & la main gauche, jura par celui qui vit dans l'éternité, que ce seroit ‖ dans un tems, *deux* tems, & la moitié d'un tems : & que toutes ces choses seroient accomplies, lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple *saint* seroit achevée ‖.

Apoc. 10. 5.

✠. 5. *expl.* C'étoient encore deux autres Anges qui lui apparurent sous la figure de deux hommes. Saint Jerôme croit que c'étoient l'Ange des Perses & l'Ange des Grecs.

✠. 6. *expl.* Il continue de s'adresser à l'Ange Gabriel qui étoit *vêtu de lin*, & qui avoit parlé jusqu'alors. Le fleuve qu'il ne nomme point, étoit le même que celui auprès duquel ce saint Prophete a témoigné qu'il eut cette vision, sçavoir le Tigre

✠. 7. *ex.* en une année, & deux ans & demi ; c'est à-dire, que la desolation du peuple de Dieu, ci-devant prédite, qui devoit arriver sous Antiochus, seroit consommée dans l'espace de trois années & demie, & que la persecution de l'Antechrist figuré par Antiochus, dureroit le même tems. *Vat.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que la fin du monde arriveroit

8. J'entendis ce qu'il disoit, & je ne le compris pas ; & je lui dis : Mon seigneur, qu'arrivera-t-il après cela ?

9. Et il me dit : Allez, Daniel ; car ces paroles sont fermées & sont scellées jusqu'au tems qui a été marqué ″.

10. Plusieurs ″ seront élus, seront rendus blancs & purs, & seront éprouvés comme par le feu. Les impies agiront avec impiété, & tous les impies n'auront point l'intelligence ″ : mais ceux qui seront instruits″ comprendront *la verité des choses*.

11. Depuis le tems que le sacrifice perpetuel aura été aboli, & que l'abomination de la desolation aura été établie, il se

8. Et ego audivi, & non intellexi. Et dixi : Domine mi, quid erit post hæc ?

9. Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt, signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.

10. Eligentur, & dealbabuntur, & quasi ignis probabuntur multi : & impiè agent impii, neque intelligent omnes impii, porrò docti intelligent.

11. Et à tempore cùm ablatum fuerit juge sacrificium, & posita fuerit abominatio in desolationem,

lorsque le peuple Chrétien auroit été répandu dans toute la terre, selon l'oracle même du Fils de Dieu. Matth. 24. 14. Ou selon d'autres, que la fin de tous les maux qu'Antiochus feroit aux Juifs, devoit arriver lorsque l'assemblée de ce peuple saint & consacré au Seigneur auroit été toute dispersée par la fureur extrême de ce Roi impie, comme on le peut voir dans l'histoire des Machabées. Mais ces deux sens peuvent fort bien subsister l'un avec l'autre.

℣. 9. *expl.* jusqu'à leur accomplissement.

℣. 10. *expl.* dans tous les tems de ces differentes persecutions, tant des Juifs que des Chrétiens.

Ibid. *autr*. & nul des impies n'aura l'intelligence.

Ibid. *expl.* dans la science du royaume de Dieu & du salut.

dies mille ducenti nonaginta.

12. Beatus qui expectat, & pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque.

13. Tu autem vade ad præfinitum: & requiesces, & stabis in sorte tua in finem dierum.

passera mille deux cens quatre-vingt-dix jours ||.

12. Heureux celui qui attend, & qui arrive jusqu'à mille trois cens trente-cinq jours ||.

13. Mais pour vous, allez jusqu'au tems qui a été marqué ||, & vous serez en repos, & vous demeurerez dans l'état où vous êtes jusqu'à la fin de vos jours.

Hucusque Danielem in Hebræo volumine legimus. Quæ sequuntur usque ad finem libri, de Theodotionis editione translata sunt.

Ce qui a été mis jusqu'ici de Daniel se trouve dans l'Hebreu. Ce qui suit jusqu'à la fin du livre, a été traduit de l'édition de Theodotion.

Ces paroles sont de saint Jerôme.

ỳ. 11. *expl.* trois ans & demi. Il semble que l'Ange fasse ici particulierement allusion aux trois années & demie que dura la profanation du temple sous Antiochus, & qui reviennent à peu près à ce nombre de 1290. jours. Mais les Peres & presque tous les Interpreres ont cru que cela marquoit principalement le tems de la derniere persecution de l'Antechrist, figurée par celle de l'impie Antiochus.

ỳ. 12. *expl.* qui ne se décourage point dans ses souffrances; mais qui en attend la fin avec une humble patience. Il y a bien de l'apparence que les quarante-cinq jours qui se trouvent ici de plus qu'au vers. précedent, se passerent depuis la purification du temple de Jerusalem jusqu'à la maladie dont Dieu frappa Antiochus, & dont il mourut miserablement. Les Juifs furent alors delivrés non seulement de tous leurs maux, mais aussi de la crainte des maux.

ỳ. 13. *expl.* Pour vous, ô Daniel, comme ces prédictions ne doivent point s'accomplir en votre tems, songez seulement à achever le reste de votre course. Car vous passerez en paix le tems qui vous reste à vivre, & vous demeurerez jusqu'à la fin de votre vie, *ou* jusqu'à une grande vieillesse, dans ce degré d'honneur où Dieu vous a mis.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Histoire de Susanne.*

L'an du monde 3398. avant J.C. 606.

1. IL y avoit un homme qui demeuroit dans Babylone, & son nom étoit Joakim.

2. Il épousa une femme nommée Susanne fille d'Helcias, qui étoit parfaitement belle, & qui craignoit Dieu.

3. Car comme son pere & sa mere étoient justes, ils avoient instruit leur fille selon la loi de Moïse.

4. Or Joakim étoit fort riche ‖, & il avoit un jardin fruitier près de sa maison; & les Juifs alloient souvent chez lui, parcequ'il étoit le plus considerable de tous.

5. On avoit établi pour juges cette année-là deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur a parlé lorsqu'il a dit: Que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieil-

1. *ET erat vir habitans in Babylone, & nomen ejus Joakim.*

2. *Et accepit uxorem nomine Susannam, filiam Helciæ, pulchram nimis, & timentem Deum:*

3. *parentes enim illius, cùm essent justi, erudierunt filiam suam secundùm legem Moysi.*

4. *Erat autem Joakim dives valdè, & erat ei pomarium vicinum domui suæ: & ad ipsum confluebant Judæi, eò quòd esset honorabilior omnium.*

5. *Et constituti sunt de populo duo senes judices in illo anno, de quibus locutus est Dominus: Quia egressa est iniquitas de Babylone à*

℣. 4. *expl.* Un Interprete dit que Joakim pouvoit bien être du nombre de ceux qui avoient été emmenés à Babylone par Nabuchodonosor avec le roi Joakim la troisiéme année de son regne, non en qualité de captif, mais comme ôtage: & au bien desquels on n'avoit point touché. *Tirin.*

senioribus judicibus, qui videbantur regere populum.

lards qui étoient juges, & qui sembloient conduire le peuple ".

6. Isti frequentabant domum Joakim, & veniebant ad eos omnes qui habebant judicia.

6. Ces vieillards alloient d'ordinaire à la maison de Joakim, & tous ceux qui avoient des affaires à juger, venoient les y trouver ".

7. Cùm autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, & deambulabat in pomario viri sui.

7. Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé, Susanne entroit & se promenoit dans le jardin de son mari.

8. Et videbant eam senes quotidie ingredientem, & deambulantem: & exarserunt in concupiscentiam ejus:

8. Ces vieillards l'y voyoient entrer & se promener tous les jours; & ils conçurent une ardente passion pour elle.

9. & everterunt sensum suum, & declinaverunt oculos suos ut non viderent

9. Leurs sens en furent pervertis ", & ils détournerent leurs yeux pour ne point voir le ciel,

ẏ. 5. *expl.* On ne sçait de quel Prophete ces paroles sont tirées. Les Juifs croient que le sens est de Jeremie 29. 22. & ils nomment ces deux vieillards Achab & Sedecias. Un Interprete tâche aussi d'établir ce sentiment.

ẏ. 6. *expl.* Comme les Juifs n'avoient point de Palais ou de Cour à Babylone, ils avoient destiné la maison de Joakim pour y juger les differends qui survenoient entre ceux de leur nation, sans doute du consentement des rois de Babylone. Mais il n'étoit resté entre eux qu'une ombre de gouvernement. Ainsi ces vieillards *sembloient* plutôt *conduire le peuple*, comme il est marqué au v. précedent, qu'ils ne le conduisoient veritablement: parcequ'ils étoient tous ensemble sous la conduite ou la tyrannie de leurs ennemis. Saint Jerôme croit que l'Ecriture a voulu marquer l'injustice de ces juges lorsqu'elle a dit, qu'*ils sembloient conduire le peuple*.

ẏ. 9. *lettr.* Ils renverserent leurs sens.

& pour ne se point souvenir des justes jugemens *de Dieu* [ll].

cœlum, neque recordarentur judiciorum justorum.

10. Ils étoient donc tous deux blessés de l'amour de Susanne; & néanmoins ils ne s'entredirent point le sujet de leurs peines :

10. *Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt sibi vicissim dolorem suum :*

11. car ils rougissoient de se découvrir l'un à l'autre leur passion criminelle, ayant dessein de corrompre cette femme.

11. *erubescebant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea :*

12. Et ils observoient tous les jours avec grand soin le tems où ils la pourroient voir. Un jour l'un dit l'autre :

12. *& observabant quotidie sollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum :*

13. Allons-nous-en chez nous, parcequ'il est tems de dîner : & étant sortis, ils se separerent l'un de l'autre.

13. *Eamus domum, quia hora prandii est. Et egressi recesserunt à se.*

14. Mais revenant aussitôt, ils se rencontrerent; & après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'entr'avouerent leur passion; & alors ils convinrent de prendre le tems où ils pourroient

14. *Cumque revertissent, venerunt in unum : & sciscitantes ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam : & tunc in communi statuerunt tempus, quan-*

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils s'abandonnerent volontairement à un amour déreglé qui leur renversa la raison; & que malgré la lumiere de la verité, qui se présentoit à eux pour les détourner d'un si grand crime, ils retirerent leurs yeux de la vûe du ciel, d'où Dieu les consideroit, & effacerent de leur esprit le souvenir de ses justes jugemens.

do

do eam possent invenire solam. trouver Susanne seule.

§. 2. *Deux vieillards tentent Susanne.*

15. *Factum est autem, cùm observarent diem aptum, ingressa est aliquando sicut heri & nudiustertiùs, cum duabus solis puellis, voluitque lavari in pomario, æstus quippe erat.*

15. Lorsqu'ils observoient un jour propre *pour leur dessein* ", il arriva que Susanne entra dans le jardin selon sa coutume ", étant accompagnée de deux filles seulement, & qu'elle voulut se baigner, parcequ'il faisoit chaud.

16. *& non erat ibi quisquam, præter duos senes, absconditos, & contemplantes eam.*

16. Et il n'y avoit alors personne que les deux vieillards qui étoient cachés, & qui la regardoient.

17. *Dixit ergo puellis: Afferte mihi oleum, & smigmata, & ostia pomarii claudite, ut laver.*

17. Alors Susanne dit à ses filles: Apportez-moi de l'huile de parfum, & des pommades, & fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. *Et fecerunt sicut præceperat, clauseruntque ostia pomarii, & egressæ sunt per posticum, ut afferrent quæ jusserat: nesciebantque senes intus esse absconditos.*

18. Ses filles firent ce qu'elle leur avoit commandé: elles fermerent les portes du jardin, & elles sortirent par une porte de derriere pour apporter ce que Susanne leur avoit dit: & elles ne sçavoient point que les vieillards fussent cachés au-dedans du jardin.

ỳ. 15. *autr.* observoient une occasion favorable. *Expl.* à leur dessein.

Ibid. *lettr.* comme hier & avant-hier.

19. Aussi-tôt que les filles furent sorties, les deux vieillards accoururent à Susanne, & lui dirent :

19. *Cùm autem egressæ essent puellæ surrexerunt duo senes & accurrerunt ad eam, & dixerunt :*

20. Les portes du jardin sont fermées, personne ne nous voit, & nous brûlons de passion pour vous : rendez vous donc à notre desir, & faites ce que nous voulons".

20. *Ecce ostia pomarii clausa sunt, & nemo nos videt, & nos in concupiscentia tui sumus : quam ob rem assentire nobis & commiscere nobiscum.*

21. Que si vous ne le voulez pas, nous porterons témoignage contre vous, & nous dirons qu'il y avoit un jeune homme avec vous ; & que c'est pour cela que vous avez renvoyé vos filles.

21. *Quòd si nolueris, dicemus contra te testimonium, quòd fuerit tecum juvenis & ob hanc causam emiseris puellas à te*

22. Susanne jetta un profond soupir, & leur dit : Je ne voi que peril & qu'angoisse de toutes parts. Car si je fais ce que vous desirez, je suis morte" ; & si je ne le fais point, je n'échaperai pas de vos mains.

22. *Ingemuit Susanna, & ait : Angustiæ sunt mihi undique : si enim hoc egero, mors mihi est si autem non egero non effugiam manus vestras.*

23. Mais il m'est meilleur de tomber entre vos mains sans avoir commis le mal, que de pecher en la présence du Seigneur.

23. *Sed meliùs est mihi absque opere incidere in manus vestras, quàm peccare in conspectu Domini.*

℣. 20. lettr. *& commiscere nobiscum.*
℣. 22. *expl.* devant Dieu.

24. *Et exclamavit voce magnâ Susanna : exclamaverunt autem & senes adversus eam.*

24. Susanne aussi-tôt jetta un grand cri ″, & les vieillards crierent aussi contre elle.

25. *Et cucurrit unus ad ostia pomarii, & aperuit.*

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin, & l'ouvrit ″.

26. *Cùm ergo audissent clamorem famuli domûs in pomario, irruerent per posticum ut viderent quidnam esset.*

26. Les serviteurs de la maison ayant entendu crier dans le jardin, y coururent par la porte de derriere pour voir ce que c'étoit.

27. *Postquàm autem senes locuti sunt, erubuerunt servi vehementer: quia numquam dictus fuerat sermo hujuscemodi de Susanna.*

27. Et les vieillards le leur ayant dit, ces serviteurs en furent extrémement surpris ″; parcequ'on n'avoit jamais rien dit de semblable de Susanne.

§. 3. *Susanne est accusée & condannée.*

28. *Et factâ est dies crastina: cumque venisset populus ad Joakim virum ejus, venerunt & duo presbyteri pleni iniquâ cogitatione adversus Susannam, ut interficerent eam.*

28. Le lendemain le peuple étant venu en la maison de Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins de la resolution criminelle qu'ils avoient formée contre Susanne pour lui faire perdre la vie.

℣. 24. *expl.* Pour faire venir du secours contre ces infames vieillards. Elle crie, dit S. Chrysostome, pour appeller des témoins de leur impudence, & ils crient en même-tems, pour couvrir leur crime & accabler son innocence.

℣. 25. *expl.* comme s'il avoit voulu poursuivre l'adultere; ou pour feindre qu'il étoit entré par cette porte-là.

℣. 27. lettr. *erubuerunt vehementer*; ils furent couverts de honte.

29. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez querir Susanne fille de Helcias, femme de Joakim.

29. Et dixerunt coram populo : Mittite ad Susannam filiam Helcia, uxorem Joakim.

30. On y envoya aussi-tôt ; & elle vint accompagnée de son pere & de sa mere, de ses enfans, & de toute sa famille.

30. Et statim miserunt : & venit cum parentibus, & filiis, & universis cognatis suis.

31. Susanne avoit une delicatesse dans le teint & une beauté toute extraordinaire.

31. Porrò Susanna erat delicata nimis, & pulchrâ specie.

32. Et comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile [a], ces méchans commanderent qu'on le lui ôtât, afin qu'ils se satisfissent au-moins en cette maniere par la vûe de sa beauté.

32. At iniqui illi jusserunt ut discooperiretur (erat enim cooperta) ut vel sic satiarentur decore ejus.

33. Tous ses parens répandoient des larmes, & tous ceux qui l'avoient connue auparavant.

33. Flebant igitur sui, & omnes qui noverant eam.

34. Alors ces deux vieillards se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête

34. Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas

ỳ. 32. *expl.* Tertullien assure que c'étoit une coutume si bien établie parmi les Juifs, que les femmes se couvrissent la tête d'un voile, qu'on les connoissoit à cette marque. Mais Susanne avoit ici, dit le même auteur, une autre raison de voiler son visage : car elle venoit comme coupable, & couverte de confusion à cause du crime énorme qu'on lui imputoit : peut-être aussi craignoit-elle de plaire de nouveau à quelque personne.

super caput ejus.

de Susanne ",

35. *Quæ flens suspexit ad cœlum : erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.*

35. qui leva en pleurant les yeux au ciel, parceque son cœur avoit une ferme confiance au Seigneur.

36. *Et dixerunt presbyteri : Cùm deambularemus in pomario soli, ingressa est hæc cum duabus puellis ; & clausit ostia pomarii, & dimisit à se puellas.*

36. Et ces vieillards dirent : Lorsque nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est venue avec deux filles ; & ayant fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé ses filles.

37. *Venitque ad eam adolescens, qui erat absconditus, & concubuit cum ea.*

37. Et un jeune homme qui étoit caché, est venu, & a commis le crime avec elle.

38. *Porrò nos cùm essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, & vidimus eos pariter commisceri.*

38. Nous étions alors dans un coin du jardin ; & voyant cette méchante action, nous sommes courus à eux, & nous les avons vûs dans cette infamie.

39. *Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, & apertis ostiis exilivit.*

39. Nous n'avons pu prendre le jeune homme, parcequ'il étoit plus fort que nous ; & qu'ayant ouvert la porte, il s'est sauvé.

40. *Hanc autem cùm apprehendisse-*

40. Mais pour elle, l'ayant prise, nous lui

℣. 34. *expl.* Selon la coutume du payis & l'ordonnance de la loi, *Levit.* 24. 14. qui vouloit sans doute marquer par là, que ceux qui rendoient témoignage contre le coupable, le déclaroient une victime dévouée à la mort, & s'engageoient en même-tems à rendre compte au Seigneur de la verité de leur déposition.

§. 4. *Daniel fait revoir le procès de Susanne.*

44. *Exaudivit autem Dominus vocem ejus.*

44. Le Seigneur exauça sa priere ‖.

45. *Cumque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus spiritum Sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel:*

45. Et lorsqu'on la conduisoit à la mort, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant ‖ nommé Daniel,

46. *& exclamavit voce magnâ: Mundus ego sum à sanguine hujus.*

46. qui cria à haute voix: Je suis innocent du sang de cette femme ‖.

47. *Et conversus omnis populus ad eum, dixit: quis est iste sermo quem tu locutus es?*

47. Tout le peuple se tourna vers lui, & lui dit: Que veut dire cette parole que vous venez de prononcer?

48. *Qui cùm staret in medio eoru[illegible], ait: Sic fat[illegible] rael, non jud[illegible] neque quod verum est cognoscentes, condemnastis filiam Israel?*

48. [illegible] se tenant deb[illegible] u milieu d'eux, [illegible] Etes-vous si in[illegible], enfans d'Israel, que d'avoir ainsi, sans juger & sans connoître la verité, condanné une fille d'Israel?

49. *Revertimini ad judicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversus eam.*

49. Retournez pour la juger de nouveau, parcequ'ils ont porté un faux témoignage contre elle.

50. *Reversus est er-*

50. Le peuple retourna

℣. 44. *lettr.* sa voix.

℣. 45. *expl.* qui n'avoit alors que douze ans. *Ignat. mart. Sulpit. Sever.*

℣. 46. *expl.* Je ne consens point à sa mort.

donc en grande hâte //, & les vieillards dirent à Daniel : Venez, & prenez votre place au milieu de nous, & instruisez-nous, parceque Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse //.

go populus cum festinatione, & dixerunt ei senes : Veni, & sede in medio nostrûm, & indica nobis : quia tibi Deus dedit honorem senectutis.

§. 5. *Les vieillards sont condannés.*

51. Daniel dit au peuple : Separez-les l'un de l'autre, & je les jugerai.

51. *Et dixit ad eos Daniel : Separate illos ab invicem procul, & dijudicabo eos.*

52. Ayant donc été séparés l'un de l'autre ; Daniel appella l'un d'eux, & lui dit : Homme qui avez vieilli dans le mal, les pechés que vous avez commis autrefois, sont retombés maintenant sur vous // ;

52. *Cùm ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, & dixit ad eum : Inveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua, quæ operabaris priùs :*

53. vous qui rendiez des jugemens injustes, qui opprimiez les innocens, & qui sauviez les coupables, quoique le

53. *judicans judicia injusta, innocentes opprimens, & dimittens noxios, dicente Domino : Inno-*

℣. 50. *expl.* Dieu qui est le maître des cœurs, remua sans doute ceux de ce peuple, & leur fit faire attention à ce qu'ils venoient d'entendre.

Ibid. *expl.* Cela peut bien être dit ironiquement par des gens, qui outrés de voir un enfant s'élever contre eux, se railloient de lui par ces paroles piquantes, quoique civiles en apparence.

℣. 52. *expl.* Parcequ'en effet la justice du Seigneur l'ayant attendu jusques alors avec patience, alloit enfin mettre au jour sa conscience criminelle, & punir ses iniquités venues à leur comble.

centem & justum non interficies.

Seigneur ait dit : Vous ne *Exod.*
ferez point mourir l'in- *23. 4.*
nocent & le juste.

54. *Nunc ergo si vidisti eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino.*

54. Maintenant donc, si vous avez surpris cette femme, dites-*moi* sous quel arbre vous les avez vû parler ensemble ? Il lui répondit : Sous un lentisque ᵛ.

55. *Dixit autem Daniel ; Rectè mentitus es in caput tuum : ecce enim angelus Dei acceptâ sententiâ ab eo, scindet te medium.*

55. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber sur votre tête. Car voilà l'Ange qui sera l'executeur de l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre vous, & qui vous coupera en deux ᵛ.

56. *Et amoto eo, jussit venire alium, & dixit ei : Semen Chanaan, & non Juda, species decepit*

56. Après l'avoir fait retirer, il commanda qu'on fit venir l'autre ; & il lui dit : Race de Chanaan ᵛ, & non de

ỷ. 54. *expl.* arbre d'où découle le mastic. *Colum.*

ỷ. 55. *ex.* le mot grec *σχίσει* coupera, a rapport à *σχῖνος*, le nom grec de l'arbre que nous nommons *lentisque*. Comme l'allusion qui se trouve entre ces deux mots en grec, ne se trouve point de même dans ceux de l'Hebreu & du Chaldaïque, qui étoit la langue que parloit Daniel ; cela a donné lieu à quelques auteurs de vouloir douter de la verité de cette histoire, comme n'étant pas canonique. Mais un habile auteur resoud cette difficulté, en disant, qu'il n'est pas necessaire à un historien, pour être fidele, de rapporter les propres paroles & les propres mots dont se sont servis ceux qu'il fait parler ; pourvû qu'il ne s'éloigne point de leur sens, comme l'on voit que les saints Evangelistes eux-mêmes sont souvent assez differens entre eux pour les paroles, quoiqu'ils s'accordent indubitablement dans le fond des choses. *Voyez la note du vers. 63.*

ỷ. 56. *expl.* C'est-à-dire, vous qui êtes digne d'être plu-

Juda, la beauté vous a surpris, & la passion vous a perverti le cœur.

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israel ; & elles ayant peur de vous, vous parloient : mais la fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.

58. Maintenant donc, dites-moi sous quel arbre vous les avez surpris lorsqu'ils se parloient. Il lui répondit : Sous un chêne ″.

59. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber maintenant sur votre tête. Car l'Ange du Seigneur est tout prêt, & tient l'épée pour vous couper ″ par le milieu du corps, & pour vous faire mourir tous deux.

60. Aussi-tôt tout le peuple jetta un grand cri, & ils benirent Dieu qui sauve ceux qui esperent en lui ;

61. & ils s'éleverent contre les deux vieil-

te, & concupiscentia subvertit cor tuum :

57. *Sic faciebatis filiabus Israel, & illa timentes loquebantur vobis : sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.*

58. *Nunc ergo dic mihi, sub qua arbore comprehenderis eos loquentes sibi? Qui ait : Sub prino.*

59. *dixit autem ei Daniel : Rectè mentitus es & tu in caput tuum : manet enim angelus Domini, gladium habens ut secet te medium, & interficiat vos.*

60. *Exclamavit itaque omnis cœtus voce magnâ, & benedixerunt Deum, qui salvat sperantes in se.*

61. *Et consurrexerunt adversus duos*

tôt descendu de la race maudite de Chanaan, que de la race benite des Juifs. *Voyez Ezech.* 16. 2. 3. 45.

ỳ. 58. lettr. *sub prino. Expl.* espece de chêne.

ỳ. 59. *expl.* le mot grec πρίσαι couper, a rappport à πρῖνος, le nom grec de l'arbre.

presbyteros (convicerat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium) feceruntque eis sicut malè egerant adversus proximum,

lards, parceque Daniel les avoit convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage ; & il leur firent souffrir le même mal qu'ils avoient voulu faire à leur prochain ",

62. *ut facerent secundùm legem Moysi: & interfecerunt eos, & salvatus est sanguis innoxius in die illa.*

62. pour executer la loi de Moïse. Ainsi ils les firent mourir, & le sang innocent fut sauvé en ce jour-là. Deut. 19. 18. 19.

63. *Helcias autem & uxor ejus laudaverunt Deum pro filia sua Susanna, cum Joakim marito ejus, & cognatis omnibus: quia non esset inventa in ea res turpis.*

63. Helcias & sa femme rendirent graces à Dieu pour Susanne leur fille, avec Joakim son mari, & tous ses parens, de ce qu'il ne s'étoit trouvé rien en elle qui blessât l'honnêteté ".

64. *Daniel autem*

64. Quant à Daniel de-

" ℣. 61. *expl.* Il semble que ce fut par une espece de sédition que ces deux vieillards furent lapidés, comme le furent depuis S. Etienne & S. Jacque Evêque de Jerusalem. La loi de Moïse qu'ils executerent, est celle qui est marquée dans le Deuteronome chap 19. 18. où il est ordonné que le faux-témoin doit être traité comme il avoit dessein de traiter son frere, & ôté du milieu du peuple.

℣. 63. *expl.* Plusieurs auteurs anciens & modernes ont douté de la verité de l'histoire de Susanne. Tant parcequ'elle ne se trouve pas dans l'Hebreu, que parcequ'elle ne peut être arrivée, comme ils le prétendent faussement, dans la jeunesse de Daniel. Mais comme la plûpart des saints Peres, S. Clement, Tertullien, S. Cyprien, S. Augustin, S. Basile, S. Ambroise, S. Jean-Chrysostome, S. Gregoire de Nazianze, Avitus, S. Fulgence, Bede & plusieurs autres louent cette histoire, & que le saint Concile de Trente la reconnoît pour canonique, il n'est plus permis d'en douter, non plus que des histoires rapportées dans le chapitre suivant, contre lesquelles on fait quelques objections.

puis ce jour-là & dans la suite du tems, il devint grand devant le peuple ".

65. Et le roi Astyagès ayant été joint à ses peres par la mort ", Cyrus de Perses lui succeda au royaume ".

factus est magnus in conspectu populi, à die illa, & deinceps.

65. Et rex Astyages appositus est ad patres suos, & suscepit Cyrus Perses regnum ejus.

ỷ. 64. *expl.* Il paroît par là, que l'histoire de Susanne est arrivée avant que Daniel se fût rendu celebre par l'explication du songe de Nabuchodonosor.

ỷ. 65. *autr.* dans la suite du tems la mort réunit Astyagès à ses peres, & Cyrus, &c.

Ibid. *expl.* Astyagès étoit ayeul maternel de Cyrus, dont il est dit qu'il lui succeda, parceque pendant le regne même de Darius son oncle & son beau-pere & fils d'Astyagès, il portoit sous lui la meilleure partie du poids de ce grand empire. Or quand Daniel parle ici de la mort d'Astyagès, il passe tout d'un-coup de l'année 3398. en laquelle ce qu'il a dit de Susanne est arrivé, à l'année 3444. qui fut celle où Astiagès mourut. Quelques-uns ont cru que le Prophete a voulu marquer obscurément, en parlant du regne de Cyrus, que la gloire dont il jouit sous plusieurs Rois, & qui demeura quelques années un peu obscurcie, lui fut rendue sous ce Prince, qui le rétablit dans son premie rang, & dans les premieres dignités de son empire.



CHAPITRE XIV.

§. 1. *Daniel prouve que Bel n'est pas un Dieu.*

1. *ERat autem Daniel conviva regis, & honoratus super omnes amicos ejus.*

1. DAniel mangeoit à la table du Roi ", & le Roi l'avoit élevé en honneur au-dessus de tous ceux qui étoient aimés de lui.

2. *Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel : & impendebantur in eo per dies singulos similæ artabæ duodecim, & oves quadraginta, vinique amphoræ sex.*

2. Les Babyloniens avoient alors une idole nommée Bel, pour laquelle on sacrifioit tous les jours douze mesures " de farine du plus pur froment, quarante brebis & six grands vases " de vin.

3. *Rex quoque colebat eum, & ibat per singulos dies adorare eum : porrò Daniel adorabat Deum suum. Dixitque ei rex : Quare non adoras Bel ?*

3. Le Roi honoroit aussi cette idole, & il alloit tous les jours l'adorer ". Mais Daniel adoroit son Dieu ; & le Roi lui dit : Pourquoi n'adorez-vous point Bel ?

✠. 1. *expl.* Ce Roi étoit Evilmerodach, auprès duquel Daniel fut dans les mêmes honneurs qu'il avoit été sous Nabuchodonosor pere de ce Prince. Ainsi cette histoire peut être arrivée vers l'an du monde 3442. au commencement du regne d'Evilmerodach, & lorsque Daniel avoit environ cinquante-six ans.

✠. 2. lettr. *artabæ* ; mesure qui contenoit 72. setiers, ou six muids. *Vatab.*

Ibid. lettr. *amphoræ* ; mesure qui contenoit 48. setiers, dont chacun étoit de 20. onces pesant, d'eau ou de vin. *Menoch.*

✠. 3. *expl.* Il n'y avoit que les rois des Chaldéens qui adorassent Bel.

4. Daniel répondit au Roi : Parceque je n'adore point les idoles qui sont faites de la main des hommes, mais le Dieu vivant qui a créé le ciel & la terre, & qui tient en sa puissance tout ce qui a vie *.

4. *Qui respondens ait ei : Quia non colo idola manufacta, sed viventem Deum qui creavit cœlum & terram, & habet potestatem omnis carnis.*

5. Le Roi dit à Daniel : Croyez-vous que Bel ne soit pas un dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il mange & combien il boit chaque jour ?

5. *Et dixit rex ad eum : Non videtur tibi esse Bel vivens deus ? An non vides quanta comedat & bibat quotidie ?*

6. Daniel lui répondit en souriant : O Roi, ne vous y trompez pas ; Ce Bel est de boue au-dedans, & d'airain au-dehors, & il ne mangea jamais *.

6. *Et ait Daniel arridens : Ne erres, rex ; iste enim intrinsecùs luteus est, & forinsecùs æreus, neque comêdit aliquando.*

7. Alors le Roi entrant en colere, appella les Prêtres de Bel, & leur dit : Si vous ne me dites qui est celui qui mange tout ce qui s'employe pour Bel, vous mourrez.

7. *Et iratus rex vocavit sacerdotes ejus, & ait eis : Nisi dixeritis mihi, quis est qui comedat impensas has, moriemini.*

℣. 4. *lettr.* toute chair.

℣. 6. *expl.* Quel étrange aveuglement de l'impieté d'un Roi idolâtre, qu'on soit obligé de lui prouver que son dieu ne mange point, pour le convaincre qu'il n'est pas Dieu ; comme si la necessité de manger étoit une preuve de la divinité : & comme si au-contraire il n'eût pas été plus raisonnable pour prouver la divinité du dieu de ce Prince, de prouver ainsi que l'a fait un grand Roi, que Dieu *n'a besoin d'aucun de nos biens.* Ps. 15. 2.

8. *Si autem ostenderitis quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blasphemavit in Bel. Et dixit Daniel regi : Fiat juxta verbum tuum.*

8. Mais si vous me faites voir que c'est Bel qui mange toutes ces viandes, Daniel mourra, parcequ'il a blasphémé " contre Bel. Daniel dit au Roi : Qu'il soit fait selon votre parole.

9. *Erant autem sacerdotes Bel septuaginta, exceptis uxoribus, & parvulis, & filiis. Et venit rex cum Daniele in templum Bel.*

9. Or il y avoit soixante & dix Prêtres de Bel, sans leurs femmes, leurs enfans, & leurs petits enfans. Le Roi alla avec Daniel au temple de Bel;

10. *Et dixerunt sacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras, & tu, rex, pone escas, & vinum misce, & claude ostium, & signa annulo tuo :*

10. & les Prêtres de Bel lui dirent : Nous allons sortir dehors, & vous, ô Roi, faites mettre les viandes & servir le vin; fermez la porte du temple, & la cachetez de votre anneau " :

10. *& cùm ingressus fueris manè, nisi inveneris omnia comesta à Bel, morte moriemur, vel Daniel qui mentitus est*

11. & demain au matin, lorsque vous entrerez, si vous ne trouvez que Bel aura tout mangé, nous mourrons tous, ou bien Daniel mourra,

℣. 8. *autr.* pour avoir blasphemé.

℣. 10. *expl.* Cette conduite dans des Prêtres, & cette insigne imposture dans des personnes consacrées au ministere qui regarde le culte d'un dieu, paroît quelque chose de si indigne & de si horrible, qu'on ne peut être étonné de la rigueur avec laquelle le Roi punit dans la suite une fourbe si détestable : car rien n'est plus criminel, que d'user de tromperies en fait de religion, pour surprendre la simplicité des peuples.

pour avoir rendu un faux témoignage contre nous.

adversum nos.

12. Ils parloient ainsi *de lui* avec mépris ", & se tenoient assurés, parcequ'ils avoient fait sous la table de l'autel une entrée secrette par laquelle ils venoient toujours, & mangeoient ce qu'on avoit servi pour Bel.

12. *Contemnebant autem, quia fecerant sub mensa absconditum introitum, & per illum ingrediebantur semper, & devorabant ea.*

§. 2. *Daniel fait voir la fourberie des prêtres de Bel.*

13. Après donc que les Prêtres furent sortis, le Roi mit les viandes devant Bel, & Daniel commanda à ses gens d'apporter de la cendre, & il la répandit par tout le temple devant le Roi, la faisant passer par un crible. Ils sortirent ensuite, & fermerent la porte du temple; & l'ayant scellée du cachet du Roi, ils s'en allerent.

13. *Factum est igitur postquàm egressi sunt illi, rex posuit cibos ante Bel: præcepit Daniel pueris suis, & attulerunt cinerem, & cribravit per totum templum coram rege: & egressi clauserunt ostium, & signantes annulo regis abierunt.*

14. Les Prêtres entrerent durant la nuit selon leur coutume, avec leurs femmes & leurs enfans, & mangerent & burent tout ce qui avoit été servi.

14. *Sacerdotes autem ingressi sunt nocte, juxta consuetudinem suam, & uxores, & filii eorum: & comederunt omnia, & biberunt.*

15. Le Roi se leva dès la pointe du jour, & Da-

15. *Surrexit autem rex primo diluculo,*

ỳ. 12. *autr.* Ils ne faisoient pas de cas de tout cela.

& Daniel cum eo.

niel *vint au temple* avec lui.

16. *Et ait rex : Salvane sunt signacula, Daniel? Qui respondit : Salva, rex.*

16. Le Roi lui dit : Daniel, le sceau est-il en son entier ? Daniel répondit : O Roi, le sceau est tout entier.

17. *Statimque cùm operuisset ostium, intuitus rex mensam, exclamavit voce magnâ : Magnus es, Bel, & non est apud te dolus quisquam.*

17. Aussi-tôt le Roi ayant ouvert la porte, & voyant la table de l'autel, jetta un grand cri, en disant : Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie ‖.

18. *Et risit Daniel, & tenuit regem ne ingrederetur intrò, & dixit : Ecce pavimentum, animadverte cujus vestigia sint hæc.*

18. Daniel commença à rire, & retenant le Roi afin qu'il n'avançât pas plus avant, il lui dit : Voyez le pavé ; considerez de qui sont ces traces de pieds.

19. *Et dixit rex : Video vestigia virorum, & mulierum, & infantium. Et iratus est rex.*

19. Je voi, dit le Roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes, & de petits enfans. Et il entra dans une grande colere.

20. *Tunc apprehendit sacerdotes, & uxores, & filios eorum : & ostenderunt ei abscondita ostiola per quæ ingrediebantur, & consumebant quæ erant super mensam.*

20. Il fit alors arrêter les Prêtres, leurs femmes & leurs enfans, & ils lui montrerent les petites portes secrettes par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui étoit sur la table.

✠. 17. *autr.* il n'y a point de tromperie à votre égard.

21. Le Roi les fit donc mourir, & il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa & son temple.

21. *Occidit ergo illos rex, & tradidit Bel in potestatem Danielis: qui subvertit eum, & templum ejus.*

§. 3. *Daniel fait mourir un dragon.*

22. Il se trouva aussi en ce lieu-là un grand dragon ‖ que les Babyloniens adoroient;

22. *Et erat draco magnus in loco illo, & colebant eum Babylonii;*

23. & le Roi dit à Daniel: Vous ne pouvez pas dire présentement que celui-ci ne soit un Dieu vivant: Adorez-le donc.

23. *& dixit rex Danieli: Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens: adora ergo eum.*

24. Daniel lui répondit: J'adore le Seigneur mon Dieu, parceque c'est lui qui est un Dieu vivant, mais celui-ci n'est point un Dieu vivant.

24. *Dixitque Daniel: Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens, iste autem non est Deus vivens.*

25. Que s'il vous plaît, ô Roi, de me le permettre, je tuerai ce dragon, sans me servir ni d'épée ni de bâton. Le Roi lui dit: Je vous le permets.

25. *Tu autem, rex, da mihi potestatem, & interficiam draconem absque gladio & fuste. Et ait rex: Do tibi.*

26. Daniel prit donc de la poix, de la graisse, & du poil, & ayant fait

26. *Tulit ergo Daniel picem, & adipem, & pilos, & co-*

ỳ. 22. *expl.* C'étoit une espece de serpent. S. Augustin a remarqué, que le démon depuis qu'il trompa nos premiers parens sous la forme d'un serpent, avoit encore accoutumé de se revêtir souvent de cette figure pour séduire les hommes. *Aug. lib. 11. de Gen. ad litt. c. 28.*

xit pariter : fecitque massas, & dedit in os draconis, & diruptus est draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.

cuire tout cela ensemble, il en fit des masses qu'il jetta dans la gueule du dragon ; & le dragon creva ". Et Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez.

27. *Quod cùm audissent Babylonii, indignati sunt vehementer, & congregati adversùm regem, dixerunt : Judæus factus est rex : Bel destruxit, draconem interfecit, & sacerdotes occidit.*

27. Les Babyloniens ayant appris ceci, en conçurent une extrême colere ; & s'étant assemblés contre le Roi, ils dirent: Le Roi est devenu Juif ", il a renversé Bel, il a tué le dragon, & il a fait mourir les Prêtres.

28. *Et dixerunt cùm venissent ad regem : Trade nobis Danielem, alioquin interficiemus te, & domum tuam.*

28. Etant donc venus trouver le Roi, ils lui dirent : Abandonnez-nous Daniel, ou autrement nous vous ferons mourir avec toute votre maison.

§. 4. *Daniel jetté dans la fosse aux lions.*

29. *Vidit ergo rex quòd irruerent in eum vehementer, & necessitate compulsus tradidit eis Danielem.*

29. Le Roi voyant qu'ils le pressoient avec tant de violence, & étant contraint par la necessité, leur abandonna Daniel.

30. *Qui miserunt eum in lacum leo-*

30. Ils le jetterent aussitôt dans la fosse des lions,

ỳ. 26. *expl.* Ces masses n'avoient pas, selon les auteurs, une vertu specifique pour tuer le dragon ; mais s'arrêtant à son gosier naturellement étroit, elles lui couperent la respiration & l'étoufferent.

ỳ. 27. *autr.* Ce Juif est devenu Roi. *Expl.* Il fait tout impunément.

& il y demeura six jours ". *num, & erat ibi diebus sex.*

31. Il y avoit dans la fosse sept lions, & on leur donnoit chaque jour deux corps " avec deux brebis; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils devorassent Daniel. *31. Porrò in lacu erant leones septem, & dabantur eis duo corpora quotidie, & duæ oves: & tunc non data sunt eis, ut devorarent Danielem.*

32. En ce même tems le prophete Habacuc étoit en Judée "; & ayant apprêté du potage, il le mit avec du pain trempé dans un vase, & l'alloit porter dans le champ à ses moissonneurs. *32. Erat autem Habacuc propheta in Judæa: & ipse coxerat pulmentum, & intriverat panes in alveolo, & ibat in campum ut ferret messoribus.*

33. L'Ange du Seigneur dit à Habacuc: Portez à Babylone le dîner que vous avez, pour le donner à Daniel qui est dans la fosse des lions. *33. Dixitque angelus Domini ad Habacuc: Fer prandium, quod habes, in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum.*

34. Habacuc répondit: Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone; & je ne sçai où est la fosse. *34. Et dixit Habacuc: Domine, Babylonem non vidi, & lacum nescio.*

Ezech. 8. 3. 35. Alors l'Ange du *35. Et apprehendit*

ỳ. 30. *expl.* Il avoit alors environ 57. ans.

ỳ. 31. *expl.* Le sens est, qu'on leur donnoit deux brebis toutes entieres, *ou* deux corps d'animaux qui étoient morts, ou de criminels condannés à la mort, sans compter deux brebis en vie: car le lion aime une proie vivante qu'il puisse déchirer avec ses ongles. *Menoch. Tirin.*

ỳ. 32. *expl.* C'est, selon S. Jerôme & quelques autres, le huitiéme entre les petits Prophetes. Il étoit alors en Judée, où Nabuchodonosor avoit laissé du menu peuple pour cultiver la terre.

eum angelus Domini in vertice ejus, & portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum in impetu spiritûs sui.

Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux ″, il le porta avec la vîtesse & l'activité d'un esprit *céleste* jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse des lions.

36. *Et clamavit Habacuc, dicens: Daniel serve Dei, tolle prandium quod misit tibi Deus.*

36. Et Habacuc dit avec un grand cri: Daniel serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé.

37. *Et ait Daniel: Recordatus es mei, Deus, & non dereliquisti diligentes te.*

37. Daniel répondit: O Dieu, vous vous êtes souvenu de moi, & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment ″.

38. *Surgensque Daniel comedit. Porrò angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.*

38. Et se levant il mangea. Mais l'Ange du Seigneur remit ″ aussi tôt Habacuc dans le même lieu où il l'avoit pris.

39. *Venit ergo rex die septimo, ut lugeret Danielem: & venit ad lacum, & introspexit, & ecce Daniel sedens in medio leonum.*

39. Le septiéme jour le Roi vint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la fosse il regarda dedans, & il vit Daniel qui étoit assis au milieu des lions.

40. *Et exclamavit*

40. Il jetta aussi-tôt un

℣. 35. *autr.* par un de ses cheveux.

℣. 37. *expl.* sans doute que le Prophete avoit déja rendu graces à Dieu de ce qu'il le gardoit ainsi entre sept lions affamés, qui n'ont osé le toucher: mais ce nouveau témoignage que Dieu lui donne de sa bonté par le service qu'un Prophete lui vient de rendre de si loin, tire de sa bouche ce qui étoit demeuré jusqu'alors caché dans son cœur.

℣. 38. *autr.* Quant à l'Ange du Seigneur, il reporta, &c.

grand cri ; & il dit : Vous êtes grand, ô Seigneur Dieu de Daniel. Et il le fit tirer de la fosse des lions.

voce magnâ rex, dicens : Magnus es, Domine Deus Danielis. Et extraxit eum de lacu leonum.

41. En même tems il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre ‖ Daniel, & les lions les dévorerent devant lui en un moment.

41. *Porrò illos qui perditionis ejus causa fuerant, intromisit in lacum, & devorati sunt in momento coram eo.*

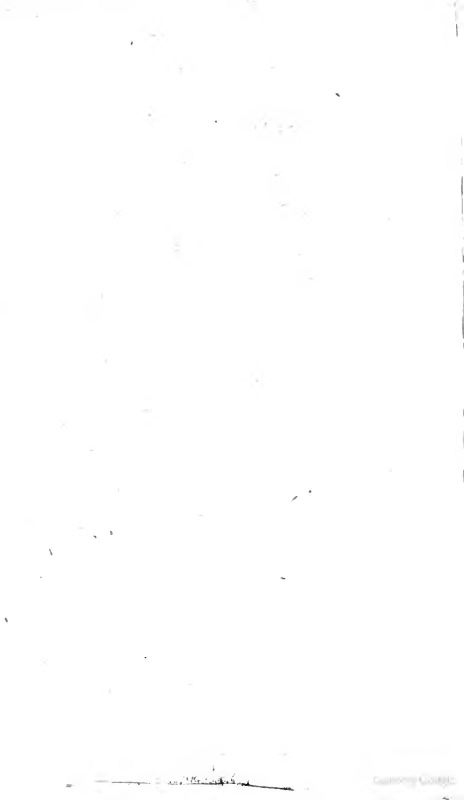
42. Alors le Roi dit : Que tous ceux qui sont dans toute la terre ‖ reverent avec frayeur le Dieu de Daniel, parceque c'est lui qui est le Sauveur qui fait des prodiges & des merveilles sur la terre, & qui a délivré Daniel de la fosse des lions ‖.

42. *Tunc rex ait, Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis : quia ipse est salvator, faciens signa & mirabilia in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

ỳ. 41. *lettr.* qui avoient été cause de sa perte.
ỳ. 42. *expl.* dans toute l'étendue de mes états.
Ibid. *expl.* L'on peut bien regarder cet ordre du Roi, comme l'effet d'une vraie conversion, selon que S. Augustin en a jugé lorsqu'il a dit, *ep.* 122. *veter. edit.* & 111. *nov. edit* que c'étoit par une misericorde de Dieu toute singuliere, & pour procurer le salut de ces Princes, qu'il faisoit devant leurs yeux ces grands miracles. On pourroit bien dire aussi, que la frayeur qu'un tel prodige lui avoit causée, l'obligea de publier dans tout son empire, qu'o[n] eût au-moins du respect pour le Dieu des Juifs, qui av[oit] donné des preuves étonnantes de sa puissance : & c'[est] là en effet le fruit qu'il vouloit que l'on retirât de ces g[rands] évenemens ; que son pouvoir souverain fût respecté par les infideles, & que cela donnât lieu à son peuple qui étoit captif de respirer & de recevoir un peu de soulagement au milieu de tant de maux qu'il souffroit.

Fin de Daniel, Tome XIV.

275




GOTTSCHER · I.
1974

